This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LENOX LIBRARY

Astoin Collection.
Presented in 1884.

NKh

Bras

ÉTUDES

MORALES ET LITTÉRAIRES

ASTOIN NEW-YORK

Vu les traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, l'Auteur et les Éditeurs de cet ouvrage se réservent le droit de le traduire ou de le faire traduire en toutes les langues ; ils poursuivront toutes contrefaçons ou toutes traductions faites au mépris de leurs droits.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE ET Cᵉ, RUE SAINT-BENOÎT, 7.

ÉTUDES

MORALES ET LITTÉRAIRES

PAR

acques Victor ALBERT DE BROGLIE duke

Non dominationem et servos, sed rectorem et cives.

TAC.

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE VIVIENNE 2 BIS

1853

LENOX LIBRARY
NEW YORK

PRÉFACE

Un recueil du genre de celui-ci, qui porte à toutes les lignes la trace d'impressions et d'institutions même déjà bien éloignées de nous, ne s'adresse guère qu'à ceux qui aiment à se souvenir. En temps de révolution, la mémoire, qui est toujours rare, devient aisément importune. Aussi nous ne recommandons ces pages qu'à la bienveillance des lecteurs qui ne voient pas trop d'inconvénients à se rappeler ce qu'ils pensaient et même ce qu'ils disaient hier.

Loin de nous pourtant la pensée d'exhumer des discussions de parti dont le temps fait bonne et prompte justice. La polémique ne saurait survivre aux événements qui l'ont fait naître, et il y aurait encore moins de plaisir que

de profit à tenter de réveiller des passions, sinon éteintes, au moins assoupies. Aussi nous n'avons dû conserver ici, parmi un assez grand nombre d'essais politiques, que ceux qui se rattachaient à quelque idée un peu générale, et pouvaient prétendre par là à quelque ombre d'utilité durable. Si la parfaite sincérité n'était pas le premier devoir, nous eussions essayé de faire disparaître aussi la trace de cette émotion parfois trop vive qu'excitent les luttes civiles. Mais la date d'un écrit est précisément ce qu'on n'en saurait effacer. Elle est inscrite partout. Tout, dans des jours d'orage, participe à l'agitation commune et s'empreint des couleurs générales de l'atmosphère. Au moment où ces diverses pensées ont vu le jour, le ciel était très-noir et des ombres sinistres en descendaient de toutes parts.

Ces années révolutionnaires avaient d'ailleurs leurs devoirs sévères en même temps que leurs périls. Privée en un jour de toutes ses institutions, mal gardée par des armées encore dissoutes, la société ne dédaignait aucun de ses plus faibles défenseurs. Elle appelait à son aide la parole autant que les armes, et la force ne lui paraissait ni la seule ni la meilleure expression de la vérité. Le danger excitait les âmes qu'il n'avait pas encore fatiguées. Les intérêts privés se mettaient sous la protection des devoirs civiques dont ils n'avaient pas pris toute la place.

Dans une telle situation, on se serait reproché soit d'agir, soit d'écrire, soit même de penser pour un autre but que celui qui appelait les efforts communs de tous les gens de bien. La politique devenait ainsi le centre naturel de toutes les préoccupations. L'angoisse d'une crise violente dont on prévoyait une issue prochaine mais obscure, suspendait tout loisir et toute liberté d'esprit. Quel serait le sort de la France au bout de l'épreuve républicaine? Vers quelles plages serait-elle emportée? Sa civilisation, sa prospérité descendraient-elles tout entières dans l'abîme ouvert sous ses pas? N'y laisserait-elle tomber que sa dignité et sa liberté? Perdrait-elle l'honneur et la vie? Sauverait-elle la vie aux dépens de l'honneur? Ces questions se représentaient, sans cesse, sous toutes les formes. On ne les évitait nulle part. Dans toutes les régions de la pensée; dans la littérature, qui n'étudie les mœurs que pour essayer de les corriger; dans la philosophie, si intimement liée à toutes nos révolutions, et dont l'utilité même et l'existence se trouvaient mises en question; dans la religion enfin, qui doit se montrer d'autant plus délicate pour la dignité des hommes, qu'elle est plus sévère pour leur orgueil : partout on voyait se dresser ce problème, et on s'épuisait à le résoudre. L'unique mérite de ces écrits fut peut-être de l'avoir, à plusieurs reprises, posé nettement sous toutes ses faces,

et de ne s'être dissimulé aucune des chances que l'avenir renfermait dans son sein.

C'est au 15 mars 1849, quelques mois, par conséquent, après la première élection présidentielle qu'un pressentiment douloureux nous dictait ces réflexions : « Il s'agit de savoir si nous serons à la France de « Louis XIV, ce que l'empire des Justinien et des Léon « était à celui de Trajan et d'Auguste. Le bas empire « français est-il commencé? Bien des gens le disent dou- « loureusement, et, il faut l'avouer, l'affaiblissement des « croyances, la fréquence et la stérilité des révolutions, « les symptômes alarmants de dissolution sociale en sug- « gèrent naturellement l'idée. Pour nous, nous le confes- « sons, toute la question est de savoir, si dans ces vio- « lentes épreuves, l'esprit de la liberté politique doit périr « ou se répandre et se naturaliser en France. Si, contre « les dangers qui nous menacent, nous trouvons notre « salut dans la vigilance de l'esprit public, dans le « concours franc et spontané du moindre citoyen à « l'œuvre de la défense sociale, dans le réveil de la vie « politique, par conséquent, sur chaque point du terri- « toire, tout n'est pas perdu, quelque chose même est « gagné. Une nation qui ne peut plus avoir de superstі- « tion pour le pouvoir, n'a plus, pour rester digne, d'autre « ressource que de rester libre. Un état social dans lequel

« le despotisme est nécessaire, sans être respecté, où les « pouvoirs changent sans cesse de mains et les formes de « l'obéissance demeurent, cela s'est vu sans doute dans le « monde, mais c'est l'agonie d'un grand peuple [1]. »

Ces lignes pourraient servir d'épigraphe au volume entier. Elles en résument tout le sens et tout l'esprit. Si nous ne craignions le ridicule de paraître attacher trop d'importance à nos propres opinions, nous pourrions montrer partout la trace de ces espérances trop déçues et de ces craintes trop bien justifiées. Partout, nous osions supplier une société aux abois de ne compter que sur elle-même, sur son énergie et sur son bon sens, pour se tirer des extrémités où l'avaient jetée ses égarements et sa faiblesse. Nous la conjurions de se sauver elle-même, sans attendre et surtout sans implorer de sauveur [2]. Convaincus que les vraies causes des révolutions, parmi nous, ne sont ni l'imperfection des lois, ni la faute des gouvernements, mais la lâcheté des cœurs, mais la mollesse des mœurs, mais le souci exclusif des intérêts privés, et l'indifférence pour les intérêts publics qui se trahit tour à tour par une mutinerie irréfléchie ou par une inertie égoïste, nous faisions souvent appel au bon vouloir des citoyens, rarement à l'action des lois, jamais

1. *Questions constitutionnelles*. Mars 1849, p. 117.
2. *De la Constitution républicaine de 1848*, p. 35.

à la main ou à l'épée du pouvoir. Si nous nous élevions, par exemple, contre le désordre des esprits introduit par une littérature malsaine, c'était pour inviter la critique à faire hardiment la police des mœurs [1]. Nous n'avions jamais songé à renverser la proposition, et à faire intervenir dans la critique littéraire les avertissements de cette police extérieure qui veille au repos matériel. Nous demandions à la religion d'achever, par le raisonnement, la conquête de la raison [2]. Nous eussions frémi de lui conseiller d'abandonner le terrain solide de la liberté de conscience, pour courir après les faveurs compromettantes du privilége. Enfin, si nous proposions quelques changements dans l'éducation nationale, ou dans l'organisation administrative, c'était toujours pour former, par l'exercice des franchises locales et par la salutaire discipline de la liberté, une génération mâle, sobre dans l'usage de ses droits, et énergique dans leur défense, aussi éloignée des convoitises chimériques que des terreurs pusillanimes, qui ne se laissât ni séduire par les promesses des révolutions, ni trop effaroucher par leurs fantômes, et qu'on ne vît pas tour à tour se laisser prendre d'assaut par des factieux et se vendre pour un peu de repos.

1. M. de Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*. Juillet 1850, p. 324.
2. *De l'Apologétique chrétienne au* XIXe *siècle*. Mars 1851.

La force des choses a trompé nos vœux : et jamais elle n'a fait mieux voir qu'elle avait, comme on l'a dit, la faiblesse des hommes pour habituelle alliée. Elle n'a ni altéré notre conviction, ni vaincu nos répugnances, ni surtout calmé nos alarmes.

Mai 1853.

PREMIÈRE PARTIE

LÉGISLATION ET ÉCONOMIE SOCIALE

DE LA

CONSTITUTION RÉPUBLICAINE

DE 1848

— Septembre 1848 —

Qu'on se rassure, nous ne venons point faire ici de théorie; nous savons aussi bien que personne que le temps en est passé; nous ne venons demander à un document improvisé sous le feu des barricades, ni cette maturité de réflexion qui caractérise les œuvres du raisonnement, ni cette intelligence des passions humaines que donne seulement et à grand'peine la pratique du gouvernement, ni cette heureuse conformité aux habitudes et aux mœurs nationales que le temps seul a pu imprimer dans d'autres pays à des institutions enracinées dans le sol. Nous n'y cherchons ni unité de conception, ni principes réguliers. La mode n'est point aux principes, et nous le comprenons : ils n'ont répondu aux espérances de personne. Ils ont brisé la main qui s'appuyait sur eux.

Nous ne demandons pas non plus à la constitution nouvelle de présenter des apparences d'une vitalité bien durable. Le temps est passé également où l'on pouvait se permettre de songer un peu à l'avenir. Plus que jamais, et à nous plus qu'à personne, *le long espoir et les vastes pensées* sont interdits. C'est d'un point de vue beaucoup moins ambitieux que nous nous proposons d'envisager la constitution nouvelle. Pour un grand nombre de ceux qui la font, c'est une œuvre de désespoir ; pour d'autres, c'est un ballon d'essai ; pour tous, ce n'est et ne peut être qu'un expédient dans un embarras, un incident dans une situation difficile. Examinons-la à ce titre ; c'est le seul examen qu'elle comporte et qui réponde, de bonne foi, aux intentions de ses auteurs. Dans la grande lutte où la France est engagée, la constitution nouvelle sera-t-elle ou ne sera-t-elle pas un temps de repos et un moyen d'action ? Donnera-t-elle quelque force dans le combat, quelque relâche aux combattants ?

Il faut, en effet, appeler les choses par leur nom ; le nom de la situation politique où nous nous trouvons, il est triste à dire, mais il est écrit sur toutes les murailles : c'est la guerre, non pas la guerre d'opinions, où les discours seuls sont des armes, mais la guerre véritable, la guerre où le sang coule et où le canon retentit. Le 22 février a vu le dernier jour de paix de la France. Depuis ce jour, qu'on peut regretter ou bénir, suivant qu'on a les instincts plus ou moins belliqueux, notre pays n'est plus qu'un champ de bataille où la force alternativement passe d'un camp dans un autre. Nous avons eu deux mois d'asservissement et de conquête, deux mois de dictature populaire, où les propriétés, comme les personnes, étaient sans défense, deux mois où il suffisait de quelques cris et de quelques bannières dans la rue pour faire descendre le gouvernement, ou ce qui s'intitulait de ce nom, humble et pâle, sur des tréteaux, et lui faire rendre compte de sa

onduite. Nous avons eu ensuite deux ou trois mois où la ociété se reconnaissant elle-même, rassemblait ses forces t reprenait ses sens, où la force publique et l'émeute, ordre et le désordre, les instincts légitimes et les pas-ions insensées se sont coudoyés dans la rue, mesurés de 'œil, provoqués du geste, livré des escarmouches en ttendant la bataille. Enfin la foudre a éclaté, et dans ses clats, la voix de Dieu s'est fait entendre. La Providence, lont la justice se voilait depuis si longtemps, s'est enfin prononcée pour la bonne cause; elle n'a pas abandonné, dans leur défense désespérée, le travail, la civilisation et la famille; elle n'a pas donné aux hommes le droit de douter d'elle, en laissant périr tout ce qu'elle a mis elle-même de vertus dans leur cœur et de grandeur dans leur histoire. Depuis ce moment, à la force brutale a succédé la force organisée; à la force destructive, la force réparatrice; à la force insultant au droit, la force défendant le droit, mais encore et toujours la force.

La constitution nouvelle terminera-t-elle ou du moins interrompra-t-elle cette violente situation? Sera-ce une paix ou tout au moins une trêve? Voilà ce qu'on se demande, ou plutôt ce qu'on ne se demande guère; car il faut le dire, par instinct on n'y compte pas beaucoup. En tout cas, elle ne le peut faire que de l'une ou de l'autre de ces deux manières, ou en transigeant avec l'ennemi public qui tient la société en échec, ou en donnant à la société des instruments nouveaux et réguliers pour le dompter, ou en accordant les deux parties par quelque accommodement, ou en assurant à l'une des deux un avantage marqué, soutenu, une supériorité à la fois légale et réelle qui le dispense d'épuiser l'arsenal des moyens de force, de jouer à tout instant le tout pour le tout, de tendre pour ainsi dire tous les muscles du corps social. Ou il faut qu'elle fasse un traité de paix entre les deux côtés des barricades de juin, où il faut qu'elle substitue à

une répression cent fois juste, cent fois nécessaire, mais brusque et saccadée, une répression continue, régulière, opérant sans bruit, mais sans relâche, qui comprime le mal au lieu de le laisser éclater pour l'écraser dans le sang.

Je n'ai pas, je suppose, à discuter la première de ces hypothèses. Ce n'est pas moi, c'est le général des journées de juin qui a proclamé dans le feu du combat, et pendant qu'il ne s'agissait de rien moins que de faire sauter un faubourg de Paris, qu'il n'y avait pas de transaction, pas même de discussion possible entre la propriété et le pillage, entre l'immense majorité de la France défendant son bien et une minorité infime, mais furieuse, voulant emporter d'assaut le bien d'autrui. Non sans doute qu'il ait voulu dire alors que tous ceux qui s'abritaient derrière les barricades étaient également coupables et encore moins également indignes de pardon; mais, essayer des moyens de persuasion pour dissiper les erreurs, user de pitié pour le repentir, tenir compte de l'égarement, venir en aide à la misère qui l'excuse, rien de tout cela ne ressemble à une transaction sur des principes en discussion ou sur des droits en litige. Comme la question est posée aujourd'hui, pour transiger, il faudrait avoir des pleins pouvoirs de la Providence, et nous avons vu assez amplement que ceux qui se portaient forts en son nom pour changer les conditions qu'elle a imposées aux hommes n'avaient pas reçu d'elle le don des miracles. Ce sont les promesses chimériques, ce sont les concessions imprudentes qui ont enfanté, choyé, caressé l'émeute de juin. C'est le tremblement du sol qui donne le vertige; il faut assurer les colonnes vacillantes de l'édifice, si l'on veut qu'à leur tour les cerveaux se raffermissent.

Ne pouvant attendre de la constitution une transaction pacifique, c'est donc quelque appui pour une répression qu'il faut lui demander. Je n'ignore pas qu'il est triste, six

mois après une révolution, de n'avoir déjà plus que la répression sur les lèvres. On aimerait mieux pouvoir énumérer avec orgueil les droits nouveaux et les libertés précieuses que la constitution apporterait à la France en échange des souffrances révolutionnaires. Ce n'est ni notre faute ni celle des auteurs de la constitution s'il n'en peut malheureusement être ainsi. Ils ont fait de leur mieux pour trouver dans la société que la monarchie leur léguait quelques priviléges à détruire, quelques chaînes à briser, et pour inscrire en tête de leur œuvre quelques droits jusque-là inconnus, en un mot, pour que la nouvelle constitution pût avoir sa déclaration des droits de l'homme et sa nuit du 4 août. Par malheur, pour abolir des priviléges, il faut qu'il en existe, et, pour affranchir un peuple, il faut qu'il soit asservi. Or, il s'est trouvé, en cherchant bien, qu'en fait de priviléges tout se réduisait, en France, à quelques garanties de capacité et d'intérêt social dont personne n'imaginait de se faire un droit à son profit, et dont les plus intéressés ne regretteront pas le sacrifice, si une seconde épreuve leur démontre que le suffrage universel est à la rigueur compatible avec le maintien de la paix publique et un peu de lumières dans l'administration. Hors de là, les amateurs les plus déterminés de l'égalité venaient se rompre la tête contre le droit de propriété, roc indestructible et sans fissure qui brisera des élans révolutionnaires plus violents que celui de février. Les tentatives pour innover, en fait de liberté, n'ont pas été plus heureuses. Les auteurs de la nouvelle déclaration des droits ont eu beau se mettre en frais d'invention pour découvrir un prétendu droit naturel, le droit au travail, et un droit politique qu'on a baptisé du nom de droit de réunion. Des confidents indiscrets nous ont déjà appris ce que serait le premier de ces droits, si on le prenait au sérieux. Nous verrons ce que deviendra le second entre les restrictions bizarres dont on l'a emmaillotté sous sa forme

régulière et la loi justement sévère qui prohibe les attroupements accidentels par des peines redoutables. Là se bornent les innovations politiques dans le sens libéral de la constitution républicaine, et avec la meilleure volonté du monde, elle n'a pu faire davantage. Ce n'est pas à elle qu'il faut s'en prendre si au delà des libertés que nous possédions déjà il y a six mois, il n'y a guère que la licence, et si, en fait de défenses sociales, il y a déjà longtemps que la France n'a presque plus que du superflu; de sorte que la moindre diminution la fait tomber au-dessous du nécessaire. Ce n'est pas à elle non plus, en toute justice, qu'il faut s'en prendre, quoique ses auteurs aient bien quelque chose à se reprocher à cet égard, si cinquante ans de révolutions ont laissé dans ce qui était la lie, et ce qui est aujourd'hui l'écume de notre société, une armée de fanatiques qui ne respecte pas plus la majesté populaire du suffrage universel que la pompe monarchique, à qui l'ordre déplaît parce qu'il est l'ordre et la loi parce qu'elle est la loi, que le frein des lois irrite sans les dompter, dont l'audace sans cesse renaissante sous le châtiment tient sans relâche la paix publique en haleine, et si par conséquent, quelque peu de goût que l'on ait pour le nom de conservateur, la conservation personnelle devient, quoi qu'on en ait, la première et presque l'unique préoccupation de tout gouvernement en France. C'est là une vérité qui frappait déjà bien du monde sous le dernier gouvernement, et qui n'a plus besoin de démonstration aujourd'hui. Ce n'est pas sans doute avec un malin plaisir, indigne d'un bon citoyen, mais c'est avec la douloureuse satisfaction de voir confirmer une opinion déjà ancienne sur l'état de la société, qu'on entend aujourd'hui nos révolutionnaires d'hier abjurer les unes après les autres, à la tribune, des erreurs qu'il leur plaît de qualifier de *chevaleresques*, et balbutier d'une voix inexpérimentée des vérités conservatrices qui, sous une forme plus éloquente,

nous étaient depuis longtemps familières. Si le gouvernement provisoire lui-même était presque devenu, sur ses derniers jours et dans son langage officiel, un gouvernement conservateur, qui pourrait se flatter d'échapper à cette nécessité commune? Les prisons politiques qu'il a été obligé de rouvrir, qui pourrait se bercer de l'espoir de les fermer?

Il est donc inutile de s'en défendre, c'est la répression, avant tout, que le public désire aujourd'hui. Il la demande, comme il sait demander les choses quand il les veut, de manière à ne pas être impunément désobéi, et chacun s'empresse déjà de servir à sa façon ce maître impérieux, sans regarder de trop près à la délicatesse des moyens. Si la constitution satisfait et régularise en même temps l'élan de répression qui nous entraîne; si, en constituant une autorité qui puisse commander et prévoir, elle dispense la société de passer son temps à se battre et à sévir, ne lui en demandons pas davantage : elle sera justement populaire, elle sera vraiment républicaine, car la république ne peut se fonder en restant sourde au cri de toute la France. Mieux que tout cela encore, elle sera vraiment libérale, car qui peut douter désormais, dans les tristesses de l'état de siége, que la cause de l'ordre et celle de la liberté soient solidaires? Si, au contraire, elle n'a pris aucune mesure pour arriver à ce résultat; si aucune de ses dispositions n'atteste le moindre sentiment de l'état présent des esprits et des violentes nécessités publiques; si à une situation inouïe dans le monde elle n'oppose que des idées dont l'impuissance a été vingt fois démontrée; si, tandis que la France entière bivouaque en armes sur la place publique, elle a l'air de sortir, toute poudreuse encore et tout étonnée, d'un vieux carton de journal où on l'aurait oubliée depuis cinquante ans, n'attendons rien d'elle, ne lui promettons ni vie ni durée; ne nous flattons pas qu'elle nous donne même le repos qu'on peut goûter

sous la tente : la guerre continue, restons sous les armes.

Pour accomplir au moins une partie de cette tâche, deux conditions, et ce n'est pas trop demander, seraient nécessaires à la constitution nouvelle. Il faudrait qu'elle nous donnât un pouvoir véritablement exécutif et une représentation véritablement nationale. Elle devrait déposer le fardeau de la défense habituelle et quotidienne de la société, non-seulement de la police extérieure et de la tranquillité des rues, mais l'initiative et la direction de l'esprit public, mais la prévoyance de l'avenir, mais tout l'ensemble de ces devoirs moraux et matériels qu'on appelle le gouvernement, sur des épaules assez fortes pour le supporter sans fléchir. Il faudrait en même temps qu'elle assurât, par une organisation sincère du pouvoir législatif, à la vraie majorité, à la presque unanimité de la France, une prédominance régulière proportionnée à sa force véritable, et qui lui appartînt naturellement, sans secousse, sans crise, sans aucun de ces efforts de tension extraordinaire qui épuisent rapidement les nations. Un tel pouvoir, une telle représentation, sont indispensables pour que la France, sentant ses intérêts sous bonne garde, puisse un instant prendre haleine et vaquer à ses affaires. L'organisation du pouvoir exécutif, la composition du pouvoir législatif, ce sont là les deux points essentiels de la constitution nouvelle. Ce sont les organes vitaux de la société, ceux sans lesquels ni son cœur ne peut battre, ni son sang circuler. Il lui faut et une représentation véritablement pénétrée de ses besoins et des pouvoirs en état d'exécuter ses volontés. Nous tenons quitte du reste; mais, à moins que cela, la société ne peut pas vivre, car les convulsions où nous sommes ne peuvent pas s'appeler la vie. Voyons donc rapidement si l'une ou l'autre de ces conditions indispensables se rencontre dans la constitution nouvelle.

Je n'ignore pas qu'il ne serait pas juste de demander à

une constitution républicaine de remplir la première de ces conditions, comme on pourrait l'attendre avec des idées et des habitudes d'un autre régime. La force du pouvoir exécutif, telle que jusqu'à présent nous y sommes habitués, est incompatible, je le sais, dans toute son étendue avec la république. On pourrait dire même sans exagération qu'un pouvoir exécutif comparativement faible est de l'essence même d'une constitution républicaine. C'est son écueil ou son mérite, suivant le point de vue où on se place, comme on voudra bien le prendre. Ni inviolabilité, ni hérédité, ces deux garanties enlevées rendent nécessairement l'action du pouvoir exécutif plus timide et ses vues plus courtes; mais ce qu'on peut toujours demander à une constitution, quelle qu'elle soit, c'est un peu de proportion entre la tâche qu'elle impose et les moyens qu'elle donne pour la remplir; c'est de ne pas charger les faibles bras d'un enfant d'un poids qui écraserait un homme dans la vigueur de l'âge; c'est de ne pas diminuer à plaisir la force motrice du navire, sans altérer la masse d'eau qu'il déplace. Or, c'est précisément là, si j'ai bien compris, l'opération que nos législateurs nouveaux nous proposent par l'organisation du pouvoir exécutif.

Voici cinquante ans bientôt, en effet, que la France est couverte par les colonnes et les arcs-boutants d'une administration majestueuse, qui confond l'imagination par sa grandeur et la ravit par sa régularité. Cette administration rayonne sur les points les plus reculés du territoire, elle étend partout sa main, elle embrasse tout de son regard, elle prétend exercer partout son contrôle. Respectueuse pour les intérêts et les droits privés, elle les tient pourtant en surveillance et parfois même en tutelle. Un système d'impôt sévèrement exercé la fait pénétrer dans toutes les fortunes; l'enseignement, dont elle s'est attribué le monopole, lui ouvre les portes des familles et souvent même celles

des consciences. Ainsi, idées morales et intérêts matériels, rien ne lui échappe ; mais en même temps tout porte et tout repose sur elle. C'est sur elle que d'un bout de la France jusqu'à l'autre, chacune de nos trente mille communes et presque chacun de nos trente-trois millions de citoyens tiennent incessamment les yeux fixés, c'est d'elle que doit partir le signal de tous les mouvements ; mais c'est à elle, en revanche, que tous les membres de ce corps social s'en prennent du moindre mal qui les atteint dans leurs extrémités les plus reculées. Sa charge est en proportion de son empire : elle maîtrise tout et répond de tout.

De quel poids un tel pouvoir accable ceux qui sont chargés de l'exercer, c'est aux hommes qui l'ont porté en France à nous le dire. Ce sont eux qui peuvent nous apprendre avec quel sentiment d'angoisse on se réveille chaque matin en voyant que non-seulement les grands intérêts du pays, mais les moindres intérêts du moindre citoyen (beaucoup moins patients en général et beaucoup plus âpres), sont déjà à la porte qui vous attendent et vous disputent un quart d'heure de sommeil et de loisir. C'est à eux à nous apprendre dans quel labyrinthe de détails, au travers de quels conflits de tracasseries et d'inimitiés s'écoulent les laborieux moments d'un dépositaire suprême du pouvoir exécutif en France. Et quand à ces soucis de tous les jours, sans cesse renaissants, se joignent les invectives quotidiennes de la presse, l'inquiétude d'une situation politique à ménager, c'est alors réellement que la vie ne suffit plus pour renouveler les forces qui s'épuisent, pour retremper le talent qui s'use dans ce frottement de tous les jours, et surtout la popularité qui s'y perd. Et encore tous ceux dont jusqu'ici les confidences pourraient nous révéler ces secrètes douleurs n'ont-ils exercé le pouvoir exécutif qu'à l'abri du pouvoir royal, couverts par sa grandeur, participant un peu de son inviolabilité, recevant quelques inspirations de cette

force qu'inspirent l'habitude native du commandement et le sentiment énergique de la perpétuité et de la famille.

Mais ce que personne ne nous dira, parce que l'épreuve n'en a point encore été faite dans aucun pays du monde, c'est ce que deviendra un pareil pouvoir entre les mains d'un président de république sorti hier de la foule, prêt à y rentrer demain, organe avoué d'un parti, ennemi naturel, par conséquent et victime dévouée de tous les autres, n'ayant devant lui que quatre ans d'un pouvoir éphémère; traqué, sur tous les points du territoire, par une myriade d'oppositions sourdes et mesquines, et placé en face du plus impérieux des souverains, d'un souverain sans responsabilité et sans contre-poids, d'un corps à cent têtes et à cent bras, en un mot d'une assemblée unique de sept cents membres. Personne ne peut dire non plus quelle figure fera à cette hauteur et sur un tel piédestal l'homme malheureux contraint d'y venir étaler à tous les yeux son impuissance et sa misère.

Tel est cependant le supplice auquel la constitution nouvelle entend condamner son pouvoir exécutif. Tandis que beaucoup de bons esprits doutaient déjà, sous la monarchie constitutionnelle, si le maintien complet du système administratif, tel que l'empire nous l'a laissé, et l'excès de la centralisation étaient compatibles avec la rude condition que les institutions libres font au pouvoir, les législateurs républicains ne paraissent pas même s'être douté qu'il y eût là une difficulté digne d'attirer leur attention. En faisant passer le pouvoir exécutif de la dignité d'institution permanente à un état qui est la mobilité même, en le faisant descendre des hauteurs de l'inviolabilité dans la sphère de la discussion et sous la juridiction des tribunaux, ils n'ont pas imaginé que, pour rétablir l'équilibre, pour lui permettre de respirer et de se mouvoir avec quelque liberté, il était absolument nécessaire de le soulager d'une partie de sa responsabilité. Le nou-

veau président de la république, c'est encore le roi constitutionnel — moins l'inviolabilité, qui, si mal observée qu'elle fût, le préservait de quelques attaques; moins le veto royal, qui, en l'associant au pouvoir législatif, lui donnait quelque moyen de se défendre contre ses envahissements — mais toujours responsable du moindre incident qui trouble la paix sur tous les points du territoire, de la moindre contrariété qui froisse, à deux cents lieues de la capitale, un citoyen inconnu. La constitution nouvelle lui donne beaucoup moins, mais veut en recevoir juste autant. C'est en politique comme si, en finances, elle lui demandait d'acquitter les obligations de l'ancienne liste civile en lui en refusant les revenus. Les réclamations si ardentes déjà que certaines parties de la France élèvent contre le joug incommode de l'extrême centralisation n'ont pas eu l'honneur d'une discussion. Les questions si importantes que font naître les attributions des corps municipaux et départementaux sont renvoyées pour mémoire à des lois organiques, et, en attendant, on laissera s'adapter ensemble au hasard et comme on pourra les traditions de l'empire avec les scrupules et les entraves d'un pouvoir républicain.

Il est aisé de comprendre, à la vérité, ce qui a pu retenir ici (si tant est qu'ils y aient songé) les auteurs de la constitution. L'administration impériale, héritage d'une époque de résurrection et d'éclat, est restée, je le sais, quelque entrave qu'elle apportât à l'indépendance individuelle, singulièrement populaire en France. Elle rappelle cette glorieuse période du consulat où la France sacrifiait, non pas, comme on l'a dit, par une fausse antithèse, sa liberté à son repos, mais l'apparence d'une liberté politique illusoire à la revendication de ces libertés naturelles, sacrées, imprescriptibles, sans lesquelles la vie ne vaudrait pas la peine d'être conservée un seul instant. En abolissant la plus dure des tyrannies, la ty-

rannie révolutionnaire, elle a rendu à la liberté un service qui lui fait pardonner tous ses torts. En lui déclarant la guerre aujourd'hui, la république aurait l'air de prendre une revanche et de poursuivre un ressentiment personnel. Mais il faut pourtant savoir ce que l'on veut, et, si l'on veut une république, il la faut avec ses conditions, il la faut véritable et conséquente. On avait déjà beaucoup de peine à faire de l'administration impériale une institution constitutionnelle; on n'en peut pas faire une institution républicaine. L'esprit d'unité, de concentration, de surveillance, et, pour ainsi dire, de jalousie universelle qui y règne, disons plus, le souffle puissant du dictateur qui l'inspira à son origine, et qui s'y fait encore partout sentir, répugnent invinciblement à l'esprit républicain. Il faut que l'un cède la place à l'autre. C'est un choix à faire, et, après tout, ce n'est pas un plus grand sacrifice que celui que nous demandait naguère un ministre de la justice, quand il déclarait l'indépendance de la magistrature incompatible avec la république. Détachez quelque part, dans un de nos musées d'artillerie, l'armure colossale d'un des chevaliers du moyen âge, habillez-en un petit conscrit de nos campagnes, et vous aurez à peine une idée de l'attitude maladroite d'un président de république ridiculement affublé de l'administration impériale. L'épée du géant s'embarrassera à tout instant dans ses jambes.

Y avait-il un moyen de conserver les bienfaits de cette grande administration, la simplicité, l'unité d'action, la facilité du contrôle, l'économie des dépenses, la clarté des opérations, et d'en alléger un peu le fardeau? C'est à espérer, ou tout au moins, pour des républicains, c'était à essayer. Une séparation intelligente faite entre les intérêts véritablement généraux du pays et les intérêts particuliers des départements et des communes, et, ce départ une fois accompli, l'organisation d'autorités locales pour

diriger les affaires locales, dans leur indépendance, mais sous la responsabilité qui est la condition de l'indépendance, en un mot l'émancipation véritable des communes, c'était peut-être le nœud de la difficulté. A coup sûr, ce devait être la première préoccupation de législateurs républicains, car c'est là le fondement de tout établissement républicain qui se pique d'être sincère et prétend à être durable. Ce n'est que sur le théâtre étroit de la commune, là où les intérêts, assez rapprochés pour être saisis d'un coup d'œil dans leur ensemble, se laissent toucher au doigt; ce n'est qu'en faisant de chaque commune une petite république subordonnée sans doute à la grande, mais vivant de sa propre vie, ayant son forum et ses magistratures, son opposition et son pouvoir, sa paix et ses orages, qu'on peut établir cette association habituelle des citoyens au gouvernement, qui est l'essence même de la république, leur donner ce respect du devoir personnel et du droit d'autrui, seule limite morale des droits politiques illimités. De vastes, de vraies libertés communales ont toujours été partout, le bon sens comme l'histoire le disent, la préparation nécessaire des grandes libertés républicaines. La commune doit être, dans une république, l'image de l'État en miniature, l'école et l'apprentissage des citoyens. Ce n'est aussi qu'en débarrassant l'autorité supérieure des tracas de toutes les affaires locales, en la réduisant strictement, sévèrement, étroitement à la protection des intérêts généraux, ce n'est qu'en partageant la responsabilité entre l'autorité centrale et les autorités inférieures, qu'on fera dans une république un pouvoir exécutif digne de ce nom, c'est-à-dire qui puisse et qui exécute quelque chose. Un tel pouvoir aurait moins de droits sur le papier sans doute, mais il aurait aussi moins de devoirs, et l'un compenserait l'autre. La force, dans le monde moral comme dans le monde physique, est une question d'équilibre et de proportion, et l'on est plus

riche avec un patrimoine borné, mais libre de charges, qu'avec de vastes domaines hypothéqués à des créanciers exigeants pour deux ou trois fois leur valeur. Je n'ignore pas, encore une fois, combien de gens en France répugneraient à entrer dans un tel ordre d'idées et à porter la hache dans le grand arbre de la centralisation, à l'ombre duquel nous vivons en repos depuis tant d'années; mais, encore une fois aussi, ce n'est pas nous qui le demandons, c'est la république qui l'exige; c'est la seule manière de rendre son action régulière, pour ne pas dire supportable, dans un grand État.

Nos législateurs en ont jugé autrement, et, comme si ce n'était pas assez de sa faiblesse naturelle, ils ont semé sur la route de leur pouvoir exécutif les obstacles de tout genre; ils ont encore embarrassé de lisières ses faibles bras. Ils n'ont rien préparé pour l'émancipation des communes; mais, dans chaque commune, ils font élire le maire par le conseil municipal, de sorte que les agents directs du pouvoir central, intermédiaires nécessaires pour l'exécution de ses actes, et qui n'agissent eux-mêmes que sous sa responsabilité, ne relèveront de lui ni à leur origine ni pendant toute la durée de leur mandat. Chaque point du sol sera hérissé ainsi d'une petite autorité, soumise de nom, libre de fait, pouvant se faire, par la résistance, une popularité personnelle, ou rejeter, à son choix, sur son supérieur l'impopularité de son obéissance. En face de l'autorité exécutive, ils élèvent, dans chaque préfecture, un tribunal administratif pour décider en dernier ressort, entre elle et les particuliers, toutes les questions litigieuses, lui superposant ainsi, de département en département, autant de parlements de Paris au petit pied, à peu près inamovibles, qui pourront la citer, sur la première dénonciation, à venir comparaître devant leur barre. Enfin, et à ses côtés mêmes, un conseil d'État, sorti d'une double élection, dirigé par un vice-prési-

dent de république, qui a bien l'air de devoir être toujours le concurrent du titulaire et son successeur en espérance, affranchi de toute subordination par son origine, affranchi de toute responsabilité par sa qualité purement consultative, donnant sur tous les actes d'un peu d'importance des avis qui seront des ordres, mais dont les conséquences ne retomberont pas sur sa tête: tel est le couronnement de ce bel échafaudage qui semble avoir pris pour tâche d'établir l'indépendance à tous les degrés, en concentrant la responsabilité sur le premier. En français, cela porte un nom, cela s'appelle l'anarchie.

Comment fonctionnera sur un chemin si raboteux une machine composée de pièces si discordantes? Il ne faut pas se mettre en grands frais d'imagination pour le supposer. Le spectacle que nous en avons sous les yeux en donne une idée parfaitement juste. Les choses continueront à aller exactement comme elles vont, c'est-à-dire qu'elles n'iront pas du tout. Quelqu'un veut-il me dire en effet ce qu'est devenue l'administration en France depuis le 24 février? Y a-t-il un arrondissement qui s'aperçoive qu'il a un sous-préfet? Y a-t-il un département où le préfet soit compté pour quelque chose? On me dira qu'on est souvent trop heureux, pour l'honneur et le repos du département qu'on habite, que les agents de la nouvelle administration consentent à se laisser oublier, et que, quand on se souvient de quelles instructions les fameux commissaires arrivaient armés dans leurs pachaliks respectifs, la profonde nullité où ils sont tombés et où la plupart d'entre eux ont la prudence de se maintenir, est encore un mérite négatif qui leur donne des droits à notre reconnaissance. En attendant, pour peu que la situation se prolonge (et la constitution, loin d'y porter remède, l'aggrave), de l'administration française, nous ne conserverons plus que les entraves, de la centralisation que ses gênes et ses dangers. Déjà on n'attend plus de Paris le

mouvement et la direction ; mais on craint encore que Paris ne vous envoie une révolution par le télégraphe, et que de ce brasier enflammé ne rayonnent des courants de feu qui dévorent tout sur leur passage. Impuissante pour agir, l'autorité centrale est juste assez puissante pour tout entraver. Déjà on ne fait plus rien à la préfecture, mais on ne peut encore rien faire sans elle. Je ne parle pas de ces grands travaux publics qui vivifiaient et embellissaient nos provinces ; c'est le luxe de la société : il ne faut parler que du nécessaire. Pour ces mesures de sécurité et de défense qu'il n'est pas une pauvre commune aujourd'hui qui ne réclame, quelle entrave de ne pouvoir ni voter une dépense urgente ni faire mouvoir un bataillon de garde nationale sans aller chercher à dix ou quinze lieues l'approbation d'un petit souverain fainéant qui prend souvent, par une inertie calculée, la revanche de l'impuissance de nuire où l'opinion publique l'a réduit. Rien n'est pesant et tyrannique au monde comme cette grande machine administrative, quand elle n'est pas maniée par une main habile. On dirait un vaste aqueduc ruiné par le temps, et dont les canaux détraqués ne font plus que détourner de leurs voies naturelles les eaux qui s'échappent des sources vives du sol.

Mais c'est à Paris surtout qu'il faudra voir ce pouvoir exécutif d'invention nouvelle aux prises avec les entreprises impérieuses et les volontés envahissantes d'une assemblée nationale unique. Je n'ai pas la prétention, après tant d'autorités de tous les genres et tant d'expériences de toutes les époques, de revenir ici sur la question des deux chambres. Les arguments ne manquent pas assurément, mais le découragement saisit et coupe la parole. Quoi ! c'est sérieusement qu'on nous propose de revoir encore deux autorités privées d'action l'une sur l'autre (l'assemblée ne pouvant révoquer le président, et le président ne pouvant dissoudre l'assemblée), forcées

par conséquent de vivre ensemble et de se regarder sans cesse en face dans des rapports de droit à peu près égaux, et dans des rapports de force assez bien représentés par ceux de sept cent cinquante à l'unité. C'est une bonne intention sans doute qui a porté à respecter jusqu'au scrupule la séparation des pouvoirs exécutif et législatif, et à faire élire directement le président de la république par le choix populaire. Entre quelques mains qu'on la fasse, en effet, assemblée ou souverain, la confusion des pouvoirs n'est ni plus ni moins que la tyrannie; mais je sais quelque chose de pis que cette confusion même : c'est une séparation apparente qui ne sert qu'à déguiser l'oppression d'un des pouvoirs par l'autre, en nourrissant en même temps chez l'opprimé des sentiments d'hostilité sourde, suffisante pour paralyser toute action de gouvernement; c'est un état d'inimitié régulière établi par la constitution même, mais avec la certitude que l'avantage restera constamment du même côté, qui fait du pouvoir exécutif, par conséquent, non pas l'égal, ni le mandataire, ni même le serviteur, mais en quelque sorte le prisonnier de guerre du pouvoir législatif, tendant toujours, pour s'échapper, toute la longueur de sa chaîne. Or, la rude expérience des dix-huit mois de la constitution de 1791 n'aurait-elle pas prouvé à tout jamais, pour une nation qui aurait un peu de mémoire, que telle est la condition fatale du pouvoir exécutif, lorsqu'en lui assurant un simulacre d'indépendance, on le laisse pourtant sans l'intermédiaire, sans l'élément pacificateur d'une seconde chambre conservatrice, en présence des usurpations instinctives et involontaires d'une assemblée nationale? On peut dire, il est vrai, que si la constitution de 91 n'a été qu'un long et douloureux conflit entre deux pouvoirs terminés par un échafaud, c'est qu'on y conservait le nom de royauté, et que ce nom seul suffisait pour évoquer tous les maux de la boîte de Pandore; on peut se flatter qu'un président de

république élu par le suffrage universel s'entendra parfaitement avec une assemblée sortie de la même source. On peut dire tout cela; que ne dit-on pas? Mais ces espérances empêchent-elles qu'il n'y ait entre les pouvoirs exécutif et législatif des éléments de rivalité naturelle, des occasions de conflit inévitables, tenant précisément à ce qui rend leur séparation nécessaire, c'est-à-dire à la diversité des conditions de leur tâche? Ce sont là des bienfaits qui préexistent et survivent aux monarchies comme aux républiques; on ne s'en délivre point en les niant. Ce qu'il y a de plus raisonnable encore à espérer dans le cas actuel, c'est que le pouvoir exécutif républicain, faisant moins de défense même que la monarchie démocratique de Louis XVI, vendra sa vie moins cher, et sauvera peut-être son existence nominale aux dépens de ses droits légitimes.

Mais sauvera-t-il la nôtre? C'est, à dire vrai, la question qui nous touche. Encore une fois, il ne s'agit ici ni de péril éloigné ni de spéculations générales, il ne s'agit pas de grandeur, il ne s'agit pas de prospérité, il ne s'agit pas de liberté; il s'agit d'être ou de n'être pas; il ne s'agit pas de ce qui se passera dans dix ans (bien habile qui pourrait dire où nous serons dans dix ans les uns et les autres, et principalement où sera la constitution nouvelle), mais de ce qui va tomber demain matin sur notre tête. Pense-t-on que ce soit une plaisanterie que de n'avoir, pour ainsi dire, pas de pouvoir exécutif en présence des vingt ou trente mille insensés qui campent plus qu'ils n'habitent dans nos faubourgs ravagés par le canon? Demandez-le au 24 juin 1848. Dans les douleurs de ces fatales journées, les coupables complaisances d'un pouvoir qui a disparu dans la bataille sont pour beaucoup sans doute. Il faut cependant être juste pour tout le monde: la faiblesse, la fausse situation de la commission exécutive, le partage inégal et irrégulier de l'autorité entre elle et l'as-

semblée y ont contribué plus encore. Nous avons eu, pendant les deux mois de règne de la commission exécutive, un prélude, un avant-goût, pour ainsi dire, de ce que seront les rapports habituels du futur président de la république avec les futures assemblées nationales. Imposée à cette assemblée plutôt que choisie par elle, la commission exécutive pouvait se vanter, elle aussi, d'être sortie directement du suffrage populaire, ou du moins de ce qu'il lui plaisait d'appeler ainsi. Elle avait quelques-unes des prétentions élevées que donne une origine indépendante. Les souvenirs de trois mois de dictature, où elle en avait pris à son aise avec toutes les lois divines et humaines (c'est le cas ou jamais de se servir de cette expression consacrée), lui faisaient trouver dur de se résigner à l'humble rôle de mandataire d'une assemblée nationale. Volontiers elle eût dit, comme Louis XIV, non pas l'État, mais le peuple, c'est moi. De bonne heure et par instinct, l'assemblée a pénétré ces velléités de dictature, et en a conçu une méfiance assez bien justifiée. De là (et ce n'est pas à coup sûr un reproche que nous faisons à l'assemblée), ces tiraillements continuels, ce spectacle pénible du pouvoir habituellement en suspicion et tous les jours sur la sellette, ces comités transformés en inquisiteurs, et, par un contre-coup inévitable, le pouvoir exécutif, timide en présence de la force morale des représentants de la France réunis, retrouvant sa hardiesse aux portes du palais national, et allant chercher sous main quelque appui dans les rangs de ceux qui confondaient dans une haine commune l'assemblée et l'ordre social. Les ateliers nationaux étaient pour la commission exécutive ce qu'étaient pour Louis XVI le camp de Colbentz et les émigrés : un point d'appui qu'on aimait à se ménager, un dernier espoir de résistance à l'horizon contre les volontés despotiques d'une assemblée souveraine. Pendant ces deux mois, à dire vrai, le pouvoir exécutif n'a été nulle part, ni dans

l'assemblée, qui commandait sans responsabilité et sans moyen de vérifier l'exécution de ses ordres, ni dans la commission, qui obéissait de mauvaise grâce, sans ardeur, sans intelligence et sans prendre jamais d'initiative; et, par les flancs ouverts du bâtiment, l'émeute, comme la lame, a fait invasion tout d'un coup. On peut prédire le même sort au pouvoir que la constitution va établir. Son origine populaire lui donnera juste assez de prétentions d'indépendance pour exciter la jalousie de l'assemblée, et les dissentiments sourds et avoués des pouvoirs publics feront les affaires de leurs ennemis et des nôtres. Sans doute, le 25 juin, le pouvoir exécutif a pris sa revanche. Il est sorti de la bataille rallié, ferme, frappant avec la précision du sabre. J'espère que ce sera là l'issue de toutes les épreuves pareilles que nous pourrons subir encore, et la constitution semble y avoir pourvu, puisqu'elle a placé l'état de siége au nombre de ses prévisions régulières; mais j'aurais mieux aimé, je l'avoue, que la constitution se mît en devoir de nous en épargner le retour. Des alternatives d'anarchie et d'état de siége, c'est l'état dont nous jouissons déjà, et, pour n'y rien changer, ce n'est pas la peine de se mettre en frais d'une constitution. Si, pour avoir quelques mois d'un pouvoir exécutif réel, il faut le payer d'abord du plus pur de notre sang, et ensuite des plus chères de nos libertés, ce n'est pas trop sans doute, mais c'est triste et c'est cher. Et si par hasard, le lendemain de quelque bataille de juin, le malheur ou le bonheur voulait qu'il se trouvât pour en recueillir le fruit un capitaine dont le nom fût déjà connu sur quelque champ de bataille, et qui joignît à des talents militaires éprouvés un peu de ce sens politique que souvent la vie des camps développe; si, porté par les événements au premier rang, il savait les dominer à son tour; si quelque brillante éloquence, quelque capacité véritable lui donnait sur la raison de ses concitoyens l'as-

cendant qu'il aurait déjà par ses victoires sur leur imagination, — alors, pour l'honneur de la France, qui a fait tant de sacrifices à sa liberté politique, je ne veux pas savoir ce qui se passerait.

N'ayant rien à espérer de la constitution nouvelle, en ce qui touche le pouvoir exécutif, puisqu'elle ne lui donne aucune base solide et ne lui permet de trouver de force qu'en faisant jouer les ressorts extraordinaires des grandes crises, serons-nous plus heureux du côté de la représentation nationale? Déjà privés (quelques efforts qu'aient pu faire les meilleurs esprits de notre constituante pour rectifier les préjugés de leurs collègues) du précieux auxiliaire d'une seconde chambre, pouvons-nous nous flatter du moins que l'assemblée nationale, unique dépositaire de tous les pouvoirs, sera constituée de manière non pas à servir les opinions d'un parti ou les intérêts d'une classe, mais à repousser sans effort et à décourager à la longue les passions qui attaquent aujourd'hui avec tant d'audace les lois providentielles du monde? En vérité, ce n'est pas beaucoup demander au pouvoir législatif que de donner quelque garantie à l'ordre légal, et à ceux qui font les lois d'en être les défenseurs dévoués et non pas les ennemis jurés. Telle est cependant la funeste influence sous laquelle la constitution nouvelle paraît rédigée, que cette ambition si modeste a, je le crains bien, plus d'une chance d'être trompée.

Il faut se hâter, si l'on veut parler en liberté du mode d'élection que la constitution assigne dans l'avenir aux assemblées nationales. Si peu qu'on tarde en effet, toute discussion sur ce chapitre va presque devenir un délit de presse. Déjà une loi nouvelle, dans un louable zèle de répression, a mis sous la protection des tribunaux le suffrage universel; un peu plus, et un amendement passait pour y comprendre aussi le vote direct des électeurs; qui sait si demain on ne joindra pas parmi les questions

qu'il est interdit d'agiter le scrutin de liste et l'élection de chaque représentant par la totalité des départements? C'est dans la pensée au moins de soustraire le système électoral à la discussion habituelle, qu'on a imaginé, par une innovation sans exemple, d'en faire un article de la constitution. Il faut croire qu'instruits par l'expérience, les auteurs de cette invention ont voulu éviter au gouvernement nouveau le danger des questions électorales, des pétitions et des banquets réformistes. Il y avait pourtant, ce me semble, quelque chose de plus pressant à faire, dans l'intérêt même du suffrage universel, que de le couvrir ainsi en quelque sorte d'un lambeau déchiré du manteau de l'inviolabilité royale. On protége mal les institutions (nous ne le savons que trop) en essayant de les soustraire à l'examen. Le suffrage universel existe aujourd'hui sans contestation sérieuse; le véritable ennemi contre lequel il est urgent de le protéger, c'est lui-même, ce sont ses dangers, ses tendances naturelles et ses abus possibles.

Il faut croire en effet que ceux qui nous disent avec gravité que le cens électoral était une institution aristocratique, et que c'est en vertu d'un sentiment oligarchique que le dernier gouvernement s'opposait au suffrage universel, ne sont pas la dupe eux-mêmes de cette amusette populaire. Ils ont pris part quelquefois, comme nous, à des élections sous ce qu'on appelle l'ancien régime, et je ne suppose pas qu'ils aient été choqués de l'esprit d'exclusion aristocratique qui régnait dans les colléges électoraux à deux cents francs. Ils savent comme nous que la vraie raison qui a fait reculer pendant tant d'années devant l'expérience hardie du suffrage universel les théoriciens politiques les moins timorés, et qui a engagé le dernier gouvernement à une résistance sans doute exagérée, puisqu'elle a tourné contre son but, c'est la crainte de voir tomber ce grand, ce respectable droit

électoral entre des mains ignorantes, qui, ne sachan quel parti en tirer ni quel sens y attacher, en feraien tour à tour un objet de plaisanteries ridicules, ou le pri de marchés illicites, ou l'instrument de coupables tenta tives. Ils craignaient de remettre cette redoutable arme à feu à des enfants qui commenceraient par la décharge au hasard, et qui, après l'avoir cassée, la jetteraien loin d'eux comme un meuble inutile. L'ignorance, l'in différence des électeurs, c'est là le véritable écueil du suffrage universel. Toutes les circulaires qu'on pourra faire au ministère de l'instruction publique pour démon trer l'inutilité des connaissances n'empêchent pas qu'il ne soit difficile à un journalier de Bretagne ou de Vendé de savoir bien nettement ce qu'il fait quand il nomme un député pour aller discuter, à deux cents lieues de lui, d questions politiques dont il n'a jamais entendu parler; e quand on ne sait pas ce qu'on fait, il est difficile d prendre goût à la tâche. Ce que doivent redouter par conséquent plus que toute chose les amis du suffrage universel, c'est que la grandeur du bienfait ne soit goûtée que par un petit nombre de ceux à qui il est adressé; c'est que peu à peu on se contente de posséder le droit sans l'exercer; c'est qu'à la longue les gens éclairés et instruits eux-mêmes soient gagnés par la contagion du découragement et par le dégoût de se trouver perdus et impuissants dans l'ignorance commune, èt que, le scrutin électoral se trouvant déserté, le suffrage universel devienne l'apanage d'une minorité turbulente, un objet de spéculation et d'échange entre un petit nombre d'intrigants ambitieux et de trafiquants intéressés.

Ce sont là, je le répète, les difficultés du suffrage universel. Maintenant qu'il existe, nous devons désirer les uns et les autres qu'elles ne soient pas insurmontables; mais je suppose, et Dieu veuille que ce soit une simple hypothèse! que de difficultés qu'elles sont, on voulût, de

propos délibéré, les convertir en véritables impossibilités; je suppose que le parti fût arrêté d'empêcher les électeurs de se reconnaître et la France d'être représentée, je ne crois pas qu'on pût s'y prendre autrement que ne fait le mode solennellement consacré dans la constitution actuelle. Déjà, disions-nous, un paysan n'a pas une idée bien nette de ce qu'on lui demande quand on le convoque pour élire un député; voulez-vous qu'il n'y comprenne plus rien du tout? faites-lui-en élire douze ou quinze sur une même liste, assurez-vous par conséquent qu'il y en aura au moins dix sur ces douze dont, jusqu'au nom, tout lui sera inconnu. Déjà l'opération électorale lui paraît par elle-même assez insignifiante, et il a regret au temps qu'il y perd; voulez-vous l'en dégoûter absolument? faites en sorte que le résultat ne lui en soit connu que dix ou quinze jours après, et encore quand il aura le bonheur, s'il sait lire, de trouver sous sa main un journal du département. Privez son esprit naturellement méfiant de toute garantie sur l'exactitude du dépouillement; qu'il soit forcé d'accepter le résultat de confiance sur la foi de la parole officielle; en un mot, supprimez tout ce qui donnait de la vérité et de la vie aux luttes électorales, et les rapports personnels des candidats et des électeurs, et la présence des partis et leur prise corps à corps, et l'intérêt piquant d'une journée décisive; mettez les sept ou huit arrondissements de nos départements dans la dépendance les uns des autres, tout en les maintenant, par la division des colléges, dans une ignorance réciproque; faites de l'élection une véritable loterie, où on n'a pas même le plaisir de voir l'enfant classique tirer de l'urne le numéro gagnant; établissez le scrutin de liste pour tous les députés d'un département, et vous pouvez être assuré qu'à la seconde ou troisième épreuve, sur les quatre ou cinq millions d'électeurs que convoque le suffrage uni-

versel, c'est tout au plus si vous en trouverez un seul qui réponde à l'appel.

La question est maintenant de savoir dans quels rangs sera recruté ce petit nombre de fidèles. On voudrait se faire l'illusion de penser que ce sera parmi les hommes véritablement dévoués à la pureté des institutions républicaines. Malheureusement, une triste expérience nous prouve que le patriotisme républicain ne donne qu'une mesure très-inexacte de l'honnêteté et des lumières des citoyens. Nos longues révolutions ont pratiqué dans toutes les classes en France une profonde distinction que la dernière commotion sociale n'a pas comblée. Pour commencer par la moins élevée et la plus nombreuse, qui ne connaît deux types d'ouvriers, ou, pour parler à la mode, de travailleurs différents? Nous avons l'ouvrier paisible, animé du juste orgueil du pauvre, le désir de ne rien devoir qu'à son travail, et ne goûtant que les joies pures de la famille; mais nous avons aussi l'ouvrier soi-disant éclairé, qui aime à passer sa journée entre la lecture d'un journal au cabaret et les processions sur la place publique, et pour qui les barricades sont un passe-temps. Pour le premier, un jour perdu aux élections est un véritable et pénible sacrifice; c'est un souper sans pain pour ses enfants, c'est un travail commandé et qui ne sera pas fini, un engagement pris qui ne sera pas tenu. Pour l'autre, une journée d'élections est une aubaine. On y manifeste à plein gosier l'ardeur de ses convictions politiques, et, pour peu que le candidat ait à sa disposition la caisse de quelque société publique ou secrète (et dans les jours de révolutions, celle du trésor public), c'est une manière aussi commode qu'éclatante d'avoir le plaisir de dépenser sans la peine d'acquérir. Montons-nous un degré de l'échelle? Nous avons le cultivateur laborieux, les yeux sans cesse fixés sur le champ qu'il a baigné de ses sueurs, qui craint

de s'en éloigner un instant ; le commerçant honorable qui n'a pas trop de ses douze heures du jour et de la moitié de celles de la nuit pour réaliser un modeste bénéfice, et surtout laisser intact à ses enfants l'honneur de sa parole. Nous avons aussi le dissipateur de famille, nous avons le commerçant signalé sur les affiches du journal du département et connu des huissiers du tribunal. Les uns et les autres sans doute ont un égal intérêt et surtout un égal devoir à se trouver présents aux élections ; mais, par un effet de la préoccupation constante de l'esprit des uns et de la liberté que le détachement des richesses a fait aux autres, je ne sais pourquoi dans les jours de grande crise politique les uns se trouvent toujours prêts la veille, les autres arrivent à grand'peine le lendemain. Ayons maintenant un mode d'élections tel qu'il rende à peu près impossible aux gens consciencieux de savoir ce qu'ils font, et n'aurons-nous pas raison de dire que le système semble combiné avec le but exprès de donner aux ennemis de l'ordre, dans la grande lutte où nous sommes tous engagés, l'avantage du terrain pour suppléer à l'avantage du nombre ?

C'est pourtant, peut-on dire, de ce mode d'élection qu'est sortie l'assemblée nationale actuelle, qui, à travers toutes ses incertitudes, n'en trompe pas moins les espérances des esprits créateurs qui voulaient refaire la France à leur image. Le résultat des élections a prouvé que le suffrage universel pouvait triompher et de ces difficultés propres et de celles qu'on lui a faites à plaisir. Oui, sans doute, il en a triomphé ; et au milieu des tristesses de tout genre qui débordent autour de nous, c'est encore une consolation de songer qu'entravée de toutes manières, réfugiée dans son dernier asile, traquée de partout par la dictature révolutionnaire, la liberté, battue de tous les vents, a pourtant trouvé moyen de faire un suprême et puissant effort. Une étincelle de liberté, vivant encore à

travers l'orage, a suffi pour en rallumer le flambeau. En dépit des proconsuls et des circulaires, en dépit des appels faits tour à tour aux plus bas instincts de l'humanité, la cupidité, la peur et l'envie, nos populations des campagnes, subitement éveillées de leur sommeil politique pour assister au spectacle étrange d'un pouvoir soufflant la discorde, et d'une autorité prêchant la révolte, — conviées, comme par enchantement, à s'entretenir tout haut de toutes ces passions secrètes que d'ordinaire les cœurs les plus corrompus se murmurent à peine tout bas à eux-mêmes, ces populations ont gardé leur bon sens dans ce vertige. Elles ont eu plus de pudeur et de retenue que les magistrats de hasard qui les haranguaient du haut de leurs chaires curules improvisées; elles ont rougi, pour l'honneur du peuple, du langage qu'on tenait en son nom. Ce sera pour elles dans l'histoire un éternel honneur; mais, ne nous y trompons pourtant pas, ce qui les a sauvées ce jour-là, c'est l'insolence même du défi qu'on leur a jeté. L'excès du péril a ouvert les yeux des plus aveugles, l'effronterie de l'entreprise a fait bouillir le sang des plus patients. Il suffit d'avoir rencontré quelque part ces fameux bulletins de la république affichés sur la porte de la mairie d'une de nos paisibles communes, en face de ces champs fertiles ou à l'ombre de ces bois épais dont la richesse semble attester l'admirable accord des dons de la nature et du travail de l'homme, pour comprendre, par ce contraste seul, ce qu'a dû faire éprouver au moindre paysan dans sa cabane la lecture de ces blasphèmes officiels. Ce sont, à vrai dire, les circulaires et les commissaires de M. Ledru-Rollin qui nous ont valu des élections tolérables, comme c'est la bataille de juin qui nous a donné un peu de repos à l'abri de l'état de siége; mais à quoi la constitution est-elle bonne, si nous devons vivre ainsi toujours d'action en réaction, et n'attendre jamais un peu de bien que de l'excès même du

mal? Nous n'aurons pas toujours, Dieu merci, pour réveiller l'inertie des électeurs, de pareils aiguillons à leur faire sentir. Dieu, dans sa miséricorde ou dans sa justice, ne permet que rarement le mélange de tant de crimes à tant de folies. Des temps un peu plus paisibles en apparence viendront où le danger, toujours menaçant, sera moins visible à tous les yeux, où le pouvoir toujours au-dessous de sa tâche, sera moins impudemment provocateur, et ce jour-là nous verrons à découvert les funestes effets d'un mode d'élection fallacieux, qui semble avoir pris à tâche d'inspirer le dégoût des droits même dont il confère le titre. On s'en est déjà aperçu aux choix inattendus des dernières élections de Paris, et à ces noms effrayants qui se sont glissés sur les listes à la faveur d'un jour de détente et d'un peu de distraction dans le parti de l'ordre. Dans une ville qui compte plus de trois cent mille citoyens en possession des droits politiques, il a suffi d'un régiment de quelques milliers exacts au poste et bien embrigadés, pour assurer à des ennemis personnels du code civil et du code pénal l'inviolabilité parlementaire et les honneurs d'une discussion solennelle. Que penser d'un système électoral qui permet de pareilles surprises, et qui, au lieu de venir en aide à l'action pacifique du temps, est combiné de manière à rallumer l'agitation toutes les fois qu'elle s'éteint, et à tendre en quelque sorte des piéges aux défenseurs de la société?

Mais quoi! dira-t-on, faudrait-il donc en revenir à ces nominations individuelles d'un député par arrondissement, si funestes à l'esprit politique d'un pays, si favorables aux intérêts matériels, à la corruption et aux influences locales? Ces considérations pouvaient avoir quelque valeur il y a six mois, alors que raisonnablement on pouvait craindre que la France ne s'endormît dans sa prospérité; mais aujourd'hui il faut convenir que ce seraient des inquiétudes bien chimériques. Que l'esprit politique meure

en France, de convulsions, cela se peut,—d'inanition et de langueur, il n'y a pas de chances, à voir les moyens violents qu'on met en œuvre pour le réveiller. Les intérêts matériels, la république y a mis bon ordre, et, par égard pour elle, il n'en faut pas parler. La corruption, cela était bon pour faire une révolution ; mais de par la pudeur publique, il est interdit d'en prononcer le nom aux hommes qui, ayant gaspillé en trois mois plus de millions de dépenses inconnues qu'il n'en avait passé en dix-huit ans par les mains du dernier gouvernement, doivent savoir pertinemment que l'on peut se corrompre soi-même au pouvoir, si l'on n'y arrive pas déjà corrompu, mais que l'on ne corrompt pas une grande nation comme on veut. Il faut s'entendre sur ce qu'on appelle les influences locales. Quelles sont-elles, en effet, ces influences dans un pays qui n'a plus, à ma connaissance, ni familles féodales pouvant faire mouvoir des vassaux, ni trésors patrimoniaux pour acheter d'un coup de filet quatre ou cinq mille électeurs ? Oui, sans doute, il en existe encore des influences locales ; oui, sans doute, de canton en canton et d'arrondissement en arrondissement, il y a un ou plusieurs hommes dont le nom fixe l'attention publique, dont les conseils ont du poids, dont la situation domine celle de leurs voisins. Une capacité éprouvée sur place, de longs services rendus à l'État et aux particuliers, l'intelligence des besoins du pays, une fortune honorablement faite ou noblement employée, des souvenirs et des relations de famille, tous ces titres séparés ou réunis, assurent à de tels hommes, dans leur ville natale, une position comparativement élevée, qui naturellement, et quand aucun artifice légal ne vient à la traverse pour s'y opposer, doit, il est vrai, un jour d'élection, faire pencher en leur faveur la majorité des suffrages. Ce sont en quelque sorte les représentants nés de chaque ville que son choix, quand il est laissé libre, va chercher comme par instinct. Tout

cela est modeste comme le vrai mérite, et borné comme le territoire d'un de nos arrondissements; mais tout cela se fait de soi-même, sans effort, par la confiance qu'inspire l'homme instruit à l'ignorance, par le patronage qu'exerce la richesse intelligente sur la pauvreté laborieuse. Sans contredit, il vaudrait mieux qu'une assemblée nationale fût recrutée tout entière d'hommes d'État et de génies véritablement politiques; mais l'espèce en est rare, surtout quand les révolutions prennent soin de les mettre tous les quinze ans en coupe réglée. Faute de mieux, il semble assez simple que les populations remettent leur confiance aux hommes qu'elles connaissent et dont elles s'honorent. Livré à lui-même, fidèlement interrogé, le suffrage universel suivrait sans doute cette pente, ou bien il ne serait point le véritable interprète du sentiment national. Est-ce cela qu'on redoute comme le danger des influences locales? Est-ce ce cours naturel des choses qu'on veut arrêter? Veut-on trouver quelque artifice pour substituer aux candidats véritablement préférés par les électeurs d'autres candidats expédiés de Paris sous la protection et pour ainsi dire sous la bande d'un journal dominant? Veut-on continuer par un moyen légal, et établir comme régime habituel du pays, le fameux système d'exclusion du *lendemain par la veille*, c'est-à-dire des gens qui se sont donné la peine d'apprendre et de gagner quelque chose, — par ces véritables marquis de Mascarille du nouveau régime, qui, sachant tout, par grâce d'état, sans avoir rien appris, se croient aussi en droit de tout posséder sans rien acquérir? L'élection par scrutin de liste est-elle un moyen pratique pour venir en aide à l'ostracisme des lumières et de la propriété, si éloquemment prêché dans les instructions électorales du gouvernement provisoire? On a raison en effet, si tel est le but qu'on poursuit, d'épuiser tous les artifices pour faire de l'élection un véritable casse-tête où personne ne

comprenne rien ; car de lui-même, et tant qu'il y verra clair, il est douteux qu'un pays consente à se décapiter ainsi régulièrement de ses propres mains. Mais, quand on y aura réussi, sait-on bien quelles en seront les conséquences? il est à craindre qu'une assemblée qui aura laissé ainsi en dehors d'elle-même tous les hommes respectés de chaque localité n'obtienne à son tour, et pour elle et pour les institutions qu'elle aura fondées, qu'un assez médiocre respect. Ces existences honnêtes et modestes, qui s'élèvent au-dessus du niveau commun, ou conquises par le travail personnel, ou héritées en même temps que les traditions de l'honneur, ce sont les colonnes du pouvoir dans un grand pays ; c'est sur ces piliers que s'élève, d'étage en étage, l'édifice d'une société ; elles seules peuvent donner au pouvoir l'appui de cette force morale sans laquelle la force matérielle n'est qu'une lame d'acier brisée par la moindre paille. C'est mieux encore que tout cela : ce sont les postes avancés de la propriété et de la famille, ce sont les représentations éminentes de ces deux principes vitaux. Partout où vous les voyez menacées, tenez pour certain que ni la propriété, ni la famille elle-même ne sont en sûreté. Le mal qui s'en prend à la tête ne va pas tarder à gagner le cœur. Les systèmes communistes sont les enfants légitimes des passions envieuses : ils germent dans la corruption démagogique, et tel qui s'en indigne aujourd'hui a chargé lui-même le pistolet qui a éclaté dans sa main.

Concluons, s'il est possible. L'organisation du pouvoir exécutif républicain, l'organisation du suffrage universel, c'étaient là les deux problèmes à résoudre par la constitution nouvelle, car c'étaient là les différences essentielles du nouveau régime d'avec l'ancien, les deux grandes innovations du jour. Concilier la république avec les exigences du pouvoir exécutif, concilier le suffrage universel avec la vérité des élections, c'était la tâche difficile pro-

posée à nos constituants. Si ces réflexions sont bien fondées (et nous regrettons pour l'avenir de la France de ne pouvoir entretenir le moindre doute à cet égard), non-seulement la difficulté n'est pas résolue, elle n'est pas même abordée. On dirait par intervalles qu'elle est accrue comme à plaisir. Faut-il en conclure que la solution était impossible, et que la république soit condamnée à l'inertie du pouvoir et au mensonge des élections? D'autres s'empresseraient de l'affirmer; mais ce serait un triomphe prématuré. Comme aucun effort sérieux n'a été tenté, l'épreuve, nous devons le reconnaître, n'est pas décisive. Demandons-nous qu'on remette la constitution sur le métier, et qu'on ajourne ainsi le moment désiré par la nation, où nous passerons de l'état extraordinaire avoué à l'état soi-disant régulier? — Nous le dirons ingénument : on recommencerait vingt fois le travail aujourd'hui, que nous n'y aurions pas beaucoup plus de confiance. Il a plu à la France de rentrer dans le cycle révolutionnaire que nous croyions avoir parcouru tout entier. Ce n'est point à l'entrée d'une telle carrière que les bonnes constitutions peuvent se faire. L'air qu'on respire à de telles époques ne leur permet pas de venir à terme. Il faut parcourir bien des phases, il faut ensevelir bien des erreurs sur bien des champs de bataille, avant que de pouvoir entrer dans la terre du repos. Les principes fondamentaux mis aujourd'hui si imprudemment en question ont besoin d'être démontrés de nouveau : Dieu veuille que ce ne soit pas au prix d'épreuves trop douloureuses. En outre, tout retard apporté aujourd'hui à la promulgation de la constitution semblerait indiquer de la part de l'assemblée nationale une volonté de se prolonger au delà du terme moralement assigné à son mandat. On prétend qu'il ne manque pas de gens pour lui en donner le conseil. Espérons qu'elle ne le suivra pas. Élue dans des jours d'étourdissement et d'orage, elle doit avoir besoin elle-même de

se retremper au plus tôt dans une élection plus réfléchie. Les assemblées s'usent vite d'ailleurs aux épreuves que celle-ci a déjà soutenues. Dieu nous préserve des *conventions nationales* et des *longs parlements* qui se perpétuent d'autorité, qui se dessèchent, pour ainsi dire, sur place, et épuisent jusqu'au bout la patience d'un pays !

Mais la conclusion véritable qui reste à tirer de tout ceci, c'est que, pas plus avant qu'après la constitution, la société ne doit se croire dispensée de veiller par elle-même, et de faire, par ses plus humbles membres, à défaut d'un gouvernement qui lui manque et qui lui manquera longtemps encore, la tâche ordinairement assignée à ceux qui gouvernent. Il est probable même que la constitution, contraignant de suspendre, ne fût-ce qu'un instant, l'état de siége, sera dans ses premiers jours plutôt un encouragement à l'anarchie. Avant comme après la constitution, le salut des citoyens repose encore et repose uniquement sur leur viligance et leur courage. Gardes nationaux, ne mettons pas les armes bas; nous ne sommes pas bien sûrs qu'il y ait une police pour nous protéger. Journalistes, ne cessons point de signaler le péril à l'horizon; ceux qui s'appelleront président et ministres ne seront pas placés assez haut pour l'apercevoir. Propriétaires, continuons à user sur les classes laborieuses de notre influence légitime et pour soulager leurs maux pressants et pour calmer leurs imaginations égarées. Électeurs, sachons bien qu'un jour d'élection est encore un jour de bataille, qu'il y a autant de honte que d'imprudence à déserter son poste, et que la tactique et l'union sont toujours nécessaires pour triompher des fraudes d'un système électoral vicieux. Tous, en un mot, ne perdons ni le sentiment du danger ni l'instinct de la défense. Ne comptons sur rien, ni sur personne : ni constitution, ni assemblée. Tout l'échafaudage des pouvoirs réguliers est détruit : il ne se relèvera pas par enchantement à la voix

de nos constituants. Rien ne serait si dangereux que de s'y méprendre et de se croire à l'abri derrière des murailles de carton, qui tomberont au premier vent.

Bien comprise, au contraire, franchement acceptée, la situation, qu'on n'aurait certes jamais choisie, a quelques avantages. L'état de nature où elle nous laisse est rude sans doute, mais il est franc. S'il comporte peu de ménagements, en revanche il n'admet pas d'équivoque. Il nous met sans voile en face d'un danger social qui ne date pas d'hier, qui nous vient tout droit de 93, qui s'est déjà révélé à plusieurs reprises, mais dont nos yeux délicats aimaient trop à se détourner. Les constitutions ingénieuses et sagement équilibrées, à l'abri desquelles nous vivions, étaient des remparts sans doute, mais c'étaient aussi des masques qui nous cachaient l'ennemi; elles servaient même parfois à le couvrir dans ses attaques. Avec une constitution qui ne laissera d'illusion à personne, plus de surprise, plus de sociétés secrètes descendant dans la rue aux cris de *vive la réforme*, plus de garde nationale ouvrant, à ce mot d'ordre dérobé, ses rangs pour laisser passer la révolution. Avec une constitution dont, on peut l'affirmer par avance, l'état normal sera d'être suspendue, et où l'exception sera plus ordinaire que la règle, nous verrons mettre un terme à cet éternel artifice des factions de se servir des garanties légales pour narguer la loi plus à leur aise. Avec une constitution qu'on craindra de briser en y touchant, tous les partis ne se donneront plus tour à tour l'étrange plaisir d'en forcer tous les ressorts pour en éprouver la solidité. Le danger pèsera sur tout le monde et ne permettra plus ni sommeil ni plaisanterie. Au fond, s'il y a quelque manière de nous tirer de ce précipice, cette forte école seule peut nous l'apprendre. Ce qui a manqué à la France depuis cinquante ans, ce ne sont assurément ni les bons principes de gouvernement, ni les spéculations élevées et

saines sur les conditions des sociétés; ce n'est pas davantage l'éloquence et l'habileté des hommes d'État. Depuis le droit divin, en passant par le droit du sabre, jusqu'à celui de la sanction populaire, nous avons essayé de tous les principes qui peuvent agir sur la conscience ou l'imagination des hommes. Depuis l'homme miraculeux du 18 brumaire jusqu'à tant d'hommes éminents qui ont entouré le berceau du gouvernement de juillet, la Providence, après nous avoir donné le génie, nous a prodigué le talent. A ces forteresses si savamment élevées, à ces bons capitaines, qu'a-t-il manqué? Disons-le. Une armée qui sût rester sous les armes. Il nous a manqué ce qui fait les bonnes troupes : l'union, la patience et la persévérance. Par un juste jugement, lois et chefs, aujourd'hui tout a disparu; il ne nous reste plus que nous-mêmes. Vainement demandons-nous encore, pour nous tirer d'embarras, des institutions et des hommes; il ne nous en sera plus donné. A la profondeur où notre sol est remué, la force végétale qui produit les grands arbres est épuisée. Mais il nous est permis d'espérer encore dans la ressource de l'énergie personnelle des citoyens. Si cette épreuve ne suffisait pas pour former chez nous ces qualités viriles du caractère nécessaires à un peuple libre, il faudrait se voiler la tête pour ne pas voir sombrer dans l'abîme le vaisseau qui porte la liberté de la France et sa fortune.

DE

LA PROPRIÉTÉ [1]

— Novembre 1848. —

Si M. Thiers lui-même demande pardon à la raison publique du sujet qu'il est obligé de traiter, quelle excuse ne doit-on pas faire d'oser prendre la parole après lui! Que peut-on dire sur de pareilles matières quand il a parlé? Que peut-on dire de lui à ceux qui l'ont lu? Le privilége d'un nom comme le sien est de se passer d'éloges; le mérite de ses écrits est de se passer de commentaires. Ce qui s'adresse à tout le monde n'a besoin d'être expliqué, encore moins d'être vanté par personne. Nul plus que M. Thiers n'appartient au public entier; ses ouvrages sont du ressort du plus faible aussi bien que du meilleur juge. Il y aurait une fatuité sans pareille à prétendre l'avoir mieux compris ou seulement mieux apprécié qu'un autre.

1. A propos du livre de M. Thiers.

C'est cette rare qualité d'écrivain aussi populaire qu'élégant, qui assure aujourd'hui à M. Thiers une position sans égale en France. Si son nom est en effet presque le seul qu'on prononce encore avec honneur et un peu d'espoir, il ne doit pas seulement ce privilége au coup de vent qui a balayé toutes les renommées dont la France avait accoutumé de s'enorgueillir. C'est une triste élévation que celle qu'on tient de l'abaissement commun, et M. Thiers, j'en suis sûr, est le premier à la regretter. Habitué à lutter avec ses égaux, il souffre sans doute de ne plus rencontrer d'émules; l'histoire, son étude favorite, lui a fait connaître quel jugement sévère la postérité porte sur les générations fantasques qui obscurissent elles-mêmes leur auréole en proscrivant leurs grands citoyens. Ce n'est donc point d'être resté debout, parmi tant d'arbres déracinés, qu'il faut féliciter M. Thiers; mais on peut dire sans flatterie que ses rares talents semblaient comme prédestinés à l'épreuve que nous subissons aujourd'hui. Du même coup, en effet, nous avons vu le champ de la politique démesurément agrandi et tous ses fondements ébranlés. Au moment où le suffrage universel nous faisait descendre jusqu'à des régions de la société où, toute lumière acquise venant à s'éteindre, on ne pouvait plus compter que sur le bon sens naturel, le bon sens lui-même nous a fait défaut, et la nature s'est vue méconnue. Nous avons eu à défendre des vérités éternelles devant un public illimité, des vérités primitives devant un auditoire novice, à plaider en quelque sorte devant tout le monde la cause de tout le monde. La parfaite justesse d'esprit de M. Thiers, sa lucidité brillante, le rendaient admirablement propre à un tel rôle: il était né pour être l'avocat du sens commun au tribunal du suffrage universel.

Et qu'on ne se fasse point illusion: cette double tâche d'établir par raisonnement les vérités du sens commun et

d'être entendu d'un public entier a des difficultés qui ne sont comprises que de ceux qui s'y sont essayés. Il y a longtemps que les philosophes savent qu'il n'y a rien de si malaisé à démontrer que l'évidence. Certaines vérités jouent, dans chaque branche des travaux de l'esprit, le rôle de la lumière sur la surface du globe. A la clarté du soleil, vous dirigez vos pas, vous embrassez la nature entière. Regardez le soleil lui-même : vos yeux s'éblouissent et n'aperçoivent plus rien. Le droit de propriété était jusqu'ici, en quelque sorte, la lumière de toutes les discussions politiques. Tout se rapportait à ce droit fondamental : les noms vénérés de justice, de bon ordre, de liberté, ne prenaient quelque sens que par rapport à l'exercice et au développement du droit de propriété. Ces institutions étaient libres, qui permettaient aux citoyens l'usage hardi et le juste orgueil de la propriété honorablement acquise; ce gouvernement était ferme, qui assurait la propriété entre les mains de son possesseur légitime; ce souverain était juste, qui savait la respecter lui-même. Au contraire, le genre humain abhorrait également, sous les titres de despotisme et d'anarchie, tout état social où l'atteinte violente à la propriété est portée ou soufferte par un pouvoir cupide ou débile. Depuis le 24 février, nous avons changé tout cela. Ce qui servait à démontrer tout le reste est aujourd'hui précisément ce qui reste à démontrer. Le degré qui servait à mesurer l'échelle de proportion de toute politique doit être mesuré lui-même. Quelle tâche! quel changement de méthode et de langage! Tous les points d'appui manquent, tous les faits accordés sont mis en question, toute expérience est récusée. Tout l'horizon tremble : c'est l'axe de la terre qui fléchit, et qui demande des mains assez fortes pour le redresser.

M. Thiers ne pouvait dignement accomplir cette entreprise qu'en transportant, comme il l'a fait de prime-

abord, le débat dans le fond intime de la nature humaine. Du moment, en effet, où tout ce qui fait vivre la société depuis six mille ans se trouve mis en suspicion, c'est à la nature et à l'individu qu'il faut revenir. Chercher dans la nature de l'homme, considéré en lui-même, en dehors du milieu social qui l'environne, l'origine et par-là même les titres du droit de propriété, il n'y a pas, en effet, autre chose à faire, du moment qu'on ne veut tenir compte ni de l'histoire, ni du sens commun, ni de l'expérience. Vous récusez la société, œuvre de l'homme; récuserez-vous l'homme, œuvre de Dieu? Si la propriété, telle que vous la condamnez, découle invinciblement de la nature humaine, telle que Dieu l'a faite, êtes-vous plus sage que Dieu pour mieux imaginer, ou plus puissant pour mieux faire? Tel est le roc inexpugnable sur lequel M. Thiers assoit son raisonnement tout entier. Comme le débat est engagé, nul autre terrain n'était possible à défendre; mais comprend-on quel tour de force ce doit être que de plier aux habitudes d'un langage familier, d'animer de toute la verve d'un pamphlet une série de raisonnements qui s'appuie sur des considérations d'un tel ordre? Interroger la nature humaine, ce n'est rien moins qu'évoquer la métaphysique elle-même. Faites donc de la métaphysique entre deux barricades, à l'usage des assemblées primaires!

L'esprit flexible de M. Thiers a résolu ces difficultés jusqu'à les faire disparaître, à tel point qu'une étude attentive de son livre permet seule de les apprécier. Peu d'anneaux manquent à l'enchaînement des propositions de M. Thiers; la profondeur et la portée s'y devinent plus qu'elles ne s'y montrent; le fil en est serré, l'inspiration pure. Il est facile d'en faire sortir une justification complète et rigoureuse du droit de propriété; mais sur ce fond solide et sévère se joue, avec les mille nuances de l'arc-en-ciel, un style qui brille, par sa pureté même,

comme l'eau d'une source. A l'appui des vues les plus hautes se pressent mille considérations, d'un bon sens pratique, usuel, prises dans le cours habituel de la vie, pour ainsi dire, dans les faits de tous les jours, et qui révèlent un mélange inattendu d'expérience et de réflexion. Ce bon sens dépourvu d'illusions, qui parfois va se heurter contre de douloureuses nécessités, est tempéré et comme pénétré par une douce chaleur de bienveillance qui contraste avec le ton morose de nos philanthropes du jour. J'ai peu de confiance aux bienfaiteurs du genre humain dont la bouche distille le fiel. Dans ces brillants tableaux que la plume de M. Thiers nous trace du bonheur d'une société active et florissante, quand il nous montre l'aisance du pauvre si heureusement solidaire de l'opulence du riche; quand il nous décrit les mille jeux de la liberté humaine s'ébattant sous l'œil de Dieu et sous le frein de la conscience; quand il recherche soigneusement tout ce qu'une main bienfaisante a versé de douceurs inconnues dans les plus humbles destinées, je retrouve là une plus profonde sympathie pour les souffrances de la pauvre humanité que dans ces écrits haineux, qui déchirent les lèvres de nos plaies pour y verser le venin plus à leur aise.

C'est pourtant de cet agrément du style, de ces heureux accessoires et de ces mouvements de l'âme qui la relèvent, mais qui la cachent en même temps, que nous voulons essayer de dépouiller ici l'argumentation sévère de M. Thiers. Nous entreprenons de montrer par quelles fortes articulations sont jointes l'une à l'autre toutes ces pièces, dont chacune porte, dans son travail délicat, l'empreinte d'une main d'artiste. Donner à ces considérations entraînantes la précision d'une démonstration mathématique, qui exclut la contradiction par l'absurde; remonter jusqu'à la source obscure peut-être, mais élevée, d'où la vérité s'écoule à flots si pressés, nous croyons que

cela n'est ni impossible ni même inutile. La simple lecture de l'ouvrage de M. Thiers met à l'instant de son côté toutes les imaginations pures et tous les calculs honnêtes de l'intérêt bien entendu et il n'est pas sans profit de montrer qu'il satisfait également toutes les exigences du raisonnement et de la conscience. Une telle tâche, abstraite par sa nature, aride dans ses détails, ne peut prétendre sans doute à beaucoup de popularité : elle s'adresse à ceux qui possèdent plus qu'à ceux qui attaquent la propriété. Est-ce un tort? Nous ne le pensons pas. Hélas! une foule égarée écoute peu des avis qu'elle croit intéressés. Conseillère moins suspecte et plus impérieuse, l'expérience, qui s'avance à grands pas, et dont nous essayons vainement de tempérer la rudesse, se charge de la détromper. Mais nous vivons dans un temps de mollesse et d'abandon, où il est bon de démontrer à tous les pouvoirs qu'ils ne sont pas des usurpateurs. Tous ont besoin qu'on leur rende ce fier sentiment de leur droit sans lequel ils ne sauraient ni en user avec noblesse, ni mourir pour le défendre. Douter de soi-même au jour du combat, c'est l'explication de tant de chutes douloureuses. Préservons, s'il se peut, la propriété de ces défaillances.

Nous l'avons dit : c'est à la nature humaine elle-même, abstraction faite de tout ce qu'elle tient de ce qu'on nomme les conventions sociales, que M. Thiers demande compte de l'origine du droit de propriété. Quel est-il donc, cet homme naturel? en d'autres termes, qu'est-ce que l'homme tient de la nature? Il y a longtemps que la philosophie et la religion ont répondu à cette question en montrant le spectacle d'humiliation et de pitié que donne l'enfant qui vient au monde. Un être nu, jeté sur une terre nue : *nudum in nuda*, nous dit, par une expression énergique, un auteur ancien rappelé par M. Thiers. Seul de tous les animaux, l'homme est abandonné par la nature, sans vêtement pour se couvrir, sans instincts pour

se diriger, sans cris intelligibles pour se faire entendre. « De lui-même, dit toujours Pline, il ne sait que pleurer : *Hominem non aliud scire sine doctrina quam flere.* » D'elle-même la terre ne lui offre presque aucun aliment pour le nourrir. Ainsi un être incapable de disputer à la mort qui le presse le souffle de vie qui l'anime, voilà l'homme !

Entrons maintenant dans l'une des cités qui bordent la Tamise, la Seine ou la Néva : quel est donc l'être qui a enfermé dans ces digues le cours de ces flots, qui fait gémir la terre sous le poids de ces colosses de pierre ? Où est-il, cet être qui se dérobe souvent à la vue derrière les remparts qu'il s'est construits ? O merveille ! c'est encore l'homme. Le plus faible des animaux est devenu le plus puissant, le plus pauvre est devenu le plus riche ; ce sol qui le portait à regret, il l'a dompté ; cette mort qui étendait déjà sa main sur lui, il ne l'a pas détruite sans doute, mais, mieux encore, il en fait l'instrument de sa volonté : il la porte lui-même dans le sein d'autres êtres que lui. Cette vie qui semblait prête à s'échapper de ses lèvres a débordé autour de lui et couvre la terre de sa force d'expansion.

Telle est la distance, tant de fois mesurée avec admiration, qui sépare l'homme social de l'homme naturel. Comment cet intervalle a-t-il été franchi ? La réponse ici encore est toute faite : elle est banale, mais profonde : par la raison et la volonté.

C'est qu'en effet, à défaut d'instincts développés qui lui manquent, la Providence a déposé dans le cœur de cet être si faible en apparence des facultés inaperçues, mais inappréciables, et, au-dessus de toutes les autres, une maîtresse qui les domine, le don de se commander à soi-même. Tous les êtres animés ont sans doute quelque intelligence ; ils aperçoivent, sans doute, au spectacle des objets extérieurs, quelques idées confuses, qui viennent

se peindre dans leur cerveau. L'homme seul les démêle, les coordonne, les éclaircit l'une par l'autre, et fait sortir de leur contact de nouvelles idées indépendantes des objets mêmes qui les ont produites. Tous les êtres animés ont aussi quelque sensibilité ; ils tressaillent ou gémissent aux sensations du plaisir et de la souffrance ; l'homme seul domine le mal, ou se refuse à l'attrait du plaisir. Tous les êtres animés ont des organes qui les font mouvoir; l'homme seul combine et dirige ses mouvements. En un mot, les autres êtres animés obéissent, en quelque sorte passivement, aux facultés comme aux instincts que la nature a mis en eux; ils les servent plus qu'ils ne s'en servent. L'homme seul commande aux siens. Impuissant au début sur tout le reste, l'homme est déjà tout-puissant sur lui-même. Il n'a rien; mais il est riche, car il se possède.

C'est à l'aide de cette puissance qui lui est donnée sur ses facultés que l'homme se met à l'œuvre pour arracher à la nature les moyens de son existence. Ces facultés qu'il trouve en lui-même, première propriété dont il dispose, il les applique au monde matériel; il les prête, pour ainsi dire, à la nature. C'est son intelligence bien conduite qui devine le feu caché sous la pierre; c'est son bras bien manié qui l'en fait sortir. C'est par une combinaison de son intelligence, c'est par un effort de son bras, que la semence est mise en réserve pour produire la récolte, et le sillon déchiré pour la recevoir. Puis, cela fait, l'homme déclare que le bois qui brûle, comme les récoltes, lui appartiennent, il s'en réchauffe et s'en nourrit. Il fait plus encore : il déclare que la terre, d'où ces biens sont sortis, lui appartient comme ces biens mêmes. Il se fait maître par avance de tout ce qu'elle peut produire à l'avenir. Cela s'appelle travailler, cultiver, approprier la terre. Au fond, à y regarder de près, qu'est-ce à dire ? C'est une véritable association conclue entre la nature et l'homme. L'homme, par son travail et

par son intelligence, développe dans la nature des forces qu'elle ne possédait pas, ou qui languissaient en elle; il lui fait porter des fruits qu'elle n'aurait pas portés; elle abandonne en retour à l'homme l'usage comme le produit des forces nouvelles dont elle lui doit le développement. La nature devient, sous la main de l'homme, plus régulière, plus variée, plus abondante; elle participe un peu, en un mot, à l'intelligence de l'homme; en revanche, elle s'engage à donner à l'homme de quoi calmer les besoins de son corps. La terre, dépositaire commune de toutes les forces naturelles, objet de tout le travail de l'homme, devient, en quelque sorte, le gage de cette promesse. C'est de ce contrat solennel et sacré que le droit de propriété prend naissance; la terre ne se livre pas gratuitement à l'homme; elle lui est vendue par la nature en échange du travail, et voilà pourquoi elle lui appartient.

Nous pensons que c'est dans cette association du travail et des facultés de l'homme avec la fécondité de la nature que se trouve véritablement l'origine du droit de propriété : association parfaitement équitable et légitime, car la nature ne donne pas à l'homme plus qu'elle n'en reçoit. De ce rapprochement l'homme se retire plus riche et la nature plus puissante. Un rayon de l'esprit vient animer la matière; la matière, en retour, vient soutenir l'être intelligent. Mais de cette description même de l'origine de la propriété ses conditions nécessaires découlent naturellement.

Ces facultés, en effet, seul bien que l'homme apporte en naissant, et qui lui servent en quelque sorte à établir son droit sur les biens de la nature, sont-elles possédées par tous les hommes en commun, ou par chaque homme en particulier? Cette intelligence qui féconde la matière, cette volonté qui conduit l'intelligence, sont-ce des biens qui se partagent entre tous les hommes, un fonds com-

mun où tout homme puise indifféremment? ou bien est-ce un lot que chaque individu a reçu pour son compte, et dont il dispose sous sa responsabilité? La propriété primitive de l'homme, celle qu'il exerce sur lui-même, est-elle commune ou individuelle? On rougit de poser une telle question. Mon esprit est-il à moi ou à mon voisin? Mes idées, sont-ce les miennes ou celles du genre humain? Sophistes du jour, qui tenez tant à penser ce que personne n'a pensé avec vous, ces beaux systèmes dont la singularité fait le mérite sont-ils à vous ou à tout le monde? Ils sont à vous, Dieu merci, gardez-en la propriété. Mais le moindre laboureur sur son sillon a aussi sa propriété, dont le partage ne peut pas même se concevoir. Ce sont ses bras nerveux, sa volonté patiente et l'attention perspicace qui la dirige. Ses facultés sont bien à lui, à lui seul; il ne peut, quoi qu'il fasse, les communiquer à un autre. L'effort que l'homme fait pour se mettre au travail est ce qu'il y a au monde de plus personnel. La volonté est le sanctuaire de la personne humaine. C'est là qu'elle réside une par essence, inviolable, inaccessible, incommunicable, subissant plutôt la mort que le partage. Que si, par conséquent, ces facultés que l'homme apporte comme sa mise de fonds dans son association avec la nature sont des propriétés individuelles, appartenant non point à l'humanité en général, mais à chaque homme en particulier, ces biens qui lui sont donnés en échange, ce droit d'user et de jouir des forces de la nature, cette terre, pour tout résumer en un mot, tout cela suit naturellement la même condition. Le travail est personnel, la propriété acquise par le travail est personnelle comme lui. Individuel est le prix que l'homme paie, individuelle doit être aussi la compensation qui lui est donnée en retour. En un mot, la volonté de l'homme appliquée à la nature par le travail est la source unique de toute propriété. Ou portez la communauté dans la volonté même

de l'homme, ou souffrez la division dans les produits de cette volonté. Si vous voulez une propriété commune, commencez par donner aussi une âme commune au genre humain.

Naturellement individuelle, la propriété que l'homme acquiert sur la terre et ses produits est aussi naturellement inégale. Le même raisonnement, très-simple, suffit à le démontrer. Encore ici nous demanderons si les facultés humaines, cette propriété primitive, base et racine de toutes les autres, sont également partagées entre les hommes. Chacun a-t-il reçu de Dieu le même degré d'étendue dans l'intelligence, de finesse dans le sentiment, de force dans la volonté? Entrez dans une école de jeunes enfants, et je vais montrer tout de suite, parmi ces êtres qu'aucune leçon n'a encore modifiés, celui dont le regard brille d'un rayon intérieur, celui dont la lèvre finement contractée indique déjà la puissance de sentir et de souffrir, celui dont les membres vigoureux et souples se prêtent à tous les commandements de la volonté; je montrerai, à côté, l'être chétif, chagrin, hébété, qui ne comprend et qui ne rend rien. Rien n'est donc inégal au monde comme ces facultés primitives dont l'homme dispose, et qui lui servent comme son contingent pour s'associer avec la nature. Et la nature elle-même, offre-t-elle plus d'égalité? Depuis les champs fertiles de la Sicile, qui portent deux moissons par an, jusqu'aux plaines arides des Landes, jetez les yeux autour de vous, y a-t-il deux terres qui, également cultivées, soient également productives? Dans cette association originelle, fondement de la propriété, aucun des associés, ni l'homme ni la nature, ne se présente deux fois de suite avec des conditions égales. Dès lors, comment y aurait-il égalité dans les effets, quand il y a inégalité dans les causes?

Il semble qu'on peut arriver, par cette voie, d'une manière abstraite sans doute, mais frappante par sa rigueur

même, à l'explication complète de l'établissement et de la nature du droit de propriété. On assiste ainsi au premier partage qui s'est opéré naturellement entre les hommes. C'est qu'en effet ils n'ont point été placés en face d'un trésor à diviser en plusieurs lots, comme des vainqueurs devant des dépouilles conquises, mais en face d'une terre ingrate et nue qu'ils devaient baigner de leur sueur, et dont il a fallu tirer, par le fer, ce qui y était déposé de forces productives et de richesses cachées. Chacun a pris de cette terre juste autant que ses facultés en ont pu couvrir. Sa propriété s'est étendue à la suite et dans la mesure de sa personne. Ainsi s'est formée cette seconde propriété de l'homme sur la terre, taillée à l'image et adaptée exactement aux proportions de cette propriété primitive que l'homme avait reçue sur lui-même. S'il y a justice quelque part, c'est dans une telle distribution. Il y a plus que justice, il y a un fait opéré de soi par un développement irrésistible de la nature. Si l'on nous reproche de résoudre par avance la question en la posant, si l'on nous dit que ces mots : partage, richesse, société, supposent la propriété, que toutes ces idées la rappellent, je ne dis pas le contraire; mais qu'y faire? Quand on arrive à un certain degré de profondeur et de vérité, les objections, pas plus que les réponses, ne savent comment s'exprimer. Quand deux idées sont trop intimement liées l'une à l'autre, on ne peut plus les définir que l'une par l'autre. Dieu est bon, et la bonté c'est Dieu même. Il en est ainsi de la propriété et de la justice. Le grand législateur antique, essayant de définir la justice au début de son œuvre, s'exprime ainsi : La justice est la ferme volonté de rendre à chacun ce qui lui appartient; *constans voluntas jus suum cuique tribuendi.* Après une pareille définition, comment démontrer que la propriété est juste? Propriété c'est justice, et justice c'est propriété. Comme deux lignes parallèles rapprochées coïncident et dispa-

raissent l'une dans l'autre, ces deux grandes idées mises en présence semblent aussi se confondre et s'unir dans leur embrassement.

Mais ce premier partage, ainsi opéré entre les hommes par l'effet de leur travail et sur l'échelle de leurs facultés, n'épuise pas toute l'idée de propriété ni toutes les difficultés de la question. S'il suffit déjà à faire comprendre pourquoi certains hommes sont plus riches que certains autres, ils ne rend pas compte de tous les faits qui se passent sous nos yeux. Bien loin, en effet, que le travail et la propriété marchent toujours ensemble, bien loin que les richesses et les facultés soient dans une exacte proportion dans le monde tel que nous le voyons, il est beaucoup de propriétés acquises sans travail, par le seul fait de la naissance, et qui ont l'air de n'avoir pour but que de suppléer aux facultés. On pourrait même dire, jusqu'à un certain point, en employant une des exagérations familières à nos philosophes modernes, que trop souvent le travail personnel et la propriété ont fait divorce, de telle sorte que ceux-là font usage de leurs facultés qui n'ont rien, et ceux-ci jouissent des biens de la nature qui laissent languir leurs facultés dans l'inertie. C'est que la propriété n'est pas seulement parmi nous inégale, individuelle; elle est aussi héréditaire, dernière qualité qui reste encore à justifier. Nous avons suivi jusqu'ici, en la serrant seulement d'un peu plus près, l'argumentation de M. Thiers; nous demanderons la permission de nous écarter un moment d'un si bon guide. Les raisons qu'il donne pour démontrer la justice comme l'excellence de la transmission héréditaire des propriétés, d'une vérité incontestable assurément, ne nous paraissent ni les seules ni les plus hautes. Suivant M. Thiers, l'hérédité s'explique par ce seul fait, que chaque homme, ayant le droit de disposer du bien qu'il a acquis par son travail, en fait naturellement don à ses enfants, les êtres les plus chers

qu'il ait en ce monde. C'est amoindrir un peu, nous le croyons, l'idée d'hérédité, que de la faire dépendre uniquement de la libéralité paternelle. Elle a, suivant nous, de plus profondes racines : elle résulte, aussi bien que la propriété elle-même, des conditions de la destinée comme de la nature humaine.

Lorsqu'en effet nous nous étonnions tout à l'heure de tout le chemin que l'homme a parcouru depuis la misère de son berceau jusqu'au luxe des cités modernes, et que nous en faisions honneur à la puissance de sa volonté, l'explication, bien que vraie au fond, n'était, on a dû le remarquer, qu'à moitié satisfaisante. C'est bien par le travail et par la volonté en effet que l'homme vit, et, sans elle, il ne vivrait pas; mais il n'est pas vrai que, pour vivre, il lui suffise de le vouloir. Que peut la volonté, à peine en germe, chez l'enfant? Souveraine mineure, bien des années s'écoulent avant qu'elle entre en possession de son empire. Avant que l'homme puisse travailler pour vivre, il faut qu'il vive bien des années sans travailler. En ceci encore, il diffère des autres animaux; quelques mois suffisent, en général, aux autres êtres animés pour parvenir à leur développement; l'homme met des années à grandir, et, tout le temps que sa croissance s'opère, ce n'est pas lui qui peut être chargé de pourvoir à son existence : c'est à ses parents que ce soin est remis, c'est à eux qu'il appartient de lui continuer la vie qu'ils lui ont donnée. Par là se prolonge dans l'espèce humaine et s'épure en se prolongeant le sentiment de la paternité. Entre des êtres intelligents en effet, nul rapport ne peut rester longtemps matériel. Le père ne prend pas seulement soin du corps de son fils; il élève, il développe en même temps son intelligence. Ce qui n'était que l'allaitement chez la bête devient l'éducation chez l'homme; l'instinct se règle par le devoir et s'élève jusqu'à la tendresse.

C'est déjà un fait particulier à la race humaine que cette éducation du fils par le père prolongée pendant vingt années, et laissant après elle une impérissable affection, mais voici un fait plus étrange encore. Alors même que l'éducation est terminée et que l'homme est arrivé à son parfait développement, s'il est placé seul devant la nature, même avec ses facultés adultes et sa volonté en pleine vigueur, c'est à grand' peine encore s'il pourra vivre. S'il n'a que lui-même pour se tirer d'affaire, s'il faut qu'il attende tout de son travail personnel, je le défie hardiment de se donner une existence supportable. Peut-il fendre la terre avec ses ongles? peut-il, avec ses mains, atteindre l'oiseau dans l'air ou la bête fauve dans la forêt, pour préparer son repas du soir? Évidemment non. Il lui faut au moins un soc pour creuser un sillon, des flèches ou des armes à feu pour égaler le vol ou la course de l'animal. En tout genre, à quelque travail qu'il s'adonne, ses membres ne lui suffisent point; des instruments (si grossiers qu'on se les imagine) lui sont nécessaires. Il faudra donc qu'il commence par façonner des instruments, et avec quoi les façonnera-t-il? Et pendant qu'il les façonne, comment vivra-t-il? Sera-ce avec quelques fruits naturels que la terre produit sans culture, et dont la maigre substance ne suffit point à réparer ses forces épuisées? Supposons même la charrue forgée, le sillon ouvert, la semence déposée; en attendant qu'elle ait germé jusqu'à monter en épi et que l'épi ait mûri jusqu'à être bon pour la récolte, un an et plus peut-être va s'écouler. Sur quel fonds l'homme, tel que nous le supposons, va-t-il prendre sa nourriture? Et quand on songe que ce n'est point à se nourrir seulement qu'il doit penser, mais à vêtir son corps, mais à se préparer un abri contre les intempéries de l'air, mais à se préserver de mille autres dangers et à satisfaire à mille autres besoins, l'imagination reste confondue de la tâche qu'aurait à

remplir l'homme laissé seul aux prises avec la nature. L'histoire de Robinson dans son île, qui a amusé notre enfance, nous en donne à peine une idée. Ce voyageur élevé au milieu des ressources de la civilisation, jeté sur une plage abandonnée, mais fertile pourtant, dans la pleine maturité de ses forces morales et physiques, quels efforts ne lui faut-il pas pour s'assurer, à des conditions à peine supportables, une vie assez précaire? C'est dans cette lutte même que consiste l'intérêt du livre. Encore l'auteur est-il obligé, pour mener l'hypothèse à bonne fin, d'appeler à son aide un grand vaisseau échoué sur la côte, et où se trouvent en abondance des provisions, des armes, du fer travaillé, des instruments de toute sorte, en un mot tous les produits d'une industrie avancée. Sans cet auxiliaire, qui joue un grand rôle dans l'histoire, l'ingénieux Robinson serait mort en moins d'une semaine sur le seuil de son royaume.

En multipliant les hommes, en les supposant en société, vous n'amoindrissez pas la difficulté. Au lieu d'un homme, imaginez-en dix, imaginez-en vingt travaillant de concert et s'aidant mutuellement; mais imaginez-les dans l'état purement naturel, sans armes, sans vêtements, sans instruments, sans provisions d'aucune espèce : l'embarras est presque le même. Ils n'auront pas plus de facilité pour couper le bois dans la forêt ou pour ouvrir la terre, et, en attendant, ils trouveront plus difficilement encore de quoi se soutenir. Ils auront plus de force sans doute, mais aussi plus de bouches à nourrir et plus de besoins à satisfaire. Un régiment en campagne, dénué de tout, dans des plaines désertes, se tire peut-être d'embarras encore moins facilement qu'un homme seul. S'il peut plus, il lui faut aussi davantage. En un mot, que l'on considère ou l'homme isolé ou l'homme en société; on arrive toujours à cette singulière conclusion : qu'il ne peut vivre sans travailler, et que, par lui-même,

dans son état naturel, il ne peut guère faire un travail qui lui profite. Il lui faut, pour tout travail, ces deux choses plus ou moins perfectionnées, plus ou moins abondantes, mais à quelque degré cependant : des instruments pour suppléer à l'insuffisance de ses membres, des provisions pour les nourrir, en attendant qu'il ait pu recueillir le fruit de son travail. Or, comme ces instruments et ces provisions, il ne peut non plus les acquérir sans travail, on tourne dans un étrange cercle vicieux. Il faut travailler pour vivre; mais il faut vivre pendant qu'on travaille. Tout travail humain suppose par conséquent un travail précédent sur lequel il s'appuie et se greffe pour ainsi dire. C'est le spectacle que toute société nous présente. Aujourd'hui, comme au début du monde, toute société d'hommes travaille, travaille sans relâche; car, aujourd'hui, comme au début du monde, la nature résiste et ne se donne qu'à la volonté laborieuse. Mais le travail d'aujourd'hui est entretenu par le travail d'hier : le laboureur fend la terre avec la charrue qu'a tournée le charpentier, et que le charpentier lui-même a reçue du bûcheron; il mange et sème le blé qu'a récolté le moissonneur. Le jour prépare le lendemain; mais la veille a préparé le jour. On me demandera comment s'en est tiré le premier homme. C'est une question, j'imagine, à laquelle je ne suis pas tenu de répondre. Ma mémoire ne me dit rien à cet égard, ma curiosité ne s'étend pas si loin. Devons-nous croire que dans ce berceau de notre espèce, la nature était pour l'homme une plus tendre mère, ou que celui qui l'a créé joignit au bienfait de la vie quelques enseignements et quelques libéralités suprêmes qu'il ne renouvelle pas aujourd'hui? Toutes les religions le disent, tous les peuples l'ont cru, et, si l'on veut me forcer à être de l'avis des religions et des peuples, on ne me fera pas beaucoup de violence. Quel qu'ait été du reste l'homme à son origine, et de quelque manière qu'il se

soit dégagé de ses langes, ce qui importe à la discussion, c'est de bien constater sa condition présente. Or, cette condition est telle, nous l'affirmons, qu'il ne peut vivre et travailler, si quelqu'un n'a travaillé et vécu avant lui et pour lui. Plus la société avance, plus les hommes se multiplient, et plus cette nécessité est impérieuse; car, à mesure que les siècles passent, le petit nombre de richesses naturelles répandues à la surface du sol va s'épuisant; la culture devient plus nécessaire, et en même temps plus coûteuse et plus pénible. Nous sommes quinze millions de Français intelligents, laborieux, valides, en état, pensons-nous, de nous suffire à nous-mêmes? Supposez (et si certaines théories prévalent, la supposition sera bien près d'être réalisée), supposez qu'un coup de vent emporte tout ce que le travail des générations précédentes a élevé sur notre sol; supposez les villes écroulées, les greniers d'approvisionnements vides, les armes, les charrues, les instruments de toute sorte brisés ou anéantis, la terre dépourvue d'engrais et chargée de ronces; supposez-nous, enfin, hommes naturels en face de la terre naturelle, et je ne donne pas deux mois à cette France, si active et si fière, pour mourir, sur son sol fertile, de froid, de famine et de misère.

Concluons donc hardiment que l'humanité, telle que nous la connaissons, ne vit qu'à la condition que chaque génération, en venant au monde, recueille quelque chose de la génération précédente. Chaque homme, en entrant dans la vie, a besoin de trouver sa part préparée, non pas pour la consommer dans le repos, mais pour lui rendre à lui-même le travail possible et profitable. Or, maintenant, de ces deux faits réunis; d'une part, cette longue éducation du fils par le père, qui unit ces deux âmes entre elles par un lien aussi fort que délicat et aussi tendre qu'impérieux, de l'autre, cette impossibilité qu'a tout homme d'assurer son existence, si quelqu'un ne lui a préparé la

voie, est-ce qu'on ne voit pas sortir, comme des entrailles mêmes de l'humanité, la propriété héréditaire? L'homme ne peut vivre et travailler, disions-nous tout à l'heure, si quelqu'un n'a vécu et travaillé avant lui. Ce quelqu'un, le voilà trouvé ; c'est le père. La voilà cette vie qui a dû précéder la nôtre, le voilà ce travail qui prépare notre travail. Si d'une part, en effet, toutes les générations d'hommes ont besoin de se rattacher à celles qui les précèdent, de l'autre, grâce au sentiment paternel et à l'espoir de l'hérédité, toutes les générations, avant de quitter la terre, pensent à celles qui vont les suivre. Ce fils que le devoir comme la tendresse lui ont fait veiller dans son berceau, puis instruire de toutes les leçons de son expérience, ce fils, même parvenu à l'âge d'homme, le père ne l'abandonne pas encore. Il sent que sa charge n'est pas finie; il doit lui laisser après lui, le mot vulgaire le dit, il doit lui laisser de *quoi vivre*, et jusqu'à son dernier jour il travaille, pour qu'à son tour son fils puisse travailler et vivre. Ainsi une affection, un devoir d'un côté, un besoin de l'autre, voilà ce que le Créateur a mis en regard, et ce que l'hérédité rapproche et concilie. Ce n'est donc point par choix, par libéralité pure, par un effet volontaire de sa tendresse, que le père laisse à son fils le fruit de son travail; c'est par une nécessité matérielle, aussi bien que par un devoir moral. C'est le complément du don de la vie. Naissance, éducation, hérédité, tout cela en effet est une même chose. Par la naissance, le père ne donne pas encore la vie à son fils, il la promet seulement; l'éducation la commence, et l'hérédité l'assure.

Telle est, à notre avis, la source profonde de l'hérédité des biens dans la race humaine. C'est pour cela qu'elle se représente, dans toute société, sauvage ou civilisée, comme empreinte d'un caractère sacré. Elle est le lien des générations entre elles ; elle émane de ce qu'il y a de

plus élevé dans les sentiments de l'âme comme de ce qu'il y a de plus impérieux dans les besoins du corps; elle réalise au dehors, elle cimente, elle couronne la famille : car (et c'est ici que nous retrouvons, avec un double plaisir, après les avoir perdus de vue un moment, les tableaux animés de M. Thiers) conçoit-on quelle combinaison absurde et douloureuse, quel supplice imposé par la Providence serait la famille sans l'hérédité? le sentiment paternel, tendre, actif, inquiet, comme nous le connaissons, forcé d'abandonner au caprice du hasard, aux rudesses de la nature, l'objet de son amour? L'idée seule soulève la conscience. C'est dans M. Thiers qu'il faut aussi chercher la brillante peinture des bienfaits de l'hérédité, du cachet original et puissant qu'elle imprime à notre espèce. Chose admirable en effet, ici encore la faiblesse apparente et primitive de l'homme est précisément le secret de sa grandeur future. En comparaison du lionceau, à peine échappé de la tanière, qui s'élance en rugissant dans le désert, de l'aiglon, sorti du nid, qui s'envole sur les ailes de l'ouragan, l'enfant, avec ses lisières, ses nourrices et ses maîtres, paraît, je l'avoue, bien misérable; mais cette dépendance des générations qui affaiblit l'individu assure l'empire de la race entière. L'homme a besoin de l'homme pour vivre : c'est sa faiblesse; l'homme hérite de l'homme : c'est sa force, car il n'hérite pas seulement de ses biens matériels, il hérite encore de son intelligence. L'hérédité, comme l'éducation, est morale aussi bien que matérielle. Avec le fruit de ses sueurs, le père laisse à ses fils le fruit de ses réflexions, ce qu'il a appris, conçu, imaginé pendant cinquante ans d'expérience. Le fils part du point où le père est resté, il pénètre plus avant dans les voies de la richesse et de l'intelligence. Les travaux humains ne sont point ainsi limités à une seule et éphémère génération : ils passent de mains en mains, ils s'accumulent, se déve-

loppent, se superposent, pour ainsi dire, et forment le piédestal sur lequel la civilisation s'élève.

Et en même temps qu'ainsi, par l'hérédité, les hommes s'élèvent, s'éclairent et s'enrichissent, ils s'étendent et couvrent la terre. La famille se multiplie, et l'hérédité, sous ses formes diverses, pourvoit à la multiplication de la famille. C'est une chose curieuse à suivre, en effet, que le mouvement de la population tel qu'il s'opère à la surface d'un pays, mais en rayonnant toujours par l'hérédité autour de la famille. Les peuples nomades, dont les livres saints nous racontent la vie, les colons de certaines provinces d'Amérique, nous montrent ce mouvement plus à découvert qu'on ne l'aperçoit sous les fils mêlés de nos sociétés compliquées. Dans ces familles primitives, jusqu'à la mort du père, les fils sont groupés autour de lui, l'aidant dans ses travaux, mangeant à sa table, recevant ses inspirations, obéissant presque à ses ordres. Le père mort, le toit paternel est trop étroit pour les contenir plus longtemps. L'un des fils, souvent l'aîné, garde la terre, les autres vont chercher fortune ailleurs; mais les uns et les autres reçoivent en héritage une partie des travaux paternels, car l'aîné reçoit la terre, non pas nue et inculte, mais fertilisée par des années de travaux et de culture; il trouve le travail de son père incrusté, pour ainsi dire, dans le sol. Les autres emportent avec eux les instruments, les provisions, le bétail, en un mot tout ce qui leur permet d'aborder l'œuvre difficile d'une culture nouvelle. A chaque génération, le même phénomène s'opère, et, par degrés, le sol entier passe ainsi sous la main de l'homme. Cependant, à chaque génération, si l'hérédité n'y venait pourvoir, ce mouvement d'extension rencontrerait des difficultés croissantes, et enfin insurmontables. D'ordinaire, les premières terres cultivées dans un pays sont les plus fertiles. D'année en année, les bonnes terres deviennent plus rares : il faut recourir à des sols plus in-

grats. Les cultures nouvelles deviennent plus pénibles; elles exigent des instruments plus puissants, un travail plus patient, des frais d'établissement plus considérables. Un défrichement, qui n'est rien dans les provinces à peine explorées de la Louisiane, est déjà coûteux près de New-York ou de Boston. En France, sur notre terre vieillie et chargée d'hommes, une fortune y suffit à peine. A mesure que les hommes se multiplient, les conditions naturelles de leur existence deviennent plus laborieuses; mais les richesses et les connaissances accumulées que l'hérédité leur transmet, et qui s'accroissent de génération en génération, les mettent en mesure de remplir avec avantage ces exigences toujours plus onéreuses de la nature. Pour cultiver ces sols moins fertiles, ils auront, grâce à l'hérédité, de meilleurs engrais, des machines plus perfectionnées, des bœufs plus nombreux et plus forts. A chaque génération, les richesses naturelles deviennent plus rares et se font acheter plus cher, mais les richesses produites et héritées augmentent. Avez-vous vu les flots d'une source arrêtés par une digue grossir et s'entasser contre elle jusqu'à ce qu'ils aient franchi en débordant l'obstacle qu'on leur oppose? Ainsi monte, d'écluse en écluse, par la force accumulée de la propriété héréditaire, le fleuve des générations humaines.

Voilà qui va bien, nous dira-t-on, et ce spectacle est grand en effet; mais il s'accomplit au profit de quelques-uns seulement et non au profit de tous. Quand le père a travaillé avec succès, le fils hérite avec avantage; mais si le père a été malheureux ou languissant dans son travail, s'il a dissipé son temps ou son bien, le fils innocent porte la peine des fautes qu'il n'a pas commises, et le malheur se transmet avec le sang. Dans ce mouvement ascendant des sociétés, qui élève les générations les unes au-dessus des autres, si on a une fois perdu le fil, on ne peut plus se rattraper. On naît dans la misère, on y reste,

et des familles entières se trouvent ainsi condamnées, jusqu'à leur dernier degré, dans leur premier auteur. Peu à peu, ce sort devient commun à la plus grande partie de l'espèce humaine; car, à mesure que les sociétés avancent, la terre et tous les moyens de travail, le capital en un mot, pour se servir de l'expression consacrée, se concentrent en un petit nombre de mains. L'inégalité primitive, en se transmettant de père en fils et en s'accroissant sur la route, prend d'étranges proportions : les derniers nés de la famille humaine trouvent le sol occupé, la place prise; ils voudraient travailler, et ne savent à quoi employer leurs bras, et l'inaction forcée les mène à la mort.

Telle est la grandeur de l'objection qui se présente aujourd'hui sous tant de formes provoquantes, et qui, répétée de bouche en bouche, va réveiller les échos des barricades. M. Thiers la pose hardiment, et, rappelant cette comparaison frappante de Cicéron : « Le monde est un théâtre où tous les siéges sont retenus d'avance; » aimeriez-vous mieux, dit-il, que ce théâtre n'existât pas?

C'est bien là, en effet, la véritable question. Ce théâtre où vous demandez une place, je ne sais pas si c'est la propriété héréditaire qui le ferme; mais je sais bien que c'est la propriété héréditaire qui l'a élevé. Sans elle, il n'existerait pas; sans elle, il n'y aurait qu'une terre aride et des êtres sauvages, dévorant quelques herbes malsaines, errant quelques jours avant de mourir sur sa surface désolée. Vous vous plaignez qu'en venant au monde, des malheureux se trouvent à la fois dans la nécessité et dans l'impossibilité de travailler pour vivre! Dure nécessité sans doute, si elle était vraie. Supposons pourtant qu'elle le soit; quelle serait alors leur condition? Tout simplement celle de l'homme naturel avant la propriété héréditaire. Vouloir travailler et ne savoir comment s'y prendre, c'est précisément cette primitive et malheu-

reuse condition que nous décrivions tout à l'heure, et où tous les hommes indistinctement seraient placés, si, après Dieu, la propriété héréditaire n'était venue les en tirer. Beau remède, en vérité, que de supprimer cette propriété ! Les instruments de travail, dites-vous, sont concentrés en un petit nombre de mains; les provisions nécessaires pour nourrir tant de travailleurs, en attendant qu'ils aient pu travailler, le sont également. Vous appelez cela la tyrannie du capital; mais ces instruments et ces provisions, ce capital en un mot, pensez-vous qu'il se soit fait tout seul? c'est le travail qui l'a produit, c'est l'hérédité qui l'accumule. Sans la propriété héréditaire, il n'eût jamais existé. D'autres n'en auraient pas joui, il est vrai; mais vous n'en jouiriez pas davantage. Le sol est occupé, ajoutez-vous : encore une fois, voulez-vous que nous fassions l'épreuve de vous laisser seuls et nus devant le sol inculte?

Cette réponse serait concluante, n'y en eût-il pas d'autre à faire; elle est décisive, car, s'il est vrai (et après ce que nous avons dit, il est difficile d'en douter) que la propriété et l'hérédité ont été les deux conditions de la vie pour l'homme, les deux seules qui aient pu le tirer de son dénûment, quand bien même tout le monde n'en profiterait pas, encore vaudrait-il mieux que quelqu'un vécût que personne. Mais, Dieu merci, les bienfaits de la propriété héréditaire ne sont pas si restreints; ils ne sont pas limités à un petit nombre. Si quelques-uns seulement en jouissent dans toute leur plénitude, tous en profitent plus ou moins. C'est ce qu'il nous reste à faire voir avec M. Thiers. La destinée humaine est bien assez dure comme elle est, n'exagérons pas sa misère.

Il est parfaitement vrai, je l'avoue, que la propriété, déjà inégale à son origine, par suite (nous l'avons vu) de l'inégalité des facultés naturelles, le devient plus encore par l'hérédité. Lorsque, dans une même famille, deux ou

trois générations d'hommes laborieux et distingués se succèdent, le travail de l'un s'ajoute au travail de l'autre, et une extrême abondance en est la suite. Il est tristement vrai également que l'hérédité s'étend au mal comme au bien, que les fautes ou simplement les malheurs du père étendent leurs conséquences jusqu'au fils, et que, si deux ou trois générations déclinent sur une pente continue ou languissent dans l'oisiveté, la dernière arrive à une extrême misère. Ces deux résultats sont la conséquence nécessaire de l'inégalité primitive des hommes et de l'hérédité qui la transmet. Que si demain, par impossible, on répartissait en lots égaux toutes les terres, en supposant (ce qui est douteux) que tout le monde ne mourût pas de faim le premier jour, trente ans après il y aurait déjà des gens très-pauvres et des gens plus riches, et, comme les mauvaises chances sont plus nombreuses que les bonnes, il y aurait déjà plus de pauvres que de riches. Une grande inégalité dans les conditions est donc, nous en convenons, la conséquence nécessaire de la propriété héréditaire ; mais, par une consolante disposition de la Providence, cette inégalité porte, sinon sa complète réparation, au moins son adoucissement avec elle. Le superflu de l'un vient en aide au défaut de l'autre, et cela naturellement, sans effort de dévouement ou de charité, sans autre chose, de la part du plus riche, qu'un soin de ses plaisirs et un calcul de son intérêt.

Essayons de faire comprendre comment cette réparation s'opère. Le mérite, avons-nous dit, et le but principal de l'hérédité, c'est de fournir à l'homme entrant dans le monde et naturellement dépourvu de toute ressource d'existence, de tout instrument de travail, les moyens d'employer son activité. Eh bien ! ce que, dans les familles primitives, le père fait pour le fils, dans les sociétés avancées le riche le fait pour le pauvre. Par le capital qu'il a amassé ou déposé dans le sol, le père met son fils

en état de travailler; le riche, par le capital qu'il distribue, fait vivre le pauvre en travaillant.

Un homme, en effet, n'est pas plutôt parvenu à un certain degré d'abondance, qu'un désir naît dans son âme, celui de jouir et de se reposer. En même temps que ses besoins matériels sont satisfaits, que ses inquiétudes sur son existence sont apaisées, d'autres goûts plus fins, plus délicats, se font sentir à lui. Les recherches de bien-être, les pures jouissances des arts, les plaisirs de l'intelligence, commencent à le toucher. Il a besoin de loisir pour goûter ces plaisirs nouveaux, et d'aide pour se les procurer. Son abondance, s'il reste seul, est un véritable embarras pour lui : elle va fondre entre ses mains. Il s'adresse alors à l'homme moins riche que lui, à celui qui, n'ayant rien hérité de son père, se trouve en ce monde avec ses bras pour seule et ingrate possession, et lui dit : J'ai plus de terre qu'il ne m'en faut pour nous nourrir l'un et l'autre; j'ai plus d'instruments de travail que mes bras n'en peuvent employer : veux-tu travailler pour moi? et je te nourrirai. Je te donnerai ce qui te manque, la matière et l'instrument du travail.

Tel est, dans sa simplicité pure, le contrat passé entre le riche et le pauvre, entre ce qu'on appelle le capitaliste et l'ouvrier : tel il reste à travers les complications d'une société avancée. Sous quelque forme qu'il se dissimule, qu'il passe par un ou plusieurs intermédiaires, que la terre et les instruments de travail, au lieu d'être confondus dans les mêmes mains, se trouvent dans des mains différentes, qu'au lieu de vouloir jouir immédiatement, le riche cherche à gagner, c'est-à-dire à épargner, pour jouir un peu plus tard; que le travail du pauvre, au lieu d'être appliqué directement à cultiver les produits de la terre, comme dans l'agriculture, soit employé à les façonner, comme dans l'industrie, il n'importe : le fond du contrat reste le même; c'est toujours le riche fournissant

au pauvre les moyens et les instruments de travail. Or, à bien prendre, qu'est-ce que le riche? C'est l'homme qui a hérité quelque chose de ses pères, et, fort de cet héritage, a pu le développer par son travail. Le pauvre, c'est l'homme naturel resté dans sa misère primitive, pour lequel l'hérédité n'a rien fait; le capital du riche vient lui tenir lieu, imparfaitement sans doute, mais à quelque degré cependant, de la succession de son père, qui lui a manqué. Il lui fournit les moyens d'employer la force dont Dieu l'a doué, et qui, livrée à elle-même, resterait impuissante et stérile. Ainsi, le superflu que l'hérédité a donné d'un côté sert à combler le vide qu'elle a laissé de l'autre, et, ce vide une fois comblé, rien n'empêche le dernier venu de rejoindre ceux qui le précèdent. Une fois que l'homme peut travailler, toutes ses facultés peuvent ouvrir leurs voiles. Si le pauvre est intelligent, laborieux, actif, s'il est en un mot ce qu'ont été les aïeux du riche, la carrière est ouverte, elle lui est ouverte par le riche lui-même; rien ne l'empêche d'y courir dans la mesure de son activité et de son mérite, et il le fait, et il s'élève, et nous en avons chaque jour le spectacle. Par un mécanisme aussi simple qu'admirable, par le seul jeu des intérêts, le riche est constitué forcément comme dans une sorte de responsabilité, de paternité, pour ainsi dire, vis-à-vis du pauvre; c'est lui qui est chargé de pourvoir à sa subsistance et de lui ouvrir les voies du travail. Que dis-je, chargé? ce n'est pas assez, il y est obligé; son propre intérêt l'y contraint, car, encore une fois, à quoi lui servirait l'abondance, s'il lui fallait continuer à gagner son pain à la sueur de son front? S'il veut jouir de sa richesse ou seulement la conserver, il faut qu'il appelle le pauvre à la partager; il faut qu'il s'entoure d'ouvriers qui laboureront son champ pour lui, qui lui tisseront des vêtements fins, lui dresseront un lit moelleux, mais, en revanche, se partageront les fruits de sa terre. Seul, l'homme qui

possède serait aussi misérable que celui qui ne possède pas. Le riche n'a pas de mérite, dira-t-on. — Eh ! vraiment non, il n'en a pas, et c'est précisément ce que j'admire. J'admire qu'une main savante ait tellement arrangé les choses, que nul ne puisse jouir de la richesse sans la répandre autour de soi. Sans contredit, il ne faut pas s'en tenir là, et ce n'est point assez, ni pour le devoir du riche, ni pour le bien-être du pauvre, de cette réaction naturelle. Et cependant cette diffusion involontaire de la richesse acquise, qui fait violence même à l'égoïsme, me touche plus que la générosité même. J'y reconnais, non la vertu imparfaite de l'homme, mais la volonté bienfaisante qui montre l'arc-en-ciel dans l'orage, et qui, en permettant que le malheur entoure l'homme dès sa naissance, ne souffre pas qu'il l'engloutisse.

Il serait vraiment désirable qu'une fois pour toutes, ceci fût bien compris, car c'est le nœud même de la difficulté. Il ne s'agit pas de savoir s'il y a dans le monde une grande abondance et une grande misère à côté l'une de l'autre, mais si l'une est la cause ou le remède de l'autre. Si elle est la cause, hâtons-nous de la détruire ; si elle est le remède, gardons-nous bien d'y toucher. Or, après ce que nous avons vu, le doute, il semble, n'est plus permis. Si l'homme naissait riche, s'il n'avait qu'à se baisser et tendre la main pour recevoir la vie de la nature, s'il arrivait au monde pour s'asseoir à un banquet préparé, et que peu à peu, au lieu de se répartir également, la richesse devînt la possession exclusive de quelques hommes, si la masse des hommes descendait ainsi de l'abondance au dénûment, en vérité il y aurait lieu de se plaindre ; mais le cours des choses est inverse. C'est du dénûment au contraire, de l'indigence absolue, que quelques hommes s'élèvent, à grand renfort de travail continué pendant une longue série de générations, à une abondance toujours précaire, et qui a toujours besoin d'être entretenue. Que quel-

ques-uns aient gravi cette rude pente, cela n'ôte rien à ceux, moins forts et moins heureux, qui sont restés au pied et à mi-chemin; mais voici, au contraire, que cela leur profite. Par un arrangement providentiel, parvenues en haut, ces quelques familles, favorisées par le travail et l'hérédité, sont forcées d'aller chercher en bas leur point d'appui. Ce qu'elles ont conquis seules par le travail personnel, elles ne peuvent, quoi qu'elles fassent, le consommer ni l'entretenir seules pour leur jouissance et pour leur profit personnels. Devenez-vous riche, il faut qu'à l'instant le pauvre entre en partage de vos richesses, sans quoi elles sont inutiles pour vous et ne tardent pas à s'évanouir. Il n'est donc pas vrai que le superflu du riche soit un vol fait au pauvre; c'est au contraire un fonds de réserve et d'épargne préparé pour lui, où il puise sans cesse. Sans le riche, le pauvre ne serait pas moins pauvre, car il l'est naturellement; il serait toujours condamné au travail, il n'y aurait seulement personne pour lui en fournir les moyens. Il n'est pas vrai davantage que ce mouvement ascendant que nous essayions de dépeindre tout à l'heure, et qui, par le travail accumulé, fait monter la société de la misère au luxe et de la barbarie à la civilisation, oublie personne dans son cours. A chaque instant, il s'arrête pour ramasser sur la route ceux qui sont retardés par les accidents, l'infirmité ou la paresse. Il les prend, les soulève et les entraîne à sa suite. En voulez-vous une preuve? M. Thiers va vous la fournir. L'ouvrier d'aujourd'hui, dont on a grossi les plaintes après les avoir suscitées, voudrait-il changer sa destinée contre celle du plus riche propriétaire d'une île sauvage de l'Océanie? Le chef d'une tribu nomade est cent fois moins bien vêtu, moins bien nourri qu'un prolétaire de France; sa vie est cent fois plus menacée que celle du plus malheureux de notre civilisation. Ne dites donc pas que le mouvement de la société dépossède les uns au bénéfice des autres. Ce n'est point

aux dépens, c'est au profit de tous que quelques-uns s'enrichissent : la richesse s'élève, en effet, comme l'eau arrachée aux entrailles du sol par quelques canaux resserrés, sous la pression d'un effort continu; mais, parvenue à une certaine hauteur, la nappe d'eau retombe sur les bas fonds les plus arides.

On dit que ce n'est point assez que le riche, chargé de distribuer aux pauvres les instruments du travail, s'acquitte imparfaitement de sa tâche, qu'il les refuse souvent pour les faire payer plus cher, que cette distribution seule établit entre le pauvre et lui un lien de dépendance, qui blesse la dignité humaine. On demande à la loi d'intervenir pour rendre les conditions meilleures et pour les intervertir. Nous allons dire quelques mots (mais quelques mots seulement, car nous parlons après M. Thiers) des systèmes qu'on propose, et nous verrons qui méconnaît ici la nature de l'homme. Dès à présent, s'il ne faut que convenir qu'il reste, malgré tout le travail de la société, beaucoup de misères chez le pauvre et beaucoup de vices chez le riche, et qu'il faut travailler incessamment à corriger les uns et à soulager les autres, nous n'avons garde de dire le contraire, mais, avant de jeter un coup d'œil sur des conceptions nouvelles dont la plume de M. Thiers a fait si aisément justice, arrêtons encore un instant notre regard sur le spectacle plus imposant de la vieille société, comme on l'appelle : vieille en effet, car elle fait marcher le monde depuis tantôt six mille ans. Dans quel état elle prend l'homme, et à quel état elle l'amène! à quelle tâche elle suffit tous les jours! l'imagination se trouble, en vérité, quand on se met à regarder de sang-froid, et en déchirant tous les voiles, quel problème est la vie d'une grande nation. Trente-cinq millions d'hommes agglomérés, pour lesquels la nature n'a rien préparé, ni nourriture, ni vêtements, ni couvert; trente-cinq millions d'hommes qui vont mourir, si la société s'arrête un in-

stant; trente-cinq millions de bouches affamées qui viennent demander leur pain à cette mère commune! voilà les besoins auxquels, chaque jour, dans un pays comme le nôtre, la vieille société doit pourvoir. A peine satisfaits, ces besoins se renouvellent, les récoltes se consomment, les vêtements s'usent, les maisons bâties s'écroulent: c'est tous les jours à recommencer. En se renouvelant, les besoins s'accroissent, car les hommes se multiplient, et la fertilité de la nature s'épuise. A mesure, par conséquent, que la société vieillit, son poids devient plus lourd, et pourtant telle est sa robuste constitution, qu'elle le porte sans fléchir, et chaque jour plus aisément; elle arrache à la nature, toujours plus avare, des biens toujours plus abondants. Sa charge croît avec les années, mais sa force croît avec sa charge; elle suffit à tout, avec quelques sueurs sans doute et quelques larmes, mais sans grand effort apparent, par le seul jeu des intérêts, par les seuls ressorts de la liberté humaine. Nous l'avons vue nous-mêmes, au lendemain d'un jour néfaste, abandonnée de tous ses gardiens naturels, privée de toutes ses défenses extérieures, sans lois, sans magistrats, sans soldats. Elle allait encore de sa propre impulsion, elle se soutenait par sa seule force, et jamais elle ne nous parut plus grande. Regardez-la bien, novateurs, car, pour la remplacer, il faut commencer par l'égaler. Entrez avec nous dans l'intérieur de cette majestueuse machine, comptez-en tous les ressorts, mesurez la puissance et la résistance, pesez la masse que les leviers doivent soulever; quand vous aurez senti ce qu'Atlas porte sur ses épaules, nous verrons, nouveaux Hercules, si vous serez encore si tentés de prendre sa place.

On n'attend pas de nous que nous passions en revue toutes les folles imaginations que le souffle révolutionnaire a fait éclore. Ce serait du temps perdu pour des lecteurs de M. Thiers. Cet examen forme, en effet, la partie la

plus détaillée de ce beau livre, et a été évidemment la tâche favorite de l'auteur. M. Thiers a fait à tous nos réformateurs l'honneur très-peu mérité, très-inattendu même pour plus d'un, nous le pensons, d'une discussion dans les règles. Rien n'est plus grave de ton, plus nourri d'arguments et de faits, plus triste même au fond, si l'on veut, que ces deux admirables dissertations sur le socialisme et le communisme; mais, par ce sérieux même qui contraste avec la vanité du fond, nulle lecture n'est en même temps plus divertissante. Il y a une ironie d'autant plus poignante, qu'elle n'apparaît nulle part et qu'elle transpire partout, à transporter ces rêves creux de solitaire dans le domaine de la réalité, à les réfuter par ce même mode d'éloquence pratique et familier qui rappelle de plus hautes discussions et de meilleurs jours. Retrouver ce ton véritablement politique dans un débat de ce genre, c'est un plaisir et une surprise que M. Thiers nous avait déjà fait plus d'une fois depuis le nouveau régime. Tant de gens avaient fait leur compte que le bon sens, l'esprit de gouvernement, l'habitude des affaires, la connaissance des hommes, étaient des qualités de la veille, qui ne reparaîtraient pas le lendemain! Toutes les fois que M. Thiers a pris la parole dans ces discussions de notre assemblée nationale, ternes, vides, sans prise et sans corps, ç'a été un grand charme pour nous, accompagné, je crois, de quelque déplaisir chez d'autres, que d'entendre de nouveau la voix d'un véritable orateur, de regarder un véritable homme d'État en chair et en os. C'était un personnage naturel parmi des comédiens, un vivant dans le royaume des ombres; seulement les ombres fuyaient trop vite devant lui, et l'on eût dit que le poids de cette raison saine faisait fléchir le frêle bâtiment qui nous porte. On peut dire que dans cette occasion M. Thiers a presque abusé de ses avantages; il a joué aux socialistes le tour le plus cruel, celui de les prendre au sérieux : c'était les

prendre en traître; aussi, voyez comme ils se récrient. Leur demander compte, rigoureusement et dans les détails, de ce que la société deviendrait entre leurs mains, ce n'est pas jouer franc jeu avec eux. Ne sait-on pas qu'il n'y en a pas un qui s'inquiète de ce que serait le lendemain de son triomphe? Et ils ont quelque raison, en vérité, car qui pourrait se flatter de gouverner ce lendemain-là? En prêtant, par conséquent, à ces idées une réalité qu'elles n'ont pas, même dans les cerveaux qui les ont enfantées, M. Thiers en a eu presque trop complétement raison. Remercions-le cordialement de cette patience, qui a dû être plus d'une fois méritoire. C'est un vrai service rendu au public que de le faire sortir du vague où l'enveloppent à dessein ses ennemis. Dissiper le brouillard dans la mêlée et montrer aux deux armées leur force respective, quand on est dix contre un et qu'on a le bon sens de son côté, c'est assurer la victoire. Le public s'en doutait bien déjà confusément, mais il aime à être convaincu jusqu'à l'évidence qu'après tout, les seuls professeurs de science pratique que compte le socialisme sont encore les professeurs de barricades.

Mais, laissant donc de côté tous ces détails pratiques où la pensée de M. Thiers se joue avec toute la souplesse d'un esprit rompu aux affaires, on peut dire, par une appréciation générale et vraie à la fois, que ce qui manque à tous ces systèmes, à dessein ou par ignorance, c'est précisément ce que nous avons essayé de donner ici, une appréciation tant soit peu exacte des véritables conditions de la destinée humaine. On dirait, toujours à les entendre, que l'abondance est le partage naturel de l'homme, dont la société l'exclut. On dirait toujours que la nature l'avait traité en enfant de prédilection, et que la société le déshérite. Le point de vue contraire est précisément le seul véritable. L'homme et la société, ne cessons pas de le répéter, ne possèdent rien que par ef-

fort. Ils sont engagés dans un travail constant, pour se dérober à une mort toujours imminente. Que ce travail n'eût pas commencé, la société ne venait pas au monde; qu'il se ralentisse, la société va languir; qu'il s'arrête, la société va périr. La condition du premier homme, pour être dissimulée aujourd'hui sous les conventions sociales, est toujours au fond la même. La vie lui est toujours vendue par la nature; il n'en a que ce qu'il en achète par ses sueurs. Il est donc d'une importance vitale pour la société de maintenir à chaque instant les facultés de tous les hommes qui la composent tendues en quelque sorte, par le travail, dans toutes leurs dimensions: son maintien est à ce prix. Pour obtenir de tous les hommes cet effort constant, la vieille société a deux aiguillons qui pressent incessamment ses flancs: la crainte de la misère suspendue sur toutes les têtes, le désir du bonheur allumé dans toutes les âmes. Elle tient tous les hommes en haleine entre un précipice ouvert à leur côté et une perspective brillante étendue devant leurs yeux. Elle dit à l'un: — Si tu ne travailles pas aujourd'hui, tu mourras demain. — Elle dit à l'autre: — Si tu travailles encore demain, après-demain tu seras heureux. — Et comme les sentiments personnels s'affaiblissent en avançant dans la vie, elle y supplée, nous l'avons vu, par l'ardeur de l'amour paternel. Ces sentiments réunis ne laissent pas à l'homme un instant de relâche: éveillé par le premier, il se met au travail; retenu par le second, il y persévère; il ne perd ni un jour de sa vie ni un atome de ses facultés. La crainte et l'espérance sont, par conséquent, les deux pivots sur lesquels joue la société. Voulez-vous savoir maintenant en deux mots ce que fait le socialisme? De ces deux aiguillons, il supprime l'un et amortit l'autre. Entre l'homme et la nature, il introduit un tiers, qu'il appelle l'État, qu'il revêt d'une puissance imaginaire pour faire face à des charges impossibles, et qui vient dire à

l'homme : Quoi que tu fasses, repose-toi sur moi, tu ne mourras pas, ne t'effraie pas de l'avenir; mais, quoi que tu fasses aussi, ne te flatte pas de multiplier tes jouissances. Je ne te laisserai pas devenir trop heureux; tu n'iras ni au-dessous ni au-dessus d'un certain degré. Bannis à la fois la crainte et l'espérance. La société est une barque qui remonte contre la marée et le courant. Le socialisme vient, fait tomber le vent et cargue les voiles.

Regardez bien au fond de tout système de socialisme; c'est bien là non pas seulement son effet, mais sa prétention. Il n'en est pas un qui ne prétende à la fois préserver tous les citoyens, sous la garantie de l'État, des mauvaises chances de la destinée, et enfermer dans certaines limites l'accroissement de la richesse privée. On se fait gloire de la première entreprise, et on aurait raison, si des efforts humains pouvaient l'accomplir. On avoue moins hautement la seconde, mais on l'insinue à la tribune par des termes déguisés, et elle échappe, après boire, dans l'effusion des banquets. Le niveau, après tout, est le symbole de tout système de socialisme. Déverser le superflu du riche pour combler la misère du pauvre, c'est à quoi ils reviennent tous, tantôt par la voie directe de la spoliation, tantôt par la voie détournée de l'impôt. A merveille pour la première fois et quand le superflu du riche existe; mais, ce superflu une fois partagé, pense-t-on que le riche se donne la peine de le reproduire pour que chaque année on vienne le lui enlever? Or, s'il ne le reproduit pas, demain ce superflu n'existera plus. Mettre des limites à la richesse de chacun, c'est en mettre aussi à son travail. Autant de perdu pour la production commune de la société. Reste à savoir si ses besoins diminueront dans la même mesure. S'imaginer la richesse comme un monceau d'argent qu'on n'a qu'à partager pour rendre tout le monde heureux, et ne pas se demander, quand tout le

monde se croira riche, qui produira le blé, le vin et la laine, sans lesquels l'argent n'a pas de valeur, c'est une illusion d'optique assez naturelle et semblable à celle qui fait croire que le soleil marche quand la terre tourne. Nos prétendus astronomes avec leur renfort de grands mots philosophiques, ne sont pas beaucoup au-dessus de ces erreurs populaires. La vieille société s'arrange bien, elle, en effet, pour que le superflu du riche profite au pauvre; mais à quelles conditions, nous l'avons vu. Sous la condition du travail, c'est-à-dire sous la condition qu'à mesure qu'il est consommé, ce superflu soit reproduit et accru. Autour des mêmes instruments de travail, la vieille société groupe le pauvre, les bras tendus, craignant à chaque instant que la vie ne lui manque, si son travail se ralentit; le riche, se promettant par avance des jouissances nouvelles, l'esprit en éveil, inventant mille combinaisons ingénieuses pour rendre le travail plus facile et plus abondant, l'un et l'autre occupés, par conséquent, à faire sortir du même temps et des mêmes efforts la plus grande somme de richesse possible. Si le riche se ralentit pendant que le pauvre se hâte, bientôt leurs rôles vont être changés, et chaque jour nous voyons l'un monter et l'autre descendre l'échelle. Otez au pauvre son inquiétude, ôtez au riche son espoir, et cette ardeur va cesser. Les deux ressorts du travail cassent à la fois. Mais, pendant que le travail s'arrête ou languit, les besoins ne s'arrêtent pas. Satisfaits un instant par une générosité imprudente, ils vont reparaître l'instant d'après. Ils reparaîtront, augmentés encore par l'habitude d'une jouissance facile, grossis par l'accroissement naturel de la population. Chaque jour, il y a plus d'hommes dans le monde, par conséquent plus d'êtres qui demandent à vivre et à travailler. Que ferez-vous quand il n'y aura rien de préparé pour eux, quand le superflu du riche, ce réservoir d'où découlent la vie et le travail du pauvre, sera

tari? L'avarice de la nature aura regagné tout le terrain qu'aura perdu le travail de l'homme.

La vieille société peut donc se poser en face du socialisme, et lui dire : Puisque vous m'ôtez les deux aiguillons par lesquels je poussais l'espèce humaine dans le champ laborieux de la production, chargez-vous donc maintenant vous-même de l'y faire marcher. Vous ne prétendez pas apparemment qu'elle puisse vivre sans travail. Trouvez-moi un mobile qui remplace dans son cœur la crainte de périr et le désir du bonheur. Vous dites que ce sont là des mobiles intéressés, que l'un est dur, et l'autre égoïste. En connaissez-vous d'aussi puissants? Je vous tiens quitte de ceux-là. A cette question ainsi posée, le socialisme répond en balbutiant. Il y a huit mois, il vous eût parlé encore de fraternité et de dévouement. Il vous eût encore dit qu'on travaillerait pour le bien général, pour ses frères et pour la patrie. Au sortir des ateliers nationaux, il faudrait plus que de l'impudence pour prendre un pareil engagement. Sur les débris fumants de la bataille de juin, il faudrait plus que du courage pour murmurer le mot de fraternité. C'est qu'en effet c'est étrangement méconnaître le cœur humain que de lui demander, comme état habituel, l'oubli de soi-même et le désintéressement. Faire reposer une société sur ces élans sublimes qui ne commandent l'admiration que précisément parce qu'ils font violence à tous nos instincts, compter sur le dévouement pour la nourriture de tous les jours, c'est se préparer d'étranges mécomptes. Si le dévouement était régulier, habituel, comme doit l'être la production de la société, s'il pouvait fournir au travail et à la nourriture de tous les jours, il ne nous arracherait pas, dans ses rares éclairs, de tels cris d'enthousiasme. « On meurt pour son pays, dit M. Thiers quelque part; on ne rabote pas des planches, on ne lime pas du fer pour lui. » Et en cherchant bien, d'ailleurs, à

la racine, pour ainsi dire, de tous les beaux dévouements dont l'histoire nous transmet les modèles, on trouverait sans peine les sentiments primitifs, intéressés, si l'on veut, mais légitimes, de l'âme transformés seulement, exaltés, en quelque sorte, au-dessus d'eux-mêmes. L'idée de patrie, par exemple, que représente-t-elle à la plupart des hommes, sinon le champ et le toit paternels? La patrie, c'est le lieu où reposent nos souvenirs d'enfance et nos espérances d'avenir, c'est la terre qui a reçu nos sueurs et qui conserve les os de nos pères, — c'est le type idéal, c'est la plus haute expression de la propriété et de la famille. Oh! les grands connaisseurs du cœur humain qui veulent nous faire une patrie sans propriété et sans famille! Aussi, dans quels pays l'amour de la patrie produit-il tous ses prodiges? Précisément dans ceux où, à l'abri d'une liberté véritable et d'une constitution sage, la propriété et le toit domestique sont également inviolables. Avec les troubles civils, avec les atteintes portées, d'en haut ou d'en bas, à ces droits inviolables, l'amour de la patrie s'affaiblit et s'éteint. Nelson meurt à Trafalgar pour des lois qui exécutent jusqu'à la dixième génération la volonté du père sur ses enfants. Le paysan français mourait à Jemmapes pour sa terre affranchie d'une féodalité dégradante; mais le Romain du Bas-Empire, fatigué d'être rançonné tour à tour par les soldats et la populace, livrait pour quelques marcs d'or sa patrie à des barbares. Donnez-moi le socialisme en activité ou seulement la révolution en permanence, et je ne vous garantirai pas longtemps des invasions et des Cosaques!

Pressé ainsi de retraite en retraite, le socialisme se réfugie derrière la religion. Il invoque les grands principes évangéliques, les touchants souvenirs des premiers chrétiens. La société chrétienne, nous dit-il, n'est-elle pas fondée sur d'autres mobiles que ceux de l'intérêt et de la crainte, sur l'amour et la fraternité mutuelle des hom-

mes? N'a-t-elle pas tiré de ce mobile des prodiges qui ont renouvelé le monde? Ne pouvons-nous pas encore nous adresser au même sentiment pour en attendre les mêmes résultats? Ce langage pieux est fort de mode dans les écoles socialistes. Il ne tiendrait qu'à nous de les prendre pour la continuation fidèle du christianisme, et la société qu'elles rêvent pour l'expression complète de la société chrétienne. Elles mêlent dans leurs ovations bruyantes le nom du Christ à ceux de leurs précurseurs sanguinaires, le nom de la victime du Calvaire à ceux des assassins du Temple et de l'Abbaye. De tels mélanges soulèvent le cœur et font regretter la franche impiété révolutionnaire d'une autre époque. J'aime mieux, pour ma part, la croix renversée que portée avec un respect profanateur dans les processions du pillage et de la révolte. Contenons cependant l'indignation qu'un tel spectacle excite, et rappelons en deux mots au socialisme qu'il n'y a rien de commun entre les chrétiens et lui, que l'Évangile et le socialisme sont l'opposé l'un de l'autre, à tel point que si l'un est vrai, l'autre est faux, et que si le socialisme n'était pas la plus grossière des illusions, l'Évangile serait le plus impudent des mensonges.

Pour commencer, en effet, cette misère de la condition humaine sur laquelle nous ne saurions trop insister, le socialisme la dissimule à l'homme; le christianisme la lui rappelle à tout instant sous ses couleurs les plus sévères. On dirait presque qu'il l'assombrit encore par ses dogmes, sauf à l'adoucir plus tard par ses espérances. Le christianisme ne cesse de lui représenter le travail, le travail constant et même douloureux, non-seulement comme nécessité, mais comme un devoir. Il va en ceci encore plus loin que la vieille société elle-même. Le travail, qui dans la société naturelle est seulement indispensable pour la vie, devient, dans la loi évangélique, obligatoire au point de vue de la conscience. Dans la vieille société, il est sim-

plement un besoin; aux yeux de l'Évangile, il est une loi. Cette loi s'explique, dans le dogme chrétien, par le passé comme par l'avenir de l'homme. C'est une expiation d'une faute commise, c'est la préparation d'un bonheur futur. L'homme, disions-nous tout à l'heure, remonte en quelque sorte un courant à force de rames : fait singulier que nous constations sans l'expliquer. Un chrétien ne s'en étonne pas. L'homme est tombé, vous dira-t-il; quoi de surprenant qu'il ait besoin de remonter! De là ce caractère sacré dont le travail est empreint dans la loi chrétienne, et qui lui permet de se passer de tout mobile étranger : caractère tellement puissant que, même né dans ces conditions où le travail n'est plus une nécessité, le chrétien, s'il est sincère, cherche encore à travailler. Il se reproche l'oisiveté comme un crime. Quand le travail est ainsi mis directement sous la protection de la conscience, il n'a pas besoin de l'aiguillon de l'intérêt. Le socialisme posséderait-il par hasard, comme l'Évangile, quelque dogme mystérieux qui donnât au travail la même force impérative? Il n'en a pas seulement la prétention. Son seul but, au contraire, est de réduire pour chaque homme la quantité de travail nécessaire à la moindre mesure possible. On pourrait tout définir en disant que le christianisme c'est le travail, même sans la récompense, et le socialisme la récompense sans le travail.

Une fois en possession de ce mobile élevé du devoir, on conçoit déjà comment le christianisme a pu faire accomplir à l'homme, en dehors, aux dépens même de son intérêt personnel, des travaux qui nous confondent; mais ce n'est point seulement au devoir, je l'avoue, que le christianisme s'adresse. Ses plus grandes œuvres sont dues à un sentiment d'un autre ordre, à l'amour des hommes les uns pour les autres, à ce que, par une expression à la fois profonde et populaire, on a nommé la charité. C'est la charité qui établit entre tous les chrétiens, riches ou

pauvres, faibles ou forts, ce lien de fraternité qui étend à une société entière la tendresse d'une famille. Oui, sans doute, cette charité précieuse enfante chaque jour des résultats, elle alimente une activité, qui dépassent tous ceux que produit l'ardeur âpre et intéressée du gain. Avec cette charité, rien n'est impossible, ni la vie commune au fond d'un cloître, ni la communauté des biens et du travail, ni les enfants des riches allant vivre d'abstinence et travailler la terre, ni les femmes délicates se vêtissant de bure pour veiller au chevet des malades; mais, puisque c'est cette charité qu'on veut emprunter au christianisme, qui jusqu'ici en a gardé le monopole, est-ce qu'il ne serait pas à propos de s'informer auprès de lui, qui doit s'y connaître, à quelles conditions cette incomparable vertu peut s'acquérir, sous quels cieux cette plante embaumée prend naissance? Je ne voudrais pas lever ici un coin du voile qui doit toujours dérober aux regards des discussions humaines le sanctuaire intime du dogme religieux; mais je ne crains pas d'être contredit en affirmant que, s'il y a une prétention au monde qui indique la plus grossière ignorance des premiers éléments du christianisme, c'est celle de faire de la charité fraternelle la vertu commune, ordinaire, quotidienne, pour ainsi dire, de tous les hommes. Demandez au christianisme si les hommes, en général, naissent charitables, dévoués, si l'esprit de sacrifice, si l'affection pour leurs semblables est une semence qui germe aisément dans leurs cœurs. Je m'en rapporte à sa réponse. Il sait ce qu'il lui en coûte pour en allumer çà et là quelques faibles étincelles. Il professe, au contraire, que le cœur humain est égoïste par nature, et que la charité n'y prend racine que par miracle. Il appelle ce miracle conversion, changement. Comment s'y prend-il pour l'opérer? Ce n'est point à moi de le dire. Assurez seulement que si le christianisme entreprend de changer l'homme, c'est que, comme Pro-

méthée, il pense avoir dérobé le feu du ciel. Conçoit-on maintenant comment on peut dire avec certitude que les doctrines sociales et la foi évangélique sont la négation l'une de l'autre, et qu'il faut que l'une cède la place à l'autre? Quoi! il y aurait un moyen de donner ici-bas à l'homme, pour un travail modique, un bonheur assuré, et depuis tantôt dix-huit cents ans l'Évangile prêcherait à l'homme que le travail et la peine sont deux chaînes rivées à son cou, qui ne se brisent qu'avec la vie! Quelle imposture intéressée! Quoi! il suffirait de décréter la charité dans les lois pour qu'elle s'allumât dans les cœurs, et l'Église, pour l'inspirer à ses fidèles, les fatigue par les larmes de la pénitence et les austérités de la retraite! Quelle torture inutile! Déchirons l'Évangile, fermons les églises; un préambule de constitution va suffire.

Nous sommes heureux de finir, comme M. Thiers lui-même l'a fait, en plaçant la cause de la société sous l'aile de la religion. C'est sa place, et plût au ciel qu'elle ne l'eût jamais quittée! Entre le christianisme et la société, il existe non pas assurément une conformité parfaite (l'une est humaine, et l'autre divine), mais une solide alliance, consacrée par le temps. Cette société, le christianisme ne l'a pas faite, car elle a commencé avec le monde; mais il l'a acceptée, il s'y est fait naturellement sa place, et, en l'acceptant, il en a tempéré et tempère chaque jour la rudesse. Sans prétendre la réformer brusquement et par secousse, encore moins par autorité législative et par violence populaire, il y a insinué, par une action douce et lente, la chaleur de son esprit; il n'a pas brisé ses ressorts, mais il en a adouci le jeu. Il oppose aux mobiles d'un intérêt légitime qui, en la faisant avancer, peuvent l'égarer, le contre-poids des mobiles élevés dont lui seul a le secret, aux excès de l'égoïsme les miracles du dévouement. En la corrigeant ainsi, il la protége et la défend. Cette union salutaire a été troublée parmi nous

plus d'une fois; puissent la crise actuelle et le péril commun l'avoir cimentée de nouveau! Les paroles pleines d'émotion qui terminent le livre *De la Propriété*, et qui prennent tant d'autorité dans la bouche de M. Thiers, nous en donnent l'espérance. Si elle devait se réaliser, nous n'aurions ni trop de douleur du présent ni trop de découragement sur l'avenir.

M. ROSSI

— Décembre 1848 —

Nous avons éprouvé le besoin de laisser l'indignation publique se faire justice sur la tombe de M. Rossi. Les sanglantes catastrophes qui ont suivi sa mort, et dont son bras seul avait retardé le débordement, les cris d'admiration que cette fin glorieuse a arrachés même à d'anciens adversaires, nous semblaient parler plus haut que tous les éloges. L'Institut, qui peut mesurer dans ses propres rangs toute l'étendue d'une telle perte, a confié le soin de la faire apprécier du public à un écrivain éloquent, naturellement désigné par l'amitié et par cette sympathie qui existe entre ces intelligences d'élite. Sans anticiper sur le travail de M. Mignet, que nous attendons avec impatience, la *Revue*, qui s'est honorée longtemps de compter M. Rossi comme collaborateur, se doit à elle-même de payer ici solennellement un tribut de regrets à sa mémoire. Ce n'est point seulement le souvenir de travaux communs qui nous unissait à M. Rossi; la communauté d'opinions formait un lien plus étroit encore. Son nom restera, en effet, comme l'un des titres de gloire de ce grand parti constitutionnel modéré, également ennemi

de tous les excès, également dévoué à toutes les idées hautes et saines, dont le passage n'a pas été sans gloire en Europe, et dont les débris luttent encore avec énergie contre les invasions du torrent démagogique. Exilé volontaire en 1815 pour la cause de la liberté, M. Rossi est mort en 1848 martyr volontaire de la cause de l'ordre. Il quitta sa patrie, dans des jours de réaction absolutiste. Il est revenu mourir au pied du dôme de Saint-Pierre, pour défendre l'indépendance spirituelle de l'Église menacée dans le pouvoir et dans la personne de son chef. A son début et à sa fin, cette forte vie a fait face aux deux excès opposés, et résume encore d'une manière frappante les deux termes de nos opinions.

Et ce qui frappe chez M. Rossi, sous quelque point de vue qu'on l'envisage, écrivain, professeur, pair de France, ambassadeur ou premier ministre, il ne s'est jamais démenti. La fortune a fait de sa destinée la plus bizarre peut-être de nos temps de révolution. En la transplantant pour ainsi dire sur tant de sols différents et l'en déracinant tour à tour, elle n'est pas parvenue à lui enlever l'unité qui tient à la constance du caractère et à la fixité des opinions. Ceux qui l'ont connu dans la politique le retrouvent tout entier dans ses ouvrages. Dans son *Traité de droit pénal*, dans son *Cours d'économie politique*, c'est la même rigueur de principes, c'est la même mesure habile dans l'application. Une démonstration profonde de l'origine philosophique du droit de punir dans les sociétés élève le premier de ces deux ouvrages au-dessus de ce scepticisme moral et de cette philanthropie un peu molle qui déparent trop souvent les plus beaux ouvrages de législation du siècle dernier. L'autorité des lois pénales nécessaires à la vie des peuples ressort de sa discussion, aussi intacte, aussi puissante, aussi acérée, pour ainsi dire, que des théories de la rude école de MM. de Maistre et de Bonald; mais tout ce que l'humanité des temps mo-

dernes a pu suggérer de précautions pour protéger l'innocence ou excuser la passion y est admis, développé avec complaisance, présenté souvent avec une heureuse hardiesse d'innovation. Une telle lecture, trop peu répandue dans nos écoles de droit, enseignerait souvent utilement à nos jeunes magistrats à fortifier leurs principes, en modérant quelquefois leur pratique. Les leçons du Collége de France seraient plus de mise encore aujourd'hui. Quelle lumière ne jette pas en effet sur tous les débats dont nous sommes témoins la distinction profonde et nouvelle, dont M. Rossi fut l'inventeur, entre la science et l'art dans l'économie politique! La science, suivant lui, observe, décrit les faits, trace les lois de la richesse telles qu'elles sortent de la nature des choses et du simple jeu de la liberté humaine; l'art peut enseigner aux gouvernements à modifier ces faits, à substituer, s'ils s'en reconnaissent le droit et le pouvoir, leurs lois à celles de la nature. L'art peut corriger la science; mais la science est nécessaire à l'art. Grâce à cette distinction fondamentale, dégagée dans sa marche, l'économie politique peut s'avancer d'un pas plus ferme, et avec la rigueur des sciences exactes, dans l'étude des ressorts naturels de la société, et prêter plus tard au gouvernement les lumières qu'une anatomie bien faite apporte dans l'art de guérir. Mais ces lumières mêmes sont précisément ce que bien des gens ne veulent pas; elles blessaient déjà leurs yeux dans l'enseignement de M. Rossi, et c'est ce qui explique la fureur aveugle qui a porté une révolution triomphante à briser, comme premier coup d'autorité, la chaire modeste du Collége de France. Le champion courageux qui vient d'y rentrer aujourd'hui par la brèche a remercié, j'en suis sûr, plus d'une fois son devancier de lui avoir laissé, pour de si rudes épreuves, des armes retrempées par une logique nerveuse.

Cette distinction de la science et de l'art, que M. Rossi

porte avec fruit dans l'économie politique, il avait dû en trouver le modèle dans sa propre intelligence. Sur quelque terrain qu'on le rencontre, il y avait en quelque sorte toujours en lui l'homme de la science et l'homme de l'art, l'homme qui excellait à remonter aux principes, l'homme qui réussissait merveilleusement à les accommoder aux habitudes, aux préjugés, aux faiblesses, aux vanités mêmes des hommes. Dans un débat public, il élucidait toutes les questions; dans un cabinet, il dénouait toutes les difficultés personnelles. Il trouvait, à une grande hauteur de raisonnement, le point de jonction des idées les plus opposées; il opérait, avec une fine entente du cœur humain, la conciliation des intérêts et des amours-propres en conflit. Ses talents divers se lisaient, pour ainsi dire, sur son visage et dans ce regard de lynx qui perçait sous le profil d'aigle des vieux Romains. Inépuisable en connaissances, fertile en expédients, il était dans les affaires un inappréciable conseiller. Presque tous les hommes politiques de France ont recherché ses avis : il resta leur ami commun à travers la vivacité de leurs dissentiments. Dans cette position délicate, aucun d'eux n'a jamais eu de plaintes sérieuses à faire contre lui, et ses efforts ont toujours tendu à faire cesser des divisions funestes dont il apercevait les conséquences.

Le rôle de M. Rossi, dans la diète constituante de Suisse en 1833 et dans les affaires d'Italie pendant ces trois dernières années, sont les deux faits capitaux de sa vie politique. Il est curieux de considérer combien, sur des théâtres et sous des personnages différents, on retrouve exactement le même ordre d'opinions et la même ligne de conduite. M. Rossi arrivait à Lucerne, en 1835, pour y représenter, au nom du canton de Genève, une opinion mitoyenne entre les tendances rétrogrades et superstitieuses des petits cantons catholiques et l'exaltation radicale des cantons révolutionnaires. Dès cette époque, de

bons esprits prévoyaient qu'une collision finirait par éclater dans ce petit pays, où la Providence s'était plu à resserrer tout ce qui divise et anime les hommes, différences de mœurs, de religion et de principes, comme pour se donner, dans un bassin resserré, le spectacle de leurs orages. Pour prévenir cette lutte, le but des hommes modérés était de constituer dès lors, à la place du pouvoir fédéral incertain, tiraillé, impuissant, tel qu'il sortait du pacte de 1815, une autorité centrale véritable, fidèle expression de la majorité de la Suisse, et en mesure de faire respecter tour à tour la volonté commune aux minorités turbulentes, et le droit des faibles aux majorités oppressives. D'un commun aveu, le projet de pacte rédigé par M. Rossi avait trouvé l'art de concilier l'intégrité de l'indépendance cantonale avec la force de l'autorité fédérale. La Suisse entière le regrette aujourd'hui; elle le méconnut alors. Le sacrifice de quelques priviléges ne put se faire agréer des esprits obstinés des paysans catholiques. Le respect d'un droit quelconque fut insupportable aux révolutionnaires. Au lieu d'un droit qui eût pesé sur tout le monde, les uns aimèrent mieux conserver des prérogatives sans réalités, les autres une force sans entraves. On a vu ce qui en est résulté.

Les deux ordres d'ennemis qui avaient fait échouer les intentions éclairées de M. Rossi à Lucerne l'attendaient à Rome, lorsqu'il y vint représenter le dernier gouvernement de la France. Les premiers l'abreuvèrent de dégoûts, les seconds ont tranché ses jours par le fer. Quand le cabinet français, inquiet de la vivacité d'un débat qui mettait aux prises deux grandes puissances morales dans le pays, l'Église et le corps enseignant, et achevait ainsi d'épuiser les forces de notre société malade, conçut l'idée de recourir à l'intervention pacifique de la cour de Rome, personne n'était plus naturellement désigné que M. Rossi pour une telle mission. Dans le conseil de l'Université,

dans les débats de la chambre des pairs, il avait fait preuve d'une mesure qui, à elle seule, dans cette discussion brûlante, était une rareté et un mérite. On n'essaya pas moins de le représenter à Rome comme un incrédule insolent qui venait insulter le pape dans sa cour. Plus d'un Romain qui, hier encore, pointait le canon de la garde civique contre le Quirinal désert se fit alors, auprès de Grégoire XVI, l'interprète de ces calomnies. Peu s'en fallut que le palais pontifical ne fût fermé au ministre de France. M. Rossi franchit hardiment ces obstacles, et, pénétrant jusqu'au pontife, il eut, en quelques jours, par sa conversation insinuante et vive, percé, comme un trait de lumière, les ténèbres dont on environnait à plaisir l'esprit juste, mais étroit, du bon vieillard. Grégoire XVI l'écouta avec une surprise mêlée de plaisir. M. Rossi lui fit entrevoir quelques-unes des conditions de la société nouvelle qu'on lui avait trop laissé ignorer. Le vieux pontife lui en sut gré et l'honora d'une affection qui confondit ses adversaires.

A l'avénement de Pie IX, la scène changea. Un pape jeune, éclairé, dont la vie était pleine de sainteté et l'abord plein de grâce, venait occuper le trône pontifical et inaugurait son règne par un grand acte de clémence. M. Rossi fut des premiers, non point à lui conseiller cette conduite (Pie IX n'avait pas besoin de conseil et ne prit l'inspiration que dans son cœur), mais à applaudir à sa généreuse détermination et à l'encourager à persévérer dans les voies libérales où il entrait aux acclamations de l'Europe entière. Mais les illusions étaient étrangères à l'esprit exercé de M. Rossi; il connaissait les hommes de son ancienne patrie, et il prédit, dès le premier jour, les dangers de tout genre dont une si noble tâche allait se trouver entourée. Il crut devoir ne les dissimuler ni au pape ni à l'Italie, et, en mesure de parler haut au nom du gouvernement qu'il représentait, il s'exprima avec une

franchise qui (c'est le sort de la vérité) n'eut pas toujours le bonheur de plaire.

Au pape, aux souverains italiens qui, à son exemple, entreprenaient d'opérer eux-mêmes l'affranchissement et la réforme de leurs États, il disait sans relâche : « L'œuvre que vous abordez est grande et périlleuse ; une administration vieillie ne se réforme pas en un jour ; des paroles de liberté ne tombent pas impunément du haut d'un trône sans aller réveiller ce foyer de passions révolutionnaires qui couve toujours au fond des sociétés. Vous avez promis, mettez-vous à l'œuvre. Dès aujourd'hui faites vos plans, demain exécutez-les. Ne laissez pas les esprits errer à l'aventure et soulever toutes les questions au hasard. Guidez vous-mêmes le mouvement que vous avez donné, ou vous serez entraînés par lui. Ayez peu de foi aux applaudissements populaires, ils se changent vite en murmures. Travaillez pour le bien qui dure, et non pour la récompense passagère et dangereuse d'une ovation de la rue. »

Aux Italiens, à leur tour, l'envoyé de la France avait un autre langage à tenir. En associant les vœux de la France à ceux que cette nation malheureuse formait pour sa liberté renaissante, en les assurant de l'appui de son gouvernement contre toute atteinte du dehors qui pourrait les menacer : « Prenez garde cependant, disait-il aux Italiens ; il y a deux extrémités où la France, dans sa bonne foi, vous avertit de ne pas compter sur elle : une attaque imprudente et précipitée contre la puissance autrichienne dans le nord de l'italie ; un affaiblissement exagéré de l'autorité spirituelle du souverain pontife à Rome. La première vous serait funeste à vous-mêmes, la seconde compromettrait la liberté religieuse du genre humain. Pour aller attaquer l'Autriche dans ses forteresses de Lombardie, un désir, si généreux qu'il soit, n'est pas suffisant. Rien n'est prêt, chez vous, pour une guerre de l'indépen-

dance ; vos troupes sont sans chefs, sans canons, sans vêtements ; vos populations dispersées ne ressemblent point aux guérillas de l'Espagne ; elles ne viendront point, je les connais, au rendez-vous de l'insurrection. C'est à la France encore qu'il vous faudra recourir. La France ne prend conseil que de son honneur, et ne se met par avance à la discrétion de personne. Quant au trône pontifical, la chose est plus sérieuse encore. L'indépendance du souverain pontife est sous la garantie commune de la conscience des catholiques. Rome, avec ses monuments élevés par les trésors de l'Europe entière, Rome, centre et tête du catholicisme, appartient aux chrétiens encore plus qu'aux Romains mêmes. Tenez-vous bien pour avertis que nous ne vous laisserons pas décapiter la chrétienté et réduire le pape fugitif à demander un abri qu'on pourrait faire payer cher à sa liberté. »

Il faut avoir entendu M. Rossi répéter, à toutes les heures et sous toutes les formes, ces fortes paroles pendant deux années pour comprendre ce que c'est que l'autorité d'un ambassadeur, et quelle force se prêtent mutuellement le nom d'un grand peuple et les ressources d'un grand esprit. Les révolutionnaires de l'Italie, gênés par ce témoin incommode, firent entendre contre lui des clameurs dont l'opposition de France, trop prompte malheureusement à accueillir contre son gouvernement les calomnies de l'étranger, s'empressa de se faire l'écho. La révolution de février se chargea de les en débarrasser. Une autre politique a été adoptée par la France, d'autres conseils ont été suivis par l'Italie ; que la France, dans son équité, juge et compare !

Au lieu de presser le gouvernement d'accomplir des réformes pratiques et sincères, on a mieux aimé encourager les peuples à faire des révolutions. Au lieu de prévenir l'Italie des chances funestes d'une guerre de l'indépendance, on a mieux aimé mettre à ses ordres spontané-

ment et sans demande les troupes et les trésors de la France. Au lieu de protéger par avance la personne et l'autorité du pape contre les attentats de ses sujets, au lieu de déclarer nettement qu'on ne laisserait pas ébranler la puissance pontificale, on a mieux aimé fraterniser d'un bout de l'Italie jusqu'à l'autre avec les ennemis de la religion et du trône ; on s'est fait belliqueux à Turin, et révolutionnaire partout.

Les conséquences ne se sont pas fait attendre. L'expédition de Piémont a eu tout le succès que s'en promettait M. Rossi. On s'est aperçu alors qu'il était moins dangereux de promettre et de rassembler des troupes que de les faire passer en pays ennemi. Après avoir manqué aux traités qui nous unissaient avec l'Autriche, on n'a rien trouvé de mieux que de manquer à la parole qu'on avait donnée à l'Italie, et l'on a imaginé la médiation ; mais on ne pouvait guère être médiateur à soi seul entre deux parties qu'on avait également blessées. Il a fallu aller chercher à Londres un introducteur qui nous fît admettre, et, moyennant cette garantie, on est parvenu, au bout de six mois de négociations, à ce merveilleux résultat, pour les Milanais opprimés, de faire indiquer un lieu pour ouvrir des conférences. Pendant ce temps, l'orage a grossi à Rome : les démagogues ont jeté le masque ; vainement le pontife effrayé a cherché quelque appui du côté de la France ; pour qu'on lui donnât signe de vie, il a fallu qu'il vît son ministre égorgé sur les marches de son palais, et des canons pointés contre lui. Alors aussi on s'est aperçu qu'il y avait des catholiques en France, et que ces catholiques mêmes étaient électeurs.

Le profit que la révolution de février empêcha le dernier gouvernement français de retirer de sa conduite loyale et prudente, M. Rossi l'avait recueilli tout entier. Pie IX et les hommes sages de l'Italie reconnurent de quel côté leur étaient venus les véritables conseils d'amis, et c'est ce

jugement de la raison publique qui porta M. Rossi à la tête du gouvernement pontifical. Il y entra pour diriger ce généreux mouvement de l'Italie, objet de tant d'espérances, et que les fautes des parties et les violences démocratiques n'avaient pas encore trop complétement compromis. Depuis deux mois qu'il tenait le pouvoir, chacune de ses journées, laborieusement employées, était marquée par quelque mesure de réforme. Il s'efforçait de plier aux institutions constitutionnelles la vieille machine du gouvernement pontifical, et de contenir en même temps dans l'enceinte des libertés légales l'essor du mouvement populaire. Déjà il avait soustrait le trésor papal aux exigences d'une crise financière menaçante. Il préparait des mesures législatives pour opérer, dans les diverses parties de l'administration, la séparation complète des éléments spirituels et temporels, et pour déterminer ainsi d'une manière précise dans quelle sphère pourrait s'exercer l'initiative politique du pays. Plein de ces vastes problèmes, tout prêt sans doute à les exposer avec sa lucidité accoutumée, il montait les degrés du palais législatif, lorsqu'une populace brutale l'accueillit par des cris. Il se retourna vers elle, nous dit-on, en souriant, comme s'il eût défié la violence de trancher de telles pensées. Cette noble confiance fut trompée. Le théâtre de ce monde appartient-il donc à la force?

C'est avec un douloureux serrement de cœur qu'on pose une telle question. Comme le débat s'est établi, en effet, entre M. Rossi et ses meurtriers, il est ouvert aujourd'hui partout en Europe. Pendant trente ans, la liberté constitutionnelle, dont l'influence rayonnait même sur les pays qui n'en jouissaient pas encore, avait porté à un degré inouï le respect de la vie humaine et la douceur des relations privées; des rapports fraternels s'établissaient paisiblement entre tous les peuples; la prospérité débordant descendait des rangs élevés aux rangs infé-

rieurs de la société. Quatre ou cinq grandes villes bombardées, les populations des campagnes mourant de faim, des généraux, des prêtres, des premiers ministres couvrant de leur cadavre le pavé des rues, voilà le progrès et la liberté que d'autres doctrines nous ont faits.

QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES [1]

— Mars 1849 —

Tous les systèmes politiques ont eu, depuis cinquante ans, leur jour de triomphe et leur jour de défaite. La monarchie aristocratique de l'ancien régime, la monarchie constitutionnelle et tempérée, le despotisme militaire, la démocratie pure, ont passé tour à tour sur la France. Toutes ont su réussir, aucune n'a su durer. Il faut donc renoncer à apprécier par le temps et par le succès la valeur des doctrines politiques des partis. Ce moyen, passablement fataliste, mais après tout assez commode, de se prononcer, nous fait défaut. Il faut chercher quelque autre signe pour démêler, parmi tant de doctrines contradictoires qui se sont successivement disputé et enlevé le terrain, quelle est celle qui satisfait le mieux au vœu du pays, à l'état de nos mœurs, aux exigences de la vérité et de la justice.

Un procédé assez sûr pour s'y reconnaître serait de con-

1. A propos d'une brochure de M. de Barante.

sidérer vers quel ordre d'idées la France retourne, comme par un instinct naturel, toutes les fois que l'orage révolutionnaire cesse de gronder sur elle un instant. Quels sont, entre ces systèmes, ceux qui ont besoin d'être imposés par la force et maintenus par autorité? Quels sont ceux qui n'ont pu sortir, même un jour, des coups d'État, des moyens exceptionnels et des situations provisoires. Quels sont ceux qui n'ont pu avoir quelques instants de vie, sans manquer eux-mêmes à toutes les règles qu'ils avaient posées? Vers quel autre, au contraire, se manifeste-t-il de temps à autre un retour puissant, national, irrésistible, dont aucun homme et aucune journée ne peuvent, en particulier, revendiquer l'honneur? Quel autre système, parvenu au pouvoir, a appliqué à ses ennemis même le bienfait des principes qu'il avait inaugurés? Parmi tant d'époques différentes que compte déjà notre histoire révolutionnaire, quelles sont celles qui, une fois disparues, ont été ensevelies pour toujours, et dont on n'a pu essayer que de ridicules parodies et d'odieuses contrefaçons? Quelles autres, au contraire, ont laissé après elles des institutions qui leur survivent, des leçons que chacun veut apprendre, des modèles dont, quoi qu'on fasse ou qu'on dise, tous les gouvernements cherchent silencieusement à se rapprocher?

En considérant les choses à ce point de vue, il n'est pas impossible d'arriver à former en quelque sorte un corps de doctrines politiques auquel la France n'est pas restée fidèle, il s'en faut bien, mais dont, à travers les oscillations d'une balance mal équilibrée, elle a toujours tendu à se rapprocher. Une salutaire division entre les pouvoirs, l'unité et la permanence du pouvoir exécutif, les garanties de la liberté individuelle et de la liberté de conscience, l'égalité civile, la distribution naturelle de la propriété entre les citoyens et le respect de cette propriété protégée par les lois contre l'arbitraire des gouvernements,

tous ces vœux qui figuraient dans les premiers cahiers de charges remis par les bailliages à leurs députés en 1789, ont reparu à toutes les époques où, entre le silence de l'oppression et les vociférations de la multitude, la véritable voix du sentiment public a pu faire entendre ses timides accents. Deux pouvoirs absolus, très-différents l'un de l'autre assurément, et semblables par un point seul, le hideux despotisme d'une assemblée, la glorieuse autorité d'un grand homme, ont pu à deux reprises tout absorber en eux-mêmes et offrir en échange au pays, pour toute garantie, l'un l'énergie de ses convictions révolutionnaires, l'autre la sagesse de son génie. La France, terrifiée ou séduite, abattue ou enthousiaste, a pu se laisser faire en silence : dès le lendemain de 1793 ou de 1814, délivrée de Robespierre ou privée de Napoléon, elle redemandait à un mécanisme constitutionnel plus ou moins habile l'accomplissement de ses vœux les plus chers. Une réaction triomphante a pu, dans la chambre exaltée de 1815, rêver un instant la reconstruction de l'ancien régime; des comédiens de bas étage ont pu, hier encore, se traîner dans la fange et se grimer le visage pour reproduire plus exactement les héros de la Convention. Ces reproductions malheureuses ont à peine ému la France; mais toutes les fois que la liberté véritable, la liberté légale et modérée, dont la monarchie constitutionnelle était la plus haute, mais non pas la seule expression possible, a reparu après une éclipse temporaire, la France l'a toujours saluée comme une amie ancienne et regrettée. Son retour a toujours eu l'air d'une résurrection glorieuse et non d'une restauration surannée. Les doctrines de 1789, prises dans leur véritable acception, forment donc une sorte de foi politique qui survit aux faiblesses des apôtres et aux égarements des disciples. C'est une terre promise dont l'image ne périt pas. Beaucoup de nos pères ont pu mourir au désert en désespérant de l'atteindre; moins excusables

qu'eux, nous avons pu mériter de la perdre et de la pleurer dans l'exil. Cependant elle existe, nous le savons, car nous avons goûté sa paix; son souvenir vit au fond des cœurs, et le malheur passe sans l'effacer.

La publication du livre dont nous venons de citer le titre, le nom de l'auteur inscrit en tête de ces trop courtes pages, sont à eux seuls un témoignage de ce retour naturel qui s'opère en France, après toutes les époques de crise, vers les principes modérés essentiels à son nouvel ordre social. C'est à un an, presque jour pour jour, de la révolution de février, que M. de Barante vient de faire paraître ses spirituelles observations sur la situation présente de nos affaires. L'esprit du grand parti constitutionnel et libéral de France, où M. de Barante a figuré pendant trente ans avec tant d'éclat, s'y fait sentir à toutes les lignes. On y retrouve partout l'homme d'affaires élevé dans l'école administrative de l'empire, exercé dans les luttes politiques de la restauration, l'ambassadeur éminent d'un gouvernement qui a passé pendant dix-huit ans pour avoir résolu le problème de la quadrature du cercle politique, l'union du pouvoir et de la liberté. M. de Barante n'a pas renié une de ses opinions passées ni dissimulé une de ses pensées présentes. Aux dogmes philosophiques qui ont prévalu par la force et qui triomphent aujourd'hui, à la souveraineté pure, absolue, capricieuse du nombre, à cette égalité brutale qui ne tient compte ni du talent ni des lumières, ni des dons naturels ni des qualités acquises, M. de Barante a opposé, dans un langage renouvelé par les circonstances, des raisons déjà vieillies par l'expérience. A l'entendre démontrer, avec une tranquille hauteur de pensée, que toute souveraineté, même populaire, est justiciable de la morale et du bon sens, que nul souverain, d'en haut ou d'en bas, n'a le droit d'imposer son bon plaisir pour dernière raison de ses actes, on se rappelle de meilleurs jours, des

jours où l'on ne faisait pas des révolutions pour se divertir, et où, quand les peuples s'insurgeaient, c'était pour rappeler aux rois eux-mêmes le respect des serments oubliés. Il n'y a pas la moindre concession dans le livre de M. de Barante à ce matérialisme politique assez brutal qui s'étale aujourd'hui dans nos assemblées. On jurerait souvent qu'il croit encore qu'il y a un bien et un mal, un tort et un droit, qui sait? peut-être même des crimes politiques. On dirait qu'à ses yeux toute conspiration n'est pas nécessairement un titre de gloire, toute insurrection victorieuse nécessairement légitime, et que les actes flétris par le code pénal ne deviennent pas permis par cela seul qu'ils prétendent relever d'une opinion politique. En un mot, pas une des doctrines déifiées depuis un an n'a pénétré dans cet écrit. Il n'y a pas jusqu'à ses habitudes personnelles de style que M. de Barante a conservées dans nos jours de combat plus que de discussion. Les formes parlementaires nouvelles n'ont point altéré son langage. Tandis que le mode de débat en usage surtout dans un certain parti a pour procédé à peu près uniforme l'effet étourdissant d'un coup de massue, M. de Barante a conservé les mêmes formes de discussion douce, polie, sous lesquelles pourtant se font parfois sentir le froid et la pointe d'un acier perçant. Et cependant, bien que le livre de M. de Barante porte si peu l'empreinte des temps révolutionnaires où il a été écrit, il est pourtant vrai de dire que l'ordre d'idées qui y domine se trouve déjà dans un surprenant accord avec la réaction qui s'opère de jour en jour dans le sentiment public. Le livre entier aurait pu être écrit avant la révolution de février; mais il emprunte aux exemples de cette triste année une force de démonstration nouvelle, et il ne peut manquer de rencontrer chez les esprits éclairés par une récente et douloureuse expérience une adhésion plus empressée. Il est ainsi une nouvelle preuve de ce qu'il y a de force et d'avenir dans

ces opinions modérées qui forment comme le centre de gravité du pendule; un choc peut en écarter, le moindre instant de repos y ramène.

Où cette vérité est surtout sensible et ressort du récit pur et simple des faits, c'est dans les premiers chapitres de ce petit ouvrage. L'auteur y passe en revue toutes les formes diverses que nos révolutions ont successivement données au gouvernement et à la législature. Dans cette rapide énumération, les vices de nos huit à dix constitutions sont indiqués, comme en passant, par un trait qui frappe toujours au point juste. Leur sort est expliqué avec une netteté rare par un tableau concis des passions et des circonstances au sein desquelles elles ont pris naissance ou pris fin. La constitution de 91, sortie de la décomposition du pouvoir absolu, et érigeant en articles de loi toutes les méfiances d'une nation toujours frondeuse, affranchie d'hier et longtemps opprimée; les velléités honnêtes de la constitution de 95, essayant de faire naître l'ordre du sein même des traditions et des principes du désordre, et travaillant à cet accouplement bizarre avec toute la candeur de cette philosophie politique du XVIIIe siècle que les faits ont toujours déçue sans la jamais désabuser; les précautions ingénieuses de la constitution de l'an VIII destinées à élever une monarchie nouvelle sur le piédestal même de la république: toutes ces phases diverses sont décrites en deux mots et par un dessin correct et pur qui ne permet plus de les méconnaître. M. de Barante a-t-il eu sous les yeux quelques modèles qui l'aient aidé à reproduire si bien le passé? Sous ce récit, innocent en apparence, y a-t-il quelque allusion et même quelque épigramme cachée? Ce procédé de laisser parler les faits au lieu de parler soi-même, de démontrer en racontant, si familier à l'historien des ducs de Bourgogne, s'est-il retrouvé ici insensiblement sous sa plume? Je l'ignore; mais, dans cette rapide revue des ombres, il semble

qu'au passage on reconnaît bien des figures qu'on a, comme on dit, vues quelque part. N'avons-nous pas rencontré de ces orateurs épris de leurs propres paroles, héritiers des constituants de 91, qui érigent en système l'hostilité du pouvoir qui fait les lois contre le pouvoir qui les exécute, et qui, après avoir poussé jusqu'au bout ce duel à mort, s'étonnent de bonne foi que les lois périssent avec leur organe et leur agent? et ces révolutionnaires convertis, qui, se prenant eux-mêmes du plus grand sérieux pour l'incarnation du patriotisme et des libertés publiques, pensaient que la France n'avait plus rien à demander du moment qu'elle les voyait au pouvoir; ces rois au petit pied, qui se partageaient les lambeaux du manteau royal, et qui étalaient de sang-froid devant une nation ruinée un luxe vulgaire, est-ce que le Luxembourg ou le Palais-Bourbon n'ont pas vu quelques originaux taillés sur ce modèle? Fasse le ciel que le parallèle n'aille pas jusqu'au bout, et que, de déception en déception, nous ne voyions pas encore quelque jour une nation fatiguée donner elle-même les mains aux artifices à peine déguisés du despotisme, et se rendre, comme un parterre de théâtre, complice de l'illusion qu'on voudrait lui faire. Hélas! ce sont nos faiblesses, celles que chacun remarque chez son voisin, ou sent en soi-même, que ce tableau fait passer sous nos yeux; mais on y retrouve aussi nos vœux éternels et nos convictions impérissables. C'est bien toujours la même France, demandant les mêmes choses, et ne sachant jamais obtenir ou garder que la moitié de ce qu'elle désire. C'est toujours Isis ramassant par le monde les membres épars d'Osiris sans pouvoir rendre l'unité et la vie à son corps déchiré.

En arrivant, dans cette revue rétrospective, au point sensible par excellence, à l'époque de malheurs que, depuis vingt ans, on s'applique, avec une légèreté imprudente, à réhabiliter, et, depuis un an, avec une ardeur

infernale, à reproduire, M. de Barante s'est élevé par degrés, et sans sortir du calme habituel de son langage, à quelques effets d'une véritable éloquence. Il faut citer en entier cette page remarquable, qui répond, sans y prétendre, à tant de sophismes que l'inexpérience de grands historiens et les rêveries de grands poëtes ont, par malheur, livrés, comme un appât, aux passions sanguinaires de la démagogie. « La convention, dit-il, après avoir d'abord été soumise à la tyrannie sanglante de la commune de Paris, s'installa dans le pouvoir absolu et prétendit exercer la souveraineté du peuple. Il n'y eut plus aucune division des pouvoirs, aucune garantie, aucun contrôle: tout fut concentré en une seule autorité. La Convention fut législateur, juge, pouvoir exécutif, administrateur suprême, maître des personnes et des propriétés. Si le peuple est un souverain dispensé de justice et de raison, s'il peut réellement déléguer une telle souveraineté, la Convention a été le type le plus correct de ce système. Quels enseignements trouve-t-on donc dans l'histoire de cette assemblée unique, qui exerça sans partage le pouvoir absolu? Ce pouvoir y fut mobile comme la majorité. Durant trois années à peine pourrait-on compter six mois où cette assemblée, que des déclamateurs ont dit si forte et si puissante, n'ait pas été attaquée, violentée, décimée, se déchirant les entrailles de ses propres mains? Qu'était la souveraineté du peuple, lorsque ceux qui s'en disaient les délégués se dévoraient les uns les autres?... La Convention, dit-on; mais en quoi consiste la Convention, pour en faire ainsi un être doué de la même vie, animé du même esprit, suivant une même voie? La Convention? est-ce les girondins? est-ce Danton? est-ce Robespierre? est-ce ses collègues de terreur chassés ensuite par les thermidoriens? est-ce la majorité de 1795 flottant entre la réaction et le soin de se défendre? Où trouver dans cette série de révolutions l'histoire d'un gouvernement? Lais-

sons de côté toute idée de liberté, de justice et d'humanité : jugeons tout par le succès. Quels hommes sont sortis de la Convention puissants sur l'opinion, revêtus de la confiance publique, estimés capables de gouverner le pays? Cette assemblée a compté des hommes éloquents, sages, courageux, justement honorés ; mais ceux-là ont été ou proscrits ou persécutés. Ceux que maintenant on propose à l'imitation ont pour tout titre d'honneur d'avoir été pendant quelques semaines des vainqueurs sanguinaires, pour succomber, après un instant de tyrannie, sous l'exécration publique, pour monter aux échafauds qu'ils avaient dressés. Tibère et Néron savaient durer plus longtemps. »

Montesquieu n'eût pas dédaigné la finesse et la force de ce dernier trait. Nous l'avions déjà pensé quelquefois : quel dommage que nous n'ayons eu sur les premiers monstres de l'empire romain que les récits des écrivains du parti vaincu, des réactionnaires d'alors ! Nous ne manquerions pas, sans cela, de quelques grandes raisons démocratiques pour justifier par l'intérêt public, la décimation lente et régulière de toute la haute société romaine. Sénèque et Thraséas auraient mérité leur sort par quelque endroit aussi bien que Bailly et Malesherbes. Rome étouffée dans les flammes serait un aussi grand acte de patriotisme que Lyon noyée dans le sang. Seulement, au jour du jugement, les héros de Tacite s'élèveraient contre la génération nouvelle, car ils ont payé de moins de sang un pouvoir moins éphémère. Parlant sérieusement, la Providence ménageait à ces étranges caprices de l'histoire, qui s'en allaient réhabiliter l'imbécillité par le le crime et mesurer la grandeur du génie à la masse du sang versé, une réfutation prompte et sévère. Elle a suscité une postérité aux grands hommes de 93, et elle nous a livré, comme une étude à faire sur le cœur humain, des montagnards nouveaux à observer. Un peu

plus de faiblesse chez la partie honnête de la société, quelque défaillance chez une légion de garde nationale, et l'on arrivait de plein saut, par une manifestation de populace, à cette profonde combinaison de la terreur qui avait fait pâlir d'admiration tant de faciles historiens. Nous avons pu voir, ce jour-là, que le crime ne descend pas des hauteurs de l'intelligence, mais qu'il s'élève comme une vapeur infecte, des régions immondes et basses de la société et de l'âme.

Détournant même nos yeux de cette exécrable imitation, et nous gardant de toute confusion inique et fâcheuse entre notre Convention nationale et sa détestable devancière, il semble que le spectacle donné cette année même par le mécanisme et les procédés d'une assemblée unique et souveraine nous a livré, avec quelque clarté, le secret de ce qu'il y avait encore d'étonnant pour nous dans les œuvres de la Convention. Nous avons pu voir à l'épreuve que, s'il n'y a rien de plus tyrannique qu'une telle assemblée, il n'y a rien non plus qui soit moins véritablement souverain, rien qui gouverne moins et soi-même et les autres, rien, par conséquent, qui puisse moins revendiquer l'honneur d'une conduite régulière et d'une action efficace. Une telle assemblée, ne trouvant en elle-même ni temps d'arrêt ni contre-poids, ne peut ni résister à la pression du dehors, ni commander à ses propres passions; elle est l'esclave de l'opinion et la proie de ses divisions intestines. Un courant l'emporte sans cesse pendant qu'un feu la dévore. Dans les actes d'une assemblée de cette nature, il faut toujours distinguer, par conséquent, ce qu'on lui fait faire et ce qu'elle fait elle-même. Ce qu'on lui fait faire peut être bon ou mauvais, grand ou abject, héroïque ou atroce, suivant que les passions du public poussent dans tel sens ou dans tel autre avec tel ou tel degré de force. Ce qu'elle fait porte toujours les traces de l'irréflexion, de l'inconsistance et de

l'emportement. Ce qu'on a fait faire, par exemple, à notre assemblée nationale, nous le savons : c'est la résistance de juin commencée par une légion de Paris et soutenue par le flot toujours grossissant des gardes nationales de France; ce qu'on lui a fait faire encore, c'est la réparation lente, imparfaite, insuffisante des injustices et des folies du gouvernement provisoire. Ce qu'elle a fait de son propre chef, c'est une constitution bâtarde, empruntée de tous les régimes, où tant de forces contradictoires sont aux prises, qu'entre leurs impulsions opposées la machine ne peut faire un pas; ce sont des lois organiques qui ont désorganisé deux ou trois de nos grandes institutions respectées par l'orage. La différence de ces deux séries d'opérations a été sensible pour tout le monde. A la première, le pays entier s'est associé avec enthousiasme et ardeur, impatient seulement parfois qu'on n'y allât ni assez vite, ni assez franchement. A la seconde, il a assisté avec défiance d'abord, avec raillerie ensuite, enfin avec murmure et colère. La même différence, ou, pour mieux parler, la même opposition s'est fait sentir, toutes proportions convenables gardées d'ailleurs, chez les conventionnels de 93. Il y a eu aussi ce qu'ils ont fait et ce qu'on leur a fait faire. Le souffle puissant qui, l'été dernier, soulevait la France entière pour la défense de la société compromise, la poussait alors, unanime aussi, à la libération de son territoire. Telle que le socialisme l'a vue frémissante et indignée se dresser devant lui, les armées de l'invasion la rencontraient sur la frontière et la trouvaient d'étape en étape. C'était un mouvement du même genre, c'était une passion du même ordre, c'était le même cri que nous avons entendu, partant du fond des chaumières, le même tressaillement des entrailles du sol. Les réquisitions partaient du même pas que nous avons vu défiler les gardes nationales rurales. Quand une nation en est là, tout lui est bon; tout bois devient arme, tout

homme pénétré de son esprit devient grand politique et grand général entre ses mains. Combien en avons-nous vu, depuis dix mois, improvisés de la sorte et dont nous cherchons aujourd'hui jusqu'aux vestiges : présidents d'assemblée, commandants de troupe, préfets de police, que de héros de circonstance dont nous avons déjà fait justice ! La Convention suivit le mouvement; pouvait-elle s'y soustraire? Elle s'en fit un jour l'interprète violent, gauche, maladroit, écrivant de travers et d'une main irrégulière sous la dictée d'un pays irrité. Ses ordres confus, ses désorganisations systématiques, ses proscriptions de généraux, l'indiscipline qu'elle répandait dans les camps a coûté plus d'une victoire. La France alors, comme nous l'avons vu faire aujourd'hui, trouvait dans son énergie intérieure de quoi briser l'effort de ses ennemis et couvrir en même temps les fautes de ses chefs. Mais ce que la Convention fit d'elle-même et de la plénitude du cœur, pour ainsi dire, ce qu'elle envoyait au dehors par ses commissaires, ce qu'elle soufflait sur le pays par ses proconsuls, c'était la soif du sang, l'esprit de proscription et de vengeance et la servile soumission aux caprices de la multitude; ce sont là ses œuvres propres, ses titres de gloire personnels. Le reste appartient à la France. Il n'y a point de solidarité entre ces parties d'une même histoire. Quelle étrange compensation veut-on établir entre le sang innocent répandu sur la place de la Révolution et le sang généreux qui teignit les plaines de Jemmapes? En quoi l'un pouvait-il servir à l'autre? Étrange manière de fortifier un pays que de le saigner ainsi des quatre membres ! Quoi, pour trouver Moreau et Bonaparte, il était nécessaire d'immoler Custine et Biron, d'exaspérer Dumouriez, de précipiter Lafayette dans les prisons des alliés ! A ce compte, pour nous faire trouver le général Changarnier, il était donc nécessaire et bien fait, l'an dernier, de briser l'épée des vieux généraux de l'empire. Entre les victoires

et les crimes de la république de 93, il y a juste autant de rapport qu'entre les folies de la république de 1848 et l'esprit admirable de résistance qu'elle a réveillé dans le pays. Les crimes sont le fait des opérateurs maladroits qui mutilaient ce grand corps; les victoires sortirent de son énergie doublée par les convulsions de la douleur. Qui pourrait dire même si ce ne sont pas ces temps exécrables qui ont jeté comme un sort de malheur sur les libertés de la France? Si la liberté ne peut pas fructifier parmi nous, si la gloire même n'a été qu'une fleur passagère, qui sait si ce n'est pas parce que le sol a été détrempé par trop de larmes? Pour ma part, je me suis souvent étonné, même dans nos jours de prospérité et d'oubli, du singulier tressaillement qui agitait la France au seul nom de 93. Il me semblait voir le fantôme sanglant de Macbeth venant troubler la joie de ses festins et le repos de son sommeil.

L'histoire, nous le pensons, ne donnera plus désormais dans ces odieuses confusions. Elle cessera d'avoir pour le mal les mêmes complaisances que la fortune. Parce que du fond de l'abîme une nation fait, en se débattant, des efforts héroïques pour en sortir, l'honneur n'en sera pas toujours rapporté à ceux-là même qui l'y ont précipité. Les classes éclairées, intelligentes, ne se divertiront pas toujours, il faut l'espérer, à atténuer, par des distinctions subtiles, par des considérations prétendues profondes, l'impression d'horreur qu'une main sanglante a laissée en traits ineffaçables dans l'esprit du vulgaire. Le suffrage universel nous suffira peut-être à ramener à des idées plus simples notre jugement blasé et curieux de singularités. Dans le peuple, dont il est bien permis de parler, puisque c'est lui qui nous gouverne, de simples traditions de famille, recueillies de bouche en bouche au coin du foyer domestique, conservent sur les grands faits historiques des impressions souvent plus vraies que les

récits étudiés. Eh bien! tandis que, dans les faubourgs de de Paris, des petit-fils de Henriot et de Santerre, bercés peut-être aux sons de la carmagnole, s'évertuaient l'an dernier à nous rendre des journées de septembre, qu'en pensaient, dans les campagnes, les fils des soldats de Fleurus et de Valmy? Quel sentiment leur faisait éprouver la résurrection proposée de la guillotine et des assignats? Demandez-le au scrutin du 10 décembre. Des trois candidats qui se mesuraient sur le terrain, l'un représentait notre gloire militaire; un autre, égaré par le sentiment filial, avait eu le malheur de rendre hommage à la terreur; un troisième, l'idée plus malheureuse encore d'essayer de lui rendre la vie. Les deux faces de notre histoire révolutionnaire se trouvaient ainsi on présence. Dieu merci, elles ne se sont ni reconnues ni embrassées!

C'est ainsi que le spectacle présent peut raviver les tableaux du passé, et le passé à son tour peut nous servir de leçon, ou plutôt il n'y a ni présent ni passé : c'est toujours la même histoire qui continue et le même drame qui se déroule. M. de Barante a ouvert la voie, dans ce rapide aperçu, à une série d'études intéressantes. Qu'il nous permette de l'engager à continuer. Une histoire véritable de la Convention reste à faire. Des erreurs trop accréditées appellent une réparation; je dirai presque que la morale publique outragée l'exige. Pour l'honneur du génie politique, il importe que les hommes d'État de 1793 soient appréciés enfin à leur véritable valeur. M. de Barante nous doit cette appréciation; nous avons le droit de lui demander de compléter et de motiver un jugement si bien porté.

Mais rechercher dans les faits d'autrefois l'exemple et la source de nos maux d'aujourd'hui, retrouver la persistance des désirs et des sentiments de la France sous les nombreuses vicissitudes de sa fortune, tout cela est utile sans doute, mais cela n'est pas encore tout à fait satisfai-

sant pour l'esprit. Puisque les principes modérés ont toujours réuni en France la quantité et la qualité des suffrages, puisque eux seuls lui ont donné quelques jours de paix et quelque éclat de prospérité, d'où vient qu'eux-mêmes n'ont pu s'y établir avec un peu de durée? On n'a jamais pu, il est vrai, en arracher la semence; mais l'arbre aussi n'a jamais pu pousser assez de racines pour braver un coup de vent. D'où vient cela? Quel vice portent en eux-mêmes tous les gouvernements, même justes, équitables, même conformes au vœu public, pour se laisser enlever, sans résistance, par le premier mouvement d'opinion factice qu'une discussion de presse élève? Pourquoi la liberté constitutionnelle a-t-elle été tour à tour désirée et regrettée par la France, jamais possédée avec suite et sécurité? Trente ans et trente ans de bien-être, de douceurs dans les mœurs privées, de justice dans les rapports publics, de nobles luttes parlementaires et d'active concurrence de richesse et d'industrie, c'est beaucoup plus sans doute que dix-huit mois de crimes et de massacres, et cela seul prouve la différence des institutions; mais ce n'est point encore assez : ce n'est que le tiers de la vie d'un homme, et l'imagination, quand on est jeune, se fatigue à penser qu'on a en perspective quatre ou cinq gouvernements à tuer sous soi. C'est bien pis, quand on est vieux : ce n'est pas l'imagination, c'est le dévouement qui s'épuise. Les hommes mesurent si aisément la valeur des choses par leur durée : du moment qu'on sent en soi plus de vie que dans les institutions, on se préfère assez légitimement à elles, et les intérêts privés, qui ont survécu à beaucoup d'intérêts publics, prennent de leur importance relative une idée très-exagérée. Cette instabilité lasse et dessèche. Il était digne d'un esprit pénétrant, comme celui de M. de Barante, de rechercher avec soin quelles étaient ces causes de ruines secrètes et permanentes. Elles ne résident dans aucune constitution poli-

tique, puisque toutes ont été essayées ! Mais n'y a-t-il que des constitutions politiques ? L'état social d'un pays est-il tout entier dans l'acte écrit qui détermine et partage les pouvoirs publics ? Si l'édifice tombe, est-ce toujours la faute de ses proportions ? n'est-ce pas quelquefois celle du terrain qui le porte ? M. de Barante nous permettra bien de lui dire que nous regrettons qu'il n'ait pas donné à cette étude de notre état social et des institutions qui pouvaient en corriger les défauts une attention plus particulière. Ce regret est d'autant plus vif que son livre abonde en réflexions profondes, en observations fines, auxquelles il ne manque qu'une chose, c'est d'être données sous une forme plus systématique et d'aboutir à une conclusion plus précise.

Quel traité plus ingénieux, par exemple, que le chapitre qui porte pour titre : *Des emplois publics ?* L'appréciation qui y est faite du rôle des fonctionnaires publics dans notre histoire et de la place que ces fonctions tiennent encore dans nos mœurs, a un mérite de justesse qui n'est pas exempt non plus de nouveauté. Il est bien vrai, comme le raconte M. de Barante, que les fonctions publiques, ont été étroitement liées, dès les premiers temps de notre histoire, au développement de l'esprit politique en France. Comme c'est par l'initiative et l'appel du pouvoir royal que les classes moyennes ont franchi les barrières féodales, les fonctions publiques, qui émanaient de la couronne, ont été la première voie ouverte à la bourgeoisie vers l'influence politique. C'est sous le nom et sous le costume des gens du roi que le tiers état fait sa première apparition dans l'histoire de France. Et comme en même temps les fonctions publiques n'étaient accessibles qu'à des études sérieuses et à des talents reconnus, comme il s'est formé de bonne heure autour d'elles des habitudes et des traditions de famille, elles sont devenues dans notre société comme le noyau d'une hiérarchie nou-

velle, d'une sorte d'aristocratie du mérite, dont toutes les portes étaient ouvertes, et où la naissance avait besoin de se légitimer pour conserver ses droits. Peu à peu, les meilleurs éléments de l'ancienne noblesse de France, tout ce qui ne s'enterrait pas, dans une stupide ignorance, au fond des provinces, ou ne s'évaporait pas dans la frivolité des cours, a pris rang au service de l'État, dans l'armée, dans la magistrature, parfois même dans les finances. Les fonctions publiques étaient devenues ainsi le terrain commun où se rencontraient les fortunes héréditaires et les réputations nouvelles, où s'alliait par conséquent un certain esprit d'innovation avec les traditions conservatrices. Elles ont été pendant tout l'ancien régime l'unique foyer de la vie politique, l'unique emploi sérieux de l'activité des citoyens. C'est dans cet état, fort imparfait assurément au point de vue de la liberté, et fort altéré lui-même par la corruption du XVIIIe siècle, mais fortement ancré cependant dans les habitudes, que la révolution a surpris la société française. Son souffle dévastateur a dispersé, pendant un instant, tous ces précieux éléments recueillis par le travail des siècles; mais, comme ils sortaient du fond même du pays, il n'a fallu qu'un instant aussi à la main puissante du grand organisateur de la France pour les rassembler et leur rendre une vie nouvelle. A sa voix, les fonctions publiques se sont relevées; un pouvoir plus étendu, une hiérarchie plus sévère, un avancement plus régulier, ont achevé de donner à ce que M. de Barante appelle la classe administrative une constitution véritable et d'autant plus remarquable, qu'au milieu de l'égalité générale, elle est restée la seule qui passât la tête au-dessus du niveau commun. La liberté constitutionnelle est venue sur ces entrefaites, et comme c'est le propre de cette liberté de porter l'influence du côté où est l'aptitude véritable, il n'a pas été étonnant que la classe administrative ait pris sur-le-champ, dans toutes les institutions po-

litiques, une prépondérance assez marquée. Tout ceci est raconté, dans le chapitre des emplois publics, avec une grande intelligence des faits, et M. de Barante arrive ainsi à expliquer tout naturellement, par l'histoire même de la France, la part immense que les fonctionnaires publics ont eue, pendant les deux monarchies constitutionnelles, dans toutes les assemblées politiques. Ils avaient été, dit-il, en quelque sorte la représentation morale de la société française, avant qu'elle eût une représentation officielle et constituée. Les fonctionnaires publics étaient la classe politique de France : les chambres, en les admettant, étaient la véritable image du pays. Ainsi s'explique également, après une révolution qui n'a pas eu précisément pour maxime le respect des droits acquis, ni la fidélité aux vœux de la majorité, la proscription brutale qui vient de les frapper en masse.

Pas plus que M. de Barante, nous ne prenons le change sur les véritables sentiments qui ont dicté cet anathème. Nous savons bien que ce qu'on frappe dans les fonctionnaires publics, ce n'est pas, comme on dit, leur dépendance, c'est plutôt leur élévation ; nous savons bien qu'en marquant d'une sorte d'indignité civique toutes les fonctions où se portent d'ordinaire les classes éclairées de la société, on ne va pas si à l'aveugle qu'on en a l'air ; nous savons bien que dans la carrière administrative, sauf les grands jours de révolution, il faut quelques titres pour parvenir, et que ces titres acquis par la patience du travail ou par l'éclat du mérite choquent un sentiment que M. de Barante a caractérisé avec une force inaccoutumée : « C'est cette égalité hostile et envieuse qui ne tend qu'au mal d'autrui, oubliant même son propre bien,... qui brise l'échelle sociale, afin de ne pas avoir le chagrin de voir le mérite en monter les degrés,... qui applique ses penchants tyranniques à arrêter le progrès général de la société. S'il lui était donné, ajoute-t-il, de la façonner

à son gré, elle en ferait une Chine démocratique. » Il y a bien des mandarins de cette espèce parmi les auteurs de notre loi électorale, nous le savons, et sur ce point nous ne contredirons pas M. de Barante; mais n'y a-t-il rien de vrai pourtant dans les inquiétudes que l'organisation et l'esprit de l'administration française inspiraient naguère à beaucoup d'amis sincères de la liberté, et qui sont devenues communes aujourd'hui parmi les défenseurs de l'ordre? Ces inquiétudes qui se traduisent en protestations contre une centralisation excessive, en demandes de réformes et de simplifications financières, ces craintes exprimées tout haut, même dans un manifeste ministériel, *de voir un pays libre transformé en nation de solliciteurs*, n'y a-t-il aucun fondement à tout cela? Nous ne saurions le penser, et nous croyons que M. de Barante en avait assez dit lui-même pour nous mettre sur la voie du vrai mal.

Il est impossible, en effet, de jeter les yeux sur l'état de notre société française sans être frappé de ces deux faits dont le rapprochement est étrange. D'une part, il est vrai, comme le dit M. de Barante, que les fonctions publiques sont ouvertes à tous, que tout ce qu'il y a de lumières et de capacités s'y donne en quelque sorte rendez-vous. Il y a plus même : tout le monde à peu près en France prétend à toutes les fonctions publiques; il n'y a pas de père de famille qui n'y prépare ses enfants. Quand il faut trouver un homme éclairé pour quelque œuvre difficile, c'est toujours parmi les fonctionnaires publics qu'on va le chercher. Quand on veut ajouter un petit supplément à un patrimoine modeste, c'est aux fonctions publiques qu'on le demande. Quand on fait des révolutions, c'est sur les fonctions publiques qu'on se jette : en sortant de l'Hôtel-de-Ville, on va droit aux directions générales, on monte en diligence pour être substitut, receveur particulier, ingénieur des ponts

et chaussées. Et pourtant, malgré cette facilité d'admission, malgré ce contact intime que nos mœurs auraient dû établir entre l'administration et la masse de la population, il n'y a presque jamais de sympathie véritable entre le pays et son gouvernement. L'administration se recrute dans tous les rangs et s'ouvre à tous les mérites. Elle continue pourtant à faire une classe à part, elle reste pourtant partout étrangère là où elle n'est pas ennemie. Chacun a un parent, un fils, un neveu fonctionnaire, et chacun est de l'opposition. L'administration a pied partout et ne prend racine nulle part. Le gouvernement c'est tout le monde, et tout le monde accuse le gouvernement. On ne sent pas un seul jour entre la nation et ceux qui la gouvernent cette solidarité patriotique qui fait la force des peuples libres. Les coups qui frappent le sommet n'ont point à la base de retentissement électrique. Il faut deux mois pour s'apercevoir que, quand le gouvernement est renversé, les particuliers sont ruinés.

Il y a plus d'une cause, sans doute, à cet incorrigible défaut de l'esprit public en France. Nous croyons qu'une des principales doit être imputée au rôle même que jouent les fonctions publiques; elles sont recherchées par trop de monde, elles s'étendent à trop d'objets, elles absorbent en elles-mêmes trop d'emplois naturels de l'activité privée, elles sont astreintes peut-être à une discipline trop étroite et qui les sépare insensiblement de l'esprit général du pays. On pourrait se divertir à tracer en quelques traits le tableau des phases habituelles de la vie de tout homme qu'on appelle bien élevé en France. Ce tableau serait instructif, et je suis sûr que le lecteur y reconnaîtrait ou lui-même ou son voisin.

On entre au collége dès les premières années de la seconde enfance. A quelque carrière qu'on se destine, au collége, l'éducation est la même. Elle porte tout entière sur des études qu'on appelle libérales, fort élevées et fort

nobles assurément, mais dont le mérite est précisément de détourner l'esprit du côté pratique, positif, subalterne, si l'on veut, de la vie. Grâce au régime même des études, grâce aux excitations constantes de l'émulation, on ne rêve guère, au collége, qu'une carrière brillante. Tout ce qui a une tournure d'industrie privée ou tout ce qui sent la spéculation commerciale déplaît à des esprits nourris des inspirations de la philosophie et de la poésie antiques. Au bout de huit ans de travaux plus ou moins assidus, après un examen plus ou moins heureux, mais toujours superficiel, on reçoit un brevet à l'aide duquel on a le droit de prétendre à tout, ce qui vous fait croire que la société a le devoir de tout vous donner. Quand on en est là, si l'on n'est pas avocat ou médecin, il faut absolument être fonctionnaire. Il n'y a que ces trois manières de vivre qui soient dignes de l'éducation qu'on a reçue. D'ailleurs, dans un pays où il n'y a pas de grandes associations, où, quand il s'en forme, la loi les voit de mauvais œil, il n'y a que les fonctions publiques qui aient grand air. Le moyen de faire autrement que de solliciter un emploi !

Si les emplois se distribuaient sur place, si chacun avait l'espérance de pouvoir être placé dans son propre pays, dans sa ville natale, en s'y assurant une position honorable, en y étendant la considération de sa famille, en se faisant valoir, en un mot, aux yeux de ceux qui peuvent vous apprécier, on prendrait patience et on attendrait. En comptant autour de soi les places remplies et les places vacantes, on comprendrait qu'il ne peut y en avoir tout de suite pour tout le monde : on saurait ce qu'on peut espérer; mais non, grâce au mécanisme de la centralisation, toutes les places de France se distribuent à Paris. C'est dans le cabinet d'un directeur qui ne vous connaît pas, qui ne sait pas qui vous êtes, qui n'a aucun moyen de le savoir, qu'il faut venir déposer une demande qui va se

perdre dans des milliers d'autres. Ce directeur a peut-être deux ou trois mille places en France à sa disposition. C'est très-peu, sans doute, pour toutes les pétitions qui l'accablent; mais faites donc croire à un jeune homme, avec la bonne opinion qu'on a de soi-même à vingt ans, qu'il y a en France deux ou trois mille personnes à lui préférer. Évidemment la faveur seule peut faire un choix, l'injustice seule a pu dicter un refus. Sur dix jeunes gens qui viennent ainsi à Paris pour y monter le premier échelon de leur fortune, un peut-être va obtenir quelque modeste emploi de surnuméraire. Sept ou huit s'en vont retourner dans leur département, et rentrent l'esprit mécontent, la vanité froissé, dans des professions qu'ils trouvent plus humbles, bien qu'elles soient au fond plus indépendantes. Deux ou trois qui ont respiré l'air brûlant de la capitale, qui ne peuvent plus se passer de ce mouvement fébrile, de cette excitation constante qu'on y ressent, demeurent à Paris pour y poursuivre une vie aventureuse, pour y chercher fortune dans la presse, et consacrer à la destruction de l'État une activité dont il a dédaigné le concours.

Si ces portraits sont exacts, et nous croyons qu'il n'y a personne qui n'en connaisse plus d'un modèle, il ne faut plus s'étonner de l'impopularité habituelle d'une administration dont la base est pourtant au fond si populaire. Tout simple particulier en France a un grief de fondation contre l'administration: c'est de ne pas en faire partie. Cette opposition est sourde ou publique, frondeuse ou violente: c'est une guerre ouverte ou un esprit de taquinerie, suivant les circonstances ou les caractères; mais un fonds de mauvaise humeur est universel. Celui qui est en place a toujours, à son insu, fait tort à celui qui n'y est pas. Et maintenant, ces élus du sort qu'on appelle des fonctionnaires, que vont-ils devenir eux-mêmes? Ici, encore une fois, s'ils rentraient dans leur pays, si c'était au

milieu des leurs qu'ils fussent appelés à exercer leur ministère, si des relations de famille les entouraient, si à leurs faibles appointements se joignaient quelques propriétés privées et la considération qui s'y attache, leur tâche serait facile, et leur situation véritablement forte et élevée. Ils auraient des liens et des appuis autour d'eux. Ils deviendraient véritablement, comme M. de Barante les dépeint, une aristocratie locale, dans le sens bon et vrai du mot, c'est-à-dire qu'ils acquerraient, par leurs lumières, par l'habitude des affaires, par de saines traditions de famille, une influence naturelle sur tout ce qui les approche. Mais en est-il ainsi véritablement? Nous craignons qu'il n'y ait là un peu d'exagération, et que M. de Barante n'ait vu les choses un peu plus comme elles devraient être que comme elles sont. L'administration française a une habitude qui est presque un principe, ou tout au moins un instinct : c'est, si l'on ose ainsi parler, de dépayser systématiquement les employés, d'envoyer les hommes du nord dans les départements du midi, de forcer celui qui a parlé basque toute son enfance à aller en Alsace défigurer l'allemand des bords du Rhin, et le Bas-Breton à apprendre, s'il peut, le patois languedocien. C'est une règle à peu près invariable, dans tous les bureaux, d'employer le moins possible les hommes dans leur propre pays, dans la crainte qu'ils ne subissent quelque influence locale funeste aux intérêts de l'administration. Malheureusement, à force de les soustraire aux influences, on finit par les priver de la leur; on a des agents d'affaires qui exécutent des ordres, on n'a pas de véritables organes de l'autorité capables d'en inspirer le respect aux populations et d'en sentir eux-mêmes la dignité. Tel homme qui, chez lui, entouré de ses relations, distingué par quelques honorables précédents de famille, jouirait d'une véritable indépendance, et, par suite, exercerait quelque autorité morale, envoyé à deux cents lieues de son pays, avec un petit trai-

tement de mille ou douze cents francs, tombant au milieu de gens qui ne le connaissent pas, n'est plus qu'un pauvre employé, à la discrétion du pouvoir supérieur, dont tous les actes sont suspects, dont toutes les paroles paraissent commandées. Lui-même a toujours le sentiment de n'être qu'en passant là où il se trouve. Il est voyageur au milieu de son pays, et, privé comme il est, de tout autre intérêt, l'avancement, ce grand mot de toutes les carrières, devient son unique passion. L'administration arrive ainsi, dans toutes les villes de province, à former une petite colonie, vivant entre soi, sans rapports directs avec ce qui l'environne, et tout occupée de ce qui se passe à Paris et du travail qui se prépare dans les bureaux du ministère. Sans contredit, cela est commode, et l'obéissance parfaite est ainsi plus assurée. Pourtant il y a des jours où l'obéissance passive, à force d'être devenue une habitude irréfléchie, commet d'étranges aberrations; à force de dépendre du télégraphe, on finit par s'inquiéter peu de savoir qui le fait mouvoir; à force de regarder simplement si les ordres qu'on reçoit portent le timbre d'un ministère, on finit par ne pas se demander si ceux qui les signent y sont entrés par la porte ou par la fenêtre. Pour un employé modèle, tel que l'administration française les aime, le gouvernement tout entier, c'est telle personne assise à Paris devant tel bureau de direction générale; la charte, c'est le règlement administratif qui détermine les grades, leur hiérarchie et leur salaire. Les petits changements qui peuvent se passer aux Tuileries ou au Palais-Bourbon sont accessoires. On décapite une administration ainsi faite, et ses membres s'en aperçoivent à peine. Qui ne s'est pris, le 24 février, à regretter, pour l'honneur de l'administration française, qu'il n'y eût pas quelque part de ces vieilles cours de justice, de ces vieilles chambres de finances, de ces bailliages de villes municipales, dont l'action était souvent irrégulière, qui opposaient au pou-

voir central une résistance souvent tracassière et mesquine, mais qui, doués d'une vie propre, entourés par leur clientèle d'amis et de parents, arrivaient par le sentiment de leurs droits personnels au respect du droit public, et qui savaient que distinguer entre l'usurpation et le droit, c'est distinguer aussi entre l'obéissance et la servitude.

Tout cela peut paraître frivole, mais les résultats sont sérieux. Une administration toujours étrangère au milieu d'une classe éclairée habituellement mécontente, une nation d'administrateurs, comme on l'a dit, superposée à une nation d'administrés, l'une nécessairement subordonnée, l'autre presque aussi fatalement opposante, voilà la constitution sur laquelle nous avons essayé de greffer un gouvernement représentatif. M. de Barante le sait sans doute mieux que personne, car il l'a su presque avant tout le monde : c'est lui qui, dans un ouvrage publié il y a bientôt trente ans, et curieux à relire aujourd'hui, écrivait, au milieu du calme le plus profond, ces lignes qu'on dirait prophétiques : « Si la France continuait à n'offrir d'autre constitution sociale qu'un gouvernement et des sujets, on aurait vainement tenté de donner à ce gouvernement des formes de délibération et de liberté ; la nation n'en acquerrait ni plus de liberté ni plus de dignité. *Le moindre changement arrivé dans la région élevée et étroite des pouvoirs politiques, un succès obtenu par surprise*, une intrigue qui déplacerait quelques hommes, *une sédition qui jetterait l'épouvante*, après avoir tout changé au centre, trouveraient un peuple incapable de toute résistance régulière, un servile troupeau qui attend son sort sans savoir y influer..... Le gouvernement représentatif posé sur la constitution sociale du Bas-Empire ne pourrait y prendre racine, ne saurait y fructifier ; il ne serait bientôt plus qu'une forme vaine et mensongère [1]. »

1. *Des Communes et de l'Aristocratie*, par M. de Barante, 4 décembre 1821.

Pour détourner ce funeste présage, qui n'a été que trop réalisé, M. de Barante demandait alors à la restauration, gouvernant avec l'aide de M. de Villèle, ce que les départements demandent aujourd'hui à la république, l'extension des libertés locales. Il voulait partager entre les citoyens et l'administration l'exercice de l'autorité, pour partager également la responsabilité et rendre l'esprit politique plus commun. Pas plus qu'un autre gouvernement, la restauration ne se montrait pressée de se départir de la moindre parcelle de l'héritage de Napoléon. Espérons que la république sera mieux inspirée aujourd'hui que tous les partis successivement ne l'ont été depuis trente ans; mais cela même ne suffirait pas. L'organisation des fonctions publiques appelle, nous le pensons, des réformes, et même assez profondes. Sans altérer l'uniformité de l'éducation, précieuse à conserver chez un peuple, il n'est pas impossible, nous le pensons, d'établir quelques rapports entre les différentes carrières et l'instruction donnée dès l'enfance, de manière à éviter l'encombrement étrange de concurrents qui se presse tous les ans à la porte étroite des fonctions publiques. A l'entrée de toutes les carrières, il est possible d'établir des conditions d'admission sévères et sérieuses, qui avertissent les candidats et ne rendent pas le gouvernement responsable de tous les mécomptes d'ambitions déçues. Dans des emplois publics, il est possible de consulter un peu plus l'esprit et les habitudes des localités, et de se relâcher un peu de cette règle sévère dont le résultat est pour ainsi dire de déraciner partout l'administration et de lui faire prendre son point d'appui uniquement sur le pouvoir central de Paris. Tout cela peut se faire, nous le pensons, par une combinaison de lois et de règlements administratifs faite en vue de quelques principes un peu réguliers. La prochaine assemblée y est appelée tout naturellement. La constitution lui soumet, dans les lois organiques, la révision nécessaire de toutes

nos grandes institutions. Elle n'a donc pas à craindre, comme l'auraient pu légitimement les chambres de la monarchie, de soulever imprudemment les questions et d'agiter l'esprit public. Pour réparer, pour conserver, elle est obligée de tout discuter. Si ce n'est pas le moment des réformes, quand viendra-t-il? Pour une telle tâche, le concours de l'auteur des *Questions constitutionnelles* est indiqué, la France voudra se l'assurer. C'est là qu'en prenant congé de lui nous espérons que bientôt le public le retrouvera.

Aussi bien, il a dit le véritable mot : il s'agit de savoir si nous serons à la France de Louis XIV ce que l'empire des Justinien et des Léon était à celui de Trajan et d'Auguste. Le Bas-Empire français est-il commencé ? Bien des gens le disent douloureusement, et, il faut l'avouer, l'affaiblissement des croyances, la fréquence et la stérilité des révolutions, les symptômes alarmants de dissolution sociale, en suggèrent naturellement l'idée. Pour nous, nous le confessons, toute la question est de savoir si, dans ces violentes épreuves, l'esprit de la liberté politique doit périr ou se répandre et se naturaliser en France. Si, contre les dangers qui nous menacent, nous trouvons notre salut dans la vigilance de l'esprit public, dans le concours franc et spontané du moindre citoyen à l'œuvre de la défense sociale, dans le réveil de la vie politique, par conséquent, sur chaque point du territoire, tout n'est pas perdu, quelque chose même est gagné; mais si, de guerre lasse, il faut retourner encore une fois au pouvoir absolu, et cette fois à un pouvoir absolu sans tradition et sans gloire, c'est un abaissement moral, symptôme et prélude d'un abaissement politique irrémédiable. Nous n'avons plus assez de foi en aucun homme pour pouvoir servir honorablement. Une nation qui ne peut plus avoir de superstition pour le pouvoir n'a plus, pour rester digne,

d'autre ressource que d'être libre. Un état social dans lequel le despotisme est nécessaire sans être respecté, où les pouvoirs changent sans cesse de main et les formes de l'obéissance demeurent, cela s'est vu sans doute dans le monde; mais c'est l'agonie d'un grand peuple.

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN FRANCE

— Novembre 1849. —

PREMIÈRE PARTIE.

Convenons-en : c'est une situation douloureuse, et qu'il ne serait pas généreux d'aggraver, que celle d'un ministre de la république française, venant proposer, en l'an 1849, une loi sur l'enseignement. Une telle loi appartient par excellence à l'avenir, et l'avenir aujourd'hui, quel est-il ? Dans une nation depuis longtemps éclairée comme la nôtre, une telle loi doit aussi se rattacher aux souvenirs du passé, et le passé de la France qu'est-il devenu ? où nous a-t-il conduits ? Toutes ces questions poignantes se pressent dans l'esprit au seul nom de l'instruction publique. On se rappelle ces jours d'espérance où la France, déjà parvenue, depuis un siècle, au comble de la renommée, essayait de tourner vers les études politiques des esprits polis jusqu'à l'excès par la culture litté-

raire. On se retourne, on regarde : on trouve une tribune assaillie par des cris sauvages, et l'ignorance, sous ses traits brutaux, assise sur les bancs de la souveraineté nationale. On entend voler de grossières invectives. Des compatriotes de Mirabeau parlent le langage des halles. Voilà donc où vient aboutir, à travers Rollin et Fontanes, la société de Louis XIV et de Racine! Et cette instruction populaire, objet, il n'y a pas longtemps encore, de tant d'espérances et d'orgueil, n'en sommes-nous pas réduits à douter si elle est un bien? L'État, cet État qu'on accuse de n'avoir rien fait pour le peuple, s'était mis courageusement à l'œuvre pour faire pénétrer les lumières dans le fond des villages les plus reculés. Il élevait dans ce dessein, à ses frais, une pépinière de jeunes maîtres. Il est arrivé qu'il a enseigné les populations juste à temps pour leur permettre de lire des appels aux armes. Ces distributeurs de connaissances qu'il avait établis d'étape en étape se sont trouvés comme autant de pionniers révolutionnaires. Ces soins pacifiques de l'intelligence ont tourné en soif de violence et en surexcitation des plus basses passions matérielles. O vanité des efforts humains! ô désespoir de la civilisation!

Si quelqu'un pouvait ne pas être trop accablé d'un tel résultat, ce devrait être l'auteur de la loi nouvelle, que la France regrette si vivement de voir aujourd'hui sortir momentanément du pouvoir. La nature bien connue de ses convictions le préserve d'un découragement excessif. Où la philosophie la plus généreuse ne trouve plus de remède, la foi chrétienne conserve encore des espérances. Le mal d'ailleurs, le grand mal de la nature humaine, déconcerte le philosophe; il afflige le chrétien sans le surprendre. Si l'instruction raffinée, si la civilisation presque excessive de la France l'ont conduite jusqu'aux portes de la barbarie, M. de Falloux n'est pas embarrassé, sans doute, de nous en donner l'explication. A ses yeux, c'est

que le sentiment religieux a disparu à mesure que l'intelligence se développait. Si l'instruction primaire a servi de propagande à l'esprit de révolte, c'est qu'elle a négligé de se présenter sous les auspices de la religion. Depuis l'Éden jusque aujourd'hui, depuis le riche jusqu'au pauvre, la raison, sans Dieu, n'engendre que l'orgueil et le mal. Il y a un véritable soulagement, de nos jours plus que jamais, dans la profession sincère d'une telle doctrine. Elle seule peut nous sauver d'un découragement sceptique de toute entreprise généreuse. A ces nobles sentiments, M. de Falloux joint une conviction plus rare peut-être encore par le temps qui court : il a foi dans la liberté. Il espère que la concience des pères de famille les guidera mieux dans le libre choix des maîtres de leurs enfants, que le monopole universitaire de l'État n'a pu faire jusqu'ici. La loi qu'il propose est avant tout, et quoi qu'on en dise, malgré quelque confusion de principes, une loi de liberté d'enseignement.

Nous admirons sincèrement cette confiance, et nous sommes prêt à lui laisser libre cours. Que la liberté d'enseignement fasse tout le bien qu'on s'en promet, c'est ce que nous n'osons pas affirmer. A coup sûr, elle ne fera pas pis que le monopole, tel que nous l'avons, n'a sinon fait, au moins laissé faire. L'Université, que nous n'avons jamais outragée, nous permettra de le lui dire. L'épreuve a été faite le 24 février 1848 : le monopole de l'enseignement n'a pas réussi. Une grande institution comme l'Université impériale, investie d'omnipotence, étendant sa main dans toutes les familles, destinée à donner le ton à l'esprit public, et qui n'a pas réussi à le préserver ni à se préserver complétement elle-même de la perversion étrange dont nous sommes témoins, n'a évidemment pas atteint son but, et ne peut trouver mauvais qu'à côté d'elle on essaie de réussir par quelque autre moyen.

« Sa Majesté, disait-on en 1808, dans un style qu'on ne

saurait méconnaître, a organisé l'Université en un corps, parce qu'un corps ne meurt jamais, et parce qu'il y a transmission d'organisation et d'esprit; elle veut trouver dans ce corps une garantie contre les théories pernicieuses et subversives de l'ordre social..... Ce corps, étant le premier défenseur de la morale et des principes de l'État, donnera le premier l'éveil et sera toujours prêt à résister aux théories dangereuses des esprits qui cherchent à se singulariser, et qui, de période en période, renouvellent ces vaines discussions qui, chez tous les peuples, ont si fréquemment tourmenté l'opinion publique.»

Pense-t-on que si l'écrivain altier qui dictait ces lignes était rappelé aujourd'hui sur la face de cette France que son bras avait sauvée des révolutions, pour y assister à tel discours tenu en Sorbonne, pour entendre tel professeur du collége de France, si on lui montrait des Louis Blanc, des Proudhon, boursiers et lauréats des colléges royaux, il trouvât sa pensée bien réalisée et se complût pleinement dans les fruits de son institution? Est-ce à dire que nous en voulions conclure, avec l'injustice ordinaire aux écrivains de parti, que le socialisme, la révolution et tous leurs monstres sont sortis tout armés du sein de l'Université? A Dieu ne plaise que nous méconnaissions à ce point tout ce que l'Université, à son origine, a sauvé ou relevé en France de saines traditions, tout ce qu'elle abrite d'existences modestement consacrées au devoir! Mais cela veut dire tout simplement que le pouvoir absolu n'est pas bon à garder par le temps qui court. Il impose une responsabilité fort supérieure à ce qu'il peut donner de puissance. Personne, d'ailleurs, n'est assez sûr de soi-même pour entreprendre de l'exercer. L'Université a partagé le sort de toutes les grandes créations impériales mises tout d'un coup aux prises avec un régime de liberté. L'anarchie y a pénétré pendant que l'esprit d'opposition s'animait contre elle. Comme cela est arrivé successivement à tous les

gouvernements, elle est devenue, à un moment donné, le bouc émissaire d'une société malade dont elle avait partagé plutôt que causé les désordres. Chacun lui reproche non-seulement les maux dont il est victime, mais ceux-là mêmes souvent dont il est l'auteur. Gouverner l'esprit public de nos jours est décidément une tâche au-dessus des forces humaines. A la place de l'Université, nous serions charmé d'être déchargé d'un si périlleux monopole.

Nous ne reprocherons donc pas, à Dieu ne plaise, au nouveau projet de loi de briser le monopole universitaire. Pour tout dire, nous eussions mieux aimé que, profitant de l'occasion, on arrivât du premier coup à une solution plus hardie et plus complète. Comme quelques-uns des amis de M. Falloux le lui ont fait sentir sans ménagement, nous craignons qu'il n'y ait dans sa loi des aberrations de principes qui seraient visibles dans ses conséquences. Nous craignons qu'elle ne laisse subsister entre l'enseignement libre et l'Université trop de points de contact, qui pourraient devenir autant d'occasions de conflits; mais nous savons parfaitement à quels embarras le consciencieux ministre avait eu affaire, nous savons avec quelles difficultés s'opère un accord entre des opinions longtemps hostiles. Ces difficultés sont les mêmes qui rendaient, dans ses derniers jours, les questions religieuses si pénibles au gouvernement déchu. On ne lui en tenait pas compte alors : il faut s'arranger avec elles aujourd'hui. Prenons cet heureux accord tel qu'il est et pendant qu'il existe (si tant est qu'il existe encore), et craignons même de le troubler en soumettant ses conditions à un examen trop approfondi.

Ce que nous nous proposons de faire ici par conséquent, ce n'est nullement une discussion détaillée de la loi, en ce moment soumise à l'Assemblée nationale. Nous prenons, au contraire, cette loi pour point de départ et comme accordée. En l'envisageant, nous y trouvons une part con-

sidérable faite encore à l'action de l'État en matière d'éducation. D'une part, l'Université y est maintenue ; un enseignement complet continue à être donné au nom du gouvernement. D'autre part, au-dessus de l'Université comme des institutions libres, un vaste conseil, formé, par la voie d'une élection spontanée, dans le sein des plus grands corps de l'État, est destiné à veiller à la fois sur l'enseignement officiel et sur l'enseignement privé. A en juger par le soin avec lequel l'exposé des motifs et le rapport même de la commission s'étendent sur la composition de ce conseil, c'est l'objet de la prédilection des auteurs de la loi nouvelle. On lui suppose donc beaucoup de pouvoir ; un grand effet en est attendu. Enfin le projet de loi maintient les examens et les grades en vigueur dans le système actuel d'éducation. Quels que soient les juges de ces examens et les distributeurs de ces grades, la seule existence d'une série d'épreuves nécessaire pour l'entrée des carrières libérales, épreuves dont le programme émanera indubitablement d'une autorité supérieure, donne encore à l'État un immense moyen d'agir sur l'éducation de la jeunesse. En un mot, si l'Université descend au second rang, l'instruction publique subsiste, et à bon droit, comme une des premières préoccupations de la société et des pouvoirs qui la représentent. C'est de l'instruction publique ainsi entendue et de la part que l'État y prend sous toutes les formes que nous avons dessein de nous occuper. A nos yeux, cette action, qui devrait être salutaire, est dénaturée, depuis de longues années, par des vices qui s'aggravent chaque jour : il est urgent d'y apporter des remèdes actifs. De ces vices, une partie sans doute est imputable à l'Université, une autre à l'ensemble de nos lois administratives, une autre enfin, et ce n'est pas la moins grande, à la société tout entière, aux pères de famille qui s'en plaignent, et dont la vanité impatiente a souvent corrompu les meilleures institutions. Mais, si per-

sonne n'est exclusivement responsable d'un si grand mal, tout le monde est également intéressé à le réparer, et, puisqu'on renouvelle aujourd'hui les autorités préposées à l'instruction publique, puisqu'on les retrempe dans l'élection, apparemment pour leur inspirer un sentiment plus juste des nécessités sociales, il ne peut être inutile de leur mettre sous les yeux un tableau sombre, mais sincère, des maux qu'elles vont avoir à réformer.

Que l'éducation publique d'un pays doive être tenue constamment en rapport avec son état social, c'est un axiome de sens commun dont pourtant le souvenir semble nous avoir échappé depuis un demi-siècle. Comme, après tout, ce qu'on se propose en élevant des jeunes gens, c'est d'en faire un jour des hommes, et qu'on est, quoi qu'on fasse, l'homme de son temps et de son pays, c'est pour ce temps, c'est pour ce pays qu'il faut les élever. C'est en tenant l'œil sur l'enfance qu'on doit diriger la jeunesse; c'est en voyant ce que sont ou ce que doivent être les hommes qu'on apprend ce qu'on doit faire des enfants.

Or, nous n'avons pas la prétention de rien enseigner à personne en disant que le trait caractéristique de l'état social en France, c'est le triomphe à peu près complet du principe démocratique. Nous avons vu successivement les combats sanglants de ce principe pour s'établir dans nos lois, son avénement armé sur le trône, son règne paisible au sein d'une prospérité toujours croissante, bien que toujours menacée. Nous venons d'assister depuis un an à son délire brutal et à son enivrement passager. Sous quelque aspect qu'il se présente, violent ou calme, régulier ou déréglé, révolutionnaire ou légal, ce principe règne parmi nous; c'est un fait accompli, sur lequel il serait insensé autant qu'impossible de revenir. La règle fondamentale qu'un tel principe impose à l'état social qu'il régit, c'est que la plus haute ambition soit permise au moindre citoyen; c'est qu'aucune infirmité d'origine, aucune ob-

scurité de naissance ne défendent l'entrée des carrières les plus brillantes et l'avénement aux postes les plus élevés; c'est qu'il n'y ait rien où chacun ne puisse parvenir. L'égale admissibilité des Français à tous les emplois était le second article de la charte de 1814, et l'on a dit avec vérité, bien qu'avec quelque dénigrement, que c'était l'alpha et l'oméga des libertés de la France. Par une conséquence naturelle, ce qui fait l'essence du principe démocratique fait également son péril. Le péril d'une démocratie, c'est que l'ambition de s'élever, permise en droit à tous les nouveaux venus d'une société, soit en fait allumée dans tous les cœurs; c'est qu'une concurrence déréglée n'encombre toutes les voies qui peuvent conduire aux honneurs, en laissant déserts et méprisés les carrières modestes et les métiers utiles; c'est, en un mot, que le grand nombre des hommes prétende au petit nombre des places. Travaillée par un tel mal, une société souffre incessamment du trop plein de certains organes et du périssement de certains autres; elle a recours à des révolutions, comme à des saignées périodiques qui la soulagent en l'épuisant. La légitimité de toutes les prétentions personnelles est la condition d'une démocratie pure; leur débordement est par conséquent son péril.

Il n'est qu'un moyen de mettre un peu de règle dans un tel envahissement, et le bon sens comme le véritable intérêt des démocraties le leur a depuis longtemps suggéré. Si le principe démocratique exige en effet que tout le monde puisse aspirer aux situations les plus hautes, il y met pourtant cette restriction nécessaire, qu'on saura les remplir par ses aptitudes naturelles, et qu'on en deviendra plus digne encore par le travail et les connaissances acquises. La capacité et le travail sont les deux seules limites, mais les limites nécessaires imposées à la grandeur des ambitions, à la généralité des espérances qu'autorise et fomente le principe démocratique. Ces limites, je le

sais, ne plaisent pas plus que d'autres, et pour cause, à certains amoureux bruyants que la démocratie compte dans les estaminets et dans les rues : les priviléges sérieux du talent et du travail les gênent tout autant que les frivoles avantages de la naissance. Mais la démocratie sage, réfléchie, la démocratie avouable se fait un honneur de les reconnaître. Elle eût posé elle-même ces barrières, si la nature des choses ne l'avait fait avant elle. Une société démocratique qui ne veut pas être une arène confuse où toutes les médiocrités ambitieuses se précipitent en se culbutant n'a d'autre ressource que de s'en tenir avec fermeté à l'axiome d'Alexandre mourant : Au plus digne. C'est la prétention et la devise de toutes les démocraties. Les seules vraies, les seules bonnes, les seules durables, sont celles qui ne se bornent pas à le professer hautement, mais qui le mettent résolument en pratique.

Or, ou nous nous trompons fort, ou c'est en ceci qu'un système d'éducation publique fortement combiné pourrait rendre d'éminents services à une société démocratique. Nous concevons en effet, dans une telle société, l'éducation publique comme destinée à dresser en quelque sorte l'échelle de la capacité et du travail de chacun. Nous croyons que c'est à elle de donner à tous ceux qui entrent dans la vie la mesure des efforts qu'ils doivent faire pour pouvoir prétendre à de certains buts, et à la société elle-même la mesure de la valeur des prétendants. Nous concevons l'éducation publique disant à son début, d'une façon claire, au jeune homme ou à ses parents : Que voulez-vous faire dans la vie ? Quel est votre but, votre destinée, votre prétention, votre espérance ? Quand vous me l'aurez dit, je vous ferai connaître ce que vous devez faire, ce que vous devez être, ce que vous devez savoir pour les remplir. Je vous dirai les chemins par où vous devez passer. Nous concevons ensuite l'éducation publique disant à la société, au moment où elle lui rend l'enfant devenu

homme : Celui-ci est capable de telle chose, et celui-là de telle autre. Dans telles voies, ses prétentions sont légitimes ; dans telles autres, s'il entre, que ce soit à ses risques et périls. Sachez bien qu'à moins de ces développements tardifs qui étonnent la nature, il n'ira pas jusqu'au bout. Nous voudrions, en un mot, tirer de l'éducation publique un puissant élément de règle pour le tourbillon au sein duquel s'opère le mouvement d'une grande société démocratique.

Comment l'éducation publique pourrait s'acquitter d'une si grande tâche sans gêner la liberté d'enseignement, c'est ce que nous tâcherons de faire comprendre par la suite, et nous prions ceux qui attachent un juste prix à cette liberté de ne pas trop s'en inquiéter par avance. A coup sûr, armée comme elle l'était du monopole, la chose eût été possible à l'Université de France. L'a-t-elle fait ? Tout en rendant justice à des tentavives isolées, qui n'ont pas été sans effet, nous craignons qu'elle n'ait jamais envisagé cette tâche en face et dans son ensemble, et que, sans s'en douter, elle n'ait travaillé précisément en sens contraire.

Figurez-vous, en effet, un enseignement qui, depuis son plus bas jusqu'à son plus haut degré, soit disposé pour faire naître l'ambition dans l'âme des élèves qui le reçoivent, mais une ambition vague, sans destination expresse ; un enseignement qui ne soit jamais mis en rapport ni avec la position au sein de laquelle un enfant est né ni avec la carrière qu'il doit parcourir, qui, par conséquent, ne s'accorde ni avec son état présent et connu ni avec son état futur et possible. Qu'après avoir fait appel aux plus délicates facultés de l'intelligence, et touché les cordes les plus sensibles de l'âme, cet enseignement s'arrête brusquement à l'entrée de la vie, abandonnant l'adolescent à lui-même le cœur gonflé d'espérance, la tête pleine de connaissances imparfaites, l'amour-propre en fermentation, l'imagination en campagne. Que cet enseignement

à peu près universel soit couronné par des examens si légers, qu'un exercice mécanique de mémoire, l'audace d'un moment, le hasard souvent, suffisent pour s'en tirer à son honneur, et que par conséquent chaque année il fasse présent à la société de deux ou trois mille jeunes gens pourvus du même diplôme et se croyant tous des droits égaux à toutes choses. Figurez-vous tout cela, et vous n'aurez encore qu'une idée imparfaite de ce foyer d'espérances passionnées, de vanités indomptables, d'illusions et de chimères que tient sans cesse allumé, pour le plus grand repos de la société, l'éducation publique de France. Pour que ce tableau approche de la vérité, il faut encore s'imaginer que, bien que nominalement répandue sur toute la surface d'un grand territoire, cette éducation soit pourtant organisée de telle manière qu'elle n'existe d'une façon réelle, complète et brillante qu'au sein d'une capitale d'un million d'hommes. Il faut s'imaginer qu'elle agit comme une sorte d'aimant pour attirer vers cette capitale, dès l'âge de douze ou quatorze ans, tous les enfants qui semblent promettre à la prévoyance de leurs maîtres ou simplement aux illusions de leurs parents quelque germe de mérite à développer. Il faut supposer dès lors que cette éducation s'accomplit au bruit des agitations d'un grand centre politique, et que c'est sur le pavé d'une grande ville qu'elle dépose son contingent annuel. Enfin, ce ne sera rien encore : la mesure ne sera comblée que quand vous aurez ajouté que l'ambition, déjà inoculée aux jeunes gens par le mode comme par le théâtre de leurs leçons, leur est communiquée, comme par contagion, dans l'exemple de leurs maîtres, que le corps enseignant lui-même en est travaillé à tous ses degrés, et qu'un cours de sixième semble souvent au jeune agrégé qui le remplit le marche-pied de la tribune politique. Alors, si vous prenez en considération le petit nombre d'hommes de génie dont il plaît à Dieu d'honorer un siècle, et le petit nombre

de premiers ministres que la constitution la plus démocratique comporte, vous comprendrez comment on s'y prend pour faire, non pas une république de sages à la mode de Platon, mais une nation de médiocrités mécontentes.

Ce tableau paraît-il chargé? Malheureusement nous ne le pensons pas. Essayons de suivre, dans quelques détails, les divers degrés de l'éducation publique en France.

Nous dirons peu de mots de l'éducation primaire; le mal est saignant, pour ainsi dire; il a frappé tous les yeux. Le rapport de la commission de l'Assemblée est à cet égard d'une éloquence qui dispense de tout commentaire. La France entière s'est épouvantée, lorsqu'elle s'est aperçue que la grande masse des instituteurs primaires était profondément imbue de principes révolutionnaires, et que par conséquent toutes les sources où les nouvelles générations populaires allaient puiser leur vie intellectuelle étaient empoisonnées par avance. Le fait était effrayant et ne pouvait être dissimulé. Bien des gens s'en sont émus jusqu'au point de douter si l'instruction, répandue sur une si vaste échelle, était véritablement un bienfait. A notre avis, le mal qui s'est produit là n'était qu'une face plus saisissante et plus sensible du vice qui ronge, du haut en bas, la totalité de l'éducation publique, et c'est à ce titre que nous voulons y insister un moment. L'éducation primaire, autant et plus que toute autre, dans ses leçons comme dans ses maîtres, porte le cachet du défaut que nous reprochions tout à l'heure à l'éducation publique en général; elle n'a négligé d'établir aucune proportion entre le régime auquel les premières années de l'enfance sont soumises et le but auquel doit s'employer l'activité de l'âge mûr. Cela est vrai des enfants dans chaque école de commune, cela est plus vrai encore des instituteurs dans chaque école normale de département.

Et d'abord n'est-ce pas là, comme le fait remarquer M. Beugnot dans son rapport, le caractère essentiel de

cette institution des écoles normales primaires ? L'éloquent auteur de la loi de 1833, dont le nom est assez illustre pour supporter une critique comme son esprit est assez large pour l'admettre, dans le rapport qui la précédait, s'étendait en termes pleins de magnificence sur la réunion de qualités extraordinaires que rendait indispensables le rôle humble et pourtant sublime d'instituteur de la jeunesse populaire. Mais, aurait-on pu lui demander, y a-t-il apparence, l'espèce humaine étant ce qu'elle est, peu abondante en dévouements et passablement atteinte d'intérêt personnel, que vous fassiez sortir de terre un assez grand nombre de ces mérites satisfaits de rester inconnus, pour en compter, d'ici à dix ans, un par commune de France ? Le moyen de les produire est-il de leur donner une éducation précisément faite pour éveiller en eux tous les goûts qu'ils ne pourront pas contenter dans leur vie ? Ils sont destinés à vivre seuls, épars dans les campagnes. Est-ce une bonne préparation que de les élever en commun dans une ville ? Leur existence obscure va se passer entre des parents qui mènent la charrue et des enfants qui quittent l'école pour aller glaner dans les champs. Dix années passées à toucher la fleur de toutes les connaissances humaines leur rendront-elles plus agréables les conversations d'un jour de foire ? Dans le métier ingrat d'ouvrir de petites intelligences qu'on n'a pas même le temps de polir jusqu'au bout, à faire épeler des lettres, tracer des barres, exécuter et vérifier les quatre règles, il n'y a pas le moindre aliment pour un esprit actif, pas le moindre emploi pour des facultés exercées, pas le moindre stimulant de concurrence et de vanité. Quel noviciat pour une telle vie, sèche, aride, décolorée, qu'une grande école publique, recrutée de tous les points d'un département, avec tout le cortége de solennités académiques, de glorioles littéraires que de telles institutions comportent ! Et quel silence glacial ne se fait pas tout d'un coup autour d'un brillant élève d'école pri-

maire couronné la veille sous les yeux du conseil général, envoyé le lendemain dans une pauvre commune rurale, en dehors de toute communication, où tous les bruits du monde viennent se perdre dans le calme des vastes plaines ou dans la profondeur des grands bois? Quel étonnement qu'une aigreur constante soit le résultat de ce changement de température subit, et que son impatience se porte contre cette société qui ne l'a mis un jour en lumière que pour l'ensevelir le jour suivant!

C'est pourtant là, peut-on dire, ce que fait depuis bien des années, sous nos yeux, la plus pacifique des institutions de ce monde, la religion catholique. C'est du sein des petits séminaires, où ils sont élevés en commun dans des études philosophiques, au centre même du diocèse, que partent ces prêtres de campagne, qu'on retrouve ensuite paisiblement assis dans toutes les chaumières. Les écoles normales primaires ne sont que de petits séminaires laïques. Eh! sans contredit, la religion le fait sans effort, mais pour une raison qu'il faut bien confesser, c'est que la religion fait des miracles et que l'État n'en fait pas. Elle en fait à tout instant par un flux en quelque sorte continu; elle fait des choses surnaturelles avec la régularité de la nature. Nos yeux s'y accoutument, nous trouvons la chose toute simple, et nous nous plaignons même quand le miracle n'est pas immédiat et complet. Mais qu'on essaie seulement un jour de faire à sa place et en dehors d'elle ce qu'on lui voit exécuter tous les jours sans effort, l'abîme qui sépare le ciel et la terre se montre aussitôt à découvert. Je n'en connais pas de si frappant exemple que ces résultats si différents de deux institutions très-analogues en effet dans leur composition, les séminaires diocésains et les écoles normales départementales, l'une couvrant nos campagnes de missionnaires de paix, dont la simplicité égale le dévouement; l'autre, depuis douze ans qu'elle existe, ayant étendu sur nos communes les mailles d'un réseau

révolutionnaire. Les législateurs de 1833 avaient oublié qu'on n'inspire pas l'esprit de l'Église en copiant son cadre extérieur; ils avaient oublié qu'il est plus aisé d'annoncer l'Évangile aux pauvres, pour lesquels il est fait, que de leur faire enseigner l'arithmétique et la géographie, et que les mystères de la foi donnent à l'âme une nourriture intérieure qui supplée au mouvement extérieur. Sur le théâtre le plus étroit, le prêtre est au large au pied de l'autel. Sa solitude est vivante. C'est la cellule dont parle le mystique. Dans les veilles de la méditation, elle s'embellit et s'anime : abandonnée par l'esprit, elle devient vile et languissante, *tædium generat atque vilescit.*

La religion est-elle seule à pouvoir venir à bout de ce grand problème de l'instruction populaire si admirablement posé, si hardiment abordé, mais si imparfaitement résolu par la loi de 1833, à savoir, de faire vivre sans un ennui insupportable, qui ne tarde pas à engendrer un mécontentement violent, les esprits éclairés en dehors de toute culture intellectuelle, à contenir dans les limites d'une humble profession des esprits supérieurs à cette profession même? Absolument, nous le pensons. Il n'y a que la candeur chrétienne qui puisse mettre la science en harmonie avec la simplicité rustique. Ce sont les jeux favoris de la religion que de donner tour à tour la raison élevée des idées simples et la forme simple des idées élevées. Aussi, il faut bien le reconnaître, partout où la religion a mis son empreinte sur l'instituteur primaire, elle a donné à l'instruction populaire une autorité et une paix qu'aucune institution laïque ne pourra jamais égaler. Mais, s'il n'est pas possible à des institutions laïques d'éviter complétement ce désaccord entre les connaissances élevées nécessaires à l'instituteur et la condition de sa destinée, c'était une raison de plus pour ne pas l'exagérer artificiellement. Vous êtes obligé de donner à l'instituteur des lumières supérieures à l'emploi qu'il doit faire de sa vie, ne

lui donnez pas au moins des habitudes qui y soient contraires. Ne l'enlevez pas sans nécessité, pendant les années de la jeunesse où se reçoivent les plus fortes influences, à ces champs qui l'ont vu naître et qui doivent le voir mourir; que son enfance s'écoule là même où il doit plus tard instruire celle des autres, que ces jeux aient pour témoins les mêmes lieux où il doit plus tard faire entendre ses leçons; en un mot, tâchez que l'instituteur soit de la commune et ne s'en soit guère éloigné. Rétablissez ainsi, autant que vous le pourrez, ce rapport entre l'emploi de la jeunesse et celui de l'âge mûr, entre le but et le moyen, que les écoles normales primaires ont achevé de détruire, et nous croyons que ce sera déjà un pas de fait pour atténuer le mal effrayant qui corrompt tous les bienfaits de l'instruction populaire.

Le rapport de la commission, dont nous venons de parler, paraît avoir entrevu cette idée; mais il entre dans peu de détails sur les moyens pratiques de la mettre à exécution. Nous essaierons peut-être, dans un prochain travail, de les établir avec un peu plus de précision. Pour le moment, qu'il nous suffise d'avoir indiqué où réside le véritable mal de l'instruction primaire. Ce mal ne se borne pas là, nous l'avons dit: nous allons le retrouver d'étage en étage, accompagné partout des mêmes effets. La trace douloureuse que l'éducation des écoles normales primaires laisse chez les instituteurs, l'éducation secondaire des colléges, l'éducation supérieure des facultés, l'impriment sur la presque totalité de la classe moyenne de France. Paris est pour les uns ce que le chef-lieu de département est pour les autres; le résultat est le même: une vanité froissée qui dégénère ici en un brutal socialisme, et produit là cet esprit d'opposition qui provoque et accueille avec joie les révolotions.

Ce n'est pas pourtant sans quelque timidité que nous abordons cette grande question de l'éducation secondaire,

à laquelle se rattachent toute la gloire littéraire et, jusqu'à un certain point, la civilisation de notre pays. L'éducation de nos colléges consiste, on le sait, principalement dans l'étude des langues savantes, le grec et le latin, l'histoire, la géographie, les connaissances littéraires, en un mot ce qu'on a nommé les humanités. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a reproché à cette éducation d'employer sept à huit ans de la jeunesse à des études qui n'ont pas d'application pratique; ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a proposé de substituer à cette haute et fine culture de l'intelligence des connaissances plus usuelles, de mise plus fréquente dans la vie, les langues vivantes par exemple, les notions des sciences applicables aux arts et métiers. Ce qu'il y a de matérialiste dans ces reproches nous a toujours profondément choqué, et il nous en coûte d'avoir l'air de nous y associer. Dieu sait si l'éducation classique nous est chère, et si nous avons en honneur la philosophie et les lettres! Je prendrai volontiers le ciel à témoin que rien ne m'inspire plus de répugnance que l'idée, souvent proposée, de transformer en quelque sorte nos colléges en un atelier industriel, où la division du travail serait rigoureusement observée, où l'un apprendrait à devenir négociant, un autre chimiste, un autre médecin, celui-ci manufacturier et celui-là agriculteur, et, où pas un n'aurait un moment à donner à la connaissance de la vérité désintéressée, à l'admiration du beau idéal. Ce que la philosophie et les lettres sont pour l'humanité et ce qu'elles ont été pour la France, homme, nous le sentons en nous-même, Français, nous le proclamons avec reconnaissance. Il n'y a que la sottise qui demande impertinemment à quoi servent la philosophie et les lettres. Elles servent, entre autres bienfaits, à donner à l'esprit ce mouvement qui enfante les grandes découvertes scientifiques et, par suite, les progrès matériels du bien-être. A quoi servent les tours qui s'élèvent au-dessus des cités? A défendre et à mesurer le sol

même où vous rampez. Pour en venir au point qui touche de plus près à l'éducation, l'étude des langues, et en particulier de ces langues savantes, débris d'une civilisation sans égale, ne nous paraît pas, comme on le dit trop souvent, ingrate et stérile. Calque vivant de la pensée, c'est l'homme tout entier qu'on retrouve en les étudiant. Ce sont les facultés de l'homme entier qui se fortifient dans cette analyse. Dans leurs métaphores naturelles, l'imagination a peint toutes ses couleurs; dans leur syntaxe savante, la logique a déployé tous ses ressorts. C'est donc à bon droit que l'étude du latin et du grec fait le fond de l'éducation de tout homme qui prétend à figurer au premier rang d'une société, et le jour où il en serait autrement marquerait une décadence dans l'intelligence d'une nation dont le contre-coup se ferait bientôt sentir dans ses mœurs.

Mais à quelles conditions l'éducation littéraire peut-elle produire ces heureux effets? Nous n'hésitons pas à le dire: c'est à la condition qu'elle soit sérieuse et complète, que ceux qui s'y adonnent la creusent jusqu'au fond et la poussent jusqu'au bout. Une étude des langues superficielle et purement routinière, qui aboutirait à en graver tout au plus quelques mots dans le cerveau, sans familiariser l'esprit avec leurs richesses cachées, une étude de la littérature écourtée, qui, après avoir mis l'instrument entre les mains, n'apprendrait pas à s'en servir sans se blesser, c'est bien cela qui serait véritablement du temps et de la peine perdus. Ce n'est pas cela tout à fait assurément, ni pour tout le monde, qu'est notre éducation classique; mais c'est trop souvent, et pour trop d'élèves, quelque chose d'approchant.

Je voudrais poser, en effet, la question sérieusement, la main sur la conscience, et toute diplomatie de profession mise à part, à un professeur de rhétorique intelligent. Dans cette dernière classe de nos colléges, couronnement de notre enseignement classique, combien compte-t-il

d'élèves en état de profiter de ses leçons? Pour combien d'élèves parle-t-il? De combien espère-t-il être compris? En mettant, sur une classe de soixante élèves, le nombre à trente environ, je crois qu'il pousserait les choses à l'extrême. Il suit de là qu'il y a, sur la masse des élèves des colléges de France, la moitié, au plus bas mot, qui les quitte, n'ayant, de leur aveu, de celui de leurs condisciples et de leurs maîtres, assisté que pour la forme aux leçons qui leur ont été données. On dira, si l'on veut, que c'est la faute des professeurs, qu'ils ont tort de négliger les esprits lents, les caractères paresseux, pour ne s'occuper que des sujets brillants qui leur font honneur. On dira qu'ils mettent leur vanité avant leurs devoirs, et il y aura quelque vérité, malheureusement, dans ces reproches; mais il y aura aussi beaucoup d'injustice. Après tout, un professeur de rhétorique n'est pas un professeur de grammaire; il donne le complément des études et n'est pas chargé d'enseigner les éléments. Si, parmi les jeunes gens qui viennent recevoir ses leçons, il en est qui ne se soient jamais donné la peine d'apprendre les temps des verbes ni les déclinaisons des mots, il ne peut pas plus interrompre une explication de Démosthène ou de Cicéron, pour revenir sur ces notions primitives, que M. de Laplace, dans sa chaire, ne pouvait suspendre le calcul des probabilités pour démontrer les quatre règles à ceux qui les ignoraient. Une génération de jeunes gens qu'on élève est comme un régiment en campagne: le temps presse, la vie s'avance; coûte que coûte, il faut marcher. On ne peut pas arrêter toute la colonne pour les retardataires qui s'asseyent au bord du chemin. La faute, s'il y a faute, est donc autant aux élèves qu'aux professeurs. Parlons plus correctement, elle est à l'éducation littéraire elle-même. C'est sa faute, si c'en est une, d'être ainsi faite, que, pour être goûtée et suivie malgré ses débuts arides, elle exige un certain instinct du beau, une cer-

taine délicatesse de pensée, une certaine finesse de sentiments qui ne sont le partage que d'un petit nombre. Parmi les éducations de l'intelligence, il n'en est pas de plus relevée que l'éducation littéraire. C'est peut-être pour cela qu'elle n'est pas faite absolument pour tout le monde. Le monde moral et physique a été créé de telle sorte qu'en tout genre il n'y a pas beaucoup de places sur les sommets.

En attendant, le mal existe : des milliers de jeunes gens sortent tous les ans des colléges de France, n'ayant rien appris du tout, ni connaissances élevées, ni connaissances pratiques, n'étant bons à rien, dans toute la brutalité du terme. Ils en sortent avec une habitude de paresse enracinée, car, depuis trois ou quatre ans qu'ils ont perdu le fil et désespéré de le rattraper, ne rien faire est devenu chez eux comme une sorte de parti pris et parfois même de point d'honneur. Mais le peu de littérature qu'ils ont appris erre encore devant leur cerveau comme des images confuses, détachées d'une sphère brillante qui les détourne de toute perspective moins sublime. Ils ont appris à regarder en haut, sans savoir faire un pas pour monter. Qu'on juge quel élément de perturbation dans une société que cette infusion annuelle d'un ou deux milliers d'hommes, la plupart dépourvus de moyens réguliers de subsistance, pleins de l'âpre séve de la jeunesse et livrés sans remords à cette oisiveté qui attise, loin de les apaiser, les passions d'un âge périlleux ! C'est un liquide élevé au-dessus de sa pesanteur naturelle, qui, avant de tomber au fond, troublera longtemps la surface. Encore si, incapables comme ils le sont, ils étaient au moins reconnus pour tels et forcés de se rendre justice; si l'examen qui termine l'enseignement classique était sérieux, si le diplôme qui est donné à la suite de cet examen était distribué avec une juste réserve, de manière à attester des connaissances véritables, convaincus par des juges com-

pétents, ils pourraient ronger leur frein avec désespoir, mais ils n'auraient au moins aucune prétention à élever ni aucun droit à faire valoir ; ils n'auraient rien à demander à la société, et, si elle ne faisait rien pour eux, ils n'auraient aucun titre pour se plaindre d'elle. En est-il bien ainsi ? L'examen qu'il faut subir à la sortie des colléges, ce fameux baccalauréat ès lettres dont on a fait tant de bruit, est-il, peut-il être un examen sérieux ? Il suffit d'en parcourir le programme pour se convaincre du contraire. Destiné à couronner huit à neuf ans d'étude, cet examen est nécessairement très-étendu : il embrasse la presque totalité des connaissances humaines ; il suppose l'étude détaillée de tous les auteurs de l'antiquité ; il descend chronologiquement la série des dates de toutes les histoires de tous les pays, depuis l'origine du monde : la géographie de toutes les contrées, à toutes les époques, en est nécessairement le corollaire. Suit un vaste appendice de connaissances naturelles, physiques et mathématiques. Pour interroger et répondre sur cet océan de matières, l'examinateur et l'examiné ont bien à passer ensemble environ la durée d'un quart d'heure. Parmi les faits à savoir, il en est de tellement connus, que tout le monde les a appris sans étude ; il en est de tellement obscurs, que personne ne les sait sans érudition. Un examen ainsi dirigé a juste l'effet dramatique et la valeur morale du tirage de la conscription. Personne ne pouvant répondre de le passer tout à fait bien, personne non plus n'est parfaitement sûr de le passer tout à fait mal. Le tout est d'avoir un bon numéro. Tout dépend de la fortune d'un moment, de l'humeur d'un professeur et de l'assurance d'un élève. Que risque-t-on d'ailleurs ? manque-t-on la première fois, on peut se représenter le mois suivant. Avec un peu d'insistance, on est presque sûr d'en venir à bout. Refuser obstinément, cinq ou six fois de suite, à un jeune homme ce grade qui lui ouvre

l'entrée de toutes les carrières libérales, le condamner par cinq ou six sentences successives, souvent sous les yeux de ses parens, à s'entendre dire qu'il a perdu son temps et leur argent, c'est une rigueur dont les professeurs de faculté, dont le cœur n'est pas dur d'ordinaire, sont rarement capables. Un bachelier de plus ou de moins, cela ne fait de mal à personne, et cela fait tant de plaisir à quelques-uns ! Voilà comment nous avons si peu de bons élèves dans les colléges et tant de bacheliers ès lettres en circulation dans la société.

Mais, le lendemain du grade obtenu, la scène est bien changée : on a dans sa poche un diplôme qui vous déclare savant sous le grand sceau de l'État, et avec le contre-seing d'un ministre. Vous n'ôterez jamais de l'esprit des pères de famille que c'est là une lettre de change souscrite par la société, et qui doit être tôt ou tard payée en fonctions publiques. On se sent au fond incapable de se frayer sa route soi-même dans les professions libérales. Une fonction publique, cela est plus noble, plus simple, et surtout donne moins de peine : on a ses appointements tous les mois ; qu'on fasse bien, qu'on fasse mal, bon an, mal an, on est toujours payé, et, si l'on vient à être destitué, on a la ressource de se poser en victime politique. La société qui a donné un diplôme doit une place, et, si le billet n'est pas payé à l'échéance, nous avons cette contrainte par corps qu'on appelle une révolution.

Ne raillons point, la chose est trop grave. Il est évident qu'il y aurait de la part de la société envers la jeunesse un véritable acte de charité, et de cette charité bien entendue qui commence par soi-même, à mettre de bonne heure un peu d'ordre dans cette confusion, à détourner des carrières et de l'instruction libérales ceux qui, véritablement incapables d'en tirer le moindre profit, n'y entrent que pour leur tourment et celui d'autrui. Il est

évident qu'une éducation plus simple, meublant l'esprit de connaissances moins hautes, mais plus usuelles, ce qu'on a appelé, en un mot, l'éducation professionnelle, insuffisante pour tous les membres d'une grande nation, serait infiniment plus appropriée à la destinée d'un très-grand nombre. Il est certain aussi qu'en procédant à cette division entre l'éducation supérieure et l'éducation moyenne, non point d'après des catégories de naissance et de fortune, mais sur une inspection faite à temps de la capacité personnelle, on satisferait à toutes les exigences du principe démocratique sainement entendu. Ce point de vue ne pouvait manquer de frapper tant d'esprits éclairés, qui ont fait de l'instruction publique une de leurs plus chères préoccupations. Des hommes d'Etat, des hommes du métier, qui sont en même temps des gens du monde et d'affaires, ont dit à ce sujet, avec une autorité qu'on ne peut égaler, des choses admirables. Dès 1836, M. Guizot, dans l'exposé d'une loi sur la liberté de l'enseignement, la meilleure peut-être qui ait été méditée et qui, par malheur, n'a pas abouti, déplorait « cette perturbation qui jette un grand nombre de jeunes gens hors de leur situation naturelle, excite leur imagination sans nourrir fortement leur intelligence... et répand ainsi dans la société une multitude d'existences inquiètes et déplacées, qui lui pèsent et la troublent. » M. Saint-Marc Girardin cherchait en Allemagne des modèles d'une éducation plus proportionnée aux intelligences et aux situations moyennes. Des établissements de ce genre étaient essayés dans beaucoup de villes, sous le nom d'écoles primaires supérieures. Enfin, à la veille de la chute du dernier gouvernement, M. de Salvandy tentait, par un règlement nouveau, de faire dans le sein des colléges royaux eux-mêmes une ligne de séparation entre les sciences et les lettres, qui correspondait sans doute à quelque idée du même genre. Il est temps cependant de ne plus se borner

à des regrets éloquents, à des recherches ingénieuses, à des essais timides : il faut réussir. La nécessité, le besoin d'une légitime défense, parlent haut. Nous essaierons de montrer pourquoi on a échoué jusqu'ici devant la vanité des pères de famille, et comment on pourrait à l'avenir parvenir à lui faire entendre raison.

Après tant de critiques que nous croyons très-bien fondées, adressées à notre éducation publique actuelle, c'est avec joie que nous trouvons une occasion de lui rendre un sincère hommage. Si pour un grand nombre des élèves les études sont malheureusement nulles, en revanche, pour un petit nombre, elles sont fortes, saines et solides. Chaque année sort des colléges un petit nombre d'esprits bien faits, habitués à un travail sérieux, nourris dans l'étude de l'antiquité. S'il manque malheureusement quelque chose à la fermeté de leurs principes moraux, et surtout à la ferveur de leurs opinions religieuses, ils emportent du moins ces traditions d'un goût pur et cette franche admiration du beau, qui, faute de mieux, donnent à l'âme le pressentiment et l'instinct du bien. Les premiers élèves de chaque collége, et surtout des colléges de Paris, sont incontestablement, non-seulement de bons latinistes et des étudiants de grec très-passables, mais des sujets déjà préparés pour figurer avec honneur dans les professions de la société. Ils ont, avant tout, ce que d'Aguesseau souhaitait à son fils en le voyant revenir chargé de couronnes : ils ont appris à travailler, c'est-à-dire que leur volonté a appris à gouverner leur intelligence. Reste à savoir ce qu'ils vont faire de cet apprentissage du travail, la plus précieuse des acquisitions de la jeunesse, et dans quel sens cette volonté fortifiée va diriger cette intelligence éveillée.

Au-dessus de l'instruction secondaire, le décret de 1808, qu'on a appelé la grande charte de l'Université, pose une troisième instruction qu'il qualifie d'instruction supérieure.

L'instruction secondaire se donne dans les colléges, l'instruction supérieure se distribue dans les facultés. L'instruction secondaire, dit toujours le décret, porte sur les études classiques, l'instruction supérieure sur les études approfondies.

Autant qu'il est possible de se rendre compte de ce que voulaient dire ces termes un peu vagues, l'instruction supérieure était destinée, dans la pensée du législateur, à apprendre aux jeunes gens quel usage ils devaient faire, pour la profession spéciale qu'il leur convenait d'embrasser, des connaissances générales, et plus encore de l'aptitude intellectuelle qu'ils avaient dû acquérir dans les colléges. Voilà des jeunes gens qui savent les éléments de ce que tout homme bien élevé doit savoir, dans quelque carrière qu'il s'engage. Ils ont pris part à ce fonds commun de connaissances qui fait le lien et le charme de toute société polie. Il en faut faire maintenant des magistrats, des militaires, des hommes politiques, des directeurs de grandes entreprises et de grandes maisons commerciales, des avocats, des médecins. Leur esprit s'est développé : il faut maintenant qu'ils emploient l'instrument qu'ils ont aiguisé et poli. Une instruction spéciale, élevée sur une forte base de connaissances générales, éclairée par la saine philosophie des premières études, tel paraît avoir été le plan de l'instruction supérieure dans l'Université primitive.

Pour réaliser ce plan, des facultés ont été ouvertes, à savoir :

Des facultés de théologie, des facultés des lettres, des facultés des sciences, des facultés de droit, des facultés de médecine.

Le décret bornant là son énumération, et personne, depuis, n'ayant essayé de le pousser plus loin, force est bien de s'arrêter avec lui; mais, à la réflexion, il est impossible de s'enfermer dans de pareilles limites. Quoi ! des prêtres, des savants, des avocats, des médecins, cette

liste épuise toutes les professions d'une société civilisée au XIXe siècle! En présence d'un mouvement politique qui a la prétention de faire de tous les citoyens d'un État des magistrats, sinon des souverains, en présence d'un mouvement industriel qui s'est étendu sur le monde avec les proportions gigantesques des grandes conquêtes d'autrefois; quand sous le nom de crédit public, s'est élevée dans les États une force assez grande pour gêner tour à tour les despotes dans leurs caprices et les révolutionnaires dans leurs saturnales, on croit avoir énuméré toutes les sortes d'apprentissages et de noviciats possibles pour la jeunesse éclairée d'un grand pays, en reproduisant cinq divisions empruntées aux universités du moyen âge! S'il faut trois ans d'étude pour apprendre le code civil et le droit romain, s'il en faut quatre pour pouvoir prétendre à soigner des malades, n'en faut-il aucune pour diriger utilement de grands capitaux, pour donner le branle à ces entreprises qui vont enrichir une nation par des travaux féconds, ou la ruiner et la corrompre par de folles spéculations? N'y a-t-il donc que sur les tréteaux de foire que l'on trouve des charlatans? Ne faut-il aucune étude non plus pour prétendre à diriger, dans les assemblées électives et délibérantes, les affaires générales de son pays? Il est des lois qui régissent la vie civile et privée, et qu'on fait très-bien d'enseigner dans les écoles de droit; n'en est-il point qui gouvernent la vie publique d'un citoyen sous un régime de liberté? Il faut étudier la santé des individus; mais l'hygiène de la prospérité publique, la science de la richesse des nations, s'apprend-elle par inspiration? Nous avons donné, pendant trente ans, le spectacle étrange d'un pays qui se disait constitutionnel, et qui voulait dominer l'Europe par son industrie. Dans ce pays, où chacun était appelé à voter les impôts, on pouvait avoir parcouru avec éclat tous les degrés de l'enseignement, sans avoir jamais entendu parler de l'assiette des contributions, sans con-

naître de nom seulement les grandes lois du crédit public, sans avoir appris à distinguer la dette flottante de la dette fondée, et la caisse d'amortissement de la caisse des consignations. Ce pays avait une adminstration complexe dont tout le monde voulait être fonctionnaire, et il avait en tout, sur toute sa surface, élevé une chaire où il était traité des rapports et de la hiérarchie des pouvoirs. Ce pays ne parlait plus que de chemins de fer, de capital social, de sociétés anonymes et de sociétés en commandite; mais il laissait à des maîtres amateurs, devant un auditoire bénévole, le soin de sonder comment s'élaborent avec mystère dans les entrailles d'une nation, comment s'enfantent dans la douleur ces capitaux, fruit des longues veilles et des âpres travaux. Un jour, on est venu dire à ce pays que sa constitution n'existait plus, mais qu'il n'eût garde de s'en mettre en peine, et que les choses n'en iraient que mieux; on est venu lui dire aussi qu'il était dans l'erreur en pensant qu'il fallait gagner son pain à la sueur de son front et épargner pour s'enrichir; on est venu lui dire qu'on mettrait son budget en équilibre en augmentant toutes les dépenses et supprimant toutes les recettes; on est venu lui dire qu'avec une presse et du papier, il allait faire sortir de ses retraites le crédit épouvanté, et qu'il pourrait l'appréhender au corps par des gendarmes! Un peu surpris, le pays s'est laissé faire; il n'a pas tout à fait dit non. Il n'était pas bien sûr qu'il n'y eût pas du vrai dans les paroles de ces nouveaux docteurs. Il n'en est pas parfaitement assuré encore aujourd'hui! Où puiserait-il cette assurance? Instruit comme il l'a été, il faudrait qu'il eût le régime constitutionnel à l'état d'idée innée, et l'économie politique à l'état de science infuse.

Les sciences politiques et économiques marquent donc une énorme lacune dans l'instruction supérieure de France. Nouvelle preuve de cette étrange aberration d'esprit, qui fait que l'éducation va d'un côté et la société de

l'autre, sans qu'il y ait de confluent pour ces deux lits parallèles. Ce n'est pas là pourtant, suivant nous, encore le plus regrettable défaut de notre instruction supérieure. Sur les cinq facultés qu'elle reconnaît, il en est deux au moins, si ce n'est trois, qui n'ont qu'une existence nominale.

Ne disons rien des facultés de théologie : d'honorables scrupules sur la légitimité de leur institution canonique, en les privant de la bienveillance du corps épiscopal, leur ont ôté, en plusieurs endroits, cette autorité sans laquelle la religion n'est qu'une parole sans efficacité. L'institution doit en être révisée tout entière, de concert, nous dit-on, avec le chef de l'église. Ce serait assez pour nous commander le silence, quand nous ne serions pas par nous-même heureux de l'observer sur une matière si épineuse.

Les facultés de droit et de médecine, principalement celles de Paris, sont suivies par une affluence considérable d'élèves : leurs auditoires sont pleins, et leurs grades ne manquent pas de compétiteurs. Les facultés des sciences sont déjà beaucoup moins recherchées. Les grades dont elles ont la collation étant pourtant nécessaires pour les élèves de médecine, cette circonstance leur assure encore un nombre assez raisonnable, sinon d'auditeurs de leurs cours, au moins de candidats à leurs examens.

Il en est autrement des facultés des lettres : malgré l'incontestable mérite de leurs professeurs, celles-ci sont presque désertes. D'élèves réguliers se faisant inscrire pour suivre les cours, passant par la filière des grades, elles en comptent un si faible nombre, qu'il serait risible d'en parler. Chaque année voit bien faire encore (toujours à Paris) quelques licenciés et quelques docteurs ès lettres, mais la plupart parmi les élèves de l'école normale centrale de Paris, pépinière du corps enseignant, qui ont chez eux, et pour leur propre usage, toute une hiérarchie de maîtres de conférences et de répétiteurs, tout un cours

d'études particulier, qui paraissent à peine, et pour faire honneur à quelques professeurs d'élite, sur les bancs de la faculté, et rendent hommage à une vieille tradition universitaire en se parant d'un titre suranné. Hors de là, point de cours d'études systématique, point d'étudiants assidus. Les professeurs le savent si bien, qu'ils en prennent tout à fait à leur aise avec le programme de leur enseignement. Si l'histoire ancienne les fatigue, ils s'attaquent, sans plus de façon, à l'histoire moderne; s'ils craignent les lieux communs rebattus dans un ordre d'idées un peu général, ils s'arrêtent pendant plus d'un an sur un petit point de critique historique ou littéraire; s'ils ont un livre à faire pour se présenter à l'Académie, ils en prépareront en chaire tous les matériaux. L'essentiel est d'intéresser, s'il se peut, un petit choix de lettrés de profession et de gens de loisir, qui viennent polir leur goût et passer leur temps. Ce ne sont point là de vrais établissements d'éducation : ce sont des académies d'éloquence et des athénées de littérature.

La conclusion à tirer de ceci est singulière : si l'on songe, en effet, que les facultés des lettres résument en elles-mêmes tout ce qui s'enseigne en France, en dehors des colléges, sur la philosophie, la littérature et l'histoire, il s'ensuit qu'après une première éducation, toute littéraire, historique et philosophique, personne en France, passé dix-huit ans, n'honore plus d'une attention régulière l'histoire, la philosophie ni les lettres. Au sortir du collége, où l'instruction est, nous l'avouons, trop exclusivement, trop uniformément littéraire, on passe sans transition à une instruction supérieure, dont les lettres sont, de fait, à peu près bannies par l'usage. Un extrême vous amène brusquement à un autre.

De deux choses l'une cependant : ou les lettres, comme on le dit, sont un ornement superflu de l'esprit, et alors c'est beaucoup trop d'en faire l'unique occupation des

huit premières années de la jeunesse; ou elles forment comme le fond même d'une intelligence éclairée, comme le tronc commun où toutes les branches élevées des connaissances humaines aspirent la séve qui les fait germer, vivre et croître, et alors c'est un inconcevable système que celui qui en interrompt brusquement l'étude, au moment même où l'intelligence entre définitivement en possession d'elle-même, et où elle rayonne pour ainsi dire devant elle dans tous les sens. Si l'esprit des lettres ne devait pas suivre l'homme dans toute sa vie, grandir et mûrir avec lui, il serait inutile de l'en pénétrer si fortement au début. Si toutes les sciences, si toutes les hautes conditions de la vie n'entretiennent pas avec les lettres de nécessaires et heureux rapports; si les sciences physiques et la médecine, par exemple, qui en découle, peuvent se passer de la méthode philosophique, et si le droit prend ses fondements autre part que dans la morale et ses origines ailleurs que dans l'histoire; si le temps du plus grand éclat des lettres parmi nous n'a pas été celui de la plus grande gloire de nos armes et des plus heureux succès de notre politique, la littérature est profondément oiseuse pour nos enfants comme pour nous, et c'est au début et dans les colléges qu'il faut laisser périr l'éducation littéraire. Mais il n'en est point ainsi : le droit, les sciences, l'économie politique, la politique elle-même, ne doivent leur véritable développement qu'à l'esprit d'une saine philosophie, et la saine philosophie ne s'établit que sous deux conditions indispensables : à l'ombre de la religion et à la lumière des lettres. Déjà, par l'effet de la liberté de conscience, l'influence religieuse est faible dans nos écoles, et voici que l'influence littéraire, unique et excessive dans les degrés inférieurs, cesse tout d'un coup de s'exercer au moment où le terrain venait d'être préparé pour la recevoir. Absolue dans l'instruction secondaire, elle est nulle dans l'instruction supérieure, ou plutôt, à propre-

ment parler, nous n'avons point d'instruction supérieure, car cet enseignement ne peut être honoré du nom de supérieur, auquel aucune vue philosophique ne préside. Aussi voit-on, dans les deux seules écoles qui restent fréquentées, le niveau de la doctrine s'abaisser pour ainsi dire tous les jours. Dans l'une, on est de moins en moins disposé à distinguer l'âme du corps; dans l'autre, on met sérieusement en question l'existence du droit naturel, c'est-à-dire de la justice qui dicte les lois et de la conscience qui les observe. Quand les efforts de quelques esprits d'élite qui luttent encore auront définitivement échoué, nos étudiants de médecine et de droit arriveront à ne plus distinguer la pensée de la digestion, ni les lois arbitraires de la police, de ces éternelles prescriptions morales qui sanctionnent les liens du sang et l'hérédité des familles. L'esprit se retire et le matérialisme envahit.

Ainsi, un enseignement supérieur qui se meut dans un cercle démesurément étroit, et qui, perdant subitement toute élévation, tourne sans préparation à une pratique sèche et minutieuse, tel est le couronnement des études des sujets les plus distingués qui paraissent dans nos collèges. Voilà dans quel commerce se passent, pour l'élite et l'espoir de la nation, les années de la grande expansion de toutes les facultés et de toutes les passions. Faut-il s'étonner s'il en résulte un des états d'esprit les plus fâcheux dont une nation puisse donner le spectacle? Cette éducation, d'abord purement littéraire, mais privée ensuite de ce qui fait la grandeur des lettres, les points de vue élevés de critique et de philosophie, imprime à un grand nombre d'hommes, même laborieux et distingués, un des plus tristes caractères qui soient au monde, celui de littérateurs manqués. Ce caractère se reconnaît à deux traits principaux : une vanité impatiente de briller dans les petites choses, et une préférence habituelle accordée aux mots sur les idées. Qui ne connaît de tels personnages?

Le barreau surtout en peut produire indéfiniment sans s'épuiser. Écoutez, même chez des avocats de renom, cette parole émaillée des fleurs d'une fausse éloquence, suivez cette pensée déliée par les subtilités de la chicane; ne reconnaîtrait-on pas à cela seul qu'ils ont passé sans interruption d'une classe de rhétorique dans une étude de procureur? Qu'un homme ainsi préparé entre dans une assemblée politique, sa place est toute marquée. Une opposition tracassière, qui prête à quelque invective déclamatoire, qui se paie de mots et a soin d'ignorer les faits, qui discute à perte de vue sur un texte de la constitution comme sur un article de procédure civile, ou sur un traité diplomatique comme sur un mur mitoyen, voilà l'uniforme fait à sa taille et dont il va se revêtir naturellement. Qui oserait dire que ce n'est pas là, depuis trente ans, tout le portrait de plus d'un de nos grands meneurs d'opposition? Quelque aisé qu'il soit cependant, ce métier, avec la petite popularité qui l'accompagne, ne suffit pourtant pas encore à tout le monde. Il est des imaginations plus ardentes, il est des ambitions rebelles qui prétendent plus haut, des âmes qui ont en quelque sorte besoin de respirer plus au large. Pour celles-ci, ce n'est pas impunément qu'elles ont vécu, pendant l'enfance, dans l'atmosphère élevée, mais parfois brûlante, de la philosophie et des lettres. Elles ne peuvent plus se passer des émotions que ces souvenirs éveillent. Ce qu'il y a d'étroit dans ce que nous décorons du nom d'enseignement supérieur les rebute. N'y trouvant rien de large, rien de profond, rien de ce qu'elles ont entrevu et espéré, elles se mettent à l'aventure en quête par elles-mêmes. Peu à peu leur goût, d'abord pur, s'altère; leur raisonnement, autrefois droit, se fourvoie; elles prennent de toutes mains le complément d'éducation que les établissements publics ne leur ont pas donné. De tels esprits sont la proie toute préparée des premiers faiseurs de sys-

tèmes qui se trouvent sur leur chemin. C'est dans l'exaltation des romans modernes, c'est dans les productions bizarres d'un théâtre dépravé qu'ils vont chercher la suite de leurs inspirations littéraires interrompues. Les journaux démocratiques et socialistes, de leur côté, recueillent tous les amateurs de sciences politiques ou économiques qui ne savent où placer dans l'enceinte étroite de notre éducation un mouvement et des aspirations d'intelligence incommodes. L'enseignement supérieur de toute la jeunesse de France s'est fait, pendant dix-huit ans, dans les colonnes ou les feuilletons des journaux.

Ici encore nos reproches ne sont point nouveaux, et nous n'en réclamons pas l'invention. Il y a déjà seize ans que M. Cousin, dans son remarquable rapport sur l'instruction publique en Allemagne, comparant les universités de ce grand pays avec nos académies et nos facultés de province, signalait à la fois avec force le mal et sa cause : « Le plus inouï, disait-il, est de voir dans ce même pays (en France) les diverses facultés dont se compose une université allemande séparées les unes des autres, disséminées et comme perdues dans l'isolement. Ici des facultés de sciences où se font des cours de physique et de chimie, d'histoire naturelle, sans qu'il y ait à côté une faculté de médecine qui en profite; là, des facultés de droit sans faculté des lettres, c'est-à-dire sans histoire, sans littérature et sans philosophie. En vérité, si l'on se proposait de donner à l'esprit une culture exclusive et fausse, si l'on voulait faire des lettrés frivoles, des savants sans lumières générales, des procureurs et des avocats au lieu de jurisconsultes, je ne pourrais indiquer un meilleur moyen, pour arriver à ce beau résultat, que la dissémination et l'isolement des facultés... Hélas ! nous avons une vingtaine de misérables facultés éparpillées sur la surface de la France sans aucun vrai foyer de lumières... Hâtons-nous, ajoutait-il, de substituer à ces pauvres facultés de

province, partout languissantes et mourantes, de grands centres scientifiques rares, mais bien placés... quelques universités comme en Allemagne, avec des facultés complètes se prêtant l'une à l'autre un mutuel appui, de mutuelles lumières, un mutuel mouvement. »

C'était bien là, en effet, la vraie chose à faire. Unir ensemble, par le lien d'un système commun d'études, nos diverses facultés, faire remonter leur enseignement jusqu'à la source commune d'où dérivent toutes les sciences, l'étendre à toutes les connaissances exigées par l'état nouveau de la société, de manière à ce qu'un esprit philosophique, dans le bon sens du mot, y dominât, c'eût été la manière d'organiser une véritable instruction supérieure. C'est ainsi qu'on aurait pu régler, en le satisfaisant, tout le mouvement d'esprit d'une jeunesse effervescente, et la faire passer avec ardeur, mais sans orage, par une forte transition, des études préparatoires de l'enfance aux devoirs de la vie civique; mais comment organiser un pareil système d'éducation, lorsque, comme M. Cousin le remarque, il n'existe d'ensemble de facultés qu'à Paris, et que les plus grandes villes de province ne comptent qu'une ou deux facultés isolées? M. Cousin a mis là le doigt sur le dernier et plus sérieux grief que nous ayons à élever contre notre système d'éducation publique : il est parisien, il est centralisateur par excellence. On dirait qu'il est chargé de commencer dès l'enfance ce régime d'assujettissement d'une nation entière à sa capitale, dont nous portons le joug en murmurant sans trop savoir par où le lien peut en être relâché.

C'est encore ici avec l'Université que nous parlons. C'est elle-même qui nous apprend, dans ses documents officiels, dans les rapports aussi élégants que solides de M. Villemain par exemple, les efforts constants, mais stériles, qu'elle a faits pour ranimer dans les colléges et dans les facultés de département quelque ombre d'animation et

quelque sérieux d'étude. Ce sont ses chiffres authentiques qui nous enseignent dans quelle proportion la jeunesse studieuse se partage entre la capitale et les départements.

En 1836[1], sur quarante colléges royaux existant et comptant en tout quatorze mille quatre cent soixante-quatre élèves, les six collèges de Paris en absorbaient, pour leur part, un peu plus de cinq mille, c'est-à-dire plus du tiers du nombre total. Si l'on opère maintenant sur une base plus large, si l'on considère non pas seulement les colléges royaux (aujourd'hui lycées), où l'enseignement secondaire a tout son développement, mais l'ensemble de tous les établissements d'éducation privés et publics de tous les degrés, colléges communaux, institutions, pensions, etc., les chiffres ne sont guère moins significatifs. En 1840[2], sur soixante mille et tant d'élèves recevant, dans une mesure quelconque, faible ou forte, imparfaite ou approfondie, les éléments de l'instruction secondaire, l'académie de Paris en comptait dans son sein plus de douze mille, dont dix mille cinq cents au moins dans les deux seuls départements de Seine et de Seine-et-Oise, c'est-à-dire dans Paris et dans sa banlieue. Le sixième, par conséquent, de toute espèce d'éducation lettrée, le tiers de toute éducation complète, est en fait distribué dans Paris. Ce n'est point là assurément le rapport de la population de Paris avec les populations des départements, et, bien qu'il faille tenir compte de la supériorité de lumières naturelle aux habitants d'une capitale, bien que le nombre des familles en état et en volonté de faire bien élever leurs enfants soit proportionnellement beaucoup plus grand à Paris qu'ailleurs, il est impossible d'expliquer par ce fait seul l'énorme prépondérance d'une seule ville

1. Rapport de M. Saint-Marc Girardin à la Chambre des députés sur le projet de loi relatif à l'enseignement secondaire. 1837.

2. *De l'Instruction secondaire*, par M. Kilian, chef du cabinet du ministre de l'instruction publique.

d'un million d'âmes au milieu d'une population de trente-six. Il est clair, et c'est un fait d'ailleurs avéré, que le personnel des colléges de Paris se recrute autant dans les familles de province que parmi celles qui habitent Paris même.

Si des colléges vous passez maintenant aux facultés, il ne faut plus parler de proportion; tout équilibre est rompu, toute mesure de comparaison disparaît. Ce n'est plus le tiers ou le sixième, c'est la moitié, ce sont les deux tiers ou les trois quarts des élèves des facultés qui sont compris dans la seule académie de Paris. 800 élèves de médecine sur 1,800; 3,783 élèves de droit sur 4,711, suivaient, en 1846, les cours des facultés parisiennes. Sur 2,000 gradués reçus dans la faculté de droit pendant cette année 1846, 1,274 l'ont été dans la seule faculté de Paris[1]. C'est là ce que M. de Salvandy, dans un projet de loi remarquable pourtant par la sagacité de ses vues, et où perce, plus que dans un autre document officiel, le pressentiment des funestes effets de notre éducation, appelait, sans trop s'en étonner, *l'immense attrait* de Paris.

Cet attrait est grand, il est vrai. Les arts, la politique, l'ivresse des plaisirs grossiers et le charme des jouissances délicates, l'espoir ou l'éclat de la fortune, tout conspire à donner au seul nom de Paris, d'un bout de l'Europe à l'autre, un effet véritablement magnétique. Ceux qui y ont toujours vécu s'en font difficilement une idée juste. Ce n'est qu'au loin que ce foyer, qui se dévore incessamment lui-même et embrase ceux qui l'approchent, projette tous les rayons éblouissants de sa lumière. Qu'il agisse ainsi sur des petites villes de province de France, quand, de Saint-Pétersbourg ou de Madrid, on résiste difficile-

1. *Exposé des motifs des projets de loi sur l'enseignement du droit et de la médecine*, par M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique. 1847.

ment à sa séduction, c'est de quoi, sans contredit, il n'y a pas à s'étonner; que le charme soit plus actif encore à cet âge qui est, par excellence, celui des aventures et des plaisirs, c'est encore assez naturel; mais il y a lieu d'être plus surpris qu'un grand système d'éducation paraisse disposé de manière à favoriser cette soif d'émotions et de hasards qui précipite des générations à peine écloses vers le centre commun de toutes les ambitions et de toutes les jouissances. Il y a lieu d'être plus surpris qu'une corporation enseignante, qui devrait avant tout rechercher, pour ceux qui lui ont consacré leur vie comme pour ceux qu'elle doit rendre à la vie commune, les loisirs laborieux de la réflexion, l'activité réglée des études et la modération des désirs, paraisse organisée tout entière comme une administration de théâtre qui prépare, réserve, achète au besoin hors de prix ses premiers sujets en tout genre pour les applaudissements du public bruyant d'une capitale.

N'exagérons rien. Il y a sans doute de la force des choses et de la faute de notre constitution sociale tout entière dans cette concentration précoce de la jeunesse de France dans la seule ville de Paris; mais il y a aussi de la faute des dispositions du système universitaire. C'est bien, sans contredit, à l'Université d'avoir établi à grands frais, depuis vingt ans, des colléges de plein exercice dans beaucoup de chefs-lieux de département; mais ce qu'elle fait d'une main, elle le détruit de l'autre en conservant aux colléges de Paris des prérogatives d'honneur qui n'ont d'autre résultat que de leur assurer une supériorité systématique sur tous les colléges de province. On va dire que c'est un bien petit détail, en présence de si hautes considérations, que les concours généraux de l'académie de Paris et les grandes solennités qui en font le prestige aux yeux des écoliers; mais, comme il arrive souvent, ce petit détail donne la clé d'un résultat général dont les conséquences étonnent. Cette brillante cérémonie annuelle dans

laquelle figure, s'adressant directement aux jeunes gens, un des premiers personnages de l'État, souvent un des premiers orateurs de la tribune politique; ces noms proclamés au milieu des fanfares, et que le lendemain le *Moniteur* enregistre et les journaux répètent à grand carillon; ces dîners ministériels qui couronnent la journée, savez-vous ce que c'est que tout cela? C'est tout simplement la gloire avec ses angoisses et ses émotions brûlantes qui vient remuer toute une population petite de taille, mais vive de sentiments. L'écho des applaudissements de ce jour retentiront toute la vie aux oreilles qui l'ont entendu. La soif allumée dans cette coupe ne s'éteindra plus, bien souvent, que dans les amertumes des humiliations et de la misère. Mais c'est mieux que de la gloire. Grâce aux prérogatives attachées à un ou deux prix qui ont le titre d'honneur par excellence, c'est souvent le commencement d'une fortune : l'entrée gratuite aux écoles de l'État, la préférence pour certaines fonctions publiques assurée, tout cela pour le hasard d'une victoire académique. Il y a trois prix d'honneur, par conséquent trois gros lots à tirer dans l'académie de Paris, et il n'est pas étonnant qu'on arrive d'un peu loin pour prétendre à une telle prime. Aussi les classes de seconde et de rhétorique des colléges de Paris reçoivent-elles chaque année, après les vacances, une importation de lauréats de province qui viennent directement pour concourir aux prix d'honneur, et, reculant pour mieux sauter, reprennent le programme des études d'un ou deux ans au-dessous du point où ils l'ont laissé dans leur ville natale. Si l'idée ne leur en était pas venue d'eux-mêmes, elle leur eût été suggérée de Paris par des industriels enseignants, qui, autour des lycées, calculent pour leurs bénéfices sur un certain nombre de couronnes du concours général, et s'en vont chercher, à moitié prix, dans les lycées de province, des élèves de belle espérance, comme on cherche des chevaux de course dans des haras.

Ces petites annonces insérées dans les journaux par les chefs d'institution privée, à la fin de chaque année scolaire, nous révèlent la conclusion ou du moins la proposition de plus d'un marché de ce genre. C'est ainsi donc, c'est à quatorze ou quinze ans que commence la première traite émise, si l'on ose parler ainsi, de Paris sur les départements, le premier pèlerinage des départements vers Paris. A l'issue de l'instruction secondaire, une seconde couche de jeunes gens plus considérable encore se presse sur les pas de la première, et cela par l'effet de cette langueur des facultés de province si bien décrite par M. Cousin. Il est reçu comme axiome dans les familles, et avec quelque vérité, qu'il n'y a qu'à Paris qu'on puisse faire de bonnes études de droit et de médecine. On les fait en effet, ces bonnes études, mais avec quelle addition de connaissances non prévues, avec quelle culture supplémentaire des bonnes mœurs, avec quel étrange perfectionnement d'un savoir-vivre équivoque, toute personne qui a traversé le quartier latin, et qui se connaît en physionomie, le dira sans que j'insiste davantage. Le cœur saigne quand on pense où vont se dépenser, à Paris, les épargnes des familles de province, achetées par des nuits sans sommeil, prises sur le vivre des parents. Qu'en font-ils, ces fils, objets de tant de sacrifices ? Ils apprennent à mépriser l'honnête famille qui les leur envoie et les vertus modestes qui les ont sou par sou laborieusement entassées?

Le comble de cette attraction de Paris est mis enfin, le dernier coup aux études de province est porté par cette règle de l'administration française dont nous avons déjà eu occasion de parler ici même [1], et qui consiste à distribuer tous les emplois jusqu'aux plus minimes par l'intermédiaire de directeurs-généraux, à Paris, sans consulter les convenances locales et en ayant soin d'éloigner

1. Voir le morceau précédent, intitulé: *Questions constitutionnelles.*

régulièrement tous les employés de leur pays natal. Or, comme tout le monde sait qu'on fait mieux dans les bureaux ses affaires soi-même que par procureur, c'est une raison de plus pour envoyer les jeunes gens étudier à Paris, afin qu'ils soient tout portés, quand le moment sera venu de solliciter un emploi. De cette règle générale, à laquelle l'administration tient beaucoup pour des raisons de service qui ont leur valeur, notre éducation publique ne peut pas, il est vrai, être donnée pour responsable; mais quelle raison avait-elle pour l'imiter scrupuleusement, et chaque jour davantage, dans son propre sein, dans tout ce qui regarde l'avancement de son personnel? D'où vient que l'Université procède, dans ses choix de professeurs, exactement comme la direction de l'enregistrement ou des contributions indirectes, envoyant indifféremment les gens du nord dans le midi ou *vice versa*, traitant ses postes de province comme des garnisons par lesquelles il faut passer le plus vite possible pour revenir terminer ses jours à Paris? Sur ce point, la création d'une grande école normale unique pour toute la France et casernée dans Paris, l'établissement du concours d'agrégation dont les assises se tiennent aussi à Paris, ces deux fondations, développées par le dernier gouvernement, qui ont puissamment contribué à la renaissance des études, ont altéré cependant, nous le pensons, d'une manière fâcheuse le plan de l'Université primitive. Pour entrer à l'Ecole normale, pour être reçu agrégé, par conséquent pour être professeur, de toute nécessité il faut venir finir ses études à Paris. Or, qui a vu Paris, encore un coup, c'est une règle infaillible, ne le quitte plus qu'à regret.— Prenez ce poste, dit-on au jeune agrégé, reçu après un concours brillant, en l'envoyant à Caen ou à Bordeaux, exilez-vous (c'est le mot) quelque temps en province. Soyez tranquille, on pensera à vous, on ne vous y oubliera pas. — Il obéit en murmurant: il se rend dans la ville

inconnue qui lui est destinée, les yeux tendus vers ce Paris d'où l'avancement doit lui venir. Seul avec lui-même, inconnu à tous, privé à la fois des douceurs de la famille et du mouvement de Paris, il éprouve un profond et insupportable ennui. Par suite, je ne sais quelle fadeur se répand sur son enseignement tout entier. Il fait sa besogne tant bien que mal, comme on fait ce qui vous coûte et ce qu'on est pressé d'avoir fini, avec la résignation indifférente qu'on accorde à une pénitence; il est le premier à presser ses meilleurs élèves de le devancer sur cette route de Paris où il espère bien qu'ils ne l'attendront pas bien longtemps.

Voilà comment, du haut et d'en bas, par le fait des professeurs et des élèves, l'éducation publique dépérit dans les départements, tandis qu'elle reçoit à Paris une vie fébrile et exubérante. Rien cependant n'est plus contraire au véritable esprit de la science; rien n'est plus dérogatoire aux bonnes règles de l'enseignement; rien ne porte un coup plus mortel à la vie politique et morale des départements; rien n'atteint, par un désordre plus fatal, l'équilibre de la société tout entière. Depuis quand d'abord croit-on que l'atmosphère enfumée et orageuse des grandes villes et leur sol incessamment remué conviennent à cette plante de lente croissance, avide d'air et de solitude, qu'on appelle la science? Nos pères du moins, dans l'âge de la science par excellence, ne le pensaient pas ainsi. Ces monuments de leur érudition, qui écrasent notre imagination autant que les arceaux de leurs cathédrales, n'ont pas pris naissance dans le tumulte des cités. C'est dans des monastères perdus au fond des vallées, ou dominant, du sommet de quelque hauteur, l'étendue et le bruit des plaines habitées, que l'esprit, s'élevant entre la contemplation et la prière, rendait à la science, après Dieu, un culte sans partage. Sur les pas de la religion, qui les guidait alors, les établissements d'éducation propre-

ment dits semblaient tous se presser vers la solitude. A l'exception de Paris, qui a montré de bonne heure sa tendance envahissante, aucune des célèbres villes d'universités, ni Salamanque, ni Bologne, ni Louvain, n'étaient des capitales d'un grand État; c'étaient des villes élues, dont les études étaient la grande affaire, et les étudiants la principale population. Même au milieu des merveilles du grand siècle, la sèche, mais forte école de Port-Royal se faisait volontairement, aux portes de Versailles, un simulacre de désert. Encore aujourd'hui, de l'autre côté de la Manche, où s'est conservé tout ce qu'il y avait de sain dans les institutions d'autrefois, les universités britanniques offrent le même spectacle. Quand on a vu ces étudiants anglais, aux membres élancés et aux faces roses, errer dans les riantes plaines d'Eton, ou se promener, leurs livres d'études sous le bras et vêtus de la robe classique, dans les rues gothiques et paisibles d'Oxford, on ne peut songer sans soupirer à notre enfance étiolée qui se débat huit ans dans nos préaux de collége, et se précipite en suite en bouillonnant dans je ne sais quel cloaque impur du faubourg Saint-Jacques. Nous sommes la seule nation qui ait imaginé d'assurer la tranquillité des études en entassant toutes les écoles dans la capitale, et la tranquillité de notre capitale en couvrant son pavé de cinq ou six mille jeunes gens sans famille. On dirait que nous nous sommes proposé de procurer à ceux de nos professeurs qui le désirent la faculté de transformer les chaires en tribunes de clubs, et à nos étudiants, les grands jours, le divertissement des barricades. Mais si ce séjour préféré de Paris est funeste à ceux qui étudient, que n'est-il point pour ceux qui enseignent! Après les prélats et les abbés de cour, dont on s'est tant moqué, concevez, si vous pouvez, quelque chose de plus étrange que des gens qui, par leur profession, ont fait don de leur vie à la science, et qui mettent mentalement cette restriction, qu'ils la passe-

ront cependant tout entière au milieu des distractions d'un grand centre! Ce qu'ils y vont chercher, je le sais bien, c'est la facilité de s'y faire un nom, c'est un marche-pied vers les hautes dignités politiques. Qu'il nous soit permis de le dire, malgré tant d'illustres exemples qui l'autorisent, l'ambition (qui n'en est certes pas bannie) ne doit pourtant pas être l'unique mobile d'une corporation enseignante. C'est le dévouement, au contraire, qui doit en être l'âme. Si, par une idée dont on ne peut contester la grandeur, le génie qui fonda l'Université en voulut faire une corporation et non point une simple branche d'administration hiérarchique, c'est précisément parce que, dans un grand corps, le point d'honneur collectif peut remplacer et modérer l'ambition individuelle. Qui dit enseignement de la jeunesse dit une sorte de sacerdoce, et qui dit sacerdoce dit sacrifice. Dans une corporation enseignante, par conséquent, les hautes dignités devraient être comme les dignités épiscopales dans l'église, qui vont chercher le mérite, mais ne doivent jamais être ardemment poursuivies par lui. Cela est difficile, je le sais, à la nature humaine; peut-être même cela est-il impossible lorsqu'on a commencé par ôter les hommes à leurs liens naturels de famille, lorsqu'on ne leur donne jamais une place telle qu'ils puissent s'en contenter, et en faire, au sein de leur ville natale, le pivot d'une existence honorée, mais qu'on distribue tous les postes comme les degrés d'une échelle qu'il faut monter l'un après l'autre, et dont le sommet se trouve à Paris. Difficile cependant ou impossible, cette condition est nécessaire pour acquérir sur la jeunesse la moindre autorité morale. Cet âge y voit clair en effet, et ne se méprend pas sur le but des soins qu'on lui donne; et chez quelques-uns de ceux qui lui enseignent la philosophie, par exemple, s'il vient à rencontrer un contraste trop frappant entre le culte officiel de la vérité absolue et une ambition

essentiellement contingente, c'est un trait qui n'échappe point à sa malignité naturelle.

Mais voici une conséquence plus grave encore. Depuis le dernier coup d'autorité exercée le 24 février par Paris sur les départements, et qui a véritablement comblé la mesure, nos départements se plaignent beaucoup de la centralisation excessive qui les gêne dans leurs moindres mouvements. Ils cherchent à y porter remède en augmentant les pouvoirs des autorités locales, en dénaturant ou démembrant l'édifice administratif. Nos conseils généraux, dans leurs dernières sessions, unanimes dans le vœu et différant sur le mode d'exécution, ont tous, à leur manière, fait quelque projet de ce genre. A nos yeux, il y a quelque chose de plus grave que la centralisation administrative des institutions : c'est, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la centralisation personnelle ; c'est cet état de société qui fait qu'il ne peut poindre sur aucun lieu de France ni mérite ni distiction d'aucun genre qui ne soit pressé de venir s'absorber, perdre son originalité native, et en quelque sorte s'éventer à Paris ; c'est cet attrait qui pousse vers la masse commune les richesses physiques et matérielles, les capitaux et les talents. Avant d'enlever aux départements toute leur liberté, Paris commence par leur soutirer toute leur séve. Il y a beaucoup de causes à ce fait social, qui a suivi le progrès de la monarchie française ; mais, parmi ces causes, l'éducation publique a sa place, qui n'est pas la dernière. Il importe que les départements le sachent : au moment où ils vont intervenir puissamment par leurs représentants, pour récupérer leurs attributions injustement confondues dans le pouvoir central, il faut qu'ils sachent que, par le mécanisme d'une éducation publique qui vient en aide à la tendance des mœurs, dès l'âge de vingt ans, tout ce qu'ils ont produit de meilleur les a déjà quittés sans esprit de retour. Leurs meilleurs avocats font leur droit à Paris, leurs meil-

leurs professeurs sont à l'Ecole normale, leurs meilleurs mathématiciens à l'Ecole polytechnique. La centralisation a fait son œuvre dans leurs esprits avant d'avoir plié leurs destinées sous son joug. Que les départements y réfléchissent : ce n'est pas tout de demander des pouvoirs, il faut avoir des mains toutes prêtes pour les recueillir.

Enfin, nous l'avons dit en commençant, et nous le répétons, car ceci est le point capital, le vice de toute démocratie, qui corrompt tous les bienfaits de l'égalité, c'est l'esprit d'aventure qu'elle inspire; c'est la prime qu'elle propose à toutes les folles présomptions de la jeunesse. Il y a une part énorme de loterie dans toutes les démocraties. C'est une forme de gouvernement qui, comme la loterie, invite à chaque instant les populations à changer le certain contre l'incertain; mais les loteries sont d'autant plus attayantes et d'autant plus dangereuses, on le sait, qu'elles s'adressent à de plus grandes masses et demandent de moindres mises. A ce compte, l'éducation publique, combinée avec l'administration française, forme une tontine d'une effroyable puissance qu'aucun jeu de hasard n'a jamais égalée. Des études qui peuvent être fortes si on le veut, mais dont le taux indispensable est relativement très-faible, qui ne sont jamais poussées jusqu'à ces profondeurs où se révèlent les vrais mérites de l'esprit, qui ne préparent d'une façon pratique qu'à un très-petit nombre de carrières, voilà l'enjeu de petite valeur que notre éducation publique demande à tous les concurrents qui veulent tenter la fortune. Pour les admettre à l'épreuve, elle les réunit dans une ville où s'impriment cinquante journaux de l'opposition, et qui a vu trois fois en cinquante ans les pavés se soulever pour rejeter un gouvernement. Puis elle les laisse, en colonnes serrées, en face d'une administration centrale qui dispose d'un budget de seize cents millions et d'une myriade

d'emplois, et qui, n'ayant aucun élément pour faire un choix réfléchi, doit nécessairement puiser parmi eux au hasard. Quelle épreuve pour les caractères ! Soyons juste pour la nation française : de plus modestes et de plus patients n'y résisteraient pas longtemps.

Comment nous en sommes arrivés là serait une longue histoire qui ne serait autre que l'histoire de France tout entière. Chaque siècle y a contribué; chaque opinion tour à tour y pourrait revendiquer sa part d'influence et de responsabilité : la monarchie aristocratique avec Louis XIV, la noblesse dans les antichambres de Versailles, la révolution enthousiaste et pure avec la constituante, la révolution effrénée avec la convention, la révolution comprimée avec Napoléon. Nous n'avons assurément pas le temps, et ce n'est pas ici le lieu de faire ce départ. La passion de l'unité à tout prix, la recherche d'une régularité apparente, voilà le sentiment qui n'a cessé d'animer, depuis de longues années, toutes nos grandes institutions. Avoir un centre d'où tout rayonne, une seule autorité bien définie dont tout émane, faire ensuite manœuvrer les hommes, comme des pions tous égaux, qu'on peut transplanter à son gré d'un point à un autre, voilà en tout genre l'idéal de l'administration française. L'Université, qui contenait les germes d'un tout autre et beaucoup plus large principe, entraînée dans le mouvement général, y a beaucoup trop sacrifié, et comme elle est placée, pour ainsi dire, aux sources mêmes de la vie, elle a donné au cours naturel des esprits une impulsion nouvelle d'une force extrême et déplorable.

Pour notre part, cette unité qui plane sur le chaos nous fatigue singulièrement. Depuis la révolution dernière, il nous est impossible de considérer cette machine de l'administration française avec sa régularité extérieure qui couvre une si effroyable confusion sociale, sans songer à une anecdote qui a diverti autrefois le parlement britan-

nique. C'était dans un des moments de spéculation effrénée communs à cette nation entreprenante. La construction des canaux était alors la manie des faiseurs de plans. Un d'entre eux, mandé dans une commission parlementaire, développait avec chaleur un vaste système destiné à couvrir le territoire tout entier de la Grande-Bretagne d'un réseau de canalisation. Il en vantait les avantages, l'égalité de la profondeur des eaux, la rectification de ces sinuosités profondes qui retardent le cours des rivières. — Et pourquoi donc pensez-vous, dit enfin le président impatienté, que la Providence ait fait les fleuves ? — Pour donner de l'eau aux canaux latéraux, répondit l'imperturbable spéculateur.

L'administration française, et dans ce mot nous comprenons l'Université comme nos autres grandes institutions, nous paraît être ce spéculateur téméraire qui a détourné partout les eaux vives des lits creusés par la main divine pour les enfermer dans des canaux faits par la sienne. Ces canaux sont tracés au cordeau; ils ont des écluses qui montent, par des niveaux calculés, d'étage en étage; mais ces parois de rochers qui résistaient au rongement des eaux, mais ces bois qui arrêtaient les fontes de neiges, que sont-ils devenus? Aucune des digues posées par la nature et qui contiennent le débordement des passions n'est restée debout, ni l'attachement si vif chez l'enfant pour les lieux qui l'ont vu naître, ni la puissance des liens de famille, ni la prédilection naturelle au fils pour l'héritage de la profession et du talent de son père. Un tiers de la France, dépaysé dès l'enfance, erre sur sa surface, n'ayant plus de toit domestique; la France est une nation déracinée.

S'il existe quelque remède à une maladie qui semble parvenue à son dernier période, ce que nous n'osons pas affirmer, on ne peut le trouver, à coup sûr, qu'en marchant droit à sa source : c'est par l'éducation qu'il faut

commencer. Nous essaierons, dans un prochain travail, d'indiquer quelques moyens, dont nous n'exagérons pas la portée, mais dont la pratique nous paraît aisée dans une certaine mesure et l'utilité certaine. Nous ne le ferons pas, assurément, sans encourir le reproche de vouloir remonter le cours des âges, de combattre des faits devenus irrésistibles, prétexte habituel pour ne rien faire, qui convient merveilleusement à l'esprit fataliste d'un public sceptique et à la paresse d'une nation fatiguée. Nous ne pouvons espérer non plus de contenter complétement ceux à qui une inimitié ardente semble faire croire qu'il suffirait de détruire l'Université pour que tout le mal de l'éducation disparût. La tâche ne nous paraît ni si impossible ni si simple : nous nous adressons au petit nombre d'esprits sensés de toutes les opinions, qui sont alarmés sans être découragés, qui ne se font aucune illusion sur les maux présents, mais ne veulent se priver, pour les combattre, d'aucun des éléments qui existent, qui croient, d'une part, que l'on n'a le droit de détruire qu'à la condition de remplacer, et, de l'autre, que, si la société doit périr, elle ne peut succomber honorablement qu'après avoir fait tout ce qui lui était possible pour vivre.

DERNIÈRE PARTIE.

Nous avons essayé, dans un précédent article, de faire voir quels étaient les vices principaux de l'éducation publique en France. Nous l'avons fait sans nous préoccuper des vives querelles qui avaient donné aux questions d'enseignement une si grande portée politique, évitant de rentrer sur le terrain déjà tant remué des vieilles discussions, et ayant soin, pour ne pas faire renaître de fâcheux souvenirs, de n'adresser à l'Université aucun des reproches,

même fondés, que ses violents adversaires avaient pu diriger contre elle. Nous avons cherché à rester en dehors de tout le débat proprement dit de la liberté d'enseignement. Cette neutralité, possible au rôle de simple critique, ne peut pas être gardée aussi strictement au moment où nous voulons essayer d'émettre quelques idées de réforme. Il faut de toute nécessité se prononcer sur la question sérieusement agitée par quelques-uns de savoir, en premier lieu, si la plus courte et la meilleure des réformes ne serait pas la destruction pure et simple de l'Université et l'abandon de tout enseignement public à la concurrence, et ensuite si, dans l'état de nos croyances, il peut y avoir un enseignement officiel quelconque donné sans danger au nom du gouvernement. Quelques principes sont donc nécessaires à établir en commençant, et nous le ferons en termes qui, sans avoir rien de trop rigoureux, ne laisseront, s'il se peut, aucune incertitude sur notre pensée véritable.

Le plus simple, en effet, en pareille matière, est d'aller droit au but et de dire tout d'abord où l'on en veut venir. Or voici, sur les deux questions que nous venons de poser, notre réponse sans déguisement.

D'une part, nous voulons la liberté d'enseignement pleine et entière, la liberté du projet de loi de M. de Falloux, faute de mieux et si on ne peut pas obtenir davantage; — une liberté plus complète, plus radicale, une séparation plus entière de l'enseignement de l'État et de l'enseignement libre, si l'esprit public le permet, et si on peut trouver pour l'établir une majorité d'assemblée nationale qui s'y prête, et nous indiquerons même à tout hasard, sur la manière d'y arriver un jour, quelques idées qui appellent l'examen et que le temps mûrira.

Cela dit, nous croyons que l'Université non-seulement doit être maintenue, mais activement et profondément réformée. Nous croyons que la réforme de l'Université reste,

après comme avant la liberté d'enseignement, la véritable affaire urgente en matière d'éducation publique. La liberté d'enseignement comme en Belgique et plus qu'en Belgique, nous a toujours paru un palliatif très-impuissant aux maux de notre éducation. Et cela, suivant nous, par une raison très-simple, c'est que ce n'est pas l'Université qui a fait la société à son image, mais la société qui a plié l'Université à ses tendances. L'Université a eu le tort de se laisser faire, voilà tout.

Tous ces vices, en effet, que nous avons dénoncés en les déplorant, ce n'est pas l'Université qui les a d'elle-même et pour son plaisir inoculés à la jeunesse. Il n'y a qu'un esprit d'opposition inexpérimenté qui se figure trouver chez les dépositaires du pouvoir, dans un pays libre, ces volontés machiavéliques de corruption préméditée. Le pouvoir, en tout genre, a beaucoup trop à faire, par le temps qui court, pour vivre et se défendre; il n'a pas le loisir de songer à mal. Le pouvoir sort de la société, il en a les maux, il en subit à chaque instant la contagion; il les combat timidement, dans la mesure de ses forces, qui sont petites, et en ayant soin de ne pas se mettre trop d'embarras sur les bras. Est-ce l'Université, par exemple, qui a inspiré à tous les pères de famille, en France, l'assez sotte vanité de faire donner à tous leurs enfants, sans se préoccuper de leur carrière future, une éducation littéraire? Plus d'une fois, au contraire, elle a essayé de détourner, en élevant la force des examens, les concurrents inhabiles. Puis les sollicitations, les obsessions individuelles sont arrivées; elle a laissé briser ou abaisser cette barrière à peine posée. Plus d'une fois elle s'est adressée aux communes pour obtenir leur concours, afin de substituer à des colléges en décadence des écoles industrielles plus appropriées aux besoins véritables des localités. Les conseils municipaux, composés de citoyens, c'est-à-dire encore de pères de famille, ont presque tou-

jours préféré la satisfaction de posséder un petit collége, où on enseignait mal les connaissances élevées, à l'humiliation de se contenter d'une bonne école de second ordre. Nous l'avons enfin indiqué déjà dans le précédent article, l'idée constitutive de l'Université, l'établissement d'une corporation enseignante, d'une sorte de communauté d'honneur, par conséquent qui devrait grandir, à leurs propres yeux, la position des plus humbles membres, était une idée essentiellement conservatrice. L'esprit de corps est un des plus puissants éléments de règle et de résistance que renferme en soi le mécanisme social. C'est le débordement de l'esprit démocratique qui, peu à peu, a fait eau dans cette forte machine.

Que si c'est, à le bien prendre, la société qui a dénaturé l'Université, est-il à croire que la liberté à elle seule guérisse la société? La liberté, qu'est-ce autre chose que la société livrée à elle-même et à ses propres instincts? La liberté, c'est la concurrence. A quoi d'ordinaire s'adresse la concurrence? Aux goûts et souvent même aux faiblesses du public. Je sais bien quelle comparaison un peu matérialiste fait illusion aux amateurs exclusifs de liberté. Comme dans l'industrie la concurrence a souvent pour effet d'élever à elle seule la qualité des objets offerts, en excitant entre leurs producteurs une vive émulation, on s'imagine qu'il va en être immédiatement de même en matière d'enseignement. On se met en tête que les institutions libres et les institutions publiques vont rivaliser sur-le-champ de bonne et saine éducation, les unes et les autres pour attirer la confiance des pères de famille. L'honorable rapporteur de la loi soumise à l'assemblée nationale n'en fait même aucun doute. Nous craignons qu'il n'y ait là une confusion inaperçue entre les besoins matériels et les besoins moraux. Les besoins matériels sont âpres et cuisants; ceux qui les éprouvent en souffrent vivement; ils cherchent avec anxiété à s'en délivrer. Il en est tout

autrement des besoins moraux : souvent on s'en aperçoit d'autant moins qu'on en est plus affecté ; le mal est d'autant moins sensible qu'il est plus profond. Les consciences les plus chargées, par exemple, sont en général les moins scrupuleuses ; les esprits les plus ignorants sont les moins curieux de s'instruire. L'indifférence est le dernier abîme de l'irréligion. La concurrence en matière d'enseignement trouvera les pères de famille tels qu'ils sont en grande masse en France, désirant, en fait d'éducation, ce qui brille plutôt que ce qui est solide, mécontents surtout quand on les trouble dans leurs illusions paternelles. N'est-il pas à craindre que trop souvent elle ne les serve à leur fantaisie ? Elle leur offrira ce que l'Université leur donne déjà, mais pas assez complétement à leur gré, une instruction à la fois économique et superficielle, qui les flatte sans les ruiner, qui leur permet des rêves brillants pour l'avenir sans leur imposer pour le présent des sacrifices trop onéreux. C'est vers Paris que se portent les regards des pères de famille. C'est à Paris que la concurrence s'empressera de les devancer. En un mot, loin de résister au courant, elle se placera complaisamment au fil de l'eau pour le descendre. Ce n'est pas une raison, sans doute, pour refuser la liberté d'enseignement, que tant d'autres motifs élevés réclament ; mais c'est une raison pour ne pas se fier à elle outre mesure, et pour organiser plus que jamais, en face d'elle, un enseignement public qui, résistant avec intelligence, mais avec force, aux penchants funestes de la société, serve à l'enseignement privé, sinon de règle, au moins de modèle, et place à des hauteurs fixes les divers niveaux de l'éducation générale.

Mais voici ce qu'on peut nous dire. Le grand mal des générations nouvelles, c'est la négation de toute croyance qui guide et rallie les intelligences et qui affermisse les caractères ; de telles croyances ne prennent racine que dans l'enfance, et, quoi que vous fassiez, votre enseignement

officiel ne pourra jamais s'employer à les rétablir. On fait observer que dans un pays où, grâce à la liberté des cultes, plusieurs communions religieuses jouissent de droits égaux, et où la liberté de penser, c'est-à-dire l'indépendance de toute religion positive, est un droit commun dont, en fait, beaucoup profitent, l'enseignement donné par l'état ne peut jamais porter le cachet exclusif d'une religion dogmatique. Il doit s'abstenir de toucher à ce qui fait la différence des diverses communions entre elles, à ce qui distingue aussi la religion de la philosophie, les dogmes proprement dits et la révélation qui les fonde. Il lui est interdit de se réclamer d'aucune autorité surnaturelle, visible ou invisible, ecclésiastique ou scripturaire. L'éducation donnée par l'État se trouve par là privée d'une des plus grandes sources d'autorité morale qui soit en ce monde. Ainsi dépourvue de bases fixes, elle devient ajoute-t-on, plus dangereuse qu'utile. Elle donne aux facultés un développement qui les égare. Les croyances religieuses sont en quelque sorte le centre de gravité des connaissances humaines : quand il s'ébranle, les esprits flottent à l'aventure.

Il y a, dans ce raisonnement, un singulier mélange de vrai et de faux qui rend difficile, au premier moment, de le réfuter complétement. Convenons d'abord de la vérité. Nous n'éprouvons aucun embarras à le reconnaître, c'est un grand malheur que la religion, et par là j'entends une religion positive et dogmatique, — disons plus, il est difficile de donner sincèrement ce grand nom à plusieurs choses, — c'est un grand malheur, dis-je, que la religion chrétienne ne puisse pas servir de règle absolue et d'inspiration constante à l'enseignement de l'État. Nous savons tout ce qu'une conviction religieuse sincère prête de force et de douceur à la parole du maître, même quand l'objet qu'il enseigne ne se rattache pas directement aux vérités dont la religion s'occupe. Dans les écrits de celui qu'on a

nommé le bon Rollin, par exemple, même au milieu des récits des temps du paganisme, on respire je ne sais quel parfum de charité, qui avertit que c'est un chrétien qui parle. Et si cela est vrai d'un ouvrage, combien n'est-ce pas plus vrai d'un homme! Dans les rapports personnels des maîtres et des enfants, difficiles par eux-mêmes, car la tâche est ingrate et *l'âge est sans pitié*, la religion seule peut venir à bout de former à justes doses ce mélange d'affection, d'estime et de crainte qu'on appelle le respect. Si cette heureuse influence n'est pas bannie, quand elle se rencontre, des colléges de l'État, il est parfaitement vrai que, sans une inquisition sur les croyances des professeurs, contraire à nos lois comme à nos mœurs, elle n'y peut être ni toujours ni nécessairement présente, et nous le déplorons sincèrement. Tout ce que l'État peut et doit exiger de ses professeurs, c'est qu'ils n'offensent jamais la religion; il ne peut pas leur commander de l'inspirer. Cette décence extérieure est peu de chose, nous en convenons; mais n'y a-t-il qu'en matière d'éducation qu'il faille regretter l'absence d'un principe religieux positif? Est-ce que dans tous les grands actes que l'État fait au nom de la société, il ne serait pas désirable que la religion interposât — entre la loi qui commande et le citoyen qui obéit — cette autorité mystérieuse qui rend la contrainte inutile? Est-ce qu'il ne serait pas heureux que le caractère religieux fût empreint sur tous les actes d'un grand État? Dans beaucoup d'autres matières que l'éducation, dans la charité publique par exemple, dans le régime pénitentiaire, partout où il y a une action morale à exercer, le vide d'une religion nationale se fait cruellement sentir. Faut-il donc en conclure, par un raisonnement analogue, qu'un État qui professe la liberté des cultes, dépourvu de croyance officielle, est par là même incapable d'exercer sur la société qu'il commande aucune action morale? Cela serait grave à prononcer, car, d'une part,

la France n'est pas prête à renoncer à la liberté de conscience, et de l'autre je ne saurais être matérialiste à ce point de croire qu'on peut parler aux corps sans passer à travers les âmes.

Il n'y a donc, dans les difficultés qu'on nous pose, rien de spécial à l'éducation. Il en faut conclure simplement que la liberté de conscience d'où résulte l'absence d'une religion nationale est, en matière d'éducation comme en toute autre, une des grandes difficultés des gouvernements modernes. Privés de l'appui qu'ils trouvaient dans des dogmes respectés et dans une église officiellement reconnue, leur autorité morale reçoit un coup qui se communique à leur force matérielle. Dénuée de la sanction religieuse, l'idée de pouvoir s'énerve. Découronnée de son auréole divine, l'image même de la patrie pâlit et se décolore. Et cependant la liberté des cultes est une des conquêtes inviolables de la conscience humaine, elle n'y laissera pas toucher. C'est donc là une des mille faces de l'un des plus grands problèmes que la Providence semble avoir posés pour tourmenter nos esprits, et dont elle réserve, espérons-le, la solution à nos enfants. Cette solution n'est pas impossible à imaginer. Il n'est pas impossible de se figurer une société où la religion, sans emprunter aux lois aucune force apparente, aurait cependant un tel empire sur les cœurs, qu'instinctivement et par la volonté toute-puissante des majorités, tous ces actes, même politiques, en porteraient le caractère. Comme une nation sincèrement animée d'un esprit libéral imprime à la marche entière de son gouvernement le respect de la vraie liberté, une nation vivement touchée des vérités religieuses ne pourrait rien dire ni rien faire, où l'inspiration religieuse, débordant en quelque sorte, ne se fît aussitôt sentir. Son enseignement officiel se trouverait ainsi naturellement retrempé dans ces eaux salutaires. Il serait religieux sans effort, parce que l'atmosphère autour de lui respirerait la religion, et qu'il

en sortirait pour ainsi dire tout imprégné. Ce ne serait plus la religion d'État, ce serait mieux, ce serait la religion populaire. Quelque chose de pareil éclate déjà dans cette république des États-Unis, où il faut bien aller chercher plus d'un modèle; là, au sein d'une liberté des cultes presque exagérée, toutes les lois portent l'empreinte du respect pour la vérité évangélique. Les cultes les plus opposés s'y prêtent; une ferveur commune unit des convictions différentes. Aucun spectacle plus beau ne peut être donné au monde et à Dieu, car si le culte d'un être libre est déjà par lui-même l'hommage le plus agréable au Créateur du monde, celui d'une nation maîtresse d'elle-même, humiliant sa souveraineté devant celle qui fait les empires, doit réjouir toutes les puissances du ciel.

A dire vrai, l'avenir de la civilisation européenne dépend, à nos yeux, de la question de savoir si les convictions religieuses pourront y devenir ferventes et populaires au sein d'une complète liberté de conscience. L'Europe est loin d'un pareil état, et si elle est destinée à l'obtenir, c'est par un enfantement pénible; plus d'une nation périra dans ses douleurs. Après tout pourtant, il ne devrait pas être plus difficile à l'Évangile de convertir les peuples du sein de la liberté que sous le feu de la persécution, de secouer la torpeur de l'indifférence que de purifier des souillures du paganisme. L'État ne peut pas grand' chose pour aider la religion dans cette œuvre, et, en attendant qu'elle l'ait accomplie, sa tâche à lui, singulièrement difficile, ne doit pourtant pas être interrompue. En donnant sa démission de toute espèce d'action morale, il ajouterait, loin d'y porter remède, à l'anarchie des esprits. Avec l'action de l'État se retirerait l'esprit d'ordre et de règle, dernière et faible digue au flot toujours montant du scepticisme. Le chaos s'emparerait de tout le terrain qu'il aurait abandonné. Il doit continuer à remplir les devoirs qui seuls lui donnent le droit de commander, se rattachant avec force à ces

croyances communes à la raison comme à la foi, et dont toutes les religions se glorifient d'affermir les bases et d'épurer la pratique; laissant du reste à la religion le champ libre pour y répandre sa propagande, et l'appelant à son aide dans la mesure que permet le respect des consciences. C'est dans ces limites souvent méconnues que doit s'exercer, suivant nous, l'action de l'État dans l'éducation publique. Si ses leçons ont soin, par une saine morale, de défricher le terrain des intelligences; s'il ouvre en même temps toutes les voies à la religion pour y semer librement, ou bien la religion a perdu cette vertu communicative qui a fait son triomphe dans le monde, ou bien elle ne doit pas tarder à régner partout où il lui est donné de pénétrer.

La conclusion que nous tirons de tout ceci, c'est qu'il faut mettre activement la main à l'œuvre pour extirper de l'enseignement de l'État tous les vices qui corrompent son action morale. Précisément parce qu'il est privé de la douce chaleur des idées religieuses, c'est une raison de plus pour l'enfermer dans des cadres sévères qui contiennent l'entraînement des passions. La règle doit suppléer à ce qui peut manquer à l'esprit. Or les vices de l'éducation publique, tels que nous en avons donné, dans le précédent article, l'exposé détaillé, se réduisent, nous l'avons vu, à deux principaux : nul rapport entre l'éducation des enfants et leur situation future dans la vie; habitude funeste de les arracher à leurs familles et à leurs liens naturels. L'éducation publique de France déclasse et déplace tout le monde. C'est à combattre ces deux résultats par deux mouvements en sens contraire que la réforme doit s'attacher. Il faut qu'en respectant l'égalité démocratique, elle introduise dans l'éducation des principes de classification semblables à ceux qui se retrouvent dans la nature. Il faut que, sans altérer l'unité de la France, elle désaccoutume pourtant les esprits de penser qu'il n'y a qu'un seul endroit où on puisse vivre, et qu'il n'y a de bonheur

pour la destinée ou de place pour l'ambition que hors du cercle ou l'on est né. Tout ce que nous allons dire est conçu dans ce double but. Qu'on pardonne, en raison de son importance, l'aridité de quelques détails. Les idées générales n'ont de valeur qu'à la condition d'aboutir à quelques conclusions pratiques.

Nous avons peu insisté sur les défauts de notre éducation primaire : nous n'insisterons guère davantage sur les réformes qu'elle exige. En réduisant le programme des écoles à ce qui est essentiellement nécessaire aux ouvriers des villes ou aux journaliers des campagnes, en provoquant la suppression des écoles normales primaires, la commission de l'assemblée nationale a déjà fait le plus important. Elle propose de remplacer le noviciat des écoles normales par un temps de stage dans une école primaire. Si les idées que nous avons suggérées sont justes, un pareil plan a droit à une pleine approbation. Le stage, l'instruction donnée par un maître futur sous les yeux d'un maître déjà formé, a précisément l'avantage d'être une éducation parfaitement en harmonie avec son but, un apprentissage en un mot encore plus qu'une d'éducation. Mis en présence, dès le début, avec ce qu'il y a d'aride et d'ingrat dans la tâche méritoire de l'instruction populaire, l'honnête jeune homme qui s'y consacre ne se nourrira pas d'illusions, et par conséquent ne se préparera pas de désappointements. Une vie plus tard isolée ne commencera pas par des années passées dans une attrayante fraternité d'études ; des connaissances théoriques ne précèderont point un métier essentiellement et minutieusement pratique. Il apprendra en enseignant ce qui, pour les choses simples, est une bonne manière d'apprendre. Malheureusement, dans le rapport de la commission, cette utile institution du stage est plutôt conseillée qu'établie. On ne nous dit ni où ni comment elle sera pratiquée. Suivant nous, elle perdrait la moitié de son mérite, si ceux qui en veulent profiter en devaient

chercher le bénéfice loin de leur demeure. Il faut qu'elle soit répandue d'une manière générale, sinon partout, au moins à portée de tout le monde, et il nous paraît assez facile, avec deux ou trois dispositions règlementaires, de lui donner cette extension.

Qui empêcherait, par exemple, que les dépenses très-considérables que font, chaque année, les départements pour l'entretien de leur école normale fussent converties en un supplément de traitement accordé aux maîtres des écoles du chef-lieu d'arrondissement et du chef-lieu de canton, à la charge d'entretenir chez eux, soit un, soit deux jeunes gens se destinant à l'éducation primaire, et qui partageraient avec eux, sous leur direction, la conduite de leurs élèves. Ce serait pour les maîtres un petit profit pécuniaire et une compagnie salutaire. Cela remplacerait pour eux le frère novice qui souvent, dans les ordres religieux, accompagne le frère profès. Pour bien faire, une préférence devrait être accordée, dans la concession de ces pensions temporaires, aux jeunes gens nés où résidant soit dans l'enceinte du canton, soit dans les limites de l'arrondissement. Le comité supérieur de l'instruction primaire se ferait rendre un compte exact, non-seulement du travail, mais de la conduite de ces différents pensionnaires. Au bout de deux ans passés ainsi, il serait rare qu'il n'y eût pas, dans le voisinage du lieu de leur stage, une école de commune vacante à laquelle, si leurs notes étaient favorables, ils seraient appelés. Aucun maître d'école ne serait nommé par conséquent sans être spécialement connu de l'autorité qui le désignerait. Quant à l'école du chef-lieu de canton elle-même, plus considérable comme nombre d'élèves, et par conséquent comme revenu, exigeant nécessairement un peu plus de connaissances, elle serait réservée comme récompense à l'un de ces mêmes instituteurs après cinq ou dix ans d'exercice et de rapports constamment favorables. Les écoles de commune formeraient par

conséquent elles-mêmes un second degré de stage préparant à l'école plus élevée du canton. L'amovibilité serait pleine et entière pour les instituteurs de commune qui sont encore à l'essai ; elle serait soumise à quelques formalités judiciaires pour les instituteurs de canton qu'on suppose déjà plus éprouvés. Le bienfait absolu de l'inamovibilité ne serait accordé qu'à l'instituteur du chef-lieu d'arrondissement, poste qui formerait comme le dernier degré de l'échelle d'une petite hiérarchie, difficile à atteindre, puisqu'il serait unique, comme une sorte de bâton de maréchal de cette carrière modeste qui ne serait obtenu qu'après des services reconnus.

Le mérite, à nos yeux, de cette ébauche d'organisation serait de réduire les perspectives du maître d'école, dès le début, à des limites très-étroites et à un but très-précis. Il ne serait point appelé à sortir des bornes d'un arrondissement, souvent même d'un canton. Dans cette pensée, contrairement au projet de loi de l'Assemblée nationale, qui transporte le comité supérieur d'instruction primaire, c'est-à-dire l'autorité qui nomme, surveille et destitue les instituteurs, au chef-lieu de département, nous le laisserions, comme il est aujourd'hui, avec plus d'autorité seulement, au chef-lieu d'arrondissement. Nous voyons deux avantages à borner ainsi à l'arrondissement toute la hiérarchie de l'instruction primaire : le premier, c'est d'établir une surveillance plus facile et plus personnelle en en restreignant le champ ; le second, c'est de ne jamais éloigner l'instituteur du cercle de ses habitudes, et, pour tout dire, du voisinage de ses parents. Du moment qu'ils ne seraient pas artificiellement brisés, les sentiments naturels reprendraient leur empire. L'avantage comme l'agrément de se trouver au milieu des siens, de servir de soutien à son vieux père, de mêler ensemble leurs économies, le porterait naturellement à rechercher la place d'instituteur de sa propre commune, et un comité supé-

rieur un peu intelligent ne ferait pas difficulté de la lui accorder. Nous n'aurions plus alors de ces instituteurs nomades, qui, mal à l'aise dans leurs demeures isolées, font des cafés de village leur séjour habituel. La place d'instituteur redeviendrait ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : une occupation rurale comme une autre. Au village, le maître serait le camarade de tous ses élèves ou le frère de quelques-uns d'eux. Toute émulation ne serait pourtant pas découragée ; quelque espoir d'avancement, quelque crainte sérieuse de destitution, subsisteraient, à la différence des instituteurs actuels, qui, inamovibles comme ils le sont, et n'ayant aucun avancement à attendre, sont à la fois privés de jouissances, de crainte et d'espoir. Ils se retrouveraient ainsi placés dans les conditions naturelles de leur destinée, et la société ne leur ayant rien promis ni rien ôté, mais donné quelque chose, il est à croire qu'ils ne lui en voudraient pas si fort.

C'est ainsi, pensons-nous, qu'on pourrait appliquer avec avantage, dans la sphère de l'éducation primaire, la double règle que nous nous sommes posée en commençant. Les maîtres d'école ainsi préparés ne perdraient jamais de vue ni leur profession future ni leur toit paternel. L'éducation secondaire, il faut en convenir, se prête beaucoup moins aisément à de pareilles combinaisons. Les enfants qui viennent recevoir l'éducation secondaire ne peuvent avoir, à l'âge tendre où elle les prend, aucune carrière bien déterminée. Leur en fixer une avant de les avoir éprouvés serait un attentat de la société à leur liberté future, une entreprise sur les secrets de la Providence, qui a pu déposer dans leur cerveau les germes d'un talent inconnu. La puissance paternelle seule a de pareils droits, et elle se sent elle-même fort intimidée pour en user. D'ailleurs, le principe démocratique, qui autorise l'ambition, permet bien qu'on essaie de la régler, mais ne souffre pas qu'on l'étouffe. Tout en recon-

naissant, par conséquent, qu'il serait raisonnable, pour la plupart des pères de famille, surtout dans les fortunes moyennes, de borner de bonne heure les espérances de leurs enfants à l'héritage de leur propre profession, où ils pourraient leur procurer des débuts faciles, il faut confesser que la loi n'a aucun moyen de les y contraindre. Elle doit respecter jusqu'aux illusions de leur amour. Le principe démocratique, nous le reconnaissons, exige une certaine uniformité au début de l'éducation, et cette éducation uniforme ne peut être autre que l'éducation littéraire, la seule qui, par son influence générale, ouvre et façonne l'esprit à toutes sortes d'études. Il s'ensuit que c'est bien, en effet, par les lettres, comme aujourd'hui, que doit commencer habituellement l'éducation secondaire, jusqu'à ce que les vocations se soient fait jour, jusqu'à ce que les facultés diverses aient montré leurs tendances, jusqu'à ce que les qualités inégales aient pris leur niveau, jusque-là, disons-nous, mais pas un jour de plus.

Or, ce que nous reprochons à l'éducation secondaire actuelle, c'est de prolonger beaucoup plus longtemps qu'il ne faut cette uniformité fâcheuse, mais indispensable au premier degré. Pour savoir à quoi un enfant est propre, quel emploi peut mettre ses facultés en valeur, il peut être nécessaire de commencer par les mettre à l'épreuve, mais il n'est pas nécessaire d'attendre qu'il ait dix-huit ans, et de l'avoir fait passer par un cours de philosophie. Bien avant un pareil âge, il n'est pas un père ou un maître attentif qui ne sache parfaitement à quoi s'en tenir sur les prédispositions naturelles d'un enfant, pas un enfant même qui n'ait déjà le secret de sa vocation et de son goût. Ce qu'on ignore à huit ans, avant de s'être essayé à l'étude, on le sait à treize ou quatorze, après en avoir essuyé les premières difficultés. Prenez, par exemple, au hasard, dans une des classes de nos colléges, en troisième ou en quatrième, un de ces élèves, dont nous avons tracé le

fidèle portrait, qui occupent régulièrement les dernières places, et à qui on fait expliquer Virgile sans qu'il sache conjuguer un verbe, croyez-vous que trois ou quatre ans ne lui aient pas suffi pour savoir que les études classiques ne sont nullement ce qui convient à son esprit, et qu'à mesure qu'on va l'élever dans des régions où il se promène un brouillard sous les yeux, cette conviction ne grandira pas tous les jours en lui? De deux choses l'une: ou cet enfant a tout simplement reçu du ciel des facultés bornées qui lui interdisent tout espoir de réputation et toute profondeur de savoir, ou il est une de ces natures peu spéculatives, à qui l'étude n'a rien à révéler, et dont l'action seule peut développer l'énergie secrète. Dans l'un et l'autre cas, l'épreuve est faite: il faut l'enlever au plus tôt à des travaux où ses facultés se rouillent en quelque sorte dans l'inertie, et le précipiter sans délai, soit dans ces métiers plus lucratifs qui, faute de mieux, pourront l'honorer en l'enrichissant, soit dans ces carrières actives qui sauront trouver et tendre les ressorts cachés de sa nature.

Nous voudrions donc qu'à cet âge de treize ou quatorze ans environ, à la sortie de ce qu'on appelle encore par habitude les classes de grammaire, une distinction stricte fût établie entre ceux qui doivent poursuivre et ceux qui doivent abandonner l'éducation littéraire. Cette distinction, un examen seul, un examen solennel et sévère, peut la faire avec autorité. Un tel examen pourrait être, nous le pensons, beaucoup plus sérieux que n'est aujourd'hui l'examen qui précède le baccalauréat ès lettres, précisément parce qu'il serait moins étendu. Embrassant beaucoup moins de matières, il pourrait les approfondir. S'il est impossible d'interroger aujourd'hui un candidat au baccalauréat sur toutes les dates de l'histoire du genre humain, il n'y aurait qu'à ouvrir au hasard les grammaires grecques ou latines, ou quelque précis chronologique d'une

ou deux parties d'histoire pour avoir un avis sur la valeur des concurrents à l'examen nouveau que nous voudrions voir établir. Une composition écrite rendrait l'épreuve encore plus certaine. Enfin l'examen serait sérieux, nous l'espérons; pourquoi? parce qu'il s'agirait, non point comme aujourd'hui, d'une sentence de mort à porter contre un jeune homme, d'une destinée à briser, du fruit de sept ou huit années perdues à jeter au vent, mais d'un avertissement opportun à donner à un enfant avant qu'il se soit engagé mal à propos dans une voie où il ne peut marcher. Un candidat bachelier, aujourd'hui, est une victime qui attend son arrêt: il a passé l'âge d'entrer au service ou de se faire apprenti dans une maison de commerce; s'il n'est pas bachelier, il ne saura que devenir; la misère, une misère sans espoir, l'attend à la porte de la Sorbonne. Placé de bonne heure, au contraire, pour prévenir et non pour tromper de fausses espérances, l'examen que nous proposons laisse encore à l'enfant même refusé, outre la faculté de recommencer l'épreuve, s'il lui convient, toutes les portes ouvertes vers une activité digne et utile: ce n'est point une condamnation qu'on porte, c'est un conseil qu'on lui donne et un service qu'on lui rend. Les motifs de pitié qui affaiblissent naturellement la sévérité des juges dans l'examen actuel du baccalauréat ès lettres ne militeraient point, dans cette nouvelle épreuve, en faveur du candidat.

Cette idée a déjà été mise en avant plusieurs fois: on en a ébauché, mais compromis en même temps l'exécution, en essayant d'établir, à l'issue de toutes les classes, dans l'intérieur même des colléges, une sorte d'épreuve orale, qui, n'ayant d'autre appréciateur que le professeur lui-même, intéressé naturellement à ne pas avoir fait de trop mauvais élèves, n'a pas tardé à dégénérer en une vaine formalité. Il faut, suivant nous, y revenir promptement, en entourant l'examen nouveau de toutes les ga-

ranties qui peuvent lui donner une consistance véritable. Il faut que ce soit un premier degré dans la carrière des lettres, un pas vraiment difficile à franchir. Tout le temps qu'il n'existera pas à ces conditions, il ne faut pas espérer de voir cesser la confusion funeste qui précipite dans une seule direction toute la jeunesse de France. Vainement ouvrirez-vous des écoles industrielles, ou dans les colléges mettrez-vous à côté des classes d'humanité d'autres leçons de sciences usuelles ou de langues vivantes; ces écoles et ces classes seront désertes, et cela par une raison toute simple : c'est que, quelque peu de goût et d'aptitude qu'on se sente au fond pour l'éducation littéraire, comme elle a quelque chose de plus flatteur qu'aucune autre, comme à tort ou à raison l'opinion commune en fait l'apanage des gens bien élevés, comme toute autre éducation a un parfum mercantile qui déplaît, personne n'y renonce de soi-même et ne descend volontairement d'un degré l'échelle sociale. Des enfants s'y résigneraient-ils, que les pères ne veulent pas consentir à un si cruel échec d'amour-propre. Un examen sévère est la seule chose qui, en les éclairant sur l'aptitude de leurs enfants, puisse les décider à consommer ce sacrifice. L'éducation publique, qui s'est prêtée à leurs espérances, en recevant leurs enfants dans ses classes, doit, au bout d'une épreuve suffisante, leur tenir en temps opportun un langage pénible, mais utile et franc. Dût-elle les contrister, elle leur doit la vérité ; c'est cette vérité que les juges de ce nouvel examen seraient chargés de leur faire entendre.

Mais, la blessure à peine faite, il faudrait s'empresser de la panser. Il faudrait ouvrir aussitôt des perspectives nouvelles à ceux qui, après avoir tenté une ou plusieurs fois la fortune, se seraient vu fermer la carrière littéraire. Il faudrait leur faire voir qu'il y a d'autres moyens d'assurer sa vie et peut-être de monter à la renommée. Ce qui a manqué jusqu'ici à tous les essais d'éducation pro-

fessionnelle, usuelle, intermédiaire (on prendra le nom qu'on voudra), ce n'est pas seulement la petite contrainte nécessaire pour décider la jeunesse à s'en contenter : c'est un motif d'attrait ou d'espoir quelconque. Tandis que l'enseignement littéraire conduit au diplôme de bachelier ès lettres, qui est exigé pour toutes les fonctions publiques et pour le plus grand nombre des professions libérales, les écoles ou les classes d'éducation intermédiaire qu'on a tentées soit d'établir sous le nom d'école primaire supérieure, soit en dernier lieu de greffer dans les colléges, n'ont jamais eu, si on ose ainsi parler, de débouché naturel. Ceux qui se résignent à les suivre n'*ont* droit, en les quittant, à aucun titre régulier. Le temps qu'ils y ont passé, les connaissances qu'ils ont pu y acquérir, n'étant constatés par aucun diplôme, sont nuls et non avenus pour le public. Le dire commun dans les colléges, c'est que cette éducation ne mène à rien. Il n'est pas étonnant alors que personne ne se porte de ce côté, et que ces classes deviennent le rebut et comme le *caput mortuum* du collége. Supposons, au contraire, que dans chaque collége de plein exercice, à côté de l'éducation littéraire, un plan régulier d'éducation intermédiaire soit établi, au bout duquel soit donné, après un examen sérieux aussi, un diplôme, non pas égal en droit, mais pareil en forme au baccalauréat ès-lettres; supposons que ce diplôme soit reconnu par l'administration comme formant une aptitude à certaines fonctions publiques d'un ordre inférieur, cette éducation, ayant ainsi son but et sa récompense, ne tarderait pas à être recherchée. Elle recueillerait, outre ceux qui s'y consacreraient naturellement et par choix, tous ceux qui auraient été rebutés par les difficultés de l'éducation littéraire. Au lieu de penser à arriver de plein saut aux positions supérieures par l'éducation littéraire, on se flattera d'y monter plus tard par un avancement hiérarchique. Ce sera une espérance lé-

gitime et une consolation. Le programme de cette éducation intermédiaire devrait être composé d'une partie fixe comprenant les langues vivantes, l'histoire de France, les sciences physiques, naturelles et mathématiques jusqu'à un certain degré, et d'une partie mobile appropriée, sur l'avis des autorités du département par exemple, aux besoins particuliers des populations. En outre, un certain temps devrait être réservé à chaque élève pour se livrer aux études proprement relatives à telle ou telle profession qu'il désirerait particulièrement embrasser. De cette sorte, on établirait, en regard de l'éducation littéraire, une éducation rivale moins brillante, mais aussi sérieuse, qui aurait, comme l'éducation littéraire, ses grades, ses priviléges, son but plus modeste, mais aussi mieux défini, où l'aiguillon de l'émulation se ferait sentir, où le champ de l'ambition serait également ouvert, mais sous un horizon plus borné et pour être parcouru d'un pas plus réglé.

Mais quoi ! nous dira-t-on, vous ne craignez donc pas de multiplier les diplômes et de créer ainsi une nouvelle sorte de candidats aux fonctions publiques. Nous ne multiplions ici ni ne créons rien ; nous distinguons seulement là où le système actuel a le tort de confondre. Au lieu d'un diplôme unique donné à la fin des études avec une facilité désespérante, qui passe en quelque sorte le niveau d'une moyenne très-vulgaire sur toutes les inégalités d'intelligence, nous proposons d'établir de bonne heure une ligne de démarcation entre les facultés diverses des jeunes gens, et de constater ensuite cette diversité par des titres d'inégale valeur. Au lieu d'exiger ce diplôme unique et pêle-mêle pour toutes les fonctions publiques, de quelque ordre qu'elles soient, élevées ou inférieures, humbles ou brillantes, qu'elles touchent à des détails d'administration ou à de hauts intérêts politiques, nous proposons deux ordres de certificat d'aptitude proportionnés au

degré d'importance des divers emplois. Dans l'état actuel, le baccalauréat ès lettres est la clef commune de toutes les carrières. Il faut aussi bien être bachelier pour être employé surnuméraire dans l'enregistrement que pour être auditenr au conseil d'État. Le diplôme de bachelier établit ainsi entre des situations et des qualités profondément inégales une égalité factice qui n'engendre que du désordre. Il met en concurrence des mérites qui n'auraient jamais dû se rencontrer sur la même ligne. Notre plan, en séparant de bonne heure les jeunes gens destinés, par leurs facultés, à la haute éducation des lettres de ceux à qui une instruction plus simple est seule appropriée, puis en dirigeant les prétentions de ces derniers exclusivement sur les fonctions publiques qui n'exigent que peu de connaissances, introduirait quelque ordre dans la foule qui assiége la porte des administrations. Sans contredit, il vaudrait encore mieux que cette foule fût tout à fait dispersée, et que l'on n'eût pas tant l'habitude, dans les familles, de compter sur le budget pour compléter ce qui manque à leur patrimoine; mais, puisque cette faiblesse ou plutôt ce fâcheux état social existe, il faut compter avec lui : il faut régler le débordement qu'on ne peut contenir. Ce peut être même là pour l'État une manière d'agir insensiblement sur les mœurs générales de la société. En mettant ainsi en regard ces deux éducations, l'une classique et l'autre professionnelle, en traitant l'une et l'autre avec un soin égal, puis en échelonnant leurs élèves à divers degrés de la hiérarchie administrative, il accoutumerait les esprits les plus passionnés d'égalité à reconnaître une certaine classification, non pas de rang, mais de mérite, à laquelle le principe démocratique le plus absolu ne pourrait rien trouver à reprendre. Ces fonctions publiques, dont l'administration nous paraît pouvoir disposer sans inconvénient pour les jeunes gens pourvus des diplômes de l'éducation inter-

médiaire, sont, par exemple, tous les emplois inférieurs des finances et des travaux publics dans leurs diverses branches, l'enregistrement, les contributions indirectes, les douanes, etc. Il n'y en aurait pas pour tout le monde assurément, et il y aurait encore des mécontents; mais sait-on quel serait, suivant nous, le moyen de les réduire au plus petit nombre possible? Nous le répétons, dussions-nous en fatiguer le lecteur, ce serait que l'administration voulût bien conférer les nominations de ces divers emplois aux chefs de service qui siégent au chef-lieu de chaque département. Par une disposition naturelle, ce chef choisirait alors ses nouveaux sujets parmi les jeunes candidats sortant du collége même du département. N'ayant qu'un petit nombre de nominations à faire, et dans un nombre restreint aussi de personnes qui se connaîtraient et s'apprécieraient à peu près toutes, l'opération n'aurait plus ce caractère de confusion et de hasard qu'elle prend à Paris dans les bureaux du ministère. Chacun saurait combien d'emplois sont vacants et quels titres ont les concurrents qu'on lui préfère. Cela pourrait tempérer l'expression, sinon la vivacité des regrets de ceux qui se verraient écartés. Plus d'empressement d'ailleurs à venir à Paris; l'intérêt même pousserait chacun à rester chez soi : ce qui attire aujourd'hui vers la capitale retiendrait dans le département. Plus de sollicitations et par suite de récriminations ouvertement adressées à un ministre responsable et mêlé à la politique. Nous savons quelles objections l'administration fait à ce système et l'importance qu'elle attache à isoler ses agents pour être servie par eux en liberté, sans craindre les influences de famille. Ce raisonnement nous toucherait, nous l'avouons, davantage, s'il ne tenait pas du conquérant plus que du souverain, s'il ne ressemblait pas tant à celui des gouvernements qui soudoient des étrangers pour être plus sûrs de frapper fort, en cas d'émeute.

Tel serait, suivant nous, le moyen de donner en France à l'éducation intermédiaire l'importance qui lui a manqué jusqu'ici et qu'ont, en Allemagne, par exemple, les écoles de genre, qu'on appelle *écoles réelles*. Tel serait le moyen de leur attirer des élèves sérieux et de donner de la vie à leurs études. Par ce procédé, on soulagerait en même temps l'éducation littéraire de tout le bagage d'élèves incapables, indifférents et dégoûtés qu'elle traîne aujourd'hui péniblement après elle, et qui alourdit en quelque sorte son enseignement. L'examen que nous avons proposé d'établir à l'issue des classes de grammaire fait justice de tout ce qui ne peut ou ne veut pas approfondir l'étude des lettres. Dans cette supposition, par conséquent, il ne reste plus, dans les classes de lettres, que des élèves laborieux, relativement distingués, en état de comprendre et de suivre un enseignement élevé. Ces classes se réduisent nécessairement, par là, à un plus petit nombre. Chaque élève peut, dès lors, prétendre à une part de l'attention de son maître. Il n'y a plus de paresseux de profession pour troubler une classe entière et user l'autorité magistrale en sévérités inutiles et constantes. L'éducation littéraire reçoit déjà par cela seul plus de force. Déchargé de cette lie, son cours doit devenir plus clair et profond. Mais ce n'est pas assez de cette amélioration qui doit se faire d'elle-même. L'éducation littéraire ne produira en France les heureux fruits qu'elle peut porter et qu'on est aujourd'hui excusable de méconnaître qu'autant qu'elle sera couronnée par une véritable éducation supérieure. C'est ce couronnement indispensable qu'on ne saurait trop se hâter de lui donner.

J'appelle éducation supérieure, comme le précédent article a déjà essayé de le faire comprendre, celle qui, saisit l'esprit du jeune homme au moment où il possède déjà des connaissances précises, mais froides et peu vivantes, où les faits historiques sont rangés par ordre dans sa

mémoire, où il tient le fil des détours des langues anciennes, où il sait manier le délicat instrument du style, et qui vient répandre sur tous ces éléments encore confus les vives lumières de la critique et de la philosophie. J'appelle encore éducation supérieure celle qui élève l'intelligence jusqu'à ce centre commun d'où l'on voit se détacher toutes les sciences, et la civilisation se développer harmonieusement par leur concours, comme la résultante de leurs forces équilibrées. J'appelle éducation supérieure celle qui éclaire l'histoire des peuples par leur littérature et qui explique leurs institutions par leur histoire, celle qui rattache aux lois éternelles et philosophiques de la matière les propriétés physiques des corps ou leurs affinités chimiques, celle enfin qui, pénétrant dans l'intérieur de l'être humain, sépare le sentiment spirituel de la sensibilité animale, et instruit ainsi à la fois le médecin sur les phénomènes de la santé et le moraliste sur les passions de l'âme. Cette éducation supérieure ainsi comprise, qui a pour but d'établir un lien commun entre toutes le sciences et de les féconder l'une par l'autre, nous l'avons vu, elle n'existe pas aujourd'hui en France, et ce qu'il y a de plus triste à dire, c'est qu'il n'y a qu'en France, et de nos jours, qu'elle n'existe pas. Les universités d'Angleterre et d'Allemagne, celle même de la petite ville de Genève, sont plus avancées que nous à cet égard, et la Sorbonne de l'ancien régime pourrait en remontrer, sur ce point, à l'académie de Paris du nouveau. La scolastique et l'encyclopédie, Abailard et Diderot, s'élèveront au dernier jour contre notre génération pour nous demander ce que nous avons fait de l'esprit généralisateur et du génie universel par excellence de la France. Le plus fâcheux effet d'une telle lacune est d'ôter, pour ainsi dire, sa raison d'être à l'éducation littéraire. C'est l'éducation supérieure qui est chargée de montrer l'heureuse influence des lettres sur toutes les branches de l'esprit humain. Privée de l'éducation supérieure, l'édu-

cation littéraire est un corps sans tête et un effet sans cause.

Que faut-il pour donner à la France une éducation supérieure ? Tout simplement prolonger d'un ou deux ans l'éducation littéraire, incorporer les cours de philosophie et de lettres des facultés dans le programme obligatoire des études, au même titre, quoique sous des conditions différentes, que la classe de rhétorique des colléges. La raison de ces deux obligations serait parfaitement pareille, car s'il est bon d'apprendre à expliquer couramment Sophocle, Démosthènes ou les pères de l'Église, ce n'est pas apparemment pour se détourner ensuite avec dégoût de ces grands monuments, et les reléguer dans quelque coin oublié de son esprit et de sa bibliothèque : c'est pour arriver à se pénétrer de leurs beautés, c'est pour élever son âme dans leur commerce, c'est pour que l'imagination se colore, c'est pour que le cœur se fonde à la chaleur de cet enthousiasme honnête qui s'allume au flambeau de l'art. Dès lors, il est parfaitement naturel que ceux qui ont passé six ou sept ans à apprendre le grec et le latin en donnent un ou deux pour parcourir avec un guide éclairé tout ce domaine enchanté dont l'accès leur a été si difficile. Et qu'on ne dise pas que le temps presse, et qu'il faut pourtant faire passer les jeunes gens en temps utile de l'éducation à la pratique. D'une part, en effet, en plaçant dans ces deux années des études philosophiques obligatoires, on pourrait supprimer la classe de philosophie du collége, et abréger ainsi d'un côté ce qu'on prolongerait de l'autre. Ensuite, comme nous l'avons déjà fait remarquer, grâce à la séparation que nous avons essayé de tracer entre les jeunes gens destinés aux diverses professions, il ne nous reste plus ici, dans l'hypothèse, que ceux qui se consacrent aux professions savantes et pour qui l'étude n'est jamais du temps perdu, ou bien ce petit nombre particulièrement favorisé par la fortune, que le besoin de vivre

ne presse pas, et qui a tout à gagner à passer un an de plus loin des tentations du monde brillant qui l'attend. Enfin, il ne nous paraît nullement impossible de combiner avec ces années supplémentaires d'études littéraires et philosophiques le commencement d'études plus spéciales. Rien au contraire n'est plus facile ni plus conforme à un plan véritable d'éducation supérieure.

S'il nous était permis, par exemple, sans trop de ridicule, de tracer ici le programme de l'éducation supérieure comme nous l'entendons, nous le composerions de deux années d'études générales, et de deux ou trois d'études spéciales. En supprimant, comme nous l'avons dit, la classe de philosophie des colléges, qui devient inutile du moment que les facultés reprennent un enseignement sérieux, ce ne serait qu'une année au plus ajoutée à celles qu'exigent aujourd'hui déjà les facultés de droit et de médecine.

Des deux années d'études générales, l'une serait entièrement consacrée au perfectionnement littéraire, à la critique historique et aux éléments de la philosophie. Les cours seraient les mêmes uniformément pour tous les élèves.

Dans la seconde année, la diversité des professions futures se manifesterait déjà. Il y aurait encore des cours communs de littérature et de philosophie, mais ils ne rempliraient pas tout le temps des élèves; il en resterait à l'avocat futur pour commencer à s'initier aux généralités du droit, au médecin pour entrer dans les recherches des phénomènes de la nature physique; chacun des élèves se tournerait déjà vers sa vocation personnelle, tout en conservant encore avec les autres un lien de communauté. L'étudiant en droit commencerait les Institutes, tout en suivant un cours de droit naturel. L'étudiant en médecine ferait marcher de front l'anatomie et la psychologie, et serait forcé de tenir compte de l'âme, tout en s'occupant

du corps. Ainsi se déroulerait à leurs yeux le rapport qui unit les diverses sciences entre elles, et la pratique découlerait de la source élevée des principes.

Dans les deux ou trois dernières années, la séparation serait consommée; chacun ne songerait plus qu'à son affaire. Les cours des sciences et des lettres approfondies pour les professeurs, les cours de médecine, les cours de droit (dont on pourrait distraire quelques parties pour les administrateurs futurs, et les remplacer par l'économie publique, les finances, et tout l'ensemble des connaissances politiques), formeraient, comme aujourd'hui, autant de facultés séparées qui s'empareraient exclusivement du travail des étudiants. Cependant le seul fait qu'elles seraient rattachées à une même origine maintiendrait entre elles, à travers la diversité de leurs poursuites, une certaine fraternité d'idées, et comme une séve commune. Elles donneraient à l'esprit de leurs élèves le sceau d'une unité profonde de sentiments bien supérieure à cette uniformité monotone que la centralisation promène sur les intelligences en les déprimant.

Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de s'emparer ainsi fortement, par un enseignement animé, de l'imagination et de l'ardeur de l'adolescence. On n'étouffe point cette imagination, on n'éteint pas cette ardeur; le sang et l'âge ont leurs droits. Il faut que la jeunesse appartienne à l'étude, ou elle sera la proie des plaisirs et le jouet des faux systèmes. Si la ferveur juvénile échappe aux docteurs de l'éducation publique, d'autres la rencontrent dans la rue et s'en emparent. Les sens trouvent leur chemin quand vous laissez égarer l'âme; le sophisme remplit tous les vides de la raison. Les chaires que vous n'ouvrez pas se transportent dans les cafés ou dans les souterrains des sociétés secrètes. Mais tout dépend, va-t-on dire, du langage qu'on leur tiendra. Si la littérature dont on occupe les jeunes gens ne leur présente que des peintures sensuelles,

si la critique historique, trop fidèle aux traditions de Voltaire ou de Volney, dénigre tous les objets du respect, si la philosophie est vague ou sceptique, n'allez-vous pas leur inoculer vous-mêmes le mal dont vous voulez les préserver? Hélas! c'est le malheur d'arriver au milieu d'une longue décadence que tout vous manque à la fois sous la main. On est comme un malade à l'agonie dont les organes usés ne supportent plus même la potion médicinale. Il est, dans notre état social épuisé, des plaies si vives, qu'on craint de les envenimer en les sondant. Le moindre pansement peut les irriter. On ne peut pourtant pas les laisser gagner jusqu'au cœur. Nous croyons qu'une administration supérieure de l'enseignement public qui se proposerait, non pas, comme on l'a fait trop souvent, d'exalter sans mesure ou de calomnier sans ménagement l'Université, mais d'honorer le bien pour l'encourager et de réprimer le mal, trouverait abondamment, dans le sein de ce grand corps, de quoi former, sur huit ou dix points de la France, des centres intellectuels puissants, où l'étude pourrait recevoir tout son développement, sans que cette expansion ébranlât les fondements des croyances et de la morale. La Sorbonne retentit encore de l'écho de la voix brillante qui, la première, a jugé Voltaire et réhabilité saint Augustin. La poésie des sentiments domestiques n'a jamais trouvé d'accents plus pénétrants que dans la chaire de M. Saint-Marc Girardin. Dans les écrits de M. Nisard, la grande autorité de Bossuet fait encore, à distance et à travers le tombeau, pâlir l'incrédulité. Un corps qui fait encore entendre de telles leçons ne demande qu'à être ramené à son véritable point d'équilibre, pour suffire à tous les besoins d'un enseignement public supérieur. D'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, le mode d'enseignement dans les facultés doit différer essentiellement de celui des colléges. Dans les colléges, on n'entend qu'un seul professeur; il parle avec autorité, il impose son opinion sans la discuter; il faut la

lui rapporter par écrit telle qu'il l'a émise. La soumission implicite de l'élève est nécessaire ; son âge et la discipline des établissements d'éducation secondaire ne se prêteraient pas à la moindre contradiction. Dans des facultés bien organisées, il en serait tout autrement. Comme c'est déjà le cas dans les écoles de droit et de médecine, plusieurs professeurs feraient concurremment le même cours. L'élève, déjà plus formé, pourrait se décider entre eux suivant sa préférence; il n'aurait même aucun devoir d'embrasser ou de partager les opinions de son maître ; son assiduité seule serait obligatoire, son jugement resterait pleinement libre. Nous n'aurions plus alors (et ce n'est point un des moindres avantages de la constitution d'un enseignement supérieur), nous n'aurions pas ce spectacle qui a soulevé une opposition légitime, celui d'une philosophie dont le libre examen est le principe, enseignée avec autorité à des enfants de seize ans par l'entremise d'autres jeunes gens de vingt-cinq. Aucune entreprise, disons-le en passant, ne fut jamais ni moins philosophique ni moins libérale. La discussion, en effet, est l'élément vital d'une philosophie, comme l'autorité est la pierre angulaire d'une religion. Comme la religion s'écroule sans autorité, la philosophie sans discussion se dessèche et languit. A la place donc de la chaire unique et dogmatique de philosophie des colléges, nous voudrions voir dans les facultés des chaires voisines et rivales, où les divers systèmes philosophiques, astreints à respecter les lois communes de la morale et à ne point cependant outrager les cultes reconnus, pourraient se livrer à ces combats de la pensée d'où jaillit la lumière. Et parmi ces chaires diverses, savez-vous celle que nous voudrions aussi voir s'élever? Au risque de surprendre le public par une idée étrangère à ses habitudes, nous le dirons : ce serait une chaire de philosophie chrétienne et catholique même de profession, où le sens intime des dogmes, leur rapport avec la raison naturelle, leur accord avec l'ana-

lyse intime de l'âme humaine, et les misères de sa destinée, seraient exposés et défendus sous les yeux et avec le contrôle de l'autorité ecclésiastique. On y verrait, en un mot, la raison naturelle marcher dans les sentiers du dogme, à la lumière et avec l'appui de l'Église. Je ne vois pas pourquoi la philosophie de saint Anselme et de saint Thomas n'aurait pas de chaire à Paris, comme celles de Reid et de Condillac. Personne ne serait forcé de la suivre, mais chacun aurait le droit de s'en tenir à celle-là. Cette chaire pourrait être à la fois l'espoir des familles et la gloire de la religion. Elle montrerait d'une part que la religion ne redoute aucune comparaison et ne se soustrait à aucun combat, et de l'autre elle serait l'asile de tous les chrétiens timorés que l'agitation des débats philosophiques effraie. Que les défenseurs du libre examen veuillent bien en effet ne pas l'oublier, il n'y a que les libertés révolutionnaires dont on soit forcé d'user malgré soi. Les libertés libérales sont plus généreuses, et la liberté de penser, bien entendue, s'étend jusqu'au droit de ne pas penser librement.

Tout ce plan d'éducation supérieure suppose, comme on l'a déjà pu remarquer, que les diverses facultés sont unies entre elles, qu'elles sont ouvertes dans le même lieu et mieux encore dans le même bâtiment, qu'une même autorité les régit, qu'elles font partie en un mot du même système d'éducation. C'est là une condition indispensable, et nous avons vu dans quels termes énergiques M. Cousin la réclamait dès 1833; mais, malgré les efforts intelligents qui ont été faits dans ce but par cet homme éminent lui-même pendant son court ministère, et que ses successeurs ont poursuivis avec zèle, ce résultat est loin d'être obtenu. Nous avons encore, par une combinaison dont on n'admirera jamais assez la bizarrerie, des facultés de sciences dans une ville et des facultés de lettres dans une autre; une faculté de médecine à Montpellier et une faculté de

droit à Aix, une faculté des lettres à Lyon, branches éparses qui n'ont pas de tronc, ce dont on s'aperçoit parfaitement à leur sécheresse. Il faut rougir d'un pareil état, d'autant plus que le motif qui le maintient est encore plus honteux, s'il est possible, pour un grand gouvernement. C'est tout simplement la crainte de mécontenter un certain nombre de petites villes qui tiennent à garder une faculté, fût-elle isolée, pour avoir quelques professeurs et quelques élèves à loger et à nourrir, comme elles veulent garder un régiment de cavalerie pour consommer leurs fourrages. Ce n'est pas la seule fois, dans nos institutions, qu'en voyant le char arrêté sur le penchant d'un abîme, on s'aperçoit que c'est un grain de sable qui empêche ses roues de tourner. Ce n'est pas la seule fois non plus qu'on voit nos départements, qui se plaignent aujourd'hui si hautement de la prépotence de Paris, s'entraver ainsi mutuellement par une jalousie mesquine, et tirer chacun à soi, dans un petit intérêt personnel, quelques parcelles d'administration, qui, séparées du mécanisme général, deviennent inutiles entre leurs mains. Paris est toujours là, qui profite de ces dissentiments puérils, car, avec ses tribunaux, ses écoles, sa division militaire au complet, il a la tunique sans couture dont les autres se disputent les lambeaux. Si nous voulons sauver l'éducation et par suite la société de cette absorption de Paris dont nous avons si longuement, mais si justement, nous le croyons, dépeint tous les maux, il faut créer au plus tôt, en dépit des difficultés administratives, en brisant les entraves de la routine, de vastes centres scientifiques en province, des *capitales intellectuelles*, suivant la belle expression d'un des derniers ministres de l'instruction publique; il faut attirer et retenir la jeunesse dans leurs murs, en donnant à chaque partie de la France un enseignement conforme à ses croyances, respectueux pour ses souvenirs, analogue à son génie naturel.

Or, en y réfléchissant sérieusement, nous ne voyons d'autre manière d'arriver à ce but, non pas seulement désirable, mais nécessaire, qui n'est pas seulement un avantage à gagner, mais une condition *sine quâ non* de notre existence, qu'une réforme hardie sans doute, choquante peut-être au premier coup d'œil, dans le mode de recrutement de notre corps enseignant. Pour que ces centres de de province, une fois créés, aient une vie véritable, il faut que chacun d'eux ait un corps de professeurs qui lui appartienne, qui n'ait pas été élevé à Paris ni envoyé de Paris, qui sorte du sein même de l'école, qui ait commencé par y apprendre avant d'être appelé à y enseigner. C'est déjà, à ce que nous croyons savoir, la direction que M. de Salvandy avait donnée aux recteurs en leur remettant la nomination du personnel des colléges communaux. Plus libres dans leurs projets que cet homme d'État ne l'était dans ses mouvements, nous l'appliquerions, sans une rigueur trop absolue assurément, mais comme règle générale, aux professeurs des lycées aussi bien que des facultés. Disons quelques mots pour démontrer que cette innovation serait à la fois praticable et avantageuse.

La pratique, en premier lieu, nous paraît la chose du monde la plus aisée et même la plus économique. Supposez que, par un effort de volonté rare, nous l'avouons, chez l'administration supérieure, mais enfin possible en soi, une ordonnance eût institué, dans huit ou dix villes de France, ces ensembles de facultés diverses que nous réclamons et qui ne représenteraient pas en totalité un beaucoup plus grand nombre de professeurs que ceux qui sont aujourd'hui épars et courant les uns après les autres sur la surface du territoire, ces facultés réunies formeraient un tout auquel on donnerait le nom qu'on voudrait : académies, universités locales, écoles supérieures, les dénominations importent peu. Chacune de ces unités parfaites serait superposée en quelque sorte à un certain nombre de

lycées répandus dans les divers départements environnants, à peu près comme les cours d'appel le sont aux tribunaux de première instance. Chaque école supérieure aurait un certain nombre de lycées dans son ressort qui correspondraient avec elle pour la collation des grades, et dont elle recueillerait les élèves, après la fin de l'instruction secondaire, pour leur fournir le complément élevé de l'éducation. Ces ressorts répondraient aux diverses régions de la France. Chacun embrasserait des populations assez semblables entre elles d'habitudes, de tournure d'esprit et de croyance. Sans entrer ici dans le détail de ces organisations hiérarchiques, il est évident qu'il faudrait, sous peine de désordre, un directeur unique à ces facultés unies, et que ce directeur et son conseil auraient sur tout le ressort de l'école supérieure un pouvoir prépondérant. La présentation des professeurs à nommer, sinon leur nomination directe, et une certaine juridiction disciplinaire, analogue à celle du recteur dans les académies actuelles, leur appartiendraient naturellement. Cela posé, et du moment qu'il existe dans chacune de ces villes d'études un ensemble de professeurs distingués, faisant face à toutes les branches de l'enseignement, et une autorité supérieure régulière, nous ne voyons pas ce qui empêcherait de créer, à côté et dans l'enceinte même des facultés, sept ou huit places de pensionnaires sous le contrôle immédiat du directeur commun de la haute école. Ces pensionnaires seraient tenus de suivre assidûment les cours approfondis des lettres et des sciences, et les professeurs des facultés mêmes, dans l'intervalle de leurs leçons, pourraient leur servir de maîtres de conférence et de répétiteurs. Ce serait une petite école normale annexée sans aucuns frais nouveaux à l'école supérieure ; elle serait recrutée habituellement parmi les élèves distingués de l'école après un concours local, et par son renouvellement annuel elle devrait pourvoir, à son tour, au recrutement

habituel de tous les professeurs du ressort. En un mot, ce serait, sur une petite échelle, le grand mécanisme de l'Université de France appliqué dans l'enceinte de chaque circonscription d'études, et opérant, toutes proportions gardées, comme il opère aujourd'hui. Chaque école supérieure serait une université complète en réduction. Matériellement, que cela se puisse, nous ne croyons pas que personne le conteste.

Quant à l'utilité d'une telle combinaison, on en jugera différemment, suivant que l'on trouve utile ou superflu d'avoir en province une éducation sérieuse. D'espérer en effet que l'on peut garder en province un corps enseignant dont tous les membres sont obligés de venir prendre leur investiture à Paris, arrivent de Paris et ne respirent que pour y retourner, et que les élèves ne suivront pas infailliblement l'exemple des maîtres, c'est se faire une étrange illusion. Dans l'état actuel des choses, tout l'enseignement des provinces leur est envoyé, comme les modes nouvelles, sous la bande et avec le cachet de Paris. A tant faire que d'avoir l'influence de Paris de seconde main, on aime mieux l'aller puiser à sa source. Pour être éclairé par le reflet, autant vaut aller chercher le soleil. Point de rapport, d'ailleurs, d'habitudes, point d'unité de sentiments entre ces jeunes professeurs, expédiés de l'École normale par la malle-poste, et les générations qui tombent sous leurs mains inexpérimentées. On est Breton et catholique, on est Alsacien et protestant; on sera endoctriné par un esprit fort des environs de Paris. Où trouver le point d'harmonie entre la classe et le maître ? Les études provinciales ne reprendront de la vie et ne compteront par conséquent des élèves que lorsqu'elles voudront bien tenir un peu de compte de la diversité des génies populaires, lorsque des centres existeront où ces génies seront éminemment représentés par des hommes du lieu, dont le talent exprime les sentiments, dont la réputation flatte l'amour-propre des

populations. Et ne dites pas que cette diversité a disparu, qu'elle a cessé d'être chère aux masses et qu'on ne peut pas la ressusciter. Partout, au contraire, des efforts sérieux se font, depuis plusieurs années, pour en raviver les souvenirs. Des recherches dans les archives des provinces, de savantes réparations de leurs monuments, des statues élevées sur les places à tous leurs grands hommes, attestent au contraire qu'on tient partout à rester fils et héritier de ses pères. Que manque-t-il à ce mouvement pour se développer? Des organes naturels qui l'expriment, un corps savant qui se mette à la tête, ayant des racines dans le sol, et non composé d'érudits et de lettrés de passage. J'entends déjà des gens qui s'inquiètent pour l'unité de l'esprit français. Qu'ils me permettent de ne pas partager ces alarmes. Je ne crains pas pour l'unité du génie de la France après Louis XIV et Voltaire, mais je craindrais bien plutôt qu'à force d'effacer la patrie sensible, celle qu'on voit de l'œil et qu'on touche du doigt, qui se colore des souvenirs de l'enfance, pour lui substituer une patrie abstraite et philosophique, une sorte de nombre pythagoricien, on ne finisse par en désintéresser tout à fait l'imagination. L'église catholique elle-même, la plus puissante unité de ce monde, a respecté, dans tout ce qui ne touchait pas à la foi, la variété de sentiments des peuples; elle ne s'est jamais hasardée à dénationaliser ses ministres et à désorienter les fidèles. Que l'Université ne prétende pas à plus d'unité que l'Église; elle ne sait pas elle-même ce qu'elle y perd. Si elle s'est plainte plus d'une fois que, dans les attaques violentes, souvent injustes, qu'elle a eu à subir, elle n'a pas trouvé suffisamment d'appui ni dans tous ses membres ni surtout dans ses élèves, si l'esprit de corps est, quoi qu'on en ait dit, assez faible en elle, c'est qu'elle a broyé dans les cœurs, par son unité impitoyable, plus d'une fibre dont la rupture est douloureuse. Il est certain que les grands hommes élevés aux universités de Cam-

bridge et d'Oxford ne prononcent point le nom de l'*alma mater* sans une émotion que les nôtres n'éprouvent pas au souvenir de leurs classes. C'est qu'il y a dans ces universités célèbres quelque chose de l'organisation que nous voudrions donner à nos écoles supérieures. Elles se recrutent par elles-mêmes. Plus d'un professeur n'est jamais sorti des murailles de l'établissement. La vieille abbaye, le cloître et la bibliothèque représentent pour eux la maison paternelle. Tous ceux qui s'y sont abrités sont frères; souvent quelque opinion particulière, quelque tradition d'école, quelque idée religieuse ou philosophique les tient unis ensemble. Tout cela lie les hommes entre eux, donne une vie à la corporation, en fait une sorte de famille, et rend à l'éducation publique quelque chose du charme et de l'empire de l'éducation domestique.

Nous terminons ici ce long travail. A tous les maux que nous avions mis en lumière dans le premier article, nous avons essayé d'opposer un remède, non pas souverain assurément, mais dans une certaine mesure efficace et, autant qu'il a dépendu de nous, toujours pratique. Pour suppléer aux écoles normales primaires, dont l'influence fâcheuse est partout reconnue, nous développons un système d'apprentissage qui nous paraît avoir l'avantage de déranger le moins possible la destinée naturelle des instituteurs, et de tenir leurs espérances au niveau de la réalité. Pour arrêter l'encombrement des carrières libérales, nous opposons la barrière d'un examen sérieux, subi à l'âge où les dispositions naturelles se font déjà connaître, mais où il n'y a pas encore de temps perdu, et où le choix d'une carrière active reste encore libre et facile. Pour apporter un peu d'ordre dans cette poursuite confuse des fonctions publiques, qui est une des grandes souffrances de notre état social, nous proposons de les partager en deux ordres correspondant à deux sortes d'aptitudes reconnues. Pour retenir sous la main, non pas de l'État, mais d'une saine

influence sociale, l'imagination bouillante de la jeunesse, nous avons poussé la témérité jusqu'à dresser nous-même le plan d'une éducation supérieure qui peut satisfaire et nourrir les intelligences. Enfin, pour arrêter la course effrénée des générations vers Paris, nous proposons à la fois, et de remettre aux autorités du département même l'entrée de presque toutes les carrières publiques, et de créer des centres scientifiques et littéraires correspondant aux diverses régions de la France et animés de leur esprit.

Ces moyens sont-ils suffisants? Sont-ils inutiles? Ne proposons-nous pas trop d'innovations? N'avons-nous pas trop de respect pour l'état actuel des choses? Toutes ces questions, à la suite desquelles viennent autant de reproches, nous seront faites, nous le savons, et nous avouons que nous les méritons indistinctement. Essayons un peu d'y répondre en deux mots par avance. Ces remèdes seraient suffisants, nous le pensons, si tous les maux de la France tenaient uniquement à son système d'éducation, si son histoire passée, si son administration générale, si mille causes qu'il serait impossible de connaître et surtout d'énumérer n'y étaient pas pour leur grande part; mais comme nous avons dit cent fois qu'il n'en était rien, et que l'Université, ainsi que tous nos autres grands corps, est autant dépravée par l'atmosphère qu'elle respire que par ses vices organiques, il ne nous en coûte rien de convenir qu'à eux tout seuls nos plans sont loin d'être suffisants. D'autre part, nous les tiendrions pour inutiles, si nous partagions la disposition, si commune aujourd'hui, à croire que les sociétés sont placées sur des pentes fatales où la main de Dieu les pousse sans qu'elles puissent jamais ni remonter ni se retenir; mais, comme sous prétexte d'honorer la Providence, ce système fataliste lui fait, suivant nous, le plus cruel outrage en contestant son plus bel ouvrage, qui est la liberté humaine, comme nous croyons que Dieu châtie le désespoir et récompense l'ef-

fort désespéré, sans nous exagérer le résultat, nous voudrions voir mettre la main à l'œuvre. En second lieu, si nous croyions que l'Université actuelle ne contient rien de bon dans son sein, qu'elle est corrompue du chef jusqu'à la racine, nos projets seraient beaucoup trop timides; il faudrait la jeter au loin sans tarder, et la France avec elle apparemment, car l'Université, convenons-en, ressemble à la France à s'y méprendre. Enfin, si l'Université, au contraire, était l'arche sainte que pensent certains de ses partisans, s'il n'y avait réellement aucun tort à lui reprocher, nous serions coupable d'une extrême témérité, et il ne nous resterait plus qu'à rechercher pourquoi, étant si bonne, l'Université a été si impuissante et nous a fait don de la société que nous avons. C'est entre ces dispositions extrêmes (partant cependant du même fonds) à tout demander et à ne rien tenter, à tout détruire ou à tout garder, que nous avons essayé de nous placer. On jugera si nous avons réussi.

En tout cas, ce qui nous attache surtout à nos idées, c'est que nous pensons que l'Université, reconstituée ainsi de nouveau sur d'aussi fortes bases, pourrait braver une liberté d'enseignement beaucoup plus large que celle qui a été proposée jusques aujourd'hui. Tous ceux, par conséquent, à qui ce système d'éducation n'agréerait pas complétement auraient la ressource d'une concurrence très-étendue pour s'y soustraire. Dans la résistance opiniâtre et exagérée que l'Université a faite jusqu'ici aux idées libérales en matière d'enseignement, nous croyons qu'il y a eu à son insu une conscience de ses propres faiblesses, ou du moins du peu qu'elle faisait pour lutter contre les faiblesses générales de la société. Appuyée sur une assiette plus solide, embrassant sa tâche par une plus vaste et plus sûre étreinte, nous croyons qu'elle se montrerait moins jalouse du monopole, moins craintive en face de la liberté. Assurément nous n'avons pas l'intention

de traiter ainsi incidemment une question qui partage la France depuis tant d'années, et d'ailleurs, nous l'avons dit en commençant, ce serait déjà un tel bonheur pour nous qu'on eût pu arriver, dans cette querelle malheureuse, à une solution quelconque, que Dieu nous garde de dire un mot pour troubler les efforts qu'on fait en ce moment. C'est donc avec toutes les réserves de droit pour la loi actuellement en discussion, et uniquement dans des vues d'avenir, que nous voudrions expliquer, avant de terminer, pourquoi, après une réforme véritable de l'Université, nous irions, en fait de liberté, beaucoup plus loin qu'aucun projet de loi ne s'est encore avancé jusqu'ici.

A dire le vrai, en effet, pense-t-on que ce qui, sous le gouvernement dernier, retenait tant d'hommes d'État éclairés dans une assez grande réserve à l'égard de la liberté d'enseignement, ce fût, comme on le disait, une terreur puérile de l'envahissement du clergé? Ce serait faire trop de tort, je ne dis pas à des caractères qu'on peut juger diversement, mais à l'esprit dont on ne les a jamais accusés d'être dépourvus. Quiconque aurait gouverné la France de nos jours et pourrait s'être effrayé pour elle de l'excès des convictions religieuses aurait, il faut en convenir, le cerveau hanté d'une étrange hallucination. Fût-on le pire des gouvernements, on ne conspire point à ce degré contre ses propres intérêts. Ce qui arrêtait dans la voie de la liberté des esprits naturellement libéraux, c'était précisément la crainte de lâcher les dernières écluses qui retenaient encore le torrent des passions ambitieuses dans la société; c'était la crainte que la liberté, comme nous le disions tout à l'heure, ne se mît au service de toutes les fantaisies d'une nation déréglée. On craignait l'abaissement des études, et, avec cet abaissement, un élément de confusion de plus dans le chaos des situations et des espérances. Ce mélange d'idées libérales et de craintes au fond assez sensées est visible dans les essais, dans les tâ-

tonnements successifs (si on ose parler ainsi), qui, sous le nom de projets de lois, se sont produits dans nos assemblées. Il apparaît encore dans la loi nouvelle, qui n'est, en réalité, qu'une nouvelle édition plus modifiée dans le sens de la liberté de tous les compromis qu'on a essayés depuis dix ans. D'une part, on accorde aux individus la liberté d'enseigner; de l'autre, on veut tenir en lisière encore, en quelque mesure, l'usage de cette liberté. On veut réserver à l'autorité enseignante de l'État le droit de s'enquérir des actes de l'enseignement privé, le droit d'en contrôler les résultats par ses grades. Puis, comme il est assez évident que si ce droit était poussé à la rigueur, la liberté même y périrait, on modifie cette autorité elle-même, en lui associant des éléments qui lui sont étrangers et qui paraissent offrir des garanties à la liberté; on crée des conseils supérieurs et des conseils académiques, où les membres des corps enseignants siègent à côté de membres libres, qui sont censés représenter l'enseignement privé. On veut associer de même, dans les commissions qui confèrent les grades, aux juges pris dans l'Université même, d'autres examinateurs moins suspects de prédilection et de préjugés. On coupe des deux parts le différend par la moitié; on constitue une autorité partagée pour présider à une demi-liberté. Regardez au fond de toutes les lois proposées ou discutées : qu'on fasse la part plus ou moins grande à l'un ou l'autre des éléments, c'est toujours là le procédé qu'on emploie; c'est le jugement de Salomon qu'on applique au procès de l'Université et de la liberté d'enseignement.

Encore un coup, nous comprenons comment, dans l'état présent de l'éducation publique, on en est réduit à de pareils expédients. Le malheur, c'est que d'ordinaire, ne satisfaisant personne et ne soutenant pas une discussion régulière, ils succombent au dernier moment devant l'opposition combinée des deux intérêts qu'ils blessent en pré-

tendant les concilier, et au fond ni l'un ni l'autre n'ont absolument tort. Qu'est-ce d'une part, en effet, qu'une autorité enseignante qui ne peut agir, même dans la sphère de l'enseignement public, même pour ses attributions les plus essentielles, sans être mise en quelque sorte en suspicion légale, et tenue en échec dans son propre sein par des éléments étrangers et même souvent hostiles? C'est une autorité frappée de mort qui ne tardera pas à se décourager d'elle-même. Nous sommes d'avis, sans doute, qu'il est naturel d'admettre dans les conseils supérieurs de l'enseignement des représentants de toutes les fonctions éminentes et de toutes les professions élevées de la société et particulièrement de la religion; mais il y a loin de là au conseil supérieur qu'on nous propose aujourd'hui, composé de différentes délégations armées de mandats impératifs et investies de droits égaux, sans direction supérieure pour les contraindre ou les dissoudre. Cette machine nous paraît de difficile manœuvre, et nous éprouvons une curiosité impatiente de la voir en marche, pour savoir si elle pourra faire un pas. Il en est de même des commissions mixtes pour la collation des grades, qui, si elles ne sont pas dans la loi nouvelle, font partie d'un système général, et doivent, nous le savons, en faire le complément; nous avons toutes les peines du monde à nous figurer des professeurs de lettres, de droit ou de médecine, obligés, pour examiner leurs propres élèves sur leur propre enseignement, d'aller chercher au dehors des examinateurs libres, qui ne seront au courant ni de leurs doctrines ni de leurs méthodes. Nous nous demandons ce que deviendra, sous un pareil régime, l'unité de l'enseignement, le respect dû à l'autorité du professeur. N'aurons-nous pas ainsi à tous les degrés deux pouvoirs jaloux côte à côte, s'appliquant à se décrier mutuellement, à se contrarier en détail, l'un absolvant où l'autre condamne, l'un toujours facile là où l'autre est toujours sévère? Quel spec-

tacle pour les élèves ! Et que deviendra surtout, dans les conflits qu'il ne pourra manquer de faire naître, l'intérêt commun des études, qui ne profite pas d'ordinaire à l'avilissement de l'autorité dirigeante ? L'Université est donc assez fondée à voir dans tous les projets de ce genre le germe d'une assez funeste anarchie.

Mais, d'un autre côté, la liberté n'est pas si mal venue dans ses plaintes. La liberté d'enseigner, c'est apparemment la liberté d'enseigner comme on veut et ce qu'on veut. La liberté des méthodes, des objets et de l'esprit de l'enseignement est une partie essentielle de la liberté d'enseignement : c'est au fond ce qui en fait le prix et doit lui donner la vie. Si les institutions privées ne doivent faire autre chose que d'être la pâle copie des institutions de l'État, que de répéter son enseignement d'un ton affaibli, ce n'est pas la peine de les affranchir. C'est leur donner l'existence en les condamnant à mourir d'inanition ; c'est leur ôter leur vrai mérite, celui de pouvoir être les éclaireurs de la science dans des voies nouvelles. Or, on a beau dire, dans la loi actuelle comme dans toutes les précédentes, que le conseil de l'instruction publique ne les fera surveiller qu'en ce qui touche l'hygiène et la moralité, et laissera leurs méthodes entièrement libres, si les choses doivent se passer rigoureusement ainsi, pourquoi est-ce ce conseil et non pas le préfet qui s'en charge ? La moralité et la salubrité publiques ne sont-elles pas du ressort habituel de l'administration et de la justice, de la justice pour les délits définis et tombant sous les termes précis des lois, de l'administration pour tous les manquements vagues dont le fait est insaisissable et la tendance seule répréhensible ? Le conseil de l'instruction publique aura, en fait de méthodes d'enseignement, des prédilections inévitables ; il aura des systèmes, des partis pris ; on peut assez légitimement craindre qu'il ne s'y abandonne dans la surveillance des établissements libres. Il y a plus : l'o-

bligation des grades, à la bien prendre en elle-même, qui entraîne la nécessité d'un programme d'études, ne contient-elle pas au fond toute une méthode d'enseignement? En prenant le programme des examens de la faculté de droit de Paris, par exemple, est-ce qu'on n'aurait pas toute la méthode de l'enseignement de cette faculté? Celui qui veut passer ces examens n'est-il pas obligé de commencer par le droit romain et de descendre le code civil livre par livre, et n'est-ce pas là précisément une méthode qui a suscité de la part des savants d'Allemagne les plus vives critiques? S'il n'en est pas ainsi pour les grades des lettres, c'est parce qu'aujourd'hui ces grades sont frivoles et mal disposés. Le jour où ils deviendraient sérieux, où on décomposerait, comme nous le proposons, le baccalauréat ès lettres en deux ou trois examens successifs, portant sur une série d'études définies, l'obligation du baccalauréat ès lettres équivaudrait, pour les établissements libres, à l'imposition d'une méthode. On pourrait leur faire la loi, modifier leur esprit par le choix des auteurs, par l'ordre des études, tout aussi bien que par une inquisition positive. Dès lors, où serait la liberté d'enseignement? C'est ainsi que les mêmes expédients qui affaiblissent le pouvoir d'un côté oppriment la liberté de l'autre, et que des institutions d'enseignement ainsi combinées ressemblent à certaines institutions politiques dont il ne faudrait pas aller chercher trop loin le modèle, et qui tempèrent une anarchie journalière par un arbitraire accidentel.

Quand viendra donc le moment où, laissant de côté ces misérables subterfuges de législation, gauches, incohérents et impuissants, l'enseignement privé pourra se donner carrière sans entraves, dans toute sa liberté? Nous n'hésitons pas à le dire, c'est quand l'éducation publique sera constituée dans toute sa force. Le jour où nous aurons une éducation publique qui en toute conscience puisse répondre d'elle-même, qui se présente aux parents sans

s'imposer, mais avec la noble confiance d'une supériorité intellectuelle et morale reconnue; le jour où l'Université, rétablie dans sa vigueur, réparée de ses avaries, pourra se tenir à flot sur le déluge des agitations démocratiques, les pouvoirs publics s'épouvanteront naturellement beaucoup moins des écarts de la liberté privée. Ils comprendront, nous le croyons, qu'un terme ne sera apporté à de fâcheux dissentiments que lorsque l'enseignement libre et l'enseignement public seront radicalement séparés l'un de l'autre. La vraie manière entre concurrents de terminer les conflits, c'est d'éviter les rapports: donner et retenir, c'est la source de tous les procès. Ils finiront, nous en avons la conviction, par abandonner l'enseignement privé non point à une licence illimitée, mais à cette police générale qui sera plus tutélaire pour la moralité publique qu'une autorité spéciale partagée, hésitante, où deux partis sont occupés de se faire équilibre plus que de défendre en commun l'intérêt de la société. Le jour également où l'Université sera sûre de fournir aux professions libérales des sujets dignes de les remplir, ce point de comparaison une fois trouvé, elle craindra beaucoup moins, je ne dis pas seulement à son point de vue personnel, je dis dans l'intérêt général, la concurrence des élèves des établissements privés. Elle ne s'effraiera pas de voir établir pour cet enseignement des épreuves spéciales entièrement différentes des siennes, différentes par leur nature comme par leurs juges, portant, non comme les grades de sciences et de lettres, sur la série des études, mais uniquement sur leur résultat général, et pareilles à celles qu'on ferait subir à un esprit déjà formé pour mettre en lumière son aptitude à telle ou telle profession déterminée. L'Université resterait maîtresse de ses grades; l'enseignement libre aurait ses concours propres à l'entrée de chaque profession et devant les maîtres de cette profession même. Les fortes leçons de l'éducation publique maintiendraient

seulement dans toutes les régions le niveau commun de la science élevé. Ce jour-là nous aurions combiné, dans l'enseignement, les avantages d'un pouvoir fort et d'une liberté étendue : ici la règle et l'unité, là l'esprit d'initiative et de découverte; ici une morale tempérée et tolérante, là le zèle avec ce qu'il a d'ardent et quelquefois d'étroit. Nous aurions surtout cet avantage, qu'État et liberté, chacun répondrait exclusivement de ses œuvres et paraîtrait devant le public pour être estimé à sa propre valeur.

Le temps d'un système aussi hardi n'est peut-être pas encore arrivé, et c'est ce qui nous dispense de le développer ici plus au long. C'est pourtant dans cette double opération de fortifier le pouvoir de l'État pour ses attributions essentielles, et de le décharger entièrement de la responsabilité pour tout le reste, que nous voudrions voir en tout genre l'administration française s'engager résolûment. Il est évident pour nous, après l'expérience des révolutions, que l'État a pris en France, sur toutes choses, une responsabilité qui l'accable. Ses charges inutiles lui font négliger ses devoirs impérieux. Le monopole de l'enseignement, la police passablement inquisitoriale des cultes, la tutèle des communes, le soin des trois quarts des intérêts privés, c'est trop par un temps où le principe d'autorité est si faible. La mer est trop grosse pour un bâtiment si chargé : il faut jeter par-dessus le bord une partie de son bagage. Il faut partout resserrer l'action de l'État en la simplifiant. Nous voudrions avoir émis quelques idées saines sur une petite partie de cette réforme générale.

LES

DERNIÈRES RÉFORMES

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

INÉDIT

— Juin 1852 [1] —

Si l'on veut se faire une triste, mais juste idée de la mobilité de nos institutions et de nos esprits, si l'on veut apprécier, au risque d'en être étourdi, la rapidité du tourbillon qui nous entraîne, il faut s'attacher à quelque question isolée, en suivre toutes les vicissitudes, prendre part aux alternatives de liberté extrême ou de répression violente, de passions ou de dégoûts, d'inimitiés ardentes ou de réconciliations subites qui en signalent toutes les phases. Ainsi avons-nous fait pour notre humble part à toutes les questions qui se rattachent à l'égard de l'enseignement public. Nous avons tenu note de toutes les lois qui ont été présentées, abandonnées ou adoptées depuis dix

1. Cet article est séparé des précédents par une révolution. La publication déjà commencée en a été suspendue au mois de juin dernier, par le retrait du projet de loi qui devait servir de complément aux changements déjà accomplis par M. le ministre actuel de l'instruction publique. Nous le reproduisons tel qu'il était écrit en nous félicitant que, pour la dernière partie au moins, nos remarques soient restées sans appliaction.

ans sur l'enseignement secondaire. Il n'y en a pas moins de sept, toutes conçues à des points de vue différents. Nous connaissons presque tous les programmes d'études auxquels ont été tour à tour soumises ou soustraites les jeunes intelligences dans nos colléges. Ceux-ci sont si nombreux qu'il faut presque renoncer à les compter. Le souvenir des luttes si vives qu'excitaient ces sujets abstraits dans une société qui, à la veille même de sa chute, se souciait encore de la pensée, est présent, comme si c'était d'hier, à notre mémoire. Nous n'oublions pas non plus le généreux effort de conciliation qui suivit, et cette loi faite en commun par tant d'esprits éminents, longtemps divisés, pour réunir dans l'œuvre de l'éducation d'une race nouvelle, toutes les lumières de la génération présente, O vanité! des passions, des contentions, des conquêtes humaines!

> **Hi motus animorum atque hæc certamina tanta,**
> **Pulveris exigui jactu compressa quiescunt.**

Un décret inséré au *Moniteur* a déjà déchiré le traité de paix acheté par tant d'efforts. L'Université et la liberté d'enseignement, après avoir ébranlé un trône par le choc de leurs combats, vont peut-être succomber l'une et l'autre le même jour et presque du même coup.

Personne ne pourrait se méprendre en effet sur le résultat immense des modifications que subit en ce moment l'enseignement public et privé. Chacun des actes du gouvernement a porté au fond et altéré dans son essence l'institution qu'il atteignait.

La veille du décret du 9 mars, l'Université formait un corps dont tous les membres avaient une situation indépendante, conquise par le concours et, dans une certaine mesure, inaccessible aux volontés du pouvoir. Un professeur titulaire ne pouvait être éloigné de sa chaire que par une décision du conseil supérieur. Le plus humble

membre de l'Université ne pouvait être privé de son grade que par un jugement solennel encouru pour une faute reconnue et déterminée et devant une juridiction prise dans le sein de sa corporation même.

Le lendemain du décret du 9 mars, tous les professeurs de l'Université ont été sans distinction amovibles et révocables à la volonté du ministre de l'instruction publique. (Décret du 9 mars 1852, art. 1 et 4.) Les chaires les plus élevées ont pu être acquises non plus par une série d'épreuves régulières, mais par l'effet d'une nomination ministérielle qui n'est même pas enfermée dans les catégories déterminées. (Même décret, art. 2.) On entre dans l'Université et on en sort par un simple acte d'autorité souveraine. C'est dire assez que d'un corps indépendant, l'Université de France est devenue une administration subordonnée.

La veille du décret du 10 avril dernier, il n'y avait, en France, qu'une seule éducation pour tous les jeunes gens ou nés dans les rangs supérieurs de la société, ou prétendant un jour s'y faire une place, et cette éducation était l'ancienne éducation de nos pères, celle qui a reçu le nom de *classique* par excellence. C'était celle qui débute par l'analyse du mécanisme savant des langues anciennes, s'avance sur les pas de tous les maîtres de la pensée humaine et s'achève à la lumière des hautes vérités philosophiques. Le latin, le grec, la philosophie et l'histoire, tel était le fond de cette éducation uniforme. Sans ces connaissances universelles et indispensables, un Français n'était qu'nn homme et un citoyen imparfait. Les sciences, malgré leurs riches et féconds développements, n'arrivaient qu'en seconde ligne pour bâtir sur le fondement déjà posé par les lettres. Sans les lettres, on pouvait encore exercer un métier lucratif, mais non s'élever à une profession libérale.

A partir du décret du 10 avril, il y aura en France deux

éducations diverses placées sur le même pied de considérations et d'avantages. Les sciences auront leurs adeptes et la littérature les siens qui, dès l'âge de quatorze ans, n'entretiendront plus de rapports les uns avec les autres. On sera médecin, professeur de science, on entrera dans les corps savants pour arriver à commander les armées sans avoir des langues et de l'histoire autre chose qu'une connaissance vague, légèrement imprimée dans une imagination enfantine, et promptement effacée. La prérogative des lettres aura disparu.

Enfin, sous l'empire des lois diverses qui ont régi l'enseignement depuis vingt années, la liberté de fonder en face de l'éducation de l'État une éducation non officielle ne relevant que du choix des pères de famille a toujours été, sous des conditions plus ou moins sévères, ou promise ou concédée. Espérée, réclamée longtemps, la constitution à la main, dans les chambres monarchiques, obtenue, sur les débris de la royauté, par le don d'une assemblée républicaine, cette liberté paraissait entrée dans le droit commun des Français. Des établissements libres se multipliaient sur tous les points de la France. Ces établissements n'étaient soumis qu'à la police générale des magistrats qui représentent la société; mais, ouverts sans autorisation, ils subsistaient de leur propre droit, sans crainte de se voir troublés par une condamnation administrative.

Si nous en croyons les révélations que la presse presque officielle nous a déjà faites, cette liberté doit cesser. L'autorisation préalable, le monopole reparaîtra. Cette autoritation sera, il est vrai, délivrée par deux autorités différentes ; ce monopole sera partagé par une double faveur; l'église catholique l'exercera en commun avec l'État. Chaque évêque, dans son diocèse, délivrera les permis d'enseigner au même titre que chaque recteur dans son académie. Le séminaire et le collége se regar-

deront en face dans le silence de tous autres concurrents. L'Église et l'État seront invités à se partager la dépouille de la liberté.

Ainsi, état du personnel enseignant, matière de l'enseignement, conditions du droit d'enseigner, tout désormais sera changé. Une nouvelle ère commence pour l'instruction publique de France. Il ne saurait être défendu de former quelques prévisions sur son avenir et de présenter, au nom d'un intérêt qui est celui de tous, quelques considérations exemptes de préjugé politique.

A en juger par les documents qui les précèdent et nous révèlent la pensée du législateur, les nouvelles réformes n'ont qu'un but : soustraire les écoles à l'influence de cet esprit révolutionnaire que nous avons vu s'y propager d'époque en époque, et qui semble préparer les générations nouvelles à détruire périodiquement l'œuvre des générations précédentes. Arrêter à ses sources mêmes le mouvement qui précipite la France de révolutions en révolutions, inspirer de bonne heure aux jeunes gens par l'exemple même de leurs professeurs, le respect du pouvoir, la soumission à la loi, la modestie des prétentions personnelles — au lieu d'une jeunesse que l'orgueil trompé conduit trop souvent au mécontentement, et qui de présomptueuse devient aisément rebelle, élever pour la société des esprits droits et des cœurs simples, rendre à l'influence religieuse l'ascendant qui lui appartient dans toute œuvre morale, et prévenir le retour de ces débats entre la religion et la science dont le spectacle a été trop fréquemment donné aux regards étonnés de l'enfance, telle a sans doute été l'intention des nouveaux réformateurs de l'instruction publique. Il serait impossible de n'y pas applaudir, et impossible même de contester qu'un mal déjà invétéré, depuis longtemps combattu, appelait encore de nouveaux remèdes. Mais c'est en se plaçant au point de vue même qui paraît avoir préoccupé les auteurs

de ces divers actes que des doutes graves s'élèvent dans notre esprit. A nos yeux, les voies nouvelles qu'on a voulu ouvrir à l'enseignement public sont plutôt de nature à élargir qu'à resserrer les canaux par lesquels circule l'esprit révolutionnaire, et la substitution du monopole à la liberté, bien loin d'affermir l'influence religieuse sur le terrain qu'elle a heureusement reconquis, la place dans une situation précaire, agitée, où elle aura chaque jour à repousser de nouvelles agressions par de nouveaux combats. Un peu d'examen ne nous permet pas de douter que tel soit le résultat involontaire, mais certain, des réformes qu'on vient d'accomplir.

Et pour commencer par la première, est-il bien certain qu'en soumettant le corps enseignant tout entier, depuis le plus élevé jusqu'au plus humble de ses membres, au pouvoir discrétionnaire de l'État, en lui retirant toute garantie d'indépendance, on ait pris le bon moyen pour le pénétrer des idées de conservation et d'ordre dont on désire qu'il soit l'organe auprès de la jeunesse? Nous ne saurions nous en convaincre. Qu'il soit commode à un ministre de pouvoir rayer des contrôles à un jour donné, par une décision expéditive, tel professeur dont l'enseignement lui paraît contraire à la saine direction des études, que, dans certains cas, cette autorité étendue ait pu servir utilement à abréger des scènes scandaleuses, nous ne prétendons pas en disconvenir. Mais nous n'en sommes pourtant pas à apprendre, après soixante ans de révolution, que le parti immédiatement le plus commode n'est pas toujours définitivement le plus sûr. Destituer promptement les mauvais professeurs nous paraît utile à coup sûr; l'est-il moins d'en faire naître et d'en produire de bons? Éliminer est excellent, à la condition de ne s'y pas prendre de sorte qu'il ne reste bientôt plus de bons choix à faire. Amputer les branches parasites est une fort bonne opération, mais à la condition que la hache n'aille pas jusqu'à atteindre

dans sa séve et dans sa moelle la végétation de l'arbre entier. Or, nous craignons fort, à dire le vrai, que tel soit pour le corps enseignant le résultat de la mutilation qu'on vient de lui faire subir.

Nous prions, en effet, qu'on veuille bien examiner au fond des choses et en dehors des circonstances accidentelles, où réside la difficulté de la formation d'un bon corps enseignant. Pourquoi ne suffit-il pas, pour le créer d'un jour à l'autre, d'une volonté exprimée avec netteté et imprimée avec force? Pourquoi ne fait-on pas un bon service d'enseignement comme on dresse en peu d'années un service exact de comptabilité, d'enregistrement ou de poste, comme on apprend le service militaire à de nouvelles recrues? Pourquoi le corps enseignant a-t-il toujours été, en tout temps et en tout pays, la partie la plus promptement corruptible, et pour ainsi dire l'organe le plus délicat des institutions sociales? C'est dans ses conditions mêmes qu'il en faut chercher la cause. Un bon corps enseignant suppose une des combinaisons les plus rares qui puisse se rencontrer dans une réunion d'hommes. Il faut des esprits élevés qui se trouvent à leur aise dans une situation médiocre; il faut des hommes d'élite qui se contentent d'une condition ordinaire. Comparez ce que la société demande à un corps enseignant et ce qu'elle lui promet en retour, et vous serez étonné de l'inégalité de l'échange. Un corps enseignant ne saurait avoir ni assez de gravité dans ses mœurs, ni assez de pureté dans ses sentiments, ni assez de dignité dans l'extérieur même de ses manières, ni assez de hauteur dans ses vues, ni même (un peu de réflexion empêchera de s'en étonner) assez de vivacité heureuse dans l'imagination. Pour épurer de jeunes âmes sans les appauvrir, pour assouplir des volontés sans les abattre, pour diriger l'ardeur des intelligences sans en éteindre le feu, il faut réunir en soi les dons les plus rares: il faut n'avoir

ni bassesse dans le cœur ni langueur dans l'intelligence. On explique mal Virgile et Platon si l'on n'est digne de l'un et de l'autre. Une bonne classe de rhétorique (on ne s'en douterait guère à première vue) suppose donc les germes presque éclos d'un poëte et d'un philosophe. Voilà le tribut qu'un professeur véritablement digne de ce nom apporte pour sa part à la société. Voici maintenant, dans la meilleure hypothèse, ce qu'il en obtient: une tâche assez ingrate à remplir, l'uniformité d'une situation modeste dans quelque ville de second ordre ou dans quelque coin ignoré d'une capitale; au bout de sa carrière, une retraite honorée mais obscure et un renom enfermé dans le cercle des érudits. C'est là l'avenir promis à des hommes qu'on fait vivre dans le commerce des grands esprits, dans la familiarité des grands exemples de l'histoire. On leur demande à la fois et d'élever incessamment leurs pensées et de borner étroitement leurs espérances. On leur demande de concourir par leurs veilles et leurs efforts à l'éclat futur de la société, sans leur donner une espérance fondée d'y prendre part. Il n'est point de profession à qui la société impose autant de sacrifices en l'exposant à autant de séductions. Il y a là un supplice de Tantale qui aigrit et corrompt aisément les âmes. Or si, dans toute nation, l'esprit révolutionnaire se nourrit et se propage chez les citoyens par la disproportion de leurs désirs et de leur situation — si les premiers mécontents et, par conséquent, les plus prompts à se jeter dans les aventures, sont ceux pour qui s'est montré le plus pénible le contraste affligeant de l'uniformité de la vie réelle et des rêves brillants de la jeunesse, — on comprendra sans peine pourquoi les universités ont toujours joué un grand rôle dans toutes les émotions politiques et religieuses en Italie et en Espagne au moyen âge, en Angleterre au XVIIe siècle, en France et en Allemagne de nos jours; pourquoi c'est si souvent de la chaire d'un professeur

qu'est partie l'étincelle électrique dont la commotion a ébranlé des sociétés entières.

Le problème d'un bon corps enseignant est donc au fond, par la nature même des choses, plus difficile à résoudre qu'on ne pense. Il le devient bien davantage dans une nation réduite ou parvenue (comme on voudra) à l'état de démocratie pure. Dans une telle société, l'imagination est occupée de bonne heure par les espérances et les ambitions que l'égalité civile permet à chacun. Par cela seul que le pouvoir et les honneurs sont accessibles à tous les mérites, tous les amours-propres s'imaginent aisément qu'ils leur sont dus. De telles sociétés font, d'ailleurs, surtout cas de certains dons brillants qui ébranlent et séduisent la foule : l'entraînement de l'éloquence, la chaleur et l'éclat du style y sont appréciés trop souvent aux dépens du sens pratique et de la simple justesse des idées. Un tel état de mœurs semble fait, par conséquent, pour accroître en même temps et dénaturer l'influence d'un corps enseignant. De jeunes professeurs, pouvant animer à leur gré, par un débit brillant et une parole facile, ces passions de la jeunesse, se sentent en possession d'un instrument et comme d'un levier qui leur permet de remuer leur patrie, en se plaçant eux-mêmes à sa tête. Leur chaire leur paraît aisément le marche-pied de la tribune politique. Légitime mais dangereuse séduction qui altère la gravité de l'enseignement et remplace par le souci de la popularité personnelle les soins désintéressés de l'éducation des âmes : épreuve souvent fatale où, pour deux ou trois qui réussissent, des centaines sont condamnés à retomber avec découragement et dépit dans les liens d'une profession pénible dont une ambition trop élevée leur aura fait perdre le goût et l'esprit. Ainsi s'accroît et se propage dans les rangs d'un corps enseignant cet esprit de mécontentement sourd, source des mauvaises inspirations, qui

couve dans les temps tranquilles et éclate aux jours de crises politiques.

Ce n'est donc pas à l'Université de France en elle-même, c'est aux conditions générales d'un corps enseignant dans une société démocratique, qu'il faut s'en prendre, si, à diverses reprises, on a vu des excitations politiques, d'une nature dangereuse, troubler la paix des études. La nature même des choses y portait plus vite encore que l'illusion et la folie des hommes. Comment, par quelles précautions, par quelles combinaisons le mal était-il autrefois, sinon tout à fait prévenu, au moins atténué dans ses effets? Comment la société d'autrefois était-elle régulièrement pourvue, à chaque génération, d'une race d'hommes conciliant la hauteur des pensées avec la simplicité des mœurs, capable de comprendre ce qu'il y a de plus élevé et de se contenter de ce qu'il y a de plus humble, développant, cultivant leurs facultés, uniquement dans le but de faire part de leurs richesses intellectuelles à la jeunesse qui leur était confiée et de passer eux-mêmes obscurément tout entiers dans autrui? Il faut le dire, ici se manifeste dans toute son étendue le vide qu'ont laissé, en disparaissant, les congrégations religieuses d'enseignement. Du moment où on parle de sacrifices (et quel sacrifice plus grand peut-on demander aux hommes que de vivre uniquement pour préparer la vie de leurs successeurs?) c'est du côté de la religion que les regards se tournent naturellement. Les congrégations religieuses d'enseignement avaient l'esprit de sacrifice pour mobile, et, si elles l'oubliaient parfois, leur règle, leurs vœux, leur habit même, tout s'empressait de le leur rappeler. Dans cette voie de dévouement, elles avaient aussi la méditation pour consolation et pour soutien. L'étude devenait pour elles non pas la préparation d'une carrière brillante, mais la distraction d'une solitude résignée. Ainsi se formait, à l'ombre

des cloîtres, une pépinière de savants modestes, trop heureux d'inscrire leurs noms au bas de quelques-uns de ces monuments gigantesques d'érudition, qui étaient l'œuvre commune et devenaient la gloire d'un ordre entier. Aucune institution laïque ne peut assurément emprunter aux anciennes congrégations religieuses le secret de ce mobile divin du sacrifice : c'est un feu sacré qu'on ne peut enlever du sanctuaire. Mais l'exemple de ces grandes corporations est-il cependant tout à fait et sur tous les points inimitable? Nous pensons, au contraire, qu'il doit être médité avec soin par tous ceux qui se préoccupent de la formation d'un bon corps enseignant.

Il en était, en effet, des corporations religieuses comme de toutes les grandes institutions ecclésiastiques. Indépendamment de l'esprit surnaturel qui les anime, elles sont toujours soutenues par une combinaison ingénieuse des ressorts naturels du cœur humain : elles sont au-dessus de l'humanité, sous un certain rapport; sous d'autres, elles ne sont que l'humanité même, dirigée, conduite, tendue, pour ainsi dire, avec une merveilleuse intelligence de ses ressources cachées. Car elles participent du caractère particulier de la religion chrétienne; elles sont à la fois supérieures et conformes à la nature humaine. L'homme entre les mains de la religion chrétienne est un instrument touché par l'ouvrier même qui l'a formé et qui sait en faire jouer tous les accords. Ainsi, dans les corporations religieuses, à côté de cet esprit de sacrifice que la religion seule peut commander, figurait, à un degré éminent, un sentiment de tous temps fécond en grandes actions, et que notre langue a consacré par une énergique et singulière expression : *l'esprit de corps*. Cet esprit de corps est un des plus incontestables, bien qu'un des plus étranges phénomènes de notre nature : c'est une des transformations les plus honorables de l'égoïsme. Perdre de vue ses sentiments personnels,

le soin de sa dignité et de son ambition, pour s'attacher tout entier à la gloire et aux intérêts du corps dont on fait partie, absorber sa personne entière dans cet être collectif et de raison qu'on appelle une corporation, se sacrifier pour elle avec une telle intensité de passion qu'on croit encore se satisfaire en se dévouant, cela paraît impossible, à tête reposée, et cela se voit, cela se voyait surtout tous les jours, dans les anciennes sociétés, chez des corps de noblesse, de bourgeoisie ou de magistrature, mais nulle part avec plus d'éclat que dans les ordres religieux. Jusqu'à quels prodiges de vertu et en même temps jusqu'à quel excès de passion ce sentiment pouvait tour à tour élever et entraîner d'humbles moines, l'histoire des ordres religieux, de leurs œuvres presque héroïques, comme de leurs inimitiés parfois véhémentes, le montre à chaque pas. Là, par un échange qui ne fut nulle part aussi complet, l'individu faisait abandon à son corps de ses forces, de ses passions, de sa science, de son talent, de tout son être ; le corps communiquait à l'individu la considération dont il jouissait, le respect dont il était entouré, l'indépendance de ses prérogatives et de ses richesses, et quelque chose même de sa durée séculaire. Ainsi, sous l'influence d'un orgueil plus élevé, s'anéantissaient les sentiments et les préoccupations de l'amour-propre personnel. Faire partie de l'institut de saint Benoît ou de saint Dominique, comme plus tard de saint Ignace, était une qualité si honorable que tout ce qui restait d'amour-propre dans le cœur d'un religieux pouvait s'en tenir pour satisfait. Dans la plus humble des positions où il plaisait à un supérieur de se placer, la dignité de son corps le relevait; il était encore le collaborateur et le frère de ces abbés, de ces procureurs influents dans ces cours, écoutés dans les conciles, conseils et appuis du chef suprême de l'Église. D'ailleurs l'ordre prenait soin de son sort, pour lui et mieux que lui-même. Un patro-

nage puissant était assuré à toutes ses œuvres : une retraite certaine attendait sa vieillesse. L'ordre le déchargeait ainsi du soin de sa propre destinée, pour le laisser retourner, libre de tout souci personnel, à l'amour de Dieu, à l'étude du vrai, au culte du beau, à l'éducation des jeunes âmes.

Tel était le ressort puissant des corporations religieuses, et c'est là aussi, du moins en partie, le secret de leur mérite en matière d'enseignement. C'est ainsi qu'elles formaient des maîtres dévoués à leur tâche et sachant s'y renfermer. Il ne nous paraît pas douteux que le fondateur de l'Université avait pénétré et voulait ravir ce secret pour le communiquer à son institution nouvelle. Ce que l'Empereur voulut faire en fondant l'Université, ce n'était pas seulement établir un système complet d'enseignement, c'était avant tout créer une corporation enseignante. Il trouvait les abbayes rasées, leurs moines dispersés, leurs biens vendus, et un préjugé presque insurmontable, dont lui-même n'était pas tout à fait exempt, survivant encore à la destruction des ordres religieux et s'opposant à leur rétablissement. Il essaya de former sur leur modèle une corporation laïque, dont les membres fussent unis par la confraternité des sentiments et par une commune direction d'esprit. Cette pensée couva longtemps, confuse et indécise, dans cette grande intelligence, qui s'avançait par instinct plus que par raisonnement. Il essaya une première organisation des lycées en 1801, il discuta deux ou trois projets en conseil d'État avant de pouvoir comprendre bien lui-même et faire comprendre autour de lui le plan qu'il entrevoyait. Les instruments surtout lui manquaient pour l'exécuter. Il était environné d'esprits exacts, mais un peu courts, tels que les révolutions les font, parce qu'en rompant avec l'expérience elles tarissent la source la plus féconde des idées politiques. Désespérant de se faire comprendre et préférant se faire obéir, ce qui était alors

plus facile, l'Empereur se borna à faire voter une petite loi en trois articles, portant qu'il serait formé, sous le nom d'Université impériale, *un corps enseignant chargé de l'enseignement et de l'éducation publics dans tout l'empire.* Mais deux décrets émanés de son omnipotence posèrent toutes les bases et scellèrent pour ainsi dire tous les anneaux d'une corporation nouvelle. Le fondement du système fut de faire de la qualité de membre de l'Université un caractère spécial, immuable, presque indélébile, égal chez tous, sans distinction de rang, d'emploi ou de grade. On dut être membre de l'Université avant d'être professeur, ou recteur, ou même conseiller impérial, comme on était bénédictin ou jésuite avant d'être abbé, prieur ou provincial. Ce caractère dut à la fois établir un lien de confrérie entre tous les membres du nouveau corps, et les séparer du reste des citoyens par une distinction profonde. Pour constituer un tel caractère, il fallut y attacher un ensemble d'obligations et de droits, de devoirs et de garanties corrélatifs. Il dut être aussi difficile à acquérir qu'à perdre ; ce dut être à la fois et un engagement et un privilége. Il dut imiter autant que possible et le vœu religieux qu'on ne peut rompre et la dignité sacerdotale qu'on ne peut perdre. Dans cette pensée, tous les membres de l'Université durent être soumis à l'obéissance d'un grand-maître, à la juridiction d'un conseil spécial, non-seulement pour l'exercice de leurs fonctions, mais pour la tenue générale de leur vie entière. La pensée de l'Empereur alla même un instant jusqu'à leur imposer le célibat et le régime de communauté [1]. Mais, en revanche, le grade universitaire fut inaliénable. On ne put être rayé des contrôles de l'ordre que par un jugement environné de toutes les formes protectrices d'une instruction et d'une défense, devant un tribunal de

1. Voir *Opinions de Napoléon*, par M. Pelet de la Lozère, p. 462.

famille composé de pairs et de collègues. Tel fut le ciment de la corporation universitaire. Son couronnement fut une série de dignités honorifiques, une riche dotation, un ensemble de faveurs dont l'éclat rejaillissait du chef à tous les membres, et grandissait aux yeux du peuple les individus par la grandeur du corps entier. « Je veux, disait l'Empereur dans sa pittoresque improvisation, un corps enseignant qui ait des privilèges qui ne soient pas trop dépendants des ministres et de l'Empereur... Les pieds de ce grand corps seront dans les bancs du collége et sa tête dans le sénat... Il faut que ces membres épousent l'instruction publique comme leurs devanciers épousaient l'église... Je veux qu'on mette quelque solennité dans cette prise d'habit, tout en l'appelant d'un autre nom [1]. » Par ces combinaisons profondément méditées, l'Empereur espérait que la palme universitaire, brodée sur la robe du grand-maître comme sur l'habit du plus humble professeur, deviendrait l'orgueil des familles et la consolation des emplois obscurs. Il voulait que chaque professeur, devenu incommutable possesseur de son grade, prît ces sentiments de dignité paisible que nourrit l'usage indépendant de la propriété.

Que telle fût la pensée de l'Empereur, c'est ce qu'il n'est pas permis de mettre en doute. Ce fut, avant tout, une corporation qu'il voulut créer, et il prit tous les moyens pour l'animer d'un puissant esprit de corps. Il voulut avoir, sinon tout à fait un sacerdoce, au moins une magistrature d'enseignement. Il n'est pas moins certain que le décret du 9 mars dernier a sapé cette institution par sa base. Après ce décret, en effet, l'Université ne diffère plus en rien de l'administration des douanes et des contributions indirectes. On y est admis, on en est rayé au gré de l'arbitraire ministériel : la porte est grande

1. Pelet de la Lozère, *Opinions de Napoléon*, p. 163-170.

ouverte à tout le monde, et pour entrer et pour sortir. Rien ne distingue plus, par conséquent, un membre de l'Université d'un autre citoyen. Tel l'est aujourd'hui, qui, avec deux lignes du *Moniteur*, aura cessé de l'être demain. L'emploi demeurera; le grade, le caractère, ce qui fait l'essence de la corporation, a disparu. Avec elle, il faut s'y attendre, disparaîtra aussi le salutaire effet de l'esprit de corps. Les dangers naturels à l'enseignement public, les funestes inspirations qui prennent facilement naissance au sein des écoles dans une société démocratique et dont l'Université ne se défendait que très-imparfaitement par la vertu et l'énergie de l'esprit de corps, vont se développer sans contre-poids. Vous ôtez toute garantie, et par là même toute sécurité aux membres de l'Université. La sécurité est la mère du contentement. Ne vous étonnez pas si les professeurs vont être tous les jours plus mécontents de leur position, plus pressés d'en sortir, plus attentifs au moindre souffle qui viendra leur apporter du dehors la faveur populaire ou ministérielle. Vous diminuez leur considération, attendez-vous que leur ambition va s'accroître; vous ne voulez pas que le grade acquis par leurs veilles leur apparaisse comme une propriété protégée par les règles d'une loi commune, ne soyez pas surpris qu'ils portent dans l'usage d'une possession à titre précaire, la négligence d'un métayer de passage qui peut être chassé du soir au lendemain de la glèbe qu'il cultive; vous les soumettez à toutes les variations de la politique, c'est les encourager, les autoriser en quelque sorte à y prendre, ne fût-ce que pour défendre leurs intérêts légitimes, une part toujours plus active. Un corps enseignant devenu amovible sera cent fois plus travaillé par la passion de l'avancement, plus remuant, par conséquent, et moins apte à sa haute tâche.

Je sais bien qu'on pense pourvoir à tout par un ferme et vigilant exercice de l'autorité supérieure. On espère inti-

mider le mauvais esprit des professeurs par la crainte toujours suspendue d'une destitution. Le dirons-nous, ce n'est pas sans effroi, dans l'intérêt de l'autorité même, que nous la voyons se mettre partout aux lieu et place des corps constitués, des influences naturelles, de tout ce qui vit, se meut et agit par soi-même dans une société. C'est la voie funeste où depuis tout à l'heure soixante ans elle s'engage toujours de plus en plus. Nous voyons de combien à chaque pas sa responsabilité s'accroît. Nous ne sommes pas parfaitement sûrs que ses forces croissent en pareille mesure. Nous voyons que le fardeau est chaque jour plus lourd; mais alors même que les épaules se raidissent pour le porter, nous n'avons pas tout à fait confiance dans des efforts un peu convulsifs et trop violents pour être durables. C'était déjà une bien grande tâche pour un État que d'entreprendre de diriger l'enseignement de la jeunesse, même lorsque cette tâche était déléguée à un corps indépendant et à peu près inamovible, qui le soulageait de la moitié du poids et qu'il n'avait qu'à surveiller de haut et de loin. Mais essayer de faire enseigner, non-seulement en son nom et sous son contrôle, mais directement, mais par ses agents immédiats, en quelque sorte par sa propre bouche, cela nous paraît dépasser tout ce qu'un État peut convenablement tenter. A partir d'aujourd'hui, l'État sera responsable de tout ce qu'enseignera dans ses moindres détails chaque professeur dans sa chaire. Et où sont ses moyens d'action et de surveillance? Ne savons-nous pas que l'autorité matérielle, même appuyée de la crainte, trouve vite, surtout dans l'ordre des intérêts moraux, les bornes de son empire? Un professeur mécontent ne prêchera pas tout haut la révolte, si l'inspecteur est à la porte qui l'écoute; mais qui l'empêchera, à huis clos, de distiller dans l'âme de ses élèves, par des canaux souterrains, tout le fiel dont son cœur sera plein? Admettons même que l'amovibilité

absolue rende le corps enseignant plus souple entre les mains d'un pouvoir fort; quel fond faire sur ces complaisances accidentelles dans des temps où le pouvoir lui-même est sujet à tant de défaillances et d'éclipses? Est-ce qu'il n'y a pas des chemins connus, dès longtemps frayés par la politique et qui établissent des communications faciles et constantes entre la servilité et la révolte?

Il faut que le principe d'autorité, quelque populaire qu'il soit à la suite des révolutions, quelque jaloux qu'il se montre de revendiquer et d'étendre ses droits, nous permette pourtant de le lui dire: il n'est pas le seul, il n'est pas même le premier principe conservateur des institutions sociales. La véritable force conservatrice d'une société, c'est l'indépendance et la dignité des caractères. C'est là ce que méconnaissent à un degré presque égal les révolutions et les réactions. Les unes comme les autres sont toujours prêtes à briser d'un coup de pied ce qui les gêne. Les corps inamovibles surtout ont le don de leur déplaire, parce que, essentiellement passagères les unes comme les autres, elles n'aiment pas ce qui les a précédées et ce qui doit leur survivre. Si elles ne peuvent pas supprimer l'inamovibilité, elles la mutilent et la faussent. C'est pourtant dans l'existence de grands corps indépendants que réside le fondement solide d'une société. Des arbres qu'on ne peut transplanter à son gré ont seuls des racines, et, s'ils rendent le sol moins friable, eux seuls pourtant l'affermissent et le protégent. Ces corps sont rares dans notre France dévastée par les orages politiques: nous regrettons d'en voir disparaître un des derniers, celui qu'aurait dû protéger, à défaut d'autre raison, la mémoire de son fondateur. Il fallait, en effet, que la conviction de Napoléon fût profonde lorsqu'il faisait de l'inamovibilité et de l'indépendance les deux bases fondamentales de l'Université. Car à lui non plus les résistances ne plaisaient guère; lui aussi était porté à croire qu'on affermit tou-

jours le pouvoir en l'étendant. Lui aussi était porté à faire de l'autorité centrale le pivot de la machine administrative et à forcer ce ressort jusqu'à le briser. Lui aussi avait cette croyance dans la force qui naît du spectacle des révolutions : de telle sorte qu'on pourrait dire avec justice de beaucoup des institutions qu'il nous a laissées, qu'elles ressemblent à la révolution retournée plus qu'à la révolution vaincue. S'il créa donc, avec une faveur marquée et constante, un corps réellement indépendant, ce fut par l'effet d'une de ces inspirations politiques, inimitables traits de son génie qui semblaient parfois lui faire violence à lui-même, l'arracher aux instincts de sa propre nature, et substituer les pensées profondes du monarque aux habitudes impérieuses et parfois arrogantes du dictateur.

C'est que, dans la législation impériale sur l'instruction publique comme dans toute œuvre de Napoléon, un double caractère se retrouve. On dirait qu'une lutte s'est établie entre sa nature morale et son génie politique, et que ses œuvres en portent la trace. Il y avait en lui l'homme de gouvernement qui voulait fonder pour l'avenir, et, à côté, le dictateur révolutionnaire, encore marqué du sceau de son origine, pressé d'accomplir à tout prix sa volonté et souvent sa fantaisie présentes. L'homme de gouvernement voulait être secondé dans sa tâche par des esprits dignes de comprendre sa pensée et de la poursuivre. Le dictateur révolutionnaire ne voulait qu'être obéi sans être gêné. L'homme de gouvernement comprenait par quels ménagements, j'ai presque dit par quel respect pour la dignité des hommes, s'enracine la vraie stabilité des États : le dictateur avait peine à en subir les entraves. Ce mélange est resté empreint dans l'organisation de l'université impériale. Le monopole absolu de l'État sur l'enseignement, la prétention de mouler seul à sa fantaisie le cerveau et l'intelligence de la jeunesse, c'est là une idée

héritée de la Convention et qui sent de loin le despotisme révolutionnaire. Mais une fois ce monopole établi, le confier à une corporation enseignante, ayant des conditions de vie spontanée et indépendante, fut une véritable et profonde idée de gouvernement. Nous regrettons de voir aujourd'hui affaiblir un appui de l'État, au moment où il paraît moins disposé que jamais à alléger sa propre responsabilité.

Le décret du 10 avril dernier, qui désorganise tout le plan d'études de l'ancienne université impériale, nous cause un regret du même genre. C'est encore ici, suivant nous, une des meilleures, une des plus saines parties du système universitaire qui succombe. Il importe d'en bien saisir l'esprit de ce décret et de ne pas se faire illusion sur ses véritables effets.

Il ne faudrait pas confondre, en effet, le plan réalisé par le décret du 10 avril dernier avec les réformes depuis longtemps sollicitées par de très-bonnes raisons dans le régime de notre éducation publique. Il y a longtemps qu'on se plaint, avec toute raison, que nos établissements d'instruction publique n'offrent aux jeunes gens qu'une éducation d'un ordre élevé, propre seulement à les préparer pour les conditions supérieures de la société, mais qui n'est que d'une médiocre utilité au grand nombre qui se destine à exercer des professions modestes, et qui sent le besoin de connaissances usuelles et pratiques. Il y a longtemps qu'on se plaint qu'il ne sort de nos colléges que des aspirants avocats, savants, médecins, et surtout fonctionnaires publics, et non de bons commerçants, des cultivateurs éclairés, des industriels versés dans le secret des arts mécaniques. Il y a longtemps qu'on se plaint que l'éducation publique précipite ainsi au lieu de contenir ce mouvement de folles vanités qui pousse chaque rang de la société à vouloir escalader le rang supérieur, et encombre les carrières brillantes au détriment des emplois

utiles. Il y a longtemps qu'on demande, au-dessous de l'éducation libérale, un premier degré d'éducation professionnelle sérieuse, une éducation intermédiaire, comme on dit en Allemagne et en Belgique, qui prépare les esprits ordinaires à une existence ordinaire. Nous nous sommes fait, pour notre humble part, l'organe de ces plaintes et de ces demandes; mais nous nous reprocherions assurément la sévérité de nos accusations contre l'éducation universitaire, la témérité de nos idées de réformes, si de près ou de loin, directement ou indirectement, elles avaient pu être pour quelque chose dans la conception et l'élaboration du décret du 10 avril.

Le décret du 10 avril non-seulement ne fait pas ce que nous osions demander après tant d'autres et tant de meilleures autorités, mais il opère plutôt en sens contraire. Il ne constitue pas une éducation intermédiaire au-dessous de l'éducation supérieure, une éducation professionnelle au-dessous de l'éducation libérale; il constitue seulement deux éducations supérieures et deux éducations libérales pourvues des mêmes droits et des mêmes avantages. Il dédouble en quelque sorte l'éducation libérale; il en fait deux parts : l'une littéraire, l'autre scientifique; mais ces deux éducations, le décret a soin de le dire, sont parallèles et égales l'une à l'autre. Elles aboutissent toutes deux à un diplôme de bachelier, c'est-à-dire à une candidature de carrières brillantes et de fonctions publiques élevées. L'un et l'autre diplôme sont des diplômes de savant : l'un préparant des avocats, des professeurs de droit et des sous-préfets; l'autre, des médecins, des professeurs de science et des ingénieurs. M. le ministre insiste beaucoup sur la parfaite égalité de prérogatives et d'honneurs de ces deux éducations. Il revient sur ce point avec insistance dans sa circulaire explicative du 24 mai dernier : « il importe, dit-il, que les familles et les élèves soient pleinement convaincus que, dans l'une comme dans l'autre sec-

tion, on reçoit *une éducation vraiment libérale; on n'a à se préoccuper, la carrière une fois parcourue, d'aucune idée d'infériorité. Chacun aura son mérite propre; mais chacun aussi sera dans son genre un homme complet.* » Ces paroles ne laissent point de doute. Il ne s'agit en aucune manière de donner une éducation simple à des esprits simples, nés dans des situations modestes, et qu'aucune faculté exceptionnelle n'appelle à en sortir. Le régime universitaire demeure avec son vice propre, que nous avions pris la liberté de lui reprocher, et qui consiste à faire supposer aux enfants qu'ils sont tous nés pour être illustres. Seulement on leur ouvre de bonne heure des voies de célébrités différentes; on leur donne le choix d'être Cuvier ou Chateaubriand, Vauban ou Mirabeau. On dirait qu'on fait subir à l'éducation libérale le jugement de Salomon, et que, pour satisfaire la multiplicité des concurrents, on en veut donner une part à chacun. Nous craignons que la comparaison ne soit plus juste qu'elle n'en a l'air, et que l'éducation libérale ne soit, en effet, un tout organique qui ne puisse supporter sans périr une opération chirurgicale de cette nature.

Pense-t-on, en effet, que ce soit par une fantaisie arbitraire que d'un bout à l'autre de l'Europe l'étude du grec et du latin, c'est-à-dire de deux langues qu'on ne parle plus, et qui n'ont pas même dans leurs vocabulaires la moitié des mots nécessaires pour l'usage des sociétés modernes, soit cependant l'unique et principale occupation de la jeunesse éclairée? D'où est venue, sur quel motif repose cette coutume générale? Est-ce uniquement parce que, dans ces deux langues, la poésie et l'éloquence ont atteint une perfection divine? Mais d'autres langues ont aussi des chefs-d'œuvre poétiques qu'on n'étudie pas sept ou huit ans de suite comme Homère ou Virgile. Pourquoi donc toutes les nations européennes sont-elles convenues de faire de la littérature la première, l'unique nourriture des

imaginations enfantines? Pourquoi cette prééminence jusqu'ici reconnue de la littérature, et surtout de la littérature antique? Il faut le dire : elle tient uniquement à une opinion généralement répandue, et dès longtemps établie: c'est que dans aucun genre, pour aucun emploi supérieur de l'activité et de l'intelligence, on ne devient, sans l'étude de la littérature classique, un homme accompli. Tout le monde est convaincu en Europe que, sans de bonnes études classiques, on ne fait, ni pour les rapports de société, des hommes bien élevés, ni pour le gouvernement des nations des hommes politiques, ni même pour l'étude des sciences des hommes mûrs et formés. Voilà ce qui maintient dans tous les colléges d'Europe, la supériorité et la prééminence de l'éducation littéraire. Cette pensée que l'éducation classique est la marque nécessaire, le sceau de l'homme bien élevé, est présente chez nous à l'imagination des pères comme à celle des enfants. Elle les travaille incessamment, et c'est elle qui fait que, dans notre société si économe de temps et d'argent, si pressée d'acquérir et de jouir, les pères consacrent pourtant à l'éducation de leurs fils dix années de sacrifices onéreux, et les enfants, à ce travail souvent aride de la grammaire et de la rhétorique, dix ans de patience et de dégoût.

De deux choses l'une : ou cette opinion est vraie, ou cette opinion est fausse; c'est un préjugé absurde ou une profonde vérité, c'est un incontestable résultat de l'expérience ou une sotte tradition de la routine. Suivant qu'on partage ou qu'on repousse cette opinion commune de toute l'Europe éclairée, il faut ou faire de l'éducation littéraire la base de toute instruction libérale, ou la bannir à peu près complétement de tous les programmes. Il n'y a pas d'intermédiaire. L'utilité de l'éducation littéraire est de telle nature que si elle n'est pas générale, elle est nulle. C'est, pour de certains rangs de la société, une nécessité indispensable ou une superfluité coûteuse. Il faut choisir

entre ces deux manières de l'envisager. Considérez-vous son résultat pratique, immédiat, sensible, tangible pour ainsi dire? Il est à peu près insignifiant. On fait plus de chemin dans le monde avec l'anglais ou l'allemand qu'avec le grec ou le latin, et la chimie appliquée aux arts est beaucoup plus profitable en ménage et en industrie. Jugées de ce point de vue, les études classiques sont du temps perdu, et quel temps! le meilleur et le plus précieux de la vie. Ce sont des connaissances de curiosité et d'agrément qui ne conviennent qu'à des gens de loisir ou à des érudits. Il ne faut pas en embarrasser des programmes officiels d'étude. Entrez-vous, au contraire, dans un ordre d'idées plus élevé? Pensez-vous que les études classiques sont la vraie école de l'esprit et des mœurs, que l'analyse des langues savantes de l'antiquité, cet impérissable monument du génie humain, est une gymnastique incomparable pour toutes les facultés de l'âme et de l'intelligence, que cet exercice seul forme le citoyen complet, le *vir ingenuus* de l'antiquité, l'homme bien élevé des sociétés modernes? Dites alors, et vous direz bien, qu'on ne saurait leur consacrer trop d'années et trop d'argent; mais dites aussi qu'elles sont nécessaires, sans distinction, pour toute la jeunesse éclairée. N'essayez pas de les imposer à ceux-ci et d'en dispenser ceux-là, car toutes les professions supérieures de la vie civile ont également besoin d'hommes bien élevés, et je ne pense pas qu'un médecin ou un officier veuille en cette qualité céder le pas ni à un avocat ni à un administrateur.

Rien n'est donc plus vain en soi que de prétendre inspirer l'amour des lettres à toute une partie de la génération nouvelle et d'en interdire l'accès à une autre partie prise au même degré de la société, et destinée à vivre de la même vie. Rien n'est plus chimérique que l'entreprise d'établir ainsi deux courants parallèles roulant des flots différents : il faut absolument qu'ils se confondent ou que l'un absorbe

l'autre. On peut prédire sans s'aventurer que la fameuse bifurcation du décret du 10 avril aboutira infailliblement à l'un ou à l'autre de ces deux résultats : ou bien l'opinion favorable à l'étude des lettres se maintiendra dans l'esprit public par la force de l'expérience et du bon sens, et il restera acquis dans la conscience générale que, sans la culture littéraire, on n'est qu'un homme imparfait et incapable de figurer honorablement à la tête de la société, et alors l'éducation scientifique se trouvera en quelque sorte dégradée socialement et civiquement, et avec elle les professions dont elle est destinée à ouvrir l'entrée; la médecine, les professions savantes, l'armée même verront diminuer leur considération et déserter leurs rangs, parce que leur éducation première fera planer sur elles le soupçon d'une grave et irréparable ignorance; il y aura moins de bacheliers ès sciences et plus de bacheliers ès lettres que jamais; — ou bien, ce qui est malheureusement plus probable sur la pente des mœurs démocratiques, l'exemple donné par l'État aura dans les habitudes privées un fâcheux retentissement. En voyant que l'État lui-même, cette grande autorité que tout le monde en France est accoutumé à consulter et à imiter en toutes choses, ne paraît pas attacher de nos jours à l'éducation littéraire le même prix qu'au temps passé, en voyant qu'il n'en fait plus, comme autrefois, la condition de l'entrée de toutes les carrières illustres, les pères de famille ouvriront l'oreille à des calculs d'économie, les jeunes gens à des calculs d'indolence qu'ils ont jusqu'ici repoussés. Ils se laisseront dire que l'étude de la littérature coûte plus de dépense et de labeur qu'elle ne rapporte de profit et même de considération; qu'après tout on peut s'en passer sans inconvénient, et qu'on n'en sera pas moins apte à parvenir à tout; qu'il est même, pour monter à ce faîte où tout le monde veut arriver, des chemins plus courts et moins rudes. L'ambition, le démon de notre société, n'y perdra

rien : elle espérera au contraire se satisfaire à meilleur marché. Peu à peu, avec la connaissance, le goût des belles-lettres s'affaiblira, car les besoins matériels sont les seuls que la privation excite. Les sentiments moraux s'éteignent quand ils ne sont pas cultivés et comme affinés par un constant exercice. La France verra disparaître le dernier reste de son ancienne élégance, et la rudesse des habitudes démocratiques s'étendre sans combat à sa surface. Mais, quel que soit le résultat scientifique ou littéraire, il n'y aura qu'une seule éducation réelle ; l'autre sera illusoire et nominale, parce qu'au fond il n'y a pour des compatriotes, des égaux et des contemporains qu'un seul état moral et intellectuel possible, et qu'il n'y a pas pour des hommes deux humanités.

Entre ces deux alternatives, on voit facilement quel est notre vœu et notre préférence. Nous protestons cependant que c'est à regret que nous nous verrions réduits à établir une sorte de comparaison entre les sciences et les lettres au détriment des sciences. Ces sortes de parallèles nous ont toujours paru de puérils jeux d'esprit, de frivoles thèmes d'antithèse. Pourquoi faire à la main une hostilité artificielle entre les diverses facultés et les diverses conquêtes de l'esprit de l'homme? Les lettres ont pour ainsi dire porté les sciences dans leur sein pendant ces temps de barbarie où la nature n'était étudiée et connue qu'à travers les raisonnements d'Aristote ou les rêves de Platon. Les sciences, en retour, ont donné à la pensée une précision dont les lettres ont fait leur profit. Tout les invite donc à s'unir. Il n'y a que le décret du 10 avril qui les sépare. Avant lui, dans les programmes universitaires, les lettres et les sciences étaient réunies de telle manière que les unes faisaient le fond et les autres le couronnement de l'éducation. Elles se donnaient ainsi très-pacifiquement la main : c'est le décret du 10 avril qui les met aux prises. Il nous demande à nous

tous, pères de famille, il demande à la société entière de faire son choix entre les sciences et les lettres. Nous voudrions bien concilier ces deux puissances et les tempérer l'une par l'autre. Veut-on pourtant nous forcer à donner la pomme dans ce nouveau jugement de Pâris? Notre incertitude sera pénible, mais ne sera pas longue, et nous préférerons fort à regret, mais sans hésiter, une éducation exclusivement littéraire à une éducation exclusivement scientifique, et cela par une multitude de raisons qui rempliraient aisément un volume. Nous n'en dirons qu'une seule, qui est peut-être de nature à toucher les auteurs du décret et le public auquel il s'adresse. C'est que les habitudes d'esprit que les lettres inspirent à ceux qui s'en nourrissent nous paraissent, quoi qu'on en dise, beaucoup moins dangereuses pour l'ordre social, beaucoup plus éloignées des tendances révolutionnaires que celles qui naissent de préoccupations exclusives de la science.

Cette proposition a de quoi surprendre assurément; car il est reçu maintenant, chez un certain nombre de publicistes, que les écoles littéraires ne sont bonnes qu'à produire des républicains en herbe, de jeunes Brutus et de petits Gracques. Il ne manque pas de profonds penseurs prêts à bannir la poésie et l'éloquence de leur république, de leur empire ou de leur religion, à l'instar de Platon, mais avec cette différence cependant que, dans la cause des Grâces et des Muses, ils sont assurément beaucoup plus désintéressés que ne l'était le philosophe grec. Malheureusement l'expérience, cette conseillère pratique, s'il en fut jamais, n'est pas tout à fait de l'avis de ces politiques. L'expérience prouve que l'influence prédominante des sciences est plus à redouter pour une société que le culte même exagéré des lettres. Des deux siècles fameux qui ont fait le renom de la France en Europe, l'un a été celui de l'autorité par excellence; l'autre en a si

bien sapé le principe, que nous ne savons trop aujourd'hui comment en recueillir les débris. Le premier poussa le culte des lettres, et surtout des lettres antiques, jusqu'à l'idolâtrie. Le second, témoin du développement admirable des sciences mathématiques et surtout physiques, s'en laissa en quelque sorte enivrer, jusqu'à vouloir porter dans les recherches morales et politiques les procédés de la science pure. Si l'on cherche où furent le code et le législateur de l'intelligence au XVIIe siècle, on nomme Boileau et l'*Art Poétique;* à la même question, le XVIIIe siècle répond en montrant d'Alembert et la Préface géométrique de l'*Encyclopédie*. Pense-t-on que ce soient là des coïncidences fortuites, et qu'il n'y ait point de raison logique à ces observations chronologiques? La cause, suivant nous, n'est pas difficile à trouver, et c'est dans les qualités principales dont se vante l'étude des sciences qu'il faut la chercher. Ce qui fait le danger des sciences est précisément aussi ce qui fait leur titre de gloire : c'est leur recherche constante d'une application immédiate et d'une utilité pratique; c'est leur habitude, leur exigence même d'une précision et d'une exactitude rigoureuse; c'est l'esprit de progrès et d'innovation incessant qui les anime.

Nous ne faisions tout à l'heure aucune difficulté de convenir que le profit matériel, l'utilité lucrative, pour ainsi parler, des études classiques étaient difficile à déterminer. A quoi on peut employer directement dans la vie le grec et le latin, les vers de Sophocle ou les péroraisons éloquentes de Démosthènes, à quel intérêt on peut placer ce genre de capital, nous serions embarrassés de le dire. Nous savons très-bien, au contraire, que les sciences abondent en applications utiles, qu'elles ont changé toutes les conditions de l'industrie, par conséquent de la production, par conséquent aussi de la richesse des nations. Mais ce que nous craindrions précisément d'une nation tout en-

tière abandonnée à l'étude des sciences ; c'est que le point de vue d'une petite, d'une mesquine utilité n'y prévalût, et cela non-seulement dans l'intérêt de sa dignité, mais même de sa sûreté et de son repos. Car aucun penchant, en effet, n'est plus funeste chez un peuple, ni plus rapidement destructeur que celui de tout estimer sur le pied d'un étroit calcul de ménage, de peser par livre, sou et denier ce que rapportent les lois, les institutions et les idées. A ce compte, ce sont les plus grandes et les plus salutaires qui périssent, car ce sont celles-là dont l'utilité générale et élevée, sensible seulement sur les grandes masses d'hommes et sur les longues durées d'années, se laissent le plus difficilement réduire à une appréciation numérique. On a dit, par un blasphème, que la petite morale tue la grande. N'aurait-on pas pu dire, avec raison, que la petite utilité tue la grande? Aussi, remarquez-le bien, c'est toujours avec cet argument de l'utilité que les révolutionnaires de tous les âges commencent à battre en brèche les institutions de tous les pays. A quoi bon, dit le démocrate, la hiérarchie des corps politiques, les grandes charges, les emplois éminents? Ce sont de gros traitements pour peu de besogne! A quoi bon, dit le républicain, l'éclat du trône, les palais et l'appareil d'une cour? Un président en habit noir prendra l'entreprise du gouvernement à meilleur marché. A quoi bon, dit le socialiste, l'inégalité des richesses, ces grands domaines où l'on pourrait dessiner tant de champs, ces châteaux dont l'espace pourrait porter tant de chaumières? Ainsi d'abord s'évanouit ce qu'il y a de plus délicat, puis bientôt s'ébranle ce qu'il y a de plus fort dans les États. L'argument de l'utilité avance comme une sape toujours plus près des fondements mêmes de la société. Il ne s'arrête pas même devant ceux de la religion. Tel réformateur trouve les cérémonies trop coûteuses; tel philosophe trouve le catéchisme trop long; tel athée estime que le

monde peut aller sur le roulement des lois naturelles et ne voit pas la nécessité d'un premier moteur. Si le niveau est l'emblème de l'écu révolutionnaire, on y pourrait mettre pour devise un *cui bono ?* inscrit en lettres majuscules.

On conçoit, par conséquent, que lorsque nous entendons de prétendus savants (heureusement ce ne sont pas les vrais savants qui parlent ainsi !) demander d'un air hautain : A quoi bon la littérature ? nous éprouvions quelque effroi. Cet argument, employé contre l'instrument le plus efficace de la civilisation du monde, a je ne sais quel air de famille avec ceux qui ont renversé la religion et la monarchie. Le point de vue utilitaire est tout voisin du point de vue révolutionnaire.

Et savez-vous dans quel intérêt il faut se hâter d'abjurer ces sordides considérations d'une utilité purement matérielle ? dans celui de la science elle-même. La science, en effet, la vraie science tient à honneur de prendre rang parmi les préoccupations désintéressées de l'esprit humain. Elle est née du désir de connaître, beaucoup plus que du besoin d'acquérir ; elle est fille de l'amour du vrai, et non pas de l'amour du gain. Il y va de son existence et de ses progrès à rester fidèle à son origine. La recherche de l'utilité pratique, exclusivement préférée, ne tarderait pas à la frapper de stérilité et de mort. Dans toute science, il y a une application et une théorie, une partie de métier et une partie spéculative : la première paraît utile, l'autre paraît oiseuse ; et cependant c'est celle-là seule qui captive les vastes génies, et d'où jaillissent un jour, sous l'effort d'une méditation puissante, les découvertes qui fécondent et renouvellent la face de la terre. Il en est dans ces hautes régions de la pensée un peu comme dans celles de la conscience : il faut chercher d'abord la vérité en elle-même et pour elle-même ; les promesses de la vie présente sont ensuite données par surcroît. Sous ce rapport, l'union in-

time des lettres et des sciences acquiert un nouveau prix, le danger de leur séparation devient plus manifeste. L'étude des lettres est nécessaire pour échauffer sans cesse chez les savants le noble et pur amour de la vérité, et ce feu d'imagination qui suggère les grandes découvertes. Presque toutes les grandes inventions humaines, même scientifiques, sont pressenties et devinées par l'imagination avant d'être vérifiées par le raisonnement. L'imagination, comme un pionnier hardi, va de l'avant pour frayer la première route ; le raisonnement vient derrière, la hache à la main, pour combler les abîmes, jeter les ponts, niveler la surface du sol et déchirer ses entrailles.

Le grand rôle reste pourtant toujours, il est vrai, dans l'étude des sciences au raisonnement, car les sciences ont avant tout besoin de certitude, et, depuis Bâcon, elles se font gloire de ne marcher qu'à pas comptés, de ne prononcer que sur pièces probantes et de dédaigner les hypothèses; elles se piquent avant tout de certitude et de rigueur. Le dirons-nous? C'est ce besoin même d'une certitude absolue qui, dans le cours général des affaires humaines, peut rendre dangereuses les habitudes qu'elles font naître chez leurs disciples exclusifs. Nous ne sommes pas les premiers à avoir remarqué que les mathématiques, par exemple, cette sévère école de logique, altèrent plutôt qu'elles n'aiguisent la justesse de l'esprit politique. Nous ne ferons ni satire ni épigramme, en disant qu'il n'est que trop fréquent de voir ceux qui raisonnent parfaitement juste, la craie à la main, auprès d'un tableau, développer à la tribune, avec la même confiance apparente, une série de raisonnements qui portent radicalement à faux. L'explication de ce phénomène est facile. Le raisonnement est un instrument qui dépouille avec une rigueur mécanique les données qu'on lui confie. Si ces données sont certaines et complètes, la conclusion est satis-

faisante ; si elles sont douteuses et défectueuses, l'absurdité des conséquences se charge de mettre en lumière l'incertitude et l'imperfection. Or, en politique, aucune notion n'est jamais complétement certaine ni certainement complète. On ne sait ni toutes choses, ni le tout de rien. On dépend à la fois et de la mobilité des circonstances que dirige une main mystérieuse, et de la liberté humaine, dont les retours subits, dont les révolutions secrètes sont enveloppées, s'il est possible, de plus de mystère encore. C'est entre des apparences souvent trompeuses et des observations toujours superficielles, au travers par conséquent d'un brouillard qu'on ne peut jamais tout à fait dissiper que la politique s'avance. Aucun problème politique ne se présente dans les conditions qu'aurait exigé Laplace ou Monge pour le résoudre. Aucune expérience politique ne s'appuie sur cette série d'épreuves minutieuses, patientes, infaillibles, qui font la légitimité d'une loi physique. *Hypotheses non fingo*, disait Newton avec mépris. Quel est le politique qui ne soit condamné à se décider journellement sur des conjectures et des aperçus? Cette incertitude nécessaire de la politique désespère des esprits formés à la discipline des sciences. Ils ont soif d'évidence ; ils la demandent à la vie réelle, qui la leur refuse ; ils finissent, pour la trouver, par illuminer leur propre esprit d'une clarté intérieure et factice : ils mutilent, ils isolent les faits qu'ils ne peuvent soumettre à leur analyse, en leur laissant leur intégrité et leur complication ; ils les dépouillent de leurs contours nuageux pour les équarrir en figures géométriques dont on puisse combiner la formule. Depuis la constitution de Sieyès, dont un triangle solide était l'emblème, jusqu'à toutes nos combinaisons modernes, où tous les hommes figurent comme des unités égales (ce qui réduit la politique à la plus élémentaire opération d'arithmétique), combien de fois la réalité, coupable de trop de variété et de richesse, a été

sacrifiée pour ce crime en holocauste aux mathématiques! Aujourd'hui que l'illumination religieuse n'est plus fréquente, elle semble être remplacée par l'illumination mathématique, genre de mal qui sévit fréquemment dans nos écoles savantes. Regardez passer cet homme à l'œil fixe, à l'air hagard, dont tout l'intérieur atteste une négligence générale et une préoccupation exclusive : je parie qu'il s'est posé une équation politique dont il dégage l'inconnue. Vous me direz que c'est peut-être un tribun qui médite un discours de club, ou un poëte qui compose un chant démocratique. Vous me direz que, si les sciences engendrent les systèmes, les lettres enfantent la déclamation; que, si les sciences exigent une précision excessive, les lettres apprennent à se payer de mots; que, si les uns font des esprits trop absolus, les autres aussi les rendent trop vagues. D'accord. La conclusion, c'est qu'elles se font mutuellement un contre-poids salutaire, et cette nouvelle raison vient frapper, avec la monotonie d'un marteau sur une enclume, contre la distinction malheureuse imaginée par le décret du 10 avril.

Veut-on encore un autre exemple des analogies trompeuses que la science suggère, lorsqu'on transporte sans ménagement ses procédés dans la sphère des intérêts politiques? Il serait facile d'en donner. A qui pense-t-on, par exemple, qu'on ait dû cette illusion funeste de la perfectibilité indéfinie et universelle de la nature humaine, cette confiance absolue dans le progrès, qui régnaient chez les maîtres de l'Assemblée constituante et leur inspiraient, pour leur malheur, un superbe dédain du passé? N'est-ce pas toujours aux progrès des sciences qu'ils empruntaient leurs comparaisons? N'est-ce pas à cette source qu'ils puisaient leur espérance? N'est-ce pas au nom des progrès de la médecine, qu'à la veille de l'invention de la guillotine, on y entendait exprimer sérieusement l'espoir de voir un jour effacer la mort du

nombre des nécessités humaines? N'en doutons pas, les pas étonnants faits par la science au XVIIIe siècle avaient contribué, plus que toutes choses, à inspirer à cette génération héroïque mais emportée de 1789, cette ivresse de progrès dont le réveil fut baigné de sang et de larmes. Et dans le fait, depuis le commencement du siècle dernier, la marche des sciences, une fois assurée sur la logique d'une part, et sur l'observation de l'autre, n'avait été qu'un progrès continu ; elle s'avançait du connu vers l'inconnu, s'arrêtant quelquefois, ne reculant jamais. Les progrès de la veille enfantaient ceux du lendemain. Son trésor se remplissait toujours sans se dépenser jamais. Séduit par cette analogie, le XVIIIe siècle espérait, au moyen d'une révolution rationnelle, imprimer le même mouvement aux sociétés politiques. Il traitait les traditions des autres âges comme la science avait eu le droit et l'audace de traiter l'héritage de préjugés laissé par Aristote à la scolastique. Héritiers de ce siècle d'aventures, nous avons appris à nos dépens que le doute méthodique n'est pas précisément le moyen de faire des institutions solides, et que le durable progrès politique se fonde sur le respect non pas servile, mais intelligent du passé. Sur ce point, la littérature, mieux écoutée, eût pu faire entendre d'utiles leçons. La littérature est l'amie du passé : assise au pied de ses monuments, elle y adore ses dieux, elle y révère ses maîtres. Tandis que le moindre apprenti naturaliste ou astronome aspire à savoir aujourd'hui autant et demain plus que Laplace et Cuvier, la littérature relit Homère sans espoir de l'égaler. D'ailleurs, habituelle expression des passions de l'homme, elle est devenue par là la dépositaire de son expérience. « Je veux bien le suffrage universel, me disait un jour un homme d'esprit, à la condition d'y compter les voix des morts. » La littérature est l'écho de cette voix des morts prolongée à travers les siècles.

Nous pourrions continuer ce débat, mais nous craindrions, en nous animant à sa poursuite, de paraître faire le procès des sciences, tandis que nous ne voulons qu'instruire la cause du décret du 10 avril. Concluons donc, il en est temps; mais concluons que les véritables dangers politiques qu'on peut redouter dans l'éducation de la jeunesse naissent bien plutôt de l'étude des sciences que de la culture des lettres. La poursuite âpre des intérêts, le dédain des traditions, la tendance à fonder des sociétés politiques comme des villes nouvelles, en rasant le sol et en traçant les rues au cordeau, avant tout et plus que tout, l'oubli des choses d'en haut et la pensée constante des biens de la terre, voilà les véritables auxiliaires de l'esprit révolutionnaire parmi nous. L'intérêt, voilà la fibre sensible d'une société démocratique: le gain et le progrès, voilà ses vœux légitimes qui deviennent aisément sa passion et sa chimère. Faire appel à ces divers sentiments dans un âge trop tendre, faire briller ces espérances sous des couleurs trop vives, voilà l'écueil que doit éviter une éducation libérale. Elle doit retenir la jeunesse et non la précipiter sur la pente des convoitises et des illusions qui l'attendent. Et c'est sous ce rapport que nous préférons l'éducation littéraire, ce culte désintéressé du beau, à l'éducation scientifique, trop pressée d'agir, de produire et de profiter. Nous osons penser que les craintes que nous exprimons sont plus sérieuses que les peurs imaginaires qu'on se fait, nous faire sur les inspirations républicaines ou païennes de l'éducation classique. Nous ne craignons pas beaucoup de voir la jeunesse de nos jours s'enthousiasmer pour la république de Sparte ni quitter le Dieu de chrétiens pour les divinités de Rome et d'Athènes. Les chemins de fer et l'industrie font plus de socialistes que la lecture de la *Cyropédie* et des lois de Lycurgue. Mammon a plus d'adorateurs que Minerve ou Apollon. Parce que dans les clubs de 1793, on l'appelait Brutus et Agricole, parce que

des rhéteurs en débauche y défiguraient des passages des *Conciones*, allons-nous médire gravement de l'éloquence antique? Mais prenez garde : il en faisaient autant de l'Évangile, et Camille Desmoulins, en mourant, accolait au nom du Christ la grossière qualification des socialistes de son temps. Les révolutions abusent de tout : elles souillent toutes les fleurs qu'elles touchent. Mais il s'agit de savoir de quelles substances elles se nourrissent. De bonne foi, à qui fera-t-on croire qu'elle fut républicaine et païenne, l'éducation qui a marqué de son empreinte tous les hommes du XVIIe siècle? De quelque train que les réactions s'avancent, de quelque ardeur monarchique que nous soyons aujourd'hui animés, ne soyons pas plus royalistes que Louis XIV, la dose est déjà bien suffisante. Le reste n'est qu'une de ces évolutions politiques si fréquentes parmi nous, et qui promène nos écrivains de paradoxe en paradoxe. Nous engageons fort les maîtres de la jeunesse à ne pas essayer de les suivre; ils y perdraient inutilement haleine. Plus la politique autour d'eux est bruyante et mobile, plus il convient à l'éducation de la jeunesse de se retirer loin des passions contemporaines dans ces sereines régions des lettres antiques, où elle peut de sang-froid étudier les lois éternelles du cœur humain. A cette distance et de nos mœurs et de nos idées, la littérature ne peut plus être ni un foyer d'émotions brûlantes ni un arsenal d'allusions politiques : elle n'est qu'une source intarissable de douces jouissances. Elle prend le caractère de la beauté idéale qui couvre comme d'un vêtement de lumière les statues du Vatican et fait tomber les troubles des sens comme les orages de l'âme.

Mais revenons et terminons. En commençant cet examen nous ne pensions pas le finir avant d'avoir sous les yeux la loi nouvelle, dont les journaux officiels nous ayaient déjà fait connaître l'esprit, et qui devait sans doute former le complément des deux décrets du 9 mars et du 10 avril.

Nous l'aurions soumise en toute liberté à une critique réfléchie et modérée. Le projet de loi n'a pas paru. Des difficultés dans lesquelles il ne nous est pas permis de pénétrer en ont déterminé l'ajournement sinon le retrait. Nous ignorons, nous devons ignorer profondément de quelle nature est l'opposition qui a suspendu la résolution officiellement annoncée du gouvernement. Suivant tel journal, ce sont les intérêts universitaires qui ont réclamé : suivant tel autre, c'est l'épiscopat qui a fait parvenir de respectueuses observations. Un troisième enfin admet les deux versions, et dans ce concours d'oppositions diverses trouve la preuve que le projet était conçu dans un sage esprit de transaction. Il est, en effet, dans l'essence d'une transaction de ne donner complétement raison à personne, de contenter tout à la fois et de mécontenter les deux parties adverses dans une certaine proportion. Mais tout dépend de la proportion. Il ne faudrait pas que des deux parts le mécontentement dépassât ou égalât seulement la satisfaction.

Quoi qu'il en soit, le projet de loi n'étant ni complétement publié, ni définitivement abandonné, il est impossible d'en examiner les détails, mais il n'est pas interdit, et il n'est peut-être pas inutile de faire part au public et aux amis sincères de la liberté d'enseignement de quelques observations importantes. Si la prudence qui les suggère est vaine, si la précaution est inutile, elles seront comme non avenues, et personne plus que nous ne sera heureux de les retirer.

Si la presse nous a bien informés, le projet de loi contient deux dispositions principales. Il pose un grand principe, il admet une grande exception. Ce principe c'est le rétablissement de l'autorisation préalable, c'est la suppression par conséquent de la liberté d'enseignement. L'exception, c'est la permission d'enseigner, laissée à l'église catholique, en pleine latitude, le droit d'autoriser remis aux

évêques. Le principe, c'est le monopole de l'État ; l'exception, c'est le privilége de l'Église.

Que faut-il penser du principe ? Je le demande à tous les esprits éclairés qui, depuis trente ans, ont écrit, pensé, parlé, réfléchi sur cette matière : je le demande hardiment aux deux opinions qui se sont livré de si longs combats, uniquement sur la limite et le degré de la liberté ? Que faut-il penser du principe qui permet, qui ordonne même à l'État de se substituer au père de famille, de lui enlever ses enfants, pour les former d'après un type uniforme et jeter leur esprit dans un moule officiel ? Que faut-il penser du principe qui lève sur la famille une sorte de conscription intellectuelle, et fait entrer de force une génération dans un ordre d'idées, de sentiments et de croyances, comme on fait emboîter le pas à des recrues ? Il faut penser, suivant nous, qu'un tel principe écrase l'État du poids d'une responsabilité impossible à supporter, et détruit la sainteté de la famille. Il faut penser que ce principe se rattache au système général qui concentre dans l'État tous les droits des individus et tous les devoirs de l'activité sociale, que l'État seul professeur est père de l'État seul industriel et de l'État seul propriétaire. Tout État, en effet, qui ne regarde pas la famille comme son vrai fondement, qui se regarde lui-même comme autre chose que comme le mandataire des familles, leur protecteur obligé, leur tuteur responsable, qui croit avoir le droit de remanier la famille et de la façonner à son gré, cet État-là est socialiste, qu'il le sache ou non, socialiste à une ou plusieurs têtes, socialiste despote, ou socialiste anarchique. Il fait tourner contre la société la force même qu'elle a remise entre ses mains.

Voilà notre opinion sur le principe. Toutes les exceptions du monde ne la modifieront pas. Les exceptions, les plus grandes même et les plus hautes, retardent, mais n'arrêtent pas les conséquences d'un principe. Dans le principe d'une loi réside sa vie organique. C'est celle-là que le

temps et les événements développent. Mais oserons-nous dire que l'exception ne nous sourit pas davantage?

Promise depuis plus de vingt années, la liberté d'enseignement n'existe que depuis deux. Elle existe pour tout le monde; l'église catholique seule en a fait un usage sérieux. Les établissements ecclésiastiques sont les seuls qui se soient rapidement multipliés à la faveur de la liberté, et qui fassent aux institutions publiques une concurrence véritable. Les catholiques ont, par le fait, en France, si on ose se servir de cette expression singulière, le monopole de la liberté. Il n'y a qu'eux qui s'en servent. Elle ne profite qu'à eux seuls. Le privilége, par conséquent, ne leur fera compter ni un professeur, ni un élève de plus. Ils n'ont aucun avantage matériel à attendre de la faveur qu'on leur offre. Est-ce un avantage moral qu'on veut leur procurer? On aurait cherché le contraire qu'on n'aurait pas mieux réussi.

L'église catholique a des ennemis, aujourd'hui abattus, mais toujours puissants. Parmi les catholiques de profession, la religion véritable, le zèle, l'esprit de foi et de propagande rencontrent des préjugés, momentanément réduits au silence, mais profondément enracinés. On dit (aujourd'hui tout bas), mais on dit encore que le catholicisme est fini, que s'il survit dans les habitudes, il est éteint dans les cœurs. On dit (et peut-être les hommes religieux ont-ils trop accrédité cette pensée) que la France n'est chrétienne et catholique que de nom. A ces assertions, à ces doutes, l'usage hardi et déjà heureux fait par l'église catholique de la liberté d'enseignement est une réponse victorieuse. Sur le terrain de la liberté elle défie tout le monde, à armes égales. Elle balance l'État lui-même, malgré son infériorité numérique et pécuniaire. Elle puise toutes ses forces dans la confiance des familles. Elle n'est donc point morte dans les cœurs, elle n'a donc point cessé d'être la religion de la France, la foi qui a su faire ce qu'aucune opinion d'aucun genre ne peut se vanter d'avoir obtenu depuis

soixante ans, tirer de l'activité libre des citoyens des sacrifices de quelque prix, des efforts de quelque durée, des résultats de quelque valeur.

Changez maintenant les situations : que l'église catholique tienne du bénéfice de la loi la prééminence exceptionnelle qu'elle doit aujourd'hui au dévouement de ses ministres et de ses fidèles, à l'instant l'argument disparaît, l'arme s'échappe de ses mains et passe dans celles de ses adversaires. Objet aujourd'hui d'une jalousie secrète de la part de ceux qui ont la permission, mais non la force de lutter contre elle, elle sera demain désignée par leurs haines à toutes les calomnies populaires. Elle est seule aujourd'hui sur le terrain de la liberté, parce qu'elle intimide tous ses concurrents : demain on dira qu'elle a pris soin de n'en point avoir. Cette lutte dont elle sort triomphante, même sans combattre, elle aura l'air de l'avoir redoutée et d'avoir prudemment fermé l'arène. Elle aura fourni à ses rivaux le meilleur prétexte pour décrier sa force et dissimuler leur impuissance. Parmi ces rivaux, il en est de redoutables. Je ne sais ce qu'en penseront de plus compétents que moi : mais à la place des chefs de l'Église, ce tête-à-tête d'un séminaire et d'un collége dans chaque département ne me paraîtrait pas tout à fait rassurant. Je craindrais qu'un antagonisme trop prolongé et trop évident ne réveillât quelque faiblesse paternelle de l'État pour ses enfants. En tout cas je supplie l'Église de bien regarder au contrat qu'on lui propose. Elle jouit de la prééminence, on lui offre le privilége : mauvais marché dans une société où l'égalité a si bien nivelé le terrain, qu'il est glissant pour les priviléges de toute nature. Elle a la supériorité effective : on lui offre la supériorité nominale : dangereux échange chez une nation ombrageuse, qui, lors même qu'elle subit une influence, ne veut pas qu'on la lui impose et n'aime pas qu'on l'en avertisse.

Une dernière considération nous touche profondé-

ment. Dans une solennité récente, des paroles très-justes ont été prononcées, sur les rapports nécessaires, sur l'alliance désirable de l'Église et du pouvoir. Les nouveaux corps politiques ont ouvert leurs rangs à d'éminents dignitaires de l'Église dont la place était restée vide dans les conseils supérieurs du pays. Tout le monde applaudit, en France, au rétablissement d'un accord qui peut contribuer efficacement à faire pénétrer au fond de notre société la paix qui, pour son malheur, n'est encore rétablie qu'à sa surface. Que l'église soutienne donc tous ces pouvoirs qu'elle n'a pour tâche ni de faire ni de juger; qu'elle prête à leur mobilité l'appui de sa force durable; qu'elle leur serve de point fixe sur un sable mouvant. Mais il était aussi une autre alliance qui, dans ces dernières années, paraissait bien près d'être scellée définitivement, et que nous regretterions de voir rompue : c'était l'alliance de l'Église avec les libertés publiques. Dieu sait avec quelle timidité nous prononçons cette parole aujourd'hui réputée de mauvais augure. Nous savons parfaitement que les libertés, par leur faute, ne jouissent pas, à l'heure qu'il est, de beaucoup de faveur. D'ailleurs nous respectons beaucoup trop la religion pour la rendre solidaire d'aucune théorie politique. Nous ne voulons pas faire un catholicisme libéral, comme nous voyons faire tour à tour un catholicisme légitimiste, un catholicisme démocratique, un catholicisme attaché à je sais quelle doctrine d'absolutisme incolore, tout cela au gré de diverses passions, mais souvent par les mêmes personnes. Mais sans faire une confusion déplorable entre les convictions politiques et religieuses, il est pourtant, nous le pensons, en France et en Europe, un certain nombre d'hommes, non pas aussi vivement, mais aussi sincèrement attachés à l'église catholique qu'aux libertés publiques, qui n'ont point rougi de leur foi quand elle subissait l'épreuve d'une injuste impopularité, qui ne dé-

sespèrent point de la liberté lorsqu'elle fait, pour ses égarements, une pénitence méritée. Pour ceux-là, la liberté d'enseignement était une consolation et une espérance. Demandée dans des jours de périls avec une vivacité qu'on avait pu trouver excessive, obtenue sur les ruines fumantes de la royauté et au bruit du craquement de la société européenne, mise dès son berceau à l'épreuve des factions, cette liberté, pourtant, dans sa courte existence, n'avait donné lieu à aucun excès ni prise à aucun reproche. La religion, en la prenant à son compte, l'avait préservée de la contagion démagogique. On conçoit quel exemple, on conçoit quel appui nous en pouvions tirer. Qui est-ce qui dit, en effet, que le procès de la liberté est fait et perdu? Il n'y a qu'une seule chose qui soit jugée: c'est qu'il n'y a de libertés pures que celles qui vivent sous l'aile de la religion; c'est qu'il est impossible à une nation incrédule de bien user de la liberté; c'est que si on veut relâcher les lois politiques, il faut resserrer les lois morales; c'est qu'il faut obéir au joug de Dieu pour se passer du joug de l'homme. Voilà tout ce que nous a appris l'expérience des dernières années. Mais la cause de la liberté unie à la religion, la cause d'une loi sainte, planant à la fois sur le souverain comme sur le peuple, et leur servant de règle commune et de garantie réciproque, cette cause, Dieu soit loué, reste tout entière.

Nous avons beaucoup entendu invoquer dans les derniers temps la religion comme le rempart de l'autorité menacée. Dans le mouvement de réaction naturelle qui entraîne aujourd'hui partout l'opinion des peuples vers le pouvoir absolu, nous supplions l'Église de rester l'asile et l'espoir de la liberté.

DEUXIÈME PARTIE

CRITIQUE LITTÉRAIRE

ANTONIO PEREZ ET PHILIPPE II[1]

— Juin 1846 —

L'histoire d'Espagne est un terrain familier à M. Mignet, il l'a déjà parcourue dans bien des sens, il y revient encore aujourd'hui et ce n'est pas sans doute pour la dernière fois. Si peu qu'on ait passé la frontière des Pyrénées, on conçoit sans peine, en effet, l'attrait irrésistible que l'Espagne peut exercer sur l'imagination d'un historien. Un pays aux portes du nôtre, qu'une dynastie française gouverne depuis un siècle et demi, que des armées françaises ont traversé deux fois en trente ans, qui emprunte aujourd'hui tout de la France, habitudes sociales, formes de gouvernement politique et mouvement littéraire, et qui est cependant demeuré tellement différent de nous qu'il

1. A propos du livre de M. Mignet.

nous prend chaque jour à l'improviste par ses brusques évolutions; un pays longtemps voué au mystère, aujourd'hui ouvert à tout le monde, mais qui reste, en dépit de la liberté de la presse et de la tribune, aussi difficile à pénétrer que s'il supportait encore le fardeau de l'inquisition; un pays, par conséquent, dont le passé renferme tant de choses inconnues, et le présent tant de choses inexplicables; quelle mine inépuisable pour des recherches historiques! que de secrets à découvrir! que de problèmes à résoudre! que de spéculations et d'anecdotes! quel intérêt romanesque et politique! Comme on doit pouvoir là satisfaire la curiosité passionnée d'un érudit, exercer le coup d'œil étendu d'un historien philosophe de l'école de Montesquieu et de Voltaire! M. Mignet est l'un et l'autre à un degré éminent et dans une proportion parfaite; nul ne suit avec plus de conscience, dans le labyrinthe des archives d'Europe, le fait le plus imperceptible d'une vie, le trait le plus léger d'un caractère; nul ne recueille plus avidement la moindre lueur qui perce la nuit des siècles passés; mais nul aussi n'embrasse plus aisément d'un regard l'histoire entière d'une nation et ne trace d'une main plus ferme les grandes lignes qui en forment le cadre. Il est le seul, en un mot, qui, dans notre époque d'agitation et de hâte, puisse continuer ces grands monuments d'érudition qui s'élevaient autrefois dans le silence des monastères; mais c'est pour lui aussi que semblent avoir été écrites ces belles paroles par lesquelles Fontenelle, il y a cent ans, décrivait dans une langue forte et gracieuse, qui vieillissait déjà, la philosophie de l'histoire qui se formait à peine : « Un homme de cette trempe « (disait-il en parlant de Leibnitz) qui est dans l'étude « de l'histoire, en sait tirer de certaines réflexions géné« rales élevées au-dessus de l'histoire même; et dans cet « amas confus et immense de faits il démêle un ordre et « des liaisons délicates qui n'y sont que pour lui. Ce qui

« l'intéresse le plus, ce sont les origines des nations, de « leurs langues, de leurs mœurs, de leurs opinions; c'est « surtout l'histoire de l'esprit humain, et une succession « de pensées qui naissent dans les peuples les unes après « les autres, ou plutôt les unes des autres, et dont l'enchaî- « nement bien observé pourrait donner lieu à des espèces « de prophéties. »

Ce sont ces qualités souples et variées que M. Mignet a portées dans l'étude féconde de l'histoire d'Espagne; et chacun sait le profit que la science en a déjà tiré. Il y a dix ans, dans une introduction placée à la tête des correspondances diplomatiques de Louis XIV, quelques phrases lui suffisaient pour mettre en regard, dans un frappant et énergique parallèle, le déclin continu de la maison d'Autriche au XVIIe siècle, et l'éclat toujours plus vif, la sève toujours plus abondante de la famille de Bourbon. Avec quelques lignes et quelques portraits, il nous faisait trouver naturelle cette étrange révolution d'événements qui amena à Madrid le petit-fils de Henri IV, moins d'un siècle après que les États de la Ligue avaient offert la couronne à la fille de Philippe II. Grâce au pinceau rapide et brillant de l'historien, ces quatre règnes lamentables de la maison d'Autriche ne nous paraissaient plus que comme le lent et fatal progrès d'un mal de langueur dans un grand corps exténué, et nous croyions voir l'Espagne elle-même tout entière, étendue et gémissante, l'œil éteint, l'esprit voilé de nuages et l'imagination remplie de fantômes, sur le lit d'agonie de Charles II. Le petit résumé qu'il publie aujourd'hui est d'une nature toute différente : c'est comme l'autre bout de la chaîne, l'autre extrémité du genre historique; c'est un simple épisode, presque une anecdote d'un seul règne; c'est la querelle, peut-être même la rivalité d'amour d'un souverain avec un ministre. C'est une intrigue de cour qui ne s'élève qu'un moment à la hauteur d'une affaire politique. L'intérêt tient à la minutie des

détails, à la scrupuleuse exactitude des portraits, à la forme dramatique du récit. Il faut savoir si la princesse d'Eboli était belle, bien qu'elle fût borgne ; si Antonio Perez avait une maîtresse, bien qu'il aimât sa femme. Il faut ensuite donner à ces personnages ainsi disséqués, puis recomposés membres par membres, la vie, la couleur et le mouvement : il faut donner à ce procès-verbal du passé la vivacité d'un roman. M. Mignet a suffi à cette nouvelle tâche comme à la première ; ce que la vie d'Antonio Perez contient de renseignements variés sobrement exposés, et laisse supposer par derrière de savoir prudemment contenu, effraie l'imagination. Mais toute cette vaste érudition est vivement emportée dans un récit qui ne laisse pas un instant languir l'intérêt, ni l'attention s'égarer. On suit sans pouvoir s'en détacher cette longue lutte de deux complices d'un même meurtre : l'un sur le trône et l'autre dans le cachot ou dans l'exil, se dénonçant réciproquement à la justice de Dieu et à l'opinion des hommes. Rien ne manque au charme d'un tel récit, ni l'originalité des caractères, ni le pathétique des situations, ni le piquant et parfois le scandale des anecdotes, ni même cette leçon morale que l'antiquité demandait à toutes les fables ; et Antonio Perez, dans les trois phases de sa vie, cité devant l'inquisition pour le crime même qui lui avait été commandé, plus tard miraculeusement échappé des prisons et intéressant les peuples et les rois dans sa cause, puis les fatiguant enfin de ses rancunes et de ses intrigues, et allant mourir dans l'oubli, montre tour à tour tout ce qu'une résistance légitime a de force, même dans un temps d'oppression, et tout ce qu'il y a de misères dans un pouvoir acheté par des complaisances et dans les efforts prolongés d'une ambition stérile.

Et, qu'on le remarque, ces deux publications d'un genre si différent forment un contraste, mais ne sont point en opposition. Elles s'accordent au contraire, elles s'appuient

à merveille; l'une sert à l'autre, l'une vient naturellement s'enchâsser dans l'autre. Dans l'une comme dans l'autre, Philippe II est le grand personnage; on dirait le héros, si ce nom pouvait lui convenir. C'est Philippe II qui remplit et bouleverse toute l'histoire de la maison d'Autriche : après sa mort, sa politique survit, son ombre plane sur ses descendants. C'est Philippe II aussi qui torture toute cette vie agitée d'Antonio Perez, tour à tour instrument et victime de sa tyrannie cauteleuse et capricieuse. Dans l'un des tableaux on voit ce qu'il a fait, dans l'autre on voit comment il s'y prenait pour faire ; dans l'un on apprécie ses œuvres et dans l'autre on assiste à son travail : ce sont, par conséquent, deux écrits qui se complètent, c'est le même homme vu de loin ou de près, sur la scène ou dans les coulisses. M. Mignet, si connu par le rigoureux, et quelquefois un peu systématique, enchaînement de ses idées, ne nous pardonnerait pas de ne pas reconnaître le lien qui unit ces compositions entre elles, et de ne pas tirer de leur comparaison les lumières qu'elles sont destinées à se prêter réciproquement.

Êtes-vous entré, en effet, sur les pas de M. Mignet, dans ce conseil de Philippe II, dont, un par un, il vous fait connaître tous les membres; assistez-vous aux entretiens secrets d'Antonio Perez et de son souverain, vous reconnaissez à l'instant la politique qu'il vous expliquait naguère, les fautes qu'il a signalées, le germe des maux qu'il a dépeints. Voilà bien cette politique toute tendue, pour ainsi dire à l'extérieur, déjà embarrassée par la grandeur démesurée et indigeste d'un empire créé par le hasard, sentant déjà s'ébranler l'unité factice de tant de conquêtes éparses, et cependant, sur ce fondement ruineux, rêvant d'élever encore des conquêtes nouvelles. Dès l'abord nous entendons gronder la révolte de la Flandre : la douceur de l'infante Marguerite a encouragé les grands sans les apaiser : les sévérités du duc d'Albe ont exaspéré la popula-

tion sans l'effrayer. Don Juan d'Autriche, le brillant vainqueur de Lépante, qui de tout l'héritage de Charles-Quint n'a recueilli que son épée, est envoyé pour essayer ce que pourront les séductions de la gloire sur des esprits restés inaccessibles au pardon comme au supplice. Entreprise désespérée, d'où dépend pourtant dans l'avenir la grandeur de la monarchie espagnole. Car la Flandre est le centre de sa puissance continentale : c'est par là qu'elle cerne la France, surveille les flottes de l'Angleterre, domine le commerce de l'Europe. Et pourtant, à peine don Juan a-t-il reçu sa nomination, avant d'avoir touché terre et pris possession, sa tête se monte, son imagination s'exalte, il médite d'aller conquérir, du même coup, la main de Marie Stuart, prisonnière, et le trône d'Élisabeth. Il ne s'est pas encore mesuré avec les bourgeois de Gand et d'Anvers qu'il se croit déjà couronné dans la Cité de Londres, et peu s'en faut que Philippe II, s'il n'était retenu par sa jalousie habituelle contre un frère illustre et chéri des peuples, n'entre dans ce projet et ne l'exploite à son profit. N'est-ce pas là la politique espagnole tout entière? Nation et souverain, princes et ministres, tous les regards tournés vers le dehors, et pas un ne pensant que pendant que les garnisons espagnoles défendent les forteresses d'Italie et de Flandre, pendant que l'infanterie d'Espagne s'immortalise sur les champs de bataille, cette forte et alors fertile terre d'Espagne elle-même s'épuise d'hommes et d'argent, et que la vie se retire de ses champs abandonnés, de ses manufactures sans bras, de ses châteaux sans maître.

Que le peuple espagnol du XVIe siècle se soit ainsi laissé entraîner par la manie des aventures, qui ne le comprend et qui ne le pardonne? Quelle tête humaine eût résisté à ce déluge incroyable de bonnes fortunes qui vint fondre sur lui en un instant? Pensez un peu ce que c'était pour un peuple que d'avoir en cinquante ans découvert et con-

quis un monde nouveau, mis la couronne de Charlemagne sur la tête de son chef, assiégé le pape dans Rome, fait prisonnier le roi de France à Pavie ! Quelle aventure pour une nation à peine sortie de ses montagnes et remise de ses guerres civiles, qui la veille encore disputait à des infidèles la plus belle province de son territoire ! Quel ébranlement surtout devait ressentir une *génération*, au fond encore sauvage, nourrie d'une littérature chevaleresque, qui ne la rendrait que plus facile à s'enflammer ! Quand on venait raconter quelque part dans les âpres montagnes d'Asturie ou de Galice qu'un petit capitaine, à la tête de trois cents hommes, avait soumis un empire aussi grand que l'Europe et pris d'assaut une ville mieux peuplée que Madrid, et que tout cela s'était passé à l'ombre de gigantesques forêts, sous un ciel éclairé par des astres inconnus, sur une terre qui recélait des trésors dans ses flancs; ou bien quand on voyait passer dans les rues de Madrid un souverain captif, mais fier encore, défiant ses ennemis en champ clos, et refusant de baisser la tête même devant la porte de sa prison : quelle impression devaient produire ces Mille et une Nuits nouvelles, cette chevalerie ressuscitée chez des peuples bercés par les contes de l'Alhambra ou les romances de Roncevaux ! Aussi pas un n'y résista : ce fut une folie générale. La désertion s'étendit depuis les montagnes de l'Alpujarra, dont les cimes mêmes étaient cultivées, jusqu'à cette véga de Grenade fécondée par le sang des Maures et des Chrétiens, jusqu'à ces fabriques illustres de Tolède et de Ségovie qui fournissaient l'Europe d'armes et de soieries et l'habillaient ainsi pour les combats comme pour les fêtes. Quel moyen et quel besoin de travailler plus longtemps? On attendait les galions du Mexique : on avait l'Europe à conquérir : on s'enrôlait pour l'Italie, on s'embarquait pour l'Amérique. L'Espagne entière fut comme un grand atelier que ses patrons et ses ouvriers désertent pour aller

mettre leur salaire et leur capital à la loterie. C'est au milieu de ce mouvement que M. Mignet nous jette, sans avoir besoin de nous le décrire, et nous y sommes entraînés presque sans avoir le temps de nous reconnaître.

Que Charles-Quint n'eût pas arrêté cet élan, qu'il l'eût favorisé même, cela se comprend. Charles-Quint ne fut Espagnol que par hasard : il vint tard en Espagne, il y resta peu; il y laissa une insurrection triomphante pour aller prendre possession de l'empire d'Allemagne, et secrètement il lui en voulut toujours un peu de ce souvenir. Pendant trente ans de campagnes et de victoires, il ne prit guère l'Espagne que comme une caisse pour y déposer les trésors des Indes et un champ de milice pour y exercer des recrues : un Espagnol ne fut jamais pour lui qu'un soldat destiné à garder le duché de Milan et à battre Maurice de Saxe. Et quand il se retira enfin dans un cloître d'Estramadure, ce fut pour fuir à jamais ce mouvement des affaires et ce bruit du monde qui avaient fini par l'épuiser, et pour cacher cette tête blanchie que la fortune n'aimait plus. Mais on devait mieux espérer de Philippe II. Né en Espagne et préférant sa patrie à tout autre pays, peu aventureux de sa personne, ayant, comme dit quelque part M. Mignet, entendu de trop près le son du canon à Saint-Quentin, et s'étant rapidement retiré au fond de ses montagnes pour échapper à ce bruit importun; il semblait fait pour remettre les esprits dans leur assiette et faire rentrer l'Espagne dans son lit. Il n'en fut rien : il fut pris comme les autres par la maladie de son temps, et dans cette nature sombre et pensive elle fit plus de ravages encore que dans aucun autre. C'est ce que M. Mignet nous fait admirablement comprendre. Il nous fait reconnaître dans Philippe II une de ces âmes méfiantes d'elles-mêmes, d'autrui et de la destinée, pour qui la retraite et l'isolement ne sont que des moyens de se livrer plus en paix, loin des entraves, des conseils et des

périls, au feu ardent, bien que caché, des passions qui couvent en elles. Ce n'est pas le repos que de tels hommes vont chercher au fond d'un cloître, c'est le loisir de se repaître de leurs chimères, de s'acharner dans leurs projets, sans courir risque d'être sans cesse ou démentis par la réalité, ou arrêtés par les circonstances, ou trahis par leurs organes. Nous savons gré à M. Mignet de nous avoir ainsi retracé Philippe II, de l'avoir dépouillé de ce calme apparent dont sa figure, vue de loin, paraît enveloppée; d'avoir fait justice de ce Philippe II de fantaisie que nous décrivaient les auteurs du XVIIIe siècle, Machiavel en action, maître de tous ses mouvements, se servant des hommes comme de machines et de la religion comme d'un instrument, et de nous avoir rendu le Philippe II véritable avec ses passions étouffées, avec ses orages intérieurs, avec ses angoisses et ses jalousies. En cela, il n'a fait que confirmer ce que l'imagination des peuples et l'instinct de la poésie avaient depuis longtemps deviné. Nous nous souvenons encore du temps où l'on raillait Schiller pour avoir osé donner à Philippe II une jalousie d'amoureux. Aujourd'hui M. Mignet nous le montre, par des témoignages irrécusables, persécutant son confident et son complice, risquant tout le secret d'une politique et d'un crime, pour se venger d'un amour trompé. Nous le voyons sortir de son palais pour aller se placer devant la maison de la princesse d'Ébòli, et la regarder enlever par ses soldats; puis, rentré dans sa chambre, il se promène jusqu'à cinq heures du matin *avec une grande agitation d'âme.* Nous pouvons dire comme Antonio Perez racontant ses malheurs : Enfin la grande cause fut la jalousie. *Enfin, senor, fueron zelos.* Un homme aussi vivement ému par un amour vulgaire qui n'occupa qu'un instant de sa vie, placé sur le trône de Charles-Quint, ne put ignorer aucune des joies ni aucune des douleurs de l'ambition. Seulement il mit la

sienne à l'abri, dans une retraite inaccessible où aucun coup de la fortune ne pût l'atteindre. Retiré dans le lieu le plus solitaire de l'Espagne, derrière une triple chaîne de montagnes, où c'est même encore aujourd'hui une œuvre laborieuse que de pénétrer, éloigné ainsi presque également de toutes ses frontières, comme s'il eût cherché, le compas à la main, le point qui le mettrait le plus loin du contact du reste de l'Europe, il semblait s'être soustrait par avance à tous les avertissements par lesquels la destinée arrête en général les hommes dans l'élan de leurs passions et sur la pente de leur ruine. Aussi aucun scrupule ne le traverse, nulle pitié pour la misère croissante de son pays ne l'arrête; aucun revers, aucune infirmité ne le désarment; et, en présence d'Henri IV victorieux, d'Élisabeth paisiblement assise sur le trône, des États-Généraux de Hollande reconnus par toute l'Europe, ne pouvant plus lui-même que se traîner de son lit à son prie-Dieu, il repasse incessamment dans sa tête déjà affaiblie par les approches de la mort tous les plans de sa politique déçue.

Dans cette partie désespérée, où le joueur obstiné doublait l'enjeu à chaque perte, on conçoit ce que devint l'Espagne. Cinquante ans d'un tel gouvernement la châtièrent cruellement, la corrigèrent trop tard de sa folle vanité d'un moment. A la fin du règne de Philippe II, elle demandait grâce; mais il n'était plus temps de l'obtenir : le mal avait pénétré jusqu'aux os. Non-seulement ses provinces étaient dépeuplées; mais ses trésors, comme le tonneau de la fable, étaient toujours vides, bien que toujours remplis par les mines du Nouveau-Monde. Ce n'eût été rien pour un si grand pays qu'un épuisement momentané, car la paix à elle seule refait le sang tari des nations; mais le fond de la société se ressentait de la main puissante qui l'avait maniée pendant un demi-siècle. A cette politique extérieure, toute préoc-

cupée de projets indifférents au bien véritable de l'Espagne, avait dû correspondre une politique intérieure ignorante de tous ses intérêts et dédaigneuse de tous ses droits. Puisque la politique extérieure ne voulait que faire ou garder des conquêtes, séparées par la mer de l'Espagne, sans lien avec elle et sans profit pour elle, la politique intérieure devait avoir eu pour unique but de créer en Espagne une nation qui pût servir d'instrument souple, aveugle et docile, qui se laissât exporter au delà de l'Océan, et manœuvrer sur des champs de bataille, sans discuter, sans opposer aux volontés de ses maîtres ni cette résistance éclairée d'un peuple qui connaît ses intérêts, ni cet attachement à la paix et au sol natal qui se forme si facilement chez un peuple industrieux. Ce fut à quoi s'appliqua, avec une volonté systématique et persévérante, l'administration de Philippe II. A la considérer dans son ensemble, on dirait une machine dressée pour exploiter à la fois et comprimer la nation : l'exploiter, afin qu'elle puisse fournir toujours des hommes pour la conquête, des garnisons pour les provinces du dehors, des colons pour l'Amérique, en un mot, pour qu'elle se tienne toujours à la disposition des besoins de l'ambition; la comprimer, de peur que de son sein, du développement naturel de ses lumières et de ses forces, il ne sorte un embarras pour ses souverains, qu'il ne lui prenne fantaisie de songer à elle-même, à ses propres affaires, et qu'elle n'ait le loisir de s'apercevoir que, n'ayant rien gagné à l'agrandissement de la monarchie, elle perd tout à en défendre les derniers débris, et que ces royaumes acquis sans coup férir l'épuisent en se séparant d'elle. De là cette guerre déclarée à tous les débris de la prospérité intérieure de l'Espagne, à tout ce qui restait encore d'efforts d'industrie et d'intelligence dans cette nation égarée, à tout ce qui pouvait jeter quelques racines sur ce sol soulevé par un feu volcanique; de là, bientôt après,

cette sourde hostilité du gouvernement contre toute la partie éclairée du pays qui donne un aspect si triste à quelques-unes des scènes du gouvernement intérieur de Philippe II.

M. Mignet nous en met sous les yeux, dans ce même livre d'Antonio Perez, un saisissant exemple : il nous fait assister à la dernière lutte de l'indépendance de l'Aragon contre l'envahissement du pouvoir absolu de Philippe II. Antonio Perez, échappé des prisons de l'inquisition, se réfugie sous la protection des fueros d'Aragon, « où l'attendait, dit M. Mignet, l'appui d'une justice impartiale au milieu d'un peuple que ses priviléges rendaient fort et indépendant, et que son indépendance avait laissé fier et brave. » M. Mignet nous montre comment, devant la politique habile de Philippe II, cette fierté finit par s'ébranler, et comment avec elle périt cette indépendance. Aucune partie de son ouvrage ne cause autant d'émotion que le moment où Antonio Perez, les membres encore tout meurtris par la torture, après trente lieues de marche secrète et rapide, met enfin le pied sur la terre d'Aragon, et voit succéder à ses juges mystérieux, à cette étrange diplomatie qui se poursuivait dans le fond d'un cachot entre lui et son souverain, l'un disputant sa vie et l'autre marchandant le secret de ses crimes, les formes libres d'une justice publique et régulière; il est impossible de lire sans attendrissement sa première lettre à Philippe, qui semble comme le cri de joie d'une poitrine oppressée au souffle du grand air. Et lorsque enfin le pouvoir de Philippe II finit par s'étendre jusque sur cette terre privilégiée, lorsque le grand-justicier paie de sa tête son attachement aux prérogatives de sa charge, lorsqu'on sent que les courages sont abattus en même temps que les lois sont violées, on éprouve une grande impression de tristesse, comme lorsqu'on voit dans la nuit un dernier point lumineux disparaître à l'horizon.

Et cependant ce n'est pas la seule scène de ce genre que l'histoire moderne nous présente. La lutte de la royauté contre les vieilles libertés féodales, la substitution d'un pouvoir absolu et central aux priviléges de corps, de classes et de provinces, c'est le spectacle que nous trouvons dans tous les pays de l'Europe, à l'issue du moyen âge. C'est, à coup sûr, la voie fatale et providentielle dans laquelle tous les pays devaient marcher. Depuis la chute de toutes les libertés communales jusqu'à la prise de la Rochelle par le cardinal de Richelieu, et à l'entrée de Louis XIV le fouet à la main dans le parlement de Paris, notre histoire intérieure tout entière n'est que le récit d'une longue et, après tout, heureuse révolution de ce genre. Pourquoi donc celui-là nous pénètre-t-il involontairement d'une si profonde douleur? Pourquoi voyons-nous avec tant de regret en Espagne les progrès du pouvoir royal, auquel en France nous applaudissons de si grand cœur? C'est qu'un secret instinct nous avertit qu'en France le pouvoir royal est ami de la nation et travaille pour elle, tandis qu'en Espagne la royauté apparaît plutôt en conquérante qu'en souveraine; c'est qu'on sent qu'il n'y a pas entre elle et le pays de solidarité véritable, qu'elle se sert du pays plus qu'elle ne le sert; que ses pensées sont ailleurs, et qu'en lui demandant le sacrifice de ses libertés locales ou de ses garanties individuelles elle ne lui rendra pas, comme la monarchie française, en échange une administration intelligente, des lois civiles équitables, la prospérité matérielle et la gloire de la pensée.

Vous croyez peut-être, en effet, en voyant dans l'ouvrage de M. Mignet la fin des cortès d'Aragon, dernier vestige du vieux gouvernement représentatif, tel que les Goths l'avaient amené de la Germanie, que vous allez voir aussi disparaître par compensation quelques-uns de ces préjugés du moyen âge qui avaient retardé si longtemps les progrès des peuples, et qui devaient tomber

devant les lumières des temps modernes : vous vous imaginez qu'en même temps que la noblesse perd ses priviléges et son indépendance quelques pas seront faits vers l'égalité des divers rangs de la société, — qu'en retour des libertés provinciales sacrifiées vous retrouverez quelque unité dans les lois, — que, débarrassée de ses entraves, parfois salutaires, mais parfois gênantes aussi, l'administration aura les mains plus libres pour rétablir l'ordre matériel, défendre la propriété, protéger les faibles, assurer le cours de la justice. Un regard jeté sur la législation espagnole de cette époque suffirait pour vous détromper. Il n'est pas un des désordres, pas une des faiblesses de la société du moyen âge que le pouvoir de Philippe II ne conserve avec soin, n'entretienne, ne favorise au besoin; pas un des bienfaits des temps nouveaux auquel il ne ferme soigneusement la porte. Agriculture, travaux de l'industrie, du négoce ou de l'intelligence, rien n'obtient grâce devant ce pouvoir égoïste. C'eût été bien le moins qu'en même temps qu'on ôtait à la noblesse et au clergé le droit de contrôler le pouvoir royal, de voter les impôts, de décider les questions de paix et de guerre, on les empêchât, en revanche, d'étendre sur les trois quarts du pays l'incurie et l'ignorance habituelles aux possesseurs de mainmorte et de substitutions. Tout au contraire; c'est au temps de Philippe II que les majorats de la noblesse et les biens de l'Église reçoivent la plus rapide extension. Chacun imita le souverain, qui avait si richement doté le couvent où il faisait sa demeure; et à toutes les plaintes qui parvinrent plus d'une fois jusqu'à ses oreilles, Philippe II répondit constamment qu'il ne convenait pas d'innover en ces matières (*que no convenia que sobre esto se hiciera novedad*) [1]. Il osait bien dissoudre les assemblées nationales et violer le ser-

1. Weiss, *Hist. d'Espagne et de la maison d'Autriche*, II, p. 80.

ment de son sacre; mais il gardait auprès de lui avec respect l'*honorable Compagnie de la Mesta*, qui possédait tous les troupeaux de mérinos de l'Espagne et avait pour privilége de les faire paître chaque année, au moment où les bergers les ramenaient des montagnes, dans tous les champs qui se rencontraient, sans qu'il fût permis aux cultivateurs d'enclore leurs domaines pour s'en défendre. Ainsi disparut cette belle et riche agriculture que l'Espagne avait héritée des Maures, qui allait chercher les eaux dans les montagnes, et fécondait le sol par de savantes irrigations, qui étendait sur les moissons naissantes l'ombre de la vigne et des palmiers; elle fut remplacée par une culture légère, à fleur de sol, qui couvrait à peine la semence d'une couche de terre et la laissait exposée sans défense au soleil, le laboureur ne se souciant ni de creuser un sillon ni de planter un arbre pour les voir foulés aux pieds par les troupeaux qui descendent chaque année par millions des hauteurs de l'Estramadure. L'Espagne tout entière perdit ses forêts et ses eaux. Ce fut bien pis encore pour le commerce et l'industrie. Il faut lire, pour le croire, dans un récent et savant ouvrage que nous venons de citer et qui s'honore du suffrage de M. Mignet, l'incroyable série des mesures législatives qui, se succédant sans relâche, viennent tarir, comme à dessein et de parti pris, toutes les ressources publiques, décourager l'un après l'autre tous les efforts de l'industrie particulière: le renchérissement subit de la main-d'œuvre produit par la multiplication imprudente du numéraire des mines du Nouveau-Monde, et par les lois plus insensées encore qui interdisaient son exportation sous des peines sévères; l'absurde préjugé qui frappait de mépris les arts mécaniques, constamment encouragé par le pouvoir; les impôts épargnant une noblesse oisive et parasite, et allant tomber sur tous les métiers utiles; le commerce des Indes

concentré dans des compagnies privilégiées, qui le gardèrent si mal qu'il passa tout entier aux étrangers par la contrebande. Pas une voie de communication ouverte entre les grandes villes, pas un des grands fleuves qui sillonnent la Péninsule rendu navigable. Et si, après cette lecture accablante, on conserve encore la force de porter un jugement, on ne peut se défendre de penser que tout, dans cette suite de fautes, n'est pas imputable à la simple impéritie du gouvernement; qu'un système, au moins confusément entrevu, a présidé à cette dégradation continue et persévérante d'un grand pays; qu'il entrait dans les vues secrètes, dans les intérêts de la politique de Philippe II de rompre tous les liens qui attachent les hommes à leur patrie, et de ne laisser d'un bout à l'autre de l'Espagne que des hommes qui pussent la quitter à un jour donné, sans regarder en arrière avec regret, et qui, sortant de cabanes misérables, trouvassent l'abri des tentes commode et le lit des camps moelleux. Comment en douter lorsqu'on voit également l'étrange penchant de la législation espagnole pour ces gentilshommes fainéants et misérables qui usaient des priviléges de leur naissance pour ne rien savoir, ne rien faire et tout demander, et qui jouent un rôle si gai et à la fois si triste dans les pièces appelées, d'après eux et d'après les seuls biens qu'ils eussent en partage, *comédies de cape et d'épée!* On n'avait pas voulu d'une aristocratie politique siégeant dans les cortès, résidant sur ses terres et les cultivant; on comble, on multiplie sans mesure, on favorise par des exemptions d'impôt de tout genre une noblesse oisive, merveilleuse pour la conquête et l'émigation : « Il faut protéger de tels hommes, avait déjà dit Ferdinand le Catholique dans une de ses lois, car c'est avec leur épée que nous gagnons les batailles. » Là-dessus on les exemptait de payer leurs dettes et on leur permettait de maltraiter leurs créanciers. Toute la politique intérieure de l'Espagne est dans ce

mot. On le pressent, on le devine dans le livre de M. Mignet, et c'est ce qui fait qu'on suit avec tant de regret l'accroissement du pouvoir de Philippe II.

Il n'était guère probable que, dans cette entreprise dirigée contre les emplois les plus innocents de l'activité humaine, les travaux de l'esprit fussent longtemps épargnés. La liberté de l'intelligence était un trop puissant instrument de résistance pour échapper à l'oppression commune. Elle en fut, au contraire, on le sait, le premier et le plus constant objet. Le despotisme de Philippe II s'arme contre elle de tous ses moyens de défense; il l'enserre, il l'étouffe de toutes parts. On a déjà nommé l'inquisition.

Quelque chose eût manqué en effet au tableau si exact de l'état de l'Espagne que nous présente le nouvel ouvrage de M. Mignet, si l'inquisition n'y avait pas eu son rôle. Philippe II vu sans l'inquisition n'eût été que la moitié de lui-même. L'inquisition d'Espagne, en effet, c'est Philippe II en personne. C'est lui qui lui a donné ce caractère odieux dont le souvenir est resté gravé dans la mémoire des peuples, et qui a rejailli, par une confusion déplorable, sur l'église catholique tout entière. Ailleurs l'inquisition n'avait été qu'un tribunal de foi, appliquant les maximes d'intolérance civile alors généralement reçues dans toutes les communions, mais souvent avec plus de douceur que les cours de justice laïques. L'inquisition de Rome, par exemple, s'est montrée en somme moins sévère dans ses jugements que le Parlement de Paris et les conseillers de Henri VIII. Mais l'inquisition d'Espagne, entre les mains de Philippe II, fut avant tout un instrument politique. Il en disposait à son gré par la nomination du grand inquisiteur, qui relevait de lui seul. Il le fit servir constamment à ses desseins, et lui laissa, après lui, sa forte empreinte. Aussi dans une œuvre de mystère et de tyrannie comme la persécution d'Antonio Perez, il n'y

avait pas à craindre que l'inquisition manquât à l'appel. Nous la voyons en effet en action. Pour la première fois peut-être nous suivons en détail un texte de procédure; et ce qui nous plaît dans la manière dont son apparition nous est racontée, c'est que nous la retrouvons sous ses traits populaires et connus telle que nous la rêvons dès l'enfance. L'érudition se donne trop souvent en effet la tâche ingrate de bannir les idées reçues, d'ôter à l'imagination des peuples ses types familiers, de réhabiliter ce que l'opinion commune flétrit, de faire apercevoir quelque tache dans des modèles respectés. Rien n'est pénible comme ces exécutions historiques qui nous mettent en défiance contre l'histoire tout entière, et, pour mieux éclairer un des points de l'horizon, semblent le faire trembler tout entier devant les yeux. Nous aurions su mauvais gré à M. Mignet si, sur les traces de certains paradoxes modernes, il avait entrepris d'atténuer l'indignation que le seul nom de l'inquisition inspire depuis des siècles, de le justifier par les besoins ou les caprices du temps; mais ce n'est pas de M. Mignet qu'on peut craindre de pareils égarements; il sait trop bien que la tradition des impressions nationales est pour l'histoire une source d'enseignements aussi respectables et plus vivants que les manuscrits, et qu'il y a là comme le verdict d'un jury populaire que le tribunal de la science ne doit casser qu'à bon escient.

Aussi l'inquisition que nous voyons chez M. Mignet ressemble-t-elle à tel point à l'inquisition des poëtes, des romanciers, peut-être même des mélodrames, qu'un instant on se demande si c'est la vérité des faits qu'on lit ou une fiction faite à plaisir. C'est quand Antonio Perez, réfugié à Saragosse, est acquitté par le grand-justicier et défendu par l'Aragon tout entier; c'est alors que Philippe II se tourne vers l'inquisition, comme au dernier recours du despotisme. Il n'a plus, contre son ennemi,

ni sujet d'accusation, ni juges compétents; il demande à l'inquisition de lui fournir ce qui lui manque : un crime et un tribunal. L'inquisition se met à l'œuvre, et il faut la voir improviser un crime, appliquer tout l'appareil de la scolastique pour tirer à perte de vue les conséquences des moindres paroles échappées à la légèreté ou au désespoir, et faire gravement un hérétique de Perez pour s'être écrié, en apprenant l'emprisonnement de sa femme et de ses enfants, ces mots presque bibliques : « Dieu dort! » Puis il faut l'entendre ajouter d'un ton hypocrite et mielleux : « *Ceci semble dire que Dieu n'a pas souci des « choses humaines, ce que les saintes Écritures et l'Eglise « catholique enseignent... Et, bien qu'on avance ces « paroles en doutant, celui qui doute en matière de « foi est infidèle, car celui qui doute d'une chose ne « croit ni le oui ni le non. Or l'homme est obligé de « croire positivement l'un et l'autre: en ne les croyant « pas, il n'est pas chrétien.* » Et quand on sent que les bourreaux sont là derrière pour prêter force à cette dialectique féroce; trois siècles déjà passés, la pleine liberté dont nous jouissons et tant de déclamations sur l'intolérance qui ont fatigué nos oreilles n'empêchent pas de frissonner à une telle lecture.

Puis, en y réfléchissant, comme on comprend bien qu'une telle institution ait fini par paralyser en Espagne tout ce mouvement de l'intelligence qui avait été si brillant au moyen âge! Aussi tout se tut, tout s'éteignit peu à peu; les grandes universités, qui avaient été les lumières de l'Europe, s'enracinèrent dans un enseignement sec et routinier; l'étude de la théologie cessa quand la recherche des originaux et la citation des textes devinrent suspectes de protestantisme; il n'y eut plus de droit public possible en présence d'une jurisprudence mystérieuse qui confondait les pouvoirs spirituel et temporel, la juridiction des clefs et celle du glaive, la pénitence et le sup-

plice; plus de droit canon permis sous l'empire d'une discipline ecclésiastique toute nouvelle qui anéantissait le pouvoir épiscopal et ruinait les vieilles libertés de l'église espagnole. Le résultat fut complet: l'Espagne se déshabitua de parler et bientôt oublia de penser.

C'est tout cela qu'on entrevoit dans le tableau rapide que nous présente M. Mignet.

Que ne verrait-on pas encore dans cette image fidèle et vivante d'une société aux prises avec un homme! Il n'est pas une page de ce livre qui n'ouvre une de ces perspectives où l'esprit aime à se perdre. Mais il faut s'arrêter et laisser au lecteur quelque chose à faire. Ce qui vaut encore mieux d'ailleurs que les réflexions que le livre suggère, c'est le sentiment général qu'il laisse quand on l'a posé. Il est, en effet, des traits qui font deviner à l'imagination, en un clin d'œil, ce qu'il faudrait des années pour étudier. Je sais, pour ma part, qu'aucune histoire d'Espagne ne m'a fait si clairement comprendre l'administration de Philippe II qu'une course précipitée à travers les plaines de Castille. J'avais laissé à Burgos les campagnes encore parées d'un peu de végétation, et dans la ville de Don Diègue et de Chimène le tombeau du Cid sous les arceaux d'une admirable cathédrale. A mesure que je m'avançais vers Madrid, la verdure devenait plus rare, les villages ne se composaient plus que de quelques cabanes formées de pierre sans ciment, avec une seule ouverture qui servait de porte et de fenêtre; les hommes paraissaient plus sauvages; ils adressaient à leurs mules des cris plus rauques, ils prenaient leurs fusils de défense avec une expression inquiétante. Par une étouffante journée du mois d'août, pas une vapeur ne s'élevait de ces terres desséchées pour interrompre la monotonie des contours et modérer l'éclat de la lumière: une ligne tranchée séparait un sol uniformément gris du bleu ardent du ciel. C'est ainsi que s'annonçait par la bar-

barie des hommes et la nudité des campagnes la capitale favorite de Philippe II. Ce souvenir ne m'a pas quitté. Nous promettons aux lecteurs du récit animé de M. Mignet quelques-unes de ces impressions dont la trace ne s'efface pas.

M. DE CHATEAUBRIAND[1]

— Juillet 1850. —

D'exemplaires justices ont été faites dernièrement du haut de la tribune. A deux jours de distance, dans la même discussion, deux hommes, dont les lettres ont fait don à la politique, se sont vu reprocher, à la face du pays, dans des philippiques pleines de verve, le scandale de leurs emphatiques palinodies. L'un fait déjà, depuis un an, l'expérience de la tardive justice des peuples; l'autre, son émule très-inégal, commence aujourd'hui à en sentir l'amertume. Tout le monde a remarqué cette coïncidence. Chacun s'est demandé si c'était le hasard qui réunissait ainsi, pour une même exécution, des travers de cœur et d'esprit tout pareils. N'y avait-il pas là plutôt l'indice de quelque maladie morale, répandue dans l'air que nous respirons, à la fois épidémique et contagieuse, et qui s'en prendrait plus volontiers à l'âme des poëtes qu'à celle des hommes ordinaires? Pendant que cette question s'échangeait de toutes parts entre les spectateurs étonnés, une publication aussi singulière par sa forme que par son contenu nous était mise tous les matins sous leurs yeux dans le feuilleton d'un journal quotidien. A cette place qu'occu-

1. A propos des *Mémoires d'Outre-Tombe.*

pent ordinairement les fictions vénales des romanciers à la mode, la confession d'un écrivain très-illustre nous était donnée, confession un peu arrangée pour l'effet assurément, mais nullement gênée par les convenances. Nous y pouvions suivre, sinon les événements de sa vie dans toute leur vérité, au moins les mouvements de son âme dans tout leur abandon. Il nous a semblé que cette étude, faite avec attention et sans partialité, en ajoutant des phénomènes nouveaux à la singularité des problèmes du jour, en éclaircissait assez la solution.

Voici un homme, en effet, qui a figuré au premier rang parmi les hommes de son temps. C'était peu de régner, par la magie du style, sur les imaginations. A cet empire moral, qui ne suffit pas toujours pour contenter ce qu'il y a d'âpre, de matériel, pour ainsi dire, dans l'ambition du cœur humain, il lui a été donné de joindre un jour le gouvernement d'un grand parti et d'un grand État. Poëte, il il a été ministre; écrivain célébré par toute l'Europe, il a entendu, du haut de la tribune, le délicieux murmure des applaudissements. De cette épreuve, il avait su sortir à temps pour que l'homme d'état ne nuisît pas trop, servît même en quelque mesure à l'homme de talent. Sa vie politique avait conservé une certaine unité, au moins apparente, qui de loin imposait au public. On aimait assez à le voir débuter par une résistance courageuse à l'acte sanglant d'un pouvoir qu'il regardait comme usurpateur, et finir congédié par un acte brutal d'un autre pouvoir qu'il avait défendu comme légitime. Cette double aventure le plaçait déjà devant son temps dans une heureuse perspective, où il n'avait qu'à attendre la postérité. D'ailleurs, nous aimions tous en lui l'enchanteur de notre jeunesse. Il avait réussi de son vivant à s'environner lui-même de cette vapeur brillante dont la poésie en général ne voile que les images glorieuses des morts. Un petit nombre, qui, par respect pour une grande renommée, ne se pressait

pas d'en faire confidence, savait seulement et se disait à l'oreille combien de faiblesses puériles avaient terni l'éclat de son âge mûr, combien d'amertumes séniles s'étaient épanchées tout bas dans la dignité silencieuse de ses dernières années. C'est ce triste secret qu'il a jugé à propos de venir lui-même de sang-froid révéler à tout le monde. C'est lui qui a trouvé bon de nous faire connaître quels orages de vanité mesquine avaient troublé dans ses profondeurs l'âme mélancolique de René; c'est lui qui s'est chargé de proclamer qu'il avait été d'abord émigré sans conviction, c'est-à-dire qu'il avait porté les armes contre son pays sans avoir l'excuse d'une foi chevaleresque dans la royauté, et qu'il avait défendu ensuite le pouvoir royal jusque dans l'excès de ses vengeances avec une estime sceptique et une prévision indifférente de la république. C'est lui dont le jugement, universellement et témérairement sévère, cachant l'acharnement de la haine sous l'affectation du dédain, témoigne combien le christianisme avait laissé peu de traces dans l'âme de son interprète. En un mot, l'acteur illustre a pris à tâche de faire tomber l'une après l'autre toutes les illusions des spectateurs, et c'est pour cela qu'il nous a parlé de lui-même et de lui seul pendant l'espace de dix volumes! Étrange égarement de la vanité! monument à jamais déplorable de l'infatuation personnelle! Ne dirait-on pas ce moine du moyen âge mort en fausse odeur de sainteté, qui, au milieu de son service funéraire, éleva sous son linceul une voix lamentable pour raconter à ses frères les faiblesses cachées de sa vie?

Dieu sait que c'est à regret que nous tenons ce langage, au risque de ne pas paraître ménager assez les deux choses les plus respectables qu'il y ait en ce monde : la gloire et la mort. Il nous en coûte de faire entendre les accents de la vérité devant un tombeau et de devancer le jugement de la postérité sur un des seuls noms de notre âge qui

soient destinés à lui parvenir. Pas plus qu'un autre nous n'avons échappé à cet attrait qu'éprouvaient pour M. de Chateaubriand tous ceux qui, dans les jeunes générations, ont aimé, rêvé ou souffert. De son vivant, M. de Chateaubriand a recueilli beaucoup d'éloges. Il a mérité la renommée, il en a joui : rare et heureuse exception dans des temps d'engouement et d'ingratitude ! Aussi, s'il ne s'agissait que de lui seul, nous tâcherions de dissimuler ce qu'il n'a que trop mis en évidence. Nous voudrions espérer que ses dernières volontés auraient le sort des feuilles légères dont elles ont emprunté la forme, et, en attendant l'oubli, nous commencerions par le silence; mais c'est le sort des hommes éminents de représenter dans leurs qualités comme dans leurs travers, les faiblesses ou les vertus des générations au sein desquelles ils apparaissent. Rien de ce qui émane d'eux n'est indifférent. Organisations plus sensibles et plus délicates, meilleurs conducteurs de l'électricité dont est chargée l'atmosphère qui les environne, ils la concentrent en eux-mêmes pour la propager autour d'eux. Ils sont des maîtres et des types à la fois; ils s'inspirent d'un sentiment général qui suit à son tour leurs inspirations. Ces conditions ne sont vraies de personne plus que de M. de Chateaubriand. Nul plus que lui n'a su exprimer d'abord et modifier ensuite l'esprit d'une génération tout entière. Tous ses ouvrages portent le cachet de son siècle; mais ce siècle lui-même garde l'empreinte de sa main. Il a été de son temps, il a fortement agi sur son temps. Ce ne serait donc point une étude isolée que celle qui, débutant par *René*, suivant par le *Génie du Christianisme*, arriverait aux polémiques virulentes des journaux de la restauration pour aboutir à ces pyramides d'un nouveau genre, élevées par l'orgueil d'un mourant, qu'on appelle les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Comment une mélancolie maladive mise à l'ombre d'une religion vague peut engendrer des haines de parti acrimonieuses,

puis s'épanouir dans un dithyrambe d'orgueil personnel, par quelle filière au dégoût de toutes choses succède le culte exclusif de soi-même, c'est une anatomie morale qui présente quelque intérêt. Combien voyons-nous de nos jours de poëtes mélancoliques qui ont commencé par être lassés de tout pour finir par ne pouvoir se passer de rien! Presque tous ces hommes dont nous parlions ont fatigué la société du tableau de leurs souffrances intimes avant de la meurtrir par l'explosion de leur amour-propre. Et si cette société s'est laissé faire, si elle a connivé à leurs faiblesses; si, négligeant d'exercer dans son sein la pression salutaire d'une critique sévère, elle a regardé d'un œil indulgent toutes les bizarreries et tous les scandales; si, faute de faire intervenir à temps la moindre règle ou de goût ou de morale, elle a laissé sous ses yeux les caractères se dégrader et s'égarer les plus heureux génies, alors elle n'a pas certainement perdu le droit de s'offenser de ce qu'elle voit, mais à la condition qu'un peu de retour sur nous-mêmes accompagne l'indignation, et que cette étude lamentable nous serve en même temps de leçon.

C'est à ce point de vue douloureux que nous nous proposons d'examiner les dernières pages de M. de Chateaubriand. D'autres apprécieront leur mérite littéraire, et cette tâche me paraîtrait, je l'avoue, encore plus pénible qu'aucune autre. Démêler, sous les rides d'un visage vieilli, les traits qui ont orné la jeunesse, je ne sais pas au monde une plus triste occupation. Sans doute, il serait possible d'extraire des *Mémoires d'Outre-Tombe* quelques phrases, quelques pages, quelques descriptions de la nature où la plume de l'auteur de *René* se fait encore sentir; mais le grand charme de la beauté morale de la poésie comme de la beauté physique du premier âge, l'harmonie, a disparu. Des métaphores exagérées, des défauts autrefois inaperçus, aujourd'hui choquants, des notes discordantes réveillent, repoussent à chaque instant la pen-

sée, et l'empêchent de goûter ce repos que, fatiguée des agitations du monde extérieur, elle demande aujourd'hui surtout au monde idéal dont la littérature ouvre les portes. Ce mort est encore trop vivant; cet homme d'autrefois nous ressemble trop; ce vieillard a trop gardé de nos passions et de nos défauts. Le point de vue purement littéraire ne saurait lui convenir; il n'est plus, mais il n'est pas encore entré dans les régions sereines de l'immortalité.

C'est pourtant une première critique, renfermant un fond moral sous une apparence toute littéraire, que nous adressons aux *Mémoires d'Outre-Tombe*. Le récit commence, comme c'est l'habitude, par de longs détails sur l'enfance, sur la jeunesse, sur les premiers sentiments de l'auteur. Depuis Rousseau, c'est la règle du genre. Il y a des cadres tout tracés à ce sujet: il y a des précédents, des traditions de planche et de coulisse comme au théâtre. Comme autrefois les expositions de tragédies classiques ne pouvaient se passer d'un songe ou d'une tempête, les confessions des grands écrivains ont leurs petits artifices de rigueur. Un vieux château avec quelque tour, d'où l'on voit la campagne se dérouler, d'où l'on entend le vent mugir; une vieille tante qui chantait une romance dont on n'a retenu que quelques paroles; des aventures de collége où se déploie l'énergie bizarrre du caractère: tout cela est indispensable, et tout cela a toujours un certain charme de vérité, parce qu'il n'est pas un de nous, même sans être destiné à devenir un grand poëte, qui n'en ait quelque chose dans ses souvenirs d'enfance. Mais dans M. de Chateaubriand, pas plus que chez les autres imitateurs de Rousseau, ces petits détails ne nous sont pas donnés au hasard, avec la simple complaisance de tout homme pour ses premières impressions. C'est le secret de sa personne et de son génie dont le grand auteur, à bon droit nous croyant curieux, a la bonté de nous faire confidence. Il

faut que nous sachions sous quels cieux le talent a fermenté, puis s'est développé dans son âme. Il faut que nous retrouvions dans le récit de sa vie l'origine des fictions qui nous ont charmés. René, Amélie, le château paternel et les plaines de Bretagne, il faut nous donner la réalité de tous ces rêves. Ainsi Rousseau s'est montré lui-même voguant à la dérive sur ce lac délicieux dont Julie doit troubler les ondes. Ainsi M. de Lamartine, aujourd'hui procédant à cette analyse avec l'exactitude méritoire d'un notaire, nous aura bientôt donné, dans son édition nouvelle, le certificat de provenance de chacune de ses *Méditations poétiques*.

Eh bien! nous demandons pardon à de si grands connaisseurs, mais nous persistons à croire qu'il n'y a rien de plus contraire au véritable sentiment de l'art, ni de plus funeste à ses monuments, que cette décomposition posthume qu'on leur fait subir. Il y a là je ne sais quelle violation d'une sorte de pudeur poétique qui instinctivement fait mal, et la réflexion ensuite n'a pas de peine à découvrir d'où provient ce premier mouvement de déplaisir involontaire.

Il s'en faut, en effet, que ces créations ravissantes dont l'imagination d'un poëte enrichit la nôtre soient une propriété personnelle dont il puisse disposer à son gré. C'est un bien devenu commun entre lui et nous. Elles n'ont pris rang dans la poésie que le jour où, détachées de leur berceau, elles ont volé de leurs ailes légères bien au-dessus de la vie réelle. Essayer de les y ramener pour se mettre en scène à leur place, c'est une profanation égoïste et vaine. Il n'y a rien de si faux, sous une apparence de vérité matérielle, que ces explications prétendues des œuvres poétiques par les accidents, les sentiments personnels de leur auteur. C'est bien dans le passé de sa vie, il est vrai, et dans les impressions dont son âme est le théâtre que le poëte va chercher ses premières inspirations;

mais c'est la matière brute, mélangée, d'où, par un feu intérieur, la poésie se dégage. Le talent de l'artiste consiste précisément à détacher de ses impressions propres tout ce qui peut vivre hors de lui, tout ce qui va réveiller un écho dans l'âme des autres, à laisser tomber, au contraire, tout ce qui, trop intimement lié à sa personne, est sans effet sur ses auditeurs. Aussi regardez bien : c'est rarement dans l'âge des fortes passions que les grands accents poétiques se font entendre. La première jeunesse, qui sent si vivement, ne rend que des sons faibles et monotones ; les jouissances vives, les souffrances aiguës n'ont presque jamais inspiré les chants devenus populaires. C'est le regret du bonheur écoulé, c'est la douleur assoupie par le temps et transformée en mélancolie, c'est le déclin de la jeunesse vers l'âge mûr qui forment les vraies sources de l'inspiration poétique. Tous les grands chefs-d'œuvre appartiennent à ce second âge de la vie. Pourquoi? Parce que la première vivacité des passions a quelque chose de si âpre, de si exclusif, de si personnel, pour tout dire, que l'âme qui les éprouve, toute concentrée en elle-même, est fermée au reste du monde. Si elle parlait alors, elle ne parlerait que d'elle-même, et avec cette confusion qui naît de l'exubérance des pensées, de l'extrême précipitation des battements du cœur. Quand l'ardeur des passions s'apaise, au contraire, il se fait dans l'âme de l'artiste un grand calme, mais c'est le calme de la nature, par un soir d'été, quand la rosée féconde le sein encore échauffé de la terre, quand la vapeur qui s'élève va dessiner à l'horizon mille images riantes, fantasques et dorées.

Ce moment de plénitude où la sensibilité vive encore garde l'empreinte de fortes émotions, mais se possède déjà assez, se désintéresse en quelque sorte assez d'elle-même pour se traduire au dehors par une expression saisissante, c'est la vraie maturité du talent. C'est alors que

l'homme de génie, combinant ce qu'il a connu et ce qu'il invente, l'imagination et la mémoire, produit les œuvres qui nous enchantent. L'ombre lumineuse de Béatrice; Laure, cette matrone aussi pure qu'une vierge; les larmes jalouses d'Alceste; la tendresse qui inonde le cœur de Bérénice ou de Monime, sont-ce des souvenirs ou des rêves, des réalités ou des fictions? Nous ne savons: c'est l'un et l'autre. Le grand poëte ne le sait pas plus que nous. S'il le sait, qu'il se garde de nous le dire; qu'il se garde de venir faire lui-même le départ de ce que la vie a fourni à la poésie, et de ce que la poésie, en retour, a ajouté à la vie; qu'il se garde de venir nous dire : Ceci, je l'ai senti; cela, je l'ai rêvé. Cette sèche géométrie détruit les perspectives des plus beaux édifices. Et que pouvez-vous nous dire, ô poëte, excepté ce que vous nous aviez caché, alors que vous étiez mieux inspiré par la verve même qui vous entraînait, alors que la rapidité même du torrent en purifiait les ondes? Qu'avez-vous à nous faire voir, excepté ce côté faible qui dépare les plus grandes aventures, excepté cet accompagnement vulgaire qu'au fond des plus nobles cœurs les misères secrètes de la nature mêlent à la forte voix des passions? Vous nous aviez donné, dans vos écrits, la meilleure partie de votre être, celle que nous voulions imiter. Que voulez-vous nous raconter maintenant, excepté ce qui n'intéresse et peut-être n'humiliera que vous seul? Vous nous aviez donné votre idéal; pourquoi tenez-vous absolument à ce que nous ayons votre confession pour le contrôler? Votre enfance gênée et contrainte devant la sévérité du front paternel, la tendre, l'unique amitié de votre sœur, les premiers échos de la voix des forêts dans votre âme, René nous avait dit tout cela dans une page délicieuse, par quelques traits à la fois fermes et sobres, gravés à jamais dans notre cœur. Quand un demi-volume fastidieux nous aura appris maintenant qu'à côté d'un père sévère, vous

aviez une mère maussade, à quoi pensez-vous que ce supplément serve? Il valait mieux nous la laisser entrevoir inconnue et regrettée, comme avait fait René, que la dépeindre vivante et grondeuse, comme vous nous l'avez montrée. Quel avantage de transformer cette Amélie, marquée du sceau fatal de la passion, en une Lucile capricieuse, tristement mariée, dure pour un honnête homme de poëte qui l'aimait sincèrement, et chez qui, toute votre sœur qu'elle est, il n'est pas bien sûr que le dérangement du cerveau fût le commencement du génie? Si Lucile, heureusement pour elle et pour la pudeur du toit paternel, n'a pas été une Amélie complète, pourquoi mutiler votre création? Si elle l'a été jusqu'au bout, avant de le faire entendre, avez-vous voilé vos dieux domestiques? Et vous-même, pensez-vous gagner beaucoup à cette situation, qui frise le ridicule et n'évite pas l'immoralité, d'un homme marié délaissant sa femme légitime et voyant mourir une autre femme, noble cœur qui se consume pour lui, sans même s'apercevoir des progrès du mal qui la ronge? Nous voyons bien que vous oubliez le devoir, mais nous ne sommes pas bien sûrs que ce soit pour suivre le sentiment. Je suis fâché de juger tout cela avec une morale si bourgeoise; mais pourquoi René l'Européen, pourquoi Chactas, fils d'Outalissé, ont-ils tenu absolument à se montrer sous les traits d'un premier secrétaire d'ambassade de France à Rome, qui nous exhibe en détail son extrait de naissance et son contrat de mariage?

Et savez-vous, en définitive, quel est le résultat de ces confidences, parfois si intimes qu'on croit commettre une indiscrétion en les écoutant? C'est de glacer chez le lecteur toute espèce de sympathie. Tant d'égoïsme réveille le mien; je n'ai que faire d'aller donner mon intérêt à celui qui est déjà si riche de son propre fonds. Quelque part, au milieu d'une description détaillée, qui n'est pas sans mérite, du château de Combourg, M. de Chateau-

briand est censé s'interrompre en s'écriant : « ... J'ai été obligé de m'arrêter; mon cœur battait au point de repousser la table sur laquelle j'écris. Des souvenirs qui se réveillent dans ma mémoire m'accablent de leur force et de leur multitude, et pourtant que sont-ils pour le reste du monde? » Hélas! il a trop raison. Cette interruption douloureuse elle-même nous laisse parfaitement froids, et les battements vigoureux de ce cœur qui suffit à repousser une table n'accélèrent pas le mouvement du nôtre. Et pourtant nous savions par cœur ces quelques phrases de René dont la seule mélodie nous ravissait avant l'âge même où tous les souvenirs sont mêlés de regrets. « ... Quand j'aperçus les bois où j'avais passé les seuls moments heureux de ma vie, je ne pus retenir mes larmes... Couvrant un moment mes yeux de mon mouchoir, j'entrai sous le toit de mes ancêtres. Je parcourus les appartements sonores, où l'on n'entendait que le bruit de mes pas... Partout les salles étaient détendues, et l'araignée filait sa toile dans les couches abandonnées. Je sortis précipitamment de ces lieux : je m'en éloignai à grands pas sans oser tourner la tête. Qu'ils sont doux, mais qu'ils sont rapides, les moments que les frères et les sœurs passent dans leurs jeunes années sous l'aile de leurs vieux parents!... Le chêne voit germer ses glands autour de lui... il n'en est pas ainsi des enfants des hommes. » Chose étrange; l'historien ne nous émeut pas; le romancier nous attendrit. La vérité sèche les larmes que l'art avait fait couler. C'est que la vérité pure, c'est une personne seule, et, qui pis est, un auteur, c'est-à-dire encore une vanité. L'art, au contraire, c'est cette partie élevée des sentiments communs aux êtres mortels, c'est ce qu'il y a de général dans l'individu et d'humanité dans l'homme. Voilà ce qui s'évanouit dans ces froides analyses. Soyons juste cependant pour les *Mémoires d'Outre-Tombe :* il est possible d'imaginer une combinaison plus triste encore.

C'est quand l'auteur, qui vient ainsi dépécer, disséquer après coup ses plus belles inspirations, a non-seulement vieilli, mais s'est dépravé; quand il n'a pas perdu seulement le sens du beau, mais le sens du bien; quand des compagnies singulières, remuées dans les bas-fonds de la société, ont rempli son imagination d'idées choquantes; alors, non content de décrire minutieusement, il dégradera la vérité. A l'Elvire de sa jeunesse il substituera une matérialiste pédante, plus inquiète de sa santé que de sa pudeur, et vertueuse par ordonnance de médecin. Quel désenchantement! quel dégoût! C'est l'histoire de la fable dépouillée seulement de la grâce antique. La lampe fatale fait pour jamais envoler l'amour.

Nous n'aurions pas si longuement insisté sur ces considérations, si elles ne nous faisaient découvrir dès les premières pages le trait saillant de tout le livre, et, qui pis est, de la personne entière, la prédominance des pensées égoïstes sur toute autre considération. Si M. de Chateaubriand avait tenu moins de place à ses propres yeux et dans son propre cœur, il ne se serait pas mis lui-même, et avec lui tous les objets de ses affections, dans cette lumière fâcheuse. Le moindre sentiment profond et désintéressé aurait eu plus de pudeur. Le public est un tiers qui embarrasse les affections vraies, tandis que l'égoïsme s'accommode merveilleusement d'un tête-à-tête prolongé et confidentiel avec lui. Cette disposition, qui jette déjà un si triste jour sur ses relations privées, nous allons la retrouver dans le récit de ses premiers actes politiques. C'est dès le début, dans le tableau même qu'il présente de l'émigration, que nous allons voir commencer une tactique qui a dû particulièrement blesser le parti dont M. de Chateaubriand a été l'honneur : le sacrifice constant de ses opinions à sa gloire et de ses amis politiques à son rôle personnel.

Si les *Mémoires d'Outre-Tombe* avaient été écrits par

un homme de parti sincère, il leur serait arrivé certainement un bonheur inespéré. Rédigés pendant le triomphe de la cause même que M. de Chateaubriand avait longtemps combattue, triomphe non-seulement obtenu par la force, mais établi dans l'opinion, mais consacré par des années de prospérité, le hasard leur réservait de voir la lumière le lendemain du jour où cette cause avait disparu dans un abîme. Nouveau Siméon, M. de Chateaubriand a vu avant de mourir, sinon l'avénement de ce qu'il aimait (qu'aimait-il?), au moins la chute de ce qu'il avait cordialement haï. C'était peut-être, pour un cœur fait comme celui qu'il nous dévoile, la plus grande consolation; mais, au lieu de satisfaire simplement sa haine, un tel événement eût pu servir puissamment sa renommée. Supposez au lendemain de février, au milieu des questions redoutables qui se dressaient dans les esprits, quand le fantôme de la révolution de 93, subitement évoqué, hantait toutes les imaginations; supposez le héros de la monarchie légitime, l'ennemi du principe révolutionnaire, s'avançant pour raconter sa vie et expliquer ses opinions : quel silence se fût fait autour de lui, si sa voix eût eu l'accent d'une conviction sérieuse! 1848 remettait non-seulement 1830, mais 1789 en question. Le procès de la révolution rappelé ainsi soudainement en nouvelle instance, la parole revenait de droit à son plus éloquent contradicteur. Pour notre part, nous l'avouerons, bien que toujours un peu en doute sur la légitimité des prétentions de M. de Chateaubriand à la philosophie de l'histoire, nous ouvrions les *Mémoires d'Outre-Tombe* avec un intérêt curieux que, dans la sécurité du dernier gouvernement, nous n'aurions certainement pas éprouvé. Pour la première fois, nous pensions qu'un homme d'esprit, qui avait servi dans l'armée de Condé, pouvait avoir quelque chose à apprendre à la génération nouvelle.

Nous supplions qu'on veuille bien se rappeler que M. de

Chateaubriand avait émigré, et que tout lecteur, en ouvrant ses mémoires, le savait par avance. Dès lors on ne s'attendait pas à trouver en lui cet instinct, plus fort que toute réflexion, qui a condamné en France, dès le premier jour, l'émigration de 1789, et contre lequel la conscience publique n'a plus jamais admis d'appel. Personnellement, nous sommes très-disposé à regarder ces jugements instinctifs comme les seuls véritables, et à ne recevoir contre eux aucune des oppositions de la logique, très-humble servante, à notre gré, du sens moral; mais M. de Chateaubriand n'était pas tenu à partager cette opinion : au contraire. Dès lors ne pouvait-il pas, dans sa situation, trouver quelque chose, et quelque chose même de plausible, à dire en faveur du premier acte de sa jeunesse? N'y avait-il pas moyen de le présenter comme une protestation imprudente, mais non sans noblesse, contre le point de vue légèrement matérialiste sous lequel le droit public reçu aujourd'hui envisage la patrie? Y avez-vous suffisamment réfléchi, pouvait-il nous dire avec la gravité qu'il aurait dû avoir, en proclamant sans ménagements, sans distinctions, que le sol natal à lui seul, quel que soit le possesseur improvisé qui l'occupe, représente et concentre tout cet ordre d'idées et de sentiments que le nom de patrie réveille? Cette théorie, poussée à ses dernières conséquences, ne contient-elle pas une justification implicite de toutes les immorales capitulations de conscience dont rougissent les temps révolutionnaires! Quel appât n'offre pas aux ambitieux de hasard cette doctrine ouvertement prêchée, que, pourvu qu'ils aient, à un jour donné, par je ne sais quel tour de main, confisqué les signes extérieurs et matériels du pouvoir, les voilà, par cela seul, par ce fait brutal et sensible, investis d'une représentation éminente de la patrie, les voilà possédant non-seulement le pouvoir, mais le droit de commander, et pouvant non-seulement nous contraindre,

mais nous obliger! La patrie serait donc le premier-venu qui parle en son nom, quand bien même ce serait seulement le silence, la stupéfaction générale qui lui permettraient de se faire entendre, quand bien même la nation entière, ou terrifiée se cache, ou surprise se tait! Et supposez qu'on prête encore plus d'élasticité à cette définition déjà large de la patrie, qui la met cavalièrement au-dessus de toutes les formes et de tous les principes, et même de tous les crimes des gouvernements; supposez qu'on arrive à cette considération, que, pour bien servir la patrie ainsi définie, il est nécessaire d'avoir ou de garder une fonction publique avec appointements réglés, et voyez la conséquence commode d'un pareil catéchisme politique! Maintenant imaginez encore qu'une révolution fasse un pas de plus; qu'elle attaque non pas seulement de vieux principes de droit politique dans lesquels l'idée de patrie s'était depuis longtemps incarnée, mais même ces idées fondamentales sur lesquelles repose la conscience humaine, même ces liens sacrés qu'on ne peut rompre sans qu'ils emportent avec eux des lambeaux de notre cœur, direz-vous encore qu'il faut la servir, quoi qu'il arrive? Reconnaîtrez-vous la patrie sans la propriété et la famille, dont elle n'est que la plus haute expression? Y aura-t-il une patrie, en dépit de l'étymologie et du sens des mots, là où il n'y aurait plus de toit paternel? Voilà par quels arguments puissants M. de Chateaubriand aurait pu combattre les jugements sévères de la société nouvelle. Je ne dis pas assurément que celle-ci se fût tenue pour battue, ni même qu'elle n'eût pas trouvé de bons arguments en réplique; mais la veille d'un nouveau 93, et peut-être d'une guerre européenne entreprise pour le plus grand honneur des sociétés secrètes, je suis sûr qu'un tel langage eût fait réfléchir tout le monde; au moins il nous eût rendus plus indulgents pour ces Français d'un autre âge qui n'avaient pas voulu reconnaître le

sol de France caché sous des monceaux de cadavres.

M. de Chateaubriand a été mis un instant sur la trace de cet ordre d'idées lorsqu'il nous raconte son entretien avec M. de Malesherbes, qui, tout en restant lui-même dans la France révolutionnaire moins pour conjurer le supplice de son roi que pour acquérir le droit de le partager, lui conseilla, dit-il, l'émigration. « Tout gouvernement, lui dit ce philosophe, qui, au lieu d'offrir des garanties aux lois fondamentales de la société, les transgresse lui-même, n'existe plus et rend l'homme à l'état de nature. » Ce grave langage d'un sage resté seul au milieu d'une société folle et perverse; cet homme de bien allant chercher au-dessus de sa patrie bouleversée le monde des idées morales, patrie sereine des âmes pures; ce dialogue d'un vieillard illustre et d'un jeune homme destiné à la gloire, raconté avec quelque émotion, eût formé un tableau d'une grandeur saisissante. La question débattue entre eux, celle de savoir si l'indignation morale peut jamais l'emporter sur le dévouement patriotique, si la conscience, en un mot, est au-dessus de la patrie, c'est un de ces points ardus de casuistique sublime qu'affectionnait le grand Corneille. Quelque chose de l'âme du vieil Horace ou de Sertorius dut parler alors par la bouche du dernier des Lamoignon. Pourquoi le souffle n'en est-il pas arrivé jusqu'à nous? Pourquoi cette scène, qui aurait pu être grande, ne fait-elle aucune impression? C'est que M. de Chateaubriand a trouvé bon d'en détruire lui-même tout l'effet par le ton (appelons les choses par leur nom) d'incomparable fatuité avec lequel il en rend compte: « Je revenais, dit-il, en courant, pourfendre la révolution, le tout étant terminé en deux ou trois mois... Je sentais parfaitement que l'émigration était une folie et une sottise... Mon peu de goût pour la monarchie absolue ne me laissait aucune illusion sur le parti que je prenais... » Avec trois ou quatre phrases comme cela, c'en est fait: je vous

défie de prendre le moindre intérêt à une conduite qui se raconte ainsi elle-même, et ce jugement superbe en finit d'un coup avec toute la grandeur de la question morale. Et pourquoi M. de Chateaubriand fait-il ainsi les honneurs de sa propre cause? Sauf erreur, voici la raison : c'est que cette cause ayant été vaincue, assez tristement vaincue après tout, c'est que le jugement de Dieu semblant s'être prononcé contre elle au moment où s'écrivaient les *Mémoires d'Outre-Tombe*, la sagacité de l'auteur ne peut souffrir d'avoir été dupe, même un seul jour. On veut bien avoir été du parti du plus faible, c'est générosité; mais on ne veut pas avoir été de son avis, ce serait erreur, manque d'esprit et de prévoyance. On veut bien avoir été vaincu, mais non pas trompé. On veut avoir été avec les vaincus par le cœur, par l'esprit avec les vainqueurs, chevalier et philosophe, se dévouant pour le passé et comprenant l'avenir : on trahit ainsi par l'intelligence la cause qu'on avait servie par les armes.

Eh bien! non, tout cela n'est pas. L'esprit n'avait rien prévu, mais le cœur n'avait rien senti. Tous ces calculs de coquetterie personnelle que nous retrouverons jusqu'au bout et avec plus d'évidence encore dans le récit de la carrière politique de M. de Chateaubriand, tous ces détours manquent leur but; ils ne font point d'honneur à son jugement; ils font du tort à ses sentiments. Il n'y avait pas grand mérite à écrire en 1820 ou 1830 quelques phrases assez rebattues sur l'innocente folie de vieux gentilshommes *coiffés d'un bonnet de nuit sous un castor à trois cornes*, qui s'imaginaient mettre la révolution en fuite en brandissant une vieille épée rouillée; et cela ne prouve nullement que l'auteur de ces froides plaisanteries eût vu lui-même de bonne heure la grandeur de l'événement contre lequel venait se heurter en jouant de si faibles moyens; mais si ce ton déplacé ne prouve rien en faveur de la portée philosophique de son esprit, pour

un vieillard parlant de ses camarades et de ses souvenirs de jeunesse, pour le champion d'une cause malheureuse racontant ses revers, il atteste une insensibilité qui répugne. Quand Béranger voit passer le marquis de Carabas, il nous fait rire, parce qu'il rit. Chateaubriand grimace et nous déplaît. Il a suffi à Walter Scott, protestant, sincèrement attaché à la monarchie libérale de 1688, de souffler sur les cendres refroidies des Stuarts pour évoquer mille images gracieuses et touchantes, et un gentilhomme français, qui ne nous laisse rien ignorer de sa noblesse, et qui savait ses parchemins assez bien par cœur, n'a rien trouvé de mieux, pour célébrer les derniers soupirs de la loyauté aristocratique, que d'emprunter des quolibets à des chansonniers de la révolution! Il n'y avait donc, parmi cette jeunesse rieuse et vaillante, ni Évandale secouant ses beaux cheveux et caracolant devant les dames, ni Claverhouse portant dans le commandement militaire une fermeté hautaine et courtoise. Quand ces régiments défilaient, aucune Flore Mac Ivor n'écarta les rideaux de sa fenêtre et n'agita son mouchoir en signe de constance et de loyauté. Il faut qu'aucun de ces types délicieux n'ait alors frappé les yeux du jeune émigré, car aucun ne s'est retrouvé sur la plume du vieil historien. Je me rappelle pourtant avoir traversé autrefois le petit vallon de Bretagne qui fut rougi par le sang des victimes de Quiberon, et où s'élève le monument qui porte leur nom. Je n'oublierai pas le serrement de cœur qui me saisit en parcourant la liste de cette hécatombe choisie. Toute cette tragédie était vivante et comme dégouttante de sang devant mes yeux. Il me semblait voir la tendresse de l'âge, le charme des manières, les habitudes d'une vie délicate, aux prises avec la rudesse des révolutions, ces jeunes qui avait tant ri, tant aimé, qui se battaient si bien et qui allaient mourir! Je réfléchissais à ce sort malheureux de notre pays qui destinait le général Hoche à décimer tant

de braves gens dignes de lui, comme Bonaparte à finir la race des Condé, et, en regardant l'horizon étroit et mélancolique de la vallée, par un jour d'automne, je croyais voir la nature elle-même s'attendrir et *couler ces larmes des choses* dont parle le poëte latin. Aucune de ces émotions, aucune *goutte de cette pluie*, comme disait René, n'est venue mouiller les pages des *Mémoires d'Outre-Tombe*. Ce n'est pas qu'elles soient gaies ni consolantes assurément : il est peu de lectures plus amères; mais c'est la tristesse chagrine d'un vieillard contre la vie : ce n'est pas la douleur solennelle d'un homme qui a vu tomber ce qu'il aimait. Il pleure d'avoir vieilli encore plus que d'avoir survécu ; c'est de l'humeur plus que de la douleur. Une seule pensée semble avoir occupé l'écrivain : le contraste entre le métier de soldat qu'il faisait alors et le métier de poëte qu'il devait faire plus tard. Le contraste est grand en effet ; mais le bon moyen de le faire sentir eût été de chanter en poëte ce qu'on avait vu comme soldat. Qu'il nous raconte le camp de l'émigration, qu'il sache se peindre lui-même et ses camarades, comme Eudore savait peindre les légions romaines, et nous verrons bien assez, sans qu'il nous le dise, la poésie passer par les deux coins de sa giberne.

Après l'émigration vient le consulat, et, avec cette époque de renaissance, la première aurore de la grande renommée de M. de Chateaubriand. Heureux homme dont le nom demeure irrévocablement attaché à la résurrection de la France ! heureux qui vit grandir sa renommée en même temps que croissait, autour de lui, la gloire de sa patrie, et qui ne sentit pas longtemps le contraste de la jeunesse intérieure avec les défaillances d'une société décrépite ! Bien que de bonne heure en méfiance contre le régime impérial, M. de Chateaubriand ne put échapper au premier ravissement qui s'emparait alors de la France entière. Il y eut un moment où le premier consul ne fut,

pour tout le monde, que l'image de la France sortant de l'ombre de la mort et subitement illuminée. Ce fut au milieu de cette joie générale, quand la gloire débordait, que M. de Chateaubriand vint en réclamer et en obtenir sa part. Il vint aider à cette réaction qui l'avait inspiré. Il n'arrivait pas dans ces temps malheureux d'apathie

... Où la rame inutile
Fatigue vainement une mer immobile.

Le *Génie du Christianisme*, en sortant du port, trouva un temps radieux, le vent en poupe; il put déployer toutes ses couleurs. Au souvenir de pareils jours, nous pardonnerions volontiers à l'écrivain des *Mémoires d'Outre-Tombe* quelques mouvements un peu vifs de cet orgueil qui nous choque partout ailleurs. Ce doit être en effet une si délicieuse impression pour un homme d'un mérite véritable que de voir éclater au dehors, se propager de bouche en bouche le secret de son génie qu'il renfermait depuis tant d'années dans le fond d'une âme agitée! Tant d'incertitude, une telle alternative d'enthousiasme et de découragement, ont dû précéder le moment ineffable où le jugement du public vient confirmer les suggestions inquiètes de l'amour-propre et de la conscience! Ces regards d'admiration subitement tournés vers l'homme inconnu hier, aujourd'hui célèbre, doivent lancer comme autant de flammes qui portent l'incendie dans ses veines! Joignez-y, pour l'auteur d'*Atala*, les premiers jours du retour de l'exil, les charmes d'une société choisie où son cœur ne resta pas longtemps indifférent. Tenez compte surtout de ce fait singulier, qu'au premier rang parmi ses admirateurs il fallait compter la religion reconnaissante de l'éclat qu'il lui prêtait, qu'ainsi l'encens qu'on lui brûlait avait le parfum du sanctuaire et que Dieu même semblait se mettre de la partie, et vous

comprendrez qu'en arrivant à cette période de sa vie, nous étions disposé à ouvrir à l'exaltation d'une fierté permise une assez raisonnable carrière.

Dans le premier moment même (telle est la simplicité d'un sentiment vrai), nous avons cru nous être trompé. Le succès d'*Atala*, de *René*, du *Génie du Christianisme* nous a paru modestement raconté. En décrivant l'effet immédiatement produit par cette diversion puissante qui prit à rebours la philosophie du XVIIIe siècle et la désarçonna, M. de Chateaubriand ne nous dit rien que de vrai, et ce récit est assez convenablement placé dans sa bouche. Il est parfaitement vrai que « le *heurt* donné aux esprits par le *Génie du Christianisme* fit sortir le XVIIIe siècle de l'ornière et le jeta pour jamais hors de sa voie. » Nous dirons tout à l'heure deux mots de la voie nouvelle où il a fait entrer le XIXe; mais le *heurt*, ou plus simplement le choc, est incontestable et atteste la force de la main robuste qui l'imprima. A la singularité du terme près, l'image est juste et simple. Il semble que l'auteur ait compris qu'un grand résultat se passe de beaucoup de paroles, de même qu'une courte inscription sied aux grands monuments. Le tableau de la société au milieu de laquelle tomba le succès inattendu de ce livre original est peint avec la même vérité. Les portraits du petit nombre d'amis qui se groupèrent autour de l'auteur avec une sorte de culte sont finement touchés. Et quoique nous ayons peu de goût, nous l'avons dit, aux publications de correspondance, quoique ces secrétaires ouverts devant le public nous inspirent même peu de curiosité, les lettres de Mme de Beaumont ont une simplicité touchante qui fait aimer celui qui fut digne d'être aimé d'elle. Ce demi-volume est peut-être la seule partie complétement agréable des *Mémoires d'Outre-Tombe*. On se réconcilie avec l'écrivain, parce qu'il a eu le bon goût de s'oublier un instant; hélas! le réveil ne se fait pas attendre bien longtemps.

Nous avons entendu demander à quelques personnes ce que venait faire, au milieu des mémoires de M. de Chateaubriand, l'histoire éloquente de l'empire et de l'empereur. Le prétexte qu'on nous donne, la nécessité de mettre le lecteur au courant de l'état des affaires politiques au moment où l'auteur entre dans la vie publique, n'a pas paru suffisant pour excuser une telle digression. La vie de Bonaparte donnée simplement comme moyen d'expliquer quelques luttes de presse ou de parlement, le cadre dépassait ridiculement le tableau. Personne n'a voulu supposer M. de Chateaubriand capable d'une telle faute de goût. Historien, a-t-il simplement voulu saisir l'occasion de faire réparation au grand homme qu'il s'était cru, en qualité de chef de parti, autorisé, obligé peut-être à calomnier? Auteur d'une invective fameuse qui figurera auprès des monuments de l'éloquence antique et parmi ceux de l'injustice contemporaine, a-t-il voulu, par une appréciation plus saine, réhabiliter son jugement aux yeux de la postérité? Ou bien encore avait-il quelques traits d'éloquence à placer sur un ton différent de ceux qu'il avait fait entendre pendant sa vie? Rhéteur avant toutes choses, comme le sont les amants passionnés de la forme, après avoir tiré de l'indignation et de la haine tout ce qu'elles contenaient d'effets oratoires, aurait-il eu regret à ne pas fouiller, à leur tour, les *lieux communs* de l'admiration et de la gloire? Tous ces motifs ont pu contribuer à égarer ainsi sa narration sur le chemin de tous les champs de bataille de l'Europe. Il serait difficile cependant, de n'en pas supposer un plus direct, plus personnel encore : il perce, suivant nous, à toutes les lignes, sous des formes diverses, un peu timides, un peu honteuses, mais qui ne permettent pas de s'y méprendre.

Rapprochez seulement ces passages qui paraissent écrits par une main tremblante d'une passion contenue; en premier lieu, le récit de son entrevue avec le premier

consul, qui venait de le nommer secrétaire d'ambassade à Rome, à la suite de la publication du *Génie du Christianisme*. « J'étais dans la galerie lorsque Napoléon entra... Il m'aperçut et il me reconnut, *j'ignore à quoi*. Quand il se dirigea vers ma personne, on ne savait qui il cherchait : les rangs s'ouvraient successivement ; chacun espérait que le consul s'arrêterait à lui ; il avait l'air d'éprouver une certaine impatience de ces méprises. Je m'enfonçais derrière mes voisins. Bonaparte éleva tout à coup la voix et me dit : Monsieur de Chateaubriand ! Je restai seul alors en avant... Bonaparte m'aborda avec simplicité, sans me faire de compliments, sans question oiseuse, sans préambule, comme si j'eusse été de son intimité, et comme s'il n'eût fait que continuer une conversation déjà commencée... » Puis il revient de Rome, nommé, par une faveur très-spéciale et malgré une conduite politique assez puérile, ministre en Valais. Il se présente aux Tuileries la veille de la condamnation du duc d'Enghien... « A mesure, dit-il, que Bonaparte s'approchait de moi, je fus frappé de l'altération de son visage : ses joues étaient dévalées et livides, ses yeux âpres, son teint pâle et brouillé, son air sombre et terrible. L'attrait qui m'avait précédemment poussé vers lui cessa. Au lieu de rester sur son passage, je fis un mouvement pour l'éviter. Il me jeta un regard comme pour chercher à me reconnaître, dirigea quelques pas vers moi, puis se détourna et s'éloigna. Lui étais-je apparu comme un avertissement ? » Enfin le crime est consommé, et M. de Chateaubriand, par un acte de grand courage, dont il se vante à bon droit, envoie sa démission motivée au meurtrier, déjà despote et qui allait devenir souverain. Mais écoutez la réflexion : « En osant quitter Bonaparte, *je me plaçais à son niveau ;* il était animé contre moi de toute sa forfaiture, comme je l'étais contre lui de toute ma loyauté. Jusqu'à sa chute, il a tenu le glaive suspendu

sur ma tête; il revenait quelquefois à moi par un penchant naturel, et cherchait à me noyer dans ses fatales prospérités; quelquefois j'inclinais vers lui par l'admiration qu'il m'inspirait, par l'idée que j'assistais à une transformation sociale, non à un simple changement de dynastie; mais, antipathiques sous beaucoup de rapports, nos deux natures reparaissaient, et s'il m'eût fait fusiller volontiers, en le tuant je n'aurais pas senti beaucoup de peine. » Puis suit cette phrase, qui n'a qu'une explication possible, mais dont l'orgueil même de l'écrivain paraît s'être embarrassé, car il l'a tournée en termes énigmatiques : « La mort fait ou défait un grand homme; elle l'arrête au pas qu'il allait descendre ou au degré qu'il allait monter : c'est une destinée accomplie ou manquée. Dans le premier cas, on est à l'examen de ce qu'elle eût été; dans le second, aux conjectures de ce qu'elle aurait pu devenir. »

Sera-ce maintenant une interprétation forcée de donner à tout ceci un sens qui, à nos yeux, n'est pas douteux? Voici, suivant nous, la pensée que M. de Chateaubriand nous a laissé à compléter. A bon entendeur demi-mot. Le XIXe siècle a vu naître deux hommes *placés au même niveau :* Bonaparte et Chateaubriand. Ces deux hommes se sont recherchés, repoussés, attirés, consultés tout le temps de leur existence commune. Quand leurs regards se sont rencontrés par hasard, ils ont éprouvé l'un et l'autre un coup et un contre-coup, une attraction et une répulsion magnétiques. On sait ce que l'un a été; on ne sait pas ce que l'autre aurait pu être, si son égal ne lui avait fait obstacle; la vie de l'un complète, explique celle de l'autre, et voilà pourquoi, pour que le tableau soit exact, il faut les mettre tous les deux en pendant et en parallèle.

Comme les mêmes faits pourtant frappent diversement la diversité des esprits! Pendant que M. de Chateaubriand

plaçait ainsi résolûment son piédestal à la hauteur et en face du trône du monde, une idée nous venait en tête, et nous ne pouvions nous en défaire. Le récit de ses actes d'opposition au pouvoir absolu de l'empereur, tout en nous inspirant une juste estime pour son courage, nous suggérait cependant une question dont nous ne trouvions pas sur-le-champ la réponse. Nous l'exposerons sans détour. L'empereur n'aimait pas à être contrarié, encore moins bravé en public : il avait ses raisons pour cela. L'auteur de *l'Allemagne* en sut quelque chose dans son exil : il fit entendre sa volonté assez clairement, quand M. Lainé se permit, à la tête du Corps législatif, de trouver la campagne de Russie affligeante et de faire des vœux pour la paix. Et cependant ni *l'Allemagne*, ni le discours de M. Lainé ne renfermaient des allusions aussi directes, des vérités aussi outrageantes que celles que M. de Chateaubriand inséra dans le fameux article du *Mercure* de 1807, ou dans le discours qui dut être et ne fut pas lu à l'Académie. Jamais Mme de Staël ne prononça le nom de Tibère en regardant au-dessus d'elle, ni celui de Tacite en se regardant elle-même; jamais M. Lainé ne demanda, même pour le Corps législatif, la liberté de parole et de discussion que M. de Chateaubriand réclamait pour l'Académie. Aucun d'eux surtout n'osa réveiller l'écho de Vincennes, et ébranler ainsi la fibre la plus sensible du cœur du maître. En fait de hardiesse, par conséquent, il faut reconnaître que M. de Chateaubriand est allé plus loin qu'aucun des rares adversaires du régime impérial. D'où vient qu'il fut mieux traité qu'aucun autre? d'où vient que, jouant ainsi témérairement avec la colère du lion, il ne réussit qu'à l'impatienter un instant, jamais à le faire écumer ni rugir? C'est de lui-même que nous tenons cette singularité. Sa démission à la suite de la mort du duc d'Enghien fut accueillie par ces deux secs monosyllabes : C'est bon. Deux menaces, trop

violentes pour être sérieuses, répondirent à ses deux tentatives de publications libérales ; il ne fut pas même question de les mettre à exécution, à moins qu'il ne faille voir un *cul-de-basse-fosse* dans la place de surintendant général des bibliothèques de France qui, deux mois après, fut offerte à l'offenseur par l'offensé. En fait de persécution, nous ne voyons guère qu'un petit voyage à Dieppe, entrepris sur un ordre verbal du préfet de police : ordre que nous avons entendu contester par un témoignage fort compétent. Enfin, il est impossible de reconnaître un autocrate bien irrité dans cette petite anecdote que les *Mémoires* nous racontent eux-mêmes à propos d'un portrait de Girodet, qui figurait au Salon et qu'on avait éloigné des regards de l'empereur : « Où est, dit Bonaparte, le portrait de Chateaubriand? » Il savait qu'il devait y être, on fut obligé de tirer le proscrit de sa cachette. Bonaparte, dont la bouffée généreuse était exhalée, dit en regardant le portrait qui était fort noir : « Il a l'air d'un conspirateur qui descend par la cheminée. »

Il est donc avéré que M. de Chateaubriand fit tout ce qu'il put pour irriter Bonaparte, et que Bonaparte s'irrita très-peu. N'ayant pas songé à la communication secrète et magnétique de ces deux natures, et n'étant pas très-touché de cette explication mystique, voici, faute de mieux, ce que nous avions imaginé pour résoudre ce problème. En fait de despotisme et surtout de persécution, Napoléon n'aimait pas le superflu, et, si l'on ne peut dire qu'il se soit toujours borné au nécessaire, il se contentait au moins de l'utile. La sincérité de ses grandes colères a toujours été mise fortement en doute par ceux qui l'approchaient. On pouvait le gêner, l'inquiéter facilement : il se fâchait et surtout s'emportait malaisément, et jamais mal à propos. Il était ombrageux et n'était pas susceptible. Ce qui pouvait nuire à son pouvoir, à l'ordre précaire, si péniblement rétabli en France, il le frappait sans pitié. Nous

n'avons jamais vu qu'il se soit montré très-jaloux sur ce qui ne touchait qu'à sa personne. Il n'appartient qu'aux grands hommes de taille humaine d'avoir un amour-propre plus étendu encore que leurs facultés : le sien disparaissait dans l'immensité de son pouvoir et de son génie. Tel que nous le connaissons, armé comme il l'était d'une censure toute-puissante, il devait s'inquiéter peu des invectives de M. de Chateaubriand, qu'il était sûr de pouvoir toujours arrêter à temps. La nature et surtout la mesure de ses opinions lui plaisaient. Pour l'empire français, la religion du *Génie du Christianisme* lui convenait et lui suffisait.

Avant tout, Napoléon se croyait prédestiné à terminer la révolution française; disons mieux, il croyait qu'elle avait déjà trouvé son terme en lui. Il pensait avoir résumé et satisfait en sa personne tous ses intérêts; il détestait ses passions, il redoutait ses doctrines. Plus même leur expression était élevée, plus leur organe était pur, plus il en concevait d'ombrages. Il tenait 93 muselé et logeait les régicides dans son conseil d'État avec plus de dédain que de crainte; mais l'ombre seule de 89, surtout quand elle lui apparaissait dépouillée du linceul sanglant de la terreur, le faisait involontairement pâlir. Telle était la raison de son inimitié systématique contre tous ceux qui avaient conservé l'inspiration de cette époque mémorable. Avait-il raison dans cette haine qui ne faisait pas de distinction? A coup sûr, on n'attend pas que je décide cette question. Dans les ténèbres où nous sommes plongés, bien hardi qui se prononcera sur le résultat final de la révolution française. Depuis soixante ans qu'elle court le monde avec son cortége mélangé de biens et de maux, elle n'a pas besoin de répondants; elle est assez grande pour répondre d'elle-même. *Elle a de l'âge, interrogez-la.* Toujours est-il que M. de Chateaubriand avait rendu à l'empereur un des services qu'on n'oublie pas, en détachant les esprits

de l'idéal de 89. Au type de liberté généreuse et d'égalité imaginaire que le XVIIIe siècle avait eu sans cesse devant les yeux, il avait substitué un type nouveau, qui se prétendait ancien, ce qui était un mérite de plus. A la place des Romains de théâtre cachant un poignard sous leur toge, et qui avaient si bien passé par les fenêtres au 18 brumaire, il avait fait éclore des chrétiens, des chevaliers qui n'étaient pas de beaucoup meilleur aloi, mais qui figuraient beaucoup plus convenablement autour de l'autel de Notre-Dame et du trône impérial. Parlant sérieusement, il avait mis l'imagination et la poésie de complicité dans l'œuvre de restauration sociale à laquelle Napoléon attachait son nom, et qu'il comptait léguer à sa dynastie. Or, Napoléon ne dédaignait ni la poésie ni l'imagination; il avait trop à faire avec elles; il savait de quel poids sont ces deux divinités mobiles dans ces conseils suprêmes où se décident les destinées des empires. En Égypte, à Arcole, à Marengo, il avait entendu le bruit de leurs ailes passer au-dessus de sa tente : il tenait à rester leur favori.

Tel était le secours que M. de Chateaubriand avait prêté, peut-être sans le savoir, à la politique de Napoléon. En dépit de son hostilité contre le nouveau maître de la France, il n'était au fond qu'un des ouvriers de son œuvre. Il avait chanté pendant que l'autre agissait. Aux yeux de la politique impériale, cela valait mieux que des compliments et faisait passer sur ses insolences. Cette politique lui savait gré de ce qu'il avait fait, et peut-être aussi, disons tout, de n'avoir pas fait davantage. Elle était bien aise qu'il eût remis le christianisme, cette grande institution conservatrice, en honneur, mais elle n'était pas fâchée qu'en la réhabilitant il en eût fait une affaire de mode et de sentiment plus que de conviction sérieuse. On le sait en effet, on l'a dit cent fois : le *Génie du Christianisme* n'est pas une apologétique sérieuse de la religion. La démonstration se borne

à ceci : qu'en fait d'inspiration poétique la Bible vaut l'Iliade, et que les traditions chrétiennes ont autant de charme que les fables homériques. M. de Chateaubriand a rendu ainsi au christianisme les proportions d'une mythologie brillante animant une morale saine; mais de la simplicité sévère de ses dogmes, mais de l'esprit de vie qui les anime, mais de ces appels directs et pressants par lesquels ils gourmandent la conscience individuelle, mais de ces traits acérés qui, au sein de la corruption du monde romain, allaient toucher et faire tressaillir tant d'âmes païennes, vous n'en retrouverez rien dans les écrits de M. de Chateaubriand. Il n'y prétendait pas, je le sais bien; il n'était pas prédicateur, il n'était ni Augustin, ni Jérôme, ni Bossuet, ni Pascal, et c'est justement parce qu'il n'avait rien de commun avec un père de l'Église que l'empereur le prenait en si bonne part. Que la grande ombre de l'auteur du concordat nous pardoune : nous savons parfaitement qu'il comprenait par le génie toute la majesté de la sainte religion de nos pères; mais nous doutons que, lorsqu'elle lui apparaissait dans toute sa sévérité morale, avec l'esprit d'indépendance qui l'anime, avec les limites qu'elle impose à toute autorité humaine, elle fût entièrement de son goût. Dans le fond de la pensée évangélique, il retrouvait encore trop de philosophie. Du sein de la conscience, il voyait renaître la liberté. Lui qui ne put vivre en partage de pouvoir avec le plus benin des papes, il n'eût pas longtemps vécu en bonne amitié d'intelligence avec un grand esprit chrétien dans toute la force et l'étendue du terme. Il eût rencontré là des rapports d'égalité qu'il n'aurait pu tolérer. Si cet antagonisme s'était trouvé sur son chemin, s'il y avait eu place sous son règne pour des Athanase ou des saint Bernard, c'est alors que le monde eût assisté à de grands combats. M. de Chateaubriand a-t-il pensé, par hasard, avoir donné un de ces spectacles? A-t-il pensé avoir résumé en lui l'ordre moral,

tandis qu'il voyait dans Napoléon la représentation de l'ordre matériel? Il se serait gravement trompé. Sa religion poétique convenait parfaitement à la religion politique de l'empereur. Le souverain se sentait la main sur elle et la dominait encore de toute la tête. Une religion extérieure et brillante, qui aurait diverti les imaginations, garanti les intérêts, et lui aurait abandonné les consciences, cela faisait très-bien son affaire. C'eût été un aliment pour l'exaltation des têtes jeunes et vives et un préservatif pour le bon ordre de la société. Voilà pourquoi il tenait tant à envoyer l'auteur du *Génie du Christianisme* secrétaire d'ambassade à Rome. C'était le complément du concordat. Une œuvre d'art gracieuse correspondait assez exactement à un acte de gouvernement sensé.

Seulement l'œuvre de l'empereur, fondée sur le bon sens, s'est consolidée en durant; celle de M. de Chateaubriand, confiée à l'imagination, s'est égarée sur les pas de ce guide aventureux. L'église catholique, rétablie matériellement par le concordat, a affermi et étendu son empire. La réaction religieuse, provoquée par le *Génie du Christianisme*, qui n'avait pas pénétré à une très-grande profondeur dans le sol et qui avait plus rapidement porté des fleurs qu'elle ne pouvait pousser de racines, n'a pas tardé à se dénaturer. D'un peu frivole qu'elle était dans l'origine, elle est bientôt devenue profane et plus tard sacrilége. M. de Chateaubriand avait dégagé la poésie du christianisme: la poésie n'a pas tardé à s'y faire maîtresse, et à le traiter comme son bien. Elle y a ajouté, elle l'a élargi, assoupli, énervé à sa fantaisie. Il avait établi des comparaisons qui manquaient un peu de respect entre les charmes de la vérité et ceux de l'erreur. Les comparaisons ont tourné en confusion et en mélange. Il avait élevé, dans *les Martyrs*, des autels à la fois au Dieu des chrétiens et aux dieux d'Homère, si bien parés l'un

et l'autre qu'on hésitait entre eux, mais assez distincts cependant pour qu'on ne pût pas s'y méprendre. Ses successeurs ont tout fait rentrer dans un panthéon en désordre, où Dieu et les démons, le bien et le mal, le vrai et le faux, la passion et la vertu, reçoivent le même encens souillé et entendent les mêmes cantiques verbeux. Il n'est personne aujourd'hui qui ne souffre de la profanation des choses saintes qui est le mal de la littérature et de la société actuelles. Nous serons condamnés au dernier jour par le second article du Décalogue : Vous ne prendrez pas le nom de Dieu en vain. La génération précédente se jouait du christianisme, celle-ci joue avec lui. Le sacrilége a succédé à l'incrédulité. Il serait injuste assurément de faire remonter jusqu'au *Génie du Christianisme* la solidarité de pareils travers. Ni la langue de M. de Chateaubriand ni son esprit ne se prêtaient à de tels écarts. Un sens droit et une phrase nette l'ont toujours distingué du vague panthéisme de son école; mais il est certain que l'entreprise de réhabiliter le christianisme plutôt encore comme beau que comme vrai, au point de vue de l'art plus que du dogme, a été le commencement de ces traitements familiers et blasphématoires que nous lui voyons subir, et que le premier qui a dit que Dieu était un grand poëte a autorisé d'autres à penser, s'il ne pensait déjà lui-même, qu'en qualité de confrères tous les poëtes sont de petits dieux.

Mais reprenons le fil des *Mémoires:* la hardiesse de M. de Chateaubriand contre l'empereur tout-puissant eut du moins pour lui cet avantage, qu'elle lui donna le droit de l'attaquer sans ménagement lorsqu'il n'était déjà plus le maître du monde, mais seulement un défenseur du sol français, serré contre les murs de sa capitale par cinq armées victorieuses que son bras seul tenait en échec. Ce fut, il nous le raconte, dans le petit bois de la Vallée-aux-Loups, au bruit du canon des alliés, qu'il écrivit les premières notes qui servirent à la brochure *de Bonaparte et*

des Bourbons. Par parenthèse, il nous paraît plus que douteux qu'à la date indiquée par les *Mémoires* (en décembre 1813), on pût entendre du Val-aux-Loups le canon d'armées qui étaient encore à cinquante lieues de Paris, et nous sommes heureux de le penser. Ce tableau d'un patriote établi dans une petite maison de campagne et écrivant à tête reposée un pamphlet contre le général des armées françaises, au son des armes étrangères, n'a, quoi qu'on fasse, rien qui plaise, et on aurait pu nous épargner ce détail répugnant, surtout s'il est contraire à la vérité. A cela près, nous ne ferons pas le procès à M. de Chateaubriand pour l'amertume de son invective contre un vaincu. Il a très-bien démontré qu'il n'a pas dépassé ce jour-là le diapason de l'injure habituel en France le lendemain de la chute d'un pouvoir, quel qu'il soit. En s'emportant contre Bonaparte, il faisait comme beaucoup de ses meilleurs amis de la veille. En désignant les Bourbons aux regards de la France abattue, il ne leur rendit pas un service, il leur imposa une lourde charge. Les Bourbons, rentrant à la suite de l'invasion, subirent alors une fatalité de leur situation. Le malheur fut pour eux; l'avantage fut pour la France écrasée, à qui ils épargnèrent une occupation prolongée, qui, pour un temps, l'aurait réduite au sort de la Pologne. M. de Chateaubriand démontre cela avec beaucoup de vérité et de noblesse; nous constatons cette défense généreuse avec plaisir. Nous aimons qu'on soit de son parti, qu'on défende sa cause, quels que soient cette cause et ce parti. C'est un plaisir que M. de Chateaubriand ne nous fait pas souvent dans le récit de sa carrière politique.

De 1814 à 1848, la France a fait pendant trente-quatre ans l'essai du gouvernement représentatif. Trois fâcheuses dispositions ont principalement contribué à donner par deux fois à cette tentative une si triste issue : un esprit d'opposition général et systématique contre le pou-

voir, l'excès des prétentions, la vivacité des inimitiés personnelles. Ces trois traits du caractère de la nation, communs à presque tous nos hommes politiques, ont rendu le gouvernement à peu près impossible avec des institutions dont la liberté encourage la résistance, excite l'ambition, donne carrière aux ressentiments. Nous n'avons pas souvenir de les avoir jamais vus nulle part si prononcés que dans le portrait vivant qui nous est tracé par les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Homme public pendant quinze ans, mêlé à la politique par ses préoccupations, quand il ne l'était plus par ses actes, M. de Chateaubriand a fait opposition à tous les pouvoirs : il a prétendu à tout; il a fini par détester tout le monde. Les griefs de ces oppositions constantes, le dépit de toutes ces vanités blessées, le fiel de toutes ces haines contenues, voilà ce qui compose les quatre derniers volumes de ses *Mémoires*.

Plus d'un lecteur se sentira, comme nous, en abordant cette partie de l'ouvrage, dans une situation d'esprit tout opposée à celle qui l'inspira. M. de Chateaubriand ne décolère pas (passez-moi le mot) contre les partis et les hommes qui se sont succédé au pouvoir. Pour notre part, le récit de ces belles années de liberté et de paix nous inspire un sentiment de reconnaissance qui s'étend à ceux dont le nom s'y trouve mêlé. La tâche entreprise par les deux monarchies constitutionnelles dans des conditions différentes nous paraîtra toujours, quel qu'en ait été le succès, la plus noble qu'aucun gouvernement se soit jamais proposée. Concilier le principe de l'autorité royale avec les garanties de la liberté publique; sur le terrain rasé par la révolution française, élever un édifice social nouveau, qui pût se tenir debout, par les seules forces du bon sens et de la raison, sans demander à personne le sacrifice d'aucun droit légitime, sans reconnaître d'autres priviléges que ceux de l'inégalité naturelle des intelligences; se charger de la protection commune de tout le

monde, en se laissant attaquer par le premier venu : voilà le problème qu'ont résolu pour le bien de la France, pendant trente-quatre ans, les deux gouvernements monarchiques. Ne disons pas, pour notre honneur, ce que la France a fait pour eux. L'histoire sera juste, nous le pensons, pour tous les hommes qui ont mis sincèrement la main à cette œuvre, quel que soit leur nom et leur origine, de quelque bout de l'horizon qu'ils soient partis, quel que soit l'écueil où ils sont venus se briser. Elle sera plus juste pour chacun d'eux que tour à tour ils ne l'ont été les uns pour les autres ; elle prendra probablement à leur égard le contre-pied de l'opinion contemporaine. Impitoyable pour cet esprit frondeur et taquin qui a sapé toutes les bases de l'ordre social, elle demandera compte aux hommes d'état de tous les sacrifices qu'ils ont faits pour lui complaire, et leur tiendra compte des efforts qu'ils ont faits pour le dompter ; elle leur fera payer cher une popularité factice ; elle les vengera d'une impopularité encourue au service du pays. En un mot, elle sera indulgente pour les gouvernements, sévère pour les oppositions. Ce sera une manière de rendre et de faire justice à peu près de tous les côtés, car il n'est personne qui tour à tour, depuis trente ans, n'ait joué les deux rôles. Au sein d'une liberté presque sans limites et d'une sécurité sans nuage, l'opinion fut à son aise pour se montrer constamment ingrate. Depuis que nous nous sommes aperçus que ces deux biens ont quelque prix, l'histoire, pour être presque toujours reconnaissante, n'aura besoin que d'être équitable.

A ce compte, elle sera sévère pour M. de Chateaubriand, car, nous le répétons, l'opposition a été son élément et sa vie. Sur les quinze ans du gouvernement de son choix, il en a passé douze dans l'opposition, et dans une opposition non pas silencieuse ni modérée, mais passionnée, vitupérative, s'exhalant de mois en mois en brochures qui épuisaient le vocabulaire de l'invective. Les

trois années où M. de Chateaubriand s'est tu sont celles où il était ambassadeur ou ministre, et il nous apprend lui-même, par ses *Mémoires*, que si les convenances d'État le condamnaient alors au silence, le démon de l'opposition n'y perdait rien. Envoyé, il écrivait à ses ministres des dépêches qui valaient des pamphlets; ministre, son silence même lui servait d'instrument d'opposition contre ses collègues, et ce fut un de ces silences significatifs qui emporta hors des bornes de la prudence et de la politesse l'impatience de M. de Villèle. Encore si cette ligne d'opposition avait toujours été la même, il aurait droit de se poser, comme il fait, en Cassandre prophétique, dont les avertissements négligés n'ont pu arrêter la chute d'Ilion. Mais il convient lui-même que cette ligne est brisée brusquement à un point déterminé : sa sortie du ministère. Il a sa première et sa seconde opposition, dirigées en sens directement contraires (c'est lui qui les désigne ainsi), comme un grand peintre a sa première et sa seconde manière. Ces oppositions coïncident avec les deux systèmes de gouvernement que la restauration a tour à tour employés et les deux seuls entre lesquels elle pût choisir. Placée entre deux partis ennemis qu'elle était tenue de concilier, entre deux ordres d'idées qu'elle avait pour tâche de faire vivre ensemble, la Restruration n'avait guère d'autre alternative que de donner le pouvoir à l'un de ces deux partis, en le chargeant de se plier du mieux qu'il pourrait aux habitudes de l'autre. Il fallait abandonner l'autorité aux hommes de la révolution, en s'efforçant de les rendre monarchiques : ce fut le système que M. Decazes professa courageusement; ou la concentrer tout entière entre les mains des hommes monarchiques par excellence, pour les engager à s'accommoder aux habitudes constitutionnelles; ce fut le système que M. de Villèle pratiqua adroitement. M. de Chateaubriand y fut associé quelques jours. La France aurait beaucoup gagné, si l'un ou l'autre

de ces systèmes avait rencontré en face de lui des adversaires moins impatients de le renverser que soigneux de le contenir et de le ramener à ce juste point d'équilibre dont les gouvernements au fond tendent toujours à se rapprocher. Tout gouvernement qui aurait duré dans l'enceinte de la charte aurait affermi cette charte même ; tout ministère renversé au nom de la charte l'ébranlait dans sa chute. Si M. de Chateaubriand avait été ce qu'il prétend, un monarchique libéral, son rôle eût été précisément celui de ce modérateur des oppositions, qui ne s'est jamais trouvé en France. C'est le rôle opposé qu'il a joué ; dans les deux sens, il a mis le feu aux inimitiés ; il a reculé les limites de la passion et de l'injure. Il a traité M. Decazes d'assassin et M. de Villèle de marchand d'âmes et de consciences ; il a emprunté à ses opinions successives uniquement ce qui pouvait rendre son opposition plus dangereuse et plus poignante pour l'ennemi qu'il combattait. Ce fut lui qui, dans sa première opposition, enseigna au parti religieux et monarchique à emprunter la forme injurieuse, le langage et les habitudes de la presse radicale. Lisez *le Conservateur ;* c'est le ton de l'anarchie mis au service des principes de la monarchie de droit divin et de l'autorité catholique, douloureux mélange dont le brevet d'invention appartient à M. de Chateaubriand, mais qui n'a pas manqué d'imitateurs pendant dix-huit ans, et dont la révolution de février a eu le mérite de nous délivrer. En revanche, s'il y eut, comme on l'a beaucoup dit, une portion du parti libéral qui emprunta hypocritement le langage des institutions monarchiques pour arriver à les renverser, la seconde opposition de M. de Chateaubriand dut la servir à souhait. Ainsi il donna tour à tour à l'opinion monarchique les allures révolutionnaires, aux tendances révolutionnaires la consécration monarchique. Avec une naïveté sans pareille, il croit que les détails très-blessants, en effet, de sa disgrâce excusent complétement ce changement de front, et

il couvre tout de ces trois mots, écrits en gros caractères en tête d'un chapitre : *Je change de public*. Et de conscience, en avait-il aussi changé par la même occasion? Nous ne connaissons que le soleil qui change de point de vue sans changer de place, et qui passe sans bouger de l'orient à l'occident. Y a-t-il dans le monde des esprits des étoiles fixes autour desquelles les idées, les gouvernements et les nations tournent comme d'humbles satellites?

M. de Chateaubriand se vante beaucoup du retentissement qu'eurent sa sortie du ministère et son passage de la première à la seconde opposition. L'impression fut grande, il est vrai: elle eut sur beaucoup d'esprits un effet décisif. L'étroite, mais loyale intelligence de Charles X dut éprouver autant de colère que de scandale à voir l'homme des passions de 1815, le ministre de la guerre d'Espagne, aller prendre rang du soir au matin, pour une disgrâce, dans l'armée libérale. La défection de l'orateur et du poëte chevaleresque de la droite dut lui fournir un argument de plus sur l'incompatibilité des institutions libérales et du caractère des Français. De son côté, le public (fort libéral alors), charmé de l'expression véhémente de la colère de M. de Chateaubriand, qui, succédant à une longue intimité, avait tout le charme d'une indiscrétion, s'affermit de plus en plus dans l'opinion qu'on ne pouvait vivre, même sur un pied d'étiquette polie, avec un parti et des gens dont l'amitié tournait si court. Chacun, public et souverain, s'enfonça ainsi dans ses tendances naturelles, et il en résulta qu'un jour, le roi ayant cherché l'occasion de se délivrer des institutions, le public ne la trouva que trop bonne pour se délivrer aussi du roi.

Voilà le service le plus net que M. de Chateaubriand ait rendu à cette conciliation à jamais regrettable de la vieille monarchie et de la France nouvelle, à laquelle il prétend avoir consacré sa vie. Qu'importe qu'il ait voulu établir un lien d'unité entre ses deux oppositions en mon-

trant qu'il avait, aux deux époques, défendu la liberté de la presse et ce qu'on a nommé depuis la théorie du gouvernement parlementaire? Ne sait-on pas que toutes les constitutions libérales contiennent un arsenal d'opposition où toutes les causes en minorité peuvent aller se fournir d'armes? La liberté de la presse et le gouvernement parlementaire sont des moyens de résistance qu'on peut employer indifféremment au service d'une opposition aristocratique ou démocratique, royaliste ou républicaine, et, pourvu qu'on ait soin d'en tirer des conséquences qui rendent tout gouvernement impossible, on peut, avec une apparence de consistance, combattre, par les mêmes arguments et pour servir la même ambition, les systèmes de politique opposés. Il est tel journaliste, de nos jours, qui en remontrerait à M. de Chateaubriand sur cet art de tourner pour ainsi dire, sur pivot, et de dire toujours la même chose en défense des opinions les plus contraires; mais les gens de bonne foi ne sont pas dupes de ces artifices de polémique. Ce qui importe ce ne sont pas les moyens, c'est l'esprit général, ce sont les sentiments dominants d'une opposition, c'est surtout le ton qu'elle affecte. Qu'on reconnaisse, si l'on peut, l'ami passionné de la monarchie légitime, je ne dis pas seulement dans les derniers pamphlets de M. de Chateaubriand, mais même dans les chapitres de ses Mémoires où de sang-froid, à tête reposée, il raconte sa dernière campagne politique. Un ami, même affligé, résiste, mais n'offense pas. A l'âcre saveur du langage, on reconnaît non pas l'amitié contristée, mais la personnalité outrée que la vengeance même n'a pu calmer. Relisez seulement son discours à la Chambre des pairs le lendemain de la révolution de juillet: il a bien eu le courage de le réimprimer! Je m'adresse au cœur des gens de bien; ils savent s'il est quelque chose de plus déchirant et de plus délicat au monde que de retrouver dans le malheur un ancien ami qui nous a blessé.

C'est la pierre de touche des sentiments généreux. Une parole, un geste, une inflexion de voix, tout a du prix dans ces moments solennels. Que dire d'un confident, d'un serviteur, qui n'a pas trouvé d'autre adieu à envoyer sur la trace d'une famille exilée que de lui dire qu'elle est chassée *à coups de fourche* par l'indignation publique? Que cette rhétorique est donc bien placée dans sa bouche! En fait de phrases, qu'il faut avoir le cœur à l'ouvrage pour broder sur un tel thème! Il renonçait pour cette famille à sa dignité, dira-t-on, dans ce moment-là. De grâce, laissons-le se draper dans ce contraste auquel il a sans doute assez songé en descendant de la tribune. Je ne sais comment les choses se passent entre souverains et sujets; mais, entre gens du monde, un ami qui offre un sacrifice sur ce ton-là s'expose fort à ce qu'on lui jette sa bourse et ses dons par le milieu du visage.

Ce discours, le dernier qu'il ait prononcé, puisqu'il y donnait sa démission de pair de France, est aussi le chef-d'œuvre du genre. Placé au confluent de deux gouvernements, on ne sait qui y est le plus outragé du pouvoir naissant ou du pouvoir tombé. C'est là aussi qu'on voit commencer certaines flatteries pour la république, certaines douceurs à l'adresse de la démocratie future, qui couronnent étrangement le récit de cette vie monarchique. Je passe, et pour toutes sortes de raisons dont la plus grande est une insurmontable répugnance, les trivialités que M. de Chateaubriand n'a pas dédaignées dans sa narration plus qu'infidèle de la révolution de juillet. Je ne m'étonne pas qu'un homme de parti ait pu les écrire; je m'étonne qu'un homme de goût ait pu les relire. Mais c'est une étude morale que je fais et non une discussion politique que je veux engager. Il est d'ailleurs par le monde des grandeurs tombées qui, dans leur retraite pleine de dignité, ne pardonneraient pas à un défenseur maladroit d'accepter une discussion sur leur compte

engagée dans un tel langage. Le moment n'est pas venu où l'impartiale postérité dira que la lourde responsabilité des révolutions pèse sur ceux qui les provoquent et non pas sur ceux qui les terminent. N'anticipons pas sur son jugement; mais, dans ces journées de révolution, où le sol de Paris tremblait et brûlait sous les pas, où M. de Châteaubriand eut le malheur, à ce qu'il nous dit, de ne rencontrer parmi ses amis que des parjures ou des poltrons, tandis que chacun sauvait l'ordre social comme il pouvait, les uns en essayant de conserver un vieux trône à un jeune roi, les autres de fonder une monarchie nouvelle, M. de Chateaubriand eut, lui, quelque part, sur les quais, une aventure populaire qui paraît lui avoir laissé de grands souvenirs. Il fut porté en triomphe à la Chambre des pairs par une cinquantaine d'étudiants, qui répétèrent bénévolement tous les cris qu'il leur fit pousser. Ceux qui l'ont vu arriver à la tête de ce cortége disent qu'il était singulièrement exalté, et qu'il lui échappa de dire : « Eh ! qu'on détruise la monarchie ! En huit jours, avec la liberté de la presse, je l'aurai rétablie. » Il eut évidemment, en ce moment, quelque pressentiment du rôle de paratonnerre. Il lui vint en tête de mettre à flot quelque brochure sur la vague populaire. Cette idée évidemment ne l'a plus quitté, et les espérances d'un avenir républicain percent jusque dans sa correspondance avec Mme la duchesse de Berri. Peu s'en faut que pendant sa détention préventive dans le salon de M. Gisquet, qu'il appelle un cachot, il ne se crût un demi-martyr de la société nouvelle et du républicanisme. Il paraît très-préoccupé que la jeune France ne le prenne pas pour *un rabâcheur de panache blanc et de lieux communs sur Henri IV*. Il ne veut pas qu'on le croie capable *d'un attendrissement de nourrice transmis de maillot en maillot depuis le berceau de Henri IV jusqu'à celui du jeune Henri*. Avouez que nous voilà bien loin de la *Vie et de la mort du duc de Berri*.

En fait de palinodie, nous avons vu bien mieux, je le sais; mais il y a quelque chose de tout particulier chez M. de Chateaubriand : c'est un mélange d'humeur et d'adulation, c'est une tentative de flatter à la fois et de maudire la société nouvelle, de s'associer à ses espérances plus ou moins chimériques de régénération en continuant à traiter la Révolution française de décadence, de greffer en soi le républicain sans donner tort au royaliste. Le but de ces alternatives est évident : c'est un effort pour concilier le mérite de la consistance politique avec celui de ces intelligences souples qui savent se prêter à la marche de l'opinion populaire; mais le résultat suggère une comparaison un peu vulgaire que nous ne hasardons que parce que M. de Chateaubriand s'en est permis tant qui lui ressemblent. On dirait les propos d'une femme âgée qui, tout en médisant des mœurs de la génération nouvelle, lance par habitude une œillade oblique à quelque jeune homme.

Ce n'est là, au fond, qu'un trait de plus du caractère général que M. de Chateaubriand a manifesté, une prétention universelle à tous les genres d'intelligence. En fait de facultés intellectuelles, la Providence l'avait gâté; s'il est permis de le dire, elle lui avait en quelque sorte tendu un piége, et il n'est pas le seul qui s'y soit laissé prendre. Son talent d'écrivain lui fit illusion sur toutes ses autres facultés. En dépit de ses prétentions à la qualité d'homme politique, d'historien et de penseur, M. de Chateaubriand reste et restera avant toutes choses un grand écrivain. A part quelques défauts qui n'étaient pas inhérents à sa manière d'écrire, et qu'il a recherchés dans le but de produire un effet exagéré, c'est un écrivain de la grande école, du bon temps de la langue française, de ce temps où la lucidité faisait le mérite principal du style, où on ne pouvait écrire qu'à la condition de se comprendre bien soi-même et de se faire bien comprendre des autres. Le style de

M. de Chateaubriand est net avant même d'être brillant. Alors même que le fond des idées est parfois vague, le contour de la phrase est toujours précis. Chaque membre a son sens déterminé, chaque mot, même étrange, a sa valeur. Les combinaisons de mots sont quelquefois forcées, jamais jetées à l'aventure. Parfois le style même a fait à la pensée une heureuse violence et l'a forcée de s'éclaircir en s'exprimant. Lorsqu'aux premiers jours de la restauration M. de Chateaubriand se mit à l'œuvre pour traiter de politique, cette heureuse manière d'écrire fit un effet inattendu. Cette phrase acérée, ce tour net, relevés à des temps justes par une métaphore pleine d'éclat, appliqués à des sujets longtemps défendus, ravirent un public fatigué de silence, avide de publicité. Cette voix brillante avait je ne sais quoi de strident qui lui donnait un immense écho. Il n'en fallut pas davantage à M. de Chateaubriand pour se croire transformé en homme d'État, et surtout, comme il le dit avec une complaisance mal déguisée sous une apparence de dédain, en homme positif et pratique. Il se trompait. S'il eut parfois le langage des affaires, le fond lui manqua toujours. Il écrivit bien sur les affaires, il ne les fit jamais bien. Une étude attentive de ses écrits le démontre. Il suffit de relire ses livres de doctrine politique : à première vue, ils abondent en idées sensées vivement exprimées. Regardez de près : que d'incohérences ! que d'antithèses puériles ! Le bon sens, la raison, sont pour ainsi dire d'emprunt et à la surface ; la chimère et l'inconséquence sont au fond ; on dirait que ce sont les paroles bien tournées qui ont suggéré les pensées justes, et que le besoin d'être intelligible a donné à l'intelligence une extension momentanée, qui, l'instant d'après, l'abandonne. Même spectacle dans ses dépêches du congrès de Vérone : c'est l'accent, et, comme on dirait, la note musicale des affaires ; mettez-les à côté des lettres de M. de Villèle, c'est un personnage à côté d'une personne. Tout

le monde ne s'y trompait pas. Plus d'un de ses correspondants augustes d'alors (dont il a cité toutes les dépêches) laisse percer son impression par une flatterie ironique, par un petit sourire du coin des lèvres dont M. de Chateaubriand ne s'aperçoit pas. Son rusé collègue ne s'y faisait pas plus d'illusion et n'aimait pas qu'on s'en fît; mais M. de Chateaubriand lui-même était sincèrement dupe de ses propres phrases, et, de bonne foi se croyant le plus grand diplomate et le plus grand ministre du monde, il n'a jamais compris ce qui a manqué à ses succès et ce qui a causé ses disgrâces.

Aussi, pensant avoir tous les mérites, il était simple qu'il prétendît à tous les honneurs. Il faut voir avec quel naturel et quel sans-gêne de vanité! Il y a un chapitre intitulé *Présomption*, auprès duquel toutes les tirades des marquis de Molière pâlissent. Puis il faut voir aussi les joies enfantines que lui causent les plus simples signes extérieurs attachés aux dignités, dont, après tout, il fut comblé, le nombre de ses gens, la livrée de ses domestiques, l'éclat de ses fêtes ou de ses dîners, sa maison remplie de beau monde et sa poitrine chamarrée de cordons! Heureux mortel, que les prétentions aristocratiques ne privent d'aucune des joies des parvenus! Tout cela, bien entendu, est raconté négligemment avec un souverain dédain qui n'a pas empêché de tout compter, de tout remarquer et de tout dire. Règle générale nécessaire à l'intelligence des *Mémoires:* toutes les fois que l'auteur a prétendu à quelque chose, il a soin d'en parler avec dédain. On est confondu du nombre de choses auxquelles il a pensé et dont il ne s'est jamais soucié. Ce procédé étant général et passé à l'état d'habitude, que penser de phrases comme celle-ci: « Rois de la terre, gardez vos couronnes, et surtout ne me les offrez pas, car je n'en veux mie; » ou bien encore: « Je pourrais m'adresser aux monarques; comme j'ai tout perdu pour leur couronne, il

serait assez juste qu'ils me nourrissent; mais cette idée qui devrait leur venir ne leur vient pas, et à moi elle vient encore moins. Plutôt que de m'asseoir au banquet des rois, j'aimerais mieux recommencer la diète. » Puisque cette idée n'est venue à personne, on se demande comment elle se trouve imprimée tout au long.

Ces élans d'amour-propre seraient des petitesses innocentes, si toute vanité n'avait un revers de médaille, et si une si grande complaisance pour soi-même n'engendrait toujours une déplaisance égale pour autrui. On dit en philosophie que le non-moi est la limite du moi. M. de Chateaubriand paraît avoir cruellement senti cette vérité, et ce moi, dont le domaine tenait tant de place, en a cordialement voulu à tout ce qui lui servait de frontière; mais ici vraiment on ne se sent plus le courage de railler. Aussi bien on ne rit pas de bon cœur devant la mort, et nous touchons à un tort moral d'une telle gravité, qu'il passe les bornes de la plaisanterie, et servira d'excuse en même temps qu'il mettra le comble à la sévérité de notre jugement.

Il y eut un homme au XVIIe siècle doué d'une âme à la fois haineuse et honnête, profondément aigrie par le spectacle d'une immoralité fastueuse et par le silence obligé d'une cour. Il eut des amis chauds qu'il servit loyalement; il eut des ennemis qu'il combattit en face. Retiré des affaires, vieillissant au fond d'un château, il se consolait de l'âge en racontant des souvenirs de sa jeunesse. Une phrase abrupte, éclairée par une imagination vive, a fait passer jusqu'à nous l'ardeur de ses inimitiés; mais quelle chaleur dans ses affections! quel accent de sincérité dans ses regrets! Comme l'indignation de l'ami du bien, comme la hauteur naturelle du grand seigneur, comme la sagacité de l'observateur ont plus de part encore à ses jugements impitoyables que la passion personnelle! Comme on sent que le présent est fini pour lui, que le monde n'existe

déjà plus alors même que la jeunesse de l'âme évoque si vivement les souvenirs du passé! Et pourtant du fond de sa retraite et du milieu de sa colère cet homme conserva un tel sentiment de son devoir, un tel tact des convenances de la société des honnêtes gens, qu'il laissa son manuscrit dans le silence et lui interdit le jour pour un demi-siècle. Nul n'en soupçonna l'existence de son vivant, et, quand ses arrêts sont venus à la connaissance du public, il n'y avait plus rien de commun entre sa société et la nôtre. Les fils, les petits-fils, avaient suivi les aïeux dans la tombe. Le temps, comme le fleuve infernal, avait déroulé par neuf fois entre lui et nous les anneaux des révolutions.

M. de Chateaubriand n'a pas attendu la mort au fond d'un château; elle l'a trouvé tranquillement assis dans le salon d'une femme gracieuse et bonne, dont aucun sentiment haineux n'approcha. A l'ombre de cette protection paisible, les hommes de tous les partis se pressaient autour de lui, heureux d'oublier des griefs surannés et d'environner de respect et d'honneurs la vieillesse du dernier grand écrivain de la France. Il put rencontrer là, juqu'au dernier jour, d'anciens adversaires, des successeurs et des rivaux. Je jurerais volontiers que le moindre ressentiment ne se fit jamais sentir ni dans l'expression de leur visage, ni dans l'inflexion de leur voix. Les passions politiques se taisaient devant le déclin solennel du génie.

M. de Chateaubriand n'a point écrit ses mémoires dans le silence ni pour la postérité. Sauf la publicité directe, tous les moyens détournés ont été employés pour les faire connaître. Les confidences partielles ont été nombreuses; les indiscrétions de la presse ont été tolérées, sinon provoquées. Par une anticipation sans exemple, par une fraude faite aux droits de la mort, M. de Chateaubriand a escompté le succès, disons tout, bien que le mot fasse mal, le profit de son œuvre posthume. Il a su, il a

parfaitement su au milieu de quelle société allait tomber cette œuvre attendue, prônée, payée. Il a pu connaître tous ses lecteurs par leur nom et mesurer la portée de toutes ses phrases.

Et cependant, quand ce livre tant annoncé a été enfin livré à notre impatience légitime, il s'est trouvé contenir des volumes entiers inconnus aux confidents les mieux informés, et qui ne sont qu'une longue diatribe personnelle frappant à droite et à gauche, amis et ennemis, adversaires et collègues, femmes et hommes, vivants et morts, sans plus de ménagements pour la vérité des faits que pour l'intégrité des caractères. L'élégie ou l'épopée des premiers volumes, on en avait fait des lectures complaisantes; le libelle des derniers livres avait été gardé secret pour la surprise du public, et quand ces traits envenimés sont entrés dans des plaies encore saignantes, quand des vieillards sont venus réclamer pour leur honneur que les révolutions même avaient respecté, quand les fils ont voulu justifier la mémoire offensée de leur père, la défense légitime et la piété filiale n'ont plus trouvé à qui s'en prendre. C'était un mort qui revenait de nuit pour calomnier, et disparaissait sans attendre le jour. La tombe se rouvrait un instant pour laisser passer l'injure; elle se refermait aussitôt pour repousser la vérité qui venait s'émousser sur sa pierre!

Nous serions au désespoir qu'on nous soupçonnât d'exagération, peut-être de ressentiment, pour tout ce qui a pu froisser, dans l'ouvrage de M. de Chateaubriand, des sympathies qui nous sont chères. Aussi, j'admets qu'on ne doit rien, pas même la vérité, et surtout pas la justice, à d'anciens adversaires politiques; j'admets que le regret d'avoir été et le dépit de ne plus être excusent, légitiment même, si l'on veut, la profondeur des rancunes et l'amertume des expressions; j'admets que le dernier gouvernement, fondé trop exclusivement sur la raison, en dehors

des traditions du passé et des chimères de l'avenir, ne disait rien à l'imagination d'un artiste, et j'abandonne cette époque heureuse et libre aux violences de son ennemi comme à la justice intérieure que chacun lui rend aujourd'hui. Je passe tout à M. de Chateaubriand quand il sert son inimitié; mais quand il trahit l'amitié, quand il met son amour-propre en dehors de la noble solidarité d'une cause vaincue, quand il nous introduit dans les confidences de la défaite et de l'exil, pour nous faire voir comme il y fut seul sage, seul courageux, au milieu de l'imbécillité et de la lâcheté générale, je sens mon indignation renaître, et je la crois d'autant plus sincère qu'elle est alors pleinement désintéressée. Des ennemis, soit; mais d'anciens amis, mais des corps de l'État au sein desquels on a siégé, une cour proscrite qui joint la dignité du rang à celle du malheur, quelle raison, quel prétexte d'étaler aux yeux des contemporains leurs portraits dénaturés, leurs secrètes douleurs dévoilées, leurs faiblesses malignement commentées? Parmi tant de révélations que M. de Chateaubriand nous fait sur le compte de ce parti monarchique au sein duquel il a vécu, il en est que nous ne savions pas et que nous ne croirons jamais; il en est que nous savions et que nous n'avions nul besoin d'entendre. Nous ne croirons jamais, par exemple, que, parmi tant de serviteurs du vieux roi, qui, en 1830, se jetèrent entre lui et la fureur populaire, il ne se soit pas trouvé un homme de cœur. Il ne dépendra pas de M. de Chateaubriand d'altérer la réputation de loyauté attachée à certains noms; il ne réussira pas, après vingt ans, à noircir la bonne foi de ce noble médiateur qui accourut de Saint-Cloud au péril de sa vie, et dont, au milieu de l'effervescence d'un peuple, la parole, si elle ne fut pas écoutée par tout le monde, ne fut mise en doute par personne. En revanche, pense-t-il nous avoir rien appris lorsqu'il nous fait voir en détail ce que tout le monde sait, à savoir que, quand les rois ont le malheur

d'avoir des cours qui se mêlent de leurs affaires, l'exil même ne les préserve pas des intrigues? Mais, en vérité, va-t-on en pèlerinage chez les rois détrônés pour raconter ensuite les petites misères qui les entourent? Ce voyage solitaire en Bohême, ce journal maussade tenu dans une auberge, voilà peut-être la lecture la plus mélancolique que ces dix volumes présentent. On y lit jusqu'au fond de cette âme dévastée. L'orgueil courbé par l'âge erre sur ces ruines, où passent aussi par moments des images presque inconvenantes, de passagères, d'impuissantes lubies de jeune homme. Puis nous entrons dans ce vieux palais, et les sentiments qu'y porte l'auteur nous paraissent aussi froids que les murs démeublés qu'il dépeint. C'est un prince qui commanda des armées françaises, qui espéra le trône, et dont la douleur muette est tournée en imbécillité ridicule. C'est un vieux serviteur *à qui une congestion religieuse embarrasse le cerveau;* c'en est un autre qui est un grand seigneur avorté, *un amateur des arts sans imagination, un libertin à la glace*, qui a enterré *la monarchie à Hartwell, à Gand, à Édimbourg, à Prague, toujours veillant à la dépouille des puissants défunts, comme ces paysans des côtes qui recueillent les objets naufragés que la mer rejette sur ses bords :* voilà ce qu'un mourant écrivit sur les compagnons fidèles du malheur.

Que devait faire maintenant devant ce singulier monument une critique sincèrement admiratrice du talent, mais plus respectueuse encore pour la morale? Sera-t-il dit que ce calcul aura réussi? Sera-t-il dit qu'après s'être livré en paix à ces solitaires épanchements de fiel, il aura préservé jusqu'à sa mémoire de la revendication de la vérité? Cette idée est insupportable. M. de Chateaubriand n'est plus. Son souvenir, ses exemples vivent. Nous vivons aussi pour les interroger, et en tirer pour la génération présente d'utiles enseignements. Ces longs volumes ren-

ferment une grande leçon. Ne craignons pas de l'envisager.

M. de Chateaubriand nous a donné son secret. Il fut un sublime égoïste; il ne pensa qu'à lui-même; il a vécu, il est mort dans cette pensée. Au-dessus de ses sentiments de famille, de ses épanchements d'amour, de ses dévouements politiques, sa personne passe toujours; elle survit, à peine atteinte par les impressions du dehors, profondément dévorée par le feu d'une ambition intérieure; elle a débordé toutes les dignités dont il a été revêtu; elle a fait éclater tous les partis qui l'ont reçu dans leurs rangs. Son égoïsme n'eut point la mesquinerie d'un calcul; il eut la grandeur d'une passion. Comme tous les sentiments vrais, cet égoïsme a produit des actes de courage et même de sacrifice. Il est arrivé à M. de Chateaubriand de sacrifier son intérêt à sa gloire et sa place à son rôle; mais, sur l'autel où il s'immolait, il était dieu en même temps que victime.

Le mal qui consumait sa vieillesse chagrine fait ravage autour de nous; la scène politique est envahie par ces égoïsmes démesurés qui réussissent à troubler, à absorber peut-être quelques jours en eux-mêmes l'existence de toute une nation, et vont sécher ensuite sur quelque plage abandonnée, rejetés par tous les partis. Contenu par le régime salutaire de la discussion chez les hommes politiques proprement dits, ce mal semble surtout n'épargner aucun de ceux qui des lettres passent aux affaires. L'irritable vanité poétique, illustre dans tous les temps, est devenue aujourd'hui un véritable fléau populaire. Nous ne pensons pourtant pas qu'il ait été réservé à notre époque d'ajouter au fond la moindre dose à l'incurable égoïsme du cœur humain; mais il est en général, dans les sociétés, des conditions d'équilibre moral presque aussi essentielles à leur existence que la densité physique de l'air qu'elles respirent. Autrefois, quand l'homme heureusement doué par la nature sentait s'éveiller en lui les pre-

miers aiguillons du talent, il apercevait en même temps devant ses yeux des corps constitués, des dignités héréditaires, des grandeurs de tout genre qui l'étonnaient de leur élévation ; il sentait peser sur sa tête une société régulière avec ses traditions et ses doctrines, et ce poids salutaire doublait en la contenant l'élasticité du génie. Aujourd'hui, sur notre terrain mis à nu, quiconque s'élève un peu a tout de suite la tête par-dessus tout le monde ; il n'aperçoit plus que des fronts inclinés devant le sien. De là ces développements monstrueux de la vanité, véritables phénomènes moraux que l'étranger étonné vient admirer parmi nous. La pression atmosphérique manque partout autour de nous, et l'âme des poëtes, formée d'une matière plus volatile qu'aucune autre, est la première à mettre au jour ces prodiges d'une ébullition spontanée.

Aucune règle morale ne supplée, je le sais bien, aux contre-poids naturels d'une société bien organisée. La raison publique, quand elle fait un effort sérieux et qu'elle s'appuie surtout sur d'éternelles vérités, n'est pourtant pas tout à fait impuissante. Discussion politique, jugement historique et philosophique, critique littéraire, il est temps de convier solennellement toutes les forces de cette raison à une croisade contre le mal qui nous envahit. Il ne s'agit point ici de plaisir d'esprit, de raffinement du goût. Le mauvais goût, les mauvais cœurs, les malheurs publics, tout se tient intimement ; si nous ne le voyons pas, nous sommes bien aveugles. Dans un temps où la littérature fait les révolutions, pourquoi la critique ne se croirait-elle pas, pour sa part, chargée de les prévenir? Si M. de Fontanes avait vécu, nous n'aurions jamais eu la douleur des *Mémoires d'Outre-Tombe*, et si, heureusement pour M. de Chateaubriand, cette explosion a été si tardive, c'est sans doute à la saine, à la sévère critique de ses premières années que nous en sommes redevables. Si, le jour où le chantre encore pur des *Méditations* aventura

la religion dans la caverne de *Jocelyn*, quelque voix se fût élevée pour dénoncer la profanation cachée sous l'emphase, nous n'aurions peut-être pas vu commencer cette ligne de déviation morale qui passa par les *Girondins* pour aboutir à l'Hôtel de Ville. Il n'est pas jusqu'au grand apostat de notre âge, jusqu'à ce prêtre sur qui le monde s'est chargé d'exécuter les sentences de Dieu, à qui une critique hardie, faite à temps, n'eût peut-être épargné l'anathème. Malheureusement la critique, comme toutes choses dans ces temps heureux, profitait de la liberté commune pour se passer des fantaisies. On avait un gouvernement pour défendre la société; à lui les blâmes revenaient de droit : les directeurs naturels, devenus les corrupteurs de l'esprit public, n'entendaient qu'un concert d'adulations. La royauté sociale était chaque jour outragée; la prétendue royauté du talent conservait seule des courtisans et des flatteurs. Instruite par l'expérience, affranchie par le scandale, il est temps que la critique se mette à l'œuvre aujourd'hui pour crever ces outres de vanités littéraires d'où sortent par intervalles les orages des révolutions. Il est temps qu'elle reprenne ses règles et ses droits. Elle retrouvera ses règles, depuis longtemps oubliées, réfugiées aux pieds de la loi morale dont elles émanent. Ses droits sont ceux de la vérité qu'elle interprète et des générations nouvelles qu'elle enseigne; ils l'autorisent à parler de pair à tout le monde, et à traiter avec une franchise égale la réputation des vivants et la mémoire des morts.

RÉCEPTION

DE

M. A. DE SAINT-PRIEST.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

— Mars 1850 —

Le fait est désormais avéré : l'Académie Française subsiste, et la révolution expire à la porte de l'Institut. Cette noble et vieille compagnie soutient aujourd'hui le choc des ébranlements politiques avec le même calme qu'elle avait subi, pendant un siècle et demi, tout le feu des plaisanteries de ses détracteurs. Les vociférations des clubs n'ont pas plus étouffé sa voix qu'autrefois les quolibets des cafés où déclamait Fréron et soupirait *le Pauvre Diable*. Nous avons entendu l'autre jour le directeur de l'Académie invoquer un usage fondé sur un précédent de 1776. En quel autre lieu de France les amateurs du passé trouveraient-ils une pareille bonne fortune? Tel est le sort des institutions, sérieuses qu frivoles, mais fondées en conformité véritable avec le génie d'un pays, et placées, pour ainsi dire, dans le courant de l'esprit national. Ce

courant les emporte avec lui, elles surnagent à sa surface. Bien longtemps avant qu'il y eût une politique au monde, l'Académie Française en faisait, comme M. Jourdain de la prose, sans le savoir. Au milieu d'une société dont les divers rangs étaient profondément divisés et sourdement hostiles, où l'impertinence qui tombait d'en haut ne cessait d'alimenter l'envie qui grondait en bas, ce fut dans une compagnie littéraire que le privilége et le talent se rencontrèrent, pour la première fois, sur un pied d'égalité un peu conventionnelle, mais prélude d'une égalité véritable. Ce qu'elle n'avait jamais voulu faire sur les bancs des États généraux ni même du parlement, l'aristocratie française y consentit sur les fauteuils de l'Académie. Elle fit à son goût, ou, si l'on veut, à ses prétentions littéraires, le sacrifice qu'elle avait refusé à ses intérêts politiques. L'Académie Française est le seul théâtre où l'égalité ait été concédée sans avoir besoin d'être conquise.

C'est par là que l'Académie Française représente éminemment un des faits les plus frappants de notre histoire : le mélange de l'esprit littéraire à tout le développement social et politique du pays. Peu savante d'ordinaire, lisant peu et surtout impatiemment, la nation française est pourtant, qui ne l'a remarqué? imbue de littérature jusqu'à la moelle de ses os. Les lettres ont éclairé ses jours de gloire, et l'ont consolée dans ses jours d'humiliation passagère : elle est restée littéraire dans ses plus sombres jours de crime. Sa première révolution fut préparée dans les académies, inaugurée dans les théâtres, et resta académique et théâtrale jusqu'au pied de l'échafaud. Que de têtes roulèrent alors pour arrondir une période! Comme l'instrument de mort frappait avec la froide symétrie d'une antithèse de rhétorique! Et, hier encore, tout un peuple frémissant ne s'arrêtait-il pas ébloui par le faux éclat d'une métaphore et charmé par les accents pompeux d'une voix moins juste que sonore! Avec un peu d'amour-

propre et moins de patriotisme, l'Académie pouvait se dire qu'après tout la révolution de février n'était faite que pour porter à la tête des affaires un de ses membres au lieu d'un autre. Ce ne serait donc pas un des moins bons moyens d'apprécier en France le véritable état de l'opinion et d'essayer quelque prévision de l'avenir, que de regarder dans quel sens se porte le mouvement littéraire. Là où est la vive et saine littérature du pays, là sont ses véritables sentiments, là doit s'arrêter le succès définitif. A ce compte, nous devrions reprendre confiance, car si, il y a cinquante ans, la littérature portait à pleines voiles vers la révolution, elle y résiste aujourd'hui par ses meilleurs organes. Elle attaquait alors, elle se défend maintenant; elle détruisait, elle conserve; ce fut un adversaire dangereux, c'est un allié que nous ne devons pas dédaigner. Miracle pour miracle, assurément, il lui a été plus facile d'abattre les murailles de Jéricho au son de la trompette qu'il ne lui serait aujourd'hui de relever, par une harmonie nouvelle, les remparts détruits de Thèbes; mais enfin la littérature a enfanté la société nouvelle : c'est bien le moins qu'elle la protége. Elle nous a faits tels que nous sommes, qu'elle tâche de nous conserver comme elle nous a faits. Il y va de son sort comme du nôtre. Au sein de tentatives révolutionnaires qui puisent uniquement cette fois leur force dans des appétits matériels, il n'y aurait plus de place pour l'intelligence. La révolution qui nous menace n'aurait, en fait de poésie, pas même de *Marseillaise* possible. A entendre dès à présent ses promoteurs, on voit où elle irait chercher le vocabulaire de son éloquence, et la mort où elle nous enverrait serait véritablement *la mort sans phrases*.

Cette intime solidarité entre la politique et la littérature explique pourquoi deux fois depuis un mois l'Académie a disputé l'attention publique à l'Assemblée nationale, et pourquoi la politique y a pénétré, presque à l'insu de ceux-

là même qui l'y introduisaient. Assurément, M. de Noailles et M. de Saint-Priest avaient cent bonnes raisons pour ne pas parler politique à l'Académie, et entre autres le sentiment de réserve qui porte toujours les hommes de goût à ne pas trop parler des affaires de leur métier. Il n'y a pas eu moyen cependant de l'éviter. La politique s'est retrouvée sous leurs plumes, non pas cette politique bruyante qui vit d'émotions et s'exalte pour des noms propres, mais la politique élevée, paisible, qui se nourrit de méditations, qui se mêle à tous les mouvements de l'âme, et qui finit par pénétrer, en quelque sorte, à tel point l'intelligence, que toutes les pensées en portent l'empreinte. Cette politique a pris, chez M. de Noailles, une teinte mélancolique qui convenait au génie dont il consacrait le souvenir, et au passé dont il réveillait la cendre éteinte. M. de Saint-Priest lui a donné, au contraire, un tour vif, railleur, il l'a répandue sur tout son discours avec une légèreté élégante. Entre ces deux procédés si divers, il y a plus de rapport qu'on ne le pense. L'ironie et la mélancolie sont deux formes du doute, et le doute est, quoi qu'on fasse, au fond de l'esprit de tous ceux qui, de nos jours, ont réfléchi ou travaillé pour voir leurs réflexions déçues et leurs travaux emportés.

M. de Saint-Priest s'est montré dans son discours, tel que les lecteurs de la *Revue* le connaissent : toujours net et piquant dans son style, toujours impartial et sensé dans ses jugements; du XVIIIe siècle, par la précision et la sobriété de la forme, par un certain cachet de distinction, d'originalité personnelle, qui manque d'ordinaire à notre âge, toujours imitateur et trop souvent vulgaire ; du XIXe, par la largeur de la critique et l'intelligence des idées d'autrui. Cette critique large, cette intelligence étendue, avaient beau jeu pour se développer. De M. Ballanche à M. Vatout, quelle distance à parcourir ! que de cordes à toucher d'un bout à l'autre du clavecin ! M. de Saint-Priest a insisté

avec goût sur un rapprochement que le *hasard amenait et que l'art eût évité :* il ne savait pas ou n'a pas pu dire que l'orateur achevait le piquant contraste formé par la réunion des oraisons funèbres. M. de Saint-Priest, qui sait toujours ce qu'il dit et même un peu plus qu'il n'en dit, ne ressemblait guère en ce point, à M. Ballanche, et sa plaisanterie, toujours prise au fond de sa pensée et soigneusement cachée derrière ses mots, n'est pas précisément celle de M. Vatout. Cette plaisanterie est pourtant ce qui lui a permis de donner à son discours l'unité qui manquait au sujet. Il n'y avait que son esprit délié qui pût parcourir avec cette heureuse volubilité tant de tons divers. Il n'y avait que sa phrase élégante pour faire descendre les pensées de M. Ballanche à la portée de la foule et élever les jeux de mots de M. Vatout à la hauteur académique.

Le public a vivement goûté le ton de raillerie fine qui domine d'un bout à l'autre du discours de M. de Saint-Priest. Entraîné par la rapidité du style, ce public vraiment français s'est moqué de lui-même de la meilleure grâce du monde. Guidés par des appréciations toujours justes, mais aussi toujours critiques, nous avons raillé tous nos essais passés, tous nos espoirs futurs de gouvernement. Nous avons raillé, sans respect pour les dieux, cette époque *inimitable* de l'empire *devenue si tôt une légende et presque une religion.* Nous avons raillé, sans égard pour des mésaventures qui sont celles de tout le monde, ces délicates conceptions de la théorie politique à l'ombre desquelles nous avions vécu pourtant et même grandi pendant trente années, et qui ont *disparu emportées par un tourbillon dans un sombre jour d'hiver :* assez semblables à une de ces mécaniques savantes dont la science moderne a parsemé nos vallées, et qu'un troupeau d'animaux sauvages, chassé des forêts par la faim, serait venu dévaster tout d'un coup. L'auditoire a suivi avec complaisance tous les traits décochés par M. de Saint-Priest contre tout ce

qui a été déjà et ce qui peut rêver d'être encore. Il l'a vu accabler les novateurs de cette forte expression : *les architectes du vide*, sourire de pitié aux prophètes du passé, et, sévère pour les systèmes absolus, se montrer sans rémission pour tous les mélanges. Le *mariage morganatique du droit divin et de la souveraineté populaire*, cette douce et pacifique espérance des âmes conciliantes, est sorti tout meurtri de cette séance impitoyable. Ce jugement rapide, toujours suivi d'une exécution sommaire, ne s'est arrêté que pour se recueillir dans des termes pleins d'émotion devant la majesté des infortunes royales et devant le spectacle touchant d'une mort prématurée couronnant un exil volontaire. En un mot, au bout de cette heure qui a paru si courte à ceux qui l'ont passée en compagnie de M. de Saint-Priest, après avoir écouté les conseils salutaires qui ont terminé son discours, chacun est sorti dans une disposition d'esprit parfaitement appropriée au temps où nous vivons, avec une énergique résolution de sauver la société menacée et une assez grande incertitude sur les moyens d'y parvenir, avec une forte volonté d'arriver et une complète ignorance du but à atteindre, avec l'abîme en face et des ruines autour de soi.

Nous ne reprocherons pas à M. de Saint-Priest, à Dieu ne plaise ! le résultat un peu pénible où il nous a amenés sans avoir l'air d'y toucher et par un chemin si riant. Nous nous sommes bien trop amusés pour nous plaindre. Puis l'artiste s'inspire de ce qu'il voit, et tout ce qu'on voit aujourd'hui de la France appelle assez naturellement la critique. D'ailleurs, le don de saisir à ce degré le ridicule et de le faire passer tout d'un trait dans l'esprit d'un auditoire est un de ces talents qui dominent ceux qui le possèdent. Le sarcasme est comme l'enthousiasme de l'antiquité, il maîtrise le devin qu'il anime. Je soupçonne fort M. de Saint-Priest de ne pas être au fond si sévère pour la France, ni même pour son état social et politique, de ne

pas désespérer autant de nous que sa verve moqueuse le ferait souvent penser. Les écrits qui l'ont illustré, à défaut d'autres preuves, viendraient à notre aide dans cette supposition. L'écrivain qui, dans l'*Histoire de la conquête du royaume de Naples*, nous a montré la France toute-puissante en Europe, par l'ascendant du génie et des armes, dès le temps même de saint Louis, bien avant les malheurs de Crécy et d'Azincourt, qui nous fait retrouver ainsi tout un premier siècle de gloire enseveli dans les ténèbres qui l'ont suivi, sait mieux que personne qu'une nation douée d'une telle force de vie peut avoir plus d'une éclipse sans toucher encore à son déclin. Sans chercher de démonstration ailleurs que dans l'occasion présente, plus d'un passage de son discours, et entre autres le parallèle entre M. Ballanche et M. de Maistre, ce morceau capital qui résume toute la pensée de l'orateur, suffirait pour protester contre le caractère de désenchantement un peu trop général dont certains traits sont empreints. M. de Saint-Priest, qui reproche si sévèrement à M. de Maistre d'avoir maudit la France, ne voudrait pas faire quelque chose d'analogue en la décriant tout à fait.

Cette comparaison était appelée par le sujet même. On ne pouvait faire l'éloge de M. Ballanche sans parler de M. de Maistre qu'il a tour à tour admiré et combattu. Élevés dans les mêmes opinions monarchiques et religieuses, éprouvant au spectacle des mêmes horreurs une même indignation, attirés l'un et l'autre par une aspiration pareille vers une philosophie plus profonde que celle qui avait enivré le XVIIIe siècle, M. Ballanche et M. de Maistre étaient entrés de bonne heure, même sans se connaître, dans cette correspondance secrète qui, d'un bout du monde à l'autre, unit les esprits d'élite. Les considérations éloquentes que le bruit éloigné des massacres de Paris inspirait à l'émigré savoyard à la cour de Saint-Pétersbourg retentissaient dans le cœur de l'humble bourgeois de Lyon, qui avait vu

le sang couler à flots pressés dans les rues de sa ville natale. Devant cet assemblage effrayant de gloire et d'iniquités, dans ces alternatives d'héroïsme et de fureur, entre le bruit du canon de Jemmapes et les cris des victimes de l'Abbaye, l'un et l'autre durent se poser cette question redoutable, qui n'est pas encore résolue : Mais qu'est-ce donc que cette révolution française? Est-ce le terme de la civilisation européenne? ou doit-elle en sortir renouvelée? Est-ce une crise? est-ce une mort? est-ce une expiation? est-ce un supplice? est-ce le mal? est-ce le bien? Étrange événement dont, depuis soixante ans qu'il dure, le caractère ne peut pas encore être défini, qui tour à tour apparaît comme un bienfait inappréciable ou comme un mal irréparable, qui a retiré à l'arbre social des racines sans lesquelles il semble qu'il ne peut plus vivre, et lui a fait pourtant porter des fruits d'égalité et de justice auxquels on ne peut plus renoncer dès qu'on les a goûtés, qui nous a assuré toutes sortes de libertés précieuses, excepté, dirait-on, la liberté d'être! Véritable signe de contradiction élevé parmi les hommes, tournant comme un phare à demi éclairé sur un pivot mobile, qui tantôt illumine la mer de ses feux, tantôt laisse le nautonier aux prises dans la nuit avec la tempête! L'esprit plus profond qu'étendu de M. de Maistre n'hésita pas. Il porta sur la révolution française un jugement sans restriction, et qui fut aussi sans appel. Il la déclara *satanique* dans son principe; il lui reprocha moins encore ses crimes que son esprit, et 93, à ses yeux, ne fut que le châtiment de 89. M. de Maistre prononça cet arrêt dès 1795; il vécut trente ans depuis sans le rapporter. Ni les pompes de l'empire, ni la sagesse du code civil, ni le premier éclat des luttes parlementaires sous la restauration, ni cette apparence d'une société régénérée que prit, sous ses yeux la France glorieuse d'abord et puis libre, rien ne put ébranler son jugement. Hélas! que dirait-il aujourd'hui? M. Ballanche

fut moins téméraire ou moins ferme. Averti peut-être par l'atmosphère qui l'entourait, par la classe dans laquelle il était né, par la perspicacité naturelle de son esprit, de l'impossibilité de faire un pas en arrière vers le passé, il vit que, s'il condamnait le présent sans ménagement, il faudrait désespérer sans retour de l'avenir : il craignit qu'il n'y eût quelque impiété dans ce désespoir. Moins confiant pourtant que le libéralisme moderne dans la puissance des constitutions écrites pour remplacer les traditions, moins sûr que la philosophie rationaliste du temps d'arrêt que la raison saurait trouver elle-même, il passa toute sa vie, il épuisa tous ses efforts à opérer entre des idées d'origines contradictoires, entre des regrets, des craintes, des scrupules qui se heurtaient, une conciliation qui ne porta jamais la paix dans son esprit ni la clarté dans ses écrits. Ce n'est pas tout à fait à nous, dans les ténèbres où nous sommes aujourd'hui plongés, de lui reprocher de ne pas avoir vu clair. Si dans d'autres temps le regard de M. Ballanche nous sembla parfois un peu trouble, c'est peut-être que, plus étendu que le nôtre, il apercevait plus de nuages à l'horizon et embrassait plus d'objets à la fois.

Mais il faut laisser exposer à M. de Saint-Priest cette différence de jugement entre deux hommes si rapprochés de croyance, qui ne tarda pas à dégénérer en polémique. Si M. de Saint-Priest n'avait suivi que ses sympathies d'écrivain et d'homme de talent, à coup sûr il aurait donné la préférence à M. de Maistre. La force de la pensée, la précision du style, la puissance de l'ironie, ces mérites éminents de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, sont des qualités auxquelles M. de Saint-Priest n'a pas le droit d'être insensible, tandis qu'il en a dû coûter à son esprit, qui aime à marcher droit, d'avoir à se démener l'espace de quatre gros volumes dans les régions où habitait trop souvent la pensée de M. Ballanche. Malgré ce penchant

naturel qu'il a dû avoir à combattre, M. de Saint-Priest n'hésite pas à donner dans le différend l'avantage au partisan éclairé de la société nouvelle, à celui des deux chrétiens qui joignit à une foi aussi pure, bien que moins sévère, une charité plus bienveillante pour les individus, et une meilleure espérance de la bonté de Dieu pour le monde.

« Tous deux, dit-il, partirent du même principe, tous les deux donnèrent à leur système la base éminemment chrétienne de la chute du premier homme..... Mais, à l'aspect des crimes qui décimaient et souillaient la patrie, M. Ballanche n'avait point douté de son avenir, ni désespéré de la société. M. de Maistre l'avait maudite. Il avait surtout maudit la France, et, comme pour mieux la défier, il lui avait emprunté sa langue. A cet instrument affaibli et faussé, il avait su restituer quelque chose de sa force première. Fils des montagnes, il avait rendu à notre idiome cette saveur native qui semblait perdue. Comme tous les grands écrivains d'un temps de décadence, M. de Maistre était doué d'un caractère d'esprit à la fois subtil et rude, âpre et maniéré, mais original, mais animé, mais vivant! Son style sonne comme un écho excessif de Malebranche et de Pascal. M. Ballanche fut frappé de cette véhémence souvent naturelle et sincère, quelquefois factice et préméditée, de cette verve aventureuse du sophisme de bonne foi qui force l'attention en provoquant l'impatience. Il se sentit attiré par l'éloquence abrupte du théocrate savoyard; mais, lorsqu'il le vit adopter le passé tout entier sans vouloir en rien distraire, le couvrir d'une protection hautaine, s'armer de toutes les ruines pour en écraser la génération présente, poursuivre de ses dédains et de ses sarcasmes les plus beaux génies, éternel honneur de la France, commenter avec complaisance les abus les plus odieux de la tyrannie, insulter la paix, diviniser la guerre, chercher des circonstances atténuantes pour la

torture, faire du plus étrange des fonctionnaires publics l'arc-boutant de la société, M. Ballanche ne peut contenir son âme courageuse et tendre devant une théorie si cruelle. »

Nous connaissons peu d'exemples d'un plus heureux mélange de la critique littéraire et du jugement philosophique que ce morceau achevé dans toutes ses parties. Les admirateurs de M. de Maistre (et nous nous comptons dans le nombre) trouveront satisfaction dans cette explication intelligente des ressorts de son talent. Les amis absolus de la partie contestable de ses doctrines s'en plaindront peut-être; ils regretteront que M. de Saint-Priest, en prononçant le mot de cruauté, n'ait pas rappelé en présence de quels faits l'âme irritée de M. de Maistre s'était exhalée dans ses écrits. C'était une génération nourrie par des déclamations sur la tolérance, par de larmoyantes idylles sur l'humanité, qui tout d'un coup s'enivrait de sang humain. Les rhéteurs de la Convention avaient passé leur jeunesse à tresser des bouquets à Chloris et à répéter des comédies sentimentales. Cette littérature doucereuse des dernières années du XVIIIe siècle, arrivant avec l'écho des cris de la populace, avait je ne sais quelle saveur à la fois fade et sanglante qui soulevait le cœur. Ce fut le dégoût encore plus que l'indignation qui fit M. de Maistre orateur, et lui inspira ces *élans d'éloquence abrupte*. S'il a excusé la torture du moyen âge, c'était en pensant à Fouquier-Tinville; s'il a défendu l'inquisition, c'était au lendemain du comité de salut public. Les bourreaux philosophes de Paris ne tarissaient pas de sensibilité dans leurs paroles: par un mensonge plus excusable, et pour ne les imiter en rien, le chrétien de Saint-Pétersbourg fut souvent dur dans son langage. On perdait l'humanité en la flattant. M. de Maistre voulut trop souvent la sauver en l'offensant. Ce fut un tort, nous l'avons toujours pensé; mais il n'en fut pas moins,

depuis Bossuet et Fénelon, le premier écrivain de génie qui eût, en français, parlé aux hommes d'autre chose que de leurs passions, de leurs intérêts et de la terre. Voilà ce que M. Ballanche pensa sans doute, et voilà pourquoi, après avoir combattu M. de Maistre, il ne cessa jamais d'en parler avec une sincère admiration et versa même quelques larmes sur sa tombe.

Au fond, et à le bien prendre, le point du débat entre eux, débat qui dure encore et dont nous ne verrons pas la solution, c'est de savoir si les sociétés chrétiennes doivent périr comme ont péri les sociétés païennes. Si la révolution française considérée en masse, tout le bien et tout le mal compensé, est la décadence de la civilisation, comme elle est aussi, non pas dans ses crimes assurément (nous ne donnerons jamais aux crimes ces excuses fatalistes), mais dans ses idées générales et dans ses résultats sociaux, le développement assez naturel de tous les principes déposés au sein des sociétés modernes depuis l'ère chrétienne, il s'ensuivrait que ces sociétés ont trouvé leur mort au bout de leur développement même. Elles seraient alors semblables aux corps mortels qui commencent de décliner le jour où ils ont atteint leur plénitude de croissance. Elles ne seraient pas comme l'âme chrétienne, qui ne cesse jamais de s'élever et de grandir. Gage d'immortalité pour les individus dans une autre existence, le christianisme ne le serait point pour les sociétés sur cette terre. A la rigueur, cela se peut, car l'Évangile, qui a tout fait pour les sociétés, ne leur a rien promis. Il n'a fait appel directement qu'à l'individu. Mais un chrétien est excusable de vouloir espérer de lui un bienfait de plus, et de croire que le christianisme communique à tout ce qu'il touche, homme, société, civilisation, patrie, une flamme qui peut s'obscurcir, mais non pas s'éteindre, et qui se rallumera toujours à travers les âges. Était-ce là

ce que voulait dire M. Ballanche sous le nom un peu métaphysique de palingénésie sociale? Était-ce cette régénération dont il parlait? Nous serions porté à le penser; mais c'est à M. de Saint-Priest que nous le demanderons. Nous craindrions, faut-il le dire? d'aller le vérifier nous-même. Nous aimerons toujours mieux contempler la pensée de M. Ballanche dans le miroir limpide où son panégyriste la reproduit.

Nous voilà bien loin de l'Académie, bien loin surtout de M. Vatout, dont l'éloge mérité et vivement senti forme la conclusion du discours. Tout est dans tout cependant, et rien n'est absolument sans rapport avec rien, dans cette grande unité que les révolutions établissent entre les hommes. Le nom de M. Vatout se rattache d'une façon inséparable à l'une des plus belles œuvres de ce règne pour lequel la justice de la postérité aura tant à faire, puisque l'injustice des contemporains a dépassé la mesure commune : la restauration des palais royaux et la réconciliation au sein de la gloire de tous les grands souvenirs de la France. S'il y a eu un jour où on a pu croire que la Révolution française a été finie, c'est le jour où Versailles a été ouvert. Versailles rendait un passé à la France, sans lui enlever son présent. Il n'y eut jamais d'œuvre plus antirévolutionnaire. La révolution hait le le passé, et ses images lui causent des accès véritablement frénétiques. Les tableaux, les statues, sont les premiers objets de ses fureurs; elle y reconnaît ses ennemis. Le roi qui a consacré dans ce sanctuaire la mémoire de tous les grands hommes, le prince royal qui marchait sur leurs traces, n'ont plus eux-mêmes une statue qui les rappelle à la France. La voix courageuse de M. de Saint-Priest aura la première fait entendre aux exilés les premiers mots du jugement de l'avenir.

L'émotion de ces vicissitudes mystérieuses, les souvenirs

d'une amitié sincère pour M. Vatout, avaient communiqué au discours de M. Dupaty une sensibilité qui a été partagée par l'assemblée. L'appréciation très-fine du genre de talent de M. de Saint-Priest a été aussi très-applaudie par un auditoire qui venait d'avoir le modèle sous les yeux, et a dignement terminé cette séance, une des plus animées dont l'Académie garde le souvenir.

LE COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST

— Mars 1852 —

Il n'y a pas tout à fait deux ans que M. Alexis de Saint-Priest, dans la force de l'âge et du talent, faisait une entrée brillante à l'Académie Française. Les dons éminents qui, depuis sa jeunesse, avaient charmé toute la société polie, apparaissaient ce jour-là dans tout leur éclat au public plus étendu qui se presse dans ces solennités littéraires. Son discours, d'une familiarité élégante, ressemblait à sa conversation : c'était la même variété d'aperçus, le même tour d'ironie fine, la même surabondance de traits heureux. Ceux qui n'avaient fait que lire M. de Saint-Priest l'entendaient causer, et, malgré le mérite de ses écrits, c'était là encore la seule manière de faire vraiment connaissance avec lui.

La mort, quoi qu'on en dise, ne frappe point également, parce que la vie ne semble pas donnée à tous les hommes à doses égales. Il en est qui, par l'activité de leur pensée comme par le mouvement de leur sang, semblent vivre deux fois plus vite et deux fois plus. Il en est aussi qui

répandent si libéralement les dons de leur intelligence, que le jour où la source tarit, la perte se fait sentir assez loin autour d'eux. M. de Saint-Priest était de ceux-là. Actif, studieux, capable (il l'a bien montré) de mener à fin des recherches approfondies et des travaux de longue haleine, il vivait pourtant de la conversation. Son esprit s'animait au contact des idées d'autrui. C'était pour ses rares facultés un exercice salutaire à peu près indispensable. La parole lui était nécessaire pour stimuler, pour aiguiser la pensée. Ses entretiens animés du soir fécondaient ses sérieuses études du matin. Jamais homme, jamais auteur ne dut et ne rendit davantage à la société et à ses amis. Aussi cette société tout entière a-t-elle ressenti sa perte prématurée. Ses ouvrages, qui assurent sa réputation, ne la consolent qu'imparfaitement, parce que dans leur forme vive et piquante ils rappellent trop les grâces d'une conversation qu'on n'entendra plus. On y suit à regret la trace d'un mouvement d'esprit qui s'est trop tôt arrêté.

On n'aurait jamais cru que ce fût à mille lieues de Paris et de la France, sur les bords de la mer Noire, au milieu d'une colonie demi-sauvage et demi-militaire, que s'était formé l'esprit le plus français et même le plus parisien qui fût au monde. M. de Saint-Priest avait vu le jour à Saint-Pétersbourg, en 1805, d'un père que sa naissance avait condamné à l'émigration, et d'une mère issue des plus anciennes familles de Russie. Son enfance s'écoula en présence d'un des plus singuliers spectacles qu'ait offerts ce temps fécond en aventures. Deux gentilshommes français, après avoir lutté jusqu'au dernier jour pour la défense de leur roi contre les factions, n'ayant quitté leur pays qu'après les derniers soupirs de la justice et de la liberté, employaient les loisirs de l'exil, non point à se repaître d'illusions ou à ourdir des complots stériles, mais à initier des populations encore barbares aux premiers rudi-

ments de la civilisation moderne. M. Armand de Saint-Priest, père du jeune Alexis et fils d'un des plus intelligents ministres de Louis XVI, M. le duc de Richelieu, portant un nom plus illustre encore, petit-neveu du prélat superbe, petit-fils du guerrier frivole, avaient reçu de l'empereur Alexandre la mission de gouverner et presque de conquérir une seconde fois les provinces mal soumises de la Nouvelle-Russie et de la Podolie. Deux courtisans de Versailles avaient charge de dompter et de polir les fils des Scythes; ils portaient dans cette tâche, entre les guet-apens des montagnes, les pestes et les famines, cette audace pleine de sérénité et d'élégance qui avait aidé les émigrés à supporter leurs malheurs, en leur faisant pardonner leurs folies. Il y formaient en eux-mêmes de plus solides qualités d'administrateurs et de politiques. Ce fut ainsi à l'école la plus raffinée du XVIIIe siècle, mais en présence d'une nature rude et mal domptée, entre les souvenirs des salons de Paris et la vue des chariots roulants qui servaient de demeure aux tribus tartares, que se passa la jeunesse d'Alexis de Saint-Priest. Il apprit au lycée français d'Odessa à parler la langue de Louis XIV en l'entrecoupant de sons échappés à celle d'Attila. Il eut là sous les yeux les deux conditions extrêmes de la société humaine: source féconde d'enseignements qui n'étaient pas perdus pour sa jeunesse sérieuse, de rapprochements inattendus, de contrastes piquants qui exerçaient sa sagacité précoce, et qu'il mettait en réserve pour l'avenir.

La race eut sur lui plus d'influence que le climat et le sol. Né de la civilisation, mais élevé au milieu de la barbarie, M. de Saint-Priest appartint dès le premier jour au monde civilisé. Les premières qualités qui se développèrent en lui furent les qualités sociales par excellence. Il regardait, il observait, à l'âge où tant d'autres ne font que voir et sentir. Il formait des jugements fins à cette époque de la vie où, chez la plupart, l'imagination se trouble par

la vivacité même des impressions dont elle s'anime. Lisez le récit qu'il écrivait vingt ans après de cette administration sage et curieuse du duc de Richelieu à Odessa. Dans le tableau des lieux et des hommes qu'il avait connus tout enfant, vous ne trouverez aucune trace des confuses impressions de la jeunesse. Ce sont les jugements d'un esprit mûr et les remarques d'un spectateur intelligent. La nature matérielle (qu'il sait pourtant décrire d'un trait précis et courant), toute riche qu'elle soit sur ces côtes fertiles de la mer Noire, ne touche que médiocrement l'écrivain. Il avoue qu'il avait besoin, pour s'arrêter avec complaisance sur l'amphithéâtre imposant qui enferme l'ancienne Tauride, d'évoquer à l'instant les souvenirs classiques d'Iphigénie et de Mithridate, et de peupler le désert au moins des fantômes de la fable et de l'histoire. Mais que, sur cette plage et dans cette ville qui ressemble à un camp plus qu'à une cité, apparaisse tout d'un coup une véritable princesse d'Occident, une fille d'Autriche, une sœur de Marie-Antoinette, la reine Caroline de Naples, se rendant de Palerme à Vienne par Constantinople, pour éviter les longs bras du maître de l'Europe, à l'instant la scène s'anime; on dirait que le jeune observateur de dix ans a ouvert ce jour-là ses yeux plus que de coutume, pour ne rien perdre de cette procession d'un autre monde. Rien n'est mieux peint que les vives conversations de la reine pendant les longues heures de voyage que le père de M. de Saint-Priest passa dans sa compagnie. Le laisser-aller d'une vie d'aventures et des habitudes italiennes qui n'ôtaient rien à la dignité royale, les souvenirs abondants, les récits pleins de feu, les sarcasmes pleins de verve, interrompus par l'adhésion cérémonieuse et burlesque d'une vieille dame d'honneur, tout, jusqu'aux misères de ce cortége royal et fugitif, s'était gravé dans cette jeune tête avec le relief du drame de l'histoire.

De tels instincts appelaient rapidement Alexis de Saint-

Priest vers le théâtre où se jouent depuis tant d'années les grandes scènes tragiques ou comiques de l'histoire européenne. La restauration rendit à son père une patrie et l'appela à la Chambre des pairs. Alexis le rejoignit, à peine âgé de dix-sept ans, en 1822. Il arriva à Paris dans un de ces moments de calme qui faisaient concevoir à la France l'espoir que la monarchie donnerait quelque durée aux bienfaits de la liberté. Par sa naissance, par le mariage brillant qu'il contracta de très-bonne heure, il se trouvait placé naturellement dans cette société formée des débris de l'ancienne aristocratie, dispersée par l'émigration, rassemblée de nouveau autour du trône, et qui essayait de se façonner à la politique pour reprendre son rang dans la France renouvelée.

Des hommes comme Alexis de Saint-Priest étaient rares et eussent été bien nécessaires dans cette société pour renouer ses traditions interrompues. M. de Saint-Priest possédait à un éminent degré quelques-unes des qualités qui auraient fait le renom d'un grand seigneur d'autrefois. La culture assidue des lettres, la pureté du goût, le sentiment et l'amour du beau dans toutes les œuvres de l'intelligence, ont figuré en effet au premier rang parmi les titres d'honneur de l'ancienne aristocratie française. Ce ne fut pas là seulement pour elle un délassement, encore moins une prétention. A y bien regarder, peut-être est-ce par son action sur les lettres que l'aristocratie a véritablement contribué au développement historique de la France. Si l'on voulait définir le rôle de la noblesse de France dans notre histoire, on ne saurait, pour être équitable, dire qu'il ait été politique, mais il fut avant tout belliqueux et littéraire. Les armes et les lettres furent de très-bonne heure l'apanage de cette classe brillante et irréfléchie qui ne sut jamais prendre les allures graves d'une magistrature politique et se laissa facilement évincer par une royauté ambitieuse et par une bourgeoisie patiente du gouvernement de soi

pays. La noblesse n'a jamais gouverné en France, mais elle a défendu le sol par son courage et formé l'esprit français, quelquefois par d'excellents modèles, toujours par une critique pleine de goût et de bon sens. Il n'est pas de nation peut-être qui compte autant d'hommes de qualité parmi ses grands écrivains. Montaigne, La Rochefoucauld, Vauvenargues, Buffon, ne sont pas même les plus éclatants. Il faut nommer avant tout ces simples gentilshommes ou ces femmes incomparables qui ont su donner au récit de leur vie ou aux élans de leur cœur les traits éloquents du génie. Il faudrait énumérer ces correspondance et ces mémoires, genres nouveaux de littérature presque inconnus hors de France et éternellement liés désormais aux noms immortels de Grammont, de Sévigné et de Saint-Simon. Là se développa la supériorité véritablement originale de l'aristocratie française. Elle n'avait pas su donner des lois aux peuples dans les séances orageuses de la Fronde, mais elle en dicta au style dans les savantes assises de l'hôtel de Rambouillet, et, gauchement placés sur les bancs fleurdelisés du parlement, les ducs et pairs étaient à leur aise à l'Académie.

Associée ainsi par la littérature à tous les progrès de l'esprit français, ce fut par elle aussi que la noblesse prit part à ce mouvement du XVIIIe siècle dont on parle depuis cinquante ans, dont on pourra parler un siècle encore, sans en dire jamais ni assez de bien ni assez de mal. Les gens de lettres et les gens du monde descendirent ensemble, et dans un entraînement égal, cette pente rapide et fleurie qui précipitait la France vers un abîme. On eut des discussions philosophiques dans des boudoirs, on tailla des ouvrages graves en madrigaux de salon. L'alliance se prolongea jusqu'aux portes de l'Assemblée constituante; mais, il faut le dire, elle fut brisée là. Dans cette Assemblée fameuse, qui eut tous les vices de l'ancienne France, dont elle secouait toutes les traditions, la littérature, mère

de la déclamation, fit des écarts et prit des libertés que la noblesse ne put ni imiter ni approuver.

La rupture durait encore au moment où M. de Saint-Priest fut admis dans le monde de Paris. La Restauration, sur ce point comme sur tant d'autres, n'avait malheureusement réussi à rien réconcilier. Trop mêlée à la philosophie, et, par conséquent, à la politique du dernier siècle, la littérature en gardait l'empreinte, aux yeux de l'émigration mal rassurée. Plus d'un grand seigneur qui, dans sa jeunesse, avait hanté librement les beaux esprits, regardait maintenant tout le travail littéraire, les idées ingénieuses, les phrases élégantes, l'éclat de l'imagination comme autant d'armes à feu périlleuses qui avaient fait explosion dans sa main. Il y avait de la philosophie, et, par conséquent, de la révolution dans tout. Les noms eux-mêmes étaient mal famés, parce qu'on en avait trop abusé. On avait allumé tant d'incendies, au nom des lumières, qu'un peu d'obscurité paraissait souvent préférable. Ces impressions étaient naturelles, mais leur conséquence était fâcheuse, et ce fut peut-être là, il est bon de s'en souvenir, une des grandes faiblesses du gouvernement de la Restauration. Mal vue chez les partisans officiels du gouvernement monarchique, la littérature n'avait point perdu l'influence qu'elle ne cessera d'exercer en France sur l'esprit public. En renonçant à prendre sa part de cette puissance mystérieuse, mais irrésistible, l'ancienne aristocratie, déjà dépouillée, abdiquait un privilége de plus. Tout s'en ressentait autour d'elle, jusqu'à l'agrément de la conversation. Ce n'était plus ce badinage élégant qui avait plus d'une fois fait arriver la vérité jusqu'au pied du trône, sous la forme d'un bon mot. Effrayée d'avoir trouvé autrefois tant d'écho, cette conversation s'enfermait elle-même dans un cercle d'idées convenues auxquelles on tenait d'autant plus qu'elles étaient au dehors plus contestées. La contrainte s'y glissait, sous la

forme d'une frivolité officielle; et c'en était fait de ce charme piquant que les étrangers admiraient autrefois dans nos salons, le contraste de la légèreté du ton et du fond hardi et sérieux des idées.

A ce point de vue, on l'a remarqué avec autant d'esprit que de raison, M. de Saint-Priest était un homme d'avant 89. Il aimait passionnément les lettres et ne les craignait pas. Élevé plus loin des orages de la révolution que ses contemporains, son esprit avait moins profité en prudence, mais aussi moins perdu de liberté. Il était encore du temps et il arrivait du pays où Catherine avait correspondu plaisamment avec Voltaire. Il pensait peut-être que les plus grandes supériorités sociales cessent de dominer du jour où elles s'enferment. Sa conversation, comme son style, voulait avoir les coudées franches. Il se sentait écrivain lui-même et ne redoutait pas ses semblables, parmi lesquels un instinct secret lui disait qu'il ne trouverait que peu d'égaux. Ce fut là, sans doute, une des raisons qui distinguèrent d'assez bonne heure la manière de voir d'Alexis de Saint-Priest, de celle qui lui semblait tracée par sa situation sociale. Dès succès de salon dans la sphère un peu étroite où ils étaient désormais restreints, de petits vers qu'il faisait avec grâce, des comédies de société qu'il débitait avec art, ne lui suffirent pas longtemps. Il a livré lui-même au feu ces premières productions, jugeant sa petite gloire de coterie du haut de la réputation véritable où il était enfin parvenu. Il aspirait à un champ plus vaste, et voulait se retremper à des sources plus vives. C'était le temps où diverses écoles se disputaient le monde littéraire. Ici un groupe d'écrivains réfléchis portait dans l'histoire, dans la critique, dans la philosophie, une réforme qu'ils essayaient de rendre prudente; là, un essaim impétueux de poëtes tentait dans l'art une révolution qu'ils ne craignaient pas de pousser à l'extrême. Les uns et les autres préparaient à la France, dirons-nous, de nouveaux progrès

ou de nouvelles illusions? En tout cas, ils lui imprimaient un essor irrésistible. M. de Saint-Priest, sans s'asservir à aucune école, ne craignit pas de s'associer au mouvement général : il écrivit dans des recueils périodiques où l'esprit d'innovation littéraire côtoyait d'assez près l'esprit de libéralisme politique. On remarqua ses articles dans la *Revue Française*, avec satisfaction dans le public, avec quelque déplaisir peut-être dans les régions élevées du pouvoir. En les relisant aujourd'hui, comme tant d'autres dans ce recueil si riche d'idées, on n'a qu'un regret, c'est que le parti monarchique d'alors ait cru devoir témoigner tant de méfiance à toutes ces forces vives de l'intelligence, qu'il aurait pu tempérer en les absorbant, et qu'il ait plus d'une fois suscité lui-même l'hostilité en la supposant.

La révolution de 1830 surprit ainsi le jeune de Saint-Priest dans une disposition d'esprit un peu différente de celle du gouvernement et du parti qui s'écroulaient. Il était en relation d'amitié, en collaboration littéraire avec plusieurs des hommes que cette révolution amenait au pouvoir. La royauté nouvelle parlait de liberté et d'institutions qui assuraient à l'intelligence une part prépondérante dans les affaires. C'étaient autant de séductions pour M. de Saint-Priest, dont l'esprit avait la liberté de la force, et qui sentait que sa place était marquée partout où la pensée était en honneur. Une affection véritable le liait d'ailleurs au nouvel héritier du trône, à ce jeune prince que l'amitié seule a pu bien connaître, et qui semblait né pour rendre une séve plus vigoureuse à la vieille institution monarchique. M. de Saint-Priest entra dans la carrière diplomatique par un poste élevé : il fut ministre successivement au Brésil, à Lisbonne, à Copenhague. La politique réclama pendant dix ans toute son attention. Mais quand le démon des lettres a pris possession d'un homme, il ne le lâche pas si facilement : on fait de la littérature malgré soi, en toutes choses, en lisant, en vivant,

en écrivant. On porte en soi comme un spectateur intérieur qui observe tout d'un œil d'artiste, et fait provision d'idées et de couleurs à mesure que les événements passent devant lui : l'écrivain se forme pendant que l'homme agit. Et si on a reçu du ciel (comme c'était le cas de M. de Saint-Priest) les germes d'un talent historique, alors rien n'est plus fait pour le développer que le spectacle des grandes affaires et surtout des affaires diplomatiques. Se trouver seul au milieu d'une nation dont on ne partage ni les intérêts, ni les idées, ni les habitudes, placé cependant au centre d'une machine dont on peut voir jouer tous les ressorts, connaissant tout le monde et ne s'attachant guère à personne, au fait de tout et ne prenant trop vivement souci de rien, quelle situation pour un observateur ! C'est le tableau des passions humaines qui se déroule d'assez près pour qu'on puisse, en quelque sorte, le calquer sans que la main tremble ; c'est une sphère politique dont on voit passer le mouvement sans en subir l'attraction. M. de Saint-Priest fit son profit, peut-être sans s'en douter lui-même, de cette situation sans pareille ; tout entier aux affaires qu'il conduisait, il ne s'apercevait peut-être pas que ses dépêches préparaient un écrivain éminent. Il se montrait partout agent habile : il revint dans son pays historien accompli.

A dire vrai, il avait hâte d'y revenir. L'exil brillant d'un ambassadeur avait pourtant ses ennuis aussi bien que sa dignité. Il éprouvait de ces peines secrètes que les Parisiens seuls peuvent comprendre : l'impatience de ne pouvoir communiquer autour de soi, dans leur nuance précise, l'abondance des idées nouvelles qui se pressaient dans son cerveau. Nous avons eu sous les yeux, grâce à une confidence pleine de bienveillance, des notes marginales mises de la main de M. de Saint-Priest à la *Correspondance* de Voltaire pendant son séjour à Berlin. A le voir entrer dans toutes les peines qu'éprouve un homme

d'esprit captif loin de Paris, sentir toutes les pointes, faire saigner toutes les blessures, on reconnaît une expérience personnelle. Si Voltaire s'écrie par exemple : « Je mourrai heureux à Berlin ! » M. de Saint-Priest ajoute à la marge : « Il n'aurait pas dit : J'y vivrai ! » Si Voltaire dit avec regret : « Ce Paris que je ne vois plus, » le commentateur ajoute : « Voilà le poignard ! » Enfin, quelque part, nous trouvons cette remarque pleine d'une finesse délicate : « Voltaire n'est sensible qu'à Berlin, comme Mme de Sévigné aux Rochers. Rien n'attendrit le cœur comme l'exil, volontaire ou non. » Et, pour qu'on ne s'y méprenne pas, suit une invective contre le climat du Nord. On reconnaît là quelque rancune contre le ciel brumeux de Copenhague. Il y était arrivé sous de fâcheux auspices, à la suite d'une disgrâce passagère, produit d'un de ces malentendus trop fréquents entre les ministres et leurs agents. Ni l'hospitalité bienveillante qu'il avait reçue dans cette capitale polie du Nord auprès d'un souverain éclairé, ni les richesses d'études et de sciences qu'il trouva dans les bibliothèques abondantes du Danemark, ne purent dissiper tout à fait cette nostalgie de la conversation parisienne que dix ans d'éloignement avaient mise à trop forte épreuve. Dès que M. de Saint-Priest eut pu achever dans ses loisirs sa première composition de longue haleine, ses deux savants volumes sur *la Royauté*, il se hâta de venir chercher dans son pays des lecteurs, des contradicteurs et des juges.

C'est au lendemain de l'échec reçu par la plus vieille royauté de l'Europe moderne, c'était à la veille de la proclamation de la république, que M. de Saint-Priest s'était proposé, comme sujet de travail, la recherche de la formation et du développement de l'institution monarchique dans le monde. Il avait été frappé du problème que présente à la pensée l'établissement naturel dans tous les pays, la persistance obstinée à travers les âges, d'une forme de gouvernement qui semblerait, à première vue, conven-

tionnelle et factice : la transmission héréditaire de l'unité du pouvoir dans une famille. Dès les temps les plus anciens dont l'histoire garde le souvenir, au berceau même de l'humanité, la royauté apparaît : elle se développe et se transforme avec les âges divers de la société. Patriarcale, théocratique, militaire, absolue, féodale, constitutionnelle, elle prend le caractère, et, pour ainsi dire, le vêtement de chaque siècle et de chaque peuple ; elle conserve ses traits constitutifs, elle est toujours une et héréditaire. Elle absorbe lentement, mais sûrement, en elle-même, toutes les sociétés rebelles qui, pour un temps plus ou moins long, prétendent s'en affranchir. La royauté hérite partout à peu près certainement des républiques. Quelle institution que celle qui commence avec Pharaon pour descendre jusqu'à la reine constitutionnelle de la Grande-Bretagne, en passant par Charlemagne et Louis XIV, — qui fondait les pyramides il y a quatre mille ans et ouvrait hier la grande exposition de l'industrie ! Assise sur ses vieilles et profondes racines, montrant son vaste tronc souvent creusé par l'orage, mais que chaque siècle, en passant, a enfermé d'un anneau plus fort, cette antique institution a l'air de dire aux lois passagères qu'un jour voit naître et mourir :

> Je puis encor compter l'aurore
> Plus d'une fois sur vos tombeaux...

C'était une idée nouvelle et féconde de prendre la royauté à son origine, de la suivre à travers ses phases, d'étudier ses transformations, et de compter ses pas par ses bienfaits. C'était l'histoire générale du monde vue de son point culminant ; mais, pour remplir complétement ce plan gigantesque, une vie entière de bénédictin n'eût pas suffi. M. de Saint-Priest n'y prétendit pas. D'infatigables recherches qu'il eut le bon goût et l'art de cacher par un récit

entraînant, ne lui permirent pourtant de raconter que la période déjà assez longue qui s'étend de la fondation de l'empire romain jusqu'à l'ouverture des temps modernes. Dans cette forme incomplète, l'ouvrage demeure comme les assises majestueuses d'un grand pont que son ouvrier n'a pu achever. D'immenses matériaux ont été jetés dans l'abîme sans réussir à le combler.

Tel qu'il est, avec les défauts nécessaires d'un premier ouvrage, l'exubérance du style, la disproportion du plan et des détails, la hardiesse parfois un peu légère de ses assertions, le livre *De la Royauté* est peut-être l'œuvre de M. de Saint-Priest où son esprit a pris le vol le plus étendu. Nous connaissons peu d'analyses historiques plus remarquables que celle qui, dès le début du livre, nous fait pénétrer dans le véritable caractère de la monarchie impériale établie à Rome. Nous disons la monarchie, en distinguant, avec M. de Saint-Priest, cette expression antique de l'idée moderne et chrétienne que la royauté représente. M. de Saint-Priest le fait très-bien voir : il y eut à Rome un pouvoir unique, une concentration excessive de l'autorité dans une seule main, mais il n'y eut jamais de royauté proprement dite. Cette distinction est autre chose qu'une puérile synonymie; elle cache une profonde différence matérielle et surtout morale. Qui reconnaîtrait la royauté à ce tableau éloquent que M. de Saint-Priest présente d'un césar romain à la fois consul, tribun, prêtre, général, et enserrant toute une société par ce réseau d'autorités et de despotismes divers?

« Étrange gouvernement! s'écrie-t-il; jamais conditions plus bizarres ne furent imposées par le pouvoir d'un seul à la docilité d'un grand nombre; jamais régime politique ne fut moins simple, moins naturel, plus enveloppé des ambages et des artifices d'une civilisation vieillie. C'est mystérieux comme un oracle, sombre et sourd comme un antre, captieux comme une énigme. Où

trouver un asile et un recours? Le tribun perpétuel venge le père de la patrie, le préfet des mœurs protége le prince du sénat, le consul s'abrite derrière le bouclier de l'*imperator*, et le souverain pontife les couvre tous de sa robe de prêtre. Quelle est donc la nature de ce pouvoir? Quelle est cette hydre à six têtes? Est-ce une monarchie? est-ce une république? Autant de questions sans réponse, autant de piéges sans issue. Rome est toujours un État libre; elle n'a point de chef avoué; aucun titre ne le désigne à l'amour ou à la terreur publique. Toutes les magistratures sont conservées, et pourtant ce chef sans nom existe pour les absorber toutes; elles sont à la fois distribuées et réunies; c'est en vertu de ces magistratures, c'est en leur nom qu'un homme surveille, gouverne, récompense et châtie. Épée froide et nue, sans aucun signe à la poignée, suspendue sur toutes les têtes, et reconnaissable seulement à son tranchant[1] ! »

Cette dernière image est saisissante; elle fait passer dans l'âme le froid du glaive. Mais qui jamais a éprouvé une pareille impression en suivant dans l'histoire de France le rôle bienfaisant de nos rois, source de toute justice, inventeurs et fondateurs des grands corps de magistrature, défenseurs vigilants de la séparation des pouvoirs spirituel et temporel, tour à tour contenant et soutenant l'Église, protecteurs parfois intéressés mais toujours efficaces de la liberté civile de leurs sujets contre les despotismes enchevêtrés du moyen âge? D'où provint cette différence? C'était là le grand problème qui se posait devant M. de Saint-Priest, et qu'il résolut avec sa perspicacité accoutumée, quoique dans des termes qui n'ont peut-être pas toute la clarté désirable. Pourquoi la monarchie impériale, qui a eu trois cents ans de durée, n'a-t-elle jamais pu prendre les allures calmes, la tran-

1. Saint-Priest, *De la Royauté*, chap. Ier.

quillité majestueuse et protectrice de la royauté moderne? Pourquoi, malgré l'éclat des Jules et la vertu des Antonins, le pouvoir n'a-t-il jamais pu s'arrêter héréditairement dans une famille, de manière à prévenir, par une loi fixe, les troubles ensanglantés de l'élection, à tempérer, par l'éducation et l'habitude, l'étrange enivrement de l'autorité absolue? Pourquoi, malgré de longues années de paix, ce progrès sensible de décadence, cet abaissement constant des âmes, ce désespoir d'une nation qui se sent mourir, et dont les Césars eux-mêmes ne peuvent pas se défendre? Que signifient cette tristesse pesante qui assombrit le front de Marc-Aurèle, ce dégoût de Sévère mourant? Pourquoi la plus grande monarchie du monde n'a-t-elle été pendant trois siècles qu'une suite d'aventures exploitées par une série d'aventuriers? « Tacite, disait Napoléon, n'a pas assez expliqué ses tyrans. » M. de Saint-Priest cite ce mot profond, et il essaie d'éviter le même reproche.

Il nous met en effet, nous le pensons, sur la voie de l'explication véritable en nous faisant toucher au doigt que toute l'histoire de ces trois siècles consiste dans une lutte sourde entre le sénat, qui avait le prestige de l'autorité, et l'empereur, qui conservait la force matérielle. Le sénat avait l'ombre et l'empereur la réalité du pouvoir; mais la réalité était sombre et triste, l'ombre était illuminée et glorieuse. Bien que le sénat fût rempli de toutes les créatures faméliques de César et d'Auguste, bien que plus d'un sénateur nouveau, gauchement drapé dans sa toge, fît entendre l'accent barbare de la Gaule ou de l'Ibérie, bien que les héritiers des plus grands noms ne pussent les porter sans fléchir, au sénat pourtant était le siége de Crassus et de Cicéron. Les murailles du temple de Vesta renvoyaient encore l'écho de leurs voix. Le nom du sénat rappelait un état de société dangereux, mais brillant, dont l'intérêt avait pu souffrir, mais qui conser-

vait l'attachement et le regret de toutes les nobles âmes. Le sénat avait renfermé dans son sein tout ce qui s'élevait dans la société romaine au-dessus du niveau commun par la naissance, le talent ou les armes. Ce n'était pas comme le couronnement de ces grandeurs diverses, c'était sur leurs débris que la monarchie romaine s'était fondée. Quelque nécessaire que pût être d'ailleurs l'établissement de cette monarchie dans l'état général du monde, ce fut là (il faut en convenir avec M. de Saint-Priest) son vice originel. Elle n'était pas le produit, elle était l'ennemie du sénat. Ce n'était pas comme les chefs naturels des classes élevées et polies, c'était comme les complices habiles d'une faction populaire que les empereurs avaient fondé leur établissement monarchique. Ils n'étaient au fond que des Catilinas plus heureux, servis par le génie et les circonstances, qui avaient substitué une force régulière à une force brutale pour accomplir le but de tous les factieux, celui de couper toutes les têtes pour égaler toutes les tiges. Quelque haut qu'il fût parvenu, le despotisme des Césars partait cependant toujours d'en bas. De là sa défiance constante, de là ses inimitiés sanguinaires contre les débris d'une aristocratie abattue, de là ce soin jaloux d'entasser tous les pouvoirs sur une seule tête, de crainte qu'abandonnée à son libre cours, quelque parcelle n'en retournât à ses dépositaires naturels. Ainsi se traîna l'empire romain, entre un sénat régulièrement décimé, et des empereurs aussi régulièrement assassinés, entre des citoyens chaque jour plus avilis par des souverains chaque jour plus méprisables, jusqu'à ce qu'il ait mérité de la justice de la postérité le nom éloquent de Bas-Empire : expression d'une justesse incomparable, car cette combinaison d'un souverain qui exerçait une autorité sans prestige comme sans limites, et d'une nation qui prêtait une obéissance sans condition, mais sans respect, formait certainement le système de gouvernement le plus bas que

le châtiment céleste eût réservé à une société coupable.

Toute différente fut, dans son développement et son origine, la royauté héréditaire des temps modernes. Elle s'élève au-dessus de la tête, mais non sur les ruines des diverses aristocraties qu'elle subjugue sans les détruire. Vainement rappellerait-on ici les longues luttes soutenues par nos rois pour la destruction de la féodalité et les progrès de l'égalité civile. Outre qu'il n'y a pas de ressemblance entre la brutale et anarchique noblesse des temps féodaux et l'aristocratie romaine, élégante, civilisée, politique, mère de tant d'orateurs et de généraux, toute autre analogie manquerait également de fondement. Les rois d'Europe furent longtemps les premiers gentilshommes et les premiers seigneurs de leur royaume. C'est même ainsi, M. de Saint-Priest le fait très-bien voir dans son second volume, que toutes les familles royales acquirent leur droit de régner. C'est après avoir été à la tête de la féodalité qu'ils entreprirent de la restreindre et de la dompter, et quand ils s'engagèrent dans cette lutte, c'était pour tendre la main à d'autres grandeurs nouvelles qui se débattaient pour s'élever et qu'ils aperçurent les premiers. Ils aidèrent l'aristocratie de l'intelligence, celle du travail et des richesses honnêtement acquises, à prendre place à côté de celle de la naissance et des armes. Merveilleuse propriété de l'institution royale! Elle s'associe successivement à tout ce qui s'élève; elle se pare de tout ce qui illustre un pays. Sa grandeur n'est jalouse d'aucune autre. L'étendue de son pouvoir n'est jamais nécessaire à sa majesté, et peut-être ne paraît-elle jamais plus grande que dans ces formes savantes et compliquées que les temps modernes lui ont fait prendre, et où l'on voit sous son égide la liberté défendue par la parole, et le pouvoir disputé par le mérite.

Ces considérations, auxquelles l'entraînement du sujet nous conduit, font apprécier la grandeur de vues qui

règne dans l'ouvrage de M. de Saint-Priest. C'est un de ces livres qui excitent la pensée plus qu'ils ne la satisfont; les points de vue, les idées naissent à la lecture, et l'on sait gré à l'auteur de nous mettre ainsi sur la voie de découvertes nouvelles. Dans le cours de ses études historiques, M. de Saint-Priest a dû plus d'une fois profiter de ce coup d'œil étendu qu'il avait jeté sur l'histoire universelle. Un succès plus populaire attendait son second ouvrage, celui qui restera comme le véritable titre de sa réputation, l'*Histoire de la Conquête de Naples*, par Charles d'Anjou.

En écrivant cette histoire, M. de Saint-Priest remplissait presque un devoir patriotique; il réparait une ingratitude insigne de la France envers elle-même.

Nous savons mal notre histoire en France. Nous aimons peu notre passé. C'est un vice qui date de loin. Chaque génération insulte volontairement sa devancière, et se prépare ainsi un traitement pareil de la part de la génération qui la suit. Nous avons, dans les siècles écoulés, des richesses de gloire dont nous faisons peu de cas. Dans l'opinion courante, à peine avons-nous valu quelque chose avant le siècle de Louis XIV. François Ier seul semble avoir trouvé grâce devant l'oubli, en faveur de quelques mots douteux ou de quelques refrains de ballades. Mais conçoit-on qu'une nation chrétienne, et qui a eu quelques prétentions à la poésie, n'ait jamais consacré un souvenir d'art ou d'éloquence à la mémoire de saint Louis? Conçoit-on que les scènes un peu niaisement racontées du chêne de Vincennes soient tout ce qui reste dans la mémoire populaire du roi qui fut à la fois un saint, un législateur et un chevalier, qui joignit l'éclat des aventures à la sagesse des institutions, exerça sur le monde chrétien le double ascendant de la vertu et de la puissance? Si nous avions un juste sentiment de nous-mêmes, nous revendiquerions le siècle de saint Louis aussi bien que le siècle de Louis XIV. Le règne de saint Louis marque en effet le point culmi-

nant, le temps de halte et de repos de la monarchie féodale en Europe, comme celui de Louis XIV celui de la monarchie absolue. Ce fut le moment où le régime complexe, connu sous le nom de féodalité, atteignit le point extrême de régularité et de justice qu'il comportait. Saint Louis fut le roi féodal par excellence, et, à ce titre, il a exercé sur l'Europe de son temps la même influence prépondérante que quatre siècles après son plus superbe héritier. Consulté par tous les souverains, arbitre des querelles du sacerdoce et de l'empire, saint Louis avait fait dès lors de la France la première des puissances chrétiennes. Un scrupule de conscience lui interdisait les conquêtes : un de ses frères s'en chargea, et la moitié de l'Italie fut soumise, sous ses yeux, par des Français.

Tel est le fait mémorable que M. de Saint-Priest nous a raconté pour la première fois sous son véritable jour. Avant la lecture de l'*Histoire de la Conquête de Naples*, nous n'avions jamais bien compris ni la grandeur de saint Louis, ni celle de la France du XIIIe siècle. M. de Saint-Priest nous a fait connaître qu'il y eut alors pour notre pays un véritable âge de gloire, pour lequel la postérité, surtout en France, était ingrate. Saint Louis est la grande figure de son livre : il tient, pour ainsi dire, le milieu du tableau ; mais que de personnages curieux à ses côtés, tracés de main de maître ! Charles d'Anjou, le vrai type de son siècle, par sa foi simple et sa main rude, Frédéric II et Mainfroi qui devançaient les âges suivants par les raffinements de l'esprit et de la débauche, la pâle et tendre image de Conradin, tous ces portraits sont vivants, et d'un style à la fois sobre et vif. A peine çà et là remarque-t-on peut-être quelques traits d'esprit qu'il eût mieux valu dire qu'écrire. Parfois le naturel lui-même n'est pas dépourvu d'un peu d'art, ni la facilité de quelque recherche. En général, la marche du récit est grave sans cesser d'être animée, et conduit le lecteur au bout de quatre volumes,

sans le fatiguer, ni par des lenteurs, ni par ces emportements lyriques auxquels le goût des historiens modernes nous a trop accoutumés.

L'*Histoire de la Conquête de Naples* a une qualité qu'on mettait autrefois au premier rang parmi celles de l'historien, dans un temps où, du reste, il faut le dire, on la vantait sans la pratiquer. C'est une histoire impartiale, et qui n'est pourtant pas indifférente. L'auteur n'est pas sans préférence pour le bien ni sans indignation pour le mal, mais il est sans parti pris. Son histoire n'est ni un pamphlet ni un plaidoyer; il n'est ni l'avocat des papes ni celui des empereurs. On a l'air de plaisanter quand on dit que ce fut un mérite de ne point porter de passion exclusive ni d'esprit de parti dans une histoire de 1250; mais il faut se rappeler que M. de Saint-Priest écrivait au lendemain du XVIIIe siècle et dans la pleine réaction du XIXe, qu'il avait lu l'*Essai sur les Mœurs* dans sa jeunesse, et qu'il assistait à une réhabilitation enthousiaste du moyen âge, faite de compte à demi par une ferveur religieuse sincère et par un caprice de mode un peu frivole. Après avoir traité longtemps d'oppresseurs ignorants les pontifes éclairés qui furent les défenseurs de la liberté spirituelle du monde, saint Thomas de petit esprit et Dante de poëte burlesque, on s'était avisé tout d'un coup de nous enseigner avec gravité à considérer le XIIIe siècle comme le point de perfection de la civilisation chrétienne et presque l'avénement du règne de Dieu en ce monde. La prépondérance temporelle de l'église catholique à cette époque donnait une apparence pieuse à cette opinion, que relévait aussi, sans qu'on s'en doutât, l'attrait piquant du paradoxe. M. de Saint-Priest savait être piquant sans être paradoxal. C'était peut-être un de ses traits les plus remarquables, que de savoir trouver l'originalité sans s'éloigner du bon sens, de ne point chercher l'intérêt dans la surprise et d'innover sans étonner. Sans crainte de paraître fade ou

d'être accusé d'être tiède, il se pose dès la première page pour un appréciateur modéré de ces temps si vivement controversés du moyen âge.

« A la tête des personnages de ce grand drame, disait-il, il en est un plus grand que tous les autres, la papauté. Entre les deux écoles historiques dont l'une n'a voulu voir dans les papes du moyen âge que les tyrans de la volonté et de la pensée, tandis que l'autre applaudit toujours en eux les défenseurs de la liberté humaine, dont l'une a trop facilement trouvé du sang sur le manteau pontifical quand l'autre n'y a jamais aperçu un grain de poussière, je me suis frayé une route à la fois respectueuse et libre. J'ai rendu hommage à l'élévation presque constante du but, j'ai déploré le choix moins irréprochable des moyens; surtout je n'ai jamais perdu de vue les temps dont je racontais les passions et les violences. Ainsi que la monarchie, l'aristocratie et le peuple, la papauté participait de la rudesse d'une telle époque. Nul ne peut échapper à son siècle; même en le combattant, on reçoit et on garde son empreinte. La défense était alors inexorable comme l'attaque... Ceints du diadème ou de la tiare, couverts de l'étole ou de l'armure, les hommes du XIIIe siècle étaient ceux qu'a peints Dante et après lui Michel-Ange. Dans les ténèbres de la chapelle Sixtine, on découvre au-dessus de l'autel toute une population aux regards féroces, aux attitudes convulsives, et on se demande : Où sont les justes? où sont les damnés? »

En écrivant ce morceau brillant (où nous remarquons à regret quelques taches), nous ne savons si M. de Saint-Priest se faisait pour son propre compte une idée assez haute du rôle de l'autorité spirituelle dans l'ordre immuable des dogmes catholiques; mais le rôle temporel de la papauté sur la scène mobile de l'histoire nous paraît sainement apprécié. Chrétien, il pouvait manquer quelque chose encore à ses convictions; historien, son jugement

avait su trouver le point exact entre le paradoxe et le préjugé. Le dirons-nous même? admirateurs sincères comme nous le sommes de l'action de l'église catholique dans la civilisation moderne, nous aimons mieux cette appréciation mesurée que certains enthousiasmes maladroits qui compromettent le Dieu qu'ils adorent. Nous aimons mieux faire deux parts dans le moyen âge, dont l'une revienne au compte de la barbarie encore mal domptée, et l'autre de l'église encore mal obéie, que de confondre dans une admiration, et par conséquent dans une responsabilité pareille, le mal comme le bien, les crimes comme les vertus, les servitudes comme les libertés dont ces temps tour à tour sublimes et grossiers offrent à chaque pas le singulier mélange. Le moyen âge est placé comme au confluent de deux fleuves. Dans le torrent de la barbarie germaine se sont confondus les flots abondants et purs de la religion chrétienne. De là cette saveur étrange, tantôt amère et tantôt douce, que présentent leurs ondes mêlées. Le moyen âge a toujours gardé la trace de sa double origine. Dans chaque institution, dans chaque peuple, presque dans l'intérieur de chaque homme, le barbare et le chrétien étaient toujours en présence, le vieil et le nouvel homme étaient aux prises. Aucun temps n'a jamais reproduit au dehors d'une façon plus évidente le spectacle de cette lutte intime que décrivait et que prédisait l'Évangile. Que le nouvel homme ait enfin dominé, grâce aux efforts infatigables de l'église catholique et de la papauté, Dieu garde de le contester, et le livre de M. Saint-Priest le prouve à chaque pas; mais son triomphe a précisément consisté dans l'anéantissement de la plupart des institutions violentes et serviles dont le moyen âge donnait encore le spectacle. Nous voulons bien admirer le moyen âge, mais à la condition que ce soit en le plaçant entre la barbarie en arrière et la civilisation moderne en avant, se dégageant de l'une et marchant vers l'autre. L'église

catholique a guidé cette marche le flambeau de la vérité à la main, et le meilleur prix qu'elle ait obtenu de ses services, c'est le droit de se retirer de l'arène poudreuse des sociétés politiques, de ne plus se mêler activement des affaires humaines, où les mains les plus pures se souillent, de prier en paix au fond des sanctuaires pour les souverains détrônés et pour les peuples en révolution, au lieu de couronner un Charles d'Anjou tout couvert de sang ou de dévouer la tête charmante de Conradin par l'anathème à l'échafaud.

Nous croyons donc qu'en cette occasion M. de Saint-Priest fut bien servi par l'impartialité naturelle de son esprit. Cette impartialité, que bien des gens prenaient pour de l'incertitude, était sa qualité dominante. Il la possédait naturellement à un rare degré, et comme il arrive souvent aux dons qu'on possède, il y mettait aussi quelque prétention. Il avait le goût, presque la manie de l'impartialité. Tout ce qui sentait le préjugé, le parti pris, l'opinion étroite, répugnait à sa conscience, et lui semblait peu digne d'un homme d'esprit. Fermer les yeux à une vérité, de quelque ordre qu'elle pût être, lui paraissait un acte de mauvaise foi; écarter une idée fine, de quelque point de vue qu'elle fût aperçue, lui aurait paru un trait de mauvais goût. Cette extrême largeur d'esprit lui donnait souvent les apparences du doute, surtout quand elle semblait se porter sur cet ordre élevé de convictions à qui appartiennent le don d'enflammer les cœurs et le droit de dominer les consciences. M. de Saint-Priest passait pour avoir des convictions flottantes, parce que sa haine peut-être excessive pour l'intolérance lui rendait souvent difficile d'admettre l'autorité exclusive d'une vérité impérieuse et salutaire. Ceux qui suivaient de près le travail de son esprit ne s'alarmaient point de cette difficulté. C'est de nos jours surtout qu'il est vrai que qui cherche trouve. L'esprit curieux de M. de Saint-Priest cherchait sans

relâche. Il a fini par trouver, et il restera comme un exemple que, dans un temps où la vérité n'a plus les préjugés d'enfance en sa faveur, l'examen impartial est encore ce qui la sert le mieux.

Ce progrès de ses opinions est surtout sensible dans les écrits nombreux qu'il a consacrés à éclairer divers points de l'histoire du XVIIIe siècle. Tel que nous avons dépeint M. de Saint-Priest, ce siècle de l'esprit et de la conversation par excellence devait avoir pour lui un attrait sans pareil. Il y trouvait, sinon le résumé de ses opinions, au moins l'idéal de ses goûts. Un salon du XVIIIe siècle eût été le théâtre naturel des succès de M. de Saint-Priest. La conduite des grandes affaires combinée avec le culte des lettres et les habitudes du grand monde, le duc de Choiseul signant le pacte de famille le matin, causant le soir avec l'abbé Barthélemy sur quelques points de grammaire ou d'histoire, ou s'asseyant au cercle de Mme du Deffand pour traiter d'une pièce nouvelle, tel avait dû être le rêve brillant, tel devait être le regret habituel de l'imagination de M. de Saint-Priest. Cette société toujours de loisir, molle et pourtant ardente, animée, mais sans esprit de parti, lui aurait fait une place où il aurait mieux aimé vivre que dans notre grand atelier parlementaire et industriel, au milieu de gens toujours pressés, entre une politique âpre, l'activité fébrile des intérêts et la vivacité des animosités personnelles. M. de Saint-Priest regrettait vivement ce parfum de grâce que le XVIIIe siècle en fuyant avait laissé partout sur sa trace. Aussi conçoit-on que de bonne heure l'histoire du XVIIIe siècle ait été l'objet de ses prédilections, et il avait résolu d'en tracer, sous une forme quelconque, un tableau fidèle. Il avait tenté cette entreprise, non sans quelque hésitation, à plusieurs reprises et de plusieurs côtés. Tantôt il avait voulu faire entrer l'histoire des lettres dans un cadre politique, tantôt projeter seulement les ombres sérieuses de la politique sur une œuvre toute

littéraire. Il avait recueilli de nombreux matériaux sur le ministère du duc de Choiseul; puis enfin, à mesure que sa pensée prenait plus de largeur et son talent plus de hardiesse, il avait moins redouté d'aborder de front ce Protée à mille formes et de le saisir dans sa moelle et dans son essence. Quand la mort l'a surpris, il travaillait à une vie de Voltaire.

Ce travail devait sembler périlleux : il lui fut utile. Il aimait le XVIIIe siècle par un dangereux attrait. Une plus mûre réflexion lui apprit à le juger. Sous les grâces apparentes, il découvrit bientôt les plaies cachées de la grande école du XVIIIe siècle : la légèreté sous l'élégance, la sensualité égoïste sous la sensibilité déclamatoire, l'ambition de dominer sous l'amour de l'indépendance. Il avait redouté longtemps l'intolérance religieuse; en pénétrant dans les débats intérieurs de la secte philosophique, il put se convaincre que l'intolérance est l'écueil de toutes les opinions ardentes, mais que la religion seule a le tempérament de la charité.

Ce jugement équitable se fit voir, dès son premier essai sur l'expulsion des jésuites, qui parut pourtant dans un moment de controverse passionnée, en 1844[1]. Il avait plu à la société politique du moment, comme si elle n'avait pas assez à faire avec les problèmes sociaux qui grondaient sous le sol, de se faire une grande difficulté arbitraire au sujet de la présence ignorée et paisible de l'ordre des jésuites en France. Les uns exhumaient d'anciennes lois qu'ils n'avaient pas l'intention d'appliquer; les autres protestaient ardemment contre des violences qui, au fond, ne leur faisaient que médiocrement peur : tous deux s'adressaient à grands cris au gouvernement, responsable de tout, comme c'est l'ordinaire, et qui ne savait auquel entendre. Au milieu de ce conflit de colères fac-

1. Dans la *Revue des Deux Mondes*, du 1er avril 1844.

tices, mais bruyantes, quand M. de Saint-Priest se présenta pour donner des détails curieux sur l'expulsion des jésuites au siècle dernier, chacun se précipita avec avidité pour lire un pamphlet. On trouva un récit grave et piquant, plein de révélations curieuses, mais exempt de toutes récriminations amères. On apprit que l'accusation des jésuites devant le parlement avait été dictée par des motifs puérils, que la sentence avait été inique, l'exécution brutale, mais la défense et l'attitude de l'ordre assez médiocres, et fort dégénérées de ses glorieux fondateurs. Il n'y eut rien de décidé sur la vieille querelle de Pascal et de la société de Jésus; mais on put conclure que, si Escobar avait eu le tort d'absoudre par des subtilités de conscience des fautes réelles, les ennemis des jésuites, suivant un procédé contraire, surent faire frapper ce jour-là par le bras séculier des crimes imaginaires.

Si la vie de Voltaire avait paru, elle eût été conçue dans le même esprit d'équité. Ce n'eût été ni un libelle ni un panégyrique; c'eût été un portrait vivant. A peine peut-on trouver quelque ébauche informe de ce grand travail dans des notes rapidement écrites à la marge de la longue correspondance où Voltaire a mis lui-même toute son âme. M. de Saint-Priest interrompait chaque matin une lecture attentive pour jeter sur le papier les premières improvisations de sa pensée, ou même l'exubérance de ses propres sentiments. Il ne nous a été permis de jeter qu'un coup d'œil sur ses confidences tout à fait intimes; mais il nous a suffi pour apercevoir quelques traits empreints de cette verve du premier jet qui manque souvent aux secondes touches. Jamais Voltaire sans doute ne s'était vu observé d'aussi près ni par des yeux aussi perçants. Le grand homme a été pénétré de part en part, nous dirions déjoué, si cette expression ne répondait mal au sentiment qui animait M. de Saint-Priest. Le biographe est sans illusion, mais il n'est pas sans sympathie pour

son modèle. On n'approche pas de ces riches natures, dans lesquelles la main de Dieu a déposé le génie, sans se sentir pris pour elles d'une involontaire affection. M. de Saint-Priest est plein d'une pitié intelligente pour les misères enfantines de l'imagination et de l'amour-propre qui tiennent de si près à la sensibilité exquise du talent. Il pardonne, en souriant, à Voltaire ses vives et presque tragiques émotions sur le succès de ses drames, sa susceptibilité prompte à s'irriter à la moindre atteinte du sarcasme (dont lui-même il était si prodigue pour autrui), sa tendresse prolongée sans dignité auprès des nouveaux amours de sa maîtresse, puis la douleur de la mort d'Émilie si vivement ressentie et si promptement effacée, enfin le mélange d'une complaisance extrême et d'une familiarité de mauvais goût auprès des souverains. Ainsi sont faites, M. de Saint-Priest le comprend, ces choses légères qu'on appelle des âmes de poëte. Rien n'est délicat comme les remarques qui accomagnent la fin moitié pathétique et moitié ridicule de cette pédante et pourtant touchante Émilie.—*Contraste fréquent de la plaisanterie et de la mort!* s'écrie-t-il; *tout ceci doit être raconté avec gravité et sans sarcasme.*

Mais quand éclatent enfin ces longues haines qui firent oublier à Voltaire et le bon goût dont il avait donné tant de modèles, et l'humanité dont il se portait pour défenseur, quand on le voit invoquer la censure contre Palissot et déshonorer Fréron sur les planches, solliciter les rigueurs des pasteurs de Genève contre Rousseau sans asile, et disputer ainsi à l'auteur du *Vicaire savoyard* un toit et un morceau de pain, quand enfin son impiété croissante dégénère en rage sénile et empreint sur son visage l'expression d'un rire presque diabolique, M. de Saint-Priest détourne ses regards avec un sentiment que le respect de l'âge et du génie parvient à contenir, mais non pas à cacher.

Cette étude, qui occupa les dernières années de M. de Saint-Priest, devait être au fond profondément mélancolique. Rien n'est triste à suivre comme le cours et le déclin d'une vie humaine, quelque longue qu'elle puisse être, lorsque surtout, derrière les rives pâlissantes de la terre, d'autres perspectives ne se découvrent pas. Une biographie intime et détaillée est une œuvre douloureuse. On voit s'ourdir la trame insensible de la destinée; on voit les plus vives joies se dissiper, les douleurs elles-mêmes s'amortir, et tant d'impressions diverses, en passant, en laisser d'autres traces qu'une ride de plus sur le front. Pendant que M. de Saint-Priest étudiait de près la plus remarquable vie peut-être des temps modernes, la sienne se précipitait rapidement vers son terme. Ses derniers jours furent remplis d'événements et d'émotions. Il vit combler ses rêves d'ambition personnelle par des succès qui lui valurent une réputation incontestée; mais il vit tromper toutes ses espérances patriotiques par la chute d'un gouvernement qu'il avait aimé et servi. Il fut témoin de cette chute soudaine, non sans regret, mais sans remords, car, membre pendant dix ans d'une des Chambres et souvent amené à faire opposition au pouvoir, il avait toujours usé avec mesure d'un droit alors sans péril. Il a tracé lui-même, du jour suprême de la monarchie, un récit pathétique qui fut en même temps un dernier hommage de justice et de dévouement[1]. Père d'une tendresse extrême, M. de Saint-Priest avait pris lui-même plaisir à former l'esprit de ses deux filles à cette école de grâces et de goût dont il était un modèle. Il les maria selon son cœur; mais il eut tour à tour à partager leur juste douleur et leur bonheur pur. Le sentiment paternel touche de près au sentiment religieux; aussi, quelque rapidement que la mort soit venue fondre sur M. de Saint-

1. *Un Mot sur le 24 février*, dans la *Revue* du 1er juin 1849.

Priest, la religion l'avait devancée. Frappé d'un mal inattendu, pendant un voyage qu'il faisait à Moscou, au lieu même de sa naissance, dès qu'il connut son danger, il tourna sa pensée vers le ciel. Dans la paix de ce moment suprême, il eut encore un soupir, non point pour la vie ou pour la renommée, mais pour ses enfants et pour la France. Il est mort le 29 septembre 1851, à l'âge de quarante-six ans.

TROISIÈME PARTIE

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE

DE

L'APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE [1].

— Mars 1851. —

C'est une bonne fortune pour la critique que de rencontrer un livre dont le succès ne lui est pas dû et dont elle n'a pas la réputation à préparer. Dispensée de faire valoir les mérites de l'auteur (tâche parfois ingrate et toujours suspecte de complaisance), elle peut donner à son examen un caractère plus sérieux. Que si ce livre agite les plus hautes questions dont l'intelligence humaine puisse être occupée, si la faveur même dont il jouit

1. A propos des *Études philosophiques sur le Christianisme*, par M. Nicolas.

est un signe des temps propre à jeter la lumière sur les sourdes dispositions de l'esprit public, l'intérêt est plus grand encore : ce n'est plus l'ouvrage qu'il s'agit d'apprécier, ce sont ses lecteurs; ce n'est plus l'écrivain, ce sont ses juges eux-mêmes qui, pour un instant, sont en cause.

Tels sont les motifs qui nous ont décidé à arrêter un instant l'attention sur les quatre volumes publiés il y a sept ans déjà par M. Nicolas, alors simple magistrat à Bordeaux. Les *Etudes philosophiques sur le Christianisme*, dont tout un public frivole connaît peut-être à peine le nom, comptent quatre éditions déjà épuisées, dix mille exemplaires entre les mains des lecteurs. Une vaste contrefaçon belge les répand chaque jour en Europe. C'est un fait assurément fort curieux que le sort d'un livre offert ainsi au public restreint d'une ville de province, et qui, remontant le cours naturel des idées, a fait tranquillement son chemin de Bordeaux à Paris, pour prendre place au foyer de plus d'une famille et dans le cabinet de plus d'un homme d'affaires. Le silence gardé sur son compte même par beaucoup de journaux religieux ajoute à cette singularité. Il n'y a point eu de caprice de mode, point d'esprit de parti pour le faire valoir. C'est de 1843 à 1848, au milieu des vives préoccupations de l'opposition politique, pendant que la lave révolutionnaire fermentait sous nos pas, c'est au bruit des productions d'une littérature insensée, qui attestait, en l'enflammant, le délire des intelligences, qu'il s'est trouvé en France des lecteurs nombreux pour un ouvrage de longue haleine, d'une composition calme, d'un tissu solide, dont le titre seul éloignait tout intérêt de curiosité. Rien n'atteste mieux de combien de courants contraires est incessamment traversé le sol instable et tourmenté de notre France. L'explosion qui, en balayant tout à la surface, a laissé voir au jour toutes ses veines, permet d'étu-

dier ce travail intérieur avec une clarté inaccoutumée.

Nous ne ferons pas tort au mérite, à notre avis très-distingué, de l'ouvrage de M. Nicolas, en recherchant, en dehors de son contenu même, la première cause d'un succès si original. Ce qui a valu aux *Etudes philosophiques* l'estime sérieuse qu'elles ont conquise, c'est moins encore le rare talent de l'auteur que l'intelligence qu'il a montrée du public auquel il avait affaire. C'est surtout la franchise avec laquelle sont comprises et remplies les saines conditions d'une apologétique chrétienne présentée à la société française du XIXe siècle. Malgré de remarquables qualités de style, — une chaleur naturelle, élevée par moment jusqu'à l'éloquence et toujours exempte de déclamation, — une imagination vive et pourtant sobre, et enfin, ce qui fait le charme principal d'un écrivain, un rapport exact, personnel, pour ainsi dire, entre la pensée de l'auteur et son langage, — point de phrases de convention, point d'expressions puisées dans le répertoire commun des idées courantes, — tous ces mérites réunis ne font point encore de l'ouvrage de M. Nicolas, à proprement parler, un ouvrage littéraire. Préoccupé de convaincre, l'auteur va souvent plus avant et plus loin qu'il ne faudrait uniquement pour plaire. Bien qu'il porte dans les questions morales deux vraies qualités de philosophe, la sagacité et le bon sens, son œuvre n'est pas non plus rigoureusement philosophique dans l'acception un peu pédantesque que, d'après l'Allemagne et ses imitateurs, nous donnons aujourd'hui à ce mot. Il n'a point ce cortége parfois pesant d'érudition que l'école éclectique a ramassé dans ses constantes excursions à travers toutes les erreurs passées de l'esprit humain. Il n'a pas non plus ce langage technique qui donne plus de précision à tous les mouvements de la pensée, mais les rend aussi moins naturels et moins libres. Aucun appareil scientifique ne vient s'interposer entre l'esprit et la vérité

pour en prévenir le contact intime et direct. Quelque rigueur peut manquer, par conséquent, à l'exposition des grands problèmes philosophiques; mais l'amour passionné de la vérité circule et anime tout de sa chaleur. On sent un esprit, mieux encore, une âme directement engagée pour son compte dans l'étude pleine d'angoisses qu'elle veut vous faire partager. C'est un homme d'un sens et d'un cœur droit, élevé comme l'un de nous, parlant notre langue commune, et faisant sous nos yeux, à ciel découvert, ce travail de recherche et d'examen intime que plus d'un peut-être a commencé à portes closes dans le secret de sa conscience. Du sein de cette société malade et troublée, qui, depuis soixante ans gouvernée par sa raison seule et fatiguée de ce gouvernement très-instable, voudrait l'assujettir à quelques règles sans y renoncer tout à fait, qui voudrait commencer à croire sans perdre l'habitude de comprendre, un de ses enfants s'est élevé pour lui adresser la parole d'après son expérience personnelle et lui apprendre comment les bases chancelantes de la raison peuvent être en même temps couronnées et affermies par la foi, comment la liberté peut, sans rien perdre de son élasticité et de sa force, se plier sous le joug de l'autorité.

L'accord de la foi avec la raison, de la liberté d'esprit avec l'autorité spirituelle, tel est le but que poursuivent avec une ardeur infatigable les longs développements de M. Nicolas. Preuves extérieures, preuves intrinsèques, étude des traditions populaires et des instincts moraux, l'Église, aperçue du dehors, dans toute la majesté de son édifice consacré par les âges, les profondeurs de la conscience illuminées aux clartés du dogme, tout sert, entre ses mains, à mettre la raison consciencieusement interrogée du parti de la foi. Tout tend à faire monter son lecteur à ce degré qui est, selon lui, le point suprême d'élévation de l'être humain, une foi raisonnée et une

soumission libre. Son livre est un long dialogue entre la foi et la raison, et c'est pour cela qu'il a trouvé dans notre société tant d'auditeurs pour écouter l'entretien.

Cette société, en effet, il est permis de le dire, elle semble l'incarnation de la raison humaine avec ses grandeurs et ses misères. L'histoire des soixante dernières années de la France, c'est l'histoire tantôt glorieuse, tantôt humiliée, toujours agitée de la raison. Depuis le jour où la France a, du même coup, secoué tous ses préjugés et rasé par le pied ses institutions, elle s'est mise tout entière à la discrétion de sa raison. Cette grande aventure développe devant nous toutes ses phases. Nous avons vu successivement la raison impétueuse balayer tout devant elle, puis la raison, corrigée par plus d'une expérience et meurtrie par plus d'une chute, ramasser parmi les ruines qu'elle avait faites des matériaux pour construire à son tour. Après avoir mis l'autorité politique dans la rue, elle lui avait rouvert des palais encore mal fermés à la foule ; après avoir jeté au vent toutes les richesses du sanctuaire, elle a relevé à l'idée abstraite et philosophique de Dieu un autel dépouillé. L'œuvre sociale du consulat, qui subsiste encore autour de nous, fut une œuvre de raison élevée jusqu'au génie ; la philosophie spiritualiste qui a régné en France dans ces dernières années est une tentative de la raison pour atteindre à la puissance des vérités religieuses ; mais l'une et l'autre ont la raison pour inspiration et pour base. Dans le grand nombre de nos lois, il n'en est pas une qui ne soit précédée de son exposé des motifs ; dans le petit nombre de nos croyances, il n'en est pas une qui ne marche accompagnée de sa démonstration logique. Nous ne faisons rien par tradition, et ne croyons rien sur parole. La révolution, dès ses premiers jours, avait donc bien nommé l'objet de son culte ; nous n'adorons plus, Dieu merci, la raison sous la forme d'une fille de joie célébrant une bacchanale ; mais, sous des attributs

plus décents, elle n'a pas cessé d'être la seule divinité qui préside à nos destinées.

Il n'y a pas longtemps que c'était pour nous et pour elle un sujet d'orgueil. Nous étions ravis de tout comprendre si clairement, et en nous et autour de nous; nos regards se plaisaient à ne rencontrer nulle part ni ombre ni mystère. La cité politique, tracée au cordeau d'après un plan raisonné, formée de bâtiments tout neufs, brillait d'un éclat qui semblait promettre la solidité. Elle n'avait plus, il est vrai, ses vieux remparts, mais elle n'avait pas non plus de rues tortueuses et sombres : tout était droit, aligné, et laissait pénétrer à flots la lumière. Bien qu'on eût fermé à l'intelligence les trésors de la tradition, elle semblait avoir trouvé en elle-même des sources intérieures de poésie et d'éloquence. La morale même avait substitué à l'autorité révélée je ne sais quels instincts honnêtes, aidés d'un calcul sensé, qui suffisaient à étendre sur la société un vernis de régularité médiocre et uniforme. Vertus, talents, bien-être, la raison semblait ainsi avoir tiré tout de son propre fonds; elle avait repeuplé le sol après l'avoir dévasté. Comment elle est sortie tout d'un coup de cette flatteuse illusion, nous n'avons pas besoin de le dire. Entre les égarements de la littérature et les convulsions de la politique, entre les passions des hommes et les folies des systèmes, il s'est trouvé qu'à un jour donné le bon sens avait produit le délire, et la logique enfanté la contradiction; il s'est trouvé qu'une société, tout entière fondée sur la raison, courait risque de devenir la moins raisonnable du monde.

Un grand discrédit en est résulté pour la raison. Elle a été abandonnée par ses alliés naturels et condamnée par ses enfants mêmes. Il y avait longtemps que les imaginations vives et les âmes ferventes se plaignaient d'elle. Ceux qui étaient impatients d'émotions et de mouvement la trouvaient lente et bornée; ceux qui avaient soif d'aimer

la trouvaient froide. Mais aujourd'hui les premiers à l'accuser sont les gens sages, ceux qui ne demandent qu'à vivre en paix et se contentent de peu en fait de sentiments. Les calculs, même égoïstes, trompés, les intérêts, même matériels, ébranlés, s'en prennent à elle de leurs désappointements. C'est un cri général pour demander quelque principe plus élevé et plus solide que ceux que la raison peut fournir. De toutes parts la raison est maudite, de toutes parts aussi la religion est invoquée par les soupirs des âmes élevées déçues dans leurs espérances, par les cris de terreur des affections inquiètes, quelquefois même (ô profanation) par l'âpre clameur de la cupidité trompée. Si la religion était, comme on le croit généralement, la rivale et l'implacable ennemie de la raison, si elle avait souci d'exercer des représailles d'amour-propre, il n'y eut jamais de moment plus favorable pour se donner l'amer et stérile plaisir de la vengeance.

Faut-il saisir au vol cette occasion? Faut-il prendre au mot ce découragement général? La religion n'a-t-elle rien de mieux à faire qu'à triompher de cet abaissement de la raison? n'a-t-elle qu'à recevoir les aveux d'une société repentante? Nous ne le pensons pas. Il ne serait, suivant nous, ni prudent ni juste d'abuser de la leçon sévère que les événements contiennent, pour passer en quelque sorte sur le corps de la raison humiliée. Après tout, cette société a beau mal parler aujourd'hui de la raison, elle n'en a pas moins été conçue, faite, formée par l'exercice indépendant de cette raison seule; elle n'en est pas moins pénétrée par la raison dans tous ses pores, imbue de raison dans la moelle de ses os. Ne croyons donc pas trop vite aux anathèmes que lui arrache un moment de dépit ou de souffrance. On dit du mal de soi-même dans un jour de péril ou d'abattement; que le danger s'éloigne ou que la force revienne, on court après ses paroles, on trouve surtout très-mauvais qu'un autre les rappelle et

s'apprête à tirer parti de nos aveux. Il ne faut pas fonder beaucoup plus d'espoir sur les querelles que notre société, rationaliste par essence, cherche aujourd'hui à la raison. Donnez-lui le temps de respirer, et elle se remettra à raisonner et à déraisonner aussi de plus belle. Si ce découragement d'ailleurs était aussi profond qu'il est vif dans son expression, si la France en était venue à passer condamnation sur le principe de tout ce qu'elle a fait et cru depuis cinquante ans, nous ne savons si le vide laissé par la raison serait aussi facilement qu'on le pense comblé par la foi. Ce serait faire injure à la foi que de supposer qu'elle peut, sans miracle, naître de la source impure du dégoût. Ce que les révolutions, par leurs brusques revirements, ont ébranlé dans nos âmes, ce n'est pas seulement la faculté de raisonner, c'est aussi la faculté de croire. L'une et l'autre supposent une certaine virilité d'âme, une certaine jeunesse de sentiment qui s'accordent mal avec ce mélange de satiété et de fatigue dont tout le monde est atteint aujourd'hui. Le malaise que donnent le tourbillonnement confus des événements devant les yeux et l'agitation monotone du sol qui nous porte agit sur le cœur au moins autant que sur l'intelligence. C'est un affadissement général qui ôte à toute vérité son effet, au sel de la terre sa saveur. S'il est possible que la foi naisse chez un individu uniquement du désenchantement des ambitions et des espérances, c'est que ce retour coïncide avec l'âge naturel du repos et l'affaiblissement graduel des passions; mais cela n'est pas possible pour une société qui a toujours une tâche à remplir, et à qui chaque génération apporte un contingent d'activité et de passion. Quelques aveux incohérents et entrecoupés, de sinistres pressentiments, un vague désir de paix, ces douteux indices de la conversion d'un mourant, ne suffisent pas pour faire couler dans les veines d'une société vieillie le sang nouveau d'une régénération morale.

Nous concevons pour la religion un meilleur parti à tirer de la réaction actuelle des esprits que le simple plaisir de voir la raison dans l'embarras; nous imaginons pour ses défenseurs un plus noble rôle à remplir. La raison est fort désappointée du mauvais succès de ses efforts : au lieu d'essayer de l'écraser (les convulsions de son agonie seraient encore redoutables), c'est à la religion de lui proposer sur des bases équitables une alliance qui la relève et l'affermisse. De telles ouvertures eussent été fort mal reçues il y a peu d'années, quand la raison avait le verbe haut et n'admettait ni subordination ni partage. Nous concevons alors que les polémiques religieuses furent réduites à prendre avec la raison le ton parfois provoquant, toujours belliqueux, qui caractérisa trop souvent l'école théologique du commencement de ce siècle. Il n'y avait peut-être que ce moyen d'inquiéter la raison dans sa dédaigneuse omnipotence. La raison opprimait la foi : il est naturel que la foi, pour s'affranchir, courût aux armes de l'insurrection. Le terrain n'est plus le même aujourd'hui : la religion a repris dans la discussion l'avantage sur la raison. Cet avantage est plus apparent que réel; c'est plutôt un hasard de journée qu'une conquête véritable. Pour assurer, pour enraciner, pour nationaliser, si on peut parler ainsi, une telle conquête, qui peut à chaque moment échapper, la religion doit s'emparer de l'assentiment libre, sincère, raisonné, d'une société qui, bon gré mal gré, nous l'avons dit, raisonne toujours. Pour achever de vaincre la raison, il n'y a pas d'autre moyen que de la convaincre, et, pour la convaincre, il faut s'adresser à elle avec franchise, avec sévérité même, mais avec égards, dans un langage qu'elle puisse comprendre, dans des termes qu'elle puisse écouter jusqu'au bout. Il faut ranimer chez elle l'espoir et la soif de la vérité. Sans lui permettre une présomption qui l'a perdue, il faut lui rendre cette confiance en soi-même,

dont on peut dire ce qu'Homère pense de la liberté : « qu'elle est la moitié de la valeur humaine. » Il faut se garder surtout de lui mettre le pied sur la tête pour l'enfoncer plus avant dans la fange du scepticisme. Dans les débats dont la conscience humaine est le théâtre, le doute a joué trop longtemps le rôle de ces ennemis communs de la société que chaque parti va tour à tour appeler à son aide. Voltaire l'invoquait contre la foi, et Lamennais contre la raison. Pour peu que nous continuions quelque temps des coalitions de ce genre, toute vérité humaine ou divine, naturelle ou surnaturelle, aura disparu. Il ne restera plus pierre sur pierre dans le monde de l'intelligence.

Les véritables apologies de la religion sont donc, à mon gré, celles qui font un sincère effort pour ouvrir les portes de la raison, au lieu de se borner à la battre en brèche. C'est sous ce point de vue principalement que nous apprécions l'ouvrage de M. Nicolas. Nous nous plaisons singulièrement à le voir traiter avec conscience les scrupules et même les préjugés, les droits et même les prétentions de la raison. Nous lui savons gré d'avoir écarté de sa plume le ton acerbe, les solutions hautaines et rapides, l'ironie envenimée, d'avoir, en un mot, aspiré à la paix plus qu'au triomphe; mais nous l'approuvons également de n'avoir tenté cette paix qu'à des conditions honorables, admissibles en même temps par la foi et par le bon sens, de n'avoir pas cherché à combler l'intervalle qui sépare la foi de la raison soit en relâchant les inflexibles liens de l'autorité religieuse, soit en cherchant à étendre, par des escamotages de parole, la raison au delà de ses limites naturelles, en manquant par conséquent soit à la dignité chrétienne, soit à la sincérité philosophique.

Tel est, en effet, le double écueil où viennent se heurter les écrivains qui ont tenté sous des formes diverses cet accord désirable de la foi avec la raison. Depuis qu'un

grand besoin de paix se fait sentir dans notre société divisée, sans pouvoir, hélas! réussir à se faire entendre, les plans d'alliance entre les deux plus grandes puissances de ce monde n'ont pas fait défaut. La philosophie rationaliste surtout, inquiète de sentir la direction des esprits qui lui échappe, épouvantée du cortége grotesque et brutal d'alliés que les systèmes nouveaux lui ont offert, craignant de se trouver, entre les foudres de l'Église et les menaces du matérialisme révolutionnaire, comme prise entre deux feux, a fait entendre de sincères appels à la conciliation. « Ce n'est pas trop, s'écriait, dans un des derniers numéros de cette *Revue* même, l'un des écrivains les plus distingués de l'école éclectique, ce n'est pas trop, pour triompher de l'ennemi, de toutes les forces réunies d'un christianisme éclairé et d'un spiritualisme indépendant. » Mais ces efforts ont presque toujours abouti à l'une ou l'autre de ces deux propositions, toutes deux également inacceptables, suivant nous, et pour un sens droit et pour une foi sincère : ou de considérer la foi religieuse et la philosophie rationnelle comme formant deux puissances égales, régnant sur deux domaines séparés et fondées sur deux principes différents, de telle sorte qu'elles puissent se développer côte à côte dans des rapports de politesse diplomatique, sans se contrôler et sans se provoquer l'une l'autre; ou de donner des mystères de la foi des explications rationnelles délayées dans des effusions mystiques et à demi éclairées par les reflets d'une métaphysique nébuleuse. Séparer la raison de la foi ou expliquer la foi par la raison, supprimer leurs points de contact ou pénétrer leurs substances, c'est toujours sur l'une ou l'autre de ces entreprises que roulent les ouvertures de paix adressées par la philosophie à la religion.

C'est sans doute au premier de ces systèmes que se rattachait, l'an dernier, un homme d'État qui, en sa qualité

de très-grand orateur politique, n'était pas tenu d'apporter une exacte précision dans de tels sujets. « J'espère, disait M. Thiers dans son discours sur la liberté d'enseignement, que la philosophie et la religion, ces deux sœurs immortelles, l'une régnant sur le cœur et l'autre sur l'esprit, sauront désormais vivre en paix. » Le traité de partage des deux puissances se trouvait ainsi fait d'un trait de plume. L'une avait la pensée, et l'autre le sentiment. Malheureusement leurs ratifications manquaient, et tout permet de croire qu'elles se feront attendre longtemps. Je ne sais si pour sa part la philosophie a renoncé à parler au cœur, si elle a fait son compte de ne plus s'adresser ni à l'amour du bien, ni à l'admiration du vrai, ni à l'enthousiasme de la vertu, si en un mot elle ne prétend plus tantôt à purifier, tantôt à réchauffer, toujours à régler les sentiments de l'âme. Libre à elle de signer son abdication, et, en abandonnant à la religion le cœur de l'homme, la source de toutes les grandes actions, le siége de toute valeur morale, de se mettre elle-même au rang d'un oiseux exercice de dialectique et d'une futile science de mots. Mais je réponds que la religion, de son côté, quelque grand que soit le lot qu'on lui assigne, ne s'en contentera pas : elle a la prétention d'être quelque chose de plus qu'un sentiment; elle ne sait pas même très-nettement, et je crois qu'on serait embarrassé de lui dire, ce que serait un sentiment auquel aucune pensée ne correspondrait. Les dogmes chrétiens, dans leur précision et leur profondeur, sont tout autre chose qu'un recueil d'exhortations touchantes, s'écoulant en larmes pieuses et s'exhalant en élans de ferveur. C'est tout un cours de doctrines qui ne surpasse l'intelligence qu'après l'avoir épuisée. Laissons donc de côté ces distinctions fort arbitraires d'ailleurs, entre le cœur et l'esprit. L'homme est un, et la vérité aussi; nul ne peut ni la connaître sans l'aimer, ni l'aimer sans la connaître. La philosophie et la religion auront tou-

jours, quoi qu'elles fassent, deux grands points communs, l'homme et la vérité, leur sujet et leur objet. C'est plus qu'il n'en faut pour qu'elles se rencontrent à tout instant, et soient obligées de se parler. Il faut entre elles autre chose qu'un échange de politesses et de bons procédés. Une alliance intime, ou un combat acharné est nécessaire; une neutralité prudente et réservée n'est pas possible.

Prenons garde pourtant à l'autre extrême. L'alliance n'est pas la confusion, et autant une séparation radicale de la raison et de la foi est impossible à tracer, autant une assimilation complète serait chimérique à poursuivre. Nous nous méfions de toute tentative qui s'annonce pour rendre compte à la raison des mystères de la foi, de quelque part qu'elle provienne, soit d'une philosophie ambitieuse, soit d'une religion spéculative. Nous savons qu'il y a une certaine métaphysique qui n'est jamais embarrassée de donner l'explication de rien, excepté de ses explications mêmes; nous savons que quand on part de certaines hauteurs, de l'identité de l'être et de la pensée, par exemple, ou du *moi* qui se pose et se détermine lui-même, la théologie scolastique la plus profonde n'est plus qu'un jeu d'enfants. Auprès de Fichte et d'Hegel commentés par un élève de l'école normale, saint Thomas ou saint Anselme parlent la langue vulgaire. Il n'y a pas au delà du Rhin une philosophie qui se respecte qui n'ait deux ou trois trinités à choisir, et pour qui l'incarnation du Verbe divin dans la nature finie ne soit un fait habituel et même le ressort permanent de la création. Le panthéisme a les bras étendus sur l'univers : dans les vastes replis de sa robe, tous les mystères de la religion, la transmutation sacramentelle des substances, la solidarité de la race humaine, jouent en quelque sorte à leur aise. Il y a aussi, à l'arrière-plan de ces systèmes, une sorte de région intermédiaire entre le rêve et l'histoire, peuplée d'êtres demi-fantastiques et

demi-réels, où, sous le nom équivoque de mythes, tous les faits miraculeux peuvent prendre honorablement leur place. C'est à ces hauteurs et dans ce crépuscule que la métaphysique a souvent essayé d'opérer le mariage de la foi et de la raison; mais il y a deux grandes difficultés à ces arrangements, l'une au point de vue de la raison, qu'il est impossible de les comprendre, et l'autre au point de vue de la foi, qu'il est impossible d'y croire. Ces transactions prétendues entre la philosophie et la religion pèchent par les fondements de l'une et de l'autre, le bon sens et la bonne foi. Tout ce qu'on gagne à ces artifices de logique, c'est de transformer des mystères connus, peints depuis longtemps sous de vives couleurs aux imaginations populaires, en véritables problèmes d'algèbre, dont les termes abstraits, perdant toute correspondance avec la réalité des faits, échappent, dans leurs permutations rapides, à tout contrôle des assistants. L'ignorance peut se cacher ainsi plus longtemps sous la précision apparente des formules : nous l'aimons mieux, à dire vrai, quand elle convient modestement d'elle-même. L'Évangile a été annoncé aux pauvres et même aux pauvres d'esprit. Pour que l'accord de la raison et de la foi soit sérieux, ce doit être l'accord d'une foi simple avec une raison commune, et non d'une foi d'illuminé avec une logique transcendante. Cet accord doit se trouver en germe dans l'esprit d'un bon chrétien, suivant fidèlement la loi de son église, et en pratique dans le gouvernement quotidien de sa vie et de sa famille.

Le plus simple est donc d'en prendre son parti : il n'est possible ni de séparer tout à fait la foi de la raison, ni de les identifier l'une avec l'autre. Elles ont des rapports inévitables et des distinctions ineffaçables. La philosophie, quoi qu'elle fasse, ne peut ni ignorer ni pénétrer la religion, ni s'en débarrasser avec révérence, ni l'absorber dans son sein. Il faut qu'elle compte et qu'elle vive avec

elle. Le mérite de M. Nicolas est précisément d'avoir donné aux rapports de la foi et de la raison une intimité, une sorte de confiance qui avait disparu depuis longtemps, tout en traçant leur ligne de démarcation par un trait ferme et net qui ne tremble jamais. Dans tout le cours de son livre, la foi et la raison sont en présence et soutiennent une conversation pressante; mais leur situation respective est, à chaque instant, déterminée avec précision. Dans la première partie de son ouvrage, c'est la foi qui comparaît devant la raison. Elle apporte ses titres, elle déroule ses archives, elle démontre son authenticité divine, sa nécessité humaine; elle fait voir qu'elle devait être et qu'elle a été. C'est une inconnue qui fait preuve de son état et demande droit de cité parmi les faits que l'évidence atteste, que la réflexion confirme, que la mémoire classe et recueille. Dans la seconde partie, plus mystérieuse et plus profonde, c'est la foi, à son tour, qui introduit la raison sur le terrain inconnu et brûlant des dogmes. Elle lui ouvre des perspectives auxquelles le regard humain n'atteindrait pas par ses propres organes, où il s'enfonce et se perd. Elle déchire par des éclairs la voûte des cieux et répand sur la nature même une lumière surnaturelle. Ces deux grandes forces se prêtent ainsi un mutuel appui : la raison établit la foi qui, à son tour, étend la raison. Suivons, avec M. Nicolas, les conséquences d'une pensée qui grandit en se développant.

Sous le nom de preuves préliminaires et philosophiques, de preuves extrinsèques et historiques (deux ordres d'idées connexes qu'il a eu le tort de séparer), M. Nicolas rassemble plusieurs groupes de raisonnements et de faits qui servent à démontrer par la raison, et par la raison seule, la vérité du christianisme. Dépouillons son argumentation des ressources infinies de son érudition et de sa logique. La voici dans sa nudité. L'âme immortelle de l'homme a besoin d'un rapport constant avec l'Être éternel

qui l'a créée et qui doit décider de son sort à venir; la raison aperçoit la nécessité de ce rapport : elle est impuissante à l'établir. De tout temps, elle y a tendu sans y réussir. De là cette attente universelle d'un médiateur qui, sur tous les points du globe et aux époques les plus reculées de l'histoire, devançait et préparait l'apparition du christianisme. Cette attente a été remplie : le médiateur a paru, son œuvre subsiste; le rapport entre l'homme et Dieu est rétabli; le miracle de l'origine de la religion est confirmé chaque jour par le miracle de sa durée. Telle est la sèche esquisse de la partie rationnelle de l'œuvre de M. Nicolas. Tout, dans cet ordre de raisonnement, est de la compétence de la raison. Rien ne dépasse sa portée et ne porte atteinte à son indépendance. On ne lui demande de faire aucun acte de foi préconçue, ni d'admettre aucun préjugé d'autorité. C'est à elle à s'interroger pour voir si elle contient en soi les germes d'un état religieux véritable et vivant, ou s'il faut qu'elle l'attende de quelque source supérieure. C'est à elle aussi à se mesurer du côté du christianisme, et à voir si à aucune époque du monde elle a été de taille à mettre au jour un tel fils; car, si le christianisme n'est pas de Dieu, il est de l'homme : il est le fils de la raison par conséquent, et sa mère doit reconnaître en lui son image.

Pour arracher de la raison même l'aveu de son impuissance à établir un lien véritable entre l'homme et Dieu, M. Nicolas s'est principalement appuyé, et avec un très-heureux choix de citations, sur l'état moral du monde ancien à l'avénement du christianisme. Il a montré après Bossuet, mais avec cette originalité d'expression qui appartient au talent convaincu, avec cette profondeur de vues que l'apprentissage des révolutions a rendue commune à tous nos jugements historiques, que la décadence morale des sociétés antiques avait coïncidé avec leurs progrès philosophiques. Chose étrange! à mesure que Cicéron et

Sénèque découvraient l'idée de Dieu dans sa beauté pure, les peuples la connaissaient moins. Le féroce Jupiter et l'adultère Vénus recevaient un culte plus religieux que la Divinité épurée des stoïciens ou de la nouvelle académie; le bruit des rames de Caron frappant les eaux du Styx, les aboiements de la triple gueule de Cerbère, faisaient retentir dans les cœurs des pressentiments plus vifs d'une destinée future que l'harmonieuse dissertation du *Phédon*. La raison qui démontrait Dieu était moins puissante sur les âmes que la fable qui le dénaturait. Sans aller bien loin, M. Nicolas aurait pu trouver chez nous-mêmes un contraste plus singulier encore. Je ne crois pas qu'il ait été donné à aucune nation de posséder à l'état élémentaire un code de spiritualisme plus pur que celui qui, après avoir été extrait d'un catéchisme mutilé, a été naturalisé d'abord par le *Vicaire savoyard* sous une forme populaire et touchante, puis par l'école éclectique, à l'aide de procédés rigoureux. Dieu, l'âme, la vie future, tout cela forme comme un catéchisme rationnel que tout Français pris au hasard peut réciter sans faillir. Qui a lu Béranger sait que parmi nous *il est, méme en chanson*, un Dieu et une autre vie. Jamais ces grandes notions n'ont circulé sous la forme rationnelle dans des rangs plus nombreux et plus bas de la société, et pourtant, je le demanderai volontiers à un philosophe sincère, parmi tant de gens qui les connaissent, combien en compte-t-on qui s'en soucient? pour combien sont-elles autre chose qu'une idée reçue qu'on échange à de certains moments solennels ou une manière de finir heureusement une phrase déclamatoire? pour combien découlent-elles d'un sentiment intime du cœur? combien en font dériver une règle austère de leur vie? On a connu, au siècle dernier, des incrédules d'élite qui pensaient beaucoup à Dieu et se donnaient beaucoup de peine pour n'y pas croire. Le vulgaire philosophe de nos jours a souvent l'air d'y croire, une fois

pour toutes, pour ne pas se donner la peine d'y penser. Une hostilité active a fait place à un hommage indifférent. Vainement cette grande voix de la mort s'élève-t-elle incessamment, comme celle des hérauts antiques au milieu du tumulte populaire; vainement appelle-t-elle nos regards « vers cette impénétrable éternité qu'elle ouvre et ferme à mesure, sans que nous puissions jamais en surprendre le secret : » ses échos, qui ne retentissent plus sous la voûte des cathédrales, importunent sans avertir. Les hommes ont toujours été effrayés de mourir; ils en semblent honteux aujourd'hui; cet accident incommode dérange des systèmes pédantesques qui ont tous le bien-être présent de la vie pour but. On est pressé de faire oublier pour ceux qu'on aime une telle infirmité, et le mourant, humilié lui-même, irait volontiers, comme l'animal, exhaler dans quelque lieu ignoré un souffle qui ne semble pas remonter vers le ciel.

Voilà ce que sont devenus, avec des idées de la nature divine assez saines, avec une morale assez pure, au sein d'une atmosphère tout échauffée encore par la foi chrétienne, les sentiments d'un Français pris au hasard à l'égard des vérités qui intéressent l'origine de son être et sa destinée future. La raison sincèrement interrogée ne peut le méconnaître. Il n'y a point, sous son empire, de lien véritable entre l'homme et Dieu. C'est un aveu qu'aucun prêtre ne lui arrache, qui ne lui est imposé du haut d'aucune chaire. C'est l'évidence écrite en gros caractères sur les murs de nos cités. Il n'y aurait pas de religion au monde pour combler cette lacune, que sa profondeur n'en serait que plus effrayante à sonder. Cette impossibilité et pourtant cette nécessité des rapports de l'homme avec Dieu, c'est là, dit M. Nicolas par une expression d'une justesse éloquente, « la pierre d'achoppement du déisme qui forme la pierre d'attente du christianisme. » Rien ne peint mieux l'état des grandes vérités rationnelles

séparées de toute révélation religieuse. Ce sont des pierres d'attente à qui manquent encore le chapiteau qui doit les couvrir, l'enceinte qui doit les enfermer et les unir. Elles sont majestueuses et fortes, mais elles attendent : *pendent interrupta*, et, en attendant, l'orage les ébranle incessamment, et nul être animé n'y saurait trouver un abri.

Ce sentiment du vide, de l'incomplet et par conséquent de l'attente, qui est le produit analytique d'une raison perfectionnée, c'était chez les peuples de l'antiquité le cri pressant d'un besoin vague. La raison, parmi nous, quand elle a fait toute son œuvre, cherche encore quelque chose. Les nations antiques, ballottées entre leurs croyances grossières et leurs sciences confuses, attendaient quelqu'un. M. Nicolas démontre avec un luxe de recherches tout à fait curieux que l'attente d'un médiateur entre Dieu et l'homme est le grand fait moral des nations antiques. Cette observation, déjà faite en passant par quelques écrivains profanes, a pris, sous la plume de M. Nicolas, un relief inattendu. On voit que cette attente se reproduisait sous mille formes, raisonnées ou poétiques, dans les fables courantes comme dans les spéculations de la philosophie, depuis le second Alcibiade, invoquant avec un désir ardent celui *qui doit venir nous instruire de la manière dont nous devons nous comporter envers les dieux et envers les hommes*, jusqu'à ces prophéties juives qui ont toute la précision d'un calendrier, et prédisent (c'est encore M. Nicolas qui parle) *le lever d'un médiateur comme le lever d'une planète*. Mais laissons l'écrivain lui-même résumer avec éloquence le tableau de cette longue attente du genre humain : l'humanité avant Jésus-Christ va nous apparaître comme une de ces grandes statues grecques dont l'œil triste et vague regarde venir. « Comme les « formes indécises et fantastiques que revêt un objet pen« dant la nuit se précisent et font place à sa réalité de-

« vant le jour, ainsi toutes les traditions religieuses du « genre humain sont venues se rectifier et se rejoindre « dans le grand médiateur des temps comme des choses, « et y reprendre l'unité primitive d'où elles avaient di- « vergé par tout l'univers. L'humanité a pu dire à Dieu « ces belles paroles de saint Augustin : Je fus coupé en « pièces au moment où je me séparai de ton unité, pour « me perdre dans une foule d'objets ; tu daignas rassem- « bler les morceaux de moi-même. Jésus-Christ est tout « ce qu'ont désiré les nations, tout ce qu'elles ont rêvé « sous des noms divers, et à travers des images plus ou « moins grossières et impures... Il est la réalisation de « cette espérance restée au fond de la boîte de Pandore, « pour réparer tous les maux qui en étaient sortis. Il est « cet Épaphus, enfant promis, qui devait naître miracu- « leusement de la vierge Io, pour délivrer l'homme en- « chaîné de ce vautour rongeur auquel une femme-ser- « pent avait donné l'être. Il est ce dieu de l'Olympe, *ce « cher fils d'un père ennemi*, qui devait souffrir pour *suc- « céder à nos souffrances*. Il est cet Orus, descendant « d'Isis, qui devait surmonter sans le détruire le serpent « Tiphon, d'après les Égyptiens, et qui devait naître « d'Isis vierge, d'après les Gaulois. — Il est le véri- « table Hercule qui devait tuer le dragon, et rendre aux « hommes les fruits d'or de ce merveilleux jardin, d'où « ils étaient exclus. — Il est le Mithra des Perses, ce « médiateur vainqueur d'Ahrimane, qui, jusqu'à ce « qu'il soit venu, comme dit Plutarque, *ouvrer, faire et « procurer* la délivrance des hommes, *a chômé cepen- « dant, et s'est reposé un temps non trop long pour un « Dieu*. — Il est le Wischnou des Indiens, dont l'incar- « nation devait guérir les maux faits par le grand ser- « pent Kaliga ; — le Genteolt des Mexicains, qui devait « triompher de la férocité des autres dieux, apporter une « réforme bienfaisante, et combattre la couleuvre qui

« avait séduit la mère de notre chair ; — le Puru des Sa-
« lives d'Amérique, qui devait faire rentrer en enfer le
« serpent qui dévorait les peuples. — Il est enfin le dieu
« Thor, premier-né des enfants d'Odin, et le plus vaillant
« des dieux, qui devait livrer un combat particulier au
« grand serpent Migdare, et laisser lui-même la vie dans
« sa victoire. Loin toutes ces grossières images, dit Ter-
« tullien, loin ces impudiques mystères d'Isis, de Cérès et
« de Mithra ! Le rayon de Dieu, fils de l'éternité, s'est dé-
« taché des célestes hauteurs... c'est le Λογος de Platon,
« le docteur universel de Socrate, le saint de Confucius,
« le monarque des sibylles, le roi si redouté des Romains,
« le dominateur attendu par tout l'Orient, la victime des
« victimes qui devait mettre un terme à tous les sacrifices,
« le vrai médiateur et le vrai Christ [1]. »

Nous avons cité ce morceau en entier pour donner à la fois une idée et du genre de talent de M. Nicolas et du procédé habituel de son argumentation. Cette manière chaleureuse de s'assimiler les idées et jusqu'aux expressions des penseurs les plus divers, de les entraîner dans un mouvement original, est la qualité distinctive qui règne d'un bout de l'ouvrage à l'autre. Il y a eu rarement, au service d'une foi stricte et jalouse, un esprit plus ouvert à la vérité sous toutes ses formes, plus prompt à l'accueillir, à la ramasser pour ainsi dire partout où il la rencontre, plus humain dans ce sens qu'aucun mode de sentir ou de penser de l'humanité ne lui semble étranger. Il va cherchant les traces de cette soif de Dieu que la raison éprouve sans pouvoir l'apaiser, à travers les océans et les âges, d'une plage du monde à l'autre, sous les soleils différents qui ont éclairé les cités ou les imaginations des hommes. Il la retrouve aussi bien dans les légendes brumeuses de la Germanie, dans les fables brillantes de la Grèce, que dans

1. M. Nicolas, 2e vol., liv. Ier, chap. VI.

les débordements de passion des romans modernes. Il montre par là que la foi chrétienne a partout, avant même de paraître, des racines enchevêtrées dans toutes les fibres de l'âme. Il décrit toutes les sinuosités de ce vide immense que son absence laisse dans l'intelligence humaine. Le christianisme apparaît ainsi non pas comme le développement, mais comme le complément de la raison. Ce n'est pas ce que la raison produit ; c'est ce qui lui manque et ce qu'elle appelle. On peut dessiner le christianisme par les lacunes de la raison, comme le moule laisse confusément apercevoir la pensée de l'artiste avant même qu'un métal ardent vienne y verser la vie et la beauté.

On conçoit combien cette preuve, en quelque sorte négative, du christianisme donne plus de force aux preuves positives que M. Nicolas tire ensuite de l'histoire et du caractère miraculeux des faits évangéliques. La révolution qui, à un jour donné, a soumis le monde à une religion nouvelle devient ainsi plus compréhensible en restant aussi merveilleuse. La raison soupirait après la foi : il est naturel qu'elle l'ait aspirée avec avidité ; mais cette source qui est venue apaiser sa soif n'en reste pas moins cachée dans le ciel. Le développement du fait est plus explicable, son origine est toujours prodigieuse. Ce qui manquait à la raison lui a été donné ; le rapport de l'homme avec Dieu a été rétabli. Les vérités que la vaste intelligence de Platon avait peine à étreindre se sont trouvées proclamées dans la moindre église de village et à leur aise dans le catéchisme du moindre enfant. Elles ont été, pendant des siècles et pendant des siècles de barbarie, étudiées et chéries par des hommes sans lettres qui mouraient pour elles à mille lieues de leur terre natale. Il est vrai que ce résultat singulier n'a été obtenu qu'à la condition d'ajouter aux notions de la raison un certain nombre d'autres idées en apparence étranges, de croyances miraculeuses qui semblent, au premier abord, les contre-

dire plutôt que les compléter; mais l'effet subsiste sous nos yeux : ce sont ces additions mêmes qui ont donné aux vérités déjà aperçues par la raison leur force, leur prise sur les esprits, leur efficacité sur les âmes. Il n'y a, même aujourd'hui, de déistes zélés que les chrétiens. La divinité pure n'a d'autres fervents disciples que les adorateurs de Dieu fait chair. Si les dogmes chrétiens ne sont que des erreurs, étranges erreurs à coup sûr, dont la vérité ne peut se passer pour être et pour agir! nous expliquera-t-on par quelle combinaison chimique la vérité mêlée à l'erreur a pris tout d'un coup une puissance, un mordant pour ainsi dire qui manquait à ses éléments purs? Dieu a donc eu besoin de se déguiser pour se faire adorer des hommes! La vérité absolue n'a pu briller qu'au travers de l'illusion, disons mieux (car il faut tout dire), de l'imposture. Il ne sert de rien, en effet, d'apporter des ménagements de mots qui ne trompent personne. La religion doit être singulièrement fatiguée des politesses et des cérémonies des philosophes; elle ne se laissera pas éconduire par des révérences. Il ne s'agit ici ni d'illusions, ni de légendes, ni de symboles. Les dogmes évangéliques ont été posés comme des faits par des témoins oculaires. Ou ces faits se sont passés au grand jour, ou ils ne se sont pas passés du tout; ou les témoins ont dit vrai, ou ils ont menti : il n'y a pas d'intermédiaire. Qu'on cherche à imaginer un prodige sur lequel il n'y ait pas d'équivoque possible, on sera amené, à coup sûr, à imaginer celui qui sert de fondement à la religion chrétienne. Ce prodige est ou n'est pas : le dilemme est simple jusqu'à la niaiserie. Et si l'on veut bien accorder qu'à partir de la date supposée de ce fait miraculeux, la raison humaine a rencontré un appui qui lui avait manqué jusque-là, nous trouvons, à dire le vrai, plus honorable pour elle de le devoir à un miracle qu'à un mensonge.

Telle est l'argumentation pressante par laquelle M. Ni-

colas conduit ses lecteurs jusqu'à l'entrée même du christianisme. Par la raison seule, on ne peut aller que jusqu'à ce point : constater d'une part le besoin que l'humanité avait du christianisme, la réalité d'abord, puis la divinité de fait qui l'a produit. Ce sont là des questions d'analyse et de critique, de psychologie et d'histoire, dont aucune ne sort du domaine absolu de la raison. Mais veut-on aller plus avant, veut-on plonger un regard dans l'intérieur même du dogme chrétien? On le peut sans doute, non plus toutefois par les forces de la raison seule : il faut se laisser conduire à la direction de l'autorité et de la foi. Si la raison, en effet, pouvait à elle seule pleinement comprendre les vérités de la foi, elle aurait pu les inventer; s'il lui était donné de se les approprier tout à fait, elle aurait pu s'en passer; si la révélation était parfaitement compréhensible, elle aurait été parfaitement inutile. Dans l'idée même d'une révélation, le mystère, l'inintelligible, est par conséquent impliqué. La raison peut donc à elle seule éprouver les fondements sur lesquels repose l'édifice de l'église, mais elle ne peut pénétrer dans le sanctuaire qu'à la condition de s'incliner en passant le seuil. Telle est la donnée d'un second ordre de preuves appelées par M. Nicolas preuves intrinsèques du christianisme. Là, c'est la foi qui règne en souveraine; ce sont les vérités d'origine révélée qui sont exposées dans leur beauté simple. La raison, admise à les contempler, doit y reconnaître la satisfaction de ses besoins vagues, l'objet de ses pressentiments confus, l'idéal d'une beauté céleste dont elle conçoit les règles, sans apercevoir nulle part l'image. C'est ici la contre-partie du spectacle présenté tout à l'heure par le premier ordre de preuves; du sein de la raison s'élevaient des aspirations inattendues vers la foi : ici, du haut de la foi découlent des rapports inattendus avec la raison. C'est tel trait ineffable de la bonté divine qui, tout d'un coup révélé, suffit à allumer cet amour qui

languissait au pied du Dieu abstrait de la philosophie; c'est tel récit fabuleux en apparence, mystérieux par les problèmes qu'il soulève, et qui se trouve répandre sur l'état intérieure de l'âme, sur les angoisses de la conscience, sur le partage des affections, sur les luttes intimes du bien et du mal, une lumière imprévue. Nous n'osons pas en dire davantage. Cette science intime du christianisme, elle existe depuis longtemps à l'ombre du sanctuaire; depuis des siècles, les pierres de l'autel sont arrosées par les larmes de son extase; les cellules des monastères en conservent le secret. Chassée des yeux du public par les dédains railleurs du dernier siècle, elle reparaît, sous la plume savante de M. Nicolas, avec un noble mélange de hardiesse et de pudeur. Le zèle ardent de son disciple la défend contre des regards trop profanes. Nous n'oserions lui faire faire un pas de plus dans la mêlée étourdie et bruyante de la presse.

Nous espérons seulement avoir réussi à appeler l'attention sur le trait véritablement original du livre de M. Nicolas, sur cette entreprise patiente d'enserrer de toutes parts la raison pour la contraindre à se rendre à discrétion à la foi. Nous voudrions avoir fait comprendre ce double procédé d'apologétique, qui tantôt part de la raison pour s'élever jusqu'à la foi, tantôt descend de la foi pour rejoindre la raison. Nous persistons à penser que c'est à ce respect pour le plus noble, bien que le plus dangereux apanage de notre nature, et pour le principe générateur de notre société, que M. Nicolas a dû le succès sérieux et chaque jour croissant de son œuvre. Une lutte paradoxale non-seulement contre les erreurs, mais même contre l'exercice légitime de la raison, lui aurait peut-être valu, en des jours de réaction, une popularité plus brillante; l'amertume du langage aurait peut-être aussi réveillé plus vivement les organes blasés du public. Nous croyons le procédé de M. Nicolas à la fois plus digne et plus sûr. Il

s'adresse non point à l'un de ces caprices de goût qui ne sont jamais plus passagers et plus vifs que chez des malades, mais à un besoin profond, produit dans toutes les consciences sincères par l'expérience et la réflexion. Ce besoin, c'est de concilier l'enseignement populaire de la religion, de l'antique et immuable religion catholique avec ce qu'il y a de définitif et d'irrévocable dans l'état d'esprit enfanté par la révolution du dernier siècle, nous ne dirons pas avec l'émancipation (ce mot a plusieurs sens, et irait plus loin que nous ne voudrions), mais avec la majorité, désormais atteinte, de la raison générale. Quoi qu'on fasse, la simple foi d'un autre âge ne refleurira pas sur notre sol : le temps est passé où l'église, faisant le catéchisme d'une société enfantine, traçait à la fois et la demande et la réponse. Heureux temps peut-être où la curiosité ne devançait pas la science, qu'elle n'a pas même aujourd'hui la patience d'attendre ! Mais les regrets sont en tous genres la chose du monde la plus superflue. Il faut remplacer les préjugés qui sont tombés par les convictions, et les habitudes qui sont perdues par la règle librement acceptée. En supposant même que depuis que la raison a secoué si violemment le joug de la religion, elle n'ait fait que des fautes et mérité que des châtiments, les fautes elles-mêmes et les châtiments instruisent; c'est encore là une des plus grandes écoles de ce monde. Si la science du mal a beaucoup marché, il faut que la science du bien, pour la rejoindre, avance du même pas. Voilà pourquoi sans doute autrefois le même arbre portait les fruits de l'une et de l'autre. Quand l'enfant prodigue pardonné était assis au foyer paternel, il ne se livrait plus sans doute aux mêmes jeux, et ne récitait pas les mêmes prières qu'au pied du berceau de son enfance. Je ne sais quoi d'inquiet devait briller encore dans son regard terni par les larmes. Sur son front sillonné par la débauche, la réflexion aussi avait laissé son empreinte. C'est cette cu-

riosité réfléchie, qui veut aller au fond des choses, naturelle aux gens qui ont beaucoup vécu, que les défenseurs de la religion doivent s'efforcer de satisfaire chez une société qui a beaucoup appris, parce qu'elle a beaucoup souffert. Est-il vrai d'ailleurs que de ce développement de la raison, qui fait notre caractère distinctif, la religion ne puisse rien tirer à son profit, et qu'elle doive tout frapper d'un même anathème? Rien ne nous réduit à un tel aveu. Nos lois, nos institutions, nos mœurs sont, nous l'avons dit, les œuvres de la raison, mais d'une raison élevée, formée, dilatée par quatorze siècles de catholicisme. L'empreinte de cette longue éducation est partout visible; il ne s'agit que de la mettre en relief. La religion chrétienne peut s'accommoder de toutes les œuvres rationnelles de notre société moderne, car il n'en est aucune qui ne soit indirectement sortie d'elle. Le labarum de Constantin, arboré pour la première fois sur une basilique romaine, dut sans doute étonner les regards; mais, sur le frontispice de tous nos monuments, il ne faut qu'une main intelligente pour faire reparaître la trace effacée de la croix.

LE MOYEN AGE

ET

L'ÉGLISE CATHOLIQUE[1]

— Novembre 1852 —

Le plus vif intérêt s'attache aujourd'hui à toutes les idées qui se présentent au public sous la protection de la foi catholique. Seules de toutes les opinions généreuses qui animaient et divisaient la France il y a peu d'années, les convictions religieuses ont su traverser victorieusement les crises que nous avons dû subir. Le vent de tempête qui éteignait tout autour d'elles n'a fait que les enflammer. Le calme excessif qui a succédé à nos agitations ne leur a rien ôté de leur vivacité. Elles sont demeurées fixes dans la mobilité générale, fortes au milieu de nos communes défaillances, pleines d'activité et d'espoir quand le découragement est partout. Tel est le secret du retour inattendu de leur popularité et des hommages que chacun, sceptique ou croyant, s'empresse à l'envi de leur

1. A propos de divers ouvrages du père Ventura, de M. Donoso Cortès et de M. l'abbé Gaume.

rendre. Les hommes qui se consacrent au service et à la défense de l'Église catholique savent où ils vont, d'où ils viennent, ce qu'ils cherchent et ce qu'ils attendent : un but certain est proposé à leurs efforts; une direction commune double leurs forces en les unissant; une autorité respectée les contient et les guide sans les humilier ni les contraindre. Inappréciable avantage au sein d'une société lassée, qui a essayé de tout sans tenir à rien, privée de traditions comme d'avenir, et qui, après de brillantes espérances et de vives craintes, n'a plus de force que pour savourer languissamment le repos d'un jour! Toutes les opinions sont en France comme des voyageurs qui ont perdu leur route. Après avoir piétiné longtemps dans le sable pour la retrouver, longtemps interrogé un ciel nuageux, de guerre lasse ils se sont assis, sans trop songer qu'il faudra se relever ni dans quel sens il faudra reprendre sa marche. Devant eux passe une troupe d'hommes bien approvisionnée, bien conduite, qui marche droit, sans s'inquiéter des longueurs, sans se plaindre des fatigues du chemin. La tentation de les suivre est grande, même chez ceux qui ne les connaissent pas. Voilà à peu près le sentiment que fait éprouver à toutes les âmes éprises du bien, mais déçues par les révolutions, le spectacle d'ardeur, de persévérance et d'unité que donne la propagande catholique.

Nous n'oserions affirmer que ce sentiment aille jusqu'ici fort au delà d'une surprise qui par moments s'élève jusqu'à l'admiration. Le plus souvent, c'est un vif désir de connaître par quel secret l'Église catholique sait durer lorsque tout passe, renaître quand tout périt, espérer toujours dans un monde et dans un siècle de déceptions. Une curiosité pleine de trouble, telle est en effet l'expression que nous avons cru lire habituellement dans ces auditoires nombreux qui se pressent ordinairement au pied des chaires catholiques, sur le visage de ces jeunes

gens à qui leur âge inspire un besoin de croyances que le temps actuel n'est guère propre à satisfaire. Que faut-il faire, non pas précisément pour son salut éternel (une préoccupation si sérieuse et qui paraît si lointaine est toujours rare), mais pour croire, mais pour penser, mais pour vivre de cette vie intellectuelle et morale nécessaire aux âmes élevées, et dont les inquiétudes ou les jouissances matérielles ne peuvent étouffer complétement le besoin? C'est la nourriture de cette vie-là que la génération nouvelle vient demander à l'Église catholique. De l'accueil que recevra cette demande dépend l'avenir de notre société. Elle ne peut en effet demeurer longtemps, sans achever de se dégrader, dans l'abattement d'esprit et de cœur qui l'opprime, et si les convictions religieuses ne viennent le ranimer, nous cherchons vainement où sera le sel assez puissant pour lui rendre sa force épuisée. Rien n'est donc plus intéressant que de suivre toutes les phases de cette réaction salutaire : rien ne serait plus funeste que de la voir compromise par une fausse direction. Le moment actuel est précieux. Suivant qu'il sera bien ou mal employé, le retour, encore superficiel, des sentiments religieux peut être une véritable renaissance de santé ou un caprice passager de malade, une mode éphémère ou le point de départ d'une ère nouvelle. La religion peut être pour la France une fantaisie, comme tant d'autres, avec le sacrilége et la profanation de plus, ou bien elle peut donner aux conditions nouvelles de la société française une stabilité et une paix qui leur ont jusqu'ici manqué. Jamais la responsabilité de tout homme qui professe l'amour de sa foi et de son pays, et veut les servir l'une et l'autre, n'a été si fortement engagée, et c'est pourquoi nous espérons que des réflexions sincères, exprimées avec modestie, mais avec franchise, ne paraîtront déplacées à personne.

C'est dans l'intention de donner à ces pensées une

application plus précise que nous avons réuni sous un même chef trois publications fort diverses, portant des noms très-inégalement célèbres, conçues, nous en sommes convaincu, fort indépendamment l'une de l'autre, mais liées pourtant, sans que les auteurs s'en doutent, par de très-étroits rapports. Aucune d'elles ne s'est proposé pour but l'édification chrétienne proprement dite. Ce ne sont point des livres ni des manuels de piété : un juste sentiment des convenances nous interdirait d'en traiter ici. Ce ne sont pas non plus des exposés du dogme catholique, tel qu'il est sorti d'une révélation divine et qu'il est maintenu par une autorité infaillible : le commentaire serait, en ce cas, également déplacé. Ce sont des idées appuyées sans doute sur de grandes autorités, mais présentées cependant sous la responsabilité personnelle de leur auteur, des plans de philosophie religieuse, de politique religieuse, de littérature religieuse; c'est une triple entreprise pour tirer de la religion catholique des conséquences qui embrassent presque tout le domaine, même séculier, même temporel, de l'intelligence et de l'activité humaines; c'est une tentative de former le moule d'une société où tout, pensées, lois, arts, serait dirigé par les règles et inspiré par l'esprit de l'Église catholique, d'une société catholique par excellence. Unis dans le but qu'ils se proposent, les trois auteurs le sont aussi dans leurs conclusions; ils aboutissent tous trois à un même idéal, qui est plutôt puisé dans leurs souvenirs que dans leur imagination. La société qu'ils veulent former a son type évidemment quelque part dans l'histoire; elle a son modèle dans le passé. C'est la société du moyen âge, ce sont la politique, la philosophie, la littérature du moyen âge, que M. le marquis de Valdegamas, le père Ventura et l'abbé Gaume ont tous trois en vue quand ils écrivent. Là est pour eux le catholicisme complet, avec toutes ses conséquences sociales, c'est à cette époque, dans leur pensée,

que l'arbre a porté tous ses fruits et étendu toutes ses branches; c'est à se rapprocher de cette époque, à combler l'abîme qui nous en sépare, qu'ils ne cessent de convier par des appels pressants la société moderne.

Sous le nom de conférences, et bien qu'il parlât à deux pas de l'autel, du haut d'une chaire consacrée, le révérend père Ventura a fait dans ces dernières années un véritable cours de philosophie. Un exorde imposant habituellement tiré d'un texte saint, des péroraisons pathétiques pleines d'une émotion pieuse, toutes les habitudes d'un sermonnaire éloquent plutôt que d'un philosophe de profession, ne doivent pourtant faire illusion à personne. Son livre est une suite de discussions philosophiques, et non-seulement, comme on pourrait s'y attendre, une controverse engagée pour la cause de la religion contre les attaques de l'incrédulité, mais la défense d'un système de philosophie particulier, à l'exclusion de toute opinion non-seulement opposée, mais différente. La scolastique, et dans cette grande école où les divisions n'ont pas fait faute, le système majestueux de saint Thomas d'Aquin, voilà pour le révérend père la philosophie tout entière; il n'en connaît point d'autre; il n'admet pas qu'aucune autre puisse être ni honnête, ni sensée, ni chrétienne. Il l'appelle la raison catholique par excellence, la philosophie démonstrative, qui parvient seule à établir une série de vérités certaines, par opposition à la philosophie inquisitive, qui, selon lui, les cherche toujours sans les trouver jamais. Prendre, ainsi que le faisait saint Thomas d'Aquin dans sa *Somme* à jamais célèbre, tous les dogmes catholiques comme autant d'axiomes, sans discuter les fondements sur lesquels ils reposent, partir de là pour en tirer par une dialectique rigoureuse une suite de conséquences, faire ainsi de la science uniquement le commentaire de la foi, c'est là le rôle de la philosophie. Toute autre prétention est présomptueuse et suivie d'un

prompt châtiment. Quiconque essaie de rechercher l'origine des vérités premières, de discuter le fondement de la certitude, — qui se met en peine de trouver dans le spectacle de la nature, dans l'étude de la conscience humaine ou dans les conditions absolues de l'être, des preuves rationnelles de l'existence et de la bonté divines, de l'immortalité de l'âme, de la sainteté des lois morales, — qui veut connaître et établir quelque chose par le raisonnement sans s'appuyer sur l'autorité de l'Écriture, — perd son temps, sa peine et bientôt son âme. Pour l'avoir tenté, Descartes encourt une excommunication majeure, dont ne le préserve pas le souvenir des grands complices qu'il a comptés de son temps. Pour ne s'en être pas étroitement abstenu, M. de Bonald lui-même a mérité une réprimande, qui lui est adressée en termes assez sévères pour qu'elle ait vivement froissé la piété filiale de ses héritiers[1]. Quand ce juste n'est pas épargné, qui pourrait se vanter de trouver grâce? — Point d'exception, quelque illustre qu'elle puisse être; point de miséricorde, quelques services éminents qu'on puisse invoquer. Toute autre philosophie que la philosophie scolastique du moyen âge n'est ni chrétienne ni catholique; c'est beaucoup si le père Ventura ne prononce pas qu'elle est hérétique et païenne.

Comme le père Ventura est philosophe, M. Donoso Cortès est politique avant tout : c'est au point de vue de la politique qu'il envisage principalement la religion. C'est dans le feu des discordes civiles que sa foi, si sincère et si vive, s'est allumée et épurée; c'est au jeu des débats parlementaires que sa forte dialectique s'est aiguisée; c'est le spectacle de *ce peu de sagesse qui gouverne les choses humaines* qui a élevé ses regards vers une sagesse plus haute. Membre distingué du parti constitutionnel

1. Voir les publications de M. le vicomte de Bonald et du révérend père Ventura au sujet de la philosophie de l'auteur de *la Théorie du Pouvoir*, et en particulier *De la vraie et la fausse Philosophie*, par le père Ventura.

d'Espagne, devant encore au rôle qu'il a joué une dignité éminente, qui fait assez voir le prix que ses amis attachent à ses services, M. Donoso Cortès est en politique un converti de la révolution de 1848. Il avait travaillé à former la constitution politique de sa patrie assez exactement sur les exemples de la France; la chute rapide du gouvernement qui lui servait de modèle et d'appui l'a frappé d'une terreur solennelle. Il a cherché un principe d'autorité solidement attaché à un point fixe hors de la terre qui ne fût point du jour au lendemain abîmé dans ses tremblements. L'Église catholique a paru lui offrir un *aliquid inconcussum* qui peut supporter le levier mobile des gouvernements humains; il embrasse ses pieds avec effusion, il les baigne de ses larmes de pénitence et de joie. Heureux d'avoir retrouvé l'autorité quelque part, il veut en étendre à toutes choses et principalement au gouvernement des peuples la salutaire protection. L'autorité, rien que l'autorité catholique en politique tout autant qu'en religion, c'est sa devise et son drapeau. Lui, l'orateur parlementaire, l'homme de la discussion par excellence, si fortement organisé pour la soutenir, il a pris la discussion en horreur. L'athlète maudit la lutte, la palestre et les disques, *cæstus artemque*. La discussion a perdu le monde. La discussion, c'est le péché originel lui-même. Toute discussion est fille de Satan, née dans le paradis terrestre, au pied de l'arbre qui fut l'objet de la première tentation et la cause de la première faute de l'homme. *Je vous dis que vous ne mourrez point*, ce fut la première contradiction opposée par la créature rebelle au Créateur. De cette discussion primitive est sortie cette suite de débats déplorables qui ne cesse d'ensanglanter et d'agiter la terre : de là est sorti surtout le libéralisme, dernière expression de l'orgueil humain, lequel a enfanté le socialisme, qui en est le dernier châtiment. Nous n'exagérons ni n'atténuons rien; nous ne voulons ôter à la pensée de M. le marquis

de Valdegamas ni sa forme paradoxale, ni son originalité piquante. Ne souffrant ainsi de discussion nulle part, connaissant pourtant les dangers de l'arbitraire humain, M. Donoso Cortès s'adresse à l'Église pour contenir, en même temps qu'elle fonde, tous les pouvoirs de la terre. A ses yeux le catholicisme contenait dans son sein, dès le premier jour, tout un système politique. Jésus-Christ est venu fonder tout un ordre nouveau de sociétés et d'institutions. Il a été révolutionnaire dans le bon sens du mot. Il a constitué sur les ruines de l'ancien monde une hiérarchie graduée et régulière dont l'Église catholique, représentée par son chef, est le couronnement visible et l'arbitre universel. La famille forme le premier anneau de cette chaîne, la commune le second, la royauté le troisième, l'autorité ecclésiastique le dernier. A chacun de ces degrés, il y a devoir pour l'inférieur d'obéir au supérieur, devoir pour le supérieur de commander justement à l'inférieur : il n'y a de droits nulle part. Ainsi l'a proclamé en propres termes M. Donoso Cortès dans une lettre insérée dans les colonnes d'un journal religieux et qui a fait quelque bruit en son temps. Il n'y a pas de droits, car le droit contient en lui-même le recours à la force, s'il est méconnu. Tout droit poussé à l'extrême a l'insurrection dans ses flancs. Il n'y a donc point de droits proprement dits; mais il y a des devoirs, des devoirs pour le roi, pour le noble, pour le père de famille, aussi bien que pour le sujet, le paysan ou l'enfant. Dépositaire de la morale, et infaillible elle-même, l'Église veille à l'accomplissement de ces devoirs; elle condamne les souverains qui abusent comme les sujets qui résistent; elle sert de garantie aux sujets contre la tyrannie comme aux souverains contre la rébellion. C'est ainsi, conclut M. Donoso Cortès, qu'elle fait régner l'harmonie dans la société politique.

Cette innocente utopie du pouvoir absolu fera sourire peut-être quelques lecteurs : — heureuses les utopies qui

font sourire! nous en avons tant entendu qui faisaient frémir! — mais dans la pensée de M. Donoso Cortès, ce n'est pas là simplement une utopie, c'est le droit public de l'Europe chrétienne tel qu'il existait sans doute avant que l'ambition des souverains ou l'insubordination des peuples l'eût fait tomber en désuétude, alors que le souverain pontife disposait des couronnes, que tout roi se considérait comme le premier vassal de l'Église, et qu'une déposition solennelle, prononcée sous forme de bulle, déliait, en cas de parjure du souverain, les sujets du serment de fidélité. Ici encore par conséquent, quoique M. Donoso Cortès ne le dise pas en propres termes, c'est le moyen âge qui rentre en scène, peut-être pas tout à fait le moyen âge historique et réel, plutôt le moyen âge des romans de chevalerie ou des romances de troubadour que celui des chroniques et des monuments, un moyen âge auquel on prête ce qu'il n'eut jamais, l'esprit de conséquence et de système; mais enfin c'est l'état politique, plus ou moins épuré, du moyen âge qu'on nous donne comme le régime idéal des sociétés catholiques.

Venons enfin à la publication de M. l'abbé Gaume. Nous n'avons pas la moindre intention de renouveler ici ni la querelle si vive, aujourd'hui épuisée [1], ni la polémique si brillante dont elle a été l'occasion; nous ne discuterons pas si on doit bannir Homère et Virgile de l'éducation de la jeunesse. Après les hommes de goût et de science qui ont illustré ce débat, après l'intervention magistrale qui

1. Cette discussion, en soi si fâcheuse, a eu l'avantage de faire apprécier au public combien de science modeste et de talent trop peu connu se cachent dans les rangs des défenseurs de la religion. Après Mgr l'évêque d'Orléans, qu'on est accoutumé à voir mêlé avec tant d'éclat à toutes les luttes difficiles pour les bonnes causes, il faut mentionner, parmi les champions des saines traditions littéraires, M. l'abbé Landriot et M. l'abbé de Valroger, les révérends pères Pitra et Cahours, qui ont traité la question sous toutes ses faces. Il faut se garder d'oublier surtout les excellentes lettres de M. Foisset et la polémique quotidienne de M. Charles de Riancey dans *l'Ami de la Religion*, etc.

l'a terminé, il n'y a littéralement plus rien à dire. Les amis des lettres peuvent se rassurer : si une barbarie nouvelle, spoliatrice ou industrielle, grossière ou violente, menaçait de les étouffer, il y a parmi les évêques de Gaule des héritiers des saint Irénée et des Sidonie Apollinaire; elles auront encore une fois un asile dans le sanctuaire. Mais c'est à l'ordre d'idées qui avait amené M. l'abbé Gaume à une si bizarre conclusion que nous nous attacherons principalement, parce qu'il nous paraît offrir un rapport remarquable avec celui des deux écrivains illustres que nous venons d'analyser.

Pour M. l'abbé Gaume, il y a deux arts, deux littératures, deux *beaux* (si on ose mettre un tel mot au pluriel) parfaitement distincts l'un de l'autre : l'un est païen, l'autre est chrétien; l'un est réprouvé, l'autre est saint. Tout mélange de l'un et de l'autre est sacrilége et profane. Aussi, pour trouver l'art et la littérature du christianisme dans leur pureté, il faut les chercher dans les siècles qui se sont écoulés entre la chute de la société romaine et la renaissance des études classiques dans l'Europe moderne. Avant l'invasion des Barbares, les auteurs chrétiens, vivant au milieu des mœurs païennes, obligés de parler les langue grecque et romaine, tout empreintes de paganisme, ont subi, jusque dans leurs plus élégants écrits, quelques atteintes de la contagion générale. Les grands Pères du IVe siècle, saint Augustin, saint Jérôme, saint Jean Chrysostome, conservent encore des habitudes du paganisme; ils sont païens par la forme. D'autre part, depuis le XVIe siècle, un culte malheureux pour les monuments de l'antiquité s'est emparé de l'Europe chrétienne : ce qu'on a appelé la renaissance des lettres n'a été que la renaissance du paganisme. A partir de cette époque, pour laquelle M. l'abbé Gaume n'a point assez d'horreur, le christianisme a disparu sans retour de l'imagination humaine. Lettres, sciences, arts, langue même, tout

a cessé d'être chrétien, tout s'est imbu de la corruption païenne. Point de doute par conséquent : la littérature chrétienne et l'art chrétien, ce sont exclusivement la littérature et l'art du moyen âge. Les cathédrales gothiques (tout au plus les églises byzantines d'Italie, où se retrouvent encore tant de débris et d'inspirations de l'art païen), les peintures de Giotto, de Cimabuë, d'Orcagna, les hymnes d'Église, l'éloquence chrétienne de saint Bernard et de saint Bonaventure, Dante enfin, voilà la part du christianisme dans le domaine de l'art. Sans la dédaigner assurément, nous avions cru qu'elle était plus grande encore. Cette basilique qui est à elle seule une ville, qui a son atmosphère, son jour, presque sa population propre, élevée sur les ruines du mystérieux Vatican, nous offrait quelque image de l'unité incomparable et de la grandeur lumineuse de l'Église catholique. Erreur : ce Panthéon élevé dans les airs est une débauche de paganisme. Nous admirions dans les bras de la *Madone* de Dresde toutes les grâces de l'enfance unies à la majesté divine; nous nous trompions : cet enfant divin a les formes trop arrondies, il tient de l'amour païen. Il nous semblait que Michel-Ange avait vu passer sur le visage de ses prophètes la lueur de quelque rayon céleste, et que Bossuet avait recueilli quelques échos inconnus de leur voix. Cela n'est pas : Michel-Ange a trop étudié la statuaire antique, et les poses de ses personnage rappellent la Niobé ou le Laocoon. Dans le lyrisme impétueux, mais pourtant savant, de Bossuet, dans ses peintures animées, mais profondes, Tacite ou Tite-Live pourraient avoir quelque chose à reprendre. Il faut remonter jusqu'au delà du XVIe siècle pour trouver une littérature et un art qui *aient rompu tout pacte avec l'impiété.*

Ces propositions, auxquelles, encore un coup, nous n'ajoutons rien, complètent notre démonstration. Il est clair que, suivant le système dans lequel se sont rencon-

trés, sans s'être concertés, le moine savant, l'orateur illustre et le réformateur, jusqu'ici peu écouté, de l'enseignement public, le moyen âge et le catholicisme sont au fond une seule et même chose. Le moyen âge a été la réalité imparfaite dont le catholicisme est l'idéal. Dès lors, la conséquence est claire et se déduit sans grand effort de logique. Pour revenir au catholicisme, il faut se rapprocher le plus possible des idées, des sentiments, des habitudes du moyen âge, — en tout genre, — par le cœur au moins, si on ne le peut pas par le fait, — dans la philosophie et dans les arts, si on ne le peut pas dans la politique. C'est là le but auquel il faut tendre aussi rapidement que le permettent la corruption des esprits, le malheur des temps et la force des préjugés.

Serons-nous excusable, si une conclusion aussi hardie nous fait éprouver quelque effroi? Ce n'est pas l'impopularité, si grande au siècle dernier, des souvenirs du moyen âge qui nous arrête. Par un retour de justice aussi bien que par un caprice de réaction, cette impopularité est aujourd'hui fort diminuée. Les vertus calomniées, le génie défiguré de cette époque ont reçu d'abord de l'impartialité, ensuite de la manie d'exagération de notre âge, des hommages souvent mérités, parfois excessifs. En France, on est toujours sûr que le lieu commun d'hier sera remplacé demain par le paradoxe opposé. D'ailleurs la vérité, nous le savons, se passe d'être populaire, et l'Évangile brave volontiers la défaveur publique. Mais voici ce qui nous préoccupe. En considérant de sang-froid l'état de la société moderne en France et même en Europe, il est impossible de méconnaître qu'elle est, en tout point, l'opposé de la société du moyen âge. Mœurs, lois, idées, rien n'est commun entre le XIIIe et le XIXe siècle; toute chaîne a été rompue, tout effort d'assimilation serait chimérique. Établir par conséquent, comme un article de foi, la solidarité complète, l'identité absolue du moyen

âge et du catholicisme, c'est prononcer sur l'état du monde un anathème sans rémission, c'est de la société moderne d'abjurer, non pas seulement ses erreurs, mais toutes ses idées sans distinction, de faire pénitence non-seulement de ses fautes, mais de tous ses actes en général, de sortir en un mot d'elle-même comme d'une terre de malédiction, d'extirper jusqu'aux racines de sa propre nature.

Il n'y a pas moyen d'échapper à cette conséquence. Si la société du moyen âge est la société catholique par excellence, comme la société actuelle en diffère *toto cœlo*, *totâ terrâ*, il faut prononcer qu'elle est radicalement, essentiellement anticatholique, et que ce qu'elle a de mieux à faire, c'est de s'anéantir, si elle ne peut pas se transformer. Dès lors l'œuvre de la propagande catholique change entièrement de caractère. Elle n'apporte plus la paix, mais la guerre, — non pas cette guerre éternelle et toute morale que l'Évangile déclare aux passions et aux vices de l'humanité, et dont la palme ne se gagne pas en ce monde, — mais cette guerre parfois sanglante et toujours haineuse, avide de succès présents et d'avantages temporels, que se livrent entre eux les divers systèmes et les divers partis humains. La religion n'apparaît plus comme la conciliatrice d'une société divisée, étrangère à ses différents intérêts et ne lui parlant que de ses devoirs communs : elle porte elle-même le drapeau d'un transformation et, qui pis est, d'une restauration sociale.

L'énormité d'une telle entreprise n'est pas même encore ce qui nous effraie. Quelque grande qu'elle puisse être, elle ne saurait être au-dessus ni de la taille ni des forces d'une religion divine. Le christianisme fait l'impossible par habitude, et le surnaturel est sa nature. Aussi, s'il entrait dans les vues de la Providence de transformer brusquement, par l'intermédiaire de l'Église catholique, toutes les conditions de la société moderne, et

trés [illegible] effleurir les habitudes et les idées d'un autre [illegible] doute qu'elle n'en pût très-bien venir à bout. [illegible]ais si, au lieu d'être une volonté divine, c'était là une fantaisie purement humaine? Si la transformation rapide et préméditée d'un état de mœurs tout entier était un de ces miracles qu'il ne plaît jamais à Dieu d'accomplir, un de ces signes que demandent les générations incrédules et qui ne leur sont point accordés? Si, par cette intimité étroite établie entre le catholicisme et le moyen âge, au lieu de grandir l'image de l'Église, on ne réussissait qu'à la défigurer, en la contemplant dans un miroir imparfait? Si on méconnaissait surtout le caractère principal de sa divinité, à savoir cette facilité merveilleuse avec laquelle on la voit, à travers les siècles et d'un bout du monde à l'autre, se plier aux conditions les plus diverses, s'accommoder des coutumes, des opinions, des institutions les plus dissemblables, et consacrer partout la variété des développements de l'intelligence et de la liberté de l'homme?

Réfléchissons un peu, en effet, au nom divin que porte l'Église, à ce nom dont les catholiques, justement fiers, sont empressés de se faire honneur. Si l'Église de Dieu est dite catholique, est-ce uniquement parce que sa doctrine est prêchée sous toutes les latitudes, dans toutes les langues, à tous les peuples de l'univers? Cette universalité de lieux rend-elle bien toute la force et toute l'idée du mot *catholique?* — Nous croyons, pour notre part, et nous pensons n'être pas seuls dans cette conviction, qu'il y a une catholicité morale aussi bien que matérielle. L'Église catholique est universelle, aussi bien parce qu'elle n'appartient à aucun peuple que parce qu'elle n'est l'apanage exclusif d'aucun état social particulier. Elle traverse les siècles et les révolutions, comme les mers, toujours portée sur la surface agitée des flots, et partout où elle aborde, elle arrive dans son domaine. Son Dieu n'est

ni la Pallas d'Athènes ni le Jupiter Capitolin de Rome, il n'est plus même le dieu des Juifs qui ne protégeait pas les Gentils; mais il n'est pas davantage le dieu d'une époque historique. Il est le Dieu de tous les temps comme de toutes les nations; il est le Dieu de la nature humaine tout entière. Dès lors il n'y a pas plus, à nos yeux, de méthode philosophique, d'inspiration littéraire et de combinaison politique qui puisse réclamer exclusivement la protection du catholicisme qu'il n'y a de terre ou de royaume qui puisse se vanter d'être son temple et sa demeure de prédilection. Toute philosophie qui s'accorde avec les données de la religion chrétienne, quelque mode de démonstration qu'elle emploie, toute politique qui observe les règles du juste, toute forme de l'art qui reflète l'image du beau, sont compatibles avec le catholicisme. Penser autrement, c'est faire descendre l'Église aux proportions d'un parti, c'est fermer, comme faisaient quelques sectes étroites, les bras étendus du Sauveur crucifié.

Que si ce système exclusif est contraire à l'idée et au nom même de l'Église, est-il plus conforme à son histoire? Est-il vrai que le moyen âge soit en toutes choses l'âge d'or de l'Église catholique? Nous connaissons plus d'un ennemi de l'Église qui serait pressé d'adhérer à cette proposition, car enfin, si du XIe au XVe siècle l'Église catholique a passé de sa fleur à sa maturité, elle doit toucher aujourd'hui aux limites de l'extrême vieillesse, et c'est précisément la thèse qu'affectionne l'incrédulité polie de nos jours. Nous qui n'avons pas le même intérêt à l'établir, nous pensons hardiment qu'il n'en est rien. Nous n'accordons au moyen âge, ni en littérature, ni en philosophie, ni en politique, aucun brevet ni exclusif ni éminent de catholicisme. L'histoire de l'Église au moyen âge est une des phases de sa vie immortelle et toujours renaissante. D'autres l'ont précédée, d'autres l'ont suivie, qui ne lui cèdent ni en grandeur, ni en sainteté, ni en

éclat. L'action de l'Église au moyen âge n'est son état ni essentiel ni idéal : c'est un accident glorieux, mais passager. En essayant de faire voir les causes qui l'ont amené, la véritable origine, le véritable caractère qu'il faut lui attribuer, on se convaincra, j'espère, de l'erreur profonde de ceux qui confondent le corps éternel de l'Église avec le vêtement qu'il a revêtu un jour.

Jamais l'action intelligente et douce de l'Église ne fut plus remarquable qu'à sa première apparition sur la scène du monde. Par une exception qui le distingue de toutes les religions ordinaires, le christianisme a pris naissance, non pas dans des temps semi-héroïques et semi-barbares, mais au sein d'une civilisation toute formée. Son fondateur ne fut point un législateur ni un sage mis au rang des dieux par la reconnaissance de ses concitoyens pour avoir donné des lois à sa ville natale, inventé ou introduit les arts utiles. Quand Jésus naissait obscurément dans la Judée, l'empire était pacifié, les lois romaines assises sur des bases solides, les mœurs romaines délicates et polies jusqu'à la corruption. La civilisation de l'empire s'était tout entière développée en dehors du christianisme, à l'ombre du culte des faux dieux. Tout y portait l'empreinte de l'idolâtrie. Les lois civiles et politiques, instituées d'abord par ces patriciens qui étaient à la fois prêtres et jurisconsultes, par ces Césars dont le souverain pontificat était la première dignité, étaient pénétrées en tout sens par le polythéisme. Les arts, les lettres, les mœurs privées, tout était païen. Aucun monument qui ne fût sous l'invocation d'une divinité, aucun poëme qui n'en célébrât la mémoire, aucun festin qui ne commençât par une libation, aucun toit domestique qui ne brûlât un feu sacré devant des dieux lares. Ainsi, parfaitement indépendante du christianisme, cette civilisation avait dû lui être très-décidément hostile ; elle n'y avait pas manqué. S'écartant, à son égard, de ses habitudes de tolérance politique,

la société romaine avait prodigué au christianisme le mépris, l'outrage et la persécution. Pendant trois siècles, la religion chrétienne avait grandi dans l'ignominie et dans les supplices. Les sages l'avaient raillée, les politiques l'avaient châtiée, la populace l'avait poursuivie de ses huées farouches et de ses clameurs homicides. Le sang des martyrs avait souillé la base des plus beaux édifices de Rome, la fumée de leur bûcher en avait noirci la cime.

Aussi, lorsque les progrès de la vérité, aidée par les péripéties de la politique, eurent enfin rendu l'Église victorieuse avec Constantin, quelle belle occasion, que d'excellentes raisons pour détruire toute une civilisation profane et sacrilége! Si, dès le lendemain de son triomphe, l'Église était entrée en guerre ouverte avec la société romaine, si elle avait mis le feu à ses monuments, brisé ses images, incendié ses bibliothèques, bouleversé ses lois, elle n'aurait fait qu'un acte de justes représailles, et elle aurait pu donner le prétexte qu'elle anéantissait ainsi le berceau et le foyer de l'erreur. Les moyens ne lui manquaient pas plus que les motifs pour exécuter cette justice sommaire. Sans qu'elle eût eu besoin de faire appel au zèle des populations converties, les forêts de la Germanie tenaient en réserve de rudes auxiliaires tout prêts à faire la tâche à leurs frais. L'empire était déjà blessé à mort par l'anarchie intérieure et par le débordement des Barbares; l'Église n'avait pas besoin de lui porter elle-même le coup fatal; elle n'avait qu'à le laisser périr.

Ainsi auraient fait sans doute les sectaires du XVIe siècle et les révolutionnaires de notre âge; ainsi auraient probablement conseillé d'agir, pour le plus grand bien du monde à venir, de fervents sectateurs de l'abbé Gaume : ainsi ne fit point la mère prudente et tendre du genre humain. Elle considéra cette civilisation romaine qui lui était livrée non point comme le présent maudit du

génie du mal, mais comme l'œuvre mélangée de l'humanité. Là, comme dans tout ce qui émane de la créature déchue, durent se trouver perdus dans les nuages de l'erreur des rayons de lumière qu'il ne fallait pas éteindre, mais rappeler promptement dans le foyer toujours ardent de la vérité éternelle. S'établissant paisiblement au sein de la société impériale, siégeant à Rome même, pendant que Constantin effrayé n'osait y braver les vieux génies de la république, l'Église ne détruisit rien, adopta tout, corrigeant, réformant par une influence insensible, mettant le signe vainqueur de la croix sur tous les monuments, et faisant circuler, par une chaleur pénétrante, l'inspiration chrétienne dans toutes les lois. Le quatrième siècle de l'Église n'est pas remarquable seulement par les hommes de génie qui l'ont illustré. Ce qu'on ne peut se lasser d'y admirer, et ce que je ne serais pas surpris qu'un historien voulût un jour étudier de plus près, c'est ce travail lent que la religion chrétienne y fit subir à la civilisation païenne pour l'épurer à la fois et l'absorber. Toutes les formes de cette civilisation demeurent, l'esprit seul en est changé. C'est la même langue, le même gouvernement, les mêmes procédés de raisonnement et d'action. Un nouveau souffle anime seulement tous ces membres rajeunis. Rien n'a péri; tout est renouvelé. L'Église agit sur toutes choses, mais par une puissance morale et secrète qui ne ressemble en rien à ce que sera plus tard son autorité au moyen âge. Nous ne trouvons, dans cette première floraison du catholicisme, rien qui fasse pressentir ni le code théocratique de M. Donoso Cortès, ni la philosophie impérative du père Ventura, ni la littérature puritaine du *Ver rongeur*.

Quoi de plus contraire, par exemple, aux théories politiques de M. Donoso Cortès que la constitution de l'empire au IVe siècle? Une démocratie militaire tout entière incarnée dans un homme : cet homme investi, il est vrai,

de tous les pouvoirs, mais habituellement justiciable par l'insurrection de ses peuples et de ses soldats; nul corps intermédiaire, une vaine ombre d'aristocratie de cour, voilà ce qu'était la constitution impériale. C'est nous reporter bien loin de la hiérarchie savante qu'on nous donne comme l'essence de la politique catholique. Nous défions pourtant M. Donoso Cortès de trouver dans aucun des actes de l'Église au IVe siècle la moindre tentative, même indirecte, pour apporter le plus léger changement à l'état politique de l'empire. Cette grandeur surhumaine attachée à la personne de l'empereur qui avait engendré tant d'abus et fait tourner de si fortes têtes, l'Église l'accepte avec déférence, elle se refuse seulement à l'adulation superstitieuse. Elle admet l'obéissance, elle dénie l'adoration et l'apothéose. Elle met l'empereur aussi loin qu'il veut au-dessus des hommes, pourvu qu'il consente à se mettre encore plus loin encore au-dessous de Dieu. Nulle prétention de faire elle-même ou de défaire les souverains à volonté. Elle n'a point sacré Constantin : elle ne dépose ni l'arien Constance, ni l'apostat Julien. Encore un coup; ce n'est pas la force, c'est la volonté qui lui manque pour s'emparer, sur les affaires temporelles de l'empire, de ce domaine éminent que revendiquent pour elle les théoriciens modernes. Tout le monde faisait des Césars dans l'empire romain : une cohorte enivrée, une province rebelle, une populace ameutée portait ses favoris sur le pavois. Les évêques seuls ne prennent jamais part à ces élections turbulentes. Assez puissant pour amener Théodose pénitent au pied du tribunal spirituel, saint Ambroise, qui exigeait la soumission du fidèle, respectait l'indépendance de l'autorité impériale. Tempérer ainsi, par une intervention hardie autant que miséricordieuse, la rudesse habituelle du commandement, arrêter le glaive levé sur des rebelles ou les armes aiguisées pour les discordes intestines, faire apporter par des rescrits

impériaux des modifications pleines de douceur à la rigueur des anciennes lois civiles de Rome, voilà tout le rôle politique de l'Église au IVe siècle, c'est-à-dire à l'époque où, n'ayant rien perdu ni de sa vigueur native ni de sa pureté originelle, elle soulevait le monde par la force de cet esprit vivifiant qui arrivait directement du Calvaire à travers les catacombes.

En philosophie, on pense bien que l'Église ne pouvait se montrer ni si indifférente ni si accommodante qu'en politique. Elle avait là les droits de la vérité à revendiquer contre les témérités de l'orgueil humain ou contre les bassesses de l'idolâtrie. Rien n'égale donc, nous en convenons, la sévérité des expressions des Pères de cette époque sur les erreurs de la philosophie païenne. Le révérend père Ventura les rapporte avec triomphe : il en tire une démonstration à ses yeux concluante, que l'Église n'a jamais reconnu d'autre philosophie légitime que celle qui naquit plus tard dans ses écoles, et qui marche pas à pas à côté du dogme pour le commenter. Nous ne pensons pas qu'une lecture attentive de ce qu'on peut appeler la philosophie des premiers Pères confirme en aucune manière une assertion aussi décidée. En proclamant très-haut l'insuffisance, en flétrissant les erreurs de la philosophie païenne, les premiers Pères ne l'ont cependant jamais enveloppée tout entière dans cette excommunication radicale que le révérend père d'aujourd'hui fait peser sur elle. Ils ne faisaient nulle difficulté de reconnaître et de réunir tous les lambeaux de vérité épars dans les écrits des philosophes. C'étaient autant d'armes qu'ils enlevaient à l'ennemi, autant de biens dans lesquels rentrait le propriétaire légitime. Fallait-il démontrer la sagesse des dogmes de l'unité de Dieu contre l'absurdité du polythéisme ; les apologétiques éloquentes de Tertullien, de Minutius Félix, d'Arnobe, invoquaient sans rougir les démonstrations raisonnées de tant de sages païens,

et Lactance ne craignait pas de dire aux persécuteurs du christianisme qu'ils n'auraient encore rien fait, si en même temps que l'Évangile ils n'anéantissaient pas les écrits de Cicéron. Puis venaient aussi les vues profondes de Platon sur la nature divine et ses pressentiments célestes sur l'immortalité de l'âme. Platon tient incontestablement une grande place dans cette première phase de la philosophie chrétienne : non pas que nous voulions lui rapporter, comme les incrédules l'ont fait souvent, l'origine d'aucun de nos dogmes chrétiens; à Dieu ne plaise que nous soyons coupable d'une telle hérésie contre l'histoire aussi bien que contre la foi! Mais, s'il n'a rien inventé de nos dogmes, il sert souvent à les commenter. Les Pères emploient souvent la métaphysique platonicienne pour donner aux esprits curieux quelque compréhension des mystères, quelque explication de l'inexplicable. Platon inspire d'abord et puis égare Origène, le plus grand philosophe chrétien de ces premiers temps. Le père Ventura cite quelque part une expression de saint Irénée, qui appelle Platon l'assaisonnement de toutes les hérésies : *condimentum omnium hæreseum;* mais les hérésies d'une époque ne sont que les exagérations de ses tendances, comme les fautes d'un homme ne sont que les excès de son caractère, et l'expression originale d'Irénée ne fait qu'attester la grande influence qu'exerçaient sur les esprits chrétiens de cet âge les écrits et les idées du disciple chéri de Socrate. On saisirait, si on l'osait sans profanation, entre la philosophie chrétienne des premiers siècles et la muse de l'Académie toute la ressemblance de port et de traits qui peut exister entre un enfant du ciel et une créature de la terre. Elle ne s'avance point avec la majesté didactique qu'aura la maîtresse sévère des écoles du moyen âge; sa marche n'a rien de précis : elle suit librement les contours du texte sacré; tantôt son vol s'élève jusqu'au sein brûlant de l'Être absolu et éternel,

tantôt elle redescend sur la terre pour y cueillir une fleur de poésie et d'éloquence. Elle se pare volontiers de vêtements allégoriques. A la pureté de l'épouse du Christ elle joint la grâce d'une fille d'Athènes et la splendeur d'une prêtresse d'Orient.

Voilà déjà une philosophie et une politique chrétiennes et catholiques assurément l'une et l'autre, et qui n'ont rien de commun avec les types arbitraires qu'on se plaît à nous tracer. Elles sont nées toutes deux de l'alliance intelligente de l'esprit chrétien et de la civilisation antique. Est-ce que les arts et la littérature de ce temps n'offriraient pas le même spectacle ? L'embarras de M. l'abbé Gaume nous a déjà répondu. L'éloquence et la poésie des Pères du IVe siècle contrarient beaucoup l'auteur systématique du *Ver rongeur*. Tant de vestiges de l'étude de l'antiquité s'y trouvent avec une telle abondance de séve chrétienne, qu'il y a là un démenti constant donné à l'antagonisme irréconciliable qu'on veut établir entre la forme profane et l'inspiration chrétienne de l'art. M. l'abbé Gaume ne sait aussi quel parti prendre à leur égard. Quand il ose, il les déclare, nous l'avouons, *païens par la forme*. Est-il pressé vigoureusement sur une si étrange assertion par la logique serrée de Mgr l'évêque d'Orléans, il recule, il se rétracte ; il a voulu simplement dire que les Pères du IVe siècle employaient les formes païennes pour se faire comprendre d'une génération corrompue, tout en les détestant sincèrement, et en songeant même à fonder une latinité, probablement aussi un hellénisme nouveaux, pour éviter la contagion qui des mots s'étend aux idées. Nous tirerons si nous pouvons M. l'abbé Gaume de peine. Non, saint Augustin, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile ne sont des païens ni par le fond ni par la forme. Ils sont des Romains de l'empire, et voilà tout. Ils sont de leur religion d'abord, de leur temps et de leur pays ensuite. Ce fut le secret de leur autorité sur leurs contem-

porains. C'est le caractère que portent les monuments de la littérature dont ils sont les modèles. Cette littérature a toute la sainteté du christianisme ; mais elle a aussi les qualités et quelques-uns même des défauts de la société romaine en décadence. Elle a les fortes et fraîches inspirations de l'Évangile ; elle a les délicatesses et parfois les subtilités de goût naturelles à une langue un peu vieillie. On sent dans les panégyriques de saint Grégoire l'élève d'Isocrate et aussi parfois le rhéteur des écoles affectées d'Athènes. Il y a dans saint Augustin du Virgile et du Claudien. Ce qu'on n'y rencontre nulle part, c'est la naïveté et la rudesse du moyen âge. L'antiquité et le christianisme, voilà les seuls éléments de la littérature chrétienne du IVe siècle.

Et pourquoi, en effet, les Pères de cet âge se seraient-ils fait scrupule de puiser largement à ce vaste réservoir de poésie qui coulait des sources d'Homère ? Est-ce qu'une des preuves favorites qu'ils aimaient à donner de la vérité de leur religion n'était pas précisément son rapport avec les traditions antiques de tous les peuples dont la poésie demeurait seule dépositaire ? Quand on leur reprochait que leur religion était nouvelle, ils en appelaient aux vieux oracles, aux antiques légendes, à toute cette religion primitive où se trouvaient en effet, sous une apparence énigmatique et sombre, tant de vestiges des dogmes chrétiens. Lorsque l'autre jour un prélat, qui prit parti pour la thèse de l'abbé Gaume, disait en raillant qu'il aimait mieux les prophètes que les sibylles, il se montrait plus difficile que Lactance et Eusèbe, qui citent à toutes les pages les oracles sybillins et les vers des poëtes dans leurs préparations évangéliques. Ce genre de démonstration par les traditions antiques était même, si j'ai bonne mémoire, fort revenu à la mode dans ces derniers temps. Sans vouloir prêter trop de force à des preuves douteuses par leur nature, il est certain qu'à tout instant, dans la

lecture des poëtes antiques, du sein même des impuretés qui leur sont trop habituelles s'élèvent tout d'un coup de singuliers souffles de christianisme. La poésie grecque atteint souvent une profondeur et une pureté morales fort supérieures à l'état des populations antiques. L'inspiration lui révèle des vérités dont elle semble ne pas avoir conscience. Homère vient de peindre Achille et Agamemnon se disputant une concubine avec la grossièreté de deux barbares ivres. Où va-t-il prendre tout d'un coup cet élan sublime et pur de l'amour conjugal qui remplit le dialogue d'Hector et d'Andromaque? La tendresse confiante et soumise chez la femme, protectrice chez l'homme, le devoir, le sacrifice et l'amour, tout le mariage évangélique est là. Un prédicateur chrétien ne l'eût pas mieux peint et devait s'émouvoir devant ce tableau. Antigone cherchant le corps de son frère sur le champ de bataille au péril de ses propres jours n'a-t-elle pas déjà ce noble culte des morts qui entraînait tant de vierges chrétiennes sous le fer des bourreaux pour dérober les restes sacrés des martyrs? Polyxène mourante n'a-t-elle pas leur pudeur? Le dernier entretien de Diane et d'Hippolyte n'est-il pas une magnifique allégorie de cette chasteté virile dont, de nos jours encore, le christianisme seul semble avoir le secret? Le frivole Ovide ne peint-il pas la création du monde et de l'homme dans des termes presque dignes de la Genèse? D'où viennent à l'antiquité païenne ces inspirations qui la soulèvent un instant et qui l'abandonnent? Sont-ce des pressentiments? ne sont-ce pas plutôt des souvenirs? L'imagination est la véritable mémoire des peuples. L'enfant enlevé au berceau ne voit plus que dans ses rêves les images de la maison paternelle.

Quoi qu'il en soit, c'est en sachant reconnaître et recueillir ainsi dans la philosophie, dans les lettres, dans les lois antiques, tout ce qui était compatible avec le christianisme, qu'en moins d'un siècle, sans la moindre révolu-

tion apparente, sans aucune de ces destructions violentes qui accompagnent les plus heureuses révolutions humaines, l'Église eut renouvelé la société romaine tout entière. Triomphante sans insurrection, elle régna sans châtiments et sans vengeance. On ne saurait mieux se faire une idée de ce qui se passe dans ce siècle mémorable qu'en regardant quelques-unes de ces belles peintures qu'un travail intelligent vient de faire sortir toutes vivantes des catacombes. La couleur éclatante, les formes délicates, rappellent les ravissantes arabesques des thermes de Néron et des maisons de Pompeï : les figures de femme portent les mêmes vêtements, leurs poses ont la même grâce ; mais un trait de feu a passé dans tous les regards ; ces nymphes, livrées naguère à une volupté langoureuse, sont devenues des *orantes* dont les yeux et les mains tendent vers le ciel. Telle est la Rome du IVe siècle ; antique par les formes, elle est pleine d'un sentiment tout nouveau.

Elle nous offre en même temps l'image d'une société tout animée de l'esprit chrétien, et cependant parfaitement différente de la société du moyen âge. Le catholicisme ne s'y montre accompagné ni de la féodalité, ni de la scolastique, ni de l'architecture ogivale. Il n'en faut pas davantage pour montrer la vanité des systèmes qui les confondent ; mais, en y regardant de plus près, on s'aperçoit de plus que le moyen âge, à le bien prendre, n'est qu'un des résultats de ce travail d'assimilation que l'Église opère au IVe siècle sur toute la partie saine de la civilisation antique. Bien loin donc qu'on puisse regarder la société du moyen âge comme le produit propre du catholicisme, bien loin surtout qu'on puisse établir, comme M. l'abbé Gaume, une hostilité régulière entre les deux civilisations païenne et chrétienne, il faut reconnaître que la civilisation romaine est un des éléments intégrants de cet état de mœurs complexe qu'on a nommé le moyen

âge. Si nous voulions donner une définition courte et vraie du spectacle que donne l'histoire de l'Europe au moyen âge, nous dirions qu'on y voit l'Église catholique domptant et poliçant les Barbares avec l'aide et par le moyen de la civilisation romaine. Dans cette œuvre, qui dura plus d'un jour, l'Église catholique fut le bras, la civilisation romaine fut l'instrument le plus puissant.

Grâce à la protection intelligente que le christianisme avait étendue sur tout le monde antique, voici en effet ce qui arriva. L'empire fut rajeuni par le christianisme; mais il n'en reçut pas le don de l'immortalité. La religion chrétienne prolongea ses jours; elle ne le sauva point de la fin commune aux institutions humaines. Les Barbares continuèrent à s'avancer dans son sein, étonnés d'y rencontrer une résistance inaccoutumée, étonnés surtout de se trouver sensibles eux-mêmes à la grandeur pénétrante de la nouvelle religion de Rome. Ils avancèrent pourtant : la marée semble reculer; mais elle gagne toujours. A mesure que l'inondation s'élève, la terreur saisit tout une société affaiblie par une longue paix. Plus que jamais elle se serre contre l'Église, dont la voix seule sait fortifier le cœur des vaincus et apaiser la colère des vainqueurs. Respectée des Barbares, chérie des Romains, l'Église devient médiatrice entre une conquête farouche et une civilisation opprimée. De toutes parts on dépose entre ses mains tout ce qu'on veut sauver du pillage et de la flamme. Partout les basiliques reçoivent les marbres, les statues, les peintures de grand prix, les manuscrits enlevés aux bibliothèques, l'or et les joyaux qui ornaient les palais. On en voit autour de Rome qui enferment des monuments tout entiers, qui encadrent dans leurs vastes nefs des temples et des édifices romains parfaitement intacts. C'est l'image du mouvement qui s'opère d'un bout à l'autre de l'empire. Poésie, philosophie, beaux-arts, tout accourt au pied des autels :

Præcipites atra ceu tempestate columbæ,
Condensæ, et divûm amplexæ simulacra sedebant.

L'Église reçoit tout : elle accorde l'hospitalité à toutes ces filles égarées, mais pénitentes, de la pensée humaine : elle devient ainsi l'héritière de toute l'œuvre des siècles, et tous les souvenirs de Rome font cortége à Léon le Grand s'avançant à la rencontre d'Attila.

De cette rencontre solennelle est sorti cet état nouveau de l'Europe qu'on a appelé le moyen âge. Dans cette négociation conclue avec la barbarie, l'Église ne traite pas seulement pour les vérités dogmatiques dont elle était dépositaire, elle traite aussi pour la civilisation tout entière, dont elle s'était emparée par déshérence. Vicaire de Jésus-Christ, le pape succède en même temps aux droits du sénat et des empereurs. Dès lors l'Église a deux rôles à jouer, elle a deux tâches à remplir. Elle a toujours sa mission éternelle, celle de maintenir dans leur pureté ces dogmes célestes que rien n'ébranle ni n'altère, qui ne sont point nés et ne mourront pas sur cette terre, de préparer les âmes aux biens qui ne passent pas et à la vie qui ne finit pas. Elle a reçu aussi, dans le naufrage du monde, la mission accidentelle d'inoculer aux nations barbares les arts passagers, les biens périssables. Ces deux missions sont dignes d'elle, mais inégalement glorieuses; il faut se garder de les confondre. L'une est la tâche propre et par conséquent perpétuelle de l'Église, celle qu'elle tient des paroles mêmes de son divin maître; elle y a toujours prétendu sans déguisement, elle n'y peut renoncer sans périr. L'autre lui est apportée par les circonstances, sans qu'elle l'ait jamais cherchée : elle s'en empare de ce droit qui appartient, dans les grandes nécessités, à l'intelligence et au dévouement; elle en est investie par un monde en perdition. C'est saint Paul sortant de ses prières pour mettre

la main au gouvernail et rassurer les pilotes au désespoir. Pour la première de ses missions, toute divine par sa nature, l'Église n'emploie que la parole de Dieu. Pour la seconde, humaine dans ses applications, elle appelle à son aide sans difficulté tous les moyens humains; les sciences, les lettres, les lois, les trésors mêmes et les richesses de la vieille civilisation païenne sont mis hardiment à contribution par elle. La première de ces œuvres est élevée au-dessus de toute faiblesse et par conséquent de toute critique par l'infaillibilité promise; la seconde, qui s'accomplit sur le théâtre même des passions de la terre, entre la rudesse des Barbares et les raffinements des vieux Romains, ne peut échapper à toute imperfection et à tout mélange. Exprimons cette distinction par un seul mot : la première est adorable, la seconde est admirable.

Il ne faut pas perdre cette différence de vue dans toute l'étude du moyen âge. Tandis que, dans les premiers siècles, l'Église n'avait eu qu'à se prêter à une civilisation toute faite, au moyen âge elle a eu à présider elle-même à l'enfantement d'une société nouvelle. Demeurée dans le débordement de la force matérielle, le seul asile de la justice, de l'imagination et de la pensée, il lui a bien fallu donner aux hommes des leçons de philosophie, de politique et de lettres; mais ce serait une erreur de penser que, comme elle a été mêlée à tout ce qui s'est fait à cette époque, elle ait aussi tout consacré. Il y a eu au moyen âge une philosophie enseignée par des docteurs de l'Église, et qui, pour cela, n'est pas infaillible, une politique pratiquée par des ministres de l'Église, et qui, pour cela, n'est pas impeccable, des essais d'art et de littérature tout religieux, et qui, pour cela, n'atteignent pas la beauté absolue. La raison en est simple : c'est que, quand l'Église ou plutôt ses représentants humains font une œuvre humaine par sa nature, ils ne peuvent lui donner ce qui n'appartient pas à l'homme, la perfection et la perpétuité. De

quelque point de vue qu'on examine le développement social du moyen âge, à côté de l'influence prépondérante du catholicisme, ne craignons point de faire voir l'élément humain, parfois corrompu, toujours périssable.

Qui pourrait se refuser à reconnaître un tel mélange dans la société politique de cette époque? Se moque-t-on quand on nous donne le régime du moyen âge comme un type de pureté politique? La gageure n'a pas même le mérite de la nouveauté : elle a été plus d'une fois soutenue, malheureusement par des arguments qui ne s'accordent pas trop bien ensemble. On a écrit, on écrira encore de gros volumes sur le régime politique du moyen âge. On y a trouvé, on y peut trouver encore le modèle à peu près de tous les systèmes politiques possibles, depuis la liberté constitutionnelle jusqu'au despotisme pur; on y a cherché l'exemplaire de tous les crimes comme l'idéal de toutes les vertus. Tout peut se trouver à peu près également, en effet, dans un régime politique qui a couvert toute une partie du monde et embrassé une durée de six ou sept siècles, et qui ne nous est connu qu'à travers des documents imparfaits. C'est le cas ou jamais de faire éclater avec quelle souplesse les faits, bien manœuvrés, peuvent se ranger en ligne à l'appui des théories les plus opposées. Y a-t-il eu au moyen âge un régime politique unique, un type de féodalité pure? La féodalité comportait-elle une hiérarchie de pouvoirs régulière avec des attributions déterminées? Le droit du suzerain sur le vassal, du vassal sur le vavasseur, du vavasseur sur le serf, la juridiction suprême de l'Église et du pape sur cette pyramide d'autorités superposées, tout cela a-t-il été nulle part nettement établi? Toute cette machine a-t-elle jamais exercé régulièrement ses fonctions? Nous prenons la liberté d'en douter grandement. Les siècles du moyen âge nous paraissent présenter au contraire l'image d'un litige universel, d'une lutte acharnée et constante engagée

sur chaque petit point du sol. Des hommes toujours bardés de fer et une terre hérissée de châteaux crénelés, nous en demandons bien pardon à M. Donoso Cortès, mais c'est là un singulier uniforme pour l'harmonie politique par excellence. Si le code des droits politiques a existé dans cet âge, il a eu habituellement le sort de ces traités de droit des gens et de droit national que des publicistes élaborent dans leurs cabinets, que les hommes d'État invoquent dans leurs pièces diplomatiques, mais qui, n'ayant d'autre sanction que le sort des combats, sont habituellement interprétés par la force et fléchissent sous le poids des gros bataillons.

C'est qu'en effet l'Europe entière, après l'invasion des Barbares, était retombée subitement sous les conséquences les plus rudes de cet état des sociétés primitives qu'on nomme en droit public l'état de nature. Conquises presque d'un seul coup, toutes ses lois civiles et politiques, toutes ses règles d'administration et de justice devaient disparaître à la fois et faire place à un seul droit incontestable et illimité : le droit de la conquête. L'empire romain appartenait corps, âmes et biens aux Barbares, en plénitude de propriété, avec la faculté d'user et d'abuser : c'était la prérogative du vainqueur; ni Vattel, ni Grotius ne la lui auraient contestée. Rien ne subsistait, en droit, après la conquête, de l'ancienne constitution romaine, et ce n'étaient pas les lois informes des peuplades nomades de la Germanie qui pouvaient s'y substituer. Le monde s'en allait donc au plus complet état d'anarchie qui ait jamais été, si l'Église n'était intervenue. C'est elle seule qui fit jaillir quelque lumière sur ce chaos. En l'absence des droits positifs, elle plaida en faveur des vaincus la pitié chrétienne, l'équité naturelle, la fraternité humaine; elle plaida, par son exemple et sa majestueuse discipline, la cause de l'ordre et de l'autorité contre l'anarchie. Le régime féodal sortit de cette

lutte patiente de l'Église et de la barbarie. Ce fut la charte qu'arracha lambeau par lambeau la religion à la conquête. Comme toute transaction, elle porte à la fois l'empreinte et comme le sceau des deux parties contractantes; elle a la rudesse de la domination armée, tempérée par je ne sais quel souffle de miséricorde paternelle. Le vaincu, qui eût été, dans l'antiquité, esclave, ilote ou gladiateur, devient le serf de la glèbe, dont le travail est à la discrétion, mais dont la vie est sous la protection du maître, et qu'on ne peut ni priver de son pécule ni arracher de sa cabane. Entre les vainqueurs, ce n'est plus cette dispute grossière de butin qui met en général des bandes de pillards aux prises. C'est un partage régulier qui laisse subsister entre les chefs des diverses tribus un lien de subordination et de société, et qui sauve d'une destruction complète les richesses du monde entier. Tel est à nos yeux le caractère du régime politique du moyen âge. La conquête est partout à son origine : les monuments les plus complets qui en subsistent, les lois des Normands en Angleterre, les assises du royaume de Jérusalem sont des codes de conquête; mais, s'il est partout né des combats, partout aussi ce régime a reçu la tutelle d'une éducation chrétienne. Issu de la force et tendant vers la règle, il porte par conséquent, dans son propre sein les principes d'une lutte entre ses divers éléments qui le tient en quelque sorte dans une ébullition constante : incompréhensible et insaisissable, si l'on perd de vue ou sa naissance sanguinaire ou le baptême de vie morale qu'il reçut de l'Église catholique; semblable à ce limon fangeux, qui, dans les admirables fresques de Michel-Ange, semble palpiter sous l'attraction magnétique du doigt de Dieu, et dessine déjà, en se soulevant, les nobles formes de l'être animé!

Pour faire naître ainsi une société régulière du sein de la barbarie, l'Église employa sans doute principalement

l'ascendant des dogmes chrétiens. Gardons-nous pourtant de croire que ce fut là son unique instrument; elle se servit de tout ce qui se trouva sous sa main : coutumes barbares aussi bien que lois romaines. Elle ne dédaigna pas même les vieilles traditions de la Germanie, toutes les fois qu'elles présentaient quelques germes ou de justice ou d'humanité, et elle aurait méconnu, elle aurait laissé tomber dans l'oubli ces admirables monuments d'équité, de logique et de bon sens que la jurisprudence romaine avait élevés pendant des siècles! Nous n'avons point lu sans surprise, dans quelques-uns des admirateurs passionnés du moyen âge, des comparaisons dédaigneuses faites entre le droit canon et le droit romain, comme si l'intimité la plus étroite n'avait pas toujours existé entre ces deux formes du droit[1]! comme si toutes les universités du moyen âge n'avaient pas toujours mis sur le même pied l'un et l'autre droit : *utrumque jus!* comme si le droit romain avait cessé un seul jour d'être la règle civile de tous les pays où l'Église exerce son influence directe, comme en Italie, par exemple! Non, grâces en soient rendues mille fois à l'Église, et c'est peut-être, dans l'ordre humain, le plus grand service dont le monde lui soit redevable : elle a sauvé le droit romain de la déchéance fatale dont l'avait frappé la conquête; elle a conservé à la justice humaine ces règles savantes de la raison écrite. C'est avec le droit romain, modifié à la fois en bien par les nouvelles lumières du christianisme et en mal par les coutumes de la Germanie, qu'elle a enfanté

1. On sait que la critique historique a fait justice de l'opinion répandue au siècle dernier, et qui attribuait la résurrection du droit romain au moyen âge à la découverte d'un manuscrit des *Pandectes* faite par les Pisans dans le pillage d'Amalfi en 1135. En fait, le droit romain n'a jamais péri dans l'Europe moderne, ni surtout en Italie. C'est un point définitivement établi, en particulier par M. Ozanam, dans ses savantes *Recherches sur l'Histoire littéraire d'Italie depuis le huitième siècle jusqu'au treizième.*

l'ordre civil de la société moderne. Les Barbares ne firent point les inutiles distinctions de nos jours entre l'élément chrétien et l'élément païen de la civilisation. Quand ils se convertirent au christianisme, ils prirent de la main des évêques, avec une surprise, une gaucherie et une révérence égales, tous les lois du monde poli qu'ils avaient dompté. La Rome impériale avec son administration régulière, la Rome chrétienne avec sa morale divine, ne faisaient qu'un tout et un bloc à leurs yeux. Ils confondirent l'une et l'autre dans leur admiration naïve, dans leurs essais inexpérimentés d'imitation. Quand Charlemagne voulut rompre tout à fait avec son origine barbare, il demanda au pape de le faire héritier des Césars. Il alla chercher à Rome, dans une église chrétienne, la couronne impériale.

Il semble qu'on saisisse maintenant d'un seul coup d'œil la grande opération accomplie par l'Église catholique. Elle commence par absorber en elle-même toute la civilisation romaine; elle la communique ensuite lentement, imparfaitement, par une action patiente, à l'invasion barbare. Elle seule put présider à ce mélange. Le foyer de la religion était seul assez ardent pour opérer la fusion de ces métaux réfractaires. Il est naturel, par conséquent, qu'elle ait la haute main sur toute la politique du moyen âge; mais qu'il y a loin de là à un plan raisonné et idéal de gouvernement! Que de mélanges, que d'éléments rudes et grossiers! Indiquons, par des traits rapides, la suite de cette action de l'Église sur toutes les parties du développement social au moyen âge: nous y trouverons partout le même ouvrier divin travaillant sur les mêmes matériaux imparfaits.

Parlerons-nous, par exemple, de cette philosophie même dont le révérend père Ventura s'est fait dans ses conférences le panégyriste encore plus que l'interprète? Il est parfaitement vrai qu'au moyen âge les docteurs de

l'Église, qui jusque-là n'avaient fait de la philosophie en quelque sorte que par occasion, lorsque l'exigeaient les besoins de la prédication religieuse, présentent pour la première fois aux fidèles un système de philosophie complet, dogmatique, régulièrement établi et enseigné. La *Somme* de saint Thomas est une encyclopédie philosophique; toutes les parties se tiennent, tous les raisonnements se suivent, tous les problèmes de la nature humaine et divine y reçoivent une solution logique. C'est donc une philosophie en règle, faite, sinon par l'Église, au moins dans son sein et avec sa protection. Est-ce à dire que pour cela la main de l'homme ne s'y laisse pas apercevoir? Elle s'est, au contraire, marquée par une empreinte forte, il est vrai, et grandiose, mais qui est pourtant une empreinte humaine. L'ange de l'école ne nous contredirait pas. Il est un nom qu'il cite à toutes les pages, une autorité qu'il respecte non pas à l'égal sans doute, mais immédiatement au-dessous de l'Écriture : on a nommé Aristote. Pour tout bon scolastique, Aristote vient aussitôt après Jésus-Christ et ses apôtres : si l'on s'agenouille devant les uns, on s'incline devant l'autre. L'*Organon* du philosophe de Stagyre est, avec l'Écriture, le coefficient de toutes les formules scolastiques. Que dira donc M. l'abbé Gaume, de trouver encore ici un des systèmes philosophiques de l'antiquité étroitement lié ainsi à une philosophie chrétienne? Qu'en dira le révérend père Ventura, ou plutôt pourquoi n'en dit-il rien, car il ne peut l'ignorer? Par quelle ingratitude Aristote ne tient-il aucune place, ne reçoit-il aucun honneur dans la réhabilitation de la scolastique?

Avec la permission du père Ventura, nous croyons deviner la raison de son silence. Le révérend père veut absolument que la scolastique soit la forme éminente et presque unique de la raison catholique. Il nous l'impose tout entière avec une autorité dogmatique. Tant qu'il

n'invoque que le nom de saint Thomas, ses auditeurs s'y prêtent d'assez bonne grâce; mais, quelque loin qu'ils puissent porter la soumission, ils seraient surpris, nous en sommes sûr, d'entendre affirmer en chaire qu'on ne peut être bon chrétien sans commencer par être péripatéticien, et que les dix catégories sont aussi respectables que le Décalogue. Des gens raisonnables en concluraient que, puisque le catholicisme a pu faire alliance avec un système philosophique qui n'avait rien de chrétien à son origine, il pourrait aussi, dans d'autres circonstances, se prêter à d'autres systèmes encore. Ils arriveraient peut-être ainsi à une opinion, suivant nous, modeste et sensée, à savoir qu'aucune philosophie, pas même celle du moyen âge, ne peut se dire ni chrétienne ni catholique par excellence, ni surtout par exclusion à toute autre, parce qu'il n'a pas plu à Dieu de nous révéler un système métaphysique tout entier, parce qu'il ne nous a donné la vérité que par mesure, dans la proportion de nos besoins réels et non de nos désirs curieux, et qu'en dehors des points qu'il a confiés à la foi il laisse la raison de l'homme s'exercer dans sa liberté et dans son ignorance.

Force est donc bien de convenir que la philosophie scolastique est, comme toute autre, humaine et par suite faillible. De cette condition suit encore une autre conséquence, c'est qu'elle pourrait bien n'avoir eu dans son ensemble qu'une application et une utilité temporaires. Que si en effet les vérités philosophiques sont, par leur essence, de tous les lieux et de tous les temps, les méthodes qui y mènent changent suivant la disposition des esprits. Le point où l'on veut arriver est toujours le même, mais le point d'où on part est très-différent. Or la philosophie scolastique, nous l'avons dit, part de l'autorité, comme principe fondamental et généralement reconnu; elle admet tous les dogmes de l'Église comme autant de vérités incontestables : c'est ensuite à les définir avec

précision et à en tirer des conséquences rigoureuses qu'elle applique toute la subtilité et toute la vigueur de la logique d'Aristote. C'est là, aux yeux du père Ventura, le principal mérite de la *Somme* de saint Thomas; ce n'est pas son tort aux nôtres, mais, si nous osons ainsi parler, c'est sa date; c'est la marque du temps où vécut ce puissant esprit; c'est le caractère de la tâche qu'il eut à remplir. Il n'avait pas affaire, comme les Pères du premier siècle, à des incrédules raisonneurs ou même à de nouveaux fidèles exercés à la dispute et qu'il fallait ranger à la foi; il avait, au contraire, des croyants simples et barbares à élever jusqu'à la science. Il n'avait personne à convaincre ni à combattre, mais tout le monde à enseigner; il n'avait pas de doutes à résoudre, mais des lumières à répandre. Comme tout bon architecte doit faire, il bâtit l'édifice de la science sur les bases qu'il trouva déjà posées dans le sol. Son enseignement partit de la foi comme d'un premier principe, parce que la foi était partout répandue; il s'avança au nom de l'autorité, parce que l'autorité était universellement respectée. Est-ce à dire qu'il eût fait de même dans des temps d'incrédulité, de discussion ou de doute, — dans ces temps où l'autorité, avant de se faire obéir, a besoin de se faire reconnaître,—où c'est l'autorité elle-même qui est en question, et où, par conséquent, commencer par la poser dans les prémisses du raisonnement, ce serait commettre cette faute de logique que l'école elle-même eût appelée cercle vicieux et pétition de principe? Nous croyons saint Thomas beaucoup trop bon logicien pour supposer qu'il se fût rendu coupable d'un sophisme si grossier. Si, au lieu de vivre dans des jours de piété et de soumission, il fût venu au monde le lendemain d'une révolution morale qui aurait ébranlé le principe même de la foi, il aurait consacré à raffermir les fondements du dogme une part de cette

force d'esprit qu'il employa tout entière à en déduire les conséquences.

Mais au moyen âge, ne nous lassons pas de le répéter, l'Église ne convertissait pas, elle instruisait : elle faisait le métier de précepteur universel, elle s'en acquittait dans les moindres, dans les plus humbles détails. Elle n'enseignait pas le droit romain ou la philosophie, elle apprenait les premiers éléments de grammaire ou de linguistique. Elle façonnait le gosier rauque des Germains à articuler les sons harmonieux de la Grèce et de Rome. Les églises et les monastères étaient, pour tout le monde du moyen âge, comme les écoles élémentaires des langues antiques. Il en est de l'admirable langue latine comme des lois romaines; sans la messe et la Bible de saint Jérôme, elle aurait disparu sans retour, entraînant avec elle tous les chefs-d'œuvre de l'esprit auxquels elle avait prêté sa grâce et sa force. Le vainqueur aurait fait sa langue comme sa loi. Il ne fallait pas moins qu'une institutrice divine pour faire asseoir sur les bancs d'une classe, épeler, compter et lire, des écoliers de la taille des Goths d'Alaric ou des Sicambres de Clovis. L'Église daigna leur enseigner l'alphabet. Si le latin n'a pas rejoint dans la nuit des temps les idiomes disparus de Carthage ou de Babylone, si les inscriptions de Rome antique ne sont point des hiéroglyphes exerçant aujourd'hui l'imagination des voyageurs et des érudits, il en faut remercier ou accuser l'Église. C'est le christianisme qui a été sur ce point encore le bienfaiteur ou le corrupteur (si M. l'abbé Gaume le veut) de l'intelligence humaine.

La conservation, la consécration des langues anciennes, par suite leur mélange avec les idiomes modernes auxquels elles ont donné la force, la noblesse et la clarté, tel est, suivant nous, l'inappréciable service que l'Église a rendu aux lettres au moyen âge. C'est bien assez pour

qu'elles en doivent être éternellement reconnaissantes, et pour que l'on ne puisse qualifier en termes trop sévères leur ingratitude. Irons-nous plus loin, essaierons-nous d'établir, comme M. l'abbé Gaume, qu'il y a eu au moyen âge toute une littérature nouvelle, égale en tout point à la littérature antique, où l'on peut étudier avec autant de perfection et de profit les modèles du beau et les règles du goût? Dirons-nous que l'éloquence de saint Bernard vaut, au point de vue de l'art, celle de Démosthène ou de Bossuet, la poésie de saint Thomas celle de Virgile ou de Racine? Au risque d'encourir le reproche de modération, si cruel aux yeux des partis extrêmes et qui a mené plus d'une fois les gens au supplice, nous avouerons qu'en exagérant l'admiration qu'on doit aux monuments littéraires du moyen âge, nous craindrions de la compromettre. A nos yeux le moyen âge conserve le souvenir des lettres antiques, couve le germe des lettres modernes; il a été pour les poëtes et les romanciers des âges qui l'ont suivi une source abondante d'inspirations littéraires, mais il ne possède pas pour son compte, en son propre nom, de littérature véritable. Ce qu'on appelle de ce nom ne s'est proposé dans aucun des buts de la littérature et n'en remplit aucune des conditions. Nous aurions besoin de beaucoup de développements pour faire comprendre ici toute notre pensée. Parmi beaucoup de raisons qu'il serait trop long de déduire, nous n'en choisirons qu'une seule qui a l'avantage de nous renfermer dans le cercle même où s'est tenu M. l'abbé Gaume, et qui paraît faire la véritable arène où il attend et provoque ses adversaires. Le moyen âge, dans notre pensée, n'a point eu de littérature proprement dite : il n'en a eu que des commencements, des éclairs et des germes, parce que l'instrument de toute littérature, la langue, a fait défaut à toutes ses inspirations.

Si des pensées élevées, si la chaleur des croyances et

des passions, si une imagination vive, si la naïveté et l'ardeur suffisaient à enfanter une littérature, quels temps eussent dû être plus littéraires que ceux où tout brûlait ou de foi ou de haine, ou de charité ou de convoitise? Ce n'est pas le sentiment qui manque assurément au moyen âge; on dirait, au contraire, qu'il déborde. En tout genre, en bien comme en mal, pour le ciel comme pour la terre, pour se sacrifier ou se satisfaire, pour aimer Dieu ou les femmes, les plaisirs ou la mortification, la richesse ou la pauvreté, les hommes du moyen âge furent les plus passionnés qui furent jamais. C'est l'expression qui, en littérature du moins, manqua à cette surabondance de sentiments. Malheureusement l'art est un composé de fond et de formes auquel la parole n'est pas moins nécessaire que le cœur. Pour être éloquent et poëte, il faut sentir, mais il faut aussi parler et chanter. Placé sur les limites de la nature morale et de la nature physique, sur les confins obscurs de l'âme et du corps, témoignage et symbole de notre double substance, l'art n'est ni sentiment ni matière pure, il est le produit de l'accord de l'une et de l'autre. Si la matière est rebelle, le sentiment se paralyse et l'art s'évanouit. Or, en fait de littérature, la matière, c'est la langue. L'organe indispensable de toute grande littérature est un idiome parvenu à un tel point de perfection et de plénitude, que non-seulement il n'arrête plus la pensée à son passage, mais qu'il la soutienne, l'éclaircisse, la fortifie et la colore. Les écrivains, même de génie, ne font pas, quoi qu'on en dise, leur style à eux seuls : le temps, les circonstances, l'éducation générale de leurs contemporains leur préparent l'instrument qu'ils aiguisent et perfectionnent. A toutes les grandes époques littéraires, la langue courante était à la fois élevée et simple, précise et savante, pleine de grâce dans les rapports familiers, et de force dans l'expression des sentiments nobles, rendant les idées populaires sans trivialité,

les remarques fines sans recherche, les hautes inspirations sans emphase. C'était un cheval aux membres nerveux et aux aides fines qui n'attendait que l'éperon du cavalier. Tel est, même avant Thucydide, le grec du siècle de Périclès, même avant Cicéron le latin des derniers temps de la république, même avant Bossuet le français du siècle de Louis XIV.

La latinité du moyen âge réunissait-elle ces qualités? M. l'abbé Gaume le soutient sans balancer. Nous osons croire que pour se ranger de son avis, il faut un assez grand effort de parti pris. Autant le moyen âge a rendu service au monde en conservant l'intelligence du latin, autant l'usage qu'il en a fait personnellement a été et devait être ingrat et malheureux. Les conditions mêmes que le moyen âge imposait à la langue latine ne lui permettaient pas de se prêter à une renaissance littéraire. Pour en faire pénétrer les éléments dans les mémoires courtes, dans les cerveaux rebelles des nouvelles populations chrétiennes, il avait fallu la simplifier, la mutiler par une froide analyse. M. l'abbé Gaume lui-même en convient dans un examen assez ingénieux des différences de la latinité chrétienne et de celle du siècle d'Auguste[1]. Il ne faut plus demander au latin du moyen âge les inversions hardies, les larges constructions périodiques du style cicéronien. Les inversions, les périodes ne sont possibles que lorsqu'une connaissance correcte des terminaisons spécifiques de chaque nom et de chaque verbe permet de retrouver la suite logique des pensées sous leur désordre apparent. L'esprit enfantin des Barbares se serait perdu dans ces détours. La sécheresse d'un ordre plus rationnel, mais moins vif, a remplacé les allures libres de l'ancienne phrase latine. Il a fallu aussi immoler, par un

1. *Le Ver rongeur*, chap. XXVI, p. 340 et suiv.

sacrifice analogue, cette prosodie pleine de nombre qui faisait de la poésie une vraie sœur de la musique, mais qui échappait à des oreilles rustiques. Le sentiment de l'accentuation ayant disparu, l'Église a dû y substituer dans ses poésies le plus grossier des rhythmes, celui dont les plus grands maîtres ont de la peine à conjurer la monotomie, l'égalité des syllabes et la rime. Le cliquetis des assonances a remplacé la modulation des vers antiques. C'est ainsi que la langue d'Auguste a été dépouillée de toutes ses grâces. On dirait que le fer lui a retranché toutes les boucles de sa chevelure mondaine. S'est-elle au moins, comme l'espère M. l'abbé Gaume, empreinte d'un esprit nouveau? Le christianisme lui a-t-il fait trouver des ressources ignorées qui remplacent ce qu'elle a perdu? Nullement. L'esprit des temps nouveaux la travaille en effet, la déforme, la torture, mais sans réussir à la transformer. La raison en est simple. Pour devenir une langue nouvelle, il a manqué à la basse latinité une indispensable condition : elle n'a jamais été la langue populaire. En cessant d'être élégante, elle n'a jamais cessé d'être érudite. A partir de l'invasion des Barbares, le latin n'a plus été qu'une langue d'église et d'école, bannie de habitudes familières et des rangs inférieurs de la société. Les femmes, les enfants, le peuple, tout ce qui sent, tout ce qui croit vivement chez une nation en avait perdu l'intelligence et l'usage. Nul ne jouait, nul ne pleurait, nul n'aimait dans cette langue. La naïveté des impressions, l'élan spontané des mouvements de l'âme, ces sources d'une littérature originale lui manquaient complétement. Les croisés, soulevés par la parole de Pierre l'Hermite, poussaient leurs cris de guerre dans le patois des campagnes. Joinville et saint Louis s'entretenaient dans le vieux français des fabliaux. Tandis que tout renaît dans les sociétés modernes, la langue latine

demeure une langue morte; elle ne prend point part à cette sève abondante de jeunesse et de vie qui circule et bouillonne confusément dans le moyen âge.

De là le contraste habituel, mais choquant, qui frappe dans les grands auteurs chrétiens de cette époque. Ils sont jeunes par le cœur, la langue dont ils se servent est vieillie; ils sont naïfs, elle est contournée; ils sont tendres, elle est desséchée. Bien loin de leur porter secours, elle les gêne et les embarrasse; ils semblent engagés contre elle dans une lutte désespérée où ils laissent la moitié de leur force. Parfois, il est vrai, de cet effort sortent des effets inattendus; parfois aussi la beauté de la religion se manifeste plus à découvert, en l'absence de tout ornement humain : rien n'est donc encore plus fructueux et souvent plus intéressant que leur lecture; mais ce plaisir de découverte, de difficulté vaincue, de patience récompensée, ne ressemble en rien aux jouissances vraiment littéraires qui consistent principalement dans la parfaite harmonie de la pensée et de la forme. Cette harmonie n'existe jamais dans la langue tourmentée du moyen âge. A proprement parler, ce n'est point une langue définie, c'est la décomposition qui précède la formation des langues nouvelles, c'est la chrysalide informe et terne qui renferme les germes d'un nouvel être.

Regardez pourtant: un de ces germes, déposé sous une terre encore réchauffée par de grands souvenirs, s'est déjà pressé d'éclore; le papillon a déployé ses ailes brillantes. Le Dante a parlé, une langue inconnue s'est fait entendre. Jetant de côté l'organe usé et affaibli qu'il avait manié dans sa jeunesse, le Dante a fait résonner la première vibration d'un nouvel instrument. Si *la Divine Comédie* était écrite, comme on dit que le Dante en eut un instant l'intention, dans la latinité du moyen âge, elle nous paraîtrait aujourd'hui comme quelques-uns des damnés dont elle décrit le supplice, chargée d'un man-

teau de glace. Grâce à la liberté d'une langue populaire et cependant déjà élevée par l'étude à un rare degré de noblesse et de clarté, tout vit, tout se meut dans le Dante, avec une franchise inconnue à la littérature du moyen âge. Pour la première fois, l'Europe moderne revoit les traits de la vraie beauté littéraire. C'est en inaugurant ainsi les lettres et les langues nouvelles, c'est en faisant violence à toutes ses habitudes, que le moyen âge a pu créer son véritable chef-d'œuvre poétique. Tel est le mérite et l'originalité de *la Divine Comédie;* appartenant au moyen âge par l'esprit, elle est moderne par la forme; elle nous peint les sentiments d'un temps qui n'a plus rien de commun avec nous dans une forme qui est déjà la nôtre; elle nous laisse ainsi du moyen âge un portrait vivant où nous pouvons l'étudier tout à notre aise. Qui veut se faire une idée juste du moyen âge dans son ensemble, politique, philosophie, littérature, n'a qu'à lire et relire sans cesse *la Divine Comédie.* Le moyen âge y est tout entier, animé et debout. Nous y reconnaissons, ce semble, tous les traits que nous venons d'essayer de crayonner à la hâte : d'un côté l'inextinguible ardeur de passions semi-barbares, qui ont soif de vengeance et de supplices; de l'autre, une théologie sereine et pure se dessinant dans une lumière éthérée; entre cette terre baignée de carnage et ce ciel brillant de mille feux, les génies de l'antiquité s'élevant comme des demi-dieux. Ugolin, Béatrice et Virgile, voilà le Dante et voilà le moyen âge. Tous les éléments dont nous avons tenté l'analyse s'y trouvent peints au naturel.

Nous prions tout lecteur de bonne foi de nous dire, la main sur la conscience, si ce tableau lui paraît présenter cette paix, cette harmonie politique et sociale dont on se plaît à nous entretenir. Sincèrement, ces mœurs du moyen âge qui arrachent à Dante tant de satires sanglantes et tirent de son cœur ulcéré tant d'invectives amères, ces

éléments discordants, plutôt rapprochés que combinés, et qui se heurtent plus qu'ils ne se mêlent, formaient-ils dans leur ensemble un édifice régulier et durable de société? Nous sommes sûr que tout appréciateur désintéressé sera de notre avis. Le moyen âge n'a été qu'une longue lutte entre la barbarie et la civilisation. La paix n'y existe nulle part. Toutes les phases de son histoire sont les incidents de cette bataille. Il fallait que l'une ou l'autre l'emportât. Grâce à l'Église, c'est la civilisation qui a triomphé. Son triomphe, en amenant nécessairement la fin de la lutte, a mis un terme aussi à l'état social du moyen âge. La société du moyen âge s'est transformée quand ont cessé de prévaloir les raisons qui l'avaient fait naître. Elle a fini tout naturellement quand l'Église a eu achevé de dompter et de polir la barbarie. Quand, sous l'influence chrétienne, des pouvoirs civils ont été fondés, assez humains, assez justes, assez éclairés pour offrir aux nations une autorité protectrice, l'Église s'es retirée par degré de la scène politique pour rentrer dans le for inaccessible de sa domination spirituelle. Quand les sociétés temporelles ont été en mesure de faire leurs affaires par elles-mêmes, l'Église, sans cesser de les inspirer, a cessé de se charger directement de les gouverner. Quand les eaux du déluge ont été complétemeut retirées du sol, l'arche a rendu à la terre ses habitants. Est-ce là ce dont on s'afflige quand on déplore la disparition de l'état social du moyen âge? En ce cas, ce n'est pas à nous, c'est à l'Église même qu'il faut s'en prendre. C'est elle qui a travaillé longtemps, péniblement, bien des siècles et bien des jours, à tirer l'Europe de l'état complexe et grossier du moyen âge. Apparemment elle ne travaillait pas à l'aventure, et elle savait ce qu'elle faisait, elle ne se dissimulait pas les dangers qu'entraîne à sa suite une civilisation développée; mais elle avait assez de confiance en elle-même pour ne les pas craindre. Elle

savait que les lumières ont leurs périls, et elle n'a pas hésité pourtant à les répandre; elle savait qu'il n'est pas toujours salutaire à l'homme de beaucoup connaître, elle ne lui en a pas moins beaucoup appris. Elle n'a pas imité ces maîtres jaloux qui retardent l'éducation de leur élève pour garder plus longtemps une autorité plus facile. Eût-elle fait ce calcul, elle n'aurait pu l'exécuter. La religion chrétienne civilisait le monde par sa nature, rien n'aurait pu l'en empêcher. Si on veut trouver quelque part des religions qui compriment l'intelligence et font languir l'activité humaine, des castes sacerdotales qui fondent leur empire sur l'ignorance prolongée des populations, ce n'est pas à l'Église qu'il faut s'adresser. L'erreur,

> En esclaves fertile,
> Pour un que l'on cherchait, en eût présenté mille.
> Dans une longue enfance ils l'auraient fait vieillir.

Chargée de la tutelle du monde nouveau, l'Église a fait grandir son pupille au risque qu'il abusât de ses forces, et, malgré les écarts des sociétés chrétiennes, nous ne conviendrons jamais que cette mère généreuse ait eu trop à rougir des enfants qu'elle a nourris.

Concluons, il en est temps. Nous avons essayé de faire voir que les mœurs du moyen âge n'étaient l'état ni idéal ni même habituel des sociétés catholiques. Les premiers siècles de l'Église nous ont offert le tableau d'une société parfaitement différente de celle du moyen âge, et pourtant tout animée de l'esprit chrétien : ils nous ont fait voir en même temps de quelles circonstances violentes était sorti l'état primitif des nations modernes, et de quels éléments multiples et variés il était le résultat informe et transitoire. Si nous avons réussi à faire comprendre notre pensée sous cette double face, notre démonstration peut passer pour complète, et nous avons le droit d'affirmer

qu'il n'y a entre le catholicisme et le moyen âge aucune espèce de solidarité à établir. Dès lors nous cherchons vainement quel est le sentiment qui porte tant d'écrivains catholiques à autoriser par leur langage, par leurs affirmations systématiques et par leurs prédilections involontaires, une confusion que rien ne légitime. Nous craignons qu'ils ne cèdent à une susceptibilité honorable, mais excessive, à une sorte de point d'honneur qui serait plutôt militaire que religieux. Parce qu'au siècle dernier la philosophie incrédule a confondu dans ses calomnies l'Église catholique et la société du moyen âge, parce que le moyen âge a été l'arsenal où Voltaire allait puiser ses armes pour la croisade qu'il dirigeait contre l'Église catholique, des écrivains généreux se sont crus obligés de relever le défi qui leur était porté. Ils ont fait comme des champions qui aiment mieux défendre une assertion fausse que de paraître recevoir un démenti. A un dédain inintelligent ils opposent une admiration qui n'admet pas plus de nuances. Parce que le XVIIIe siècle a tout confondu pour tout blâmer, ils se croient obligés de tout confondre aussi pour tout exalter. C'est ainsi que de défi en défi et de provocation en provocation l'honneur de l'Église s'est enfin trouvé engagé à soutenir que la société du moyen âge était la plus paisible et la plus éclairée qui ait jamais paru sous le soleil ! Il y a des tenants qui font la veille des armes pour faire souscrire à tout passant cette proposition.

Pour notre part, nous avouerons sans détour que, toutes les fois que nous voyons engager dans la presse contemporaine un débat sur l'excellence ou la corruption, sur les vertus ou les travers de la société du moyen âge, sur l'horreur ou l'admiration qu'elle mérite, notre premier sentiment est celui d'un profond ennui. De telles discussions nous paraissent à la fois également stériles et interminables. Nous n'espérons guère en voir sortir quel-

que résultat utile, mais nous craignons fort qu'elles ne se prolongent indéfiniment. D'une part, le moyen âge est si bien fini, qu'eût-il été la plus belle époque de l'histoire, il a peu de chances de renaître. Depuis quatre cents ans qu'il est au tombeau, il donne si peu de signes de résurrection! Les oraisons funèbres à la longue sont monotones. D'autre part, une grande époque historique qui a duré cinq ou six cents ans ressemble exactement aux langues d'Ésope : rien n'égale le bien qu'on en peut dire, excepté le mal; rien n'égal le mal, excepté le bien. On peut aligner par conséquent, pendant bien longtemps, des arguments opposés, de force et de quantités à peu près égales. Ce que nous sommes donc tenté de faire quand nous assistons à de pareils débats, c'est de donner raison aux deux adversaires en leur imposant également silence. Nous prendrions d'autant plus volontiers ce parti sommaire, que, les deux parts du bien et du mal une fois faites dans le moyen âge, nous ne serions pas embarrassé de les distribuer. Nous ferions hommage de tout le bien à l'influence de l'Église catholique; nous laisserions tout le mal en partage à la conquête, à la violence, aux malheurs et aux crimes de l'humanité.

Mais l'ennui est le moindre des inconvénients de ces discussions : ce qu'elles ont de fâcheux, c'est qu'elles font perdre en tournois et en passes d'armes le temps et les forces nécessaires pour soutenir la lutte sérieuse de la foi contre l'incrédulité. Que les temps du moyen âge, et principalement le rôle de l'Église catholique dans ces temps, soient curieux et admirables à étudier, nous en convenons facilement. Cependant, si de l'étude il s'agissait de passer à l'imitation, si l'on entendait proposer les exemples du moyen âge comme des modèles, non-seulement de piété intérieure, mais de science et de conduite pour les catholiques de nos jours, si l'on entendait engager la propagande religieuse (qui se fait autour de

nous avec tant d'activité et de succès) à reproduire aussi exactement qu'elle pourrait les traditions du XIIIe siècle, nous demanderions à faire de grandes et sérieuses distinctions; nous demanderions à rappeler ce que nous avons dit au début de cette étude, c'est qu'entre l'état présent de notre société et celui du monde il y a quatre ou cinq cents ans, il existe fort peu de rapports, et qu'il est douteux que toutes les méthodes qui réussissaient alors soient aujourd'hui couronnées du même succès. Quand tout est changé autour de la religion, il faut nécessairement qu'elle change elle-même, non pas de fond, à Dieu ne plaise, non pas même de formes extérieures dans tout ce qui touche à la foi, mais d'armes de défense et de moyens d'introduction. Aujourd'hui, comme au XIIIe siècle, la vérité chrétienne est le résumé de toute vérité et comme le centre du monde moral. Seulement la route à suivre pour y parvenir, suivant qu'on est placé à l'orient ou à l'occident de ce point central, est essentiellement différente. Bien qu'on tende au même but, on ne peut ni se servir des mêmes cartes ni se guider sur les mêmes astres. Or c'est précisément là la différence des temps présents et des temps passés. En toutes choses, le point de départ de la société française d'aujourd'hui est exactement l'opposé de celui de la société d'autrefois. L'une souffrait des défauts, l'autre souffre de l'excès de civilisation. On dirait que la civilisation elle-même a décrit un hémisphère, et qu'elle se trouve aujourd'hui placée à l'antipode de sa station primitive.

Nous avons déjà dit quelques mots de cette différence des points de départ en ce qui touche la philosophie. La société du moyen âge, simplement croyante et parfois crédule, avait, dans toute recherche philosophique, la foi dogmatique pour base et pour principe. Expliquer la foi, c'était toute son œuvre. Nous avons fait pressentir déjà pourquoi nous ne pensons pas que, tout en admirant ce

pieux et sain état d'esprit, tout en souhaitant sincèrement qu'il renaisse, on puisse essayer de transporter parmi nous la méthode philosophique qui en était sortie. La raison en est si simple, qu'elle a presque l'air d'une niaiserie. La philosophie parmi nous ne peut avoir la foi pour point de départ, parce qu'on ne part que du lieu où l'on est déjà. Or, la société française n'est point assise dans la foi; elle erre au contraire dans le doute; le doute est son point de départ, comme la foi était celui du moyen âge. Nous ne disons pas, à coup sûr, que ce soit un bien dont il faille s'applaudir; mais c'est un fait avec lequel il faut compter. Pour amener les gens à la lumière que nous catholiques nous croyons fermement posséder, il faut savoir aller les chercher dans l'obscurité où ils sont placés; il faut aller à eux, car nous attendrions vainement qu'ils viennent à nous. Avant de leur demander de se soumettre à l'autorité, il faut leur avoir prouvé que l'autorité est légitime; avant de déduire à leurs yeux toutes les conséquences de la foi, il faut leur avoir prouvé, par des arguments qui les touchent, que la foi elle-même est fondée en raison. Une philosophie démonstrative, développant une vérité déjà possédée, était la philosophie naturelle du moyen âge. Une philosophie inquisitive (pour nous servir des termes du père Ventura), qui aide les âmes sincères à conquérir une vérité désirée, espérée, mais malheureusement inconnue pour elles, est la philosophie fatale du XIXe siècle.

Le père Ventura sent bien quelquefois que c'est là le côté faible de sa méthode. Il convient quelque part[1] qu'il serait *ridicule à la philosophie de prendre ses armes dans l'Écriture sainte, dans les décisions des papes et des conciles, dans la tradition chrétienne...* Il convient avec

1. *De la vraie et de la fausse Philosophie, en réponse à une lettre de M. le vicomte de Bonald*, p. 35.

saint Thomas lui-même que, *pour convaincre ceux qui n'admettent ni l'Ancien ni le Nouveau-Testament, il est nécessaire de recourir à la raison naturelle;* mais il veut que cette raison naturelle soit une *foi* et non pas un *doute*, qu'elle ait *ses croyances générales, ses conceptions communes à tous les hommes, ses traditions universelles*, qui précèdent et dominent toute recherche. Si nous voulions chercher chicane au père Ventura, nous croyons qu'il ne serait pas difficile de faire sortir de cette concession tout le monstre de la philosophie inquisitive. Qui déterminera en effet ces croyances générales, ces conceptions communes, ces traditions universelles? à quels signes se reconnaîtront-elles, et qui sera juge de ces signes? N'est-ce pas l'objet nécessaire d'une recherche, d'une *inquisition* véritable? Nous ne voulons cependant pas être trop rigoureux, et nous accorderons sans peine au père Ventura que, dans toute société humaine, il y a un fonds d'idées philosophiques transmises par l'éducation, aspirées en quelque sorte dès l'enfance. A côté des efforts personnels que fait chaque homme pour découvrir les vérités philosophiques, il y a l'influence des leçons de la jeunesse, des instructions paternelles, de l'opinion dominante autour de lui. Il y a dans toute société une *tradition* à côté d'une *inquisition* philosophique. Seulement le père Ventura nous accordera que l'une n'est pas plus infaillible que l'autre. La tradition humaine peut se corrompre comme l'inquisition humaine peut s'égarer; l'une est sujette au préjugé, et l'autre à l'erreur. Or nous tenons que, dans la société française d'aujourd'hui, c'est la tradition qui s'est éloignée du christianisme, c'est l'inquisition qui s'en rapproche. Fille de l'incrédulité du XVIIIe siècle, ce que la société française d'aujourd'hui a reçu de ses pères, c'est la négation et le doute, ce sont les solutions légères et railleuses sur tous les grands problèmes de la destinée humaine. Ce fut là son funeste

héritage. Tout ce qu'elle a acquis de vérité philosophique et religieuse, c'est son œuvre et son labeur propre. Ce qu'elle a gagné surtout, autant par les échecs que par les succès de ses efforts personnels, c'est le sentiment de sa propre insuffisance, c'est le besoin d'un secours surnaturel qui l'assiste sans l'opprimer. Voilà le résultat de sa longue et souvent malheureuse inquisition. Chrétiens, pourquoi aurions-nous donc toujours l'air de faire appel à une tradition aveugle et de repousser une raison réfléchie et éclairée? C'est la tradition de la société présente qui nous est contraire, c'est sa raison qui nous appartient. Une philosophie rationnelle et par conséquent inquisitive, une philosophie partant de la raison pour s'élever jusqu'à la foi, est aujourd'hui autant dans les vrais intérêts du christianisme que dans la tendance et la nécessité de l'esprit moderne.

Ce que nous disons de la philosophie, nous pouvons le dire aussi de la politique. En toute matière politique, législation, administration, constitution des pouvoirs publics, le moyen âge, nous l'avons dit, partait de la conquête, c'est-à-dire de l'autorité absolue et illimitée d'un homme ou d'un petit nombre d'hommes sur tous les autres. La société présente sort d'une révolution, c'est-à-dire de l'affranchissement absolu et illimité de toute autorité régulière. On peut préférer indifféremment l'un ou l'autre de ces points de départ, on peut surtout ne les aimer guère ni l'un ni l'autre; mais ce qui n'est pas permis, c'est de les confondre. Ces points de départ différents donnent un caractère tout opposé aux tendances des deux sociétés politiques. Tout se faisait, au moyen âge, au nom de l'autorité : c'était au nom de l'autorité que les lois étaient portées, que les guerres étaient engagées, que les crimes mêmes se commettaient. Tout se fait, parmi nous, au nom de la liberté des peuples, même alors qu'on les opprime. Quand l'anarchie régnait au

moyen âge, c'était par le débordement et le conflit d'autorités rivales. Quand le pouvoir absolu s'impose la société présente, c'est à la faveur des excès et sous les dehors mêmes de la liberté. Le pouvoir absolu sent lui-même le besoin de demander son baptême à la liberté, dans les eaux de l'élection populaire. Et quand les forces sociales sont ainsi déplacées, on voudrait que rien ne fût changé dans le rôle et dans le mode d'action politique de l'Église! on lui demanderait de conserver les mêmes points d'appui, quand tous les éléments de puissance et de résistance sont renversés! L'Église, au moyen âge, s'alliait habituellement avec les pouvoirs temporels, elle était devenue elle-même un pouvoir temporel de premier ordre, parce que c'était là la véritable force qui pouvait servir au bien ou être tournée au mal, qu'il fallait à la fois employer et tempérer. En se mêlant aux souverains, en devenant elle-même la première des souverainetés, elle employait le bras séculier pour avancer le bien moral des peuples; elle l'empêchait d'être mis au service de toutes les passions et de tous les vices. Aujourd'hui que ferait-elle d'un pouvoir temporel affaibli, menacé, toujours éphémère, réduit à vivre d'expédients et concentré dans le soin égoïste de sa propre défense? Le bras séculier valait la peine d'être invoqué au moyen âge, quand il était fort : nous ne connaîtrions pas aujourd'hui de plus triste et de plus perfide appui. Si l'Église était souveraine de nos jours, elle aurait le sort habituel que nous faisons à nos souverains : elle serait adulée quelques jours, outragée ensuite, et enfin détrônée. Ce qui est vraiment fort parmi nous (malgré des défaillances momentanées et qui ne viennent que de son excès même), c'est le principe de la liberté individuelle. C'est là aujourd'hui ce qui peut servir et ce qui a besoin d'être tempéré. C'est de la liberté que naît cette force autrefois inconnue, maintenant irrésistible, qui fait et défait tous les gouvernements, et

qu'on appelle l'opinion. Apprendre à cette force nouvelle à se gouverner, à se modérer, à se diriger vers le bien, c'est là le rôle politique actuel de l'Église. Elle a appris autrefois aux rois à être justes, et ils en avaient grand besoin; elle doit enseigner aujourd'hui aux nations à être sages : elles en ont peut-être plus besoin encore. C'est donc avec la liberté et non avec le pouvoir qu'est l'alliance fructueuse et naturelle de l'Église. Elle a été autrefois le plus éclairé des pouvoirs, elle doit être aujourd'hui la plus pure et la plus régulière des libertés. C'était l'attitude qu'elle avait prise dans ces dernières années : trouve-t-on qu'elle lui ait si mal réussi, et pourquoi la tant presser d'en prendre une autre ?

Dirons-nous quelques mots enfin de l'influence littéraire qui semble de nos jours convenir à la religion catholique? Ce serait pour faire ressortir encore le même contraste du moyen âge et du temps présent. C'est en littérature surtout qu'il éclate, s'il est vrai, comme le dit le bon sens du proverbe, que la littérature est l'image des mœurs. Entre une société ignorante et une société qui périt sous l'excès d'une science mal digérée, entre une société naïve et une société blasée, entre des esprits simples et des esprits raffinés, entre la fraîcheur des impressions et la satiété qui engendre le dégoût, quel rapport littéraire pourrait exister? Quand un écolâtre de Notre-Dame montait en chaire pour lire à des élèves venus de tous les bouts de la France à l'Université de Paris quelques fragments de ces manuscrits précieux qu'on ne se procurait qu'à prix d'or, et qui sortaient à peine de la poussière des couvents, chacune de ces gouttes de vérité distillée ainsi par cet étroit canal était reçue avec reconnaissance et respect par des intelligences altérées. L'Église tenait toutes les sources de la science; elle les ouvrait, elle les fermait à son gré. Un petit nombre d'idées simples, exprimées dans une langue pauvre, mais parfois vive, suffisait

à échauffer des âmes ardentes, à éclairer des imaginations naissantes. Comparez avec cette enfance de l'intelligence l'état d'esprit de nos publics de théâtre, composés de gens qui ont lu dix journaux dans leur journée, parcouru deux ou trois fois l'Europe sur les chemins de fer, et généralement assisté, même dans la plus courte existence, à deux ou trois révolutions accomplies au nom de principes différents. Que faut-il offrir à des esprits exercés ou gâtés de la sorte pour acquérir sur eux l'ascendant qui appartient à la véritable littérature et qui fait toute la vertu morale de l'art? La littérature du moyen âge, qui oscille entre la naïveté des légendes et l'aridité scolastique, a-t-elle les ressources nécessaires pour réveiller le goût émoussé et ranimer ces cerveaux malades? N'en doutons pas : il faut une littérature plus compréhensive et plus poignante, qui remplace la candeur évanouie par cette profondeur et cette sagacité morales que donne l'expérience des passions. Il faut une littérature qui dise à cette société, comme le Christ à la Samaritaine pénitente, *tout ce qu'elle a fait*, qui sache pour cela tout ce qu'elle sait, qui porte toutes ses douleurs, et qui comprenne même ses fautes pour y compatir sans les partager. Pour rendre d'ailleurs un peu de simplicité à une génération subtile, il faut avant tout une littérature naturelle. La nature seule parle à la nature; l'homme seul agit sur l'homme. Or, comme on est de son temps, quoi qu'on fasse et quoi qu'on en ait, les écrivains catholiques qui s'inspirent trop exclusivement des souvenirs du moyen âge ont toujours je ne sais quoi de guindé et de faux qui se trahit dans toutes leurs paroles et en corrompt les plus salutaires effets. L'humilité qui parle, dit Fénelon, n'est plus humilité; la naïveté qui a le secret d'elle-même est la pire des affectations. Elle a le sort de la vieillesse, dont toutes les grâces recherchées ressemblent à des grimaces. La vraie simplicité, qui est à la fois le su-

blime de la religion et de l'art, du christianisme et de la littérature, consiste à exprimer les sentiments qui naissent naturellement dans le cœur avec les mots qui viennent naturellement sur les lèvres. Soyons de notre temps et parlons notre langue ; cela ne nous empêchera pas d'être catholiques, et c'est l'unique manière d'être éloquent.

Il n'y a donc, suivant nous, pour les écrivains et les hommes catholiques de nos jours, rien à imiter du moyen âge, rien, si ce n'est l'esprit même qui a fait dans les temps passés et qui seul peut faire encore la grandeur et l'influence de l'Église. Cet esprit, nous l'avons dit en commençant et nous demandons la permission de le redire, c'est celui d'une conciliation intelligente avec tous les développements légitimes des sociétés humaines. La lettre tue, l'esprit vivifie. Il faut imiter du rôle de l'Église au moyen âge, non pas littéralement ses méthodes philosophiques, littéraires ou politiques, mais cette supériorité universelle qui, en tout genre, assurait son ascendant. Si l'Église avait pris la tête de la société du moyen âge, c'est que les catholiques avaient eu le soin de se placer partout en avant sur toutes les routes de la civilisation. De ces postes avancés, ils dominaient aisément la société tout entière ; ils étaient les plus éclairés et les plus habiles de leurs contemporains. Dépositaires de toutes les lumières connues de leur âge, experts dans le gouvernement des peuples, ils avaient rendu la religion savante, politique et lettrée, ce qui aidait beaucoup la science, les lettres et la politique à demeurer constamment religieuses. Ces qualités-là peuvent s'imiter en se transformant ; nous en avons des modèles vivants de nos jours. Ce sont là les vraies, les saines traditions du moyen âge ; c'est là l'esprit toujours agissant du christianisme, qui renaît de ses cendres même toutes les fois qu'on le croit éteint. Le christianisme n'est point descendu dans le sépulcre du moyen âge ; ne restons point à le pleurer auprès

de ces langes mortuaires et de cette pierre funèbre où l'incrédulité avait cru l'enfermer, et qui n'ont pu le retenir; ne cherchons point parmi les morts celui qui est vivant.

Nous avons dit sans détours notre pensée tout entière; nous l'avons fait avec tous les égards que commandent le caractère et le talent des hommes dont nous ne partageons pas les sentiments, mais aussi avec cette liberté de langage qui n'est jamais plus hardie que lorsqu'elle se sent contenue par le frein salutaire de l'autorité. Les derniers débats religieux ont fait sentir l'avantage d'une discussion modérée dans le sein de l'Église, en même temps que l'inconvénient des exagérations qui naissent de l'entêtement d'une opinion exclusive. La querelle des classiques, qui a averti tant de bons esprits, est-elle un incident isolé? n'est-elle pas sortie comme une conséquence extrême, mais naturelle, d'un ordre d'idées faux auquel tout le monde s'était trop aisément abandonné? n'a-t-elle pas pris naissance dans une sorte d'idolâtrie pour les souvenirs du moyen âge, maladie plus subtile et plus dangereuse que l'idolâtrie païenne proprement dite? C'est la question que nous soumettons à un clergé éclairé, à tant de catholiques dévoués avec qui nous sommes unis par les liens d'une foi commune, et à qui nous ne demandons qu'un peu d'estime en retour de l'admiration que nous portons à leurs vertus. Dussions-nous nous exposer une fois de plus à des qualifications offensantes, nous croyons ne pas excéder le droit d'un humble fidèle en les priant de songer sérieusement que les réactions sont passagères et les imitations impuissantes.

« *Post-scriptum.* — Depuis que ces pages ont paru, M. Donoso Cortès nous a fait connaître, par une lettre pleine d'obligeance, que nous avions présenté inexactement son jugement sur le moyen âge, et que son opinion,

sous ce rapport, se rapprochait de la nôtre beaucoup plus que nous ne pensions. Nous n'avons pas besoin de dire combien cette erreur a été involontaire de notre part, et combien nous serions heureux d'en être pleinement convaincu. Personne ne nous soupçonnera de nous être donné arbitrairement un adversaire aussi redoutable que M. Donoso Cortès. »

FIN.

TABLE

PREMIÈRE PARTIE.

LÉGISLATION ET ÉCONOMIE SOCIALE.

	Pages
De la Constitution républicaine de 1848	1
De la Propriété	37
M. Rossi	80
Questions constitutionnelles	91
De l'Instruction publique en France	119
Les dernières Réformes de l'Instruction publique	211

DEUXIÈME PARTIE.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Antonio Perez et Philippe II	254
M. de Chateaubriand	274
Réception de M. de Saint-Priest à l'Académie Française	325
Le comte Alexis de Saint-Priest	239

TROISIÈME PARTIE.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

De l'Apologétique chrétienne au XIXe siècle..... 370
Le Moyen Age et l'Église catholique..... 396

FIN DE LA TABLE.

387

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE ET Cie, RUE SAINT-BENOIT, 7.